

Présenté par
Valérie Pécresse
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

TOME 2 :

**- PRESENTATION DE L'EXECUTION
PAR SECTEUR DU BUDGET 2018**

- ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Sommaire

1. L'EXECUTION DETAILLEE DES DEPENSES SECTORIELLES.....	7
1.1. Le budget d'investissement.....	7
1.2. Le budget de fonctionnement.....	215
2. LE BILAN DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS.....	423
2.1. Le bilan des engagements pluriannuels par année de vote.....	425
2.1.1. En investissement.....	425
2.1.2. En fonctionnement.....	428
2.2. Le bilan des engagements pluriannuels par secteur.....	430
2.2.1. En investissement.....	430
2.2.2. En fonctionnement.....	432
ANNEXE :	
Les engagements pluriannuels.....	434

PRESENTATION DE L'EXECUTION 2018 PAR SECTEUR

1. Exécution des dépenses sectorielles par programme et par action

1.1. Le budget d'investissement

TABLEAUX DE SYNTHÈSE PAR CHAPITRE

En M€

Chapitres	Autorisations de programme					
	CA 2017 Affectations	BP 2018	BS + Mouvements	Total ouvert	CA 2018 Affectations	% Evolution CA 2018 / CA 2017
900 - Services généraux	23,749	34,137	-	34,137	33,029	139,07%
901 - Formation professionnelle et apprentissage	31,521	37,125	-	37,125	33,934	107,66%
902 - Enseignement	541,745	571,200	2,209	573,409	573,158	105,80%
903 - Cultures, Sports et Loisirs	68,725	97,005	-1,660	95,345	89,080	129,62%
904 - Santé et action sociale	10,858	15,950	-1,104	14,846	14,332	131,99%
905 - Aménagement des territoires	184,102	186,910	18,336	205,246	190,786	103,63%
906 - Gestion des fonds européens	48,660	66,990	-	66,990	29,087	59,78%
907 - Environnement	78,162	97,900	-3,369	94,531	94,444	120,83%
908 - Transports	673,701	702,050	-	702,050	702,040	104,21%
909 - Action économique	162,138	135,550	-1,000	134,550	120,417	74,27%
TOTAL	1 823,361	1 944,817	13,412	1 958,229	1 880,307	103,12%
hcdp	1 153,561	1 221,017	-2,109	1 218,908	1 141,711	98,97%
cpj	7,544	57,500	-41,703	15,797	15,256	202,24%
cpr	662,256	666,300	57,224	723,524	723,339	109,22%

En M€

Chapitres	Crédits de paiement					
	CA 2017 Mandats	BP 2018	BS + Mouvements	Total ouvert	CA 2018 Mandats	% Evolution CA 2018 / CA 2017
900 - Services généraux	11,037	24,678	-	24,678	16,527	149,74%
901 - Formation professionnelle et apprentissage	28,976	33,785	-	33,785	21,902	75,59%
902 - Enseignement	557,168	585,300	-	585,300	522,457	93,77%
903 - Cultures, Sports et Loisirs	79,652	95,600	-	95,600	74,994	94,15%
904 - Santé et action sociale	11,988	29,000	-	29,000	28,898	241,05%
905 - Aménagement des territoires	217,733	220,350	-	220,350	212,620	97,65%
906 - Gestion des fonds européens	5,883	23,730	-	23,730	10,064	171,08%
907 - Environnement	70,805	107,900	-	107,900	72,535	102,44%
908 - Transports	457,798	624,300	-	624,300	495,359	108,20%
909 - Action économique	171,187	143,750	-0,900	142,850	113,647	66,39%
TOTAL	1 612,228	1 888,393	-0,900	1 887,493	1 569,004	97,32%
hcdp	1 101,038	1 230,553	29,125	1 259,678	1 065,509	96,77%
cdp	8,460	0,530	20,000	20,530	19,780	233,82%
cpj	300,836	278,560	-36,974	241,586	175,571	58,36%
cpr	201,895	378,750	-13,051	365,699	308,143	152,63%

CHAPITRE 900 - SERVICES GÉNÉRAUX

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	24,675	0,944	25,619	23,749	96,25%
	2018	34,137	-	34,137	33,029	96,75%
CP	Rappel 2017	13,390	-	13,390	11,037	82,43%
	2018	24,678	-	24,678	16,527	66,97%

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	0,200	-	0,200	0,094	47,00%
	2018	0,190	0,070	0,260	0,249	131,05%
CP	Rappel 2017	0,200	-	0,200	0,076	38,13%
	2018	0,190	0,040	0,230	0,218	114,74%

Programme : Amélioration de l'environnement professionnel

Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées

En 2018, 0,079 M€ ont été affectés sur cette action.

Les dépenses d'investissement destinées à l'amélioration de l'environnement professionnel s'élèvent en 2018 à **0,065 M€** en crédits de paiement, contre 0,09 M€ prévu au BP, soit un taux d'exécution de 72 %) dans le cadre de la convention signée en décembre 2017 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Action : Communication interne -Elien

En 2018, 0,170 M€ ont été affectés sur cette ligne, soit + 0,070 M€ par rapport aux crédits ouverts au BP 2018.

Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un redéploiement de crédits au sein du chapitre 900.

Les dépenses d'investissement destinées à la refonte de l'intranet / extranet s'élèvent en 2018 à 0,153 M€ en crédits de paiement contre 0,1 M€ prévu au budget. Cette ligne a fait l'objet en cours d'année d'un transfert de crédits d'un montant de 0,07 M€ afin de prendre en charge certaines dépenses prévues initialement sur une autre ligne budgétaire. La livraison de l'outil a eu lieu en janvier 2019.

Chapitre 900	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 : Administration générale	31 937 000,00	30 993 600,00	22 628 000,00	15 533 678,23
04 : Actions interrégionales, européennes et internationales	2 200 000,00	2 034 948,00	2 050 000,00	993 407,62
TOTAL	34 137 000,00	33 028 548,00	24 678 000,00	16 527 085,85
HP	33 837 000,00	32 744 758,00	24 528 000,00	16 478 835,85
PR	300 000,00	283 790,00	150 000,00	48 250,00

Chapitre 900	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 - Administration générale				
0201 - Personnel non ventilé				
Programme Amélioration de l'environnement professionnel	HP0201-026	190 000,00	249 000,00	190 000,00
Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées	10202601	90 000,00	79 000,00	90 000,00
Communication interne -Elien	10202602	100 000,00	170 000,00	100 000,00
TOTAL		190 000,00	249 000,00	190 000,00
HP		190 000,00	249 000,00	190 000,00

0202 - Autres moyens généraux

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	21,275	0,600	21,875	21,728	102,13%
	2018	31,247	-0,070	31,177	30,445	97,43%
CP	Rappel 2017	10,590	-	10,590	8,892	83,97%
	2018	21,938	-0,040	21,898	15,309	69,78%

Programme : Moyens des services (hors informatique)**Action : Travaux**

La dotation de 19,250 M€ en autorisations de programme ouverte au budget primitif 2018 est affectée en totalité, essentiellement pour le lancement des marchés de travaux et d'aménagement du socle d'Influence 2. Elles ont également permis la réalisation de travaux usuels dans le cadre du marché tous corps d'état.

La consommation des crédits de paiement s'élève à 2,577 M€, soit un taux d'exécution 37 %. Les travaux réalisés dans le cadre du marché de remise en état des locaux libérés (Général Bertrand, Boulogne, Bac...) ont été moins importants que prévus.

Action : Mobilité

Sur cette action la dotation votée au budget primitif 2018 de 0,232 M€ en autorisations de programme est affectée à hauteur de 0,186 M€. La consommation en crédits de paiement s'établit à hauteur de 0,177 M€, soit un taux de 98,9 % correspondant à l'acquisition de trois berlines hybrides et de cinq véhicules électriques.

Action : Matériel et mobilier

Les autorisations de programme ouvertes au budget primitif 2018 sont affectées à hauteur de 2,605 M€ pour l'acquisition de différents matériels techniques et équipements pour l'installation et le fonctionnement audiovisuel, de sécurité et de sûreté d'Influence 1.

Afin d'ajuster la dotation budgétaire aux besoins sur cette action, il a été opéré un transfert d'autorisations de programme de 0,100 M€ depuis l'action « Travaux » au sein du même programme. La consommation en crédits de paiement s'élève à 5,042 M€, soit un taux d'exécution de 90,1 %.

Action : Dépôts et cautionnements versés

La consommation sur cette action dotée uniquement en crédits de paiement est de 0,014 M€. Elle correspond d'une part à l'actualisation du dépôt de garantie pour la surface locative régionale à Nord-Pont et aux cautions pour les cartes des parkings des sites de Nanterre et de Saint-Ouen.

Programme : Moyens informatiques des services

Les dotations allouées aux Systèmes d'Information en investissement ont été consacrées aux évolutions du poste de travail en vue de la mise en place du télétravail et du déménagement à Saint-Ouen (téléphonie informatique dite IP pour Internet Protocol et visioconférence via le logiciel Skype) et à la poursuite du développement des différentes applications métiers dans le cadre du 1er Schéma Directeur Stratégique Des Systèmes d'Information de la Région.

Action : Equipement informatique

Le montant d'affectation s'établit à 1,685 M€ en plus en autorisations de programme, soit 0,535 M€ par rapport au budget ouvert au BP 2019.

Cette action a permis :

- de renouveler une partie des infrastructures informatiques de la Région : il faut remplacer environ 20 % de ces infrastructures chaque année car la durée de vie d'un serveur est en moyenne de 5 ans ;

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 - Administration générale					
0202 - Autres moyens généraux					
Programme Moyens des services (hors informatique)	HP0202-001	21 987 000,00	21 940 600,00	12 678 000,00	7 809 584,77
Travaux	10200101	19 250 000,00	19 150 000,00	6 888 000,00	2 576 546,10
Mobilité	10200102	232 000,00	185 600,00	179 000,00	177 101,58
Matériel et mobilier	10200103	2 505 000,00	2 605 000,00	5 599 000,00	5 041 584,45
Dépôts et cautionnements versés	10200104			12 000,00	14 352,64
Programme Moyens informatiques des services	HP0202-002	9 000 000,00	8 260 000,00	9 000 000,00	7 263 202,42
Equipement informatique	10200201	1 150 000,00	1 685 769,00	1 150 000,00	2 161 341,66
Développement de logiciels et progiciels	10200202	7 850 000,00	6 574 231,00	7 850 000,00	5 101 860,76
Programme Communication institutionnelle	HP0202-003	260 000,00	244 000,00	260 000,00	235 742,60
Information	10200302	260 000,00	244 000,00	260 000,00	235 742,60
TOTAL		31 247 000,00	30 444 600,00	21 938 000,00	15 308 529,79
	HP	31 247 000,00	30 444 600,00	21 938 000,00	15 308 529,79

- de renouveler une partie des postes de travail des agents : il faut remplacer là encore environ 20 à 30 % de postes de travail chaque année ;
- et d'étendre la capacité de stockage des infrastructures pour supporter les volumes en croissance ;
- d'investir sur les équipements de sécurité.

L'action « Équipement informatique » a fait l'objet d'un abondement en autorisation de programme de 2 M€ de l'action 10200202 « Développements de logiciels et progiciels » ainsi qu'un redéploiement interne de crédits. Par ailleurs, afin de compléter le financement du projet de refonte de l'intranet RH, un mouvement budgétaire a été effectué pour la somme de 0,070 M€ en AP.

Action : Développement de logiciels et progiciels

Compte tenu du transfert effectué pour abonder l'action « équipement informatique » et au complément d'affectation, il a été affecté un montant total de 6,574 M€, soit 83,7 % des crédits ouverts au BP 2018.

- Cette dotation a permis la modernisation des applicatifs métiers de la Région tels que définis et programmés dans le cadre du Schéma Directeur Stratégique des Systèmes d'information ainsi que les évolutions de logiciels métiers comme la dématérialisation du courrier (Elise), SAFIR, GLORIA, NEEVA ou PARV2.

- Il permet aussi d'accompagner la transformation des modes de travail de la Région en adaptant le poste de travail aux usages nomades (en télétravail ou au sein du bâtiment d'Influence 1), aux échanges numériques (visioconférence et communications unifiées, dont la téléphonie informatique) et au travail collaboratif (utilisation de Skype for Business).

- L'adaptation des infrastructures informatiques de la région. pour accompagner les projets métiers et les besoins croissants de puissance de traitements et de capacité de stockage liées à la dématérialisation des processus métiers.

- de réaliser l'intégration des licences Microsoft (licences métiers et ADL) en un seul contrat au lieu des trois précédents tout en générant une économie substantielle.

En termes de crédits de paiement, la consommation s'élève à 5,102 M€, soit 65 % des crédits ouverts.

Programme : Communication institutionnelle

Le budget d'investissement recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantiers et des équipements pérennes d'identification du territoire ou du patrimoine francilien. Ce budget a été affecté sur la base de deux rapports présentés aux élus en Commission Permanente. Ainsi, au titre de 2018, 0,244 M€ ont été affectés en investissement. Cette baisse sensible marque l'engagement volontaire et constant de rationalisation et d'optimisation des dépenses de communication.

Le niveau d'exécution des crédits de paiement sur ce programme s'établit à 0,236 M€.

Action : Information

0,244 M€ en autorisation de programme ont été affectés sur l'exercice 2018.

Les économies initiées en 2017 ont été maintenues sur l'exercice 2018 en appliquant les critères de pose cumulatifs suivants : chantier d'une durée supérieure à 3 mois, montant de la participation régionale de 30 000 € minimum, part régionale supérieure ou égale à 15 % du montant total de l'opération.

Cette dotation a également permis des renforts en signalétique permanente sur les îles de loisirs, quelques interventions pour remplacer des totems ou appliques dans les lycées, ainsi que la pose de nouveaux supports sur des sites partiellement équipés jusqu'alors.

021 - Conseil régional

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	0,800	-	0,800	0,150	18,75%
	2018	0,500	-	0,500	0,300	60,00%
CP	Rappel 2017	0,500	-0,051	0,449	-	-
	2018	0,500	-	0,500	0,007	1,43%

Programme : Projets de territoires Jeunesse et Développement social**Action : Projets de territoires Jeunesse et Développement social**

Aucune affectation n'a été réalisée sur cette action en 2018.

Aucune consommation en crédits de paiements n'a donc eu lieu.

Action : Soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale

Au titre du soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale, **0,300 M€** ont été affectés en 2018, dans le cadre d'un partenariat spécifique avec l'association le Refuge et dans le cadre d'un appel à projets. Le projet principal de 2018 (0,225 M€) visait l'acquisition d'un local permettant d'accueillir et d'accompagner les jeunes victimes de rejet familial, d'homophobie et en situation d'isolement.

0,007 M€ ont été mandatés sur cette action qui devrait connaître une exécution plus importante sur 2019 après acquisition d'un logement par l'association Le Refuge

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales**041 - Actions interrégionales**

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	0,400	-	0,400	0,375	93,85%
	2018	0,300	-	0,300	0,284	94,60%
CP	Rappel 2017	0,100	-	0,100	0,028	27,89%
	2018	0,150	-	0,150	0,048	32,17%

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale**Action : Actions interrégionales**

Dans le cadre du Contrat de plan interrégional (CPIER), quatre projets en investissement relevant du secteur de l'aménagement ont donné lieu à l'affectation d'un montant total de **0,284 M€** d'autorisations de programme (95 % du budget primitif 2018) :

- 2 ème phase du projet PHRESQUES (Projet d'Harmonisation et de Renforcement du Suivi haute fréquence de la Qualité de l'Eau de la vallée de Seine), d'un montant de 0,088 M€ ;
- analyse foncière, économique et commerciale complétée d'une étude urbaine destinée à proposer des scénarios d'aménagement de la Zone d'Activité Economique (ZAE) des Primevères sur les communes de Pierrelaye et d'Herblay (95), en partenariat notamment avec l'EPF Ile-de-France, d'un montant de 0,121 M€ ;
- projet de recherche, homologation et production de produits de construction en bois de hêtre lamellécollé, intégrant une étude de transport de ces produits par voie fluviale, mené par l'association ProfessionsBois en partenariat avec Francilbois, d'un montant de 0,073 M€ ;
- financement de dépenses d'équipement informatique dans le cadre de la convention cadre 2017-2020 pour la mise en œuvre du volet « connaissance des paysages et de leur évolution » entre l'Etat, les Régions Ile de France et Normandie et l'Ecole Nationale de Paysage de Versailles (ENSPV), d'un montant de 0,002 M€.

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 - Administration générale					
021 - Conseil régional					
Programme Projets de territoires Jeunesse et Développement social	HP021-005	500 000,00	300 000,00	500 000,00	7 150,00
Projets de territoires Jeunesse et Développement social	10200505	200 000,00		200 000,00	
Soutien aux structures d'accueil aux jeunes en rupture familiale	10200506	300 000,00	300 000,00	300 000,00	7 150,00
TOTAL		500 000,00	300 000,00	500 000,00	7 150,00
	HP	500 000,00	300 000,00	500 000,00	7 150,00

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales					
041 - Actions interrégionales					
Programme Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	PR041-018	300 000,00	283 790,00	150 000,00	48 250,00
Actions interrégionales	40401801S	300 000,00	283 790,00	150 000,00	48 250,00
TOTAL		300 000,00	283 790,00	150 000,00	48 250,00
	PR	300 000,00	283 790,00	150 000,00	48 250,00

Les crédits de paiement ont été exécutés à hauteur de **0,048 M€** sur des engagements pris antérieurement.

044 - Aide publique au développement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	0,450	-	0,450	0,301	66,84%
	2018	0,450	0,100	0,550	0,546	121,37%
CP	Rappel 2017	0,950	0,625	1,575	1,565	164,75%
	2018	0,900	-	0,900	0,552	61,33%

Programme : Coopération décentralisée en zone APD

Action : Coopération décentralisée en zone APD

Une action unique « Coopération décentralisée » ayant été créée depuis 2017, l'action préexistante «Coopération décentralisée en zone APD» n'a plus été dotée depuis qu'en crédits de paiement.

Les crédits de paiement ont été mandatés en 2018 à hauteur de **0,245 M€** pour le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents.

Programme : Solidarité internationale

Action : Solidarité internationale (dispositif)

Abrogé avec les autres dispositifs sectoriels par la délibération-cadre n° CR 222-16 du 15 décembre 2016 pour être remplacé par un dispositif unique «Actions internationales», ce dispositif n'a plus été doté qu'en CPI à partir du BP 2017.

Les crédits de paiement ont été mandatés en 2018 à hauteur de **0,054 M€** pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents. Ce niveau d'exécution a été rendu possible par des redéploiements internes au chapitre 900-044.

Action : Aide régionale aux micro-projets internationaux de solidarité (ARAMIS)

Comme pour le dispositif Solidarité internationale évoqué *supra*, ce dispositif ARAMIS n'a plus été doté qu'en crédits de paiement à compter du BP 2017.

Les crédits de paiement ont été mandatés en 2018 à hauteur de **0,115 M€** pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents.

Action : Aide à la reconstruction

Au terme de l'exercice 2018, **0,400 M€** ont été affectés sur cette action pour le financement du projet de réhabilitation d'un espace culturel francophone au sein de l'université de Mossoul. Ce projet participe à la mise en oeuvre de la stratégie régionale en faveur de la francophonie adoptée en septembre 2018 (rapport CR 2018-041). Son financement a été rendu possible par un redéploiement de crédits au sein du chapitre 900-044.

Les crédits de paiement ont été exécutés à hauteur de **0,072 M€**. Ils ont permis de poursuivre et de clore deux actions initiées en 2017 : la réhabilitation de sept écoles endommagées par les ouragans en Haïti et le projet de restauration des moyens de subsistance des populations sinistrées par le typhon Haiyan, aux Philippines.

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales					
044 - Aide publique au développement					
Programme Coopération décentralisée en zone APD	HP044-003			300 000,00	245 271,84
Coopération décentralisée en zone APD	10400301			300 000,00	245 271,84
Programme Solidarité internationale	HP044-013	450 000,00	546 168,00	600 000,00	306 699,09
Solidarité internationale (dispositif)	10401301			50 000,00	54 101,60
Aide régionale aux micro-projets internationaux de solidarité (ARAMIS)	10401302			200 000,00	114 820,10
Aide à la reconstruction	10401303	150 000,00	400 000,00	100 000,00	71 979,02
Fonds d'intervention d'urgence	10401304	150 000,00		100 000,00	30 000,00
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	10401305	150 000,00	146 168,00	150 000,00	35 798,37
TOTAL		450 000,00	546 168,00	900 000,00	551 970,93
	HP	450 000,00	546 168,00	900 000,00	551 970,93

Action : Fonds d'intervention d'urgence

Cette action n'a pas fait l'objet d'affectation en 2018.

L'engagement humanitaire de la Région en 2018 en faveur des victimes de conflits et de catastrophes, en lien étroit avec les ONG spécialistes des interventions d'urgence, n'a nécessité que la mobilisation de crédits de paiement. Ils ont été exécutés à hauteur de **0,030 M€** pour l'engagement de la Région auprès de l'ONG ACTED dans le projet d'aide à la population haïtienne affectée par l'ouragan Matthew en 2016.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

La dotation de cette action a été affectée à hauteur de **0,146 M€**. La Région a dans ce cadre apporté son soutien aux associations « Aide à l'Eglise en détresse », pour un projet de reconstruction de l'orphelinat des Soeurs Dominicaines à Qaraqosh, et « Fraternité en Irak », pour un projet de relance de l'activité économique dans la vallée de Ninive. L'année 2018 a également été marquée par la modification du règlement d'intervention du dispositif qui a permis notamment de mettre à jour le critère d'éligibilité géographique et de préciser la nature de l'aide.

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,036 M€**. Ils ont permis de poursuivre l'engagement de la Région auprès de l'association Elise Care pour son projet initié en 2017 de prise en charge médicale des minorités religieuses irakiennes déplacées et réfugiées et de verser le solde de la subvention régionale à l'association Œuvre d'Orient pour son projet de réhabilitation de l'hôpital Sainte Thérèse à Bani Suif, en Egypte.

048 - Autres actions internationales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	1,550	0,344	1,894	1,101	71,03%
	2018	1,450	-0,100	1,350	1,205	83,10%
CP	Rappel 2017	1,050	-0,574	0,476	0,476	45,34%
	2018	1,000	-	1,000	0,393	39,32%

Programme : Coopération décentralisée**Action : Coopération décentralisée hors APD**

Une action unique « Coopération décentralisée » ayant été créée depuis le BP 2017, l'action pré-existante « Coopération décentralisée hors APD » n'a plus été dotée depuis qu'en CPI.

Action : Coopération décentralisée

Cette action a été exécutée à hauteur de **1,153 M€**, soit + 0,353 M€ de plus que la dotation budgétaire inscrite dans le BP 2018. Cette mobilisation de crédits a été rendue possible par les transferts de crédits au sein du chapitre budgétaire.

Les crédits ont été mobilisés pour financer le projet de réhabilitation de la Casbah d'Alger, la création d'un établissement hôtelier à vocation sociale et la promotion du tourisme responsable à Madagascar et le soutien à l'enseignement et à la diffusion de la langue française en Arménie.

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,206 M€**. Ils ont été utilisés pour le versement de la subvention octroyée en 2017 à l'Ecole Supérieure des Affaires de Beyrouth pour un programme de formation entrepreneuriale de jeunes étudiants libanais et de développement de partenariats avec des entreprises franciliennes, ainsi que pour le versement de la subvention accordée en 2018 pour la réalisation d'un documentaire et le développement d'une plateforme internet à Madagascar.

Chapitre 900		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales					
048 - Autres actions internationales					
Programme Coopération décentralisée	HP048-016	800 000,00	1 152 990,00	600 000,00	206 871,80
Coopération décentralisée hors APD	10401601			250 000,00	
Coopération décentralisée	10401602	800 000,00	1 152 990,00	350 000,00	206 871,80
Programme Dispositif actions internationales	HP048-019	650 000,00	52 000,00	400 000,00	186 314,89
Dispositif actions internationales	10401901	650 000,00	52 000,00	400 000,00	186 314,89
TOTAL		1 450 000,00	1 204 990,00	1 000 000,00	393 186,69
	HP	1 450 000,00	1 204 990,00	1 000 000,00	393 186,69

Programme : Dispositif actions internationales

Action : Dispositif actions internationales

Outil unique créé par la délibération-cadre n° 222-16 du 15 décembre 2016 et se substituant aux cinq dispositifs du secteur pré-existants, ce dispositif vise à soutenir les projets d'ONG et d'associations tournés vers les zones de coopération prioritaires de la Région.

Un travail a été engagé en début 2018 sur les modalités de mobilisation du dispositif lié à cette action budgétaire. Les travaux ont abouti à l'adoption en juillet 2018 d'un nouveau règlement d'intervention ciblant des projets de plus grande envergure que précédemment. L'adaptation en cours d'exercice du dispositif n'a pas permis la remontée de projets en accord avec les nouvelles orientations avant la fin d'année. En conséquence, seuls deux projets ont été soutenus en 2018 pour un total de **0,052 M€**. Les projets ont porté sur la construction d'un collège à Madagascar et la mise en place d'un jardin maraîcher au Mali.

Les crédits de paiement ont été mobilisés à hauteur de **0,186 M€**. Ils ont été utilisés pour le versement des subventions accordées en 2017 et 2018 à des projets conduits à Madagascar, en Arménie et au Mali.

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	32,500	-	32,500	31,521	96,99%
	2018	37,125	-	37,125	33,934	91,40%
CP	Rappel 2017	30,930	-	30,930	28,976	93,68%
	2018	33,785	-	33,785	21,902	64,83%

11 - Formation professionnelle

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2017	0,050	0,100	0,150	0,096	191,62%
	2018	-	0,050	0,050	0,028	-

Programme : Equipement des missions locales et organismes d'accueil, information et orientation et soutiens aux projets sur la formation

Action : Equipement des missions locales, organismes d'accueil, information, orientation et soutien aux projets d'information sur la formation

Aucune affectation d'autorisation de programme n'a eu lieu en 2018.

0,028 M€ de crédits de paiement ont été mandatés sur cette action en 2018, correspondant à des engagements antérieurs.

Chapitre 901	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
11 : Formation professionnelle				27 963,88
12 : Apprentissage	33 190 000,00	31 169 461,95	30 000 000,00	19 754 688,50
13 : Formations sanitaires et sociales	3 935 000,00	2 764 557,00	3 785 000,00	2 119 802,80
TOTAL	37 125 000,00	33 934 018,95	33 785 000,00	21 902 455,18
HP	37 125 000,00	33 934 018,95	33 785 000,00	21 902 455,18

Chapitre 901	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
11 - Formation professionnelle				
Programme Equipement des missions locales et organismes d'accueil, information et orientation et soutiens aux projets sur la formation	HP11-003			27 963,88
Equipement des missions locales, organismes d'accueil, information, orientation et soutien aux projets d'information sur la formation	11100301			27 963,88
TOTAL				27 963,88
HP				27 963,88

12 - Apprentissage

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	28,000	-	28,000	27,999	100,00%
	2018	33,190	-	33,190	31,169	93,91%
CP	Rappel 2017	26,900	-0,100	26,800	26,170	97,29%
	2018	30,000	-0,050	29,950	19,755	65,85%

Programme : Construction et travaux dans les CFA**Action : construction et travaux dans les CFA**

Les affectations votées en 2018 sur cette action (**19,471 M€**) ont notamment permis le financement des sept opérations:

Construction de l'Eco-Campus du bâtiment à Vitry-sur-Seine (94) : 5,433 M€
 CFA CCIR – site ITESCIA (95) construction de nouveaux locaux : 4,794 M€
 CFA BTP Bâtiment à Ermont (95) rénovation restructuration et agrandissement : 2,636 M€
 CFA Rungis Académie – Travaux d'aménagement : 1,709 M€
 CFA de la Faculté des Métiers de l'Essonne à Bondoufle (91) : 0,874 M€
 CFA de la CMA 77 - IMA du Pays de Montereau à Saint Germain Laval (77) : 0,601 M€
 CFA de l'AFMAE à Toussus-le-Noble (78) aménagement de 2 hangars : 0,518 M€

Les CP mandatés sur cette action ont couvert les subventions d'investissement affectées les années précédentes au bénéfice des organismes gestionnaires des CFA. La différence entre les autorisations de programme et les crédits de paiement constatée est liée au rythme d'avancement des opérations et aux demandes de paiements des CFA.

Programme : Equipement des centres de formation d'apprenti(e)s

Sur ce programme les affectations votées s'élèvent à hauteur de **11,698 M€**. La consommation des CP est de **6,387 M€**.

Action : Équipement des centres de formation d'apprenti-e-s

Les affectations votées en 2018 (**11,698 M€**) sur cette action ont permis notamment les acquisitions d'équipements pour les CFA suivants :

CFA AFORPA site de Guyancourt (78) : 1,227 M€
 CFA de l'AFMAE : 1,712 M€
 CFA de la Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME) : 0,491 M€
 CFA du cycle et du motocycle site de guyancourt(78) : 0,666 M€
 CFA du GARAC site de Guyancourt (78) : 0,306 M€
 CFA de la CMA 77 à Montereau : 0,374 M€
 CFA de la CMA 94 à Saint Maur : 0,241 M€
 CFA Rungis Académie (94) : 0,288 M€

CFA de la CCI Paris Ile-de-France

Site Gobelins, l'école de l'image à Paris (75) : 0,346 M€
 Site ESIEE Paris à Noisy-le-Grand (93) : 0,349 M€
 Site ESSYM à Rambouillet (78) : 0,132 M€
 Site ISIPCA à Versailles (78) : 0,273 M€
 Site UPMC (Université Pierre et Marie Curie) à Paris : 0,134 M€

Chapitre 901		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
12 - Apprentissage					
Programme Construction et travaux dans les CFA	HP12-001	27 490 000,00	19 470 998,70	25 000 000,00	13 368 054,58
Construction et travaux dans les CFA	11200101	27 490 000,00	19 470 998,70	25 000 000,00	13 368 054,58
Programme Equipement des centres de formation d'apprenti(e)s	HP12-002	5 700 000,00	11 698 463,25	5 000 000,00	6 386 633,92
Équipement des centres de formation d'apprenti(e)s	11200201	5 700 000,00	11 698 463,25	5 000 000,00	6 386 633,92
TOTAL		33 190 000,00	31 169 461,95	30 000 000,00	19 754 688,50
	HP	33 190 000,00	31 169 461,95	30 000 000,00	19 754 688,50

13 - Formations sanitaires et sociales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	4,500	-	4,500	3,521	78,25%
	2018	3,935	-	3,935	2,765	70,26%
CP	Rappel 2017	3,980	-	3,980	2,710	68,08%
	2018	3,785	-	3,785	2,120	56,01%

Programme : Formations sanitaires

Action : Equipement des écoles et instituts de formation sanitaire

Le montant des subventions d'équipement proposées pour les centres de formation du sanitaire au titre de l'année 2018 s'est élevé à **0,734 M€** dont 0,256 M€ pour soutenir le développement de la simulation grâce au financement des équipements dans les instituts de formation pour développer ces pratiques et les rendre accessibles à tous les étudiants. Les autres équipements concernent des équipements pédagogiques (tableaux interactifs, informatique) et de mobilier.

Un montant de **1,085 M€** a été mandaté soit 76 % des crédits de paiement ouverts au BP 2018.

Action : Fonds d'urgence pour les écoles et instituts de formation sanitaire

L'intervention régionale obligatoire se limite au financement de projets d'équipement. En effet, les questions de la clarification de la compétence des régions sur l'investissement dans les centres de formation paramédicaux et de l'absence de compensation financière demeurent.

La Région a réalisé un état des lieux. Elle a mobilisé le fonds d'urgence pour financer des travaux urgents pour la mise en sécurité des sites. Ainsi, au titre du fonds d'urgence, **0,610 M€** ont été affectés en 2018 pour une 1^{ère} vague de travaux sur la base des devis fournis par les centres de formation.

En crédits de paiement, **0,196 M€** ont été consommés, soit un taux de réalisation de 26 % qui révèle les difficultés des centres de formation à mobiliser les financements complémentaires pour la réalisation des travaux.

Programme : Formations sociales

Action : Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Des crédits à hauteur de **1,324 M€** ont été affectés en 2018 pour financer des travaux de mise aux normes et des équipements pour la modernisation des centres de formation en travail social, équipements informatiques et, audiovisuels, logiciel de gestion.

La consommation de crédits de paiement s'établit à **0,839 M€** en 2018, soit seulement 57 % de la dotation inscrite au budget.

Programme : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Action : Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales

Compte tenu des besoins en équipements de sécurité des instituts, principalement de vidéosurveillance et des portiques de sécurité, le montant total des autorisations de programme affectées en 2018 a été de **0,097 M€**.

Il n'y a pas eu de consommation en crédits de paiement.

Chapitre 901		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
13 - Formations sanitaires et sociales					
Programme Formations sanitaires	HP13-001	2 175 000,00	1 343 423,00	2 175 000,00	1 280 519,48
Equipement des écoles et instituts de formation sanitaire	11300104	1 425 000,00	733 783,00	1 425 000,00	1 084 669,60
Fonds d'urgence pour les écoles et instituts de formation sanitaire	11300105	750 000,00	609 640,00	750 000,00	195 849,88
Programme Formations sociales	HP13-002	1 460 000,00	1 323 823,00	1 460 000,00	839 283,32
Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale	11300204	1 460 000,00	1 323 823,00	1 460 000,00	839 283,32
Programme Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	HP13-005	300 000,00	97 311,00	150 000,00	
Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	11300501	300 000,00	97 311,00	150 000,00	
TOTAL		3 935 000,00	2 764 557,00	3 785 000,00	2 119 802,80
	HP	3 935 000,00	2 764 557,00	3 785 000,00	2 119 802,80

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	565,490	-0,004	565,486	541,745	95,80%
	2018	571,200	2,209	573,409	573,158	100,34%
CP	Rappel 2017	591,500	-5,500	586,000	557,168	94,20%
	2018	585,300	-	585,300	522,457	89,26%

21 - Enseignement du premier degré

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	4,500	-0,004	4,496	4,496	99,91%
	2018	4,500	-0,091	4,409	4,409	97,98%
CP	Rappel 2017	1,600	-	1,600	0,170	10,60%
	2018	1,600	0,183	1,783	1,783	111,45%

Programme : Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées

Action : Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées

Les affectations votées en 2018 sur cette action s'élèvent à **4,409 M€**, dont 1,315 M€ ont concerné des groupes scolaires présents dans des contrats antérieurs à 2018, et 3,094 M€ ont porté sur des actions CAR issues de nouveaux contrats votés en 2018.

1,783 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018.

Chapitre 902	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
21 : Enseignement du premier degré	4 500 000,00	4 409 273,08	1 600 000,00	1 783 279,00
22 : Enseignement du second degré	501 795 000,00	503 143 768,24	497 126 000,00	458 425 246,96
23 : Enseignement supérieur	52 400 000,00	53 170 069,00	71 000 000,00	49 388 360,45
27 : Sécurité	11 300 000,00	11 716 705,36	11 300 000,00	9 704 980,12
28 : Autres services périscolaires et annexes	1 205 000,00	718 120,00	4 274 000,00	3 155 332,09
TOTAL	571 200 000,00	573 157 935,68	585 300 000,00	522 457 198,62
HP	521 200 000,00	525 427 935,68	516 510 000,00	473 459 823,34
PJ			15 260 000,00	10 649 565,36
CP			530 000,00	240 373,55
PR	50 000 000,00	47 730 000,00	53 000 000,00	38 107 436,37

Chapitre 902	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
21 - Enseignement du premier degré				
Programme Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	HP21-001	4 500 000,00	4 409 273,08	1 600 000,00
Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	12100101	4 500 000,00	4 409 273,08	1 600 000,00
TOTAL		4 500 000,00	4 409 273,08	1 600 000,00
HP		4 500 000,00	4 409 273,08	1 600 000,00

22 - Enseignement du second degré**222 - Lycées publics**

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	393,630	-3,477	390,153	389,829	99,03%
	2018	443,429	11,679	455,108	455,108	102,63%
CP	Rappel 2017	433,348	-0,650	432,698	431,001	99,46%
	2018	409,353	-0,183	409,170	404,350	98,78%

Programme : Études générales lycées publics**Action : Etudes générales lycées publics**

Les affectations s'élèvent à **9,592 M€** et se répartissent comme suit :

- 3,200 M€ ont été affectés au titre d'une affectation globale « Marchés études et prestations intellectuelles ». Celle-ci a permis notamment d'assurer l'exécution des marchés suivants :
 - assistance technique de couverture et d'étanchéité des toitures ;
 - missions diverses de contrôle technique portant sur les EPLE ;
 - études sols préalables à la construction, la rénovation la réhabilitation et l'extension des lycées ;
 - assistance technique relative aux travaux d'installation de chauffage ;
 - assistance technique en matière de câblage ;
 - accords-cadres à bons de commande pour la coordination sécurité et protection santé dans les EPLE ;
 - marché de prestations intellectuelles pour l'assistance technique à la fourniture des bâtiments démontables ;
 - marché de recensement, de revêtement et assistance technique liés à l'amiante et établissement de la cartographie ;
 - marché de recensement des revêtements à base de plomb ;
 - accords cadre de prestations intellectuelles sur les diagnostics relatifs à la sécurité incendie ;
 - accords cadre de prestations intellectuelles et coordination SSI ;
 - marché d'intervention topographique et de géomètres experts ;
 - marché d'assistance et de mise à jour des plans de préventions des risques ;
 - marché d'études préalables à la mise au point de programme et ou de définition de capacités d'accueil maximale pour les EPLE.
- 5,660 M€ ont été affectés en 2018 dans le cadre d'un marché d'assistance technique pour les études d'activation des réseaux informatiques préalablement à la mise en place des réseaux informatiques destinés à une utilisation pédagogique et administrative dans les EPLE de la Région d'Île-de-France. Des études sont en effet effectuées pour que l'activation des réseaux soit cohérente avec les besoins des établissements et les prescriptions techniques définies par le groupe de travail Académies / Région. Les études sur l'année 2018 sont en forte augmentation. En effet, le nombre de constructions et de rénovations de lycées a impacté les installations numériques devenues au fil des années indispensables en classe. L'installation progressive de bornes wifi et la rénovation des réseaux ont également contribué à cette augmentation.
- 0,530 M€ ont été affectés au titre d'affectations provisionnelles en études.
- 0,202 M€ ont été affectés pour engager une expérimentation d'intégration du « smart building » dans trois établissements. Cette expérimentation doit permettre d'évaluer les différentes solutions proposées par les opérateurs économiques en matière de remontées d'informations, que ce soit par capteurs ou à partir de solutions innovantes dans les domaines tels que l'environnement, la gestion des fluides, la production d'énergie, la sûreté électronique et la connaissance du bâti et des usages.

8,206 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018.

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
222 - Lycées publics					
Programme Études générales lycées publics	HP222-001	9 000 000,00	9 591 600,00	7 000 000,00	8 205 868,94
Etudes générales lycées publics	12200101	9 000 000,00	9 591 600,00	7 000 000,00	8 205 868,94
Programme Acquisitions	HP222-002	100 000,00	163 437,00	100 000,00	4 213,59
Acquisitions de terrains	12200201	50 000,00	163 437,00	50 000,00	4 213,59
Acquisitions d'immeubles	12200202	50 000,00		50 000,00	
Programme Construction des lycées neufs	HP222-003	60 512 000,00	73 167 090,00	80 000 000,00	68 838 983,03
Construction des lycées neufs	12200301	60 512 000,00	73 167 090,00	80 000 000,00	68 838 983,03
Programme Rénovation des lycées publics	HP222-004	231 960 000,00	226 871 408,41	197 918 000,00	213 799 203,73
Rénovation des lycées publics	12200401	227 960 000,00	224 271 408,41	192 918 000,00	208 912 873,87
Bâtiments démontables	12200402	4 000 000,00	2 600 000,00	5 000 000,00	4 886 329,86
Programme Grosses réparations dans les lycées publics	HP222-005	51 447 000,00	62 530 683,00	37 900 000,00	40 911 553,96
Grosses réparations dans les lycées publics	12200501	51 447 000,00	62 530 683,00	37 900 000,00	40 911 553,96
Programme Travaux de maintenance	HP222-006	33 000 000,00	28 595 035,01	33 000 000,00	26 846 624,25
Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics	12200601	31 000 000,00	26 495 035,01	31 000 000,00	25 500 825,88
Fonds d'urgence	12200602	2 000 000,00	2 100 000,00	2 000 000,00	1 345 798,37
Programme Équipement des lycées publics	HP222-008	57 410 000,00	54 188 545,00	53 435 000,00	45 743 855,69
Matériel pédagogique	12200801	22 500 000,00	23 941 233,00	24 000 000,00	16 463 676,54
Transport	12200802	360 000,00	360 000,00	435 000,00	299 346,30
Développement des TICE et des ENT	12200803	34 550 000,00	29 887 312,00	29 000 000,00	28 980 832,85
TOTAL		443 429 000,00	455 107 798,42	409 353 000,00	404 350 303,19
	HP	443 429 000,00	455 107 798,42	409 353 000,00	404 350 303,19

Programme : Acquisitions**Action : Acquisitions de terrains**

Au titre de l'action « Acquisitions de terrains » un montant de **0,163 M€** a été affecté en 2018 (CP de novembre 2018) permettant les acquisitions de parcelles nécessaires à l'opération à lancer pour la construction du futur lycée de Pierrefitte.

0,004 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018 sur cette action.

Programme : Construction des lycées neufs**Action : Construction des lycées neufs**

Une enveloppe de **73,167 M€** d'autorisations de programme a été affectée en 2018 au titre du programme de construction des lycées. Elle a permis de lancer :

• D'une part, les études relatives aux nouvelles opérations retenues dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Prévisionnel d'Investissement. Ont ainsi été affectés :

- un montant de 4,261 M€ d'autorisations de programme pour une extension de capacité places au lycée Becquerel à Nangis (77) représentant un volume d'opération de 24,210 M€ (CP 18-301) ;
- un montant de 4,488 M€ d'autorisations de programme pour une extension du lycée Pierre Mendès France à Villiers (95) représentant un volume d'opération de 25,500 M€ (CP 18-402) ;
- un montant de 3,872 M€ d'autorisations de programme pour une extension du lycée Nadar à Draveil (91) représentant un volume d'opération de 22,000 M€ (CP 18-469) ;
- un montant de 7,744 M€ d'autorisations de programme pour une construction de lycée à Vincennes (94) représentant un volume d'opération de 44,000 M€ (CP 18-469) ;
- un montant de 14,000 M€ d'autorisations de programme pour une déconstruction et rénovation globale des lycées Maximilien Sorre et Gustave Eiffel à Cachan (94) représentant un volume d'opération de 89,000 M€ (CP 18-544).

• D'autre part, les travaux des opérations suivantes :

- construction d'un internat de 100 places au Lycée Eric Ronceray à Bezons (95) (6,795 M€) ;
- construction d'un internat de 100 places au lycée Alfred Nobel de Clichy-sous-Bois (93) (7,403 M€) ;
- construction de l'internat de 150 places au lycée Louis Lumières à Chelles (77) (9,545 M€) ;
- construction d'un internat de 100 places dans le lycée François Arago à Villeneuve-Saint-Georges (94) (7,043M€) ;
- construction d'un internat de 100 places dans le lycée Saint Hilaire à Etampes (91) (6,916M€).

• Enfin, un ajustement de crédits pour l'opération en cours suivante :

- construction d'un internat de 100 places dans le lycée François Arago à Villeneuve-Saint-Georges (94) (1,100M€).

La consommation en crédits de paiement sur 2018 s'établit à **68,839 M€**. Ces crédits ont permis notamment :

• De poursuivre les travaux pour notamment les lycées suivants :

- Alexandre Denis à Cerny (91) (13,063 M€) ;
- Émilie Brontë à Lognes (77) (24,376 M€) ;
- Lucie Aubrac à Courbevoie (92) (8,483 M€) ;
- lycée Neuf à Boulogne-Billancourt (92) (5,160 M€) ;
- Geoffroy Saint-Hilaire à Étampes (91) (2,000 M€) ;
- Bachelard/Lumière à Chelles (77) (6,289 M€).

• De poursuivre les études de maîtrise d'œuvre pour notamment les lycées suivants :

- Becquerel à Nangis (77) (0,348 M€) ;
- Eugène Ronceray à Bezons (95) (1,521 M€) ;
- lycée neuf de Cormeilles (95) (1,235 M€)
- Pauline Rolland à Chevilly-Larue (94) (0,356 M€).

Programme : Rénovation des lycées publics

Action : Rénovation des lycées publics

Une enveloppe de **224,271 M€** d'autorisations de programme a été affectée en 2018 au titre du programme de rénovation des lycées. Elle a permis de lancer :

- D'une part, les études relatives aux nouvelles opérations retenues dans le cadre du plan d'urgence pour les lycées franciliens. Ont ainsi été affectés :

- un montant de 1,760 M€ d'autorisations de programme pour la rénovation du bâtiment Léonard de Vinci au lycée de Cachan (94) représentant un volume d'opération de 10,000 M€ (CP 18-469) ;
- un montant de 1,936 M€ d'autorisations de programme pour la restructuration de la demi-pension du lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés (94) pour un volume d'opération de 11,000 M€ (CP18-402).

- D'autre part, les travaux des opérations suivantes :

- la restructuration du service de restauration du lycée Racine à Paris 8^{ème} (3,930 M€) ;
- la restructuration globale du lycée Jean Moulin à Torcy (77) (26,352 M€) ;
- la restructuration partielle et extension du lycée Joliot-Curie à Dammartin (77) (7,515 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension et des lieux de vie du lycée Talma à Brunoy (91) (8,536 M€) ;
- la résorption des bâtiments démontables et modulaires du lycée Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois (93) (11,761 M€) ;
- la rénovation simple du lycée Louise Michel à Bobigny (93) (5,800 M€) ;
- la restructuration globale et extension du lycée Jacques Feyder à Epinay-sur-Seine (93) (33,500 M€) ;
- la restructuration du bâtiment principal et des logements de fonction du lycée Nadia et Fernand Léger à Argenteuil (95) (21,267 M€) ;
- la restructuration du lycée Eugène Ronceray à Bezons (95) (45,233 M€) ;
- la restructuration du site ouest du lycée Gustave Monod à Enghien-les-Bains (95) (29,021 M€) ;
- la restructuration du service de restauration du lycée Van Gogh à Ermont (95) (8,074 M€) ;
- la rénovation simple du lycée Escoffier à Eragny (95) (4,944 M€).

- En outre, ces crédits ont notamment permis de procéder à des ajustements de crédits pour les opérations en cours, à hauteur de 8,275 M€, pour les opérations suivantes :

- EREA Jean Jaurès Paris 15^{ème}
- restructuration partielle : 1,600 M€ ;
- lycée Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes (75) : restructuration partielle et extension : 3,937 M€ ;
- lycée Joliot Curie à Nanterre (92) - restructuration globale et extension : 0,445 M€ ;
- lycée les Cotes de Villebon à Meudon (92)- rénovation simple du service de restauration : 0,553 M€ ;
- lycée Alfred Costes à Bobigny (93) – restructuration partielle : 1,431 M€ ;
- lycée Gentilly au Val de Bièvre (94) – restructuration globale et extension : 0,304 M€ ;
- lycée Pierre Mendès France à Villiers-le-Bel (95) - réhabilitation partielle ateliers : 0,005 M€.

Au titre de la rénovation thermique et de l'efficacité énergétique, un montant de 0,500 M€ a été affecté en 2018, pour un marché d'assistance technique pour la performance énergétique.

Enfin, au titre de l'accessibilité, un montant de 5,867 M€ a été affecté en 2018, ventilé comme suit :

- 5,660 M€ au titre de la part travaux des conventions ADAP A5 (CP18-559) ;
- un complément d'autorisation de programme de 0,207 M€ au titre des conventions handicap Convention ADAP A6 A7 (CP18-390).

Une enveloppe de **208,913 M€** de crédits de paiement a été mandatée en 2018 au titre de la rénovation des lycées publics. Les principaux mandatements relèvent des opérations en phase chantier, avec notamment :

- La poursuite des travaux de rénovation, de restructuration et d'extension des lycées suivants :

- Jean Jaurès à Paris (75) (4,322 M€) ;
- François Arago à Paris (75) (3,407 M€) ;
- Louis Armand à Paris (75) (17,837 M€) ;
- Gaston Bachelard à Chelles (77) (3,373 M€) ;
- Léonard De Vinci à Saint-Germain (78) (8,462M€) ;

- Jean-Baptiste Poquelin à Saint-Germain (78) (1,769 M€) ;
- François-Joseph Talma à Brunoy (91) (4,030 M€) ;
- Jacques Prévert à Longjumeau (91) (7,477 M€) ;
- Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes (91) (6,000 M€) ;
- Jacques Feyder à Epinay-sur-Seine (93) (11,154 M€) ;
- Voillaume à Aulnay-sous-bois (93) (10,786 M€) ;
- Val-de-Bièvre à Gentilly (94) (3,151 M€) ;
- Gabriel Péri à Champigny sur Marne (94) (2,865 M€) ;
- Antoine de Saint-Exupéry à Créteil (94) (3,378 M€) ;
- Fernand et Nadia Léger à Argenteuil (95) (6,878 M€) ;
- Jean-Jacques Rousseau à Montmorency (95) (3,673 M€).

• La poursuite d'études de maîtrise d'œuvre pour les opérations liées notamment aux établissements suivants :

- Jean Moulin à Torcy (77) (2,298 M€) ;
- Adrienne Bolland à Poissy (78) (0,582 M€) ;
- Pierre Mendès France à Ris Orangis (91) (1,701 M€) ;
- Louise Michel à Bobigny (93) (1,549 M€) ;
- Joseph Cugnot à Neuilly-sur-Marne (94) (2,372 M€) ;
- Louise Michel et Langevin Wallon à Champigny sur marne (94) (2,300 M€) ;
- Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine (94) (1,364 M€) ;
- Georges Brassens à Villeneuve-le-Roi (94) (1,644 M€) ;
- Eugène Ronceray à Bezons (95) (10,131 M€) ;
- Auguste Escoffier à Eragny-sur-Oise (95) (2,369 M€).

Concernant le Plan Handicap accessibilité au titre des EPLE, il a été mandaté 13,217 M€ dont 2,414 M€ en études et 10,803 M€ en travaux.

A titre d'information, huit quitus d'opération ont été délivrés.

Action : Bâtiments démontables

En 2018, un montant de **2,600 M€** d'autorisations de programme a été affecté. Dans certains secteurs (Sud Seine et Marne, Essonne et Seine-Saint-Denis), les hausses d'effectifs localisées nécessitent l'installation de bâtiments provisoires pour accueillir les élèves des rentrées scolaires 2018 et 2019.

4,886 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018 en crédits de paiement.

Programme : Grosses réparations dans les lycées publics

Action : Grosses réparations dans les lycées publics

Un montant de **62,531 M€** a été affecté en 2018 au titre des grosses réparations, ventilé comme suit :

- 28,570 M€ afin de poursuivre l'exécution des marchés à bons de commande de travaux (pré-câblage, génie climatique, plomberie, électricité, travaux d'étanchéité etc.) et de mesures conservatoires ;
- 24,502 M€ pour des études et des travaux de grosses réparations réalisés au sein des EPLE en maîtrise d'ouvrage régionale ;
- 6,445 M€ pour des travaux de rénovation de toitures terrasses sur neuf lycées, menés par convention de mandat ;
- 0,274 M€ pour des travaux de sécurité incendie au lycée Armand Carrel de Paris menés par convention de mandat ;
- 1,247 M€ au titre d'affectations provisionnelles pour études et travaux ;
- 0,651 M€ au titre d'actions et travaux menés dans le cadre des déploiements THD (CP 18-044 et CP18-309) ;
- 0,013 M€ au titre d'une Convention relative au contrôle de conformité des branchements d'assainissement entre la région et le SIVOA ;
- 0,829 M€ ont été affectés lors du CR 2018-018 du 17 décembre, pour permettre de prendre en charge rapidement les dépenses liées aux dégâts causés lors des manifestations lycéennes.

En crédits de paiement **40,912 M€** devraient être mandatés au titre de l'année 2018 comme suit :

- 30,946 M€ au titre des marchés à commande ;
- 8,589 M€ au titre des marchés en maîtrise d'ouvrage régionale ;
- 1,377 M€ au titre des conventions de mandat relatives à la maintenance des lycées.

Programme : Travaux de maintenance

Action : Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics

Des dotations à hauteur de **26,495 M€** ont été versées aux lycées afin qu'ils réalisent des travaux avec l'assistance technique des ingénieurs et des techniciens régionaux.

Parmi celles-ci, 2,711 M€ ont concerné les mesures de rentrée, c'est-à-dire les travaux indispensables à l'ouverture de nouvelles formations ou de nouvelles sections au sein des lycées.

Un transfert de crédits de 0,465 M€ a été réalisé à partir de ce programme pour mener des travaux relatifs à la sécurisation des lycées.

25,501 M€ ont été mandatés sur l'exercice.

Action : Fonds d'urgence

2,100 M€ d'autorisations de programme ont été affectées en 2018 afin de permettre aux lycées de réaliser des travaux ou d'installer des équipements pour répondre à un besoin ponctuel et urgent, et éviter ainsi tout dysfonctionnement dans les établissements.

A noter que dans le contexte des manifestations intervenues fin 2018, et compte tenu des dégâts générés, il a été affecté lors d'un rapport exceptionnel voté en CR 2018-018 du 17 décembre 2018, un montant complémentaire de 0,100 M€ pour permettre d'engager rapidement des crédits.

1,346 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018.

Programme : Équipement des lycées publics

Action : Matériel pédagogique

Les affectations d'un montant total de **23,941 M€** en autorisations de programme ont permis en 2018 de poursuivre la politique d'équipement des lycées avec :

- une dotation de plus de 6,592 M€ ayant permis l'acquisition de premiers équipements destinés aux locaux neufs ou rénovés, livrés dans le cadre des opérations de construction de lycées neufs ou de rénovations de lycées ;
- une dotation de 0,977 M€ consacrée aux mesures de rentrée, c'est-à-dire au financement des équipements nécessaires lors de l'ouverture de nouvelles formations ou sections dans les lycées ;
- un accompagnement des réformes de l'enseignement professionnel à hauteur de 2,161 M€ (BTS Chimie, BAC PRO SN, BAC PRO MELEC et CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE ET CAP SIGNALITIQUE DECOR) ;
- une affectation de 13,906 M€ pour répondre aux demandes prioritaires de l'ensemble des lycées en matière de renouvellement / remplacement d'équipements des établissements exprimées lors des campagnes de saisies extranet. Ces crédits ont également permis de répondre aux demandes de mobiliers, d'équipement audiovisuel des lycées, la MLDS, d'équipements pour les lycées 100 % numérique, l'accès à internet et sur la maintenance des équipements et de sécurité des matériels, dans le cadre de marchés régionaux ;
- la mobilisation de 0,300 M€ pour permettre l'engagement juridique et budgétaire d'un marché de fourniture, livraison et installation de chariots de nettoyage pour les lycées lancé par le pôle RH attribué le 9 novembre ;
- le déploiement de 0,005 M€ pour le renouvellement du marché de fournitures d'équipement (marchés de drapeaux).

16,464 M€ de crédits de paiement ont été mandatés au titre de l'année 2018 sur cette action.

Action : Transport

Une enveloppe de **0,360 M€** d'autorisations de programme a été consacrée à l'équipement en véhicules de service des EPLE.

La consommation en crédits de paiement s'établit à **0,299 M€** en 2018.

Action : Développement des TICE et des ENT

Un budget de **29,887 M€** d'autorisations de programme a été affecté dans le cadre des politiques d'équipements numériques et aux Espaces Numériques de Travail (ENT) en 2018.

Cette enveloppe a permis notamment de financer le renouvellement des ordinateurs pour 9,400 M€, des imprimantes pour 0,626 M€, l'installation de tableaux numériques pour 1,800 M€ et l'activation des réseaux pour 4,050 M€ ainsi que les 100% lycées numériques pour 0,350 M€.

De plus, les affectations suivantes sont intervenues : 5,374 M€ pour une provision pour l'achat de matériels informatiques, 0,400 M€ pour Mon Lycées.net, 4,260 M€ pour la maintenance informatique, 0,490 M€ pour le marché Modernisation (MCO), 0,540 M€ pour le marché ENT et également 0,256 M€ pour la plateforme Oriane et 0,078 M€ pour le raccordement des lycées au réseau très haut débit de la Seine-et-Marne. 1,141 M€ ont été affectées pour des études.

28,981 M€ ont été mandatés.

223 - Lycées privés

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	2,000	-	2,000	2,000	100,00%
	2018	4,000	0,800	4,800	4,800	120,00%
CP	Rappel 2017	3,718	0,299	4,017	3,990	107,32%
	2018	4,768	-	4,768	1,280	26,85%

Programme : Participation à la rénovation des lycées privés**Action : Participation à la rénovation des lycées privés**

4,800 M€ ont été affectés au bénéfice des lycées privés afin de mener des travaux de rénovation et d'extension de locaux des lycées privés sous contrat d'association et notamment des travaux d'accessibilité handicapés ou de mise aux normes de sécurité incendie (en cohérence avec les politiques régionales dans ces deux domaines).

Un transfert de 0,800 M€ d'AP a été réalisé à partir de l'action « Sécurisation des lycées privés » afin de permettre cette sur-exécution.

En crédits de paiement, **1,280 M€** ont été mandatés au titre des subventions attribuées les années antérieures.

Programme : Participation à l'équipement des lycées privés**Action : Participation à l'équipement des lycées privés**

Programme et action non dotés en 2018.

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
223 - Lycées privés					
Programme Participation à la rénovation des lycées privés	HP223-009	4 000 000,00	4 800 000,00	4 600 000,00	1 280 045,37
Participation à la rénovation des lycées privés	12200901	4 000 000,00	4 800 000,00	4 600 000,00	1 280 045,37
Programme Participation à l'équipement des lycées privés	HP223-010			168 000,00	
Participation à l'équipement des lycées privés	12201001			168 000,00	
TOTAL		4 000 000,00	4 800 000,00	4 768 000,00	1 280 045,37
	HP	4 000 000,00	4 800 000,00	4 768 000,00	1 280 045,37

224 - Participation à des cités mixtes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	103,390	0,677	104,067	82,572	79,87%
	2018	54,366	-11,130	43,236	43,236	79,53%
CP	Rappel 2017	59,353	-1,924	57,429	48,405	81,56%
	2018	83,005	-	83,005	52,795	63,60%

Programme : Rénovation des cités mixtes départementales**Action : Rénovation des cités mixtes départementales**

Aucune affectation ni aucun mandatement n'a été réalisé dans le cadre de cette action au cours de l'exercice 2018.

Programme : Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales**Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales**

0,002 M€ ont été affectés au titre du solde programme 2000 2001 CMD 95.

En crédits de paiement, **0,071 M€** ont été mandatés en faveur du Département du Val d'Oise.

Programme : Équipement des cités mixtes départementales**Action : Equipement des cités mixtes départementales**

En matière d'équipement des lycées en cités mixtes départementales, un montant de **0,022 M€** a été affecté pour répondre aux demandes prioritaires de l'ensemble des lycées concernant le renouvellement et/ou le remplacement d'équipements des établissements exprimées lors des campagnes de saisies extranet.

0,022 M€ ont également été mandatés au titre de l'année 2018.

Programme : Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales

Les affectations d'autorisations de programme à hauteur de **6,263 M€** ont permis de financer des travaux via l'octroi de dotations financières aux cités mixtes régionales qui assurent leur réalisation avec l'assistance technique des ingénieurs et techniciens régionaux. Ces affectations :

- ont été mobilisées au bénéfice du fonds d'urgence des cités mixtes régionales ;
- ont par ailleurs concerné la fin des crédits relatifs à la poursuite des programmes 2017 ;
- enfin ont permis, après concertation et validation, de lancer des programmes de travaux pour 2018 avec les départements de Paris, de la Seine-et Marne, des Yvelines, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.

Une fois réalisés, ces travaux font l'objet de remboursements de la part des départements en fonction de la part des collégiens présents dans chacune des cités scolaires.

Disposant du plus grand nombre de cités scolaires, 3,097 M€ ont été consacrés aux cités scolaires parisiennes.

Par ailleurs 0,687 M€ d'AP ont été transférés vers le secteur Sécurité afin de financer des opérations de sécurisation.

Les mandats pour les actions de ce programme s'élèvent en 2018 à **4,075 M€**.

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
224 - Participation à des cités mixtes					
Programme Rénovation des cités mixtes départementales	HP224-011	20 000 000,00		20 000 000,00	
Rénovation des cités mixtes départementales	12201101	20 000 000,00		20 000 000,00	
Programme Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	HP224-012	300 000,00	1 981,82	2 870 000,00	70 736,34
Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	12201201	300 000,00	1 981,82	2 870 000,00	70 736,34
Programme Équipement des cités mixtes départementales	HP224-013	240 000,00	21 980,00	100 000,00	21 980,00
Équipement des cités mixtes départementales	12201301	240 000,00	21 980,00	100 000,00	21 980,00
Programme Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales	HP224-029	8 500 000,00	6 263 028,00	8 500 000,00	4 074 666,76
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées	12202901	5 900 000,00	4 842 805,20	5 900 000,00	3 385 474,52
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part collège	12202902	2 400 000,00	1 120 222,80	2 400 000,00	443 799,48
Fonds d'urgence aux CMR	12202905	200 000,00	300 000,00	200 000,00	245 392,76
Programme Equipement des cités mixtes régionales	HP224-030	5 040 000,00	5 181 207,00	4 850 000,00	4 259 772,48
Matériel pédagogique	12203001	2 000 000,00	2 084 287,00	2 000 000,00	1 331 615,25
Transports	12203002	40 000,00	40 000,00	50 000,00	35 874,89
Etudes liées aux cités mixtes régionales	12203003	500 000,00	500 000,00	500 000,00	294 067,49
Développement des TICE et des ENT	12203004	2 500 000,00	2 556 920,00	2 300 000,00	2 598 214,85
Programme Grosses réparations dans les cités mixtes régionales	HP224-032	13 515 000,00	20 115 438,00	14 885 000,00	21 702 169,75
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part lycées	12203201	10 560 000,00	4 990 192,40	10 000 000,00	6 142 536,10
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part collèges	12203202	2 940 000,00	2 440 207,60	2 400 000,00	1 323 961,67
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - parties communes	12203203			1 800 000,00	533 849,56
Bâtiments démontables - part lycées	12203204	10 000,00	10 392 496,12	600 000,00	11 260 742,24
Bâtiments démontables - parties collèges	12203205	5 000,00	2 292 541,88	85 000,00	2 441 080,18
Programme Etudes générales cités mixtes régionales	HP224-034	550 000,00	1 120 300,00	1 800 000,00	1 369 039,56
Etudes générales cités mixtes régionales - part lycées	12203401	450 000,00	920 300,00	1 200 000,00	1 278 616,12
Etudes générales cités mixtes régionales - part collège	12203402	100 000,00	200 000,00	200 000,00	40 617,04
Etudes générales cités mixtes régionales - parties communes	12203403			400 000,00	49 806,40

Programme : Equipement des cités mixtes régionales

Action : Matériel pédagogique

Un montant de **2,084 M€** a été affecté en autorisations de programme sur cette action afin, soit de doter en matériels pédagogiques les lycées en cités mixtes régionales dans le cadre de marchés, soit de permettre l'acquisition de ces matériels en propre via l'attribution d'avances financières aux cités mixtes.

Ces affectations ont permis de financer :

- l'acquisition de premiers équipements destinés aux locaux neufs ou rénovés attribués dans le cadre des opérations de construction de lycées neufs ou de rénovations de cités mixtes pour 0,497 M€ ;
- des mesures de rentrée à hauteur de 0,070 M€, c'est-à-dire des équipements nécessaires lors de l'ouverture de nouvelles formations ou sections dans les lycées CMR ;
- les demandes prioritaires de l'ensemble des lycées concernant le renouvellement/remplacement d'équipements des établissements exprimées lors des campagnes de saisies extranet, Ces crédits ont également permis de répondre aux demandes de mobiliers, d'équipement audiovisuel des lycées, la MLDS, dans le cadre de marchés régionaux et pour procéder à des provisions pour certains marchés (1,517 M€).

Cette action a fait l'objet de mandatements à hauteur de **1,332 M€** en 2018.

Action : Transports

Un total de **0,040 M€** a été affecté en 2018 au titre de cette action.

0,036 M€ ont été mandatés en 2018.

Action : Etudes liées aux cités mixtes régionales

Une dotation de **0,500 M€** d'autorisations de programme a été affectée au titre du marché d'assistance et de pilotage informatique.

Les mandats se sont élevés à **0,294 M€**.

Action : Développement des TICE et des ENT

Une dotation de **2,557 M€** d'autorisations de programme a été affectée au titre des politiques d'équipement en matière de TICE et d'Espaces numériques de Travail pour les lycées en cités mixtes régionales, selon les mêmes caractéristiques et priorités que pour les autres EPLE franciliens.

Cette dotation a permis notamment de financer le renouvellement des ordinateurs (1,322 M€), des imprimantes (0,084 M€), l'installation de tableaux numériques (0,208 M€), l'équipement audiovisuel des lycées et l'activation des réseaux et la modernisation MCO, le marché ENT et la maintenance informatique (0,910 M€).

Des mandats ont été réalisés à hauteur de **2,598 M€**.

Programme : Grosses réparations dans les cités mixtes régionales

20,115 M€ d'autorisations de programme ont été affectées sur les actions composant ce programme, afin d'assurer la maintenance dans les cités mixtes régionales, selon différents modes d'intervention :

- 2,561 M€ au titre des travaux de grosses réparations réalisés en maîtrise d'ouvrage régionale, dont notamment 2,444 M€ consacrés aux cités mixtes régionales parisiennes ;
- 3,180 M€ afin de poursuivre l'exécution des marchés à bons de commande de travaux (pré-câblage, génie climatique, plomberie, électricité, travaux d'étanchéité etc.) et de mesures conservatoires ;
- 0,325 M€ à titre provisionnel pour les études et travaux dans les cités mixtes régionales ;
- 1,350 M€ passés dans le cadre d'une convention avec le CD75 concernant la CMR François VILLON (CP18-487) ;
- 0,014 M€ passés dans le cadre des actions de déploiement du THD ;
- dans le cadre précis des actions « bâtiments démontables » 12,685 M€ ont été affectés suite à un important sinistre sur le site de la CMR Georges Brassens de Villeneuve-Saint-Georges (CP18-205 et CP18-396).

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Rénovation des cités mixtes régionales	HP224-035	6 221 000,00	10 532 035,00	30 000 000,00	21 296 533,51
Rénovation des cités mixtes régionales	12203501	6 221 000,00	10 532 035,00	30 000 000,00	21 296 533,51
TOTAL		54 366 000,00	43 235 969,82	83 005 000,00	52 794 898,40
	HP	54 366 000,00	43 235 969,82	83 005 000,00	52 794 898,40

Une enveloppe de **21,702 M€** a été mandatée au titre des actions de ce programme, dont 3,225 M€ au titre des travaux en maîtrise d'ouvrage directe et 4,775 M€ au titre des marchés à bons de commande et 13,702 M€ dans le cadre des actions « bâtiments démontables ».

Programme : Etudes générales cités mixtes régionales

Toutes actions confondues, ce programme présente un volume d'affectations de **1,120 M€** sur l'exercice. Un abondement de 0,570 M€ en autorisations de programme a été réalisé permettant de financer notamment la part des prestations intellectuelles de certains marchés à bons de commande. Ainsi :

- 1,000 M€ a été affecté pour les accords-cadres à bons de commande en études pour les marchés suivants :
 - assistance technique de couverture et d'étanchéité des toitures ;
 - missions diverses de contrôle technique portant sur les EPLE ;
 - études sols préalables à la construction, la rénovation, la réhabilitation et l'extension des lycées ;
 - assistance technique relative aux travaux d'installation de chauffage ;
 - assistance technique en matière de câblage ;
 - accords-cadres à bons de commande relatifs à la coordination sécurité et protection santé dans les EPLE ;
 - marché de prestations intellectuelles pour l'assistance technique à la fourniture des bâtiments démontables ;
 - marché de recensement, de revêtement et assistance technique liés à l'amiante et établissement de la cartographie ;
 - marché de recensement des revêtements à base de plomb ;
 - accords cadre de prestations intellectuelles sur les diagnostics relatifs à la sécurité incendie ;
 - accords cadre de prestations intellectuelles et coordination SSI ;
 - marché d'intervention topographique et de géomètres experts ;
 - marché d'assistance et de mise à jour des plans de préventions des risques ;
 - marché d'études préalables à la mise au point de programme et ou de définition de capacités d'accueil maximale pour les EPLE.
- 0,100 M€ ont été affectés au titre d'affectations provisionnelles en études ;
- 0,010 M€ ont été affectés en 2018 pour la partie CMR sur l'expérimentation d'intégration du « smart building » dans trois établissements engagée par la Région. Cette expérimentation doit permettre d'évaluer les différentes solutions proposées par les opérateurs économiques en matière de remontées d'informations, que ce soit par capteurs ou à partir de solutions innovantes dans les domaines tels que l'environnement, la gestion des fluides, la production d'énergie, la sûreté électronique et la connaissance du bâti et des usages ;
- 0,010 M€ ont été affectés pour l'aide au fonctionnement d'AIRPARIF plus spécifiquement liée à ses travaux sur la caractérisation de l'air intérieur et les transferts air extérieur / air intérieur.

En crédits de paiement, **1,369 M€** ont été mandatés au titre de l'année 2018 sur ce programme.

Programme : Rénovation des cités mixtes régionales

Action : Rénovation des cités mixtes régionales

10,532 M€ ont été affectés sur cette action afin d'engager les travaux des opérations suivantes :

- la rénovation globale à la cité mixte régionale Le Corbusier (9,556 M€) ;
- 0,500 M€ au titre des accords-cadres relatifs aux marchés d'efficacité énergétique (SIGIEF) et performance énergétique (SIPPEREC) ;
- 0,360 M€ au titre de complément de l'opération de restructuration du pôle sciences de la CMR Marie Curie à Sceaux (92) ;
- 0,116 M€ affectés à titre de complément d'opérations d'accessibilité handicap pour la partie CMR.

En crédits de paiement, **21,297 M€** ont été mandatés, principalement pour :

- la restructuration et l'extension de l'ensemble immobilier au lycée Montaigne Paris 6^{ème} (0,177 M€) ;
- la restructuration du service de restauration du lycée Voltaire Paris 11^{ème} (0,354 M€) ;
- la restructuration du pôle sciences du lycée Janson de Sailly à Paris 16^{ème} (1,530 M€) ;
- la restructuration globale et extension du lycée Gabriel Faure à Paris 13^{ème} (10,079 M€) ;
- la restructuration du pôle sciences au lycée Marie Curie à Sceaux (92) (3,590 M€).

Ces crédits ont en outre permis de financer les études pour la recomposition des espaces sportifs extérieurs du lycée Michelet à Vanves 92 (0,532 M€).

Concernant le Plan Handicap accessibilité au titre des CMR, 0,555 M€ ont été mandatés (0,154 M€ en phase études et 0,401 M€ en phase travaux Handicap).

23 - Enseignement supérieur

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	50,700	-	50,700	49,089	96,82%
	2018	52,400	1,021	53,421	53,170	101,47%
CP	Rappel 2017	81,000	-5,500	75,500	59,119	72,99%
	2018	71,000	-	71,000	49,388	69,56%

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Action : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

5,484 M€ de crédits de paiement ont été consommés en 2018 sur cette action au titre d'engagements antérieurs.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Une enveloppe d'un montant de **52,130 M€** a été affectée en investissement sur ce programme, soit près de 104 % du budget voté. Un complément budgétaire a été attribué afin de permettre le financement d'une opération, hors CPER, pour l'IEP de Saint-Germain-en-Laye.

43,620 M€ de crédits de paiement ont été consommés soit 67 % du budget ouvert.

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Une subvention de **4,400 M€**, hors CPER, a été attribuée au Conseil Départemental des Yvelines pour des travaux d'adaptation et de rénovation ainsi que des réaffectations et créations de locaux pour le développement de **l'IEP de Saint-Germain-En-Laye**, statutairement rattaché à l'Université de Cergy-Pontoise.

Les principales opérations financées en 2018 sont :

- la construction du bâtiment dédié à **l'EHESS** sur le Campus Condorcet avec une dotation de **29,7 M€** qui a permis le lancement des travaux. Ce projet vise à regrouper sur un site unique les équipes de 8 unités de recherche aujourd'hui dispersées et accueillera environ 1000 personnes. Le jury du 25 mars 2016 avait désigné lauréat l'agence Pierre-Louis FALOCI.

- la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (**BDIC**) à Nanterre avec une dotation de **10 M€** en autorisations de programme permettra de réunir dans un nouveau bâtiment des collections jusqu'à présent dispersées et s'appuyant sur un projet scientifique et culturel, qui vise à une large ouverture au public (scolaire, collèges, lycées, étudiants et chercheurs) mais aussi au grand public. Ce

Chapitre 902	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
23 - Enseignement supérieur				
Programme Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur				
HP23-001			240 000,00	97 543,74
PJ23-001			4 060 000,00	5 386 874,88
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			4 300 000,00	5 484 418,62
12300101			240 000,00	97 543,74
323001014			4 060 000,00	5 386 874,88
Programme Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur				
HP23-002		4 400 000,00	270 000,00	9 550,83
CP23-002			530 000,00	240 373,55
PJ23-002			11 200 000,00	5 262 690,48
PR23-002	50 000 000,00	47 730 000,00	53 000 000,00	38 107 436,37
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	50 000 000,00	52 130 000,00	65 000 000,00	43 620 051,23
12300201		4 400 000,00	270 000,00	9 550,83
2230020111			530 000,00	240 373,55
323002014			11 200 000,00	5 262 690,48
423002012	50 000 000,00	47 730 000,00	53 000 000,00	38 107 436,37
Programme Orientation et formations supérieures				
HP23-009	2 400 000,00	1 040 069,00	1 700 000,00	283 890,60
Orientation et formations supérieures	1 400 000,00	115 406,00	1 275 000,00	270 814,56
Transition numérique des établissements ESR	1 000 000,00	924 663,00	425 000,00	13 076,04
TOTAL	52 400 000,00	53 170 069,00	71 000 000,00	49 388 360,45
HP	2 400 000,00	5 440 069,00	2 210 000,00	390 985,17
PJ			15 260 000,00	10 649 565,36
CP			530 000,00	240 373,55
PR	50 000 000,00	47 730 000,00	53 000 000,00	38 107 436,37

projet de construction s'inscrit dans une politique ambitieuse de l'Université de Nanterre en termes de développement durable et transition énergétique et écologique.

- La restructuration de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (**ENVA**) avec une dotation de **5,7 M€** pour la 2^{ème} phase des travaux en second œuvre des bâtiments Nocard et Chauveau. La vétusté des locaux a entraîné la perte d'une accréditation européenne indispensable au fonctionnement et au rayonnement de l'École. Les travaux ont démarré en 2018 et la fin des travaux est prévue fin 2019.

- La réalisation d'une maison des étudiants (**MDE**) sur le campus de Sénart pour l'UPEC grâce à une dotation de **0,4 M€**. La rénovation des locaux occupés par l'ancienne BU et libérés suite à la construction de la nouvelle BU permettra aux 3000 étudiants du site de bénéficier des services associés à la vie de campus dans un seul et même endroit.

Des études ont également été lancées :

- pour le projet de **Living learning center de Cergy** qui a vocation à comporter une dynamique d'intégration urbaine, à faciliter les porosités entre la ville et le campus, à être un lieu de vie et de savoir facilitant la circulation du savoir de la maternelle, à l'université, à la formation toute au long de la vie à l'entreprise dans le cadre d'un modèle économique innovant ;

- pour le lancement du concours d'architecture et ensuite les études de maîtrise d'œuvre de l'opération de construction d'un bâtiment d'enseignement « **Première Pierre** » pour l'Université Paris Est Marne la Vallée (UPEM) afin d'accueillir les étudiants de l'Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS) actuellement hébergés dans un bâtiment mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe. Le mandataire retenu est la SAERP.

Programme : Orientation et formations supérieures

Une affectation de **1,040 M€** a été votée en 2018 sur l'ensemble de ce programme soit un taux d'affectation de 43 %.

Les crédits de paiement ont été mandatés pour un montant de **0,284 M€**. Cette exécution s'explique par l'absence de projets dans la cadre du PIA3 (c.f. explication ci-après) mais également par le lancement de nouveaux programmes pour lesquels les mandatements interviendront ultérieurement.

Action : Orientation et formation supérieures

En 2018, l'intégralité de la dotation prévue, soit **0,400 M€** ont été affectés pour permettre le fonctionnement et l'amélioration technique du portail de l'orientation. En cours d'année, 0,285 M€ ont été transférés sur le budget des lycées lorsque ce Pôle a repris la gestion du portail.

En revanche, la dotation de 1,000 M€ prévue pour financer des projets dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, n'a pu être affectée. En effet, l'axe 3 du PIA « soutien à l'ingénierie de formation professionnelle et d'offres d'accompagnement innovantes » devait être opéré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC). Or celle-ci n'était pas autorisée à gérer les fonds des Régions. Une évolution législative était nécessaire pour cela et a bien été réalisée mais seulement en fin d'année, ce qui n'a pas permis le lancement de ce volet du PIA 3.

0,270 M€ ont été mandatés au titre de cette action en 2018.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Une affectation d'un montant de **0,925 M€** sur cette action, soit 92 % du budget alloué, a permis en 2018 de lancer un 2^{ème} édition des «Trophées Edtech» et de sélectionner 18 projets numériques innovants menés en partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur publics et des entreprises innovantes du secteur.

0,013 M€ ont été mandatés au titre de cette action en 2018.

27 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	10,290	2,800	13,090	13,090	127,21%
	2018	11,300	0,417	11,717	11,717	103,69%
CP	Rappel 2017	8,900	2,574	11,474	11,446	128,61%
	2018	11,300	-	11,300	9,705	85,88%

Programme : Sécurisation des lycées

Action : Etudes de sécurité des lycées

En 2018, **0,436 M€** d'autorisations de programme ont été affectés, nécessitant un redéploiement de crédits au sein du même programme pour un montant de 0,305 M€ et un transfert de 0,030 M€ à partir de l'action « Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics » 12200601, programme HP 222-006 « Travaux de maintenance », code fonctionnel 222 "Lycées publics" du chapitre 902 « Enseignement ».

Les crédits de paiement consommés sur l'action s'élevant à **0,083 M€**, soit un taux de réalisation de 83 %.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

Un montant de **2,800 M€** d'autorisations de programme a été affecté. Il a été procédé à un redéploiement de crédits au sein du même programme et aux transferts de 0,015 M€ à partir de l'action « Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics » 1220060, programme HP 222-006 « Travaux de maintenance », code fonctionnel 222 « Lycées publics » et de 0,675 M€ à partir de l'action « Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées » 12202901, programme HP 224-029 « Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales », code fonctionnel 224 « Participation à des cités mixtes » du chapitre 902 " Enseignement ».

1,954 M€ de crédits de paiement ont été mandatés sur cette action en 2018, soit un taux de consommation de 89 %.

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

Un montant de **7,369 M€** d'autorisations de programme a été affecté nécessitant des transferts de 0,420 M€ à partir de l'action « Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics » 12200601, programme HP 222-006 « Travaux de maintenance », code fonctionnel 222 « Lycées publics », de 0,012 M€ à partir de l'action « Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées » 12202901, programme HP 224-029 « Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales », code fonctionnel 224 « Participation à des cités mixtes » et de 0,065 M€ à partir de l'action « Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur » 423002012 du programme PR 23-002 « Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur », code fonctionnel 23 « Enseignement supérieur » du chapitre 902 « Enseignement ».

6,884 M€ de crédits de paiement ont été mandatés sur cette action en 2018, soit un taux de consommation de 98 %. Compte-tenu de la mise en application d'une convention entre la Région et les EPLE à partir d'octobre 2018, les subventions votées lors de la Commission permanente de novembre n'ont pu être mandatées sur l'exercice 2018, soit un total de 0,485 M€ qui sera décalé sur l'exercice 2019.

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
27 - Sécurité					
Programme Sécurisation des lycées	HP27-001	11 300 000,00	11 716 705,36	11 300 000,00	9 704 980,12
Etudes de sécurité des lycées	12700101	100 000,00	435 500,00	100 000,00	82 533,13
Travaux de sécurité dans les lycées	12700102	2 200 000,00	2 800 230,36	2 200 000,00	1 954 241,97
Subvention pour la sécurité aux EPLE	12700103	7 000 000,00	7 368 785,00	7 000 000,00	6 883 795,00
Subventions pour la sécurité des lycées privés	12700104	2 000 000,00	1 112 190,00	2 000 000,00	784 410,02
TOTAL		11 300 000,00	11 716 705,36	11 300 000,00	9 704 980,12
	HP	11 300 000,00	11 716 705,36	11 300 000,00	9 704 980,12

Action : Subventions pour la sécurité des lycées privés

En 2018, **1,112 M€** d'autorisations de programme ont été affectés sur cette action.

Les crédits de paiement consommés sur l'action s'élèvent à **0,784 M€**, soit un taux de réalisation de 39 %.

28 - Autres services périscolaires et annexes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	0,980	-	0,980	0,669	68,22%
	2018	1,205	-0,487	0,718	0,718	59,60%
CP	Rappel 2017	3,581	-0,299	3,282	3,036	84,78%
	2018	4,274	-	4,274	3,155	73,83%

Programme : Installations sportives à l'usage des lycéens**Action : Installations sportives à l'usage des lycéens**

A compter de 2017, les crédits alloués au financement des installations sportives à l'usage des lycées sont portés par le budget du secteur Sports. Non dotée au BP 2018, cette action a néanmoins fait l'objet d'un abondement de crédits de paiement à hauteur de **2,325 M€** afin de répondre aux appels de fonds des collectivités et organismes publics qui ont bénéficié d'affectations sur les exercices antérieurs, et dont les opérations sont en cours d'achèvement.

Programme : Schéma des formations**Action : Logiciels et matériels didactiques**

Un montant de **0,004 M€** d'autorisations de programme a été affecté au titre de la convention conclue entre la Région et le rectorat de Versailles pour l'application informatique SOFA, outil de préparation des mesures de rentrée commun aux trois académies franciliennes et à la Région.

Aucun mandat n'a été réalisé en 2018.

Action : Budget participatif économie d'énergie lycées

0,200 M€ de subventions ont été attribués aux lycées engagés dans la démarche « Lycées Eco Responsables », sur les thématiques « Biodiversité » et « Prévention et gestion des déchets », afin de mettre en œuvre le plan vert dans les lycées. 200 lycées sont engagés dans la démarche sur les trois académies franciliennes.

Ces subventions ont permis d'améliorer ou réaménager des espaces extérieurs plus végétalisés au profit des élèves, des haies plantées, de réaliser des jardins de tous types (potagers, médiévaux, aromatiques, etc...), de créer un réseau de grainothèques, des mares, de l'éco pâturage, l'installation de ruches, etc.

Le tri sélectif des déchets est aussi amélioré avec des tables de tri participatif en cantine, des compostages sur site, et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En crédits de paiement, **0,200 M€** ont été mandatés sur cette action afin d'honorer les marchés en cours sur les thématiques de l'eau, de l'énergie et du climat ainsi que les dotations votées sur 2018. Les travaux ont concerné l'optimisation de l'éclairage avec la participation des élèves (installation de leds et de pilotages), et la récupération d'eau pluviale.

Chapitre 902		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
28 - Autres services périscolaires et annexes					
Programme Installations sportives à l'usage des lycéens	HP28-001			3 019 000,00	2 324 612,09
Installations sportives à l'usage des lycéens	12800101			3 019 000,00	2 324 612,09
Programme Schéma des formations	HP28-005	1 205 000,00	718 120,00	1 255 000,00	830 720,00
Logiciels et matériels didactiques	12800503	5 000,00	3 850,00	5 000,00	
Budget participatif économie d'énergie lycées	12800509	200 000,00	200 000,00	250 000,00	200 000,00
Budget autonomie des lycées	12800512	1 000 000,00	514 270,00	1 000 000,00	630 720,00
TOTAL		1 205 000,00	718 120,00	4 274 000,00	3 155 332,09
	HP	1 205 000,00	718 120,00	4 274 000,00	3 155 332,09

Action : Budget autonomie des lycées

Les 24 lycées expérimentateurs ont été reconduits cette année.

0,514 M€ ont ainsi été consacrés au volet investissement du budget d'autonomie sur cette action en autorisations de programme et **0,631 M€** en crédits de paiement.

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	87,290	-3,199	84,091	68,725	78,73%
	2018	97,005	-1,660	95,345	89,080	91,83%
CP	Rappel 2017	111,895	-	111,895	79,652	71,18%
	2018	95,600	-	95,600	74,994	78,45%

31 - Culture

311 - Enseignement Artistique

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	1,000	0,455	1,455	1,455	145,47%
	2018	1,000	0,519	1,519	1,519	151,85%
CP	Rappel 2017	1,320	-	1,320	0,732	55,44%
	2018	2,000	-	2,000	1,123	56,16%

Programme : Aménagement des structures d'accueil

Action : Conservatoires et écoles de musique contrôlés

1,518 M€ ont été affectés.

Deux projets ont été soutenus dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine : la construction d'un nouveau pôle culturel autour du conservatoire de musique, danse, théâtre et arts plastiques de Montigny-le-Bretonneux et la rénovation du conservatoire de Bourg-la-Reine (travaux d'amélioration de l'acoustique et d'aménagement des espaces intérieurs).

Ce niveau d'exécution a été permis par un transfert de crédits du programme "Activités culturelles et artistiques", au sein de la même annexe.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **1,123 M€** correspondant à des engagements antérieurs.

Chapitre 903	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
31 : Culture	41 000 000,00	39 402 861,32	35 000 000,00	29 575 706,32
32 : Sports	46 775 000,00	40 508 187,44	51 420 000,00	36 903 299,19
33 : Loisirs	7 730 000,00	7 536 072,81	7 680 000,00	6 661 253,02
37 : Sécurité	1 500 000,00	1 633 239,00	1 500 000,00	1 853 343,07
TOTAL	97 005 000,00	89 080 360,57	95 600 000,00	74 993 601,60
HP	91 005 000,00	83 620 865,92	80 600 000,00	65 420 889,09
PJ	6 000 000,00	5 459 494,65	15 000 000,00	9 572 712,51

Chapitre 903	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
31 - Culture				
311 - Enseignement Artistique				
Programme Aménagement des structures d'accueil	HP311-001	1 000 000,00	1 518 522,00	2 000 000,00
Conservatoires et écoles de musique contrôlés	13100101	1 000 000,00	1 518 522,00	1 123 200,01
TOTAL		1 000 000,00	1 518 522,00	2 000 000,00
HP		1 000 000,00	1 518 522,00	1 123 200,01

312 - Activités culturelles et artistiques

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	35,435	-3,694	31,741	30,907	87,22%
	2018	31,930	0,300	32,230	32,230	100,94%
CP	Rappel 2017	26,900	-	26,900	17,527	65,16%
	2018	26,800	0,800	27,600	25,511	95,19%

Programme : Equipements culturels de diffusion et de création**Action : Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle**

Cette action permet de soutenir la construction, les travaux d'extension ou d'aménagement de différents types de lieux de diffusion et de création culturelle sur le territoire francilien. Elle concerne des Théâtres, des scènes de musiques actuelles, des cinémas, des centres d'art. L'aide vient en soutien des porteurs de projet concernant la réalisation de scènes ou de nouveaux lieux d'exposition dédiés à l'art, soit des aménagements de locaux existants pour faciliter l'accueil des artistes et du public, soit des travaux de mise aux normes, d'accessibilité, d'isolation et d'économie d'énergie.

5,903 M€ (95,2% des crédits inscrits au BP) ont été affectés au bénéfice d'équipements des différents champs culturels :

- Au titre du *spectacle vivant*, **5,383 M€** ont été affectés pour une dizaine de projets notamment la construction du théâtre de Montereau-Fault-Yonne (77) - 1 000 places -, la création du pôle culturel de la ferme des vieilles chapelles du Val Briard (77) - 420 places -, le studio d'enregistrement du Centre culturel Joseph Kessel à Villepinte (93), l'aménagement de la fosse d'orchestre de la salle de spectacle du centre des Bords de Marne au Perreux-sur-Marne (94) – 490 places -, les travaux d'amélioration du Théâtre 95, nouvellement administré par la Nouvelle Scène nationale de Cergy-Pontoise à Cergy (95). Par ailleurs, la mise aux normes et l'agrandissement de la médiathèque d'Avon ont été soutenus dans le cadre de cette action à hauteur de 0,877 M€.
- Au titre des arts plastiques, numériques et urbains, la dotation de 0,077 M€ a permis de soutenir le Centre d'Art Le Cube à Issy-les-Moulineaux (92) et 4 ateliers d'artistes à Antony (92).
- Au titre de la rénovation et de la modernisation des cinémas indépendants classés arts et essai : 0,443 M€ ont été affectés au bénéfice de 7 projets : le Concorde à Mitry-Mory, F Truffaut à Chilly-Mazarin (91), Le Luxy à Ivry-sur-Seine (94), L'entrepôt (Paris 14), Ecole 21 (Paris 5), l'Espace 1789 Saint-Ouen (93) et les Cinéastes (Paris 17).

Le reliquat des autorisations de programme a été transféré vers l'action « Conservatoires et écoles de musique contrôlés ».

Le montant global des crédits de paiement mobilisés pour cette action s'élève à **5,013 M€** pour les demandes de versement correspondant à des affectations antérieures.

Action : Aide aux lieux de fabrique

Aucune autorisation de programme n'a été mobilisée sur cette action en 2018.

En effet, dans un objectif de rationalisation et de lisibilité, les aides aux investissements des fabriques ont été financées sur l'action budgétaire « Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle ».

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,314 M€** pour honorer les engagements régionaux pris lors d'exercices précédents.

Chapitre 903	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
31 - Culture				
312 - Activités culturelles et artistiques				
Programme Equipements culturels de diffusion et de création				
	HP312-002	7 600 000,00	6 911 479,10	12 000 000,00
	PJ312-002			5 408 872,33
				280 000,00
Ateliers d'artistes	13100201		100 000,00	
Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle		6 200 000,00	5 903 828,10	10 500 000,00
	13100202	6 200 000,00	5 903 828,10	10 500 000,00
	331002024			5 013 190,42
				280 000,00
Aide aux lieux de fabrique	13100205	400 000,00		400 000,00
Contrats d'aménagement régional - équipements culturels et artistiques - actions territorialisées	13100206	1 000 000,00	1 007 651,00	1 000 000,00
				314 015,31
				81 666,60
Programme Soutien à la création et à la diffusion numériques	HP312-007	1 500 000,00	1 066 452,00	2 000 000,00
Soutien à la création et à la diffusion numériques	13100701	1 500 000,00	1 066 452,00	2 000 000,00
				1 286 523,76
Programme Actions en faveur du livre et de la lecture	HP312-008	3 830 000,00	864 837,50	4 700 000,00
Construction et aménagement de médiathèques	13100802	2 400 000,00	864 837,50	3 500 000,00
Construction et aménagement en faveur du livre et de la lecture	13100805	430 000,00		200 000,00
				54 986,40
Contrats d'aménagement régional - médiathèques - actions territorialisées	13100806	1 000 000,00		1 000 000,00
				28 021,33
Programme Fonds d'investissement pour la culture	HP312-015	19 000 000,00	23 386 966,00	8 100 000,00
Fonds d'investissement pour la culture	13101501	2 500 000,00	6 126 966,00	2 000 000,00
Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle	13101502	15 500 000,00	16 579 000,00	5 900 000,00
Jeux vidéos	13101503	1 000 000,00	681 000,00	200 000,00
				103 000,00
TOTAL		31 930 000,00	32 229 734,60	26 800 000,00
	HP	31 930 000,00	32 229 734,60	26 800 000,00
	PJ			25 230 903,96
				280 000,00

Action : Contrats d'aménagement régional - équipements culturels et artistiques - actions territorialisées

1,007 M€ (100,7 % des crédits inscrits au BP) ont été affectés pour les travaux d'aménagement intérieur du théâtre de Saint-Maur-des-Fossés (94) et la rénovation de la maison de la musique de Maurecourt (78).

Un transfert de 0,007 M€ a été opéré de la ligne Contrat d'Aménagement Régional Patrimoine.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,081 M€** correspondant à des engagements 2017.

Programme : Soutien à la création et à la diffusion numériques**Action : Soutien à la création et à la diffusion numériques**

1,017 M€ en autorisations de programme ont été affectés sur cette action, soit 67,8% du disponible.

Ce dispositif a contribué à la rénovation ou à l'extension des réseaux de lecture publique et a soutenu des acquisitions de matériel permettant la création et la diffusion de projets artistiques, notamment le renouvellement du système informatique de gestion de la bibliothèque du Chesnay (78), de l'équipement de l'espace multimédias de la médiathèque Albert Camus de Chilly-Mazarin (91), du musée du jouet à Poissy (78).

Dans le champ du spectacle vivant, il a permis de soutenir 9 opérations pour un montant de 0,728 M€, notamment l'acquisition d'instruments de musique et de partitions numériques pour l'ONDIF, l'équipement en matériel scénique des Plateaux Sauvages (75), le renouvellement du matériel scénique de la Scène de musiques actuelles Le Plan à Ris-Orangis (structure régie par la Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud – Seine-Essonnes-Sénart, 91).

Les crédits de paiement ont été mobilisés à hauteur de **1,286 M€**.

Programme : Actions en faveur du livre et de la lecture**Action : Construction et aménagement de médiathèques**

Avec une enveloppe globale affectée de **0,886 M€**, la Région est intervenue pour la construction et la rénovation des médiathèques du Coudray-Montceaux (91), du Pré-Saint-Gervais et de Bagnolet (93), d'Orly (94), de Goussainville et de Magnanville (95). Par ailleurs, la reconstruction et l'agrandissement de la médiathèque d'Avon (77), à hauteur de 0,877 M€, ont été accompagnés sur des crédits disponibles au sein du programme « Equipements culturels de diffusion et de création ».

Les autorisations de programme non affectées au titre de cette action ont été transférées vers le programme et action « Fonds d'investissement pour la Culture » afin d'abonder les crédits nécessaires à l'acquisition des réserves du FRAC.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **4,264 M€ (122 % des crédits inscrits au BP)** au titre d'engagements antérieurs. Des transferts ont été opérés d'autres programmes pour permettre ces décaissements.

Action : Construction et aménagement en faveur du livre et de la lecture

Pas d'affectation en 2018, les autorisations de programme de 0,500 M€ affectées fin 2017 ont permis d'accompagner le déploiement des boîtes à livres dans les gares et lieux publics en 2018.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,055 M€**.

Action : Contrats d'aménagement régional - médiathèques - actions territorialisées

Aucune affectation n'a été votée au titre de cette action.

Les crédits ont été intégralement transférés sur la ligne « CAR Aménagement » lors du vote du budget modificatif en mai 2018.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,028 M€** au titre d'engagements antérieurs.

Programme : Fonds d'investissement pour la culture

Action : Fonds d'investissement pour la culture

Une enveloppe totale de **6,127 M€** a été affectée pour :

- L'acquisition des nouvelles réserves du FRAC à Romainville, à hauteur de 5,238 M€,
- Les « aides à la création dans le champ du spectacle vivant » prévues en section d'investissement par la nouvelle délibération n° CR 2017-52 du 09 mars 2017, relative à la nouvelle politique régionale en faveur du spectacle vivant. **5 projets** ont été soutenus pour un montant de 0,185 M€ : la création de Robin Renucci avec Les Tréteaux de France – CDN, « La Guerre des Salamandres » (théâtre), la création de Jean Bellorini et du Théâtre Gérard Philipe - CDN de Saint-Denis, « Un instant » (théâtre), la création de la Cie MidiMinuit, « Les Mille et une nuits » (théâtre), la création de Cantabile, « L'Amour sorcier » (danse et musique), et la création de Philippe Ménard, « Eldorado(s) » (danse),
- Les aides à la librairie indépendante et aux professionnels de la chaîne du livre pour des opérations d'investissement (à hauteur de 0,259 M€). Ont notamment été soutenus 16 projets de création, reprise, déménagement ou rénovation de librairies (huit dans les Hauts-de-Seine, quatre dans le Val-de-Marne, deux à Paris, une dans les Yvelines et une en Seine-Saint-Denis),
- Les aides à l'acquisition, construction ou rénovation de structures itinérantes, notamment le chapiteau et le matériel scénographique de Rue du Cirque (Paris 13), le Tonneau manège de l'association des musiques du Monde d'Aubervilliers (93), un bibliobus à Bobigny (93) et Grand-Paris-Sud (91).

Afin de permettre ce dépassement budgétaire, des transferts ont été opérés sur d'autres programmes et actions.

Les crédits de paiement ont été mobilisés à hauteur de **2,716 M€** correspondant à des engagements votés en 2017 d'une part et au versement de la première avance pour l'acquisition des réserves du FRAC d'autre part.

Action : Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle

En 2018, 102 aides remboursables (contre 71 en 2017 et 63 en 2016) ont été attribuées à des productions cinématographiques et audiovisuelles pour un montant total d'autorisations de programmes affectées de **16,579 M€**, soit un taux d'exécution de 107 %.

Le dépassement budgétaire est compensé par un transfert d'un autre programme.

Au total sur l'année 2018, 344 productions ont sollicité la Région pour une aide financière (187 en cinéma et 157 en télévision) contre 304 en 2017.

Les taux de sélectivité du cinéma (31 %) et de la télévision (30 %) sont en hausse par rapport aux années précédentes.

51 projets cinéma soutenus :

- 36 longs métrages de fiction pour un montant de 11,296 M€
 - 12 longs métrages documentaires pour un montant de 0,635 M€
 - 3 longs métrages d'animation pour un montant de 0,618 M€
- Soit un montant total de 12,549 M€ (76% des sommes affectées au titre du dispositif).

51 projets audiovisuels soutenus :

- 11 œuvres de fiction pour un montant de 1,885 M€,
 - 37 documentaires de création audiovisuels pour un montant de 1,413 M€,
 - 3 séries d'animation pour un montant de 0,732 M€.
- Soit un montant total de 4,030 M€ (24% des sommes affectées au titre du dispositif).

Les crédits de paiement 2018 ont été consommés à hauteur de **11,368 M€**.

Action : Jeux vidéos

A l'issue de l'appel à candidatures de ce nouveau dispositif, **20 projets de création de jeu vidéo ont été déposés** pour l'unique session de l'année 2018, 1 projet a été retiré à la demande du producteur.
9 projets ont été soutenus pour un montant total affecté de 0,631 M€.

Par ailleurs, 0,050 M€ ont également été affectés pour le lancement d'un marché d'accompagnement des entreprises soutenues qui bénéficieront, lorsqu'il s'agit de leur première création ou si elles en font la demande, d'un suivi individualisé sous forme de mentorat au cours de l'année 2019.

Une enveloppe totale de **0,681 M€**, soit un taux d'exécution de 68 %, a été affectée pour la première session de soutien à la création de jeux vidéo.

Cette affectation en toute fin d'année, à l'issue de l'appel à projet, n'a pas permis d'exécuter les crédits de paiement, qui seront reportés en 2019.

313 - Patrimoine

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	4,255	0,407	4,662	4,662	109,56%
	2018	8,070	-2,415	5,655	5,655	70,07%
CP	Rappel 2017	5,215	-	5,215	3,409	65,38%
	2018	6,200	-0,800	5,400	2,942	47,45%

Programme : Développement du patrimoine en région**Action : Aide à l'acquisition d'oeuvres d'art et enrichissement des collections publiques**

Le Fonds Régional d'Aide à l'acquisition des œuvres (FRAM) est abondé à parité entre l'Etat et la Région. Au total, en 2018, ce fonds a octroyé globalement 0,220 M€ d'aides (dont 0,110 M€ par la Région et 0,110 M€ par l'Etat) à 11 musées franciliens afin d'enrichir leur collection (Musée du domaine départemental de Sceaux, Musée Français de la Photographie, Musée des Avelines, Musée français de la carte à jouer...).

Le montant total des autorisations de programmes affectées est de **0,110 M€**.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,093 M€**, correspondant à des engagements antérieurs.

Action : Valorisation du patrimoine

4,440 M€ ont été affectés en autorisations de programme (89 % du disponible).

Le soutien régional a pour objectif de permettre la sauvegarde du patrimoine bâti, d'améliorer les conditions d'accueil et de valoriser les lieux auprès du grand public.

Les dépenses éligibles sont les travaux de rénovation ou de réhabilitation ainsi que les travaux d'aménagement.

- Différents **édifices patrimoniaux protégés au titre des Monuments Historiques, classés ou inscrits**, ont bénéficié du soutien régional. Au total, 42 projets relevant du patrimoine protégé, dont 30 églises, ont été financés par la Région.

La Région est en effet intervenue assez largement en faveur des édifices religieux dont les travaux sont coûteux avec pour maîtres d'ouvrage majoritairement des petites communes. Au titre du fonds incitatif et partenarial dans les communes à faibles ressources, 5 communes du Val d'Oise (Brignancourt, Wy-dit-Joli-Village, Boissy-l'Aillierie, Belloy-en-France, Asnières-sur-Oise), 3 communes de l'Essonne (Sermaise, Ormoy, Saint-Sulpice de Favières) et une commune de Seine-et-Marne (Saint-Germain-Laval) ont pu bénéficier du soutien de la Région pour les travaux de restauration de leur église.

Des édifices religieux plus importants ont également été financés, notamment la Cathédrale de Pontoise

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
31 - Culture					
313 - Patrimoine					
Programme Développement du patrimoine en région	HP313-004	7 870 000,00	5 634 604,72	5 500 000,00	2 902 044,51
Aide à l'acquisition d'oeuvres d'art et enrichissement des collections publiques	13100401	110 000,00	110 000,00	100 000,00	93 388,25
Valorisation du patrimoine	13100402	5 000 000,00	4 558 254,00	4 000 000,00	2 363 324,77
Construction, rénovation et aménagement des musées	13100403	800 000,00	232 881,00	300 000,00	111 466,95
Aide à l'acquisition d'oeuvres d'art pour le fonds régional d'art contemporain et à leur conservation	13100404	310 000,00	305 000,00	200 000,00	264 888,28
Contrats d'aménagement régional - patrimoine - actions territorialisées	13100406	1 000 000,00	348 469,72	500 000,00	
Fonds régional photographique et audiovisuel	13100407	650 000,00	80 000,00	400 000,00	68 976,26
Programme Patrimoine régional à vocation culturelle	HP313-010	200 000,00	20 000,00	700 000,00	39 557,84
Aménagement des propriétés régionales (Villorceaux)	13101003			500 000,00	39 557,84
Orchestre national d'Ile-de-France	13101004	200 000,00	20 000,00	200 000,00	
TOTAL		8 070 000,00	5 654 604,72	6 200 000,00	2 941 602,35
	HP	8 070 000,00	5 654 604,72	6 200 000,00	2 941 602,35

(95), l'église de Fontainebleau (77), l'église de Dourdan (91) et de Sceaux (92).

La Région a poursuivi son engagement auprès de Provins, patrimoine classé par l'Unesco (77) pour la restauration des remparts.

En parallèle, **d'autres typologies de patrimoines ont fait l'objet de campagnes de restauration notamment** les châteaux de Saint-Jean-de-Beauregard (95) et de Vaux-le-Vicomte (77).

La Région est également intervenue pour des patrimoines du XX^{ème} siècle comme ce fût le cas pour la reconstruction de la maison de fer de Poissy (78). De nombreux éléments de patrimoine non religieux ont été soutenus comme la valorisation de la façade de la maison dite de François 1^{er} à Moret-Loing-et-Orvanne (77). La Région s'est aussi engagée auprès du Département du Val-de-Marne pour la restauration de la structure du jardin historique de la roseraie de l'Haÿ-les-Roses (94). Elle a également participé à la poursuite de la restauration et de l'aménagement de la maison du peintre André Derain à Chambourcy (78) ainsi que de celle du château d'eau situé dans le parc de la maison Ferrari à Clamart (92), figurant dans la liste de la mission Bern.

L'ensemble des patrimoines, dans leurs différentes typologies, a été soutenu : du patrimoine religieux au patrimoine contemporain, du patrimoine paysager au patrimoine technique.

- **Différents édifices non protégés ont également été soutenus** dans le cadre de la reconduction du partenariat entre la Région et la Fondation du Patrimoine sur la base d'un euro de la Région pour un euro collecté en financements privés par la Fondation. En 2018, **7 projets** ont ainsi pu être soutenus à hauteur de 0,100 M€. Citons notamment la villa Max à Chelles (77), bel exemple de villégiature francilienne, le pont bat Cheval, patrimoine rural à Flacourt (78), ou encore les vestiges archéologiques du château de Viarmes (95).

- Les deux premières **campagnes de labellisation en faveur du patrimoine non protégé**, ont permis à **57 édifices de bénéficier du label « Patrimoine d'intérêt régional »** permettant de soutenir la restauration du colombier de la ferme de Varâtre à Lieusaint (77) et la restauration du monument aux morts de Rambouillet (78).

- Les projets de restauration de l'orgue pneumatique du Raincy (93) et de l'orgue de l'Eglise Sainte-Geneviève d'Asnières-sur-Seine (92) ont été soutenus à hauteur de 0,043 M€.

Au total ce sont **55 projets** qui ont bénéficié en 2018 de l'aide directe de la Région soit au titre de la restauration du patrimoine mobilier ou immobilier protégé, soit de l'aide au patrimoine labellisé, soit du dispositif de soutien avec la Fondation du Patrimoine.

Les crédits de paiement ont été mobilisés à hauteur de **2,363 M€**, en faveur d'engagements antérieurs.

Action : Construction, rénovation et aménagement des musées

Une enveloppe de **0,233 M€** (30 % des crédits inscrits au BP 2018) a été affectée pour la restauration du musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie, la réhabilitation du musée promenade de Marly-le-Roi & Louveciennes (78) et la refonte de la muséographie du Musée du château de Dourdan (91).

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,111 M€** pour solder des engagements antérieurs.

Action : Aide à l'acquisition d'œuvres d'art pour le fonds régional d'art contemporain et à leur conservation

Le FRAC constitue depuis le début des années 80 une collection d'œuvres d'art contemporain. En 2018, l'association a procédé à des acquisitions d'œuvres réalisées sur différents supports pour un montant total de dotation régionale de **0,305 M€** (100 % des crédits inscrits au BP).

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,265 M€** au titre des acquisitions antérieures.

Action : Contrats d'aménagement régional - patrimoine - actions territorialisées

0,348 M€ ont été affectés pour la réhabilitation de l'Hôtel Dieu à Château-Landon (77), la restauration du presbytère de Marines (95) et de l'église de Maurecourt (78).

Le reliquat non affecté a été transféré sur la ligne « CAR Aménagement » lors du vote du budget modificatif en juillet 2018.

Les crédits de paiement n'ont pas encore été appelés.

Action : Fonds régional photographique et audiovisuel

Une autorisation de programme de **0,080 M€** a été affectée afin d'acquérir une chambre numérique dans le respect des règles de la commande publique. Cet outil performant est en effet indispensable pour garantir la qualité photographique de l'Inventaire du Patrimoine, compétence obligatoire des Régions, notamment pour redresser correctement les élévations des bâtiments imposants tels que les églises, châteaux, théâtres, immeubles, aéroports.

Cet investissement numérique permet aussi de retoucher plus facilement les images et de les archiver de manière dématérialisée.

Les crédits de paiement afférents ont été consommés à hauteur de **0,069 M€**.

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle**Action : Aménagement des propriétés régionales (Villardeaux)**

Compte tenu de la préexistence d'autorisations de programme antérieures et toujours mobilisables, aucune dotation n'était inscrite au budget 2018.

0,039 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Action : Orchestre national d'Ile-de-France

Une affectation de 0,020 M€ a été affectée pour assurer divers travaux d'entretien des locaux de l'ONDIF à Alfortville. Cette enveloppe n'a pas été mobilisée en crédits de paiement.

32 - Sports

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	37,470	0,156	37,626	24,162	64,48%
	2018	46,775	-0,063	46,712	40,508	86,60%
CP	Rappel 2017	66,390	-0,300	66,090	50,574	76,18%
	2018	51,420	-	51,420	36,903	71,77%

Programme : Équipements sportifs d'intérêt régional**Action : Équipements sportifs de niveau régional**

Sur une enveloppe de **4,000 M€**, le total des affectations pour cette action sur 2018 est de **1,189 M€** (AP). A l'aide de ce dispositif, la Région confirme sa volonté d'aménager et de développer des équipements sportifs d'intérêt régional, lors de cet exercice la Région a pu participer au financement des **3** opérations suivantes :

- réalisation de divers travaux pour la ligue de tennis du Val de Marne.
- réalisation de divers travaux pour la ligue de tennis de l'Essonne.
- réalisation du centre technique de la ligue Ile-de-France de Football.

Néanmoins, cette sous-consommation faute de projets d'envergure a permis d'alimenter les dispositifs **Plan Piscines** et **Equipements sportifs de proximité** qui rencontrent un succès croissant pour lutter contre la carence des équipements sportifs sur le territoire francilien.

A l'échéance du 31/12/2018, cette action a affiché une consommation de **3,008 M€** en crédits de paiement (CPI), pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **4,000 M€**.

Les subventions versées (acomptes, avances, soldes) ont essentiellement concerné les opérations suivantes :

- la construction du siège et salles de formation pour le district de football à La Courneuve,
- la création d'une salle régionale d'escalade (bloc) à Massy,
- la création de la Maison du Handball à Créteil,
- la construction d'un centre nautique d'aviron à Avon,
- la réalisation d'un centre technique régional de football dans le Domaine de Morfandé,
- la création d'un site sportif régional de plongée sur le site de Beaumont-sur-Oise.

Action : Équipements sportifs - Vaires Torcy

Sur une enveloppe de **6,000 M€** des affectations à hauteur de **5,460 M€** ont été affectées au profit de l'île de loisirs de Vaires-Torcy, pour la réalisation du programme de développement du site sportif de l'île de Vaires.

Ce montant se décompose comme suit:

- Affectation de **0,060 M€** afin de pouvoir régler à l'entreprise Eiffage, une provision pour l'indemniser du préjudice qu'elle a subi du fait de la résiliation de son marché.

- Affectation de **3,400 M€** en faveur de la SAERP pour la poursuite des travaux:

La reprise des travaux comprend le terrassement pour le canal d'aménée du stade d'eau vive, la réévaluation du coût des prestations intellectuelles en raison des prolongations des délais ainsi que des travaux supplémentaires.

- Affectation de **2,000 M€** pour l'équipement du bassin d'eau plate :

Désormais officiellement site olympique, le bassin d'eau plate se doit de répondre aux exigences liées à

Chapitre 903	Autorisations de programme		Crédits de paiement		
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €	
32 - Sports					
Programme Équipements sportifs d'intérêt régional					
	HP32-001	18 540 000,00	15 190 039,45	16 185 000,00	9 482 929,69
	PJ32-001	6 000 000,00	5 459 494,65	15 000 000,00	9 292 712,51
Équipements sportifs de niveau régional	13200101	4 000 000,00	1 188 579,20	4 000 000,00	3 007 625,06
Équipements sportifs - Vaires Torcy	332001014	6 000 000,00	5 459 494,65	15 000 000,00	9 292 712,51
Achat d'équipements en faveur du handisport	13200102	290 000,00	318 591,00	285 000,00	101 088,27
Plan piscines	13200103	2 400 000,00	3 510 302,85	4 000 000,00	2 152 340,44
CREPS d'Ile-de-france	13200105	1 600 000,00	1 600 000,00	1 400 000,00	369 589,20
Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens	13200106	4 000 000,00	1 353 317,16	2 300 000,00	1 252 435,42
Plan Sport oxygène	13200107	250 000,00		200 000,00	
Equipements sportifs de proximité	13200110	6 000 000,00	7 219 249,24	4 000 000,00	2 599 851,30
Programme Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	HP32-005	3 000 000,00	2 983 653,34	1 000 000,00	1 252 656,99
Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	13200501	3 000 000,00	2 983 653,34	1 000 000,00	1 252 656,99
Programme Participation de la Région aux JOP 2024	HP32-006	19 235 000,00	16 875 000,00	19 235 000,00	16 875 000,00
Participation de la Région au financement des JOP 2024	13200601	19 235 000,00	16 875 000,00	19 235 000,00	16 875 000,00
TOTAL		46 775 000,00	40 508 187,44	51 420 000,00	36 903 299,19
	HP	40 775 000,00	35 048 692,79	36 420 000,00	27 610 586,68
	PJ	6 000 000,00	5 459 494,65	15 000 000,00	9 292 712,51

l'organisation des compétitions internationales. La mise aux normes internationales du bassin d'eau plate comprend notamment, la réalisation de nouvelles lignes d'eau, l'installation de nouveaux système de départ, l'électrification du bassin, l'installation de nouveaux pontons intermédiaires.

Au 31/12/2018, le niveau de consommation de cette action est de **9,293 M€** en crédits de paiement, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **15,000 M€**.

Les versements effectués respectent le calendrier établi par la SAERP et les demandes qu'elle a formulées en fonction de l'avancée des travaux.

Action : Achat d'équipements en faveur du handisport

Sur une enveloppe de **0,290 M€**, le total des affectations pour cette action sur 2018 est de **0,319 M€** (AP), Ce dispositif a permis de participer à l'acquisition de matériel handisport (fauteuils) principalement en faveur du comité Ile-de-France handisport et de la ligue Ile-de-France d'aviron mais également de participer au financement d'achat de véhicules adaptés pour la Fédération Française Handisport et le comité Ile-de-France de sport adapté, pour faciliter le déplacement des sportifs sur les sites d'entraînement et de compétition.

Au 31/12/2018, le niveau de consommation de cette action affiché est de **0,102 M€** en crédits de paiement, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,285 M€**.

Les subventions versées ont principalement bénéficié aux organismes suivants :

- le comité régional Ile-de-France Handisport avec l'achat de fauteuils pour la pratique du Basket, de l'Escrime et du Rugby,
- la ligue Ile-de-France d'aviron avec l'achat de bateaux pour la pratique handisport.

Action : Plan piscines

Sur une enveloppe de **2,400 M€**, le total des affectations pour cette action en 2018 a été de **3,511 M€** (AP), grâce à un transfert depuis l'action équipements sportifs de niveau régional.

Il est à noter que selon les dispositions du nouveau rapport cadre, ce dispositif a permis de participer au financement des **5** opérations suivantes :

- construction ou réhabilitation de la piscine d'Aulnay-sous-Bois,
- construction d'une piscine au sein d'un complexe sportif à Rueil Malmaison,
- construction d'un centre aquatique à Pierrefitte sur Seine,
- réhabilitation de la piscine municipale de Vanves et du Raincy,
- restructuration de la Piscine des Louvrais (communauté de communes de Pontoise).

La refonte de ce dispositif a permis d'accroître le périmètre d'intervention de la Région avec à la fois le financement de réhabilitations simples et de réhabilitations avec extension, mais toujours avec le souci de réduire les carences en équipements sportifs et d'augmenter les créneaux horaires en faveur de tous les publics.

Au 31/12/2018, le niveau de consommation de cette action est de **2 153 M€** en crédits de paiement, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **4,000 M€**.

Les subventions versées (acomptes, avances, soldes) ont essentiellement bénéficié aux opérations suivantes :

- rénovation de la Piscine Alfred Sevestre à Issy-les-Moulineaux;
- réhabilitation avec extension de la piscine Olympique de Saint-Germain-en-Laye;
- réhabilitation avec extension de la piscine communautaire de Rambouillet;
- reconstruction avec extension de la piscine Frot à Meaux;
- construction d'une piscine écologique à Montreuil.

Action : CREPS d'Ile-de-france

Par application de la loi NOTRe, le transfert du patrimoine du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives (CREPS) à la Région est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016.

A partir d'une enveloppe votée à hauteur de **1,600 M€** cette action a bénéficié d'une affectation de **1,600 M€** (AP) afin de permettre de continuer les travaux de rénovation des bâtiments et équipements sportifs ainsi que les mises aux normes dans le domaine de la sécurité et de la mise en œuvre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Ces crédits permettent aussi de poursuivre le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour faire face à la vétusté du patrimoine. Une subvention de 1,1 M€ a été obtenue de la part de l'état en fin d'année 2018 et sera affectée dans le cadre de l'année 2019.

Au 31/12/2018, le niveau de consommation de cette action affiche est de **0,370 M€** en crédits de paiement, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **1,400 M€**.

Cette consommation s'explique principalement par le retard constaté des travaux à effectuer sur les bâtiments d'hébergement.

Action : Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens

A partir d'une enveloppe votée à hauteur de **4,000 M€**, le total des affectations pour un montant de **1,354 M€** a permis à la Région d'intervenir en faveur de **9** équipements sportifs dédiés à la pratique sportive pour les lycéens.

Il s'agit principalement de rénovation, de réhabilitation mais aussi de réalisation d'équipements sportifs mis à disposition des lycées, selon des conditions définies par convention. Ce dispositif renforce aussi le maillage associatif local par la qualité des interventions sollicitées par les collectivités locales.

La nature des travaux correspond par exemple à :

- la création de skate parc,
- la réfection des revêtements au sol,
- la rénovation de gymnases,
- la réhabilitation de pistes de BMX,
- la réhabilitation des éclairages,
- l'extension de complexes sportifs de type COSEC,
- la couverture de courts de tennis,
- la rénovation de pistes d'athlétisme.

Au 31/12/2018, le niveau de consommation de cette action est de **1,253 M€** en crédits de paiement, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **2,300 M€**.

Les subventions versées ont principalement bénéficié aux opérations suivantes :

- construction et rénovation d'un dojo de Judo à Epinay-sur-Seine;
- construction d'un City stade à Lagny-sur-Marne;
- construction d'un gymnase à Villepreux;
- travaux d'amélioration d'un gymnase à Pontault-Combault;
- réhabilitation d'une salle de gymnase à Taverny;
- réfection du revêtement d'un terrain de football à Poissy;
- rénovation d'un terrain synthétique à Rueil Malmaison.

Action : Plan Sport oxygène

Le Plan Sport Oxygène qui a été adopté le 20 septembre 2018 lors du CR 2018-038 représente le 3^{ème} volet de la mise en œuvre des nouvelles ambitions de la Région pour le sport en Ile-de-France avec la mise en place du dispositif suivant en Investissement :

- Plan sport oxygène : soutien à l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant. En particulier, ce dispositif prévoit le doublement du plafond de la subvention pour une commune qui n'aurait aucun équipement sportif.

Cette action pour laquelle l'enveloppe votée était d'un montant de **0,250 M€** n'a pas fait l'objet d'affectation de crédit en raison de l'adoption tardive du rapport cadre au 2^{ème} semestre.

Action : Equipements sportifs de proximité

Sur une enveloppe de **6,000 M€**, le total des affectations pour cette action en 2018 a été de **7,220 M€** (AP) grâce à un transfert depuis l'action construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens.

Dans le cadre d'un projet d'investissement soutenu par la Région, il est demandé au bénéficiaire d'installer un club résident, d'y développer la pratique féminine et si possible des personnes en situation de handicap.

En décembre 2017, l'exécutif régional, soutenu dans cette démarche par tous les groupes politiques de la majorité et de l'opposition, a décidé d'un moratoire sur le financement des « **Terrains synthétiques de grands jeux** » en raison des incertitudes sur les risques sanitaires et environnementaux.

A la suite de la publication du rapport de l'ANSES en septembre 2018 rassurant, compilant des différentes études existantes, la Région a décidé de mettre en place un groupe de travail composé de conseillers régionaux choisis par leur groupes respectifs pour auditionner les différentes parties prenantes (fabricants de terrains synthétiques, entreprise de collecte de pneus, laboratoire dédié aux surfaces et équipements sportifs, association de défense de l'environnement) et prendre les dispositions qui s'imposent.

Ces différentes auditions ont permis de lever le moratoire en proposant aux porteurs de projet de mettre en place des dispositions visant à protéger les pratiquants sportifs. Le règlement d'intervention du dispositif a été modifié dans ce sens, permettant ainsi des affectations au bénéfice d'une quinzaine de collectivités.

Pour ce dispositif, les affectations ont représenté un total de **2,321 M€**, soit le financement de **39** équipements sportifs.

- Le dispositif des « **Equipements sportifs de proximité** », a rencontré à nouveau un vif succès auprès des collectivités locales. En effet, son principal intérêt repose sur la diversité des interventions avec par exemple :

- la réalisation de parcours de santé,
- la création de zones sportives en libre accès,
- l'implantation d'une carrière équestre,
- la rénovation et la couverture de terrains de tennis,
- la réhabilitation de vestiaires,
- la rénovation et la construction de gymnases,
- l'éclairage de courts de tennis,
- la construction d'un mur d'escalade,
- la création d'un fitness Park,
- la rénovation de pistes d'athlétisme, etc.

Pour ce dispositif, les affectations ont représenté un total de **4,900 M€**, soit le financement de **174** équipements sportifs.

Au 31/12/2018, le niveau de consommation de cette action affiche est de **2,600 M€** en crédits de paiement, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **4,000 M€**.

Malgré le versement de **63** subventions (avances, acomptes ou demandes de solde), cette consommation s'explique à la fois par le manque de demandes formulées par les bénéficiaires en raison

de l'avancée des travaux, ainsi que par la mise en place (1^{ère} année) des nouvelles procédures comptables pour le versement des subventions votées.

Programme : Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées

Action : Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées

Ce dispositif qui est mis en œuvre depuis le 1er janvier 2017, consiste à soutenir les communes, EPCI et EPT en remplacement des anciens contrats régionaux territoriaux. Ce nouveau contrat, à vocation intégratrice, porte l'enjeu de territorialisation de l'action régionale avec l'objectif d'être plus souple, rapide et efficace.

Cette année sur une enveloppe de **3,000 M€**, ce contrat a fait l'objet de **2,984 M€** d'affectations avec notamment le financement des opérations suivantes :

- la construction d'un club-house de football à Saint-Germain-lès-Corbeil,
- la réalisation d'une piste d'athlétisme à Sucy-en-Brie,
- la réalisation de terrains de tennis, padel et club-house à Morainvilliers,
- la construction d'un gymnase à Vaux-sur-Seine,
- l'aménagement du pôle sportif de Gonesse.

Au 31/12/2018, le niveau de consommation de cette action est de **1,253 M€** en crédits de paiement, pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **1,000 M€**.

Les subventions versées (acomptes, avances, soldes) ont principalement bénéficié aux opérations suivantes :

- construction et aménagement d'un Club House à Chatou,
- construction et réhabilitation de courts de tennis à Chatou,
- réfection et couverture de 2 courts de tennis à Viroflay,
- réhabilitation du Club-House des courts de tennis de Viroflay,
- construction d'un gymnase à Vaux-sur-Seine,
- extension des vestiaires du stade du Moulin à Marcoussis.

Cette consommation s'explique par le fait qu'en 2017 aucune demande de versement de subvention n'avait été formulée sur les affectations de la même année.

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Conformément aux engagements de la Région votés lors de la Commission permanente du 17 octobre 2018 (CP 2019-471), **16,875 M€** ont été affectés sur l'exercice 2018 dans le cadre de la réalisation des missions de la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques) qui a été créée par le décret n° 2017-1764 du 27 décembre 2017.

A l'échéance du 31/12/2018 et pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **19,235 M€**, cette action a une consommation de **16,875 M€** en crédits de paiement (CPI), en respect de la convention passée entre la Région et la SOLIDEO qui prévoit une subvention annuelle de **16,875 M€** à partir de 2018 jusqu'à 2025 inclus.

33 - Loisirs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	7,730	-1,571	6,159	5,092	65,87%
	2018	7,730	-0,133	7,597	7,536	97,49%
CP	Rappel 2017	11,470	-	11,470	6,530	56,93%
	2018	7,680	-0,354	7,326	6,661	86,74%

Programme : Investissements dans les îles de loisirs

Ce programme permet le financement des investissements réalisés dans les îles de loisirs administrées par un syndicat mixte, conformément aux statuts et compte tenu de l'absence de fonds propres de ces dernières, mais permet également le financement de dépenses directes en maîtrise d'ouvrage (exemple : travaux de maintenance sur les îles de loisirs de Vaires-Torcy et de la Corniche des Forts).

Cette ligne a été dotée en autorisations de programme de 7,730 M€ en 2018. A l'issue de la commission permanente de novembre 2018, **7,536 M€** ont été mobilisés en faveur des îles de loisirs, soit près de 97,5 % du budget voté.

6,661 M€ ont été consommés en crédits de paiements soit 86,74 % du budget 2018 voté.

Ce taux de consommation est en augmentation de 30 points par rapport à 2017. Il reflète une montée en régime de la réalisation des opérations votées depuis 2016. Il s'accompagne d'une priorisation plus forte sur les actions relatives à la sécurité, à l'accessibilité et à la mise en conformité du patrimoine.

Les principaux appels de fonds correspondent :

- à la poursuite de l'ensemble des opérations sur les îles de loisirs administrées par un syndicat mixte et notamment au solde d'opérations sur les autorisations de programme antérieures et au démarrage d'opérations financées en 2018,
- à des avances sur les opérations votées lors des commissions permanentes de 2018,
- aux marchés de travaux des îles de loisirs de Vaires-Torcy et de la Corniche des Forts, sous maîtrise d'ouvrage régionale, liés notamment aux travaux de maintenance et d'amélioration des équipements existants,
- à l'achèvement des travaux liés au marché de signalétique.

Action : Acquisitions foncières

L'année 2018 a été marquée par l'affectation de **plus de 1 M€** pour finaliser l'acquisition des terrains de la Corniche des Forts. Cette affectation a été possible par un transfert depuis l'action Aménagements.

Un montant de 0,022 M€ a été versé en crédit de paiement correspondant à des acquisitions finalisées en 2017.

Action : Aménagements

Sur cette action, ont été mobilisés **6,112 M€** soit plus de 87 % du budget 2018 voté.

S'agissant des îles de loisirs avec syndicat mixte, les projets financés ont concerné en particulier les opérations suivantes :

- la création d'aires de jeux d'eau aquatiques à Jablines-Annet et Cergy-Pontoise (494 K€);
- un programme de remise à niveau des équipements à Etampes (575 K€) ;
- une première phase de restructuration des plages et de la piscine à Créteil (963 K€) ;
- l'achèvement du programme de mise en place de la signalétique régionale sur l'ensemble des îles de loisirs (429 K€).

La consommation des crédits de paiement sur cette action s'élève à **6,192 M€** (40 % correspondant à des affectations de 2018), soit plus de 88 % du budget voté.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
33 - Loisirs					
Programme Investissements dans les Iles de loisirs	HP33-001	7 730 000,00	7 536 072,81	7 680 000,00	6 661 253,02
Acquisitions foncières	13300101	50 000,00	1 007 177,00	50 000,00	21 950,00
Aménagements	13300102	7 000 000,00	6 112 395,81	7 000 000,00	6 192 322,29
Équipements des Iles de loisirs	13300103	30 000,00		30 000,00	4 425,40
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	13300104	400 000,00	316 500,00	350 000,00	190 064,82
Fonds d'urgence Iles de loisirs	13300105	250 000,00	100 000,00	250 000,00	252 490,51
TOTAL		7 730 000,00	7 536 072,81	7 680 000,00	6 661 253,02
	HP	7 730 000,00	7 536 072,81	7 680 000,00	6 661 253,02

Action : Équipements des Iles de loisirs

L'année 2018 n'ayant présenté aucun besoin d'équipement pour les Île de loisirs de Vaires-Torcy et de la Corniche des Forts, aucune affectation n'a été réalisée.

Compte tenu de cette absence d'affectation, la consommation des crédits de paiement sur cette action s'élève à **0,004M€**.

Action : Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap

La consommation de cette ligne budgétaire a été réalisée dans le cadre de la troisième année de mise en œuvre des Agendas d'accessibilité programmés (AD'AP) dont les dossiers ont été déposés en Préfecture en septembre 2015, conformément à la loi de 2005 et à l'**ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014**.

Un montant de **0,317 M€** a été affecté en 2018 sur des opérations de mise en accessibilité concernant les îles de loisirs de Saint Quentin en Yvelines, Port aux Cerises, Bois le Roi et Vaires-Torcy.

La consommation des crédits de paiement sur cette action s'élève à **0,190 M€**, soit plus de 54 % du budget voté. Elle correspond à des règlements de dossiers affectés en 2017 ou antérieurement).

Action : Fonds d'urgence Iles de loisirs

Une enveloppe prévisionnelle de **0,100 M€** a été votée afin de répondre rapidement à des situations d'urgence de nature à interrompre le service aux usagers. Ce dispositif a été activé une dizaine de fois pour la réalisation de travaux d'urgence.

La consommation des crédits de paiement sur cette action s'élève à **0,252 M€** pour des dossiers affectés en 2017 ou antérieurement.

37 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	1,400	1,048	2,448	2,448	174,85%
	2018	1,500	0,133	1,633	1,633	108,88%
CP	Rappel 2017	0,600	0,300	0,900	0,879	146,54%
	2018	1,500	0,354	1,854	1,853	123,56%

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales**Action : Sécurité des Iles de loisirs**

0,700 M€ ont été consommés en crédits de paiement afin d'honorer des engagements de 2013, 2014 et 2015 dans les Îles de loisirs de Cergy Pontoise, Port aux Cerises et Saint Quentin en Yvelines sur cette action.

Action : Sécurisation des Iles de loisirs

Le budget alloué à la sécurisation des îles de loisirs a été affecté à hauteur de **1,633 M€**, soit 108,8 % de ceux inscrits, ce qui permis de :

- poursuivre le programme de sécurisation et de vidéo surveillance pour les sites de Bois le Roi, Buthiers, Jablines-Annet, Vaires-Torcy, Créteil, Val de Seine, Saint Quentin en Yvelines, Etampes, Port aux Cerises et la Corniche des Forts ;
- renforcer les clôtures et les contrôles d'accès sur Cergy-Pontoise, Vaires-Torcy et Jablines – Annet ;
- permettre la mise en place d'un drone à Cergy –Pontoise et de système de communication sécurisé à Boucles de Seine ;
- renforcer la brigade équestre de Bois le Roi.

Chapitre 903		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
37 - Sécurité					
Programme Sécurité dans les propriétés régionales	HP37-001	1 500 000,00	1 633 239,00	1 500 000,00	1 853 343,07
Sécurité des Iles de loisirs	13700101				700 387,95
Sécurisation des Iles de loisirs	13700103	1 500 000,00	1 633 239,00	1 500 000,00	1 152 955,12
TOTAL		1 500 000,00	1 633 239,00	1 500 000,00	1 853 343,07
	HP	1 500 000,00	1 633 239,00	1 500 000,00	1 853 343,07

En matière de crédits de paiement, la consommation s'est élevée à près de **1,853 M€**. Cette consommation résulte par le transfert de crédits opéré depuis le budget consacré à l'aménagement des îles de loisirs.

CHAPITRE 904 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	15,450	-0,905	14,545	10,858	70,28%
	2018	15,950	-1,104	14,846	14,332	89,85%
CP	Rappel 2017	30,300	-	30,300	11,988	39,57%
	2018	29,000	-	29,000	28,898	99,65%

41 - Santé

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	3,750	-	3,750	3,250	86,67%
	2018	4,250	0,659	4,909	4,909	115,50%
CP	Rappel 2017	3,850	-	3,850	2,478	64,36%
	2018	3,995	0,450	4,445	4,370	109,39%

Programme : Accès aux soins des publics spécifiques

Action : Accès aux soins des publics spécifiques

La consommation en crédits de paiement s'établit à **0,284 M€** au titre des engagements antérieurs.

Programme : Renforcement de l'offre de soins

Action : Fonds régional de résorption des déserts médicaux

L'ensemble des actions entreprises par la Région Ile-de-France depuis trois ans confirme l'importance qu'attache l'exécutif régional à la résorption des déserts médicaux et à l'amélioration de l'offre de soins sur les territoires. L'adoption de la délibération « Région Solidaire » en juillet 2018 a permis d'élargir les périmètres d'intervention, simplifier et alléger les démarches en faveur des professionnels de santé.

Le taux de consommation de la ligne budgétaire « Fond régional de résorption des déserts médicaux » est de 114 % de consommation en 2018, soit un total d'affectation de **4,549 M€**. Des transferts de 0,240 M€ depuis l'action « Établissements et services pour femmes en difficulté » 14200301 du programme HP 42 - 003 « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire » et de 0,309 M€ depuis l'action « Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap » 14200403 du programme HP 42 - 004 « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », code fonctionnel 42 « Action sociale » du chapitre 904 « Santé et action sociale » ont rendu possible le supplément d'affectation par rapport au montant voté au budget 2018.

Afin de s'adapter aux nouveaux modes d'exercice et dans le souci de renforcer la politique de soutien aux jeunes professionnels, la Région s'attache tout particulièrement à soutenir la création de nouvelles structures collectives de soins telles que les maisons de santé pluri-professionnelles et les centres de santé. La seule création de ces nouvelles structures de soins représente plus de 5 M€ investis par la Région depuis le début de la mandature.

Sur la seule année 2018, sur l'ensemble du territoire francilien, la Région a financé la création de vingt-deux structures d'exercice collectif pour un montant de 3,536 M€ et a favorisé l'installation de seize professionnels de santé.

Chapitre 904	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
41 : Santé	4 250 000,00	4 908 684,99	3 995 000,00	4 370 164,82
42 : Action sociale	11 700 000,00	9 422 968,43	25 005 000,00	24 528 277,97
TOTAL	15 950 000,00	14 331 653,42	29 000 000,00	28 898 442,79
HP	15 950 000,00	14 331 653,42	29 000 000,00	28 793 780,96
PJ				104 661,83

Chapitre 904	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
41 - Santé				
Programme Accès aux soins des publics spécifiques HP41-001			95 000,00	284 329,27
Accès aux soins des publics spécifiques 14100101			95 000,00	284 329,27
Programme Renforcement de l'offre de soins HP41-002	4 000 000,00	4 548 825,47	3 700 000,00	3 989 587,55
Fonds régional de résorption des déserts médicaux 14100203	4 000 000,00	4 548 825,47	3 700 000,00	3 989 587,55
Programme Soutien aux centres d'IVG HP41-008	250 000,00	359 859,52	200 000,00	96 248,00
Equipement d'Unité fonctionnelle d'IVG 14100801	250 000,00	359 859,52	150 000,00	42 400,00
Participation à l'achat d'échographes 14100802			50 000,00	53 848,00
TOTAL	4 250 000,00	4 908 684,99	3 995 000,00	4 370 164,82
HP	4 250 000,00	4 908 684,99	3 995 000,00	4 370 164,82

3,990 M€ ont été mandatés, soit un taux d'exécution de 108 % en crédits de paiement. 92 % des mandatements ont concerné des projets antérieurs à 2018, et près de 40 % des projets antérieurs à 2016. Il y a eu un effet de rattrapage lié au faible taux d'exécution en crédits de paiement en 2017 (62 %). Un transfert de 0,450 M€ a été nécessaire à partir de l'action « Actions d'innovation sociale » 14200311, du programme HP 42- 003 « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », code fonctionnel 42 « Action sociale » du chapitre 904 « Santé et action sociale ».

Programme : Soutien aux centres d'IVG

Action : Equipement d'Unité fonctionnelle d'IVG

La Région s'est mobilisée en 2018 afin de rappeler que les femmes et les enjeux qui les touchent constituent une priorité affirmée de la Région depuis plus de deux ans. Un courrier adressé à ce sujet aux principaux acteurs franciliens du secteur de la planification-contraception-IVG a été envoyé en avril 2018 par la Vice-présidente chargée des solidarités, de la santé et de la famille, courrier réaffirmant le soutien régional aux structures de type unités fonctionnelles ou centres dédiés.

Par ailleurs, une modification de l'article 22 de la délibération n°CR 03-12 du 27 septembre 2012, qui porte le taux de participation régionale à hauteur de 80 % de la dépense subventionnable pour tous les opérateurs (contre 50 % auparavant pour les communes et EPCI), amplifie le soutien proposé.

Le taux de consommation de cette action s'est nettement accru avec un total d'affectation de **0,360 M€** en 2018, +0,110 M€ par rapport aux crédits ouverts au BP. Ce complément d'affectation a été rendu possible par un transfert depuis l'action « Établissements et services pour femmes en difficultés » 14200301 du programme HP 42 - 003 « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire » code fonctionnel 42 « Action sociale » du chapitre 904 « Santé et action sociale ».

La Région a financé l'acquisition de neuf échographes en 2018, par exemple à Montrouge (92) ou Goussainville (95).

En crédits de paiement, le taux d'exécution est faible sur l'action en 2018 (**0,042 M€** pour une enveloppe votée à 0,150 M€), faisant suite à une année 2017 qui avait mobilisé près de 200 % des crédits votés au budget.

Action : Participation à l'achat d'échographes

La consommation en crédits de paiement s'établit à **0,054 M€**.

42 - Action sociale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	11,700	-0,905	10,795	7,608	65,02%
	2018	11,700	-1,763	9,937	9,423	80,54%
CP	Rappel 2017	26,450	-	26,450	9,511	35,96%
	2018	25,005	-0,450	24,555	24,528	98,09%

Programme : Dispositif en faveur de la petite enfance

Action : Structures de garde collective pour les jeunes enfants

L'adoption de la délibération « Région Solidaire » en juillet 2018 a réaffirmé le positionnement de la Région comme un acteur engagé, actif et solidaire des familles franciliennes et protecteur de la petite enfance. Une nouvelle politique régionale en matière de petite enfance a été ainsi adoptée. Celle-ci vise à soutenir des projets en investissement permettant le développement de modes de garde alternatifs et innovants.

Cette année, cette ligne a été mobilisée à hauteur de **0,156 M€**, afin de financer deux opérations, l'une au bénéfice de l'association Enfant présent, permettant la réalisation de travaux d'aménagement et de rafraîchissement dans trois crèches à Paris et l'autre au bénéfice de l'association Croix Rouge Française, pour la création d'un espace Parents-bébés sur roues en Seine-Saint-Denis.

Cette ligne n'a pas été dotée en autorisations de programme en 2018, mais un transfert de crédits depuis l'action « Établissements et services pour femmes en difficulté » a permis la réalisation de ces deux opérations.

0,196 M€ ont été consommés en crédits de paiement pour des projets affectés en 2013 et 2014, soit 50 % de plus que les crédits initialement votés au budget.

Action : Contrats d'aménagement régional - Soutien à la petite enfance - Actions territorialisées

A vocation intégratrice, ce contrat qui se substitue aux anciens contrats régionaux territoriaux, porte l'enjeu de territorialisation de l'action régionale avec l'objectif d'être plus souple, rapide et efficace. La Région soutient ainsi les communes, EPCI et EPT dans leurs investissements locaux relevant de différentes politiques sectorielles, et ce de manière coordonnée.

Pour les projets relevant de l'action sociale soutien à la petite enfance, **0,088 M€** ont été affectés pour le soutien à une opération de réaménagement/extension d'un lieu d'accueil enfants/parents à la commune de Le Mesnil-Saint-Denis, correspondant à un taux d'affectation de 18 % par rapport au BP 2018. Les reliquats non affectés ont été transférés sur la ligne CAR "aménagement".

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,325 M€** soit 0,100 M€ de plus que les crédits votés au budget, correspondant au paiement d'un projet de multi accueil pour la commune de Boussy Saint Antoine affecté en 2017.

Programme : Dispositif en faveur des personnes âgées

Action : Soutien à domicile des personnes âgées

En 2018, la consommation en crédits de paiement s'établit à **0,250 M€** au titre des engagements passés.

Action : Structures d'hébergement non médicalisées

En crédits de paiement, **0,150 M€** ont été mandatés pour couvrir les engagements antérieurs.

Chapitre 904		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
42 - Action sociale					
Programme Dispositif en faveur de la petite enfance	HP42-001	500 000,00	244 303,00	355 000,00	520 819,10
Structures de garde collective pour les jeunes enfants	14200101		156 000,00	130 000,00	195 819,10
Contrats d'aménagement régional - Soutien à la petite enfance - Actions territorialisées	14200103	500 000,00	88 303,00	225 000,00	325 000,00
Programme Dispositif en faveur des personnes âgées	HP42-002	400 000,00	1 862 500,00	4 500 000,00	4 506 804,47
Soutien à domicile des personnes âgées	14200201			300 000,00	250 212,47
Structures d'hébergement non médicalisées	14200202			200 000,00	150 347,08
Aide aux structures spécialisées de prise en charge des malades d'Alzheimer	14200203	400 000,00	1 862 500,00	4 000 000,00	4 106 244,92
Programme Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	HP42-003	4 300 000,00	3 548 988,20	7 600 000,00	7 351 274,97
Établissements et services pour femmes en difficulté	14200301	2 800 000,00	1 223 693,20	2 500 000,00	1 657 837,15
Centres d'accueil et d'hébergement pour personnes sans abri	14200302			3 400 000,00	4 535 586,93
Gens du voyage	14200303				177 292,39
Aide à la résorption des bidonvilles	14200305				4 498,81
Plan d'urgence pour l'accueil et l'hébergement des réfugiés	14200310				273 810,67
Actions d'innovation sociale	14200311	1 500 000,00	2 325 295,00	1 700 000,00	702 249,02
Programme Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	HP42-004	6 500 000,00	3 767 177,23	12 550 000,00	12 044 717,60
	PJ42-004				104 661,83
Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap	14200401	2 500 000,00	876 350,00	4 300 000,00	3 477 708,67
Aide à l'équipement de structures spécialisées de proximité d'accueil de personnes en situation de handicap	14200402	500 000,00	698 171,00	5 300 000,00	6 694 658,28
Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap	342004022				104 661,83
Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap	14200403	2 500 000,00	1 885 376,00	2 400 000,00	1 872 350,65
Contrats d'aménagement régional - Dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap - Actions territorialisées	14200404	1 000 000,00	307 280,23	550 000,00	
TOTAL		11 700 000,00	9 422 968,43	25 005 000,00	24 528 277,97
	HP	11 700 000,00	9 422 968,43	25 005 000,00	24 423 616,14
	PJ				104 661,83

Action : Aide aux structures spécialisées de prise en charge des malades d'Alzheimer

En 2018, **1,863 M€** ont été affectés sur ce dispositif, dont 1,860 M€ pour un projet innovant à destination de l'EHPAD du Parc à Fontenay aux Roses. Un transfert de 1,426 M€ depuis l'action « Établissement et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap » 14200401 et un transfert de 0,037 M€ depuis l'action « Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap » 14200403 ont rendu possible le soutien de ce projet particulièrement performant dans le domaine de la gestion de l'énergie.

Un montant de **4,106 M€**, soit 103 % du BP 2018, a été consommé en crédits de paiement pour cette action en 2018. Le taux d'exécution ayant été très faible en 2017 (9 %), il est à noter un effet de rattrapage.

Programme : Dispositif en faveur des personnes en situation précaire**Action : Établissements et services pour femmes en difficulté**

Des moyens importants ont été mobilisés pour financer la construction de centres d'accueil de jour et de centres d'hébergement pour aider les Franciliennes les plus en difficulté.

Cette action a été mobilisée à hauteur de **1,224 M€** permettant le financement de neuf opérations (quatre centres d'hébergement et cinq accueils de jour), soit un taux d'affectation de 44 % par rapport au BP 2018.

Le soutien aux femmes en difficulté a été une priorité affirmée de la Région en 2018, néanmoins l'état de consommation de la ligne est dû à la variation annuelle des projets : s'agissant d'investissement, ceux-ci nécessitent souvent une longue période de préparation, notamment pour réunir les cofinancements et obtenir les autorisations requises (notamment les permis de construire mais aussi, et surtout, les accords de l'Etat pour l'ouverture des places et pour le financement du fonctionnement de l'établissement d'hébergement ou de l'accueil de jour).

La mobilisation modérée de cette ligne a permis d'abonder via des transferts de crédits d'autres actions, notamment l'action « Actions Innovations sociale » et « Structures de garde collective pour les jeunes enfants », pour permettre le financement de diverses opérations en faveur des plus démunis.

1,658 M€ ont été consommés en crédits de paiement, soit 66 % des crédits votés au budget, correspondant essentiellement à des projets affectés précédemment (la moitié pour des projets affectés en 2017).

Action : Centres d'accueil et d'hébergement pour personnes sans abri

4,536 M€ ont été consommés en crédits de paiement pour honorer des engagements des années précédentes, soit une surconsommation de 33 % correspondant à des retards générés en 2017.

Action : Gens du voyage

0,177 M€ ont été mobilisés sur cette action en crédits de paiement au titre d'engagements antérieurs à 2018.

Action : Aide à la résorption des bidonvilles

0,005 M€ ont été consommés en crédits de paiement pour solder un dossier affecté en 2012.

Action : Plan d'urgence pour l'accueil et l'hébergement des réfugiés

Une consommation de **0,274 M€** en crédits de paiement a permis de solder des dossiers affectés en 2015, en particulier 0,102 M€ pour l'association Aurore sur huit sites d'accueil de réfugiés.

Action : Actions d'innovation sociale

La solidarité s'inscrit au cœur de la démarche Région solidaire. L'innovation au bénéfice des plus fragiles est un axe fort de la politique régionale.

Dans ce cadre, dix-sept opérations ont été votées en 2018, représentant **2,325 M€** d'autorisations de programme, soit un taux d'affectation de 155 % par rapport au BP 2018. Cette consommation a nécessité un transfert à partir de l'action « Établissements et services pour femmes en difficulté » 14200301.

Socialement innovants, les projets soutenus relèvent de plusieurs thématiques (aide alimentaire, insertion professionnelle, hébergement, santé, accueil de jour, etc.).

A titre d'exemple, l'association Secours catholique a bénéficié d'un soutien pour la création d'une épicerie coopérative solidaire sur la ville d'Antony. L'association Aurore a reçu un financement pour son projet d'équipement en restauration collective du site des Grands Voisins et l'association SAFE a bénéficié d'une aide afin de favoriser la réduction des risques de contamination par le VIH et le VHC chez les usagers de drogues d'Ile-de-France.

0,702 M€ ont été consommés en crédits de paiement, soit 41 % des crédits votés au budget. Cette consommation correspond pour un tiers environ à des projets affectés en 2018.

Programme : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap

Action : Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

Ce soutien régional est destiné à la création ou à la restructuration des services et établissements médico-sociaux pour enfants et adolescents. Depuis le vote du rapport « Région Île-de-France, Région solidaire » le 3 juillet 2018, un nouveau règlement d'intervention cible les projets d'investissement en lien avec des projets d'établissements véritablement innovants sans considération d'âge du public accueilli. Ce nouveau règlement d'intervention autorise également l'acquisition de matériel dans le cadre d'un projet innovant ou de recherche permettant d'apporter aux individus de nouvelles approches et de bénéficier ainsi des prises en charge de pointe.

En 2018, **0,876 M€** ont été affectés sur ce dispositif pour sept opérations au bénéfice de 249 enfants et adolescents en situation de handicap.

Un montant de **3,478 M€**, soit 81 % du BP 2018, a été consommé en crédits de paiement pour cette action en 2018.

Action : Aide à l'équipement de structures spécialisées de proximité d'accueil de personnes en situation de handicap

Le soutien régional aux structures d'accueil et d'hébergement médico-social porte sur l'équipement matériel de ces structures et sur l'acquisition de véhicules de service à carburant propre (hybride, électrique, GPL, GNV) et/ou de véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite, dans la limite de deux véhicules par structures porteuses. Depuis le vote du rapport « Région Île-de-France, Région solidaire » le 3 juillet 2018, le nouveau règlement d'intervention permet d'étendre la liste des bénéficiaires potentiels.

En 2018, **0,698 M€** ont été affectés sur ce dispositif pour douze structures, pour l'achat de matériel et de sept véhicules, au bénéfice de 361 adultes en situation de handicap. Le taux de consommation s'élève à 140 % et a nécessité un transfert de 0,198 M€ à partir de l'action « Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap ».

Un montant de **6,695 M€**, soit 126 % du BP 2018, a été consommé en crédits de paiement pour cette action en 2018. 90 % de ces consommations concernent des projets affectés en 2015 ou antérieurement. Le mandatement important sur cette ligne correspond à un effet de rattrapage, l'exécution en 2017 ayant été faible (34 % des crédits votés au BP 2017).

Action : Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

Un montant de **0,105 M€** a été consommé en crédits de paiement pour cette action en 2018, pour solder des projets affectés en 2013.

Action : Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Le soutien aux huit Maisons départementales des personnes en situation de handicap (MDPH) d'Île-de-France permet de contribuer au financement des adaptations au handicap de logements privés ainsi qu'aux acquisitions d'aides techniques et d'appareillages au bénéfice de 1 834 personnes sur la période de septembre 2017 à août 2018.

En 2018, **1,885 M€** ont été affectés sur ce dispositif.

Un montant de **1,872 M€**, soit 78 % du BP 2018, a été consommé en crédits de paiement pour cette action en 2018.

Action : Contrats d'aménagement régional - Dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap - Actions territorialisées

En 2018, **0,307 M€** ont été affectés pour deux projets de mise en accessibilité de bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite.

Il n'y a eu aucune consommation en crédits de paiement pour cette action en 2018.

CHAPITRE 905 - AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	191,310	12,309	203,619	184,102	96,23%
	2018	186,910	18,336	205,246	190,786	102,07%
CP	Rappel 2017	245,200	-	245,200	217,733	88,80%
	2018	220,350	-	220,350	212,620	96,49%

50 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	4,051	4,051	4,051	-
CP	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	4,051	4,051	3,814	-

Programme : Fonds de solidarité relatif aux équipements mobiliers incendiés des CT franciliennes

Par délibération n° CR 2018-012 du 31 mai 2018 portant approbation du budget supplémentaire de la Région pour 2018, les crédits du chapitre 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 50 « Services communs », programme HP 50-003 « Fonds de solidarité relatif aux équipements mobiliers incendiés des collectivités territoriales franciliennes », action 15000301 « Fonds de solidarité relatif aux équipements publics immobiliers incendiés des collectivités territoriales franciliennes » ont été abondés à hauteur de 4,051 M€ en autorisations de programme.

Cet abondement répond à la volonté de l'exécutif de proposer la transformation de ces avances en subventions afin de ne pas pénaliser les communes et intercommunalités concernées.

Les opérations concernées ayant été réalisées, les avances ou parties d'avances perçues étaient transformables en subventions.

Action : Fonds de solidarité relatifs aux équipements publics immobiliers incendiés des CT franciliennes

Lors de la séance de la commission permanente de novembre 2018, les transformations d'avances en subventions ont représenté **4,051 M€**.

En matière de crédits de paiement la consommation s'élève à **3,814 M€**. Un virement de crédits a été

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
50 : Services communs		4 050 541,77		3 814 475,77
51 : Politique de la ville	20 000 000,00	1 993 457,21	26 000 000,00	30 952 578,38
52 : Agglomérations et villes moyennes	65 700 000,00	77 816 929,48	73 400 000,00	57 849 457,52
53 : Espace rural et autres espaces de développement	15 000 000,00	17 942 711,13	15 000 000,00	8 625 637,92
54 : Habitat - Logement	63 800 000,00	69 246 690,80	85 000 000,00	95 391 364,56
56 : Technologies de l'information et de la communication	11 000 000,00	10 909 717,41	13 250 000,00	9 164 738,13
57 : Sécurité	11 410 000,00	8 825 790,76	7 700 000,00	6 822 188,19
TOTAL	186 910 000,00	190 785 838,56	220 350 000,00	212 620 440,47
HP	135 210 000,00	154 076 617,37	171 350 000,00	175 693 705,04
PJ			20 000 000,00	22 785 219,40
CP				134 600,00
PR	51 700 000,00	36 709 221,19	29 000 000,00	14 006 916,03

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
50 - Services communs				
Programme Fonds de solidarité relatif aux équipements mobiliers incendiés des CT franciliennes	HP50-003	4 050 541,77		3 814 475,77
Fonds de solidarité relatifs aux équipements publics immobiliers incendiés des CT franciliennes	15000301	4 050 541,77		3 814 475,77
TOTAL		4 050 541,77		3 814 475,77
	HP	4 050 541,77		3 814 475,77

opéré à partir de l'action « Cent quartiers innovants et écologiques » 452001076 du programme PR 52-001 « Territoires stratégiques », code fonctionnel 52 « Agglomérations et villes moyennes », du chapitre 905 « Aménagement des territoires ».

51 - Politique de la ville

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	15,000	-	15,000	4,614	30,76%
	2018	20,000	-6,247	13,753	1,993	9,97%
CP	Rappel 2017	40,000	-1,150	38,850	32,761	81,90%
	2018	26,000	5,000	31,000	30,953	119,05%

Programme : Requalification urbaine: actions contractualisées

En 2018, les autorisations de programme affectées en faveur de la rénovation urbaine ont représenté moins de 10 % des moyens votés au budget, soit **1,993 M€**.

Cette consommation s'explique par le retard pris dans le déploiement du NPNRU, compte tenu du bouclage tardif de son financement par les partenaires (Etat, Action Logement, organismes HLM, Caisse des dépôts et consignations), et du processus d'élaboration/validation des projets qui devraient aboutir dans le courant de l'année 2019 pour l'essentiel des sites.

En revanche, en crédits de paiement, les aides votées antérieurement en faveur du PNRU notamment, ont nécessité d'abonder de 5,000 M€ supplémentaires la dotation initiale de 26,000 M€ votée au budget à partir de l'action « Contrat d'aménagement régional » 15200205 du programme HP 52-002 « Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial) », code fonctionnel 52 « Agglomérations et villes moyennes », du chapitre 905 « Aménagement des territoires ».

Action : Sites en prévention

Le dispositif éteint en faveur des sites en prévention (CUCS) a donné lieu à versement de crédits de paiement à hauteur de **1,923 M€** au titre des engagements passés.

Action : Sites contractualisés ANRU

Une partie des autorisations de programme affectées en 2018, à hauteur de **0,402 M€**, a répondu à la nécessité de réaffecter une subvention accordée au titre du PNRU au bénéficiaire de la ville de Melun.

Les aides au NPNRU ont de fait représenté **1,591 M€** d'autorisations de programme.

Les crédits de paiement mandatés en 2018 au titre du PNRU ou du NPNRU s'élèvent à **29,030 M€**.

Chapitre 905		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
51 - Politique de la ville					
Programme Requalification urbaine: actions contractualisées	HP51-002	20 000 000,00	1 993 457,21	26 000 000,00	30 952 578,38
Sites en prévention	15100203			4 000 000,00	1 922 529,47
Sites contractualisés ANRU	15100204	20 000 000,00	1 993 457,21	22 000 000,00	29 030 048,91
TOTAL		20 000 000,00	1 993 457,21	26 000 000,00	30 952 578,38
	HP	20 000 000,00	1 993 457,21	26 000 000,00	30 952 578,38

52 - Agglomérations et villes moyennes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	53,500	12,309	65,809	65,651	122,71%
	2018	65,700	12,120	77,820	77,817	118,44%
CP	Rappel 2017	88,000	-21,285	66,715	52,420	59,57%
	2018	73,400	-15,551	57,849	57,849	78,81%

Programme : Territoires stratégiques**Action : Actions foncières dans les territoires prioritaires**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,135 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Boulevards urbains des pôles

Cette action n'a pas été dotée au BP 2018 et n'a pas fait l'objet d'affectation.

0,025 M€ ont été mandatés pour la requalification de la RD231 à Marne-la-Vallée.

Action : Territoires d'intérêt régional et national

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'était plus dotée en autorisations de programme au budget primitif 2018.

Un montant de **19,417 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements qui avaient été pris antérieurement au titre du dispositif "équipements et aménagements structurants et études de programmation". Le taux d'exécution est de 97 %.

Action : Cent quartiers innovants et écologiques

42 quartiers lauréats ont déjà été sélectionnés depuis le démarrage du dispositif, sur la base de l'avis d'un jury et l'expertise d'un comité technique, au regard des réponses innovantes qu'ils apportent aux habitants, dans le respect des priorités environnementales.

En 2018, huit nouveaux lauréats ont été désignés pour des programmes d'action représentant une dotation globale de 26,245 M€ (les affectations seront réalisées au fur et à mesure que les opérations sont prêtes à démarrer) :

- quartier de l'Eau Vive à Lieusaint (77), porté par la commune ;
- quartier ZAC de la Petite Arche à Achères (78), porté par la communauté d'agglomération Grand Paris Seine et Oise ;
- quartier ZAC Les Belles Vues à Ollainville et Arpajon (91), porté par la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne ;
- quartier Coeur de Ville - Cinéastes / La Plaine à Epinay sous Sénart (91), porté par la commune ;
- quartier Centre-Bourg à Saint-Yon (91) porté par la communauté de communes Entre Juine et Renarde et la commune ;
- quartier Blum - Coeur de Ville à Issy-les-Moulineaux (92), porté par la commune ;
- quartier ZAC Centre-Ville à Gennevilliers (92), porté par l'EPT Boucle Nord de Seine et la commune ;
- quartier ZAC du Quartier du Bac à Clichy-la-Garenne (92), porté par l'EPT Boucle Nord de Seine et la commune.

Un montant total de **27,409 M€** en autorisations de programme a ainsi été affecté en 2018, soit un taux d'exécution de 69 % par rapport au budget primitif, en faveur de 32 actions concernant les quartiers lauréats de 2016-2018.

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
52 - Agglomérations et villes moyennes				
Programme Territoires stratégiques				
	HP52-001	1 730 000,00		1 730 000,00
	CP52-001			134 600,00
	PJ52-001		20 000 000,00	22 785 219,40
	PR52-001	41 700 000,00	21 400 000,00	10 224 597,18
Actions foncières dans les territoires prioritaires	2520010220			134 600,00
Boulevards urbains des pôles	352001063			25 661,29
Territoires d'intérêt régional et national	352001073		20 000 000,00	19 417 140,24
Cent quartiers innovants et écologiques	452001076	40 000 000,00	20 000 000,00	8 444 568,85
Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation	352001083			1 308 164,82
Soutien aux dynamiques territoriales	452001086	700 000,00	400 000,00	51 700,00
Nouveaux quartiers urbains	352001093			2 034 253,05
Aménagement durable et innovation urbaine	452001096	1 000 000,00	1 000 000,00	1 728 328,33
Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense	15200110		1 730 000,00	1 730 000,00
Programme Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	HP52-002	19 000 000,00	30 000 000,00	22 962 118,63
Contrat d'aménagement régional	15200205	19 000 000,00	30 000 000,00	22 962 118,63
Programme Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	HP52-004	5 000 000,00	2 000 000,00	12 922,31
Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	15200401	5 000 000,00	2 000 000,00	12 922,31
TOTAL		65 700 000,00	73 400 000,00	57 849 457,52
	HP	24 000 000,00	32 000 000,00	24 705 040,94
	PJ		20 000 000,00	22 785 219,40
	CP			134 600,00
	PR	41 700 000,00	21 400 000,00	10 224 597,18

Département	Nombre de projets Soutenus en 2018	Montants affectés
75	1	1 200 000,00
77	1	185 000,00
78	2	126 339,00
91	12	8 450 381,44
92	5	11 841 895,00
93	5	3 697 540,10
94	5	1 866 976,00
95	1	41 000,00
Total	32	27 409 131,54

Le montant total maximal de toutes les actions retenues au titre de ces 5 sessions est de 133,411 M€, leur calendrier de réalisation se déploie jusqu'à la fin du contrat de plan 2015-2020, voire au-delà.

Enfin, un transfert d'un montant total de **12,591 M€** a été opéré sur cette action permettant ainsi d'abonder les lignes budgétaires suivantes :

- Programme "Politique contractuelle en milieu rural" - Action "Contrats ruraux " : 1,334 M€ ;
- Programme/Action "Contrat d'Aménagement Régional (CAR)" : 11,257 M€.

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **8,445 M€**, soit 42 % du budget primitif.

Ce niveau de consommation est inhérent aux aléas auxquels sont soumis les porteurs de projets dans le cadre de montage d'opérations complexes (appels d'offre infructueux, recours aux procédures de Vente en l'État de Futur Achèvement, recherches de financement complémentaires...).

Par ailleurs, il est constaté chez de nombreux bénéficiaires, des délais relativement longs dans la gestion administrative des documents contractuels nécessaires aux premiers appels de fonds.

Action : Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'était plus dotée en autorisations de programme au budget primitif 2018.

En crédits de paiement, un montant de **1,308 M€** a été consommé pour honorer les engagements qui avaient été pris antérieurement au titre du dispositif "Equipements et aménagements structurants et études de programmation".

Action : Soutien aux dynamiques territoriales

Cette action vise à soutenir les études d'ingénierie des EPCI de la grande couronne, ce dispositif cofinancé avec l'Etat a été négocié dans le cadre du contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2015-2020.

En 2018, huit conventions-cadres ont été conclues pour un montant total de 0,533 M€ financé par la Région, dont sept concernent des territoires de l'espace rural.

Dès cette année, un montant de 0,397 M€ a été voté pour mettre en œuvre les programmes d'actions liés. Ce sont ainsi, au total dix études qui ont été financées.

Parmi ces études, la moitié d'entre elles a permis la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, celle de Rambouillet Territoire, la Communauté de Communes du Pays de Montereau, celle du Pays de Nemours et celle de la Brie Nangissienne. De plus, deux études urbaines ont concerné la Communauté d'Agglomération (CA) de Paris Saclay et trois études relatives au développement économique ont été financées sur les intercommunalités du Pays de Fontainebleau, de Rambouillet Territoire et le Pays de Montereau

Enfin, 0,027 M€ ont été affectés en 2018 en faveur de l'élaboration du SCOT de la Communauté d'Agglomération (CA) Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, au titre d'une convention adoptée en 2017.

Le total des affectations 2018 pour l'aide à l'ingénierie territoriale représente un montant de **0,424 M€** en autorisations de programme, soit un taux d'exécution de 61 %.

Le reliquat de l'action budgétaire a été transféré pour un montant de 0,276 M€ permettant ainsi d'abonder les lignes suivantes :

- Programme "Aménagement et équipement de l'espace rural", action "Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural" du secteur "ruralité" : 0,132 M€ ;
- Programme/action "Contrat d'Aménagement Régional (CAR)" pour 0,144 M€.

En crédits de paiement, un montant de **0,052 M€** a été consommé pour honorer les engagements qui avaient été pris antérieurement, soit un taux d'exécution de 13 %.

Action : Nouveaux quartiers urbains

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'était plus dotée en autorisations de programme au budget primitif 2018.

En 2018, un montant de **2,034 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements qui avaient été pris antérieurement au titre du dispositif "Mise en œuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Nouveaux Quartiers Urbains".

Action : Aménagement durable et innovation urbaine

Par la démarche de soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire, la Région entend impulser des dynamiques de préfiguration, d'utilisation de sites en devenir ou en attente de leur transformation, afin de redonner de la valeur à des lieux délaissés.

Au titre du dispositif régional de "soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire", la dotation inscrite en 2018 a permis d'affecter un montant total de **0,999 M€** en autorisations de programme (soit 100% du budget primitif) pour 11 lauréats répartis comme suit :

Départements	Nombre de projets soutenus en 2018	Montants affectés
75	4	492 486,50
77	1	49 825
91	2	102 337
93	1	54 853
94	1	56 472
95	2	243 230
TOTAL	11	999 203,50

Un transfert de crédits a été opéré pour abonder à hauteur de 797 € les programme/action "Contrat d'Aménagement Régional (CAR)".

En 2018, la consommation des crédits de paiement est de **1,728 M€**, soit 173 % des crédits inscrits au budget primitif. Les crédits de paiement ont été mobilisés sur les dispositifs suivants :

- Nouveaux Quartiers Urbains (2015-2020) : 1,136 M€ ;
- Soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire : 0,592 M€.

Ce niveau d'exécution a été rendu possible par des redéploiements au sein du programme.

Action : Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense

Cette action, qui n'était pas dotée au budget primitif 2018, a fait l'objet d'un abondement lors du vote du budget supplémentaire de 1,730 M€ en autorisations de programme afin d'honorer les engagements pris par la Région dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028).

En conséquence, l'enveloppe allouée à cette action a été affectée à hauteur de **1,730 M€** en autorisations de programme correspondant à 100 % des crédits inscrits au titre du budget supplémentaire.

En crédits de paiement, un montant de **1,730 M€** a été consommé. Ce niveau d'exécution a été rendu possible par un redéploiement entre programmes au sein de la sous-fonction.

Programme : Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)**Action : Contrat d'aménagement régional**

L'année 2018 a confirmé la montée en puissance du Contrat d'Aménagement Régional (CAR) avec 65 contrats votés (dont un avec un EPCI) représentant une dotation globale de 57,696 M€. Pour mémoire en 2017, 36 contrats ont été signés.

Ainsi, 134 opérations ont été soutenues au titre des contrats signés en 2018, pour un montant total de 46,930 M€, affecté depuis les lignes territorialisées CAR sectorielles au sein des chapitres 902, 903, 904 et 905 :

Département	Nombre de communes concernées	Nombre de projets soutenus en 2018	Total des affectations 2018
77	11	23	8 408 949,59
78	13	27	7 117 124,43
91	12	25	9 008 186,67
92	6	11	4 006 337,80
93	5	11	5 100 000,00
94	5	8	3 400 000,00
95	13	29	9 889 111,50
Total	65	134	46 929 709,99

Les affectations à destination des communes de l'espace rural totalisent 25,975 M€, un montant pour la première fois supérieur à celui des communes de l'espace urbain qui totalisent 20,955 M€.

A ces montants s'ajoutent les affectations relatives aux contrats votés antérieurement à 2018 qui sont de deux types :

- les affectations des contrats CAR votés en 2017 : 15 actions pour un montant de 4,684 M€ ;
- les affectations des contrats CRT votés avant 2017 : 23 actions pour un montant de 4,786 M€ ; parmi ces affectations, sept contrats ont bénéficié de réaffectations après avis favorable du médiateur.

Le total des affectations en autorisations de programme en faveur des CAR en 2018, toutes annexes budgétaires confondues, s'élève à 56,400 M€ soit une consommation de 156,7 % du budget primitif, dont 12,003 M€ hors secteur aménagement.

Ainsi, un montant total de **44,396 M€** en autorisations de programme a été affecté, au titre de l'action budgétaire "CAR" inscrite au sein du budget de l'aménagement au titre des dispositifs suivants :

- Contrats régionaux : 0,801 M€ ;
- Contrats de territoire : 0,436 M€ ;
- Contrats Régional Territorial : 1, 324 M€ ;
- Contrat d'aménagement régional (CAR) : 41,835 M€.

Chapitre	Thématique	BP 2018	Affectations 2018
905	Aménagement	19 000 000,00	44 396 343,35
903	Equipements culturels et artistiques	1 000 000,00	1 007 651,00
903	Médiathèques	1 000 000,00	0,00
903	Patrimoine	1 000 000,00	348 469,72
904	Petite enfance	500 000,00	88 303,00
904	Handicap	1 000 000,00	307 280,23
905	Environnement	5 000 000,00	2 858 588,59
902	Enseignement	4 500 000,00	4 409 273,08
903	Equipements sportifs de proximité	3 000 000,00	2 983 653,34
Total		36 000 000,00	56 399 562,31

Un abondement de 11,855 M€ en faveur de l'action budgétaire des CAR au sein de l'annexe aménagement a été voté dans le cadre du budget supplémentaire, dont le redéploiement de 2,855 M€ de crédits émanant des lignes CAR des chapitres 902, 903 et 904, afin d'ajuster aux besoins la répartition sectorielle décidée dans le budget primitif. Le taux de consommation après abondement dans le cadre du budget supplémentaire est de 144 % .

De plus, un montant total de 13,541 M€ a été transféré permettant ainsi d'abonder l'action budgétaire depuis les lignes budgétaires suivantes :

- En contrat de plan, Programme "territoires stratégiques", Secteur "Aménagement"
 - Action « 100 quartiers innovants et écologiques » pour un montant de 11,257 M€ ;
 - Action « Soutien aux dynamiques territoriales » pour un montant de 0,144 M€ ;
 - Action « Aménagement durable et innovation urbaine » pour un montant de 797 €.
- Hors contrat de plan, Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées, Secteur "Environnement"
 - Action « Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées » pour un montant de 2,139 M€.

La consommation en crédits de paiement est de **22,962 M€**, soit 77 % du budget primitif 2018. Le contrat d'aménagement régional étant un dispositif récent, le niveau de consommation est appelé à monter en puissance à compter de l'année prochaine, compte tenu des délais inhérents au montage d'opérations d'aménagement et de construction des équipements publics.

Programme : Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées**Action : Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées**

Neuf contrats votés en 2018 ont bénéficié de montants complémentaires valorisant les mesures environnementales contractualisées.

Ainsi, un montant de **2,859 M€** en autorisations de programme a été affecté en faveur d'opérations liées principalement aux rénovations énergétiques des équipements. Le taux d'exécution est de 57 %.

Un transfert de 2,139 M€ a été opéré abondant ainsi le programme "Contrat d'aménagement régional (Contrat Régional Territorial)", action "Contrat d'Aménagement Régional (CAR)".

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,013 M€**, soit 1 % du budget primitif 2018. Les opérations financées sont généralement des actions spécifiques apportées à des bâtiments pour faire des économies d'énergie et sont donc les derniers travaux effectués, d'où ce faible taux de consommation.

53 - Espace rural et autres espaces de développement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	15,000	-	15,000	12,451	83,01%
	2018	15,000	2,966	17,966	17,943	119,62%
CP	Rappel 2017	11,200	-	11,200	5,510	49,20%
	2018	15,000	-1,600	13,400	8,626	57,50%

Programme : Aménagement et équipement de l'espace rural**Action : Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural**

En 2018, deux communes ont bénéficié du Fonds régional d'intervention exceptionnelle (FRIE) : Fontenailles (77) et Saint-Forget (78) pour un montant global de 0,138 M€.

Cette action budgétaire a également permis d'aider les communes qui ont été touchées par les intempéries et les inondations en 2018, au titre de leurs dépenses d'investissement. Au total, 56 communes ont bénéficié de ces soutiens d'urgence.

Ainsi, un montant total de **1,394 M€** en autorisations de programme a été affecté au titre de cette action, soit 279 % du budget primitif sur les dispositifs suivants :

- 1,256 M€ permettant le financement du fonds d'urgence destiné aux communes franciliennes et groupements touchés par les inondations ;
- 0,138 M€ au titre du fonds régional d'intervention exceptionnelle en faveur des territoires ruraux.

Trois transferts d'un montant total de 0,894 M€, ont été opérés permettant ainsi d'abonder l'action budgétaire depuis les lignes suivantes :

Hors contrat de plan :

- 0,457 M€, programme "Politique contractuelle en milieu rural", action "Contrats ruraux" ;
- 0,305 M€, programme "Aménagement et équipement de l'espace rural", action "Espace de travail collaboratif".

En contrat de plan :

- 0,132 M€, programme, "Territoires stratégiques", action "Soutien aux dynamiques territoriales".

Enfin, les crédits de paiement se sont élevés à **1,517 M€**. Ce niveau de consommation a été rendu possible par des redéploiements entre programmes au sein du même code fonctionnel.

Chapitre 905		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
53 - Espace rural et autres espaces de développement					
Programme Aménagement et équipement de l'espace rural	HP53-001	6 000 000,00	5 791 266,41	6 000 000,00	3 093 905,47
Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural	15300106	500 000,00	1 394 109,96	500 000,00	1 517 458,87
Espaces de travail collaboratifs	15300107	2 500 000,00	1 812 588,11	2 500 000,00	172 828,05
Sauvegarde des commerces de proximité	15300108	3 000 000,00	2 584 568,34	3 000 000,00	1 403 618,55
Programme Politiques contractuelles en milieu rural	HP53-002	9 000 000,00	12 151 444,72	9 000 000,00	5 531 732,45
Contrats ruraux	15300202	9 000 000,00	12 151 444,72	9 000 000,00	5 531 732,45
TOTAL		15 000 000,00	17 942 711,13	15 000 000,00	8 625 637,92
	HP	15 000 000,00	17 942 711,13	15 000 000,00	8 625 637,92

Action : Espaces de travail collaboratifs

En 2018, cette action qui vise à déployer les tiers-lieux dans les territoires ruraux et péri-urbains, a permis de soutenir 24 opérations pour un montant total de **1,813 M€** en autorisations de programme, soit 73 % du budget primitif, dans le cadre de partenariats notamment avec :

- SNCF mobilités ;
- la Ligue de l'enseignement fédération du Val d'Oise ;
- les communautés d'agglomération de Paris-Saclay et de Coulommiers Pays de Brie ;
- les communes de Jouars Pontchartrain, Romainville et Sucy-en-Brie.

Un transfert de crédits de 0,305 M€ a été opéré au profit de l'action "Espaces de travail collaboratifs" permettant d'honorer un grand nombre de demande de subventions et 0,360 M€ pour abonder l'action "Contrats ruraux".

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,173 M€**, soit 7 % de l'enveloppe dédiée à l'action.

Action : Sauvegarde des commerces de proximité

Le dispositif de sauvegarde des commerces de proximité, adopté en juillet 2016, s'inscrit dans la mise en œuvre du volet économique du Pacte rural. Faisant l'objet de deux types d'aide, les crédits attribués en 2018 ont bénéficié à :

- 6 communes rurales (de moins de 2 000 habitants), pour financer leurs projets de revitalisation commerciale de centres-bourgs, principalement axés sur l'acquisition ou la rénovation de locaux destinés à l'accueil d'activités commerciales pour un montant de 1,256 M€ ;
- 19 commerces, principalement de bouche (boulangerie, boucherie...) et situés dans des communes de moins de 5 000 habitants. Ces aides ont été mobilisées directement par les commerçants pour financer tous les investissements capables de soutenir la création ou la reprise ou encore le maintien et le développement des activités pour un montant de 1,329 M€.

Au global, des aides ont été attribuées à 62 projets pour un montant total de **2,585 M€** d'autorisations de programme (soit un taux d'exécution de 86 %) affectées au titre de cette action, dont: 1,180 M€ pour l'aide à la revitalisation commerciale des communes et EPCI en milieu rural et 1,405 M€ pour l'aide aux commerces de proximité en milieu rural.

Le reliquat de 0,415 M€ a fait l'objet d'un transfert pour abonder l'action "contrats ruraux" au sein du programme "Politique contractuelle en milieu rural".

En crédits de paiement, un montant total de **1,404 M€** a été mandaté sur cette action, soit un taux de réalisation de 47 %.

Programme : Politiques contractuelles en milieu rural**Action : Contrats ruraux**

Poursuivant la forte dynamique de 2017, année de la mise en œuvre du nouveau contrat rural (COR), 86 contrats ont été votés en 2018, représentant 164 actions pour un montant total de 11,496 M€. En deux ans, ce sont donc 138 contrats qui ont été adoptés.

Le nouveau contrat rural a été simplifié pour permettre une instruction plus rapide, notamment par la suppression de l'obligation de présenter trois opérations au minimum. De même, ces opérations sont plus structurantes et répondent mieux aux besoins des collectivités avec des montants moyens par opération qui sont passés de 40 000 € à un chiffre supérieur à 70 000 € par action pour 2017 et 2018.

A ces montants s'ajoutent les affectations sur dotations de contrats votés antérieurement à 2017 qui totalisent 0,655 M€ pour 15 actions.

Ainsi, un montant total **12,151 M€** en autorisations de programme a été affecté en 2018, au titre des dispositifs :

- Contrats ruraux pour un montant de 0,697 M€ ;
- Nouveau contrat rural (CoR) pour un montant de 11,454 M€.

Ce montant affecté au titre de l'exercice budgétaire 2018 est supérieur à celui de l'année dernière (9,039 M€) qui était déjà le plus important des 10 dernières années.

Cette action a fait l'objet :

- d'une part, d'un abondement de **0,700 M€** voté au budget supplémentaire (en lien avec les crédits d'investissement du fonds d'urgence inondations en faveur des communes) ;

- d'autre part, d'un abondement de **2,451 M€** par transferts de crédits :

- hors contrat de plan :

- à destination du Programme "Aménagement et équipement de l'espace rural", action "Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural", d'un montant de 0,457 M€ ;

- depuis le Programme "Aménagement et équipement de l'espace rural", action "Espaces de travail collaboratifs", d'un montant de 0,360 M€ ;

- depuis le Programme "Aménagement et équipement de l'espace rural", action "Sauvegarde des commerces de proximité", d'un montant de 0,416 M€ ;

- depuis le Programme et action "Appel projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de Demain" au sein du secteur logement, d'un montant de 0,800 M€ ;

- en Contrat de Plan :

- depuis le Programme « Territoires stratégiques », action "Cent quartiers innovants et écologiques" au sein du secteur aménagement, d'un montant de 1,334 M€.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **5,532 M€**, soit 61 % du budget primitif 2018.

54 - Habitat - Logement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	80,100	-	80,100	78,598	98,13%
	2018	63,800	5,447	69,247	69,247	108,54%
CP	Rappel 2017	90,600	21,150	111,750	111,001	122,52%
	2018	85,000	11,100	96,100	95,391	112,23%

Programme : Action foncière

Action : Action foncière

Un montant de **0,056 M€** a été mandaté en crédits de paiement au titre des engagements antérieurs.

Pour rappel, les crédits de paiement consommés correspondent à la prise en charge des intérêts de prêts accordés par la Caisse des dépôts et consignations pour des opérations de portage de lots de copropriétés, dans le cadre de la convention signée en 2015 et prorogée en 2017.

Programme : Développement du parc locatif social

Le programme dédié au financement du logement locatif social, qui comprenait trois actions budgétaires différentes jusqu'en 2017, a donné lieu en 2018 à la création d'une nouvelle action "Soutien à la production de logements locatifs sociaux", regroupant ainsi l'ensemble des interventions de la Région, dans un double souci de fongibilité et de simplification.

Les subventions votées dans ce cadre pour l'année 2018, ont nécessité l'affectation de **44,442 M€** d'autorisations de programme.

Le dépassement de 7,442 M€ de la dotation initiale (37,000 M€) a été permis par le redéploiement des

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
54 - Habitat - Logement				
Programme Action foncière	HP54-001			56 409,62
Action foncière	15400101			56 409,62
Programme Développement du parc locatif social	HP54-002	37 000 000,00	44 441 933,00	47 500 000,00
Aide à la création de logements locatifs sociaux intermédiaires	15400201		900 000,00	1 029 090,16
Aide à la création de logements locatifs sociaux	15400202		25 000 000,00	31 816 810,16
Aide à la création de logements locatifs très sociaux	15400203		20 000 000,00	26 355 267,89
Soutien à la production de logements locatifs sociaux	15400210	37 000 000,00	44 441 933,00	1 221 818,65
Programme Réhabilitation du parc locatif social	HP54-003		1 850 000,00	184 272,05
Réhabilitation du parc locatif social	15400301		1 850 000,00	158 172,05
Aide au parc de foyers de travailleurs migrants	15400302			26 100,00

moyens laissés disponibles au sein des programmes « Aide au parc privé » et « Action en faveur du logement des jeunes » qui ont mobilisées respectivement pour 0,106 M€ et 1,089 M€, ainsi que par un transfert de 6,247 M€ à partir de la sous-fonction 51 "Politique de la ville".

En matière de crédits de paiement, les mandatements correspondant à des subventions votées ont représenté **60,423 M€**. Un transfert d'un montant total de 11,100 M€ a été opéré à partir des sous-fonctions

52 "Agglomérations et villes moyennes" pour 6,500 M€, 53 " Espace rural et autres espaces de développement" pour 1,600 M€ et 56 " Technologies de l'information et de la communication" pour 3,000 M€.

Action : Aide à la création de logements locatifs sociaux intermédiaires

Les subventions votées antérieurement ont généré un besoin de crédits de paiement de **1,029 M€** en 2018.

Action : Aide à la création de logements locatifs sociaux

Les crédits de paiement mandatés en 2018 au titre de subventions en faveur de la création de logements sociaux de type PLUS, votées antérieurement, ont représenté un total de **31,817 M€**.

Action : Aide à la création de logements locatifs très sociaux

Les subventions votées antérieurement au titre du logement très social ont généré des crédits de paiement à hauteur de **26,355 M€** en 2018.

Action : Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Depuis 2018, c'est sur cette action budgétaire que sont imputées les autorisations de programme dédiées à l'ensemble des interventions régionales en faveur du logement social familial, ce qui permet notamment plus de souplesse en gestion.

Parmi les affectations votées pour un montant total de **44,442 M€**, 2,167 M€ ont été consacrés au dispositif partenarial mis en œuvre avec la Fédération des acteurs de la solidarité d'Ile-de-France (convention approuvée le 20 septembre 2018 par le Conseil régional).

Les crédits de paiement mandatés en 2018 s'élèvent à **1,222 M€**.

Programme : Réhabilitation du parc locatif social

Ce programme qui n'est plus doté en autorisations de programme depuis plusieurs années a donné lieu au mandatement de **0,184 M€** de crédits de paiement.

Action : Réhabilitation du parc locatif social

Les anciennes interventions en faveur de la réhabilitation HLM ont généré quant à elles, le mandatement de **0,158 M€** de crédits de paiement.

Action : Aide au parc de foyers de travailleurs migrants

Quant à l'ancien dispositif en faveur des foyers de travailleurs migrants, il a donné lieu à paiements pour **0,026 M€** en 2018.

Programme : Aide au parc privé

Les interventions en faveur des copropriétés en difficulté ont mobilisé en 2018 un montant d'autorisations de programme de **7,894 M€**, soit 98,68 % de la dotation initiale.

Les moyens laissés disponibles ont permis d'abonder l'action dédiée à la production de logements sociaux.

Chapitre 905		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Aide au parc privé	HP54-004	8 000 000,00	7 894 076,80	9 600 000,00	6 544 149,11
Aide aux copropriétés en difficulté	15400403	8 000 000,00	7 894 076,80	9 600 000,00	6 535 944,52
Lutte contre le saturnisme	15400406				8 204,59
Programme Action en faveur du logement des jeunes	HP54-005	18 000 000,00	16 910 681,00	16 550 000,00	21 838 137,98
Logements des étudiants	15400501			10 200 000,00	14 271 331,66
Logements des jeunes et des apprentis	15400502			5 300 000,00	7 220 609,46
Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis	15400505	18 000 000,00	16 910 681,00	1 050 000,00	346 196,86
Programme Lutte contre la précarité énergétique	HP54-008			8 700 000,00	6 065 408,94
Lutte contre la précarité énergétique	15400801			8 700 000,00	6 065 408,94
Programme Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain	HP54-009	800 000,00		800 000,00	280 000,00
Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain	15400901	800 000,00		800 000,00	280 000,00
TOTAL		63 800 000,00	69 246 690,80	85 000 000,00	95 391 364,56
	HP	63 800 000,00	69 246 690,80	85 000 000,00	95 391 364,56

Action : Aide aux copropriétés en difficulté

Les subventions votées ont permis de soutenir des programmes de travaux en parties privatives et en parties communes pour un montant de **7,047 M€** d'autorisations de programme et des mesures d'ingénierie pour **0,847 M€**, soit un total de 7,894 M€.

Les crédits de paiement mandatés ont représenté **6,536 M€**.

Action : Lutte contre le saturnisme

Cette action a mobilisé **0,008 M€** de crédits de paiement en 2018 au titre des aides votées avant la clôture du dispositif.

Programme : Action en faveur du logement des jeunes

Le programme en faveur du logement des jeunes, des étudiants et des apprentis, a mobilisé en 2018 un total de **16,911 M€** d'autorisations de programme, soit près de 94 % des moyens votés au budget.

Les autorisations de programme demeurées disponibles ont été transférées sur l'action dédiée au financement du logement social.

Toutes actions confondues, le programme a donné lieu au mandatement de **21,838 M€** de crédits de paiement.

Action : Logements des étudiants

Un total de **14,271 M€** de crédits de paiement a été mandaté en 2018 pour honorer les demandes de versements de subventions votées au cours des exercices antérieurs.

Action : Logements des jeunes et des apprentis

Les affectations de subventions votées au titre des exercices antérieurs ont donné lieu à mandatement de crédits de paiement pour **7,221 M€**.

Action : Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

A l'instar de la mesure de simplification adoptée pour les interventions en faveur du logement locatif social, les interventions en faveur du logement des étudiants et des jeunes et apprentis sont financées depuis 2018 dans le cadre d'une action unique permettant une fongibilité des crédits et, partant, une plus grande souplesse de gestion pour répondre aux besoins.

Parmi les autorisations de programmes affectées en 2018 pour 16,911 M€, **11,427 M€** ont concerné des opérations de logements pour étudiants, au nombre de quinze, totalisant 1 657 logements, offrant 1 751 places nouvelles.

Par ailleurs, **5,484 M€** ont concerné des résidences pour jeunes et apprentis. Cinq opérations ont ainsi été aidées, offrant 465 nouvelles places au sein de 423 logements, ainsi qu'une réaffectation.

En crédits de paiement, les mandatements ont représenté **0,346 M€**.

Programme : Lutte contre la précarité énergétique**Action : Lutte contre la précarité énergétique**

La consommation de crédits de paiement au titre des subventions votées antérieurement en faveur d'opérations de rénovation thermique s'établit à **6,065 M€** en 2018.

Programme : Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain**Action : Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain**

La dotation initiale de 0,800 M€ en autorisations de programme a été transférée pour abonder le budget dédié au contrats ruraux, dans le cadre de la sous-fonction 53 « Espace rural et autres espaces de développement » programme HP 53-002 « Politiques contractuelles en milieu rural » action 15300202 « Contrats ruraux ».

La consommation en crédits de paiement s'élève à **0,280 M€** au titre des engagements antérieurs.

56 - Technologies de l'information et de la communication

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	17,000	-	17,000	13,460	79,18%
	2018	11,000	-	11,000	10,910	99,18%
CP	Rappel 2017	11,400	0,400	11,800	11,779	103,33%
	2018	13,250	-3,000	10,250	9,165	69,17%

Programme : Aide au développement du territoire numérique

10,909 M€ d'autorisations de programme ont été affectés (soit un taux d'exécution de 99,2 %) et **9,165 M€** de crédits de paiement ont été mandatés (soit un taux d'exécution de 69,2 %), et ce, en lien principalement avec le rythme de mandatement lié à l'avancement des chantiers de déploiement des réseaux de haut débit. Ce programme vise à atteindre la couverture en très haut débit de l'Ile-de-France et la mise à disposition de 1 000 tiers-lieux (aux entrepreneurs, salariés, étudiants, etc.) en 2021.

Action : Aide aux projets d'infrastructures haut débit

9,965 M€ d'autorisations de programme ont été affectés sur cette action au cours de l'année (taux d'exécution : 99,6 %). **8,379 M€** de crédits de paiement ont été mandatés sur cette action (taux d'exécution : 67 %). Les autorisations de programme se répartissent comme suit :

- **9,911 M€** au profit de la réalisation des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit (THD) et du raccordement des équipements régionaux :
 - le Syndicat mixte ouvert Seine-et-Marne Numérique :
 - 2 033 776,35 € correspondant à une réaffectation du solde non consommé au titre de la convention de 2013,
 - 1 488 991,65 € correspondant à la première affectation d'une nouvelle convention cadre votée en septembre 2018,
 - le Syndicat mixte Essonne Numérique (4^{ème} affectation – 4 120 000 €),
 - le Syndicat mixte Val d'Oise Numérique (3^{ème} affectation - 2 268 232,00 €).

Ces trois projets concrétisent les Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN), élaborés à l'échelle départementale, qui interviennent de manière complémentaire aux déploiements privés. Dans le cadre du Fonds national pour la Société Numérique, l'État y apporte également son soutien.

- Le département de la Seine-Saint-Denis a reçu **0,054 M€** pour la fin du raccordement de ses lycées.

Action : Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

Ce dispositif ayant été arrêté, aucune autorisation de programme n'a été affectée. Afin de respecter les engagements pris, il a été mandaté **0,398 M€** de crédits de paiement.

Chapitre 905	Autorisations de programme		Crédits de paiement		
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €	
56 - Technologies de l'information et de la communication					
Programme Aide au développement du territoire numérique					
	HP56-001	1 000 000,00	3 032 493,76	5 650 000,00	5 382 419,28
	PR56-001	10 000 000,00	7 877 223,65	7 600 000,00	3 782 318,85
Aide aux projets d'infrastructures haut débit		10 000 000,00	9 965 000,00	12 500 000,00	8 379 058,65
	15600101		2 087 776,35	4 900 000,00	4 596 739,80
	456001014	10 000 000,00	7 877 223,65	7 600 000,00	3 782 318,85
Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques	15600102				397 793,96
Soutien à la vie numérique	15600103				336 669,74
Tiers lieux	15600105	1 000 000,00	944 717,41	750 000,00	51 215,78
TOTAL		11 000 000,00	10 909 717,41	13 250 000,00	9 164 738,13
	HP	1 000 000,00	3 032 493,76	5 650 000,00	5 382 419,28
	PR	10 000 000,00	7 877 223,65	7 600 000,00	3 782 318,85

Action : Soutien à la vie numérique

Ce dispositif ayant été arrêté, aucune autorisation de programme n'a été engagée. Afin de respecter les engagements pris, il a été mandaté **0,337 M€** de crédits de paiement.

Action : Tiers lieux

0,945 M€ d'autorisations de programmes (taux d'exécution : 94,5 %) ont été affectées à la création de neuf nouveaux espaces de travail collaboratifs (espaces de coworking, fablabs).

Pour mémoire, cette action s'inscrit dans l'objectif de création de mille tiers-lieux en Ile-de-France à l'horizon 2021 pour laquelle un effort total de 2,758 M€ a été soutenu et qui comprend également un financement à hauteur de 1,813 M€ pour la réalisation de vingt-quatre tiers-lieux (chapitre budgétaire 905, code fonctionnel 53 – Espace rural et autres espaces de développement) en zone rurale et périurbaine et politique de la ville.

0,051 M€ de crédits de paiement ont été mandatés sur cette action. Les projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2018 se traduiront par des appels de fonds auprès de la région en 2019 et 2020.

57 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	10,710	-	10,710	9,327	87,09%
	2018	11,410	-	11,410	8,826	77,35%
CP	Rappel 2017	4,000	0,885	4,885	4,261	106,51%
	2018	7,700	-	7,700	6,822	88,60%

Programme : Bouclier de sécurité**Action : Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité**

Les affectations totales s'élèvent à **3,924 M€** sur les 5,000 M€ votés au budget, soit un taux de consommation de 78 % :

Dix opérations de construction et rénovation de commissariats de Police nationale et de casernes de Gendarmerie nationale ont été financées lors de la CP de novembre pour un montant total d'affectations de 3,372 M€ :

- Construction de l'Hôtel de Police de Torcy : 1,000 M€ ;
- Réhabilitation et extension du commissariat du Kremlin-Bicêtre : 1,000 M€ ;
- Réhabilitation, extension et sécurisation de la Caserne de Melun : 0,873 M€ ;
- Sécurisation de la DTSP 93 : 0,017 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Bagnolet : 0,021 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Chennevières sur Marne : 0,053 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Courbevoie : 0,040 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat des Lilas : 0,035 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat de Saint-Cloud : 0,300 M€ ;
- Sécurisation du Commissariat d'Asnières-sur-Seine : 0,033 M€.

Il a également été procédé au financement de l'achat de trente-trois véhicules pour la Police Régionale des Transports pour un montant de 0,552 M€.

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'élève à **3,477 M€**, soit un taux de consommation à 99 %, avec en particulier le solde du projet du commissariat des Mureaux voté en 2014 (1,314 M€) et celui de Villemomble voté en 2011 (0,687 M€).

Chapitre 905		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
57 - Sécurité					
Programme Bouclier de sécurité	HP57-001	11 410 000,00	8 825 790,76	7 700 000,00	6 752 017,19
Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité	15700101	5 000 000,00	3 924 221,76	3 500 000,00	3 477 284,59
Soutien à l'équipement en vidéo protection	15700103	5 200 000,00	4 213 066,00	2 700 000,00	2 972 838,87
Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics	15700104	1 010 000,00	688 503,00	1 410 000,00	300 314,73
Fonds régional d'aide à l'équipement en portiques de sécurité	15700105	100 000,00		50 000,00	1 579,00
Centres de déradicalisation	15700106	100 000,00		40 000,00	
Programme Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	HP57-006				70 171,00
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	15700601				70 171,00
TOTAL		11 410 000,00	8 825 790,76	7 700 000,00	6 822 188,19
	HP	11 410 000,00	8 825 790,76	7 700 000,00	6 822 188,19

Action : Soutien à l'équipement en vidéo protection

Par délibérations CR 10-16 du 21 janvier 2016 et CP 16-132 du 18 mai 2016 relatives à la mise en place du Bouclier de Sécurité, la Région a souhaité soutenir les communes et leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale et établissements publics territoriaux) dans la mise en place d'équipements de vidéoprotection pour lutter contre la délinquance de voie publique et notamment les cambriolages.

Pour cette troisième année de mise en œuvre, le montant des affectations a été de **4,213 M€** au profit de cinquante-neuf communes et EPCI franciliens :

- 77 - 13 communes : 0,501 M€ ;
- 78 - 7 communes : 0,336 M€ ;
- 91 - 14 communes : 1,084 M€ ;
- 92 - 9 communes : 0,692 M€ ;
- 93 - 5 communes : 0,301 M€ ;
- 94 - 5 communes : 0,476 M€ ;
- 95 - 6 communes : 0,823 M€.

Le montant des crédits de paiement pour 2018 s'élève à **2,973 M€**, soit un taux de consommation de 110 %. Des versements ont notamment été réalisés pour les dossiers des collectivités suivantes :

- CA Val Parisis : 0,390 M€ affectation de 2017 ;
- CC du Pays de France : 0,300 M€ affectation de 2016 ;
- Commune de Palaiseau : 0,159 M€ affectation de 2017 ;
- Commune du Blanc Mesnil : 0,130 M€ affectation de 2017 ;
- Commune de Dammartin en Goelle : 0,110 M€ affectation de 2016 ;
- Commune de Villepinte : 0,108 K€ affectation de 2016.

Action : Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics

Par délibérations CR 10-16 du 21 janvier 2016 et CP 16-132 du 18 mai 2016 relatives à la mise en place du bouclier de sécurité, la Région a souhaité soutenir la modernisation des polices municipales d'Île-de-France, confirmant ainsi la volonté de l'Exécutif régional de mettre tout en œuvre pour renforcer au quotidien la sécurité des Franciliens.

Une affectation d'un total de **0,688 M€** a permis de participer au financement de l'équipement des polices municipales de quarante-huit communes et EPCI franciliens :

- 77 - 11 communes : 0,180 M€ ;
- 78 - 4 communes : 0,029 M€ ;
- 91 - 8 communes : 0,075 M€ ;
- 92 - 3 communes : 0,012 M€ ;
- 93 - 8 communes : 0,262 M€ ;
- 94 - 4 communes : 0,027 M€ ;
- 95 - 10 communes : 0,103 M€.

Le montant des crédits de paiement pour 2018 s'élève à **0,300 M€**.

Action : Fonds régional d'aide à l'équipement en portiques de sécurité

Cette action est désormais intégrée à l'action « Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics ». Cela permet d'expliquer l'absence d'affectation en 2018.

Le montant de consommation en crédits de paiement est de **0,002 M€** au titre des engagements passés.

Action : Centres de déradicalisation

L'action, destinée à financer les études nécessaires à l'installation d'un centre de déradicalisation en Île-de-France, n'a pas été utilisée en l'absence de négociations entre la Région et le ministère de la Justice.

En conséquence, il n'y a pas eu de consommation de crédits de paiements.

Programme : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité**Action : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité**

Le montant de la consommation en crédits de paiement est de **0,070 M€** au titre des opérations affectées en 2015 et avant.

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	103,660	-	103,660	48,660	46,94%
	2018	66,990	-	66,990	29,087	43,42%
CP	Rappel 2017	21,755	-	21,755	5,883	27,04%
	2018	23,730	-	23,730	10,064	42,41%

62 - FEDER

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	103,660	-	103,660	48,660	46,94%
	2018	66,990	-	66,990	29,087	43,42%
CP	Rappel 2017	21,755	-	21,755	5,883	27,04%
	2018	23,730	-	23,730	10,064	42,41%

Programme : Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens

Ce programme correspond aux actions définies dans l'axe prioritaire n°1 « Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens » du programme opérationnel régional, qui se décline en deux objectifs :

- renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers populaires, en termes de commerces, activités économiques et d'accessibilité des services publics ;
- résorber l'habitat précaire des communautés marginalisées.

Action : Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées

Sur cette action qui est intégralement portée par les territoires sélectionnés au titre des investissements territoriaux intégrés (ITI), **1,748 M€ d'autorisations de programme (AP)** ont été affectés pour cinq dossiers présélectionnés par les ITI comme suit :

- un par l'EPT Plaine Commune ;
- deux par la CA Melun Val de Seine ;
- un par l'EPT Est Ensemble ;
- un par l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir.

Pour cette action, seul un dossier d'un montant de **0,074 M€ en crédits de paiements investissement (CPI)** a été mandaté. Pour mémoire, l'enveloppe allouée au BP 2018 s'élevait à 3,930 M€.

Programme : Préserver la biodiversité

Les dépenses au titre de ce programme correspondent à l'axe prioritaire n°2 « Préserver la biodiversité » du POR FEDER/FSE et la priorité d'investissement « Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au travers de NATURA 2000, et des Infrastructures vertes ».

L'objectif est d'aider à la sauvegarde, la restauration de la biodiversité, le maintien des continuités biologiques dans les quartiers prioritaires et la maîtrise de l'anthropisation des espaces naturels.

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

Sur cette action qui est intégralement portée par les territoires sélectionnés au titre des investissements territoriaux intégrés (ITI), **1,659 M€ d'AP** ont été affectés pour quatre dossiers présélectionnés par les ITI comme suit :

- un par l'EPT Plaine commune ;
- un par l'EPT Seine-Amont ;

Chapitre 906	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
62 : FEDER	66 990 000,00	29 086 970,65	23 730 000,00	10 063 855,27
TOTAL	66 990 000,00	29 086 970,65	23 730 000,00	10 063 855,27
HP	66 990 000,00	29 086 970,65	23 730 000,00	10 063 855,27

Chapitre 906	Autorisations de programme		Crédits de paiement		
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €	
62 - FEDER					
Programme Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	HP62-001	7 640 000,00	1 748 439,91	3 930 000,00	74 378,00
Soutien à la revitalisation des communautés défavorisées	16200101	7 640 000,00	1 748 439,91	3 930 000,00	74 378,00
Programme Préserver la biodiversité	HP62-002	1 520 000,00	1 658 739,29	780 000,00	
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	16200201	1 520 000,00	1 658 739,29	780 000,00	
Programme Renforcer les facteurs de compétitivité	HP62-003	31 755 000,00	14 302 567,29	5 645 000,00	6 518 663,27
Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I	16200301	31 255 000,00	14 302 567,29	1 145 000,00	1 159 478,38
Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation	16200302	500 000,00		4 500 000,00	5 359 184,89
Programme Diversification et amélioration des applications des TIC	HP62-004	1 925 000,00	2 164 443,87	985 000,00	946 049,47
Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication	16200401	1 925 000,00	2 164 443,87	985 000,00	946 049,47
Programme Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	HP62-005	16 841 000,00	8 495 654,45	8 640 000,00	2 174 428,29
Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables	16200501	5 940 000,00		3 040 000,00	302 837,65
Soutien à l'efficacité énergétique	16200502	10 901 000,00	8 495 654,45	5 600 000,00	1 871 590,64
Programme Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine	HP62-006	7 309 000,00	717 125,84	3 750 000,00	350 336,24
Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques	16200601	3 624 000,00	481 944,50	1 860 000,00	350 336,24
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	16200602	3 685 000,00	235 181,34	1 890 000,00	
TOTAL		66 990 000,00	29 086 970,65	23 730 000,00	10 063 855,27
HP		66 990 000,00	29 086 970,65	23 730 000,00	10 063 855,27

- un par l'EPT Est Ensemble ;
- un par l'EPT Grand Paris Sud.

Par ailleurs, un transfert de 0,139 M€ d'AP a été effectué depuis l'action « Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I ».

Pour cette action **aucun dossier** n'a fait l'objet de mandats en 2018.

Programme : Renforcer les facteurs de compétitivité

Les dépenses de ce programme correspondent à l'axe 6 « renforcer les facteurs de compétitivité en Ile-de-France ».

Cet axe prioritaire concentre deux objectifs thématiques qui visent à renforcer les facteurs de compétitivité et de croissance en Ile-de-France :

- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation ;
- Améliorer la compétitivité des PME.

Ces deux objectifs thématiques se retrouvent dans les priorités de la Région définies dans le cadre de sa Stratégie Régionale d'Innovation (SRI) de 2010, de sa Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation et d'internationalisation (SDREII) redéfinie en 2016 et de la Stratégie de Spécialisation Intelligentes (S3) de 2013.

Action : Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I

14,303 M€ d'AP ont été affectés sur cette action au titre des dispositifs suivants :

- 3,749 M€ dans le cadre de projets présélectionnés par les investissements territoriaux intégrés ;
- 10,254 M€ dans le cadre de l'appel à projet « Soutien aux projets de R&D&I dans les domaines de la SRI-SI » ;
- 0,300 M€ dans le cadre de l'appel à projet « Accueil et accompagnement des entreprises innovantes ».

Par ailleurs, un transfert de 0,378 M€ d'AP a été effectué vers les actions « Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication » et « Protection et restauration de la biodiversité et des sols ».

Onze dossiers ont été fait l'objet de mandats pour un total de **1,159 M€ en CPI** en 2018.

Action : Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation

Aucune affectation n'a été réalisée sur cette action en 2018.

Pour cette action, dix dossiers ont fait l'objet de mandats pour un total de **5,359 M€ en CPI**. Le premier quartile de 4,100 M€ versé en 2017 au profit du Paris Region Venture Fund (PRVF), un dispositif de co-investissement en fonds propres ou quasi fonds propres destiné à financer de jeunes PME franciliennes innovantes, a été transformé en avance de compte courant d'associé.

Programme : Diversification et amélioration des applications des TIC

L'axe prioritaire 7 « Diversifier et améliorer les applications TIC » qui prévoit des actions au titre de la priorité d'investissement « renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté) » a pour finalité la mise en œuvre des nouvelles technologies au service de projets de développement innovants (éducation, santé, développement économique).

Action : Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication

2,164 M€ d'AP ont été affectés en 2018 au titre des dispositifs suivants :

- cinq projets présélectionnés par les ITI, pour un montant de 1,069 M € ;
- quatre projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet « Espace de travail collaboratif », pour un montant de 1,095 M€.

Par ailleurs, cette action a bénéficié d'un transfert de 0,239 M€ d'AP depuis l'action « Soutien aux

investissements des entreprises dans la R&I ».

Pour cette action douze dossiers ont fait l'objet de mandats en 2018 pour un total de **0,946 M€ en CPI**.

Programme : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Les dépenses de ce programme relèvent de l'axe prioritaire 8 « Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en Ile-de-France » qui comprend deux priorités d'investissement :

- « Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables » ;
- « Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement ».

Les principaux objectifs issus de ces priorités d'investissement sont :

- l'accroissement de la part des énergies renouvelables et de récupération ;
- la diminution de la précarité énergétique à travers la rénovation du bâti résidentiel et le développement de démarches pilotes.

Action : Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables

Aucune affectation n'a été réalisée sur cette action en 2018.

En 2018, **0,303 M€ en CPI** ont été mandatés au titre d'un dossier.

Action : Soutien à l'efficacité énergétique

8,496 M € d'AP ont été affectés au titre des dispositifs suivants en 2018 :

- cinq projets présélectionnés par les ITI, pour un montant de 6,176 M € ;
- deux projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet « Réhabilitation durable », pour un montant de 2,320 M€.

1,872 M€ en CPI ont été mandatés au titre de trois dossiers.

Programme : Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique de la Seine

Ce programme correspond à l'axe prioritaire 10 « Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique interrégional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve » qui est interrégional. Il couvre l'ensemble du bassin hydrographique de la Seine et concerne à ce titre huit régions ou parties de régions : Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie et de façon plus marginale Centre-Val de Loire.

La mise en œuvre de cet axe est du ressort de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) qui a une délégation de gestion qui lui permet de procéder à la présélection des projets.

Action : Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques

Pour cette action **0,482 M € d'AP** ont été affectés pour trois opérations relatives à l'appel à projet « Inondation » dans le cadre de l'axe Bassin de Seine.

0,350 M€ en CPI ont été mandatés au titre d'un dossier.

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

Pour cette action **0,235 M € d'AP** ont été affectés pour deux opérations relatives à l'appel à projet « Continuité dans le cadre du Plan Seine ».

Aucun crédit n'a été mandaté en 2018.

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	101,580	-8,200	93,380	78,162	76,95%
	2018	97,900	-3,369	94,531	94,444	96,47%
CP	Rappel 2017	100,600	-	100,600	70,805	70,38%
	2018	107,900	-	107,900	72,535	67,22%

71 - Actions transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	30,800	-3,876	26,924	20,768	67,43%
	2018	0,420	-0,420	-	-	-
CP	Rappel 2017	16,700	-9,416	7,284	0,945	5,66%
	2018	15,100	-	15,100	6,718	44,49%

Programme : Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

Action : Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

Cette action n'a donné lieu à aucune affectation en 2018, la Région n'ayant pas été sollicitée pour le financement de la part régionale des mesures foncières liées aux cinq PPRT en cours en Ile-de-France.

En conséquence, la totalité des crédits, soit **0,420 M€**, a été transférée vers les lignes budgétaires suivantes :

- sous-fonction "Politique de l'eau", programme/action "Milieux aquatiques et humides" d'un montant de 0,238 M€ ;
- sous-fonction "Patrimoine naturel" programme "Protection des milieux naturel et des paysages", action "Plan vert" d'un montant de 0,182 M€.

En 2018, l'action n'a fait l'objet d'aucune consommation en crédits de paiement.

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
71 : Actions transversales	420 000,00		15 100 000,00	6 718 388,73
72 : Actions en matière de déchets	8 000 000,00	6 277 784,70	5 000 000,00	2 572 680,72
73 : Politique de l'air	4 760 000,00	2 727 450,00	2 300 000,00	363 175,28
74 : Politique de l'eau	2 700 000,00	3 120 336,41	7 530 000,00	4 225 382,49
75 : Politique de l'énergie	28 100 000,00	21 233 540,01	28 100 000,00	22 572 870,10
76 : Patrimoine naturel	20 650 000,00	27 843 440,57	21 000 000,00	19 851 645,76
77 : Environnement des infrastructures de transport	15 000 000,00	15 846 274,57	12 600 000,00	3 502 904,13
78 : Autres actions	18 270 000,00	17 395 590,93	16 270 000,00	12 728 251,34
TOTAL	97 900 000,00	94 444 417,19	107 900 000,00	72 535 298,55
HP	68 100 000,00	58 192 011,65	72 800 000,00	57 218 346,52
PJ				1 161 872,38
PR	29 800 000,00	36 252 405,54	35 100 000,00	14 155 079,65

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
71 - Actions transversales				
Programme Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	HP71-001	420 000,00	400 000,00	
Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	17100103	420 000,00	400 000,00	
Programme Soutien aux démarches de développement durable	HP71-007			54 508,08
Soutien aux démarches de développement durable	17100701			54 508,08
Programme Actions territorialisées	HP71-009			1 790 776,50
	PR71-009		14 700 000,00	4 873 104,15
Economie circulaire - Déchets - Actions territorialisées	471009023		2 000 000,00	918 667,04
Protection et restauration des milieux aquatiques - Actions territorialisées			700 000,00	141 097,61
	17100903			104 330,43
	471009033		700 000,00	36 767,18
Energies renouvelables - Actions territorialisées			11 000 000,00	5 376 474,94
	17100904			1 557 048,93
	471009043		11 000 000,00	3 819 426,01
Actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité - Actions territorialisées			1 000 000,00	227 641,06
	17100905			129 397,14
	471009053		1 000 000,00	98 243,92

Programme : Soutien aux démarches de développement durable**Action : Soutien aux démarches de développement durable**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,055 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Programme : Actions territorialisées**Action : Economie circulaire - Déchets - Actions territorialisées**

L'action budgétaire n'était pas dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, la consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,919 M€**, soit 46 % des crédits inscrits au budget primitif 2018, pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Protection et restauration des milieux aquatiques - Actions territorialisées

L'action budgétaire n'était pas dotée en autorisations de programmes en 2018.

Cependant, la consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,141 M€**, soit 20 % du budget primitif, pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Energies renouvelables - Actions territorialisées

L'action budgétaire n'était pas dotée en autorisations de programmes en 2018.

Cependant, la consommation en crédits de paiement s'est élevée à **5,376 M€**, soit 49 % du budget primitif, pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité - Actions territorialisées

L'action budgétaire n'était pas dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, la consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,228 M€**, soit un taux d'exécution de 23 % du budget primitif 2018, pour honorer les engagements pris antérieurement.

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
TOTAL	HP71-009				1 790 776,50
	PR71-009			14 700 000,00	4 873 104,15
		420 000,00		15 100 000,00	6 718 388,73
	HP	420 000,00		400 000,00	1 845 284,58
	PR			14 700 000,00	4 873 104,15

72 - Actions en matière de déchets

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	4,000	-	4,000	2,425	60,63%
	2018	8,000	-1,722	6,278	6,278	78,47%
CP	Rappel 2017	2,000	2,053	4,053	3,696	184,81%
	2018	5,000	-	5,000	2,573	51,45%

Programme : Prévention et gestion des déchets**Action : Prévention des déchets**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,277 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement

Action : Economie circulaire et déchets

Hors CPER, la totalité des autorisations de programme, soit 0,500 M€, a été transférée vers l'action "Economie circulaire et déchets" en contrat de plan.

En crédits de paiement, un montant de **0,740 M€**, soit 74 % du budget primitif 2018, a été mandaté pour honorer les engagements pris antérieurement.

Au titre du CPER, un montant de **5,433 M€** d'autorisations de programme (soit 121 % du budget primitif) a été affecté en faveur de 36 opérations :

- 17 opérations de prévention des déchets soutenues à hauteur de 1,357 M€. Il s'agit de projets en faveur de la consommation durable et du réemploi, et notamment de la création et de l'aménagement de ressourceries ;
- 19 opérations favorisant le recyclage et la valorisation des déchets soutenues à hauteur de 4,076 M€. Il s'agit de la création et de la modernisation de déchèteries, de centres de tri et de plateformes de traitement de biodéchets, ainsi que de la mise en place de points de collecte.

L'action budgétaire a été abondée à hauteur de 0,933 M€ par transfert depuis le programme "Prévention et gestion des déchets" hors contrat de plan :

- action "Economie circulaire et déchets" pour 0,500 M€ ;
- action " Fonds de propreté" pour 0,433 M€.

En crédits de paiement, un montant de **1,388 M€** a été mandaté, soit 69 % du budget primitif 2018.

Action : Fonds propreté

En 2018, 19 opérations ont été soutenues :

- trois opérations en Seine et Marne à hauteur de 189 720,50 € ;
- cinq opérations dans les Yvelines à hauteur de 92 870,00 € ;
- sept opérations dans l'Essonne à hauteur de 355 103,00 € ;
- une opération dans les Hauts de Seine à hauteur de 131 058,00 € ;
- deux opérations en Seine Saint Denis à hauteur de 63 397,50 € ;
- une opération dans le Val d'Oise à hauteur de 12 913,20 €.

Les porteurs des opérations de lutte contre les dépôts sauvages sont principalement des communes (13 opérations) mais également des groupements intercommunaux (2 opérations), un parc naturel régional et l'Office National des Forêts.

Un montant total de **0,845 M€** d'autorisations de programme a ainsi été affecté au titre de cette action, soit 28 % du budget primitif.

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
72 - Actions en matière de déchets					
Programme Prévention et gestion des déchets					
	HP72-001	3 500 000,00	845 062,20	3 000 000,00	917 595,53
	PR72-001	4 500 000,00	5 432 722,50	2 000 000,00	1 655 085,19
Prévention des déchets					276 654,77
	17200105				9 880,35
	472001053				266 774,42
Economie circulaire et déchets		5 000 000,00	5 432 722,50	3 000 000,00	2 128 358,46
	17200106	500 000,00		1 000 000,00	740 047,69
	472001063	4 500 000,00	5 432 722,50	2 000 000,00	1 388 310,77
Fonds propreté	17200109	3 000 000,00	845 062,20	2 000 000,00	167 667,49
TOTAL		8 000 000,00	6 277 784,70	5 000 000,00	2 572 680,72
	HP	3 500 000,00	845 062,20	3 000 000,00	917 595,53
	PR	4 500 000,00	5 432 722,50	2 000 000,00	1 655 085,19

Dans le cadre du budget supplémentaire, un montant de 0,500 M€ a été redéployé pour abonder le Programme "Contrat d'aménagement régional (Contrat Régional Territorial)" au sein du secteur de l'aménagement.

Enfin, le reliquat de l'action d'un montant 1,655 M€ a été transféré vers les lignes budgétaires suivantes :
 - en contrat de plan, Sous-fonction "Actions en matière de déchets", programme "Prévention et gestion des déchets", action "Economie circulaire et déchets", pour 0,433 M€ ;
 - hors contrat de plan, Sous-fonction "Patrimoine naturel", programme "Protection des milieux naturel et des paysages", action "Plan vert" pour 1,222 M€".

La consommation en crédits de paiement s'élève à **0,168 M€**.

73 - Politique de l'air

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	4,760	-	4,760	0,760	15,97%
	2018	4,760	-2,003	2,757	2,727	57,30%
CP	Rappel 2017	2,850	-	2,850	0,493	17,30%
	2018	2,300	-	2,300	0,363	15,79%

Programme : Qualité de l'air - Climat

Action : Investissement et études d'AIRPARIF

La dotation prévue en 2018 sur cette action a été entièrement affectée. Ces crédits ont permis à AIRPARIF d'investir notamment, dans du matériel servant à la mise en œuvre du plan régional de surveillance de la qualité de l'air et de répondre aux besoins issus de la délibération CR 114-16 de la Région (Plan Changeons d'air) adoptée en juin 2016.

Ainsi, un montant total d'autorisations de programme de **0,760 M€** a été affecté en 2018 correspondant à 100 % de l'enveloppe budgétaires dédiée à l'action.

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,290 M€**, soit un taux d'exécution de 41 % du budget primitif 2018.

Programme : Plan changeons d'air

Action : Fonds renouvellement chaudières bois

En 2018, un montant de **1,000 M€** a été affecté en autorisations de programme pour la mise en œuvre du dispositif d'aide aux particuliers sur l'ensemble du territoire francilien au titre du dispositif "Plan régional pour la qualité de l'air". Le taux d'affectation de la dotation s'élève à 33 %.

Dans le cadre du budget supplémentaire 2018, un montant de **2,000 M€** a été redéployé pour abonder le programme "Contrat d'aménagement régional (Contrat Régional Territorial)" au sein du secteur de l'aménagement.

En raison de l'extension très récente du Fonds air-bois à toute l'Ile-de-France au dernier trimestre 2018, **0,073 M€** ont été consommés en crédits de paiement.

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
73 - Politique de l'air					
Programme Qualité de l'air - Climat	HP73-001	760 000,00	760 000,00	700 000,00	290 460,48
Investissement et études d'AIRPARIF	17300101	760 000,00	760 000,00	700 000,00	290 460,48
Programme Plan changeons d'air	HP73-002	4 000 000,00	1 967 450,00	1 600 000,00	72 714,80
Fonds renouvellement chaudières bois	17300202	3 000 000,00	1 000 000,00	1 500 000,00	72 714,80
Amélioration de la qualité de l'air dans le métro et les RER	17300203	1 000 000,00	967 450,00	100 000,00	
TOTAL		4 760 000,00	2 727 450,00	2 300 000,00	363 175,28
	HP	4 760 000,00	2 727 450,00	2 300 000,00	363 175,28

Action : Amélioration de la qualité de l'air dans le métro et les RER

Au titre du dispositif "Plan régional pour la qualité de l'air", en 2018, un montant de **0,967 M€** a été affecté en autorisations de programme, soit 97 % de la dotation, afin de permettre à cinq lauréats de tester différentes méthodes de filtration de l'air dans les enceintes de transports souterrains.

Ainsi, au titre du dispositif "Plan régional pour la qualité de l'air", trois innovations matures pourront être testées in situ en gares SNCF et RATP, tandis que deux innovations seront aidées en phase de recherche et développement. En outre, une opération d'amélioration de la qualité de l'air dans la gare des Invalides sera mise en œuvre.

Enfin, en autorisations de programme, un montant de **0,003 M€** a été transféré pour abonder l'action "Plan vert", au sein de la sous-fonction "Patrimoine naturel", programme "Protection des milieux naturel et des paysages".

L'action n'a fait l'objet d'aucune consommation en crédits de paiement, les affectations ayant été effectuées au second semestre 2018.

74 - Politique de l'eau

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	1,900	-0,291	1,609	1,609	84,68%
	2018	2,700	0,422	3,122	3,120	115,57%
CP	Rappel 2017	6,400	4,921	11,321	9,721	151,89%
	2018	7,530	-	7,530	4,225	56,11%

Programme : Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements**Action : Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements.**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,583 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Programme : Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau**Action : Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,870 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Programme : Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales**Action : Dépollution des eaux usées, des eaux pluviales et collecte des eaux usées**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **2,728 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
74 - Politique de l'eau				
Programme Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements				
	HP74-001			303 398,26
	PR74-001			279 785,97
Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements.				583 184,23
	17400101			303 398,26
	47400101S			279 785,97
Programme Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau				
	HP74-002			508 465,12
	PJ74-002			4 843,20
	PR74-002			356 569,64
Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau				869 877,96
	17400209			508 465,12
	37400209S			4 843,20
	474002093			356 569,64
Programme Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales	HP74-003			2 728 283,73
Dépollution des eaux usées, des eaux pluviales et collecte des eaux usées	17400301			2 728 283,73

Programme : Etude pré-opérationnelle de faisabilité et de programmation**Action : Études pré opérationnelles de faisabilité et de programmation**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,034 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Programme : Milieux aquatiques et humides**Action : Milieux aquatiques et humides**

Hors CPER, dans le cadre du dispositif de la politique de l'eau, un montant d'autorisations de programme de **1,704 M€** a été affecté, soit 142 % de la dotation budgétaire, permettant ainsi la mise en œuvre d'importantes opérations de désimperméabilisation et de végétalisation de la ville (Neuilly, Gennevilliers, Villeneuve la Garenne,...), la désimperméabilisation de plusieurs cimetières, la renaturation de plusieurs bassins anti-crue, celle d'une île de la Marne à Torcy, la réouverture d'un grand tronçon de la Bièvre, une vingtaine de communes pour le passage en zéro phyto et des travaux d'hydraulique douce pour la maîtrise des ruissellements (Valmondois, Saint Sulpice de Favières, Condé Sainte Libaire).

De plus, dans le cadre du budget supplémentaire, un montant de 0,500 M€ a été redéployé pour abonder le programme "Contrat d'aménagement régional (Contrat Régional Territorial)" au sein du secteur de l'aménagement.

Enfin, l'action budgétaire a été abondée à hauteur de 1,004 M€ par transfert depuis les lignes budgétaires suivantes :

- hors contrat de plan :
 - au sein de la sous-fonction "Actions transversales", programme/action "Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)" pour un montant de 0,238 M€ ;
 - au sein de la sous-fonction "Patrimoine naturel", programme "Protection des milieux naturel et des paysages", action "Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)" pour un montant 0,684 M€ ;
- en contrat de plan :
 - au sein de la sous-fonction, "Politique de l'eau", programme/action "Milieux aquatiques et humides" pour un montant de 0,082 M€.

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,010 M€**. Ce niveau de consommation est lié à divers aléas auxquels sont soumis les porteurs de projets dans le cadre de montage d'opérations complexes et lourdes dont la livraison est souvent retardée par des facteurs exogènes (appels d'offre infructueux, recherches de financement complémentaires...).

Au titre du CPER , un montant de **1,416 M€** a été affecté en faveur de la grande zone humide associée au prolongement d'une digue à Montesson ainsi que d'une aire de ralentissement des crues à Montigny sous Marle.

Enfin, en autorisations de programme, un montant de 0,082 M€ a été transféré pour abonder, hors contrat de plan, les programme/action "Milieux aquatiques et humides" au sein de la sous-fonction "Politique de l'eau".

En crédits de paiement, l'action n'a fait l'objet d'aucune consommation au titre du budget 2018.

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Etude pré-opérationnelle de faisabilité et de programmation	HP74-004				33 638,77
Études pré opérationnelles de faisabilité et de programmation	17400401				33 638,77
Programme Milieux aquatiques et humides	HP74-006	1 200 000,00	1 704 401,79	3 930 000,00	10 397,80
	PR74-006	1 500 000,00	1 415 934,62	3 600 000,00	
Milieux aquatiques et humides		2 700 000,00	3 120 336,41	7 530 000,00	10 397,80
	17400601	1 200 000,00	1 704 401,79	3 930 000,00	10 397,80
	474006013	1 500 000,00	1 415 934,62	3 600 000,00	
TOTAL		2 700 000,00	3 120 336,41	7 530 000,00	4 225 382,49
	HP	1 200 000,00	1 704 401,79	3 930 000,00	3 584 183,68
	PJ				4 843,20
	PR	1 500 000,00	1 415 934,62	3 600 000,00	636 355,61

75 - Politique de l'énergie

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	12,000	-	12,000	11,435	95,29%
	2018	28,100	-6,853	21,247	21,234	75,56%
CP	Rappel 2017	17,710	6,260	23,970	20,349	114,90%
	2018	28,100	-	28,100	22,573	80,33%

Programme : Energie

Action : Politique énergie

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **7,071 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Efficacité énergétique et SEM

Un montant global d'autorisations de programme de **5,654 M€**, soit 94 % de la dotation inscrite au budget 2018, a été affecté au titre des dispositifs suivants :

- "Politique énergie climat", la rénovation énergétique de 15 copropriétés pour un montant de 2,654 M€ ;
- capital de la SEM Energies POSIT'IF : la transformation en capital de l'avance en compte courant d'associé de 3,000 M€ consentie en 2015 à cette dernière.

Enfin, un montant de 0,346 M€ a été transféré pour abonder le programme "Protection des milieux naturel et des paysages", action "plan vert" au sein de la sous-fonction "Patrimoine naturel".

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **6,896 M€**, soit un taux d'exécution de 46 % du budget primitif.

Action : Energies renouvelables

Hors CPER, au titre du dispositif "politique énergie climat" un montant total de **2,593 M€**, a été affecté en faveur de cinq opérations :

- Foncia Amyot Gillet : travaux d'adaptation réseau de chauffage secondaire (7 530 €) ;
- commune Maule : photovoltaïque groupe scolaire (12 735 €) ;
- commune Drancy : photovoltaïque terrain tennis (22 500 €) ;
- commune Villemomble : photovoltaïque groupe scolaire (50 590 €) ;
- commune Villeneuve la Garenne : enfouissement ligne THT (2 500 000 €).

Le taux d'exécution s'élève à 29 % du budget primitif.

De plus, le reliquat d'un montant de 6,507 M€ a été transféré au sein de la sous-fonction "Patrimoine naturel" sur les lignes budgétaires suivantes :

- Programme "Agence des espaces verts", action "Acquisition d'espaces verts régionaux", d'un montant de 3,459 M€ et action "Aménagement d'espaces verts régionaux", d'un montant de 0,631 M€ ;
- Programme "Protection des milieux naturel et des paysages, action "Plan vert", d'un montant de 2,417 M€.

La consommation en crédits de paiement est de **2,133 M€**, dont 1,835 M€ au titre du dispositif "Stratégie de développement de la méthanisation en IdF", soit un taux d'exécution de 52 % du budget primitif.

Au titre du CPER, **12,987 M€** ont été consommés pour des projets en matière de développement des énergies renouvelables (géothermie profonde et superficielle, bois énergie, méthanisation, chaufferies biomasses, solaire thermique, solaire photovoltaïque...). Le taux d'exécution est de 100 % du budget primitif 2018 sur les dispositifs suivants :

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
75 - Politique de l'énergie					
Programme Energie					
	HP75-001	15 100 000,00	8 246 875,00	19 100 000,00	16 404 398,59
	PJ75-001				905 140,12
	PR75-001	13 000 000,00	12 986 665,01	9 000 000,00	5 263 331,39
Politique énergie					7 071 120,30
	17500101				6 165 980,18
	375001017				905 140,12
Efficacité énergétique et SEM		6 000 000,00	5 653 520,00	15 000 000,00	6 896 133,91
	17500105	6 000 000,00	5 653 520,00	15 000 000,00	6 073 824,27
	475001053				822 309,64
Energies renouvelables		22 100 000,00	15 580 020,01	13 100 000,00	4 855 047,13
	17500106	9 100 000,00	2 593 355,00	4 100 000,00	2 133 085,94
	475001063	13 000 000,00	12 986 665,01	9 000 000,00	2 721 961,19
Réseaux de chaleur					3 750 568,76
	17500107				2 031 508,20
	475001073				1 719 060,56
TOTAL		28 100 000,00	21 233 540,01	28 100 000,00	22 572 870,10
	HP	15 100 000,00	8 246 875,00	19 100 000,00	16 404 398,59
	PJ				905 140,12
	PR	13 000 000,00	12 986 665,01	9 000 000,00	5 263 331,39

- Politique énergie climat, d'un montant de 6,667 M€ ;
- DIVAIR (Volet Photovoltaïque agricole) d'un montant de 0,400 M€ ;
- Stratégie de développement de la méthanisation en Île-de-France, d'un montant de 3,334 M€ ;
- Aides géothermie profonde, d'un montant de 2,586 M€.

Type d'action	Nb projets	Montants affectés
Géothermie (et éventuellement réseaux de chaleur attendant)	3	3 289 367 €
Réseaux de chaleur	8	4 578 850,51 €
Récupération chaleur fatale	1	1 000 000 €
PAC et PV	2	543 599 €
Etudes	10	228 333,50 €
Méthanisation	4	3 238 000 €
Chaufferie biomasse	1	108 515 €
Total	29	12 986 665,01 €

Bénéficiaires au titre du CPER				
Communes et EPCI	Département	Entreprises et associations	Syndicats de communes ou mixtes	Autre
8	1	5	9	2

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **2,722 M€**, soit 30 % du budget primitif 2018.

Action : Réseaux de chaleur

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **3,750 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

76 - Patrimoine naturel

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	15,850	-0,033	15,817	13,461	84,93%
	2018	20,650	7,208	27,858	27,843	134,84%
CP	Rappel 2017	24,900	-4,056	20,844	14,561	58,48%
	2018	21,000	-0,224	20,776	19,852	94,53%

Programme : Agence des espaces verts**Action : Acquisition d'espaces verts régionaux**

Suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes, l'Agence des Espaces Verts a recentré ses activités et ciblé les acquisitions foncières sur les procédures déjà engagées ainsi que sur des acquisitions jugées prioritaires. Un montant de **4,740 M€** a ainsi été affecté en autorisations de programme.

Dans le cadre du budget supplémentaire, l'action budgétaire a été abondée à hauteur de 0,631 M€ permettant ainsi de reverser à l'AEV le produit des cessions de terrains et propriétés.

De plus, l'action budgétaire a été abondée à hauteur de 3,459 M€ par transfert depuis le programme "Energie", action "Energies renouvelables", au sein de la sous-fonction "politique de l'énergie".

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **2,777 M€**, soit un taux d'exécution de 93 % du budget primitif.

Action : Aménagements d'espaces verts régionaux

Le montant des affectations sur cette action en 2018 est de **5,131 M€** en autorisations de programme, soit 114 % du budget primitif.

Les projets d'aménagement 2018 ont porté, entre autres, sur :

- la garantie de la sécurité sur les sites (sécurisation des terrains, élagages, abattages, gestion des constructions diverses antérieures et des déchets, lutte contre les intrusions) ;
- l'ouverture de nouveaux sites au public et l'amélioration de l'accueil du public (entrées, aires d'accueil, signalétique, mobilier, végétation) ;
- l'amélioration de la qualité des milieux naturels et la facilitation de l'activité agricole (restauration écologique, études, documents d'aménagements forestiers, travaux en vue d'une reprise agricole) ;
- la mise en place des conditions d'une sylviculture durable (travaux jeunes peuplements et plantations, cloisonnements d'exploitation) ;
- la rénovation du patrimoine bâti de la Région dont la cession n'est pas envisagée (rénovation, mise en sécurité, mise aux normes) ;
- l'abondement du fonds de portage foncier « Ile-de-France, terre d'installation » dont la gestion est confiée à l'AEV.

Un transfert de 0,631 M€ a été opéré pour abonder l'action budgétaire depuis le programme "Energie", action "Energies renouvelables", au sein de la sous-fonction "politique de l'énergie".

En crédits de paiement, **6,941 M€** ont été consommés, soit 87 % du budget 2018.

Action : Aide à l'acquisition et à l'aménagement d'espaces verts, forêts et promenades

En 2018, un montant de **0,400 M€**, soit 100 % de l'enveloppe budgétaire, a été affecté pour permettre à l'AEV de nouer divers partenariats, notamment avec l'ONF.

En crédits de paiement, **1,979 M€** ont été mandatés au titre de cette action, soit 198 % du budget 2018.

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
76 - Patrimoine naturel					
Programme Agence des espaces verts	HP76-001	8 000 000,00	12 721 000,00	14 200 000,00	15 427 000,00
Acquisition d'espaces verts régionaux	17600101	650 000,00	4 740 000,00	3 000 000,00	2 777 000,00
Aménagements d'espaces verts régionaux	17600102	4 500 000,00	5 131 000,00	8 000 000,00	6 941 250,00
Aide à l'acquisition et à l'aménagement d'espaces verts, forêts et promenades	17600103	400 000,00	400 000,00	1 000 000,00	1 978 750,00
Tégéval	17600104	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
Acquisition d'espaces agricoles régionaux	17600105	650 000,00	650 000,00	400 000,00	1 930 000,00
Programme Parcs naturels régionaux	PJ76-002				251 889,06
	PR76-002	3 200 000,00	3 191 062,00	3 200 000,00	1 599 947,84
Soutien aux programmes d'investissement		3 200 000,00	3 191 062,00	3 200 000,00	1 851 836,90
	376002048				251 889,06
	476002046	3 200 000,00	3 191 062,00	3 200 000,00	1 599 947,84
Programme Protection des milieux naturels et des paysages	HP76-003	8 850 000,00	11 335 749,16	3 000 000,00	2 491 655,97
	PR76-003				81 152,89
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité					372 692,78
	17600302				291 539,89
	476003023				81 152,89
Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)	17600305	850 000,00	165 132,66	1 000 000,00	546 600,28
Plan vert	17600307	8 000 000,00	11 170 616,50	2 000 000,00	1 653 515,80
Programme Investissement de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	PR76-005	600 000,00	595 629,41	600 000,00	
Investissement de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	476005013	600 000,00	595 629,41	600 000,00	
TOTAL		20 650 000,00	27 843 440,57	21 000 000,00	19 851 645,76
	HP	16 850 000,00	24 056 749,16	17 200 000,00	17 918 655,97
	PJ				251 889,06
	PR	3 800 000,00	3 786 691,41	3 800 000,00	1 681 100,73

Ce niveau d'exécution a été rendu possible par un redéploiement entre programmes au sein de la sous-fonction.

Action : Tégéval

La totalité de la dotation 2018 a été affectée soit **1,800 M€** en autorisations de programme. Cette enveloppe a permis de réaliser les travaux liés à la TEGEVAL :

- la poursuite des travaux de réaménagement du pont sur les voies SNCF de la Grande ceinture à Valenton ainsi que des travaux de la traversée de l'avenue Foreau et de la passerelle Meuniers à Villecresnes ;
- le démarrage des travaux du secteur Ballastière à Valenton, de la traversée de la rue du Lieutenant Dagorno et de la liaison à la passerelle Meuniers à Villecresnes.

Des interventions de sauvegarde des milieux naturels sont, par ailleurs, programmées au fur et à mesure des acquisitions.

En crédits de paiement, l'enveloppe budgétaire du même montant a été consommée en 2018.

Action : Acquisition d'espaces agricoles régionaux

Le montant des affectations sur cette action en 2018 est de **0,650 M€**, soit 100 % du budget primitif 2018.

La dotation a permis de réaliser des acquisitions dans le cadre de la veille foncière, en lien avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER). Celle-ci a également permis de mettre en œuvre la convention d'objectifs et de moyens signée avec la Région, fixant les orientations prioritaires en matière d'espaces verts naturels et agricoles pour 2014-2018.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **1,930 M€**. Les mandatements ont été rendus possible par un redéploiement entre "sous-fonction" au sein du chapitre "Environnement".

Programme : Parcs naturels régionaux

Action : Soutien aux programmes d'investissement

Inscrit dans le cadre du volet territorial du CPER 2015-2020, le soutien aux Parcs naturels régionaux s'est traduit par un montant global d'autorisations de programme de **3,191 M€**, soit 100 % du budget 2018, réparti comme suit :

- 1 014 166 € pour 14 opérations du PNR Haute Vallée de Chevreuse ;
- 985 000 € pour 17 opérations du PNR du Gâtinais français ;
- 1 003 900 € pour 19 opérations du PNR du Vexin français ;
- 187 996 € pour 9 opérations du PNR Oise Pays de France.

Les 59 opérations soutenues relèvent du développement économique, agricole, touristique, culturel, de la préservation des milieux naturels et paysages, de la valorisation patrimoniale conformément aux priorités portées par le Pacte rural.

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **1,852 M€** pour répondre aux appels de fonds, soit 58 % du budget 2018.

Programme : Protection des milieux naturels et des paysages

Action : Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,373 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Investissement des Réserves naturelles régionales (RNR)

La consommation de cette action s'est élevée à **0,165 M€** en autorisations de programme, soit 19 % du budget primitif 2018.

Le reliquat, d'un montant de 0,684 M€, a fait l'objet d'un transfert vers les programme/action « Milieux aquatiques et humides » au sein de la sous-fonction "Politique de l'eau".

Un montant de **0,547 M€** en crédits de paiement, permettant aux gestionnaires des réserves naturelles régionales de réaliser les opérations d'investissements prioritaires prévues à leur plan de gestion a été mandaté au titre de cette action, soit un taux d'exécution de 55 %.

Action : Plan vert

Un montant total de **11,171 M€** en autorisations de programme a été affecté en 2018 au titre de cette action (140 % de la dotation du budget primitif) avec notamment deux appels à projets lancés dans l'année.

Après instruction des dossiers par l'AEV, le comité de programmation a rendu un avis favorable sur 33 projets qui contribueront à créer, à terme, 43,8 ha de nouveaux espaces verts et à améliorer l'accessibilité de 6,1 ha d'espaces existants.

La Région a également confié à l'Agence des espaces verts la réalisation de 5 projets d'aménagement à fort impact sur la carence en espaces verts sur des propriétés régionales. Ces projets permettront l'ouverture au public de 28 ha de nouveaux espaces de nature et l'amélioration de l'accessibilité de 5,5 ha d'espaces existants. Il s'agit de :

- l'amélioration de l'accessibilité au public de la Butte Pinson, sur le territoire de 5 communes dont deux très carencées en espaces verts et deux carencées (Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse - 93, Sarcelles, Groslay et Montmagny - 95) ;
- la création d'un espace ouvert au public sur la plaine agricole de Montjean sur le territoire de 2 communes carencées en espaces verts (Wissous - 91 et Rungis - 94) ;
- l'amélioration de l'accessibilité au public du site du Moulin des Marais et liaison vers la promenade régionale de la Dhuis, sur le territoire de 3 communes de Seine-et-Marne carencées en espaces verts (Villeparisis, Mitry-Mory et Gressy) ;
- l'amélioration de l'accessibilité au public des Buttes du Paris, sur le territoire de 5 communes de Seine- Saint-Denis et du Val d'Oise, dont 1 très carencée en espaces verts, et 2 carencées ;
- la création d'un espace ouvert au public sur le Domaine des Iles à Seine-Port (commune carencée en espaces verts) et amélioration d'accessibilité via la création d'une liaison entre les forêts de Rougeau et de Bréviande, au sein de deux EPCI carencés en espaces verts (Seine-et-Marne).

En outre, 5 M€ ont été affectés en faveur de l'AEV en vue de l'acquisition du Bois Saint-Martin (1ère tranche). Ce bois de 300 ha, majoritairement situé sur la commune très carencée en espaces verts de Noisy- le-Grand (93), et en lisière notamment des communes carencées de Villiers sur Marne et du Plessis-Trévisé (94), présente un potentiel rare pour créer un poumon vert accessible au public en zone carencée de petite couronne.

Dans le cadre du budget supplémentaire, un montant de 1,000 M€ a été redéployé pour abonder le programme "Contrat d'aménagement régional (Contrat Régional Territorial)" au sein du secteur de l'aménagement.

Enfin, l'action budgétaire a été abondée à hauteur de 4,171 M€ par transfert depuis les lignes budgétaires suivantes :

- Sous-fonction "Actions transversales", programme/action "Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)" pour 0,182 M€ ;
- Sous-fonction "Actions en matière de déchets", programme "Prévention et gestion des déchets", action "Fonds propreté" pour 1,222 M€ ;
- Sous-fonction "Politique de l'air", programme "Plan changeons d'air", action "Amélioration de la qualité de l'air dans le métro et les RER" pour 0,003 M€ ;
- Sous-fonction "Politique de l'énergie", programme "Energie", action "Efficacité énergétique et SEM" pour 0,347 M€ et action "Energies renouvelables" pour un montant de 2,417 M€.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **1,654 M€**, soit 83 % du budget primitif. Ce niveau de consommation est appelé à monter en puissance à compter de l'année prochaine.

En effet, le Plan vert dont le règlement d'intervention a été adopté en juillet 2017, a tenu son premier jury fin 2017. Les projets lauréat comportent des opérations d'aménagement et de plantation dont la réalisation séquencée est tributaire de la saisonnalité et ne peut que rarement être effectuée dans l'année.

Programme : Investissement de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Action : Investissement de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Les aides de la Région ont permis d'accompagner divers maîtres d'ouvrage sur 19 opérations, toutes dans le cadre du CPER. Celles-ci visent à :

- l'enrichissement de la biodiversité urbaine ;
- la restauration de milieux naturels et des continuités écologiques ;
- la réalisation d'études pour la mise en oeuvre de trame verte et bleue.

Ainsi en 2018, un montant total de **0,596 M€** en autorisations de programme a été affecté au titre de cette action, soit 99 % de la dotation du budget primitif.

En crédits de paiement, l'action budgétaire n'a pas fait l'objet de mandatement en 2018.

77 - Environnement des infrastructures de transport

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	15,000	-4,000	11,000	10,467	69,78%
	2018	15,000	0,846	15,846	15,846	105,64%
CP	Rappel 2017	13,800	-	13,800	12,821	92,90%
	2018	12,600	-	12,600	3,503	27,80%

Programme : Réseau routier

Action : Protection contre le bruit

Aucune dotation en autorisations de programme n'a été inscrite au budget primitif 2018 au titre des transports et aucune affectation n'a été réalisée.

Les mandats se sont élevés à un total de **2,445 M€**.

Ces dépenses ont concerné la requalification de la RD30 entre Plaisir et Elancourt, la modernisation de l'ouvrage de protection de Limay ainsi que les protections phoniques sur l'A4-A86 à Maisons-Alfort et Saint-Maurice.

Action : Couvertures d'infrastructures

L'action n'a fait l'objet d'aucune dotation en AP en 2018.

Aucun mandat n'a été transmis par un maître d'ouvrage.

Action : Requalifications

En 2018, l'action n'a fait l'objet d'aucune dotation en autorisation de programme.

Aucun mandat n'a été transmis par un maître d'ouvrage.

Chapitre 907	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
77 - Environnement des infrastructures de transport				
Programme Réseau routier	HP77-001		4 600 000,00	2 444 604,32
Protection contre le bruit	17700101		4 000 000,00	2 444 604,32
Couvertures d'infrastructures	17700102		300 000,00	
Requalifications	17700103		300 000,00	
Programme Réseau ferré				
	HP77-002		1 000 000,00	143 233,33
	PR77-002		2 000 000,00	14 282,58
Protections phoniques le long du réseau ferré			3 000 000,00	157 515,91
	17700201		1 000 000,00	143 233,33
	477002011		2 000 000,00	14 282,58
Programme Intégration environnementale des infrastructures de transport				
	HP77-003	8 000 000,00	3 215 882,57	5 000 000,00
	PR77-003	7 000 000,00	12 630 392,00	31 820,00
Intégration environnementale des infrastructures de transport		15 000 000,00	15 846 274,57	5 000 000,00
	17700301	8 000 000,00	3 215 882,57	5 000 000,00
	477003011	7 000 000,00	12 630 392,00	31 820,00
TOTAL		15 000 000,00	15 846 274,57	12 600 000,00
	HP	8 000 000,00	3 215 882,57	10 600 000,00
	PR	7 000 000,00	12 630 392,00	2 000 000,00
				3 456 801,55
				46 102,58

Programme : Réseau ferré**Action : Protections phoniques le long du réseau ferré**

L'action n'a fait l'objet d'aucune dotation en AP en 2018 sur le bleu transport.

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'établit à **0,158 M€**. Ces dépenses ont concerné la résorption du bruit ferroviaire à Vanves-Malakoff ainsi que les études et travaux sur le pont métallique de Versailles Chantiers.

Programme : Intégration environnementale des infrastructures de transport**Action : Intégration environnementale des infrastructures de transport**

15,846 M€ ont été affectés en 2018. Ces affectations ont financé le rétablissement de la continuité écologique de la déviation de Boissy-Saint-Léger ainsi que la mise en place de protections phoniques le long de la RN118 à Bièvres (91) ou encore le financement de technologies innovantes en matière d'infrastructure routière avec le département du Val-d'Oise. Elles ont également permis la poursuite des travaux sur le pont métallique de Versailles Chantiers et le financement des études et travaux de résorption du bruit ferroviaire sur la commune de Saint-Denis (secteur Paul Eluard).

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'établit à **0,901 M€** et concerne notamment l'innovation de l'infrastructure routière en matière de performances acoustiques en milieu urbain, dans le cadre de la contractualisation du plan « anti-bouchon et pour changer la route » entre la Région et le CD95.

78 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	17,270	-	17,270	17,236	99,81%
	2018	18,270	-0,846	17,424	17,396	95,21%
CP	Rappel 2017	16,240	0,238	16,478	8,219	50,61%
	2018	16,270	0,224	16,494	12,728	78,23%

Programme : Circulations douces**Action : Réseaux verts et équipements cyclables**

En 2018, **17,126 M€** ont été affectés. Ces crédits ont permis de continuer de soutenir les projets permettant de développer l'usage du vélo. Parmi les 56 subventions attribuées en 2018, on notera :

- le soutien à la mise en œuvre du plan vélo parisien,
- la création d'itinéraires cyclables le long de la RD 190 entre Issou et Limay (78), le long de la RD 127A/B à Gentilly (94), le long de la RD 402 à Lieusaint (77), la 3^{ème} phase de la RD 19 à Maisons-Alfort (94), la première année de plusieurs plans stratégiques territoriaux triennaux, dont ceux du département de la Seine-Saint-Denis, de Montreuil (93) de Neuilly-sur-Seine (92) et de la C.A. Paris-Saclay (91).

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'établit à **12,366 M€**. Ces crédits ont notamment permis le financement d'itinéraires cyclables entre Mantes-la-Jolie et Limay (78), le long de la RD 402 à Lieusaint, le long de la RD 48 à Conflans-Sainte-Honorine (78), le long de la RD 145 à Champigny-sur-Marne, le long de la RD 7 à Bailly (78), la requalification de la RD 30 entre Plaisir et Élancourt (78), la résorption d'une coupure urbaine à Choisy-le-Roi (94).

Chapitre 907		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
78 - Autres actions					
Programme Circulations douces	HP78-001	18 000 000,00	17 125 590,93	16 000 000,00	12 366 081,76
Réseaux verts et équipements cyclables	17800101	18 000 000,00	17 125 590,93	16 000 000,00	12 366 081,76
Programme Lutte contre le bruit	HP78-002	270 000,00	270 000,00	270 000,00	362 169,58
Soutien à Bruitparif	17800203	270 000,00	270 000,00	270 000,00	362 169,58
TOTAL		18 270 000,00	17 395 590,93	16 270 000,00	12 728 251,34
	HP	18 270 000,00	17 395 590,93	16 270 000,00	12 728 251,34

Programme : Lutte contre le bruit**Action : Soutien à Bruitparif**

La totalité de la dotation prévue en 2018 a été affectée soit un montant de **0,270 M€** en autorisations de programme qui a permis à Bruitparif de continuer à développer son réseau de mesure du bruit en Ile-de-France.

La consommation, en crédits de paiement, s'établit à **0,362 M€**. Le mandatement a été rendu possible par un redéploiement de crédits entre "sous-fonction" au sein du chapitre.

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	712,000	-	712,000	673,701	94,62%
	2018	702,050	-	702,050	702,040	100,00%
CP	Rappel 2017	559,500	-	559,500	457,798	81,82%
	2018	624,300	-	624,300	495,359	79,35%

81 - Transports en commun de voyageurs

810 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	26,000	15,998	41,998	41,720	160,46%
	2018	42,000	0,836	42,836	42,836	101,99%
CP	Rappel 2017	28,000	13,500	41,500	41,425	147,95%
	2018	42,000	20,000	62,000	56,854	135,37%

Programme : Accessibilité du réseau

Action : Accessibilité du réseau

En 2018, **40,672 M€** d'autorisations de programme ont été affectées avec comme objectif d'accélérer les travaux de mise en accessibilité des gares du réseau de référence de la SNCF, dans le cadre de la convention quinquennale pour la période 2017-2021 relative à la réalisation de la deuxième tranche de financement du schéma directeur d'accessibilité (SDA).

En 2018, dix-sept gares ont été rendues accessibles (Corbeil-Essonnes, La Barre-Ormesson, Maisons-Alfort, Pierrefitte, Dourdan–La-Forêt...), et des travaux ont été réalisés dans trente-sept gares (Meaux, Saint Denis, Pont de l'Alma, Versailles Chantier, Ivry-sur-Seine, Austerlitz, Montereau...).

Depuis 2009, ce sont 110 gares sur un total de 209 inscrites au SDA qui sont désormais accessibles. Courant 2018, la moitié du programme SDA aura été mise en œuvre ; il reste ainsi 99 gares à rendre accessibles d'ici 2024.

En 2018, les mandats sur cette action se sont établis à **55,288 M€** dont **37,975 M€** pour la mise en accessibilité du réseau ferré d'Île-de-France au titre du SDA. Le solde correspond au paiement d'engagements relatifs aux anciennes opérations de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) concernant notamment les gares de Chaville, Val-de-Fontenay, Rueil-Malmaison, Courcelles-sur-Yvette, Saint-Cloud, Nanterre préfecture, pôle d'échanges Villejuif-Louis Aragon, Lozère...

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
81 : Transports en commun de voyageurs	617 400 000,00	628 033 072,93	556 500 000,00	403 782 522,23
82 : Routes et voiries	74 150 000,00	63 028 149,32	54 550 000,00	87 420 512,37
87 : Sécurité			1 850 000,00	
88 : Autres transports	10 500 000,00	10 978 674,77	11 400 000,00	4 155 780,39
TOTAL	702 050 000,00	702 039 897,02	624 300 000,00	495 358 814,99
HP	116 050 000,00	89 879 206,46	141 000 000,00	108 644 314,69
PJ	51 500 000,00	9 797 000,00	222 800 000,00	126 383 450,95
CP				19 405 280,70
PR	534 500 000,00	602 363 690,56	260 500 000,00	240 925 768,65

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
81 - Transports en commun de voyageurs				
810 - Services communs				
Programme Accessibilité du réseau				
HP810-001	40 000 000,00	40 671 752,45	40 000 000,00	37 974 848,58
CP810-001				17 312 783,36
Accessibilité du réseau	40 000 000,00	40 671 752,45	40 000 000,00	55 287 631,94
18100101	40 000 000,00	40 671 752,45	40 000 000,00	37 974 848,58
2810010102				17 312 783,36
Programme Études et expérimentations	2 000 000,00	2 164 098,00	2 000 000,00	1 566 121,09
Etudes et expérimentations	2 000 000,00	2 164 098,00	2 000 000,00	1 566 121,09
TOTAL	42 000 000,00	42 835 850,45	42 000 000,00	56 853 753,03
HP	42 000 000,00	42 835 850,45	42 000 000,00	39 540 969,67
CP				17 312 783,36

Programme : Études et expérimentations

Action : Etudes et expérimentations

En 2018, un montant d'autorisations de programme de **2,164 M€** a été mobilisé, consacré pour l'essentiel au financement de premières expérimentations dans le cadre du volet « innovation » du plan route avec l'outil de coordination de chantier (94), aux études de trafic basées sur les floating car data (95), aux études de cartographie dans le cadre de « PARIS REGION ROAD 5.0 » sur le véhicule autonome, au financement d'aires de covoiturage (91 et 95), au financement de bornes de recharges de véhicules électriques ou au financement d'études permettant la maîtrise des déplacements (91 et 95).

Les mandats se sont élevés à **1,566 M€** sur cette action. Les dépenses ont notamment concerné la numérisation du site internet EuroVélo3-la Scandibérique, la participation de la région au capital de la SEML Sigeif mobilité, les projets de déploiement de bornes de recharge sur le territoire de Marne-la-Vallée ou de la ville de Paris, la mise en place d'un service de vélos à assistance électrique.

811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	583,000	-40,444	542,556	517,437	88,75%
	2018	499,350	42,217	541,567	541,567	108,45%
CP	Rappel 2017	377,585	-6,500	371,085	309,111	81,87%
	2018	417,000	-39,000	378,000	301,747	72,36%

Programme : Liaisons ferroviaires

Action : Liaisons ferroviaires

En 2018, un montant d'autorisations de programme de **374,438 M€** a été mobilisé au titre des liaisons ferroviaires.

La Région s'est fortement engagée dans le financement des adaptations de l'infrastructure, nécessaires au déploiement du nouveau matériel roulant afin d'accompagner Île-de-France Mobilités dans l'application du schéma directeur du matériel roulant qu'elle a adopté le 13 juillet 2016. Ainsi, 167,000 M€ ont été mobilisés sur les lignes du RER et du Transilien.

L'engagement massif de la Région sur trois grandes opérations ferroviaires est à souligner pour l'exercice 2018 :

- T12 Express : la Région a soldé sa participation attendue pour 41,500 M€ conformément au protocole-cadre de financement adopté par délibération n°CR 2017-64 du 9 mars 2017, lequel établit le coût total prévisionnel du projet à 475,000 M€ et le taux de participation de la Région Île-de-France à 55,80 % ;
- T13 Express : la Région a engagé 61,400 M€ pour les travaux de la phase 1 et le lancement des AVP de la phase 2, relatifs au prolongement entre Saint-Germain et Achères, via Poissy RER, soldant ainsi l'enveloppe CPER ;
- L'électrification de la ligne Paris-Troyes pour laquelle une mobilisation exceptionnelle de la Région a été décidée, à hauteur de 47,110 M€ correspondant d'une part, à 23,550 M€ au titre du protocole de financement approuvé par délibération n°CR 130-16 du 7 juillet 2016 et d'autre part, à 23,550 M€ d'avance remboursable de la part État suite à l'annonce de son impossibilité à mobiliser cette somme d'ici 2020. Ce montage garantit aujourd'hui la poursuite du projet dans le calendrier souhaité par les collectivités.

La Région a également poursuivi sa politique de modernisation des gares RER. 16,300 M€ en autorisations de programme ont été affectés pour les gares d'Auber, Cergy-Préfecture, Sartrouville (RER A) et Saint-Quentin-en-Yvelines (RER C).

Les mandatements sur le programme des liaisons ferroviaires se sont élevés à **93,706 M€** en 2018. Ces

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
81 - Transports en commun de voyageurs				
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs				
Programme Liaisons ferroviaires				
HP811-004		253 591,10		406 424,57
PJ811-004			70 000 000,00	28 002 638,84
PR811-004	339 900 000,00	374 184 479,40	85 000 000,00	65 296 556,80
Liaisons ferroviaires	339 900 000,00	374 438 070,50	155 000 000,00	93 705 620,21
18100401		253 591,10		406 424,57
381004015			70 000 000,00	28 002 638,84
481004011	339 900 000,00	374 184 479,40	85 000 000,00	65 296 556,80
Programme Liaisons tramways				
HP811-005		993 082,35	20 000 000,00	4 960 658,96
PJ811-005	26 500 000,00		35 000 000,00	30 576 681,52
PR811-005	26 800 000,00	91 120 000,00	82 000 000,00	34 321 733,00
Liaisons tramways	53 300 000,00	92 113 082,35	137 000 000,00	69 859 073,48
18100501		993 082,35	20 000 000,00	4 960 658,96
381005015	26 500 000,00		35 000 000,00	30 576 681,52
481005011	26 800 000,00	91 120 000,00	82 000 000,00	34 321 733,00
Programme Métro				
PJ811-006	25 000 000,00		80 000 000,00	59 100 284,57
PR811-006	73 150 000,00	75 015 962,00	40 000 000,00	77 818 460,70
Métro	98 150 000,00	75 015 962,00	120 000 000,00	136 918 745,27
381006015	25 000 000,00		80 000 000,00	59 100 284,57
481006011	73 150 000,00	75 015 962,00	40 000 000,00	77 818 460,70

crédits ont permis le financement des travaux de la Tangentielle Nord (T11), du prolongement d'Eole à l'ouest, du tram-train Massy-Evry (T12) ainsi que des travaux liés aux installations de retournement à la Plaine-le Bourget, aux schémas directeurs des lignes Transilien N et U ainsi que des RER A, B, C et E, ou encore de l'électrification de la ligne Paris-Troyes.

Programme : Liaisons tramways

Action : Liaisons tramways

Le déploiement du réseau des tramways franciliens se poursuit, avec la mobilisation en 2018 de **92,113 M€** d'autorisations de programme.

L'affectation principale concerne le projet de tramway T9 qui reliera Paris à Orly-ville, pour lequel la Région a approuvé un protocole cadre de financement par la délibération n° CR 2017-155 du 21 septembre 2017. En 2018, ce sont 52,500 M€ qui ont été affectés sur cette opération.

Sur cette action, la Région a également financé le prolongement de T1 à l'Est entre Noisy-le-Sec et Val-de-Fontenay (20,000 M€), le T10 entre Antony et Clamart (18,620 M€) et la clôture de l'opération T7 (0,990 M€).

Les mandatements sur le programme des liaisons tramways se sont élevés à **69,859 M€** en 2018. Ces crédits de paiement ont été appelés pour le financement des opérations suivantes : le prolongement des lignes T1 et T3, les tramways T4 et T9, les études de T10, et la clôture de T2 et T7.

Programme : Métro

Action : Métro

Un montant total de **75,016 M€** d'autorisations de programme a été affecté en 2018 pour les opérations métro.

Ce montant correspond intégralement à la participation de la Région au prolongement de la ligne 11 à « Rosny-Bois-Perrier », conformément au protocole cadre adopté par délibération n°CR 83-15 du 24 septembre 2015. Le prolongement de la ligne 11 jusqu'à la station du RER E de Rosny-Bois-Perrier permettra de relier l'Est parisien à la capitale à l'horizon 2022, en créant six nouvelles stations. Il contribuera à désenclaver les territoires desservis et à offrir un maillage en se connectant à terme avec le tramway T1 et avec la ligne 15 du Grand-Paris-Express.

En 2018, la consommation de crédits de paiement s'est élevée à **136,919 M€**. Ces crédits de paiement ont été appelés pour le financement des opérations suivantes : prolongements des lignes 4, 8, 11, 12 et 14 du métro, et interconnexions ferrées du Grand-Paris-Express.

Programme : Matériel roulant

Action : Matériel roulant

Le financement du matériel roulant est assuré par Île-de-France Mobilités. En 2018 on ne constate donc aucune affectation ni aucune consommation de crédit de paiement.

Programme : Suppression des passages à niveau

Action : Suppression des passages à niveau

Le programme d'aménagement des passages à niveau fait l'objet d'un suivi tripartite entre l'Etat, SNCF Réseau et la Région. Il constitue une compétence de plein exercice de la Région Île-de-France.

Il n'y a pas eu d'affectation en 2018 sur cette action faute de demande du maître d'ouvrage. Toutefois l'aménagement du passage à niveau d'Antony a été financé par la Région dans le cadre de l'aménagement de la liaison ferroviaire Massy-Valenton et à ce titre a été imputé sur l'action « Liaisons ferroviaires ». Par ailleurs, les financements mis en place au cours des exercices précédents ont permis

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Suppression des passages à niveau	HP811-009	8 000 000,00		5 000 000,00	1 263 416,89
Suppression des passages à niveau	18100901	8 000 000,00		5 000 000,00	1 263 416,89
TOTAL		499 350 000,00	541 567 114,85	417 000 000,00	301 746 855,85
	HP	8 000 000,00	1 246 673,45	25 000 000,00	6 630 500,42
	PJ	51 500 000,00		185 000 000,00	117 679 604,93
	PR	439 850 000,00	540 320 441,40	207 000 000,00	177 436 750,50

aux opérations de se poursuivre.

La consommation de **crédits de paiement** pour cette action s'élève à **1,263 M€** et a concerné les passages à niveau de Limay (78), Mennecy (91) et la Houssaye-en-Brie (77).

812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	21,000	-1,563	19,437	12,702	60,49%
	2018	29,600	-16,663	12,937	12,937	43,71%
CP	Rappel 2017	39,400	-	39,400	38,185	96,92%
	2018	40,000	-	40,000	20,788	51,97%

Programme : Grands pôles intermodaux

Action : Grands pôles intermodaux

En 2018, ce sont **10,875 M€** d'autorisations de programme qui ont été affectées aux grands pôles intermodaux dont 9,800 M€ pour les travaux de la gare de Juvisy-sur-Orge. Les travaux engagés depuis 2014 consistent à réaménager le pôle pour améliorer les échanges au sein de la gare entre les lignes C et D du RER, vers les gares routières, et préparer l'arrivée sur son parvis du prolongement du Tramway T7 (Villejuif - Athis-Mons - Juvisy). Le reste du financement a permis le lancement des études du Bipôle (Gare du Nord/ Gare de l'Est) et du pôle d'échanges de la gare de Poissy.

Les affectations des précédents exercices ont également permis de poursuivre les études sur le tripôle (Gare de Lyon- Gare de Bercy, Gare d'Austerlitz), le pôle de Cergy (95), le pôle de Saint-Denis (93) et celui de Val-de-Fontenay (94).

Pour cette action, le total des **mandatements** 2018 s'est élevé à **20,120 M€**. Les pôles de Chessy (77) et de Juvisy-sur-Orge (91) ont été principalement concernés, ainsi que les pôles d'échanges multimodaux de Versailles-Chantiers (78), de Melun (77), de Val-de-Fontenay (94), de Cergy Préfecture (95) ou encore le bipôle gare de l'Est-gare du Nord, la gare Eole Rosa-Parks (75) ainsi que le pôle Nanterre université (phase 2).

Programme : Rénovations des gares

Action : Rénovation des gares

0,067 M€ ont été affectés en 2018 sur cette action pour le financement du solde de la rénovation de la gare de Louvres.

La consommation de crédits de paiements s'établit à **0,066 M€**.

Programme : Amélioration de l'accès aux gares

Action : Gares routières

L'action gares routières relève désormais d'IDFM qui assure son financement au travers de schémas directeurs des gares routières. Il n'y a donc eu aucune affectation sur cette action en 2018.

En 2018, la consommation des crédits de paiement a concerné le pôle d'échanges PDUIF de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour **0,236 M€**.

Action : Parcs de stationnement régionaux

1,995 M€ ont été affectés en 2018 pour la création d'un parc de stationnement à proximité de la gare de Yerres (91).

Aucun mandat n'a été émis pour cette action en 2018.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
81 - Transports en commun de voyageurs					
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires					
Programme Grands pôles intermodaux					
	HP812-010	22 300 000,00		20 000 000,00	11 645 273,09
	PJ812-010		9 797 000,00	15 000 000,00	7 879 287,80
	PR812-010	7 300 000,00	1 078 105,00	1 000 000,00	595 807,76
	Grands pôles intermodaux	29 600 000,00	10 875 105,00	36 000 000,00	20 120 368,65
	18101001	22 300 000,00		20 000 000,00	11 645 273,09
	381010015		9 797 000,00	15 000 000,00	7 879 287,80
	481010011	7 300 000,00	1 078 105,00	1 000 000,00	595 807,76
Programme Rénovations des gares					
	HP812-011		67 000,00		66 074,43
	Rénovation des gares	18101101	67 000,00		66 074,43
Programme Amélioration de l'accès aux gares					
	HP812-012		1 995 000,00		236 528,67
	Gares routières	18101201			236 528,67
	Parcs de stationnement régionaux	18101202	1 995 000,00		
Programme Lignes à grande vitesse					
	PJ812-013			1 000 000,00	337 706,88
	PR812-013			3 000 000,00	27 174,65
	Lignes à grande vitesse			4 000 000,00	364 881,53
	381013025			1 000 000,00	337 706,88
	48101302S			1 000 000,00	27 174,65
	481013021			2 000 000,00	
TOTAL		29 600 000,00	12 937 105,00	40 000 000,00	20 787 853,28
	HP	22 300 000,00	2 062 000,00	20 000 000,00	11 947 876,19
	PJ		9 797 000,00	16 000 000,00	8 216 994,68
	PR	7 300 000,00	1 078 105,00	4 000 000,00	622 982,41

Programme : Lignes à grande vitesse**Action : Lignes à grande vitesse**

Aucune affectation n'a été nécessaire sur ce programme en 2018.

La consommation de crédits de paiements s'est établi à **0,365 M€** en 2018 et a uniquement concerné la ligne nouvelle Paris-Normandie.

818 - Autres transports en commun

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	23,000	-9,188	13,812	11,104	48,28%
	2018	46,450	-15,757	30,693	30,693	66,08%
CP	Rappel 2017	54,215	-7,000	47,215	30,132	55,58%
	2018	57,500	-20,000	37,500	24,394	42,42%

Programme : Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport**Action : PDU : PLD et actions territoriales**

Un montant de **0,183 M€ d'autorisations de programme** a été mobilisé pour soutenir la mise en œuvre des PLD de l'établissement public Grand Paris Sud Est Avenir (94), de Rambouillet (78) et des secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée (77).

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'établit à **0,827 M€**.

Programme : Développement et amélioration des sites propres pour autobus**Action : Développement et amélioration des sites propres pour autobus**

En 2018, **23,758 M€ d'autorisations de programme** ont été mobilisées sur ce programme, principalement afin de poursuivre les opérations « TZen 4 » (91), « TZen 3 » (93), le câble Téléal. La Région a également lancé cinq études sur d'autres transports en commun en site propre : Aulnay-Tremblay, RN34 (94), Massy-Saclay (91), Altival (94) et le bus des quais de Seine (75).

La consommation de crédits de paiement s'élève à **17,296 M€** relatifs à la réalisation de voies dédiées sur A3 et A12, la création d'un ouvrage de franchissement pour le « TZen5 », les opérations « TZen2 » (Melun-Sénart), « TZen3 », et « TZen4 », ou encore le TVM Ouest (94) et le TCSP RD5 (Ivry-sur-Seine).

Action : Voies dédiées sur voies rapides

En 2018, le total des affectations sur cette action s'élève à **6,530 M€**. Il s'est agi de financer les études et les travaux des voies réservées sur la RN 118 au niveau de Vélizy (78), de la RN104 entre St-Michel-sur-Orge et Ste-Geneviève-des-Bois (91) et le complément de la voie réservée sur l'A3 jusqu'à Romainville (93).

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'établit à **0,217 M€** et concerne le financement de voies réservées sur les RN118 et RN104.

Programme : Aménagement de voirie pour autobus**Action : Réseau principal PDU**

Un total de **0,222 M€** ont été affectés en 2018 en lien avec des engagements de 2012 et 2013 sur deux aménagements « axes bus Mobilien » à Asnières-sur-Seine (92) et dans le Val-de-Marne (94).

Les **2,293 M€** mandatés ont concerné les opérations relatives à la ligne de bus 402 ainsi qu'aux pôles d'échanges de Persan-Beaumont et de Versailles-Chantiers.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
81 - Transports en commun de voyageurs					
818 - Autres transports en commun					
Programme Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport	HP818-014	2 000 000,00	183 012,50	500 000,00	826 932,44
PDU : PLD et actions territoriales	18101401	2 000 000,00	183 012,50	500 000,00	826 932,44
Programme Développement et amélioration des sites propres pour autobus					
	HP818-015			25 000 000,00	12 623 354,55
	CP818-015				2 092 497,34
	PJ818-015			15 000 000,00	
	PR818-015	44 450 000,00	30 287 930,00	15 000 000,00	2 797 788,22
Développement et amélioration des sites propres pour autobus		44 450 000,00	23 757 930,00	55 000 000,00	17 296 740,11
	18101501			25 000 000,00	12 623 354,55
	2810150101				2 092 497,34
	381015015			15 000 000,00	
	481015011	44 450 000,00	23 757 930,00	15 000 000,00	2 580 888,22
Voies dédiées sur voies rapides	481015021		6 530 000,00		216 900,00
Programme Aménagement de voirie pour autobus	HP818-016		222 060,13	2 000 000,00	6 053 487,52
Réseau principal PDU	18101601		222 060,13	500 000,00	2 292 669,19
Plan Espoir banlieues volet bus	18101603			500 000,00	2 440 001,60
Exploitation du réseau	18101604			1 000 000,00	1 320 816,73
TOTAL		46 450 000,00	30 693 002,63	57 500 000,00	24 394 060,07
	HP	2 000 000,00	405 072,63	27 500 000,00	19 503 774,51
	PJ			15 000 000,00	
	CP				2 092 497,34
	PR	44 450 000,00	30 287 930,00	15 000 000,00	2 797 788,22

Action : Plan Espoir banlieues volet bus

Les **2,440 M€ mandatés** ont concerné les opérations relatives au pôle d'échanges de la gare de La Courneuve Aubervilliers.

Action : Exploitation du réseau

Les **1,321 M€ mandatés** ont concerné la modernisation du système de régulation Gerfaut.

82 - Routes et voiries**821 - Voirie nationale**

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	14,500	2,000	16,500	16,500	113,79%
	2018	32,400	7,268	39,668	39,668	122,43%
CP	Rappel 2017	30,400	-	30,400	20,647	67,92%
	2018	39,500	29,500	69,000	65,338	165,41%

Programme : Aménagement des infrastructures de voirie nationale

La Région s'est engagée à améliorer les transports du quotidien et agit pour cela sur le réseau routier d'intérêt régional (RIR) afin de le rendre plus performant. La décongestion des réseaux, l'amélioration de l'accessibilité des pôles économiques et la qualité de vie des riverains sont trois des objectifs régionaux qui trouvent dans ce programme une traduction très concrète. Pour cela, la Région a poursuivi, avec l'État, la mise en œuvre du volet routier du CPER.

La consommation totale des crédits de paiement sur l'ensemble du programme pour 2018 s'établit à **65,338 M€**. Ils ont notamment permis d'honorer les engagements pris par la Région au titre du CPER 2015-2020 ainsi que les engagements du plan « anti-bouchon et pour changer la route ». Ces crédits ont permis la poursuite du Contournement Est de Roissy et de l'élargissement de la RN104, le lancement des travaux de la 1^{ère} phase de l'aménagement à 2x2 voies de la RN10 en déviation de Rambouillet ainsi que le financement du programme d'Innovation 2018 État – Région Île-de-France

Action : Déviations d'agglomération

Il n'y a eu ni autorisation de programme ni affectation sur cette action en 2018.

Les **18,583 M€ mandatés** ont permis d'honorer les engagements antérieurs de la Région concernant la déviation de la RN 19 à Boissy-Saint-Léger (94).

Action : Rocades (A86, Francilienne)

Il n'y a eu ni autorisation de programme ni affectation sur cette action en 2018.

Les **24,766 M€ mandatés** sur cette action ont permis d'honorer les engagements pris par la Région au titre du CPER 2015-2020 sur l'opération Contournement Est de Roissy, l'élargissement de la RN104, l'enfouissement de l'échangeur A14-A86 à Nanterre ou les travaux au pont de Nogent (A4-A86).

Action : Traitement des points de congestion

Il n'y a eu ni autorisation de programme ni affectation sur cette action en 2018.

Les **3,028 M€ mandatés** sur cette action ont permis d'honorer les engagements pris par la Région au titre du CPER 2015-2020 sur l'opération « RN6 réaménagement de la tête de pont de Villeneuve-Saint-Georges » (94) et l'opération « création d'un giratoire entre la RN36 et la RD325 et l'aménagement du giratoire avec la RD321 » (77).

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
82 - Routes et voiries					
821 - Voirie nationale					
Programme Aménagement des infrastructures de voirie nationale					
	HP821-001		14 708 000,00	9 000 000,00	8 131 283,50
	PR821-001	32 400 000,00	24 960 015,00	30 500 000,00	57 207 023,18
	Déviations d'agglomération			18 000 000,00	18 582 500,00
	18200101			6 000 000,00	
	482001011			12 000 000,00	18 582 500,00
	Rocades (A86, Francilienne)			18 000 000,00	24 766 289,04
	18200102			3 000 000,00	751 283,50
	482001021			15 000 000,00	24 015 005,54
	Traitement des points de congestion			3 000 000,00	3 027 500,00
	482001031				
	Desserte routière des ports			500 000,00	566 517,35
	482001041				
	Aménagement de voirie nationale	32 400 000,00	39 668 015,00		18 395 500,29
	18200105		14 708 000,00		7 380 000,00
	482001051	32 400 000,00	24 960 015,00		11 015 500,29
	TOTAL	32 400 000,00	39 668 015,00	39 500 000,00	65 338 306,68
	HP		14 708 000,00	9 000 000,00	8 131 283,50
	PR	32 400 000,00	24 960 015,00	30 500 000,00	57 207 023,18

Action : Desserte routière des ports

Il n'y a eu ni autorisation de programme ni affectation sur cette action en 2018.

Les mandats, d'un montant total de **0,567 M€**, ont permis d'honorer les engagements pris par la Région au titre du CPER 2015-2020 sur l'opération « RN406 aménagement de la desserte du port de Bonneuil ».

Action : Aménagement de voirie nationale

En 2018, un montant de **24,960 M€** d'autorisations de programme a été affecté sur ce programme au titre des différentes actions du CPER 2015-2020. Un montant de **14,708 M€** a également été engagé au titre du volet innovation du plan « anti-bouchon et pour changer la route » afin de favoriser la mise en œuvre d'enrobés anti-bruits innovants et de favoriser l'optimisation de l'infrastructure pour permettre les expérimentations du projet "PARIS REGION ROAD 5.0 INITIATIVE".

823 - Voirie départementale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	14,000	35,550	49,550	49,550	353,93%
	2018	35,750	-16,040	19,710	19,710	55,13%
CP	Rappel 2017	9,400	-	9,400	9,335	99,30%
	2018	9,050	10,500	19,550	17,890	197,68%

Programme : Aménagement des infrastructures de voirie départementale

La Région a profondément modifié sa stratégie sur les routes en adoptant en mars 2017 un plan « anti-bouchon et pour changer la route ». Ce plan a pour objet de moderniser les infrastructures existantes et d'y développer de nouveaux usages en s'appuyant sur les technologies les plus innovantes. Il vise également la suppression des points de congestion récurrents. Ce plan est d'ores et déjà largement engagé, ce qui montre son efficacité et l'adhésion des partenaires.

Action : Aménagement de voirie départementale

19,710 M€ d'autorisations de programmes ont été affectés pour le lancement d'opérations inscrites au plan régional « anti-bouchon et pour changer la route », telles que les contournements d'Orly (91), de Melun (77), de Guignes (77), de Verneuil-Vernouillet (78), et de la Chapelle-en-Vexin (95). La Région a également financé la bretelle de la RD122 à Sannois (95), le boulevard urbain de Clichy-Saint-Ouen (92 et 93), la RD7 à Suresnes et Saint-Cloud, la RD1 à Clichy-la-Garenne, l'axe A13/RD28 dans les Yvelines (78) ou encore la RD84 pour la desserte du site Airbus hélicoptères (95).

4,010 M€ de mandats ont notamment permis d'honorer les engagements antérieurs de la Région et notamment 2,960 M€ pour le financement du demi-diffuseur (A86) au Plessis-Robinson ou encore 0,873 M€ pour la RD1 à Clichy-la-Garenne et Levallois-Perret.

Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne

Il n'y a pas eu d'autorisation de programme sur cette action en 2018.

En 2018, les **mandats se sont élevés à 13,881 M€** et ont concerné l'opération de requalification de la RD30 entre Plaisir et Elancourt (7,628 M€) ainsi que des opérations du plan régional anti-bouchon parmi lesquelles notamment la voie nouvelle départementale à Sartrouville (78) pour 2,337 M€ ou la liaison Meaux-Roissy RD212 (77) pour 1,467 M€.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
82 - Routes et voiries					
823 - Voirie départementale					
Programme Aménagement des infrastructures de voirie départementale	HP823-003	35 750 000,00	19 710 000,00	9 050 000,00	17 890 379,26
Aménagement de voirie départementale	18200301	35 750 000,00	19 710 000,00	9 050 000,00	4 009 712,16
Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne	18200302				13 880 667,10
TOTAL		35 750 000,00	19 710 000,00	9 050 000,00	17 890 379,26
	HP	35 750 000,00	19 710 000,00	9 050 000,00	17 890 379,26

825 - Sécurité routière

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	6,000	-2,352	3,648	3,648	60,81%
	2018	6,000	-2,340	3,660	3,650	60,84%
CP	Rappel 2017	6,500	-	6,500	2,631	40,47%
	2018	6,000	-	6,000	4,192	69,86%

Programme : Aménagements de sécurité**Action : Aménagements de sécurité sur RN**

Aucune autorisation de programme n'a été proposée par la Région au titre de cette action pour l'exercice 2018, aucun projet n'étant engagé en ce sens avec l'État. Il n'y a pas eu non plus de mandatement.

Action : Aménagements de sécurité sur RD

3,063 M€ ont été affectés au bénéfice des départements de la Seine-Saint-Denis, des Yvelines, de la Seine-et-Marne et de la Ville de Paris afin de financer des actions portant sur les aménagements et équipements d'infrastructures destinés à traiter des sites dangereux avérés.

Le **total des mandats** se monte à **3,896 M€** et a permis d'honorer les engagements antérieurs de la Région au bénéfice des départements des Yvelines, du Val d'Oise, de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis ainsi que de la ville de Paris pour la création de giratoires, la sécurisation de carrefours, l'aménagement de chicanes, l'amélioration des abords du collège Honoré de Balzac à Neuilly-sur-Marne, la création de plateaux surélevés...

Action : Aménagements de sécurité sur voiries communales

Il a été affecté en 2018, un montant de **0,587 M€** d'autorisations de programme pour quatre opérations : la sécurisation des abords du lycée Lucie Aubrac à Courbevoie (92), la sécurisation des abords de l'école maternelle Buisson à Tremblay-en-France (93), la sécurisation des abords du collège J. Monot et du groupe scolaire J. Zay à Beaumont-Sur-Oise (95) ainsi que d'une traversée piétonne à Perthes-en-Gâtinais (77).

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'établit à **0,296 M€**, pour la sécurisation des abords des lycées Hector Berlioz et de Prony respectivement à Vincennes (94) et Asnières-sur-Seine (92).

Programme : Gestion du trafic et information des usagers

Aucune autorisation de programme ni aucun crédit de paiement n'ont été proposés au titre de ce programme pour l'exercice 2018.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
82 - Routes et voiries					
825 - Sécurité routière					
Programme Aménagements de sécurité	HP825-004	6 000 000,00	3 650 134,32	6 000 000,00	4 191 826,43
Aménagements de sécurité sur RN	18200401			1 000 000,00	
Aménagements de sécurité sur RD	18200402	6 000 000,00	3 063 401,02	5 000 000,00	3 895 563,30
Aménagements de sécurité sur voiries communales	18200403		586 733,30		296 263,13
TOTAL		6 000 000,00	3 650 134,32	6 000 000,00	4 191 826,43
	HP	6 000 000,00	3 650 134,32	6 000 000,00	4 191 826,43

87 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2017	4,000	-	4,000	-	-
	2018	1,850	-	1,850	-	-

Programme : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun**Action : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun**

Le déploiement de la vidéoprotection étant désormais assuré par Île-de-France Mobilités, en lien avec les opérateurs, aucune affectation ni crédit de paiement ont été nécessaires en 2018.

88 - Autres transports**883 - Transports fluviaux**

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	13,000	5,129	18,129	18,129	139,45%
	2018	5,000	3,383	8,383	8,383	167,66%
CP	Rappel 2017	7,500	-	7,500	4,885	65,14%
	2018	8,000	-1,000	7,000	2,159	26,99%

Programme : Aménagement et modernisation des voies navigables**Action : Aménagement et modernisation des voies navigables**

2,940 M€ ont été affectés en 2018 afin de financer une première partie des dépenses d'acquisitions foncières sur le canal Seine Nord Europe, dans le cadre de l'enveloppe globale forfaitaire de 110 M€ prévue au protocole du 13 mars 2017.

Le total des **certificats de paiement mandatés s'élève à 2,159 M€**. Ces crédits ont permis le financement d'acquisitions foncières pour 0,752 M€, de la liaison fluviale entre Bray et Nogent-sur-Seine pour 0,541 M€, des études et premiers travaux de la mise au gabarit de l'Oise (MAGEO) pour 0,262 M€, de travaux de reconstruction du barrage de Meaux pour 0,099 M€, ou encore de la modernisation des méthodes d'exploitation de la petite Seine pour 0,332 M€.

Action : Transport Fluvial

5,443 M€ ont été affectés en autorisations de programme pour deux opérations de rénovation de barrage : 4,653 M€ pour la reconstruction du barrage de Meaux dans le cadre du contrat de plan Etat Région 2015-2020 et 0,790 M€ pour la rénovation du barrage d'Andrésy dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions Vallée de la Seine 2015-2020.

En 2018, aucune consommation en crédits de paiement n'a été constatée.

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
87 - Sécurité					
Programme Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	HP87-001			1 850 000,00	
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	18700101			1 850 000,00	
TOTAL				1 850 000,00	
	HP			1 850 000,00	

Chapitre 908		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
88 - Autres transports					
883 - Transports fluviaux					
Programme Aménagement et modernisation des voies navigables	HP883-001		2 940 000,00		751 585,77
	PJ883-001			5 000 000,00	331 630,54
	PR883-001	5 000 000,00	5 443 133,00	3 000 000,00	1 075 897,14
Aménagement et modernisation des voies navigables			2 940 000,00	6 000 000,00	2 159 113,45
	18800101		2 940 000,00		751 585,77
	388001015			5 000 000,00	331 630,54
	48800101S				86 306,32
	488001011			1 000 000,00	989 590,82
Transport Fluvial		5 000 000,00	5 443 133,00	2 000 000,00	
	48800102S	2 000 000,00	789 800,00	2 000 000,00	
	488001021	3 000 000,00	4 653 333,00		
TOTAL		5 000 000,00	8 383 133,00	8 000 000,00	2 159 113,45
	HP		2 940 000,00		751 585,77
	PJ			5 000 000,00	331 630,54
	PR	5 000 000,00	5 443 133,00	3 000 000,00	1 075 897,14

884 - Transports ferroviaires de marchandises

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	0,500	-	0,500	0,180	36,00%
	2018	0,500	1,821	2,321	2,321	464,30%
CP	Rappel 2017	0,500	-	0,500	0,114	22,79%
	2018	0,900	-	0,900	0,056	6,24%

Programme : Logistique urbaine**Action : Logistique urbaine**

2,321 M€ ont été affectés en 2018, ce qui illustre la dynamique engendrée par la nouvelle stratégie régionale pour le fret et la logistique votée en mars 2018, dynamique qui devrait se poursuivre sur 2019.

Ces affectations ont permis de soutenir sept projets portant aussi bien sur l'amélioration de la desserte de ports par les poids lourds (port de Gennevilliers pour 0,400 M€), le soutien à l'innovation (datafood pour 0,145 M€), l'accompagnement des territoires (projets B-Moville et boîte à vélo pour 0,420 M€) que sur le soutien au fluvial avec les nouveaux dispositifs PARM (Plan d'Aide au Report Modal) et PAMI (Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation) 2018-2022.

Le montant des crédits de paiement s'établit à **0,056 M€**. Ces crédits ont permis le financement d'opérations dans le cadre du plan d'aides au report modal 2013-2017. Contrairement au schéma retenu pour les dispositifs PARM et PAMI génération 2018-2022, dans le cadre du dispositif 2013-2017, la Région verse les subventions directement à VNF qui a déjà subventionné les bénéficiaires finaux.

885 - Liaisons multimodales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	11,000	-5,129	5,871	2,731	24,83%
	2018	5,000	-4,726	0,274	0,274	5,48%
CP	Rappel 2017	2,000	-	2,000	1,333	66,63%
	2018	2,500	-	2,500	1,941	77,62%

Programme : Développement du transport multimodal**Action : Développement du transport multimodal**

Aucun crédit n'a été affecté sur cette action en 2018.

Un total de **0,155 M€** a été mandaté pour la réhabilitation des ports Victor et d'Issy-les-Moulineaux et pour la création d'une plateforme multimodale au port de Montereau.

Action : Plateformes portuaires

0,274 M€ ont été affectés en 2018 sur cette action et ont permis de financer deux opérations sur le port de Montereau (études pour améliorer la desserte portuaire pour 0,182 M€) et sur le port de Corbeil (création d'un quai à usages partagés : QUP pour 0,091 M€).

La **consommation des crédits** de paiement en 2018 s'établit à **1,785 M€**.

Ces crédits ont permis le financement des études préliminaires ainsi que des procédures réglementaires pour la création de la plateforme portuaire multimodale Port Seine Métropole Ouest (PSMO) pour 0,455 M€. Ces crédits ont également permis le réaménagement de la zone amont du Port de Javel bas (0,674 M€), l'aménagement du port à colis lourds à Varennes-sur-Seine (0,418 M€) ou encore les

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
88 - Autres transports				
884 - Transports ferroviaires de marchandises				
Programme Logistique urbaine				
	HP884-006	2 321 475,61	600 000,00	56 118,94
	PJ884-006		300 000,00	
	PR884-006	500 000,00		
Logistique urbaine	500 000,00	2 321 475,61	900 000,00	56 118,94
18800601		2 321 475,61	600 000,00	56 118,94
388006015			300 000,00	
488006011	500 000,00			
TOTAL	500 000,00	2 321 475,61	900 000,00	56 118,94
	HP	2 321 475,61	600 000,00	56 118,94
	PJ		300 000,00	
	PR	500 000,00		

Chapitre 908	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
88 - Autres transports				
885 - Liaisons multimodales				
Programme Développement du transport multimodal				
	PJ885-003		1 500 000,00	155 220,80
	PR885-003	5 000 000,00	1 000 000,00	1 785 327,20
Développement du transport multimodal	388003015		1 500 000,00	155 220,80
Plateformes portuaires	5 000 000,00	274 066,16	1 000 000,00	1 785 327,20
48800301S			500 000,00	455 108,02
488003011	5 000 000,00	274 066,16	500 000,00	1 330 219,18
TOTAL	5 000 000,00	274 066,16	2 500 000,00	1 940 548,00
	PJ		1 500 000,00	155 220,80
	PR	5 000 000,00	1 000 000,00	1 785 327,20

travaux du passage-à-niveaux du port de Bonneuil-sur-Marne (0,238 M€), pour un total de 1,330 M€.

CHAPITRE 909 - ACTION ÉCONOMIQUE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	168,400	-	168,400	162,138	96,28%
	2018	135,550	-1,000	134,550	120,417	88,84%
CP	Rappel 2017	182,950	5,500	188,450	171,187	93,57%
	2018	143,750	-0,900	142,850	113,647	79,06%

91 - Interventions économiques transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	39,500	1,814	41,314	41,314	104,59%
	2018	6,900	-	6,900	4,540	65,80%
CP	Rappel 2017	35,900	9,500	45,400	45,343	126,30%
	2018	13,600	-	13,600	13,445	98,86%

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

3,200 M€ d'autorisations de programme ont été affectées (soit un taux d'exécution de 58,2 %) et **8,531 M€** de crédits de paiement ont été consommés en 2018 soit un taux d'exécution de 75,5 %. Ce programme vise à doter des outils financiers dédiés à la création (dans le cadre d'Entrepreneur#leader, via les plateformes de prêt d'honneur) et au développement des entreprises (notamment ceux opérés en lien avec Bpifrance - fonds régional de garantie, prêt croissance TPE, prêt d'amorçage - ou via d'autres opérateurs comme le Paris Region Venture Fund). L'écart entre les autorisations de programme et les crédits de paiement s'explique par le fort niveau d'affectation de 2017 qui se traduit par les mandatements correspondant en 2018.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

3,200 M€ d'autorisations de programme (soit un taux d'exécution de 58,2 %) et **8,531 M€** de crédits de paiement ont été affectés en 2018 (taux d'exécution de 75,5 %). Cette action regroupe principalement l'ensemble des outils de financement des entreprises, en prêt, garantie d'emprunt, fonds propres ainsi que les aides spécifiques en faveur des entreprises en difficulté.

• Le fonds régional de garantie BPI Ile-de-France :

La renégociation du partenariat avec Bpifrance a permis de renforcer considérablement la capacité de ce fonds de garantie afin de doubler l'encours de prêts co-garantis, pour dépasser 600 M€ par an au lieu de 300 M€ par an en moyenne ces cinq dernières années, et de doubler le nombre d'entreprises bénéficiaires, soit 2 000 TPE et PME chaque année, au lieu de 1 000.

Ce changement massif de volumétrie a pu être impulsé sans nécessiter une nouvelle dotation régionale, grâce au redéploiement progressif du FRG1 vers le FRG2, de 50 M€ de dotations régionales antérieures, immobilisées sur le FRG1. Ce montant a été redéployé sur la période 2016-2018. Afin de financer un plus grand nombre d'entreprises, le FRG a parallèlement élargi son périmètre d'intervention à des secteurs d'activité et à des besoins de financement non couverts auparavant. Ce repositionnement a

Chapitre 909	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
91 : Interventions économiques transversales	6 900 000,00	4 540 000,00	13 600 000,00	13 444 800,09
92 : Recherche et innovation	73 400 000,00	76 905 304,04	82 650 000,00	68 288 140,77
93 : Agriculture, pêche et agro-industrie	9 650 000,00	9 649 999,24	6 500 000,00	7 597 700,00
94 : Industrie, artisanat, commerce et autres services	39 600 000,00	25 924 412,00	35 000 000,00	22 329 300,85
95 : Tourisme et thermalisme	6 000 000,00	3 397 670,10	6 000 000,00	1 987 081,06
TOTAL	135 550 000,00	120 417 385,38	143 750 000,00	113 647 022,77
HP	135 550 000,00	120 417 385,38	137 250 000,00	107 833 299,51
PJ			5 500 000,00	4 913 685,37
PR			1 000 000,00	900 037,89

Chapitre 909	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
91 - Interventions économiques transversales				
Programme Soutien à la création et au développement des entreprises	HP91-001	5 500 000,00	3 200 000,00	11 300 000,00
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	19100101	5 500 000,00	3 200 000,00	11 300 000,00
Programme Aménagement économique des territoires	HP91-002			2 191 868,40
	PJ91-002			285 180,73
Immobilier d'entreprises				1 791 177,52
	19100201			1 505 996,79
	391002014			285 180,73
Zones d'activités économiques	19100202			685 871,61
Programme Economie sociale et solidaire	HP91-003	1 400 000,00	1 340 000,00	2 300 000,00
Soutien à l'économie sociale et solidaire	19100301	1 400 000,00	1 340 000,00	2 300 000,00
Programme Action en faveur de l'emploi	HP91-010			442 367,61
Accompagnement des mutations économiques et écologiques	19101002			442 367,61
TOTAL		6 900 000,00	4 540 000,00	13 600 000,00
HP		6 900 000,00	4 540 000,00	13 600 000,00
PJ				285 180,73

permis de supprimer les exclusions sectorielles préexistantes et de garantir des prêts immobiliers et des prêts court-terme. En 2018, le FRG a co-garanti 761,54 M€ de prêts, au bénéfice de près de 1 438 entreprises franciliennes.

• **Le prêt d'amorçage :**

Le prêt d'amorçage s'adresse aux petites entreprises innovantes de moins de 5 ans ayant bénéficié d'un soutien public à l'innovation. Il vise à renforcer la trésorerie et créer les conditions favorables à la préparation d'une levée de fonds auprès de fonds d'amorçage ou plus généralement à l'entrée d'investisseurs tout en aidant à terminer le projet innovant. Ces prêts alloués par Bpifrance sont co-garantis à hauteur de 80 % à travers le fonds régional de garantie.

En 2017, une autorisation de programme de 5,000 M€ avait été affectée afin de renforcer le dispositif du prêt d'amorçage en Ile-de-France, en doublant le montant maximum du prêt (porté à 300 000 € contre 150 000 € auparavant) pour s'adapter à l'évolution des besoins de financement des jeunes entreprises innovantes et d'en accroître significativement le nombre de bénéficiaires avec un objectif de plus de 150 start-up soutenues d'ici fin 2019. Depuis 2017, 112 prêt d'amorçage ont été accordées aux entreprises franciliennes : 58 bénéficiaires en 2017 et 74 bénéficiaires en 2018.

Il n'y pas eu d'appel de fonds sur 2018 compte tenu des affectations antérieures.

• **Les fonds de prêt d'honneur :**

Les fonds de prêts d'honneur se sont vus affecter une autorisation de programme globale de **3,000 M€** répartie comme suit :

- Fonds de prêt d'honneur locaux (France Initiative) : **1,000 M€** ;
- Fonds de prêt d'honneur départementaux (Réseau Entreprendre) : **0,500 M€** ;
- Fonds de prêt d'honneur régional Wilco (ex Scientipôle Initiative) : **1,500 M€**.

L'activité des plateformes de prêt d'honneur est en augmentation en 2018. Les deux tiers de ces opérations sont des créations *ex nihilo* et un tiers est lié à des transmissions d'entreprises.

• **Le Prêt Croissance TPE :**

Afin d'encourager le développement des petites entreprises, un nouveau « prêt croissance TPE » a été créé en 2016. Ce prêt, d'un montant compris entre 10 k€ et 50 k€, cible les entreprises de moins de 50 salariés. Il est distribué par Bpifrance.

En 2018, 217 prêts ont été accordés. Le montant mobilisé est de 9,820 M€ représentant 24,4 % des programmes financés par les entreprises.

• **Les fonds d'investissement régionaux :**

Les fonds d'investissement régionaux n'ont pas fait l'objet d'affectation budgétaire en raison de la dotation élevée affectée en 2017 (près de 32 M€ Région/FEDER). Ils ont néanmoins eu une activité importante en 2018 suite aux moyens supplémentaires mobilisés en 2017. La Région est l'actionnaire unique du Paris Region venture funds dont l'objectif est d'apporter une solution aux premiers financements en fonds propres des jeunes entreprises innovantes. Le modèle de ce fonds est de co-investir avec des partenaires privés (business angels, plateformes de financement participatif et fonds d'investissement) qui apportent au moins l'exacte contrepartie du financement mobilisé par ce fonds.

Le capital social du fond s'élève à 33,400 M€ suite à une augmentation de capital de 16,400 M€ fin 2017. A fin 2018, le fonds a investi dans six nouvelles entreprises pour un montant total d'environ 3,130 M€ (ex : Pherecydes Pharma dans le secteur de la santé et Wisebatt dans le secteur de l'économie numérique). Deux d'entre elles ont été identifiées par l'intermédiaire du Challenge Intelligence Artificielle. Le fonds a également procédé au refinancement de sept jeunes entreprises de son portefeuille pour un total de 3,410 M€.

La Région souhaite accompagner les entreprises dans la création d'enseignes en franchise au sein des quartiers dits politique de la ville. Grâce à un 2^{ème} tour de table réalisé en 2018, le fonds Impact Création IDF dispose d'une enveloppe régionale de 6 M€ sur une enveloppe globale de 8,6 M€. En 2018, trois projets ont été financés. Malgré une accélération en fin d'année, l'activité est en deçà des objectifs en raison notamment de difficultés spécifiques en Ile-de-France, liées à la faible disponibilité foncière qui limite les emplacements attractifs pour les franchiseurs. Plusieurs mesures seront déployées en 2019 pour permettre une montée en activité du fonds : mobilisation de nouvelles enseignes, meilleure articulation avec les acteurs locaux, assouplissement des critères d'intervention...

L'année 2018 a été marquée par la vente des parts de la Région au sein du fonds **Ile-de-France Capital**.

En effet, la Région, suite à une évaluation de sa politique de capital investissement en 2017, a décidé de recentrer son activité de capital investissement sur l'amorçage et de se désengager d'Ile-de-France Capital.

• **Le soutien aux entreprises en difficultés : le dispositif BACK'up**

BACK'up Prévention est mis en place dans le cadre du Fonds Régional de Garantie (FRG) et n'a pas impliqué d'affectation budgétaire du fait de la renégociation du partenariat avec BpiFrance. Ce prêt d'un montant moyen de 200 k€ avec un différé de deux ans est destiné à des PME/PMI confrontées à des difficultés temporaires, afin de leur permettre de financer leur projet de développement. En 2017, 9 financements ont été accordés pour un montant moyen de prêt de 180 k€. En 2018, cinq entreprises ont été soutenues avec un prêt moyen de 220 k€.

Une autorisation de programme à hauteur de **0,200 M€** a été affectée pour soutenir une entreprise en difficulté au titre de BACK'up Sauvegarde en 2018 avec pour objectif de maintenir 45 emplois au total.

Programme : Aménagement économique des territoires

Ce programme a mobilisé **2,477 M€** en crédits de paiement afin de couvrir des engagements régionaux pris avant 2018. Depuis la loi NOTRe, l'immobilier d'entreprise et l'aménagement des zones d'activités économiques ne relèvent plus de la compétence du Conseil régional mais des structures intercommunales (EPCI).

Action : Immobilier d'entreprises

1,791 M€ de crédits de paiements (taux d'exécution non significatif) ont été mobilisés afin de couvrir les engagements régionaux et permettre la réalisation d'opérations immobilières. Depuis la loi NOTRE, la compétence « immobilier d'entreprise » relève des EPCI.

Action : Zones d'activités économiques

0,686 M€ de crédits de paiements (taux d'exécution non significatif) ont été mobilisés afin de couvrir les engagements régionaux et permettre la réalisation de zones d'activités économiques. Depuis la loi NOTRE, la compétence « zones d'activités économiques » relève des EPCI.

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme a mobilisé **1,340 M€** en autorisations de programme, soit un taux d'exécution de 95,7 %. **1,994 M€** de crédits de paiement (taux d'exécution : 86,7 %) ont été mandatés. Ce programme vise à accompagner le déploiement de la stratégie ESS via des outils financiers dédiés, notamment pour appuyer les entrepreneurs dans leur création et leur changement d'échelle.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

1,340 M€ ont été affectés en autorisations de programme (taux d'exécution de 95,7 %). **1,994 M€** ont été mandatés en crédits de paiement (taux d'exécution : 86,7 %).

• **InvESS Ile-de-France :**

InvESS IDF (anciennement Equisol) est une société coopérative à capital variable qui cible les structures de l'ESS. Afin de mettre cet outil en adéquation avec la nouvelle politique ESS régionale, une stratégie d'investissement revue, visant à faire émerger les « champions de l'ESS », a été décidée. Les moyens d'InvESS IDF ont été renforcés pour mettre en œuvre cette stratégie. Ainsi, une levée de fonds de 3,000 M€ a eu lieu en juillet 2018, dont 1,500 M€ versés par la Région Ile-de-France, conformément à l'autorisation de programme votée en 2017. Le capital est désormais de 6,700 M€, dont 48.3 % sont détenus par la Région Ile-de-France.

En 2018, InvESS IDF a investi dans quatre structures de l'ESS pour un montant total de 745 k€, soit une moyenne de 186 k€ par dossier.

• **Les financements et outils de garantie France Active en faveur des entreprises sociales et solidaires et des TPE**

Grâce à une autorisation de programme de **0,500 M€** en 2018, France Active a pu continuer de déployer ses actions en direction des entreprises solidaires et des TPE.

Cette dotation a permis d'abonder le fonds de garantie (France Active Garantie) afin de faciliter l'accès à l'emprunt bancaire des créateurs d'entreprises demandeurs d'emplois (TPE ou entreprises sociales et solidaires). Ce sont au total 39 entreprises de l'ESS et 334 TPE qui ont bénéficié d'un prêt ou d'une garantie d'emprunt au 30 octobre 2018.

• Le fonds de prêt d'honneur de l'ADIE

Une dotation régionale de **0,300 M€** en autorisations de programme a été affectée en 2018 pour abonder le fonds de prêts d'honneur de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE). L'ADIE propose à des créateurs d'entreprises ayant des difficultés d'accès au crédit bancaire un financement permettant de démarrer leur activité, dans la limite de 10 000 euros. Ce financement couple généralement :

- un microcrédit (pour 2/3 du montant) : remboursable sur 6 à 48 mois, accessible aux créateurs d'entreprise ou aux entreprises existantes depuis moins de 5 ans. Il permet de financer des investissements, du stock ou de la trésorerie ;
- un prêt d'honneur (pour 1/3 du montant) : pour permettre aux créateurs d'augmenter leurs fonds propres en complément du microcrédit. Ce prêt est à taux zéro et remboursable sur une durée pouvant atteindre 60 mois.

En 2018, l'ADIE avait délivré près de 1 500 prêts d'honneur.

Les autres actions ont conduit à l'affectation de **0,540 M€**.

92 - Recherche et innovation

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	72,510	0,400	72,910	72,238	99,62%
	2018	73,400	7,901	81,301	76,905	104,78%
CP	Rappel 2017	108,110	-1,500	106,610	94,933	87,81%
	2018	82,650	-1,521	81,129	68,288	82,62%

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

5,500 M€, soit un niveau d'exécution de 100 %, ont été affectés au cours de l'année, en faveur de projets de recherche, hors des Domaines d'Intérêt Majeur labellisés en 2016, et ont été dédiés exclusivement à l'appel à projets SESAME 2018.

5,108 M€ ont été mandatés sur ce programme, soit un taux d'exécution de 85,1 %, comprenant à la fois des équipements retenus dans le cadre des appels à projets SESAME, mais également des opérations immobilières soutenues via des subventions régionales dans le cadre du Contrat de Plan et du Contrat de Projet.

Action : Opérations immobilières "Recherche"

0,900 M€ ont été mandatés au titre d'engagements antérieurs en 2018.

Action : Soutien aux équipements de recherche

Dans le cadre de l'appel à projets SESAME 2018, dédié à l'acquisition d'équipements scientifiques, **5,500 M€** ont été octroyés en 2018 à neuf projets de recherche sur vingt-cinq projets déposés, représentant six thématiques de recherche.

Ces projets destinés au maintien de la compétitivité et de l'excellence scientifique et technologique franciliennes étaient répartis selon les thématiques suivantes : 4 en physique nucléaire – physique des lasers, 5 en imagerie – biologie, 5 en imagerie médicale – cancérologie, 3 en sciences de la matière, 3 en physique - métrologie, 5 en biologie.

Comme en 2017, la Région s'est appuyée sur les COMUE pour pré-sélectionner les projets des établissements. Au final trois projets de Sorbonne Paris Cité et de Paris Sciences Lettres ont été retenus, ainsi que de deux de l'Université de Paris Saclay et un hors COMUE.

Chapitre 909	Autorisations de programme		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
92 - Recherche et innovation				
Programme Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)				
HP92-001	5 500 000,00	5 500 000,00	5 000 000,00	4 207 566,09
PR92-001			1 000 000,00	900 037,89
Opérations immobilières "Recherche" 492001022			1 000 000,00	900 037,89
Soutien aux équipements de recherche 19200103	5 500 000,00	5 500 000,00	5 000 000,00	4 207 566,09
Programme Soutien à l'innovation	HP92-002	25 000 000,00	32 877 195,00	23 150 000,00
INNOV'up 19200201	14 500 000,00	30 512 195,00	13 900 000,00	24 239 770,32
Mise en place de structures d'appui et de plateformes technologiques 19200202				25 333,33
Incubateurs, grands lieux d'innovation 19200208	9 000 000,00	865 000,00	6 750 000,00	616 078,11
Smart Région Initiative 19200209	1 500 000,00	1 500 000,00	2 500 000,00	59 950,50
Programme Soutien aux pôles de compétitivité	HP92-005	19 500 000,00	15 103 941,55	19 500 000,00
Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique 19200504	19 500 000,00	15 103 941,55	19 500 000,00	18 990 909,51
Programme Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	HP92-006	19 300 000,00	17 375 767,90	25 400 000,00
	PJ92-006		5 500 000,00	4 628 504,64
Soutien aux domaines d'intérêt majeur				
	19200601	19 300 000,00	17 375 767,90	30 900 000,00
	392006014	19 300 000,00	17 375 767,90	25 400 000,00
			5 500 000,00	4 628 504,64

Programme : Soutien à l'innovation

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises depuis la preuve du concept de faisabilité jusqu'à l'expérimentation et à leur accueil au sein de structures d'incubation / d'innovation.

Pour ce faire, **32,877 M€** ont été affectés en autorisations de programme. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un transfert budgétaire depuis les programmes 92005 et 94001. **24,941 M€** de crédits de paiement ont été mandatés (taux d'exécution : 107,4 %). L'écart entre les autorisations de programme et les crédits de paiement s'explique par le rythme de mandatement des projets.

Action : INNOV'up

Lancé depuis 2017 en partenariat avec Bpifrance, le dispositif Innov'up a permis de confirmer en 2018 le rôle primordial de la Région en matière de soutien à l'innovation des entreprises franciliennes. Innov'up a été abondé en 2018 à hauteur de **30,512 M€** en autorisations de programme. **24,240 M€** de crédits de paiement ont été mandatés. Les autorisations de programme se déclinent comme suit :

- **1,017 M€** pour l'appel à projets Innov'up Prototype afin de soutenir les 12 projets mobilisant les technologies de l'intelligence artificielle et de la robotique et ayant des applications industrielles ou des perspectives d'industrialisation en Ile-de-France ;
- **9,982 M€** pour abonder le Fonds régional Innov'up, permettant de porter sa capacité globale d'intervention à plus de 77 M€ en intégrant le reliquat des financements de la Région non consommés lors des années précédentes et les financements complémentaires mobilisés par Bpifrance. Depuis la création du fonds, plus de 510 entreprises ont été soutenues (situation à fin septembre 2018) ;
- **19,513 M€** pour le lancement d'un nouveau programme dans le cadre du programme d'investissement d'avenir : Innov'up Leader PIA, cofinancé à parité par la Région et l'Etat et opéré par Bpifrance. Ce dispositif permet de soutenir les projets d'innovation de futurs leaders sur leur marchés avec une aide attractive pouvant aller jusqu'à 500 000€, versés pour deux tiers en subvention et pour un tiers en avance récupérable. Deux appels à projets ont été lancés sur 2018, qui ont vu le dépôt d'un nombre important de candidatures de qualité (plus de 300). 21 lauréats ont été désignés pour le premier appel à projets, pour un montant de financement de près de 7,06 M€. Les bénéficiaires du deuxième appel à projets ont été désignés en décembre, soit vingt-trois lauréats pour un montant de financement de 8,240 M€.

Compte tenu du fort succès du programme Leader PIA, il a été doté de façon complémentaire en fin d'année 2018 afin de couvrir les besoins 2019.

Action : Mise en place de structures d'appui et de plateformes technologiques

0,025 M€ de crédits ont été mandatés (taux d'exécution non significatif) afin de respecter les engagements antérieurs de ce dispositif désormais arrêté.

Action : Incubateurs, grands lieux d'innovation

Sur l'ensemble de l'année 2018, trois projets de création de nouveaux lieux d'innovation ont été soutenus par la Région à hauteur de **0,865 M€** en autorisations de programme. **0,616 M€** de crédits ont été mandatés. Les autorisations de programme se répartissent comme suit :

- 0,600 M€ à la société Air Liquide pour la création d'un accélérateur deeptech aux Loges-en-Josas (78) ;
- 0,150 M€ à la société Biomunity 621 pour la création de l'incubateur cosmétique Fabrique 621 à Pantin (93) ;
- 0,115 M€ pour le projet Starbust.

Ces faibles taux d'exécution s'explique par le décalage dans le temps de projets envisagés initialement en 2018.

Action : Smart Région Initiative

Le lancement du programme Smart Région, avec la volonté de déployer des politiques publiques régionales intelligentes, au travers de nouveaux outils et services numériques innovants à destination des Franciliens, a mobilisé **1,500 M€** d'autorisation de programme en 2018. **0,060 M€** de crédits de paiement ont été mandatés compte tenu du lancement des marchés sur l'année 2018. L'objet a été de lancer le développement des premières couches de la Smart Plateforme 2030, plateforme collaborative de données régionales 3D. Cette plateforme offrira le socle technologique mobilisable pour développer une politique data et de nouveaux services à destination des Franciliens, des entreprises et des territoires à partir de 2019.

Chapitre 909		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Soutien au dialogue Sciences- Société	HP92-007	100 000,00	98 399,59	100 000,00	90 981,74
Diffusion de la culture scientifique et technique	19200701	100 000,00	98 399,59	100 000,00	90 981,74
Programme Soutien aux transferts de technologie	HP92-008	4 000 000,00	5 950 000,00	3 000 000,00	572 244,40
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	19200801	3 000 000,00	1 950 000,00	2 000 000,00	535 467,40
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	19200802	1 000 000,00	4 000 000,00	1 000 000,00	36 777,00
TOTAL		73 400 000,00	76 905 304,04	82 650 000,00	68 288 140,77
	HP	73 400 000,00	76 905 304,04	76 150 000,00	62 759 598,24
	PJ			5 500 000,00	4 628 504,64
	PR			1 000 000,00	900 037,89

Le lancement du programme Smart Région, avec la volonté de déployer des politiques publiques régionales intelligentes, au travers de nouveaux outils et services numériques innovants à destination des Franciliens, a mobilisé **1,500 M€** d'autorisation de programme en 2018. **0,060 M€** de crédits de paiement ont été mandatés compte tenu du lancement des marchés sur l'année 2018. L'objet a été de lancer le développement des premières couches de la Smart Plateforme 2030, plateforme collaborative de données régionales 3D. Cette plateforme offrira le socle technologique mobilisable pour développer une politique data et de nouveaux services à destination des Franciliens, des entreprises et des territoires à partir de 2019.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises à potentiel de croissance. Pour ce faire, **15,104 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 77,5 %. **18,990 M€** de crédits de paiement ont été mandatés (taux d'exécution : 97,4 %). Ce programme vise à accompagner les projets de R&D portés par les entreprises à potentiel de croissance, dans le cadre du FUI (Fonds Unique Interministériel en lien avec l'Etat) ou au titre de grands projets, pourvoyeurs d'emplois et positionnant l'Ile-de-France comme leader de demain sur des technologies de pointe.

Action : Soutien aux projets de R&D des entreprises à fort potentiel économique

15,104 M€ ont été affectés (taux d'exécution de 77,5 %). **18,990 M€** de crédits de paiement ont été mandatés (taux d'exécution : 97,4 %).

L'année 2018 a été marquée par la réduction budgétaire des crédits de l'Etat dédiés au FUI. Cette réduction budgétaire a entraîné un décalage dans le calendrier des appels à projets. Deux appels à projets, le FUI-Régions 24 et 25, auront été donc été soutenus en 2018.

Pour le FUI 24, en Ile-de-France l'enveloppe Etat est passée de 11,4 M€ à 6,7 M€ soit une baisse de 41 %, entraînant mécaniquement une diminution des crédits régionaux mobilisés.

Le FUI 24 affecté en janvier 2018 a permis de soutenir dix projets collaboratifs pour un montant d'aide régionale de **7,111 M€** répartis comme suit :

- AsTech Paris-Région : 1,168 M€, pour deux projets ;
- Cap Digital Paris Région : 1,588 M€, pour deux projets ;
- Finance Innovation : 0,932 M€, pour un projet ;
- MoveoViaMeca : 0,941 M€, pour un projet ;
- Systematic Paris-Région : 2,482 M€, pour quatre projets

Le FUI-Régions 25, dont la sélection a été finalisée en mars, a permis de soutenir 10 projets nouveaux. L'aide régionale s'est élevée à 5,893 M€ répartie comme suit :

- AsTech Paris-Région : 0,127 M€, pour un projet ;
- Cap Digital Paris Région : 1,063 M€, pour deux projets ;
- Cosmetic Valley : 0,690 M€, pour un projet ;
- Medicen Paris-Région : 0,725 M€, pour un projet ;
- MOV'EO : 0,645 M€, pour un projet ;
- Systematic Paris-Région : 2,643 M€, pour quatre projets.

Bpifrance, en tant qu'opérateur du FUI pour le compte de l'Etat, a indiqué ne pas être en mesure de respecter les engagements de l'Etat au titre du financement des FUI 24 et 25 compte tenu du déficit de trésorerie du fonds de garantie de ce programme.

De façon complémentaire, la Région a également soutenu le déploiement en Île-de-France de grands projets industriels à fort contenu technologique, combinant un réel impact en emplois en Île-de-France et une forte capacité de structuration et d'entraînement pour l'industrie francilienne. Pour l'année 2018, deux projets ont été soutenus :

- Le projet de turbogénérateur hybride aéronautique, porté par l'entreprise TURBOTECH, pour lequel une subvention de **1,600 M€** a été voté. Il est prévu la création de 70 à 100 emplois dans cette entreprise basée à Tossus le Noble.

- Le projet de création d'un centre de R&D européen en connectique électronique, porté par JST GROUP JRDP, pour lequel une subvention de **0,500 M€** a été proposé au vote, le 21 novembre. Il est prévu la création de 90 emplois pour ce projet dédié à l'innovation autour des connectiques électroniques, basé dans les Yvelines.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

17,376 M€ ont été affectés ou réaffectés en faveur des projets d'investissement d'une partie des DIM labellisés DIM 2016 et du GIP Genopole, soit 90 % du budget alloué, avec une augmentation de 22 % par rapport à 2016 et de niveau équivalent à 2017.

18,585 M€ ont été mandatés sur ce programme soit 60,1 % des crédits inscrits au BP 2018. Cela s'explique par un niveau d'appels de fonds moindre qu'anticipé sur les DIM labellisés avant 2016 au regard de celui constaté en 2017.

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Sur le total de **17,376 M€**, une enveloppe de **11,620 M€** a en premier lieu été mobilisée en vue du financement de 127 équipements scientifiques et de projets de recherche des laboratoires impliqués dans huit des neuf Domaines d'Intérêt Majeur labellisés fin 2016 sur la période 2017-2020. Les quatre DIM émergents ne disposaient pas de budget d'investissement sur la période 2017- 2018 et le DIM Math'innov n'a fait aucune demande de financement d'équipements.

Quatre d'entre eux ont bénéficié d'une enveloppe de 1,500 M€ : Science et ingénierie pour les technologies quantiques (SIRTEQ), Sciences des solides poreux (Respore), Thérapie génique, Technologies innovantes pour les Sciences de la Vie (ELICIT), les quatre autres ayant bénéficié d'enveloppes différentes, 0,120 M€ pour Islam en Ile-de-France : histoire, culture et société (PhasIF), 1,700 M€ pour Matériaux anciens et patrimoniaux (MAP), 1,800 M€ pour Astrophysique et les conditions d'apparition de la vie (ACAV+) et 2,000 M€ pour Santé humaine et santé animale (1Health).

Le budget total dédié est de +0,61 % supérieur à celui octroyé en 2016 aux seize précédents DIM labellisés.

Cette enveloppe a permis également d'apporter une participation régionale de **5,600 M€** au programme d'investissement 2018 du groupement d'intérêt public (GIP) Genopole, soit un budget plus de deux fois supérieur à celui de 2016 (2,700 M€) et identique à celui de 2017. En effet, la Région a pris en charge la participation du département de l'Essonne, suite à sa perte de compétence en matière de développement économique. Le financement de la Région a permis à la fois l'acquisition d'équipements pour les laboratoires du site et de locaux facilitant l'accueil de nouveaux laboratoires dédiées à la biologie de synthèse.

Enfin des réaffectations pour un montant de **0,156 M€** ont pu être effectuées.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

0,098 M€ ont été affectés sur ce programme dédié aux projets de diffusion de la culture scientifique technique et industrielle.

0,091 M€ de crédits de paiement ont été mandatés, soit 90,9 % du disponible.

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

0,091 M€ ont été mobilisés en investissement, en complément du soutien en fonctionnement de quatorze des vingt-neuf projets de diffusion de la culture scientifique retenus à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets et **0,007 M€** ont été destinés à des réaffectations.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

5,950 M€ ont été affectés sur ce programme, pour développer les collaborations entre laboratoires et entreprises et favoriser la valorisation de la recherche en vue de la création d'entreprises, permis par un transfert de 1,926 M€ au sein du budget Recherche et 0,024 M€ issus du budget Développement Economique.

0,572 M€ de crédits de paiement ont été mandatés, dans la mesure où les projets les projets d'investissement financés en 2017 et 2018 ne devraient amener à des appels de fonds qu'en 2019-2020 (plateforme de R&D et lieux d'innovation en particulier).

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Dans le cadre de cette action, **1,950 M€** ont été affectés au titre de l'intervention de la Région sur le volet 2 « accompagnement et transformation des filières » du Programme des Investissements d'Avenir (PIA 3) régionalisé. A pu ainsi être lancé pour sa première édition un appel à projets, en partenariat avec l'Etat, en faveur de la transformation des filières industrielles par le cofinancement d'équipements technologiques ou de plateformes au sein d'établissements de recherche publique, ouverts aux

PME/ETI. Huit projets ont été déposés et trois sélectionnés pour un financement, moitié avance remboursable et moitié subvention, à parité entre l'Etat et la Région et à hauteur de 2,000 M€ au total.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

L'enveloppe a été réalisée à hauteur de **4,000 M€** en autorisations de programme, à comparer aux 1,000 M€ inscrits au BP 2018. Afin de permettre cette affectation d'autorisation de programme, des transferts ont été effectués au sein du budget Recherche (1,050 M€ depuis l'action « Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR », 1,924 M€ du programme « soutien aux domaines d'intérêt majeur » et 0,002 M€ depuis le programme « soutien au dialogue sciences-société ») et depuis le budget Développement Economique (0,024 M€ du programme « Soutien à l'innovation »).

Deux nouveaux lieux emblématiques au cœur de deux campus parisiens, ont pu ainsi bénéficier de financements régionaux en vue de la création d'incubateurs, d'espaces de travail collaboratif et de learning center :

- le projet Paris Parc de Sorbonne Université, en vue de la construction au sein du campus de Jussieu, d'un bâtiment de 15 000 m², comprenant notamment un incubateur – pépinière - hôtel d'entreprises (IPHE) et des espaces dédiés à la convivialité et l'événementiel

- le projet de construction et d'aménagement d'espaces d'innovation (centre pour l'entrepreneuriat, learning center, centres de recherche, centre d'expérimentation numérique, espaces de travail collaboratif, etc.) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques sur le site de l'Artillerie, futur lieu principal du campus urbain de Sciences Po en Ile-de-France pour un ensemble de 22 000 m².

Ces lieux permettent à la fois d'assurer les transferts de connaissances et/ou de technologies entre les activités d'enseignement et de recherche de ces établissements et les entreprises en vue de la création d'entreprises et de renforcer l'attractivité des campus, en offrant des « hubs » de convivialité et de vie.

93 - Agriculture, pêche et agro-industrie

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	6,500	1,596	8,096	8,096	124,55%
	2018	9,650	-	9,650	9,650	100,00%
CP	Rappel 2017	4,850	8,709	13,559	13,023	268,52%
	2018	6,500	1,521	8,021	7,598	116,89%

Programme : Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire

Action : Soutien aux filières

Aucune affectation n'a été effectuée dans le cadre de cette action budgétaire dont la dotation de 0,750 M€ a été transférée vers l'action « aide au développement, à la diversification et à la qualité des produits » pour le soutien aux investissements agricoles.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de soutien au secteur forestier, pour les dispositifs du Programme de Développement Rural, des affectations ont été réalisées sur l'action « Forêt, bois et matériaux biosourcés » au sein du secteur budgétaire "Environnement."

Cette action n'a pas donné lieu à mandatement en 2018.

Action : Aide au développement, à la diversification et à la qualité des produits

En 2018, l'accompagnement des investissements portés par les exploitations et entreprises agricoles et agroalimentaires qui sont, pour partie, cofinancés par du FEADER au titre de la programmation 2014-2020, s'est poursuivi.

Quatre dispositifs d'aide aux investissements dans les exploitations et les entreprises agricoles et agroalimentaires, complémentaires, ont été mobilisés :

- PRIMVAIR : aide à la modernisation dans les filières fragilisées (élevage, horticulture-pépinière,

Chapitre 909		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie					
Programme Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	HP93-001	7 700 000,00	7 919 103,20	4 650 000,00	7 081 064,23
Soutien aux filières	19300108	750 000,00		750 000,00	
Aide au développement, à la diversification et à la qualité des produits	19300109	6 950 000,00	7 919 103,20	3 900 000,00	7 081 064,23
Programme Agriculture et environnement	HP93-004	950 000,00	730 896,04	850 000,00	516 635,77
Agriculture et environnement	19300405	200 000,00	651 560,00	200 000,00	465 663,02
Agriculture périurbaine	19300406	500 000,00	79 336,04	500 000,00	50 972,75
Agriculture urbaine	19300407	250 000,00		150 000,00	
Programme Forêt et éco-matériaux	HP93-005	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
Forêt, bois et matériaux biosourcés	19300501	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
TOTAL		9 650 000,00	9 649 999,24	6 500 000,00	7 597 700,00
	HP	9 650 000,00	9 649 999,24	6 500 000,00	7 597 700,00

maraîchage, arboriculture, agriculture biologique) pour un montant de 4,700 M€ ;

- DIVAIR : aide à la diversification des exploitations (production et économies d'énergie, transformation et commercialisation à la ferme, accueil du public) pour un montant de 1,900 M€ ;
- ALIMENTAIRE : aide aux investissements dans les entreprises de première transformation, fortement liée à l'amont agricole pour un montant de 0,319 M€ ;
- Dispositif Programme d'Investissement d'Avenir 3 (PIA) pour un montant de 1,000 M€.

La mobilisation de ces dispositifs a été renforcée en 2018, notamment ceux cofinancés par le FEADER (PRIMVAIR et DIVAIR). Plus de 190 dossiers ont été sélectionnés en 2018, confirmant ainsi la forte dynamique de modernisation et d'investissement pour l'avenir des exploitations franciliennes, malgré un contexte économique difficile. Ces dispositifs ont été révisés à la fin de l'année 2018 pour cibler les investissements accompagnés vers les orientations du Pacte agricole, la diversification, le stockage, la transformation et la commercialisation de produits à la ferme.

Au total, un montant de **7,919 M€** d'autorisations de programme a été affecté au titre de cette action.

Afin de satisfaire les besoins notamment des dispositifs dont les différents appels à projets 2018 ont donné lieu, comme l'année précédente, à des demandes en augmentation, deux transferts budgétaires ont été effectués pour abonder la ligne depuis les programmes/actions suivantes :

- 0,750 M€ en provenance du programme "Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire", action "soutien aux filières" ;
- 0,219 M€ en provenance du programme "Agriculture et environnement", action "agriculture urbaine" afin de satisfaire les besoins notamment des dispositifs PRIMVAIR et DIVAIR dont les différents appels à projets 2018 ont donné lieu, comme l'année précédente, à des demandes en augmentation.

Sur cette action, les mandatements se sont élevés à **7,081 M€** afin de couvrir principalement les engagements passés, essentiellement sur les dispositifs DIVAIR (2,1 M€) et PRIMVAIR (4,9 M€). Ce niveau d'exécution a été rendu possible par un redéploiement au sein du chapitre "Action économique".

Programme : Agriculture et Environnement

Action : Agriculture et environnement

Au titre de cette action, la dotation budgétaire a permis de soutenir les investissements à caractère environnemental (réduction d'intrants, préservation des ressources en eau et de la biodiversité), cofinancés par du FEADER.

En autorisations de programme, un montant total de **0,652 M€** a été affecté essentiellement sur le dispositif "Investissements productifs à vocation environnementale".

En conséquence, cette action a fait l'objet de deux transferts de crédits d'un montant de **0,452 M€** depuis les lignes budgétaires suivantes :

- 0,421 M€, en provenance de l'action "agriculture périurbaine" ;
- 0,031 M€, en provenance de l'action "agriculture urbaine".

Ces mouvements permettent de satisfaire les besoins importants exprimés dans le cadre des appels à projets. Le dispositif a également fait l'objet d'un travail de révision en fin d'année.

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de à **0,466 M€** consacrés en totalité au dispositif "Investissements productifs à vocation environnementale", afin de couvrir les engagements antérieurs. Ce niveau de consommation a été rendu possible après un redéploiement au sein du chapitre "Action économique".

Action : Agriculture périurbaine

En 2018, six territoires participant au dispositif des programmes agriurbains ont pu être accompagnés sur le volet investissement de leur stratégie, complémentaire du volet animation (par exemple la création de circuits de découverte ou la replantation de haies).

Un montant de **0,079 M€** a été affecté en autorisations de programme.

Enfin, un montant de 0,421 M€ a été transféré vers l'action "agriculture et environnement" permettant d'abonder le dispositif "Investissements productifs à vocation environnementale".

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,051 M€**. La dépense a été consacrée en totalité au dispositif "aide d'investissement, aux études pré-opérationnelles et aux actions d'investissements dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions (Territoires 1 et 2)".

Action : Agriculture urbaine

Le dispositif dédié n'ayant pas pu être mis en œuvre en 2018, cette action n'a donné lieu à aucune affectation d'autorisations de programme.

La totalité de la dotation budgétaire, soit 0,250 M€, a été transférée vers les lignes budgétaires suivantes :

- 0,031 M€, programme/action "Agriculture et environnement" ;
- 0,219 M€, programme "Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire", action "Aide au développement à la diversification et à la qualité des produits".

De même, en 2018, l'action n'a fait l'objet d'aucun mandatement.

Programme : Forêt et éco-matériaux

Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés

La totalité de la dotation prévue en 2018 a été affectée soit un montant de **1,000 M€** en autorisations de programme, en faveur des lauréats de l'appel à projets « réflexe bois biosourcés » mais également pour le cofinancement, en contrepartie du FEADER, des mesures forestières du programme de développement rural (desserte et mécanisation).

En crédits de paiement, l'action budgétaire n'a fait l'objet d'aucun mandatement en 2018.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	43,890	-3,810	40,080	35,806	81,58%
	2018	39,600	-7,901	31,699	25,924	65,47%
CP	Rappel 2017	28,590	-11,209	17,381	16,095	56,30%
	2018	35,000	-	35,000	22,329	63,80%

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme concerne principalement PM'up. Pour ce faire, **21,448 M€** ont été affectés. **17,886 M€** de crédits de paiement ont été mandatés. Ce programme concerne uniquement le dispositif PM'up décrit dans l'action ci-après.

Action : PM'up

La Région a affecté **21,448 M€** d'autorisations de programme en 2018, au bénéfice de 142 entreprises, dont treize entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire, soit une forte progression de l'appui à ces structures (1,900 M€). **17,886 M€** de crédits de paiement ont été mandatés.

PM'up est une aide sous forme de subvention qui vise à soutenir les stratégies de croissance des PME/PMI à potentiel. Au total, ces entreprises bénéficiaires prévoient de créer plus de 5 300 emplois.

Action : Smart industrie

Cette action n'a fait l'objet d'aucune affectation budgétaire. Elle a été renommée PM'up industrie au titre de la nomenclature budgétaire 2019 afin de venir soutenir les entreprises lauréates du dispositif PM'up.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme concerne principalement TP'up. Pour ce faire, **2,476 M€** ont été affectés. **1,046 M€** de crédits de paiement ont été mandatés compte tenu du rythme de mandatement des projets déployés par les entreprises

Action : TP'up

2,476 M€ ont été mobilisés au bénéfice de 98 entreprises, dont 0,234 M€ pour 5 entreprises relevant de l'ESS. Au total, ces entreprises bénéficiaires prévoient de créer plus de 580 emplois. **1,046 M€** de crédits de paiement ont été mandatés.

Programme : Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE**Action : Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE**

La totalité des autorisations de programme de **2,000 M€** a été affecté en 2018 à l'Agence de services et de paiement (ASP) afin d'aider les petites entreprises franciliennes à l'acquisition de véhicules propres (GNV, électriques et à hydrogène).

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **3,416 M€**, soit 171 % de la dotation budgétaire. La consommation a été rendue possible par redéploiements des crédits au sein du chapitre.

Programme : Back'up

Ce programme et cette action n'ont fait l'objet d'aucune affectation budgétaire.

Action : Back'up

Ce programme et cette action n'ont fait l'objet d'aucune affectation budgétaire.

Chapitre 909		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services					
Programme Soutien à l'industrie et aux autres services	HP94-001	32 600 000,00	21 448 000,00	27 000 000,00	17 866 436,90
PM'up	19400101	30 600 000,00	21 448 000,00	26 000 000,00	17 866 436,90
Smart industrie	19400107	2 000 000,00		1 000 000,00	
Programme Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	HP94-002	3 000 000,00	2 476 412,00	4 000 000,00	1 046 523,98
TP'up	19400201	3 000 000,00	2 476 412,00	4 000 000,00	1 046 523,98
Programme Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE	HP94-003	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	3 416 339,97
Aide aux renouvellements de véhicules utilitaires des artisans et des TPE	19400301	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	3 416 339,97
Programme Back'up	HP94-004	2 000 000,00		2 000 000,00	
Back'up	19400401	2 000 000,00		2 000 000,00	
TOTAL		39 600 000,00	25 924 412,00	35 000 000,00	22 329 300,85
HP		39 600 000,00	25 924 412,00	35 000 000,00	22 329 300,85

95 - Tourisme et thermalisme

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AP	Rappel 2017	6,000	-	6,000	4,684	78,07%
	2018	6,000	-1,000	5,000	3,398	56,63%
CP	Rappel 2017	5,500	-	5,500	1,793	32,60%
	2018	6,000	-0,900	5,100	1,987	33,12%

Programme : Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique

Action : Fonds de Développement Touristique Régional (FDTR)

Des crédits de paiement ont été mobilisés par redéploiement au sein du secteur, pour permettre la couverture des engagements passés.

Action : Fonds pour la modernisation et la transition numérique du tourisme

32 projets ont été soutenus en 2018 dans le cadre de ce fonds pour un montant de **2,348 M€**.

Les projets financés par la Région visent à améliorer l'exploitation touristique de sites et à accroître le rayonnement et l'attractivité de l'Ile-de France.

Elles ont en particulier eu pour objet :

- créer, moderniser et développer les offres touristiques et de loisirs, par des investissements en faveur de nouveaux équipements et aménagements : modernisation d'offices de tourisme ; ouverture ou rénovation d'établissements d'accueil et d'espaces culturels, de loisirs et de valorisation de la nature ; création de parcs et de nouveaux parcours de découvertes ; amélioration des outils de communication des établissements touristiques ; mise en place de nouveaux modes de visites contribuant tout particulièrement au développement d'un tourisme durable.
- encourager la transition ainsi que l'innovation numérique en contribuant à doter les acteurs du tourisme franciliens de nouveaux supports numériques, plateformes et applications, pour améliorer l'accueil et l'orientation des touristes, en particulier étrangers, et l'organisation de leurs séjours en Ile-de-France.

Les mandatements des crédits de paiement cette action s'élève à **0,780 M€**, soit 21 % de la dotation initiale. Les projets d'investissement ont en effet une durée de réalisation beaucoup plus longue que les projets mobilisant des crédits de fonctionnement. Les aides régionales se sont par ailleurs concentrées en 2018 sur un nombre plus restreint de projets que lors du précédent exercice, mais en ciblant des initiatives plus impactantes pour le secteur et répondant plus efficacement aux besoins majeurs du territoire.

Action : Région multilingue

Les autorisations de programme de cette action ont été mobilisées en 2018 à hauteur de 1M€ pour le financement de la plateforme régionale d'apprentissage multilingue.

Un soutien a également été apporté au Muséum national d'histoire naturelle pour la mise en place d'un système de visite audioguidée multilingue (y compris en langue des signes) pour un montant de **0,051 M€**.

Le mandatement des crédits de paiement sur cette action s'élève à **0,134 M€**. Ils ont permis le versement des subventions octroyées en 2018 et lors des précédents exercices.

Action : Sécurité pour le tourisme

Un montant de **0,999 M€** a été affecté au titre de cette action.

Dans le cadre de la convention signée avec le ministère de l'intérieur pour le déploiement sur les principaux sites touristiques de nouveaux commissariats mobiles, la Région a acquis quatre véhicules de sécurité qui ont été cédés à la Préfecture de police.

La dotation de ce dispositif a également été utilisée pour accompagner les établissements touristiques dans la mise en place de nouvelles mesures et installations de sécurité.

Sept projets de sécurisation de sites ont été soutenus au profit du Muséum national d'histoire naturelle (75), de l'Abbaye de Maubuisson (95), de la Ferme urbaine de Kersanté (93), du château de Versailles (78) et du Playmobil-fun Park (91). Ils ont porté sur l'installation de nouveaux aménagements anti-

Chapitre 909		Autorisations de programme		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
95 - Tourisme et thermalisme					
Programme Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	HP95-001	6 000 000,00	3 397 670,10	6 000 000,00	1 987 081,06
Fonds de Développement Touristique Régional (FDTR)	19500107				1 052 867,08
Fonds pour la modernisation et la transition numérique du tourisme	19500109	4 000 000,00	2 347 728,30	4 000 000,00	777 949,40
Région multilingue	19500110	1 000 000,00	50 520,00	1 000 000,00	133 606,58
Sécurité pour le tourisme	19500111	1 000 000,00	999 421,80	1 000 000,00	22 658,00
TOTAL		6 000 000,00	3 397 670,10	6 000 000,00	1 987 081,06
	HP	6 000 000,00	3 397 670,10	6 000 000,00	1 987 081,06

intrusion et de protection de sites ainsi que sur la mise en place de système de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,300 M€**. Cette sous-exécution tient au vote tardif de certaines subventions, intervenu en fin d'exercice, et à la durée de réalisation des projets d'investissement qui ralentit le rythme de présentation des demandes de versement de subvention.

1.2. Le budget de fonctionnement

TABLEAUX DE SYNTHÈSE PAR CHAPITRE

En M€

Chapitres	Autorisations d'engagement					
	CA 2017 Affectations	BP 2018	BS + Mouvements	Total ouvert	CA 2018 Affectations	% Evolution CA 2018 / CA 2017
930 - Services généraux	65,151	69,426	0,490	69,916	67,635	103,81%
931 - Formation professionnelle et apprentissage	718,253	727,413	107,623	835,036	816,502	113,68%
932 - Enseignement	273,192	284,822	-	284,822	276,668	101,27%
933 - Cultures, Sports et Loisirs	60,964	63,951	-	63,951	59,838	98,15%
934 - Santé et action sociale	7,796	9,341	-	9,341	7,384	94,71%
935 - Aménagement des territoires	22,874	23,078	1,370	24,448	23,854	104,29%
936 - Gestion des fonds européens	28,446	64,935	-	64,935	19,370	68,09%
937 - Environnement	24,711	25,814	-	25,814	24,439	98,90%
938 - Transports	761,685	762,880	-	762,880	760,690	99,87%
939 - Action économique	101,579	85,821	-0,300	85,521	81,218	79,95%
Sous total (chapitres ventilés)	2 064,651	2 117,481	109,183	2 226,664	2 137,599	103,53%
944 : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,040	0,040	-	0,040	0,032	80,00%
TOTAL	2 064,691	2 117,521	109,183	2 226,704	2 137,631	103,53%
hcdp	2 054,063	2 106,739	109,137	2 215,876	2 127,543	103,58%
cpr	10,629	10,782	0,046	10,828	10,088	94,91%

En M€

Chapitres	Crédits de paiement					
	CA 2017 Mandats	BP 2018	BS + Mouvements	Total ouvert	CA 2018 Mandats	% Evolution CA 2018 / CA 2017
930 - Services généraux	184,562	199,686	0,490	200,176	191,467	103,74%
931 - Formation professionnelle et apprentissage	745,371	733,044	41,613	774,657	689,590	92,52%
932 - Enseignement	590,651	615,170	-	615,170	594,247	100,61%
933 - Cultures, Sports et Loisirs	62,252	66,321	-	66,321	51,528	82,77%
934 - Santé et action sociale	7,259	9,341	-	9,341	7,677	105,76%
935 - Aménagement des territoires	23,534	23,178	1,370	24,548	22,454	95,41%
936 - Gestion des fonds européens	4,712	50,560	-	50,560	11,847	251,40%
937 - Environnement	22,274	25,814	0,430	26,244	26,244	117,82%
938 - Transports	759,959	762,880	-	762,880	759,293	99,91%
939 - Action économique	104,718	88,531	-0,730	87,801	73,314	70,01%
Sous total (chapitres ventilés)	2 505,292	2 574,525	43,173	2 617,698	2 427,661	96,90%
944 : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	2,570	2,870	-	2,870	2,407	93,66%
TOTAL	2 507,862	2 577,395	43,173	2 620,568	2 430,068	96,90%
hcdp	2 497,752	2 567,333	43,093	2 610,426	2 419,340	96,86%
cdp	-	0,680	-	0,680	-	-
cpj	1,649	0,500	-	0,500	0,864	52,39%
cpr	8,363	8,882	-	8,882	9,785	116,99%
dc	0,097	-	0,080	0,080	0,079	81,71%

CHAPITRE 930 - SERVICES GÉNÉRAUX

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	68,396	0,200	68,596	65,151	95,26%
	2018	69,426	0,490	69,916	67,635	97,42%
CP	Rappel 2017	197,234	-0,900	196,334	184,562	93,58%
	2018	199,686	0,490	200,176	191,467	95,88%

01 - Opérations non ventilables

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2017	-	0,100	0,100	0,097	-
	2018	-	0,080	0,080	0,079	-

Programme : Créances admises en non valeur

Action : Créances admises en non valeur

Cette action prend en compte des admissions en non-valeur conformément à la délibération CP 2018-561 du 21 novembre 2018.

Chapitre 930	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
01 : Opérations non ventilables				79 046,78
02 : Administration générale	66 676 000,00	64 649 682,01	196 936 000,00	189 006 422,52
04 : Actions interrégionales, européennes et internationales	2 750 000,00	2 985 762,00	2 750 000,00	2 381 368,22
TOTAL	69 426 000,00	67 635 444,01	199 686 000,00	191 466 837,52
HP	69 226 000,00	67 486 184,01	199 486 000,00	191 303 013,06
PR	200 000,00	149 260,00	200 000,00	84 777,68
DC				79 046,78

Chapitre 930	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
01 - Opérations non ventilables				
Programme Créances admises en non valeur				
Créances admises en non valeur 60165A				79 046,78
TOTAL				79 046,78
DC				79 046,78

02 - Administration générale**0201 - Personnel non ventilé**

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2017	118,255	-1,000	117,255	116,298	98,35%
	2018	116,930	0,966	117,896	117,735	100,69%

Programme : Frais de personnel**Action : Rémunération et charges de personnel**

L'action « Rémunérations et charges de personnel » regroupe principalement la masse salariale des agents du siège. Elle intègre également les dépenses liées à la rémunération du personnel mis à disposition et à la médecine du travail.

Pour l'année 2018, l'exécution de ce budget s'élève à **116,183 M€**, soit 101,2% de la dotation initiale comprenant notamment le coût engendré par le redressement procédé par l'URSSAF, ainsi que la réintégration des personnels issus des organismes associés de la Région.

Action : Oeuvres sociales

L'inscription budgétaire 2018 (1,650 M€) a été réalisée à hauteur de 1,247 M€. Ce montant résulte notamment de la consommation sur la ligne dédiée à la médecine préventive suite au départ à la retraite du médecin affecté au suivi des agents du siège, et aux difficultés de recrutement observées par le CIG sur ce poste. Les lignes dédiées aux autres prestations sociales pour les agents sont exécutées presque en totalité. La seconde convention avec le FIPHFP a été signée en décembre 2017, les dépenses liées sont donc dans une phase initiale, avec une nécessaire période de recensement.

Programme : Assistance technique**Action : Assistance technique**

L'inscription budgétaire 2018 (0,490 M€) a été réalisée à hauteur de **0,305 M€**. Ces emplois font suite au transfert de l'autorité de gestion des fonds européens

Chapitre 930	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 - Administration générale				
0201 - Personnel non ventilé				
Programme Frais de personnel	HP0201-007		116 440 000,00	117 429 726,05
Rémunération et charges de personnel	10200701		114 790 000,00	116 182 605,14
Oeuvres sociales	10200702		1 650 000,00	1 247 120,91
Programme Assistance technique	HP0201-027		490 000,00	305 080,53
Assistance technique	10202701		490 000,00	305 080,53
TOTAL			116 930 000,00	117 734 806,58
	HP		116 930 000,00	117 734 806,58

0202 - Autres moyens généraux

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	58,710	0,440	59,150	56,906	96,93%
	2018	59,731	0,310	60,041	58,317	97,63%
CP	Rappel 2017	57,183	-	57,183	48,849	85,43%
	2018	59,731	-1,266	58,465	51,625	86,43%

Programme : Communication institutionnelle

Le budget 2018 concernant la communication institutionnelle a été affecté sur la base de deux rapports présentés aux élus en Commission permanente. Il est marqué par une stabilisation en fonctionnement avec un budget maintenu à 7,473 M€ en autorisations d'engagement. Cet exercice se caractérise une nouvelle fois par l'engagement volontaire et constant de rationaliser et d'optimiser les dépenses de communication.

Le niveau d'exécution des crédits de paiement sur ce programme s'établit à 7,473 M€

Action : Mission numérique

0,929 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2018.

Cette action recouvre l'ensemble des moyens nécessaires à la conception, au développement, à la sécurisation et à la maintenance en condition opérationnelle des sites, applications et services numériques de la Région. La dotation 2018 a porté sur les besoins d'étude, de prototypage, de mise en œuvre et de maintenance des espaces numériques destinés au public francilien, comme le portail iledefrance.fr, le portail Open Data, les sites dédiés aux compétences régionales (Oriane, Iles de Loisirs, Patrimoine, Europe..), aux événements, à des sujets spécifiques comme l'ipasscontraception ou bien encore le déploiement d'applications et de services en ligne comme le Chatbot.

La réalisation d'un plan pluriannuel de mise en accessibilité des sites régionaux et la mise en œuvre d'une politique qualité font également partie du périmètre de ce budget.

A noter qu'au-delà de ses propres projets, la direction de la communication, via la mission numérique, peut intervenir en maîtrise d'ouvrage et mobiliser son budget sur des projets numériques portés par d'autres pôles dès lors qu'il s'agit d'interfaces publiques.

1,013 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Action : Campagnes-Evénements

5,051 M € ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2018.

Cette action regroupe d'une part les campagnes de communication et d'autre part la présence sur les salons et les événements d'intérêt régional. En 2018, la dotation a permis d'assurer la présence et la visibilité de l'institution régionale sur des opérations telles que le salon Vivatechnology, le salon des entrepreneurs, le salon du livre, la soirée des boursiers méritants, les trophées Elledefrance, les festivals d'été (Rock-en-Seine et Solidays). Les dépenses relatives aux campagnes de communication quant à elles recouvrent les prestations de création ou d'adaptation liées à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le conseil média et l'achat d'espaces publicitaires auprès de différents supports. Les campagnes ont notamment porté sur les Paris Region Smart Weeks, l'attractivité à l'internationale, le portail Oriane.info, les aides aux entreprises, la programmation culturelle de la Région, l'ipasscontraception, l'action de la Région avec #MaRégionbougepourmoi, ou encore la formation professionnelle ou le réseau de tiers-lieux soutenu par la Région.

Cette action porte également la stratégie, la mise en œuvre et le déploiement progressif d'un outil de CRM (Citizen Relationship Management) qui permettra une relation directe et optimisée avec les différents publics régionaux.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 - Administration générale					
0202 - Autres moyens généraux					
Programme Communication institutionnelle	HP0202-003	7 950 000,00	7 473 000,00	7 950 000,00	7 472 788,09
Information	10200302				399 785,97
Mission numérique	10200303	1 400 000,00	929 453,50	1 400 000,00	1 013 417,03
Campagnes-Evénements	10200304	4 950 000,00	5 051 204,00	4 950 000,00	4 736 549,81
Evaluation	10200305	200 000,00	103 796,00	200 000,00	128 152,00
Contenus	10200307	1 400 000,00	1 388 546,50	1 400 000,00	1 194 883,28
Programme Dépenses associées aux frais de personnel	HP0202-004	4 676 000,00	4 886 000,00	4 676 000,00	3 357 068,54
Formation	10200401	1 405 000,00	1 405 000,00	1 405 000,00	752 958,87
Autres oeuvres sociales	10200402	15 000,00	15 000,00	15 000,00	1 994,55
ASCRIF	10200403	410 000,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
Communication interne	10200404	210 000,00	285 000,00	210 000,00	242 970,92
Autres dépenses de personnel	10200405	955 000,00	1 190 000,00	955 000,00	459 359,62
Participation aux cantines	10200406	1 681 000,00	1 581 000,00	1 681 000,00	1 489 784,58
Programme Charges liées aux immeubles	HP0202-011	29 872 000,00	28 077 000,00	29 872 000,00	26 748 092,77
Loyers et charges locatives	10201101	24 795 000,00	22 700 000,00	24 795 000,00	22 026 457,40
Impôts et taxes	10201102	270 000,00	270 000,00	270 000,00	234 553,00
Entretien	10201103	2 059 000,00	2 209 000,00	2 059 000,00	1 824 162,95
Fluides	10201104	1 423 000,00	1 573 000,00	1 423 000,00	1 383 342,24
Assurances	10201105	1 325 000,00	1 325 000,00	1 325 000,00	1 279 577,18
Programme Fonctionnement des services	HP0202-012	15 089 000,00	15 853 000,00	15 089 000,00	12 076 015,83
Fournitures et petit matériel	10201201	1 235 000,00	1 185 000,00	1 235 000,00	987 756,23
Documentation	10201202	300 000,00	300 000,00	300 000,00	344 123,98
Impressions	10201204	50 000,00	50 000,00	50 000,00	29 444,97
Informatique	10201205	7 350 000,00	7 900 000,00	7 350 000,00	6 603 996,78
Prestations intellectuelles	10201206	737 000,00	963 000,00	737 000,00	679 915,28
Frais de mission du personnel	10201207	250 000,00	250 000,00	250 000,00	235 498,85
Frais d'actes et de contentieux	10201208	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	622 339,83
Autres prestations	10201209	1 167 000,00	1 485 000,00	1 167 000,00	1 172 322,42
Télécommunications	10201210	600 000,00	850 000,00	600 000,00	822 907,90
Postes et affranchissements	10201211	400 000,00	345 000,00	400 000,00	314 854,13
Assistance technique	10201213	1 800 000,00	1 325 000,00	1 800 000,00	262 855,46
Programme Véhicules	HP0202-013	709 000,00	683 000,00	709 000,00	672 700,03
Carburants	10201301	197 000,00	193 159,00	197 000,00	190 636,24
Impôts et taxes sur les véhicules	10201302	1 000,00	1 000,00	1 000,00	176,11
Entretien des véhicules	10201303	236 000,00	195 000,00	236 000,00	196 810,64
Location de véhicules	10201304	55 000,00	70 000,00	55 000,00	61 237,03
Assurances	10201305	220 000,00	223 841,00	220 000,00	223 840,01

Afin d'ajuster la dotation budgétaire aux besoins évalués sur cette action, un montant d'autorisations d'engagement de 0,101 M€ a été redéployé au sein du même programme depuis l'action Evaluation.

4,737 M€ ont été mandatés en crédit de paiement.

Action : Evaluation

0,104 M€ ont été affectés en autorisation d'engagement sur l'exercice 2018.

Cette action recouvre les études, sondages (baromètre) et évaluation (pré et posts tests) d'opération de communication. Sont notamment évalués l'agrément, la compréhension et l'attribution des messages véhiculés dans les campagnes de la Région et dans nos principaux vecteurs d'information. Il s'agit soit de baromètre récurrent sur les perceptions du territoire et la connaissance des compétences régionales, soit de pré-tests au stade projet donnant lieu à un retravail avant validation d'un visuel, soit de post-tests pour évaluer professionnellement nos actions de communication et nos supports papiers et numériques auprès des Franciliens.

4,737 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Action : Contenus

1,389 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2018.

Les dépenses affectées sur cette action recouvrent l'ensemble des moyens nécessaires à la conception, la production et la diffusion de l'information régionale sur les supports numériques et imprimés de la Région.

Ainsi en 2018, la dotation a permis d'assurer la production de dossiers d'infographies, de reportages photos et vidéos illustrant l'action régionale sur les espaces numériques (le site Ile-de-France.fr, les newsletters, les réseaux sociaux, les écrans du Transilien) et a couvert la création graphique, l'impression et le routage d'une quarantaine de supports à l'attention des différents publics : les partenaires et professionnels (dépliant Entrepreneur#Leader, brochure Soutenir l'enseignement supérieur et la recherche, brochure Accompagner les acteurs du livre et de la lecture, brochures Lycées, Guide des Iles de Loisir, dépliant Stratégie régionale pour la forêt et le bois, dépliant Fonds touristique régional...) des institutionnels (L'Essentiel version française et anglaise, le rapport annuel...), des jeunes (dépliants Apprentissage, le grand public (Guide des Iles de loisirs, programme Été culturel...).

Afin d'ajuster la dotation budgétaire aux besoins évalués sur cette action, un montant d'autorisations de programme de 0,168 M€ a été redéployé au sein du même programme depuis l'action Mission numérique.

1,195 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Programme : Dépenses associées aux frais de personnel

Action : Formation

1,405 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement, soit 100% des crédits ouverts au BP 2018.

L'exécution en crédits de paiement de cette ligne s'élève à 0,753 M€, dans le cadre du plan de formation des agents du siège. Un réel effort de formation est mis en œuvre afin d'accompagner les agents du siège dans l'ensemble des changements induits par la politique RH de la mandature. Le nombre de jours de formation dispensés à l'ensemble des agents entre 2015 et 2017 a augmenté de 40 %, notamment par le développement de l'offre de formateurs internes.

Action : Autres oeuvres sociales

Les crédits affectés à cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux, et ont été affectés à hauteur de 0,015 M€. 0,002 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Subventions à divers organismes	HP0202-016	1 435 000,00	1 344 999,00	1 435 000,00	1 298 203,00
Divers organismes	10201601	1 435 000,00	1 344 999,00	1 435 000,00	1 298 203,00
TOTAL		59 731 000,00	58 316 999,00	59 731 000,00	51 624 868,26
	HP	59 731 000,00	58 316 999,00	59 731 000,00	51 624 868,26

Action : ASCRIF

En 2018, la Région a accordé à l'association sportive et culturelle des personnels de la Région Ile-de-France (ASCRIF) une subvention annuelle de **0,410 M€** (crédits exécutés en AE=CP).

Action : Communication interne

Les crédits alloués à la communication interne des agents du siège ont été affectés à hauteur **0,285 M€**. Ce niveau d'affectation a été possible grâce aux redéploiements de crédits opérés au sein du chapitre.

En crédits de paiement, les mandatements s'établissent à **0,243 M€**.

Action : Autres dépenses de personnel

Cette action regroupe la participation de la Région au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), le transport des agents bénéficiant des congés bonifiés et les frais de recrutement des agents. Les crédits alloués ont été affectés à hauteur de **1,190 M€**.

Cette action prend également en compte certaines actions menées dans le cadre de l'accompagnement au changement lié à la mise en place de nouveaux modes de travail, et la prise en charge des tiers lieux pour les agents ayant opté pour cette modalité de télétravail.

En crédits de paiement, les mandatements s'établissent à **0,459 M€**.

Action : Participation aux cantines

Le niveau d'exécution en 2018 en autorisations d'engagement s'élève à 1,581 M€, soit 94,1 % et à 1,490 M€, soit 88,6 % en crédits de paiement.

L'essentiel de l'activité des agents se déroule sur le site de Saint-Ouen avec un effet "télétravail compensé" par un fort taux de fréquentation des présents sur le site (taux de 73 % constatés).

Programme : Charges liées aux immeubles**Action : Loyers et charges locatives**

Les affectations sur cette action s'élèvent à 22,700 M€ en autorisations d'engagement, soit un taux d'exécution de 91,6 %. Elles correspondent aux dépenses de loyers et de charges contractualisées et révisées dans le cadre des baux en cours.

les crédits mandatés s'établissent à 22,026 M€ en crédits de paiement, soit un taux d'exécution de 88,8%.

La réduction du niveau de consommation s'explique principalement par la décision prise après le vote du budget de dénoncer le bail commercial avec le Bon Marché au 30 juin 2018 pour l'ensemble des locaux situés 115 et 142 rue du Bac, (à noter que les places de stationnement au sein du parking Sèvres-Babylone ont été restitués) et l'effet financier d'une baisse du prix de location du nouveau site de Nanterre.

Cette moindre consommation a permis d'opérer un redéploiement de crédits à hauteur de 1,139 M€ d'autorisations d'engagement pour 0,300 M€ au sein du même programme et ventilé pour moitié entre les actions « Entretien » et Fluides » et pour 0,839 M€ transféré à hauteur de 0,439 M€ vers les actions « Prestations intellectuelles » et "Autres prestations" du programme "Fonctionnement des services" et pour 0,400 M€ vers l'action "Informatique" dans ce même programme.

Action : Impôts et taxes

Sur les dotations initiales ouvertes au budget primitif 2018 pour 0,270 M€, les autorisations d'engagement sont affectées en totalité et les crédits de paiement consommés à hauteur de 0,235 M€ soit 86,9 %.

Action : Entretien

En 2018, les autorisations d'engagement sont affectées à hauteur de 2,209 M€ soit un complément de dotation de 0,150 M€ rendu possible par redéploiement interne au sein du programme.

La consommation en crédits de paiement s'élève à 1,824 M€ soit 88,6 %. Ces crédits couvrent les dépenses de nettoyage sur le nouveau site de Saint Ouen, sur ceux des antennes, et des prestations sur

les sites parisiens.

Action : Fluides

En 2018, l'exécution en autorisations d'engagement s'élève à 1,573 M€ soit un complément de dotation de 0,150 M€ rendu possible par redéploiement interne au sein du programme. La consommation en crédits de paiement s'établit à hauteur de 1,383 M€ soit 97,2 %. Ces crédits couvrent les frais fixes relatifs aux contrats fournisseurs ainsi que des dépenses liées aux consommations réelles en eau, gaz, CPCU et électricité pour l'ensemble des bâtiments régionaux dont le nouveau site de Saint-Ouen.

Action : Assurances

Les autorisations d'engagement sur cette action sont affectées en totalité pour 1,325 M€ et la consommation en crédits de paiement s'établit à hauteur de 1,280 M€ soit 96,6 %.

Programme : Fonctionnement des services

Les dotations allouées en 2018 ont permis d'assurer la maintenance et le fonctionnement des Systèmes d'Information métiers et de payer les frais de fonctionnement de la téléphonie et des réseaux informatiques.

Action : Fournitures et petit matériel

Les dépenses de fournitures générales et du petit matériel régulièrement en baisse enregistrent sur les dotations votées au budget primitif 2018, un niveau de consommation de 95,6 % soit 1,185 M€ en autorisations d'engagement et de 80 % soit 0,988 M€ en crédits de paiement. En conséquence, un montant de 0,050 M€ d'autorisations d'engagement disponible a été redéployé au sein du même programme.

Action : Documentation

Sur cette action les autorisations d'engagement destinées au règlement des dépenses de kiosque, d'abonnements papier et en ligne, de réabonnement et de documentation générale sont affectées en totalité et la consommation en crédits de paiement à hauteur de 0,344 M€ est en hausse de 15 % due à des reports de charges 2017 en 2018.

Action : Impressions

Les autorisations d'engagement sont affectées en totalité sur cette action qui porte les crédits nécessaires aux règlements des travaux d'impression.

L'exécution en crédits de paiement s'élève à 0,029 M€ soit 59 % de la dotation votée au budget primitif 2018.

Action : Informatique

Les principales dépenses de cette action concernent pour moitié le marché de prestations d'infogérance des Systèmes d'Information et pour moitié les dépenses de maintenance des applications métiers et des infrastructures.

La dotation initiale 2018 de 7,350 M€ a été portée à 7,900 M€ par redéploiement des crédits pour un montant de 0,550 M€.

Cette dotation a permis d'intégrer de nouveaux éléments en 2018 :

- le tuilage de 6 mois entre le titulaire sortant du marché d'infogérance et le titulaire entrant, En effet, l'infogérance des SI a été assurée en 2018 à la fois sur Influence 1 et sur les sites parisiens toujours occupés.

- la reprise dans le budget DSI de la location des copieurs multifonctions (gérés précédemment par le PPMG).

- l'adhésion au GIE qui pilotera le datacenter régional

- la maintenance de l'ensemble des logiciels achetés par la Région.

- le financement des dépenses liées à l'usage du logiciel Elise (dématérialisation des courriers et notes internes) finalisé au dernier trimestre 2017

- les prestations pour garantir le maintien en conditions opérationnelles de certaines applications

utilisées par la Région (comme par exemple Coriolis, Astre, Safir, etc).

- les prestations de déménagement des postes de travail dans le cadre des déménagements des agents (Influence 1, sites parisiens et antennes).

En matière de crédits de paiements, un montant de 6,617 M€ a été réalisé, soit une consommation de 90,03% des crédits inscrits au budget 2018 (7,350M€) et 95,77% des crédits ouverts (6, 909 M€).

Action : Prestations intellectuelles

En 2018, ces crédits financent les audits de conformité RDPD, le projet de labellisation des achats, les prestations d'avocats et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les marchés de maintenance dans les domaines de la sécurité, de la sûreté et de l'audiovisuel. Les autorisations d'engagement sont affectées à hauteur de 0,963 M€ M€ soit un complément de dotation de 0,226 M€ rendu possible par redéploiement interne de 0,100 M€ au sein du programme et un transfert de 0,126 M€ depuis le Programme HP 0202-011«Charges liées aux immeubles». Le taux de consommation en crédits de paiement est de 92,3 % soit 0,680 M€.

Action : Frais de mission du personnel

Le niveau d'exécution des dépenses liées aux déplacements et missions du personnel s'élève à 0,250 M€ en autorisations d'engagement soit la totalité de la dotation initiale votée au budget primitif et à 0,235 M€ en crédits de paiement soit 94,2 %.

Action : Frais d'actes et de contentieux

La totalité de la dotation de 1,200 M€ en autorisation d'engagement est affectée sur cette action pour couvrir les dépenses courantes liées aux actions en justice, au traitement des contentieux et pour des opérations d'expertises sur des dossiers toujours en cours. La consommation en crédit de paiement s'élève à 0,622 M€ soit 52 %.

Action : Autres prestations

L'exécution en 2018 sur cette action en autorisations d'engagement est de 1,485 M€ en autorisations d'engagement soit un complément de dotation de 0,318 M€ rendu possible par redéploiement interne au sein du programme et un transfert de 0,313 M€ depuis le Programme HP 0202-011«Charges liées aux immeubles». Ce niveau de consommation s'explique par les déménagements consécutifs aux changements d'implantation des antennes, les sorties des baux en cours d'année, ainsi que par les prestations de nettoyage et de gardiennage des sites libérés.

La consommation en crédits de paiement s'élève à 1,172 M€ soit 97,7 %.

Action : Télécommunications

L'action « télécommunications » a fait l'objet d'un abondement en autorisation d'engagement d'un montant de 0,250 M€ pour s'établir à un montant d'affectation de 0,832 M€.

Cette dotation a été utilisée pour couvrir les dépenses de télécommunication (téléphonie mobile), des liens réseaux entre les différents sites de la Région et avec l'extérieur (liens internet) et de maintenance des infrastructures réseaux.

En matière de crédits de paiements, un montant de 0,822 M€ a été mandaté.

Action : Postes et affranchissements

En 2018, l'exécution en autorisations d'engagement s'établit à hauteur de 0,345 M€ soit 86,3 % et à hauteur de 0,315 M€ soit 78,7 % en crédits de paiement.

En conséquence, un montant de 0,055 M€ d'autorisations d'engagement disponible a été redéployé au sein du même programme.

Action : Assistance technique

Sur cette action **1,325 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement (AE)** en 2018 dans le cadre de 2 rapports d'affectations provisionnelles, sur les 1,800 M€ votés au BP 2018. 0,879 M€ ont été effectivement engagés fin 2018. Ce décalage s'explique par le fait que les marchés « Evaluation du volet territorial », « Supervision des OI et contrôle interne » et « Maintenance et hébergement de SDP » seront engagés en 2019. **0,263 M€ de crédits de paiements en fonctionnement (CPF) ont été mandatés** sur l'exercice 2018 sur les 1,800 M€ votés au BP 2018.

Programme : Véhicules**Action : Carburants**

La dotation initiale de 0,197 M€ en autorisations d'engagement est affectée à hauteur de 0,193 M€ soit 98% et consommée pour 0,191 M€ soit 97% en crédits de paiement pour couvrir les dépenses de carburant.

Action : Impôts et taxes sur les véhicules

La dotation initiale de 0,001 M€ en autorisations d'engagement est affectée en totalité et consommée à hauteur de 17,6 % en crédits de paiement.

Action : Entretien des véhicules

Le niveau d'exécution en 2018 sur cette action de 0,236 M€ est de 0,195 M€ soit 82.6 % et de 0,197 M€ en crédits de paiement.

En conséquence, un montant de 0,015 M€ d'autorisations d'engagement disponibles a été redéployé pour abonder l'action « Location de véhicules » au sein du même programme.

Action : Location de véhicules

Le taux d'exécution sur cette action en autorisations d'engagement affectées s'établit à hauteur de 0,070 M€ soit un dépassement de 0,015 M€ rendu possible par redéploiement au sein du programme. Ces affectations permettent de régler les dépenses de location de véhicules de transport collectif mais également celles pour la location de batteries corrélées au nombre en augmentation de véhicules électriques du parc régional. Les crédits de paiement sont consommés à hauteur de 0,061 M€.

Action : Assurances

En 2018, la consommation des dotations initiales de 0,220 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur cette action, s'élève à 0,224 M€ soit un dépassement rendu possible par redéploiement au sein du programme.

Programme : Subventions à divers organismes**Action : Divers organismes**

L'exécution en autorisations d'engagement et la consommation en crédits de paiement du programme relatif aux subventions allouées à divers organismes dont l'action est d'intérêt régional ou transversal aux domaines de compétences de la Région s'élève respectivement à 1,345 M€ et à 1,298 M€.

021 - Conseil régional

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	6,640	-0,440	6,200	5,588	84,16%
	2018	6,530	-0,270	6,260	5,977	91,53%
CP	Rappel 2017	16,550	-	16,550	15,362	92,82%
	2018	16,760	-0,020	16,740	16,051	95,77%

Programme : Jeunesse et vie associative**Action : Consultation et expression de la jeunesse**

Les dépenses courantes de fonctionnement du Conseil Régional des Jeunes en 2018 (transports, réception...) ont conduit à une consommation de crédits de paiements de **0,035 M€**.

Action : Billet deuil

Cette action n'a donné lieu à aucune affectation en 2018. Le cadre de la loi NOTRe nécessite un conventionnement avec le ministère des Outre-mer pour donner droit d'agir à la Région sur un dispositif « d'aide à la mobilité pour les Franciliens touchés par le deuil en Outre-mer ».

Action : Citoyenneté et valeurs de la République

0,576 M€ ont été affectés pour cette action en 2018, répartis comme suit :

a) Le dispositif de « Soutien aux expressions citoyennes » a permis le financement de trente projets associatifs pour un montant d'autorisations d'engagement de 0,480 M€. Les projets soutenus revêtent plusieurs natures :

- la promotion et l'organisation d'événements d'expressions citoyennes ;
- la transmission de savoirs et de savoir-faire ;
- la collecte et la diffusion de mémoires franciliennes ;
- la transmission des valeurs de la République et du principe de laïcité ;
- les actions en faveur du souvenir et du lien « Armée Nation ».

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, six associations œuvrant en faveur du souvenir et du lien « Armée Nation » ont été soutenues et un partenariat a été mis en place avec la Fédération des clubs de la Défense.

b) Le plan régional de lutte pour la défense de la laïcité, des valeurs de la République et l'engagement dans la prévention de la radicalisation, a bénéficié d'une affectation de 0,040 M€ destinée à la poursuite et au développement du programme de prévention de la radicalisation initié au sein des mouvements sportifs et de la jeunesse et de l'éducation populaire franciliens, mais aussi à leur déploiement à destination des collectivités territoriales.

c) L'organisation du concours 2018 « Les Chantés Nwél en Île-de-France », ainsi que l'attribution des dotations et prix aux vingt-six associations participantes et lauréates du concours 2017, ont mobilisé un montant d'autorisations d'engagement de 0,056 M€.

L'exécution en crédits de paiement s'établit à **0,706 M€** pour cette action du fait de la forte consommation des engagements antérieurs.

Action : Lutte contre les discriminations

Sur cette action, **0,910 M €** ont été mobilisés en 2018, soit un taux d'affectation de 152 % par rapport au vote du Budget 2018 (0,600 M€). Le dépassement de la dotation a été couvert par un redéploiement des crédits depuis les actions « Billet deuil » (0,050 M€), « Citoyenneté et valeurs de la République » (0,050 M€) et « Projets de territoires Jeunesse et Développement social » (0,210 M€), ce qui a permis de soutenir tout particulièrement les associations d'accompagnement de première urgence des femmes victimes de violences.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 - Administration générale					
021 - Conseil régional					
Programme Jeunesse et vie associative	HP021-005	2 600 000,00	2 391 583,01	2 600 000,00	2 177 541,51
Consultation et expression de la jeunesse	10200501				35 016,64
Billet deuil	10200502	50 000,00		50 000,00	
Citoyenneté et valeurs de la République	10200503	750 000,00	576 505,67	750 000,00	706 259,50
Lutte contre les discriminations	10200504	600 000,00	909 513,13	600 000,00	564 909,29
Projets de territoires Jeunesse et Développement social	10200505	250 000,00		250 000,00	
Plateformes d'animation numérique	10200506	50 000,00		50 000,00	
Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF	10200507	300 000,00	305 564,21	300 000,00	265 356,08
Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF	10200509	600 000,00	600 000,00	600 000,00	606 000,00
Programme Indemnités et charges	HP021-018			10 200 000,00	10 384 280,86
Indemnités et charges	10201801			10 200 000,00	10 384 280,86
Programme Société d'entraide des conseillers régionaux	HP021-019	1 490 000,00	1 420 000,00	1 490 000,00	1 420 000,00
SECRIFF	10201901	1 490 000,00	1 420 000,00	1 490 000,00	1 420 000,00
Programme Fonctionnement général du CR	HP021-020	1 820 000,00	1 820 000,00	1 820 000,00	1 738 085,07
Réceptions et représentations	10202001	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 342 558,83
Documentation	10202002	120 000,00	120 000,00	120 000,00	118 931,41
Frais de missions	10202003	300 000,00	300 000,00	300 000,00	276 594,83
Programme Formation, information des élus régionaux	HP021-021	570 000,00	300 000,00	600 000,00	331 157,84
Formation, information des élus régionaux	10202101	570 000,00	300 000,00	570 000,00	329 491,40
Moyens mis à disposition des élus régionaux	10202102			30 000,00	1 666,44
Programme Jeunesse	HP021-028	50 000,00	45 000,00	50 000,00	
Conseil Régional des Jeunes	10202801	50 000,00	45 000,00	50 000,00	
TOTAL		6 530 000,00	5 976 583,01	16 760 000,00	16 051 065,28
HP		6 530 000,00	5 976 583,01	16 760 000,00	16 051 065,28

Au titre de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes, vingt-deux projets associatifs répondant aux priorités d'intervention régionales ont été soutenus, pour un montant d'autorisations d'engagement de 0,355 M€.

Le soutien aux associations qui proposent un véritable accompagnement judiciaire et n'hésitent pas à réaliser des opérations de testing a été poursuivi. Parmi ces soutiens six partenariats pluriannuels ou spécifiques ont été noués pour une action plus volontariste. Une dotation de 0,050 M€ a notamment renouvelé un partenariat spécifique avec l'association Crèche Baby-Loup. Par ailleurs, une dotation de 0,005 M€ à l'association Le Refuge a permis le financement d'un partenariat spécifique sur la communication en direction des mineurs isolés en raison de leur orientation sexuelle. Enfin, un partenariat renforcé en faveur de l'association pour l'information et la prévention de la drépanocytose, à hauteur de 0,050 M€, a également été mis en place. Une réaffectation d'un montant de 0,013 M€ a été rendue nécessaire.

Une action très volontariste a été poursuivie sur les nouvelles formes de violences faites aux femmes : privation de liberté, atteintes dans l'espace public, interdiction d'études, port du voile intégral forcé, excision, prostitution, violence physique et sexuelle, cyber-harcèlement, violence intrafamiliale, mariage forcé, enfermement au domicile, violence patrimoniale avec l'interdiction de travailler et captation de biens.

Ce sont quarante-deux associations qui ont été financées pour un montant total de 0,550 M€. Parmi celles-ci, vingt-quatre l'ont été par appel à projets pour un montant de 0,238 M€ pour agir sur le terrain, y compris par des actions en justice. Une aide exceptionnelle auprès de onze associations en faveur des activités de premier accueil des femmes victimes de violence a été mise en place, soutenues à hauteur de 0,262 M€ : des postes d'écouterantes supplémentaires ont notamment été financées pour la Fédération Nationale Solidarité Femmes et pour l'Association contre les violences faites aux femmes au travail, submergées par les appels. La poursuite de projets pluriannuels a également été financée à hauteur de 0,050 M€.

Enfin, une affectation de 0,005 M€ a permis l'organisation d'un colloque sur l'action régionale en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

La consommation de crédits de paiement s'est élevée à hauteur de **0,565 M€** en 2018 sur cette action, correspondant à un taux de consommation de 94 % sur le budget voté en 2018.

Action : Projets de territoires Jeunesse et Développement social

Aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2018, la conception d'un nouveau dispositif de soutien aux projets jeunesse nécessitant un travail partenarial fort mettant en adéquation les besoins de terrain, diagnostiqués par les collectivités et les associations franciliennes.

Aucune consommation en crédits de paiement n'est donc intervenue.

Action : Plateformes d'animation numérique

Aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2018, dans l'attente d'un nouveau vote spécifique sur cette thématique.

Aucune consommation en crédits de paiement n'a donc eu lieu.

Action : Soutien régional aux radios et télévisions et aux nouveaux supports d'information et d'expression sur internet en IDF

La dotation 2018 a bénéficié au financement de vingt et un radios locales franciliennes, éligibles au dispositif (autorisées à émettre par le CSA et émettant sur la bande FM) et à la réaffectation d'un projet de 2016. Le montant total affecté de **0,306 M€** a permis de soutenir les actions de ces radios qui contribuent à : mener une communication de proximité, informer leurs auditeurs des actions et dispositifs régionaux, diffuser, en s'appuyant sur un partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, des informations et reportages sur les manifestations et événements sportifs franciliens, participer à l'effort régional mené en matière de prévention de la radicalisation, de lutte contre les discriminations et de défense des valeurs de la République.

Un montant de **0,265 M€**, représentant un taux de consommation de 88 % du budget 2018 dédié à cette

action, a été mandaté en crédits de paiement en 2018.

Action : Centre de ressource égalité femmes / hommes - ORVF

Le Centre Hubertine Auclert a bénéficié d'une subvention régionale de **0,600 M€** pour 2018, intégrant le financement de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes (ORVF). Cette enveloppe a permis la réalisation d'un programme d'actions annuel.

Les temps forts de l'année 2018 ont été :

- le renouvellement de la campagne « Tu m'aimes, tu me respectes », campagne qui s'adresse aux adolescents pour la prévention des violences dans les premières relations amoureuses et sexuelles ;
- une journée de sensibilisation des professionnels franciliens (éducation, jeunesse, social, santé) sur le repérage et l'orientation des jeunes de 15 à 25 ans victimes de violences dans les relations amoureuses et sexuelles ;
- la publication d'une nouvelle étude intitulée « Femmes et espaces publics, pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rue, les transports et les espaces loisirs », présentée le 2 octobre 2018 ;
- le lancement d'un nouveau site ressource *#stopcybersexisme* pour améliorer l'information, la prévention et les conseils aux victimes ;
- l'animation de formations à destination des associations et des collectivités ;
- l'organisation des conférences et de rencontres notamment le cycle de rencontres « femmes et espaces publics » (mixité dans l'espace public, égalité dans les transports, aménagement des espaces de jeux et de loisirs) ;
- l'organisation de la 4^{ème} édition du concours « Ton court pour l'égalité » avec le Comité ONU Femmes France et le Pôle Égalité Femmes-Hommes de l'université Paris Diderot qui a récompensé quatre courts métrages réalisés par des jeunes de 18 à 25 ans sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations sexistes et contre les stéréotypes, notamment le numérique.

Un montant de **0,606 M€** en crédits de paiement a été mandaté en 2018, soit un taux de consommation de 101 % dont le versement d'une subvention de 0,006 M€ correspondant à une affectation de 2017 pour la réalisation d'une campagne d'information sur les relations affectives et sexuelles auprès des jeunes.

Programme : Indemnités et charges

Action : Indemnités et charges

Les crédits destinés aux indemnités des élus régionaux ont été consommés en 2018 à hauteur de 102%, soit un montant de **10,110 M€**. Cette sur-consommation est due à des éléments réglementaires de rémunération connus après le vote du budget.

Programme : Société d'entraide des conseillers régionaux

Action : SECRIF

La consommation des crédits sur ce programme destiné au subventionnement de la SECRIF s'élève à 1,420 M€ en autorisation d'engagement et en crédits de paiement.

Programme : Fonctionnement général du CR

Action : Réceptions et représentations

Les crédits ouverts au budget primitif 2018 pour cette action qui porte les dépenses de réceptions et de représentations engagées par les élus régionaux dans le cadre de leur mandat et celles pour l'organisation des séances du Conseil régional, sont exécutés en totalité soit 1,400 M€ en autorisations d'engagement et pour un montant de 1,343 M€ en crédits de paiement soit 96 %.

Action : Documentation

L'exécution cette action consacrée aux dépenses de documentation générale nécessaires aux élus régionaux et aux groupes politiques, s'établit en autorisations d'engagement à hauteur de la dotation initiale ouverte au budget primitif 2018 pour un montant de 0,120 M€ et en crédits de paiement à hauteur de 0,119 M€ soit 99%.

Action : Frais de missions

La dotation initiale en autorisations d'engagement est affectée en totalité soit 0,300 M€, et la consommation des crédits de paiement s'élève à 0,277 M€ soit 92 %.

Programme : Formation, information des élus régionaux**Action : Formation, information des élus régionaux**

L'exécution en 2018 sur cette ligne s'est élevée à **0,329 M€** en crédits de paiement pour un budget initial de 0,770 M€

Action : Moyens mis à disposition des élus régionaux

Sur cette action, la consommation en crédits de paiement est de **0,002 M€** pour une dotation initiale de 0,05 M€. Cette ligne concerne les remboursements de frais de garde d'enfants des élus.

Programme : Jeunesse**Action : Conseil Régional des Jeunes**

Une affectation de **0,45 M€** a été votée en 2018 pour le Conseil Régional des Jeunes sur une enveloppe de 0,050 M€.

Les dépenses courantes de fonctionnement du Conseil Régional des Jeunes en 2018 (transports, réception...) ont conduit à une consommation de crédits de paiements de **0,035 M€** sur l'action consultation et expression de la jeunesse et non sur l'action conseil régional des jeunes.

022 - Conseil économique, social et environnemental régional

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,415	-	0,415	0,395	95,18%
	2018	0,415	-0,040	0,375	0,356	85,81%
CP	Rappel 2017	2,615	-	2,615	2,255	86,22%
	2018	3,515	0,240	3,755	3,596	102,30%

Programme : Indemnités et charges du CESER**Action : Indemnités et charges du CESER**

Sur la ligne « indemnités et charges », les crédits ont été consommés à hauteur de 109 %, soit un montant de **3,387 M€**. Cela provient d'un changement de modalités de paiement de ces indemnités intervenu en cours d'année.

Action : Formation des élus du CESER

Sur la ligne « formation », les crédits ont été consommés à hauteur de **0,03 M€** en crédits de paiement.

Programme : Fonctionnement général du CESER

L'année 2018 ne s'est pas traduite par l'exercice en année pleine du fonctionnement du CESER désormais à 190 conseillers, l'installation des instances n'a été effective qu'à la fin du premier trimestre 2018.

Action : Frais de mission du CESER

L'enveloppe allouée à cette action relative au règlement des dépenses liées aux missions et déplacements des membres du CESER est affectée en totalité soit 0,025 M€ et consommée en crédits de paiement à hauteur de 0,012 M€ soit 46,4 %.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
02 - Administration générale 022 - Conseil économique, social et environnemental régional					
Programme Indemnités et charges du CESER	HP022-022	100 000,00	60 000,00	3 200 000,00	3 417 649,07
Indemnités et charges du CESER	10202201			3 100 000,00	3 387 799,07
Formation des élus du CESER	10202202	100 000,00	60 000,00	100 000,00	29 850,00
Programme Fonctionnement général du CESER	HP022-023	315 000,00	296 100,00	315 000,00	178 033,33
Frais de mission du CESER	10202301	25 000,00	25 000,00	25 000,00	11 599,11
Frais d'études du CESER	10202302	5 000,00	5 000,00	5 000,00	3 000,00
Réceptions et représentations du CESER	10202303	68 000,00	68 000,00	68 000,00	28 655,07
Fonctionnement courant du CESER	10202304	217 000,00	198 100,00	217 000,00	134 779,15
TOTAL		415 000,00	356 100,00	3 515 000,00	3 595 682,40
	HP	415 000,00	356 100,00	3 515 000,00	3 595 682,40

Action : Frais d'études du CESER

La dotation initiale en autorisations d'engagement est affectée en totalité soit 0,005 M€, et la consommation des crédits en paiement s'élève à 0,003 M€.

Action : Réceptions et représentations du CESER

La totalité des autorisations d'engagement ouvertes, soit 0,068 M€ est affectée pour les dépenses de réceptions et de représentations engagées par le CESER. La consommation en crédits de paiement s'élève à 0,029 M€, soit 42 %.

Action : Fonctionnement courant du CESER

Pour cette action, l'exécution en autorisations d'engagement est d'un montant de 0,198 M€, soit 91,3 % et de 0,135 M€, soit 62,1 % en crédits de paiement.

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales**041 - Actions interrégionales**

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,201	-	0,201	0,200	99,58%
	2018	0,200	-	0,200	0,149	74,63%
CP	Rappel 2017	0,201	-	0,201	0,163	81,24%
	2018	0,200	-	0,200	0,085	42,39%

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale**Action : Actions interrégionales**

L'enveloppe 2018 a permis à la Région Ile-de-France d'honorer les engagements pris dans le cadre du CPIER et de soutenir les actions identifiées par le Comité directeur Etat-Régions.

Le montant total d'affectation en autorisations d'engagement s'élève à **0,149 M€**, soit 75 % du budget 2018.

Les projets financés au titre de ces affectations concernent :

- des études pour lutter contre les déchets flottants et portant sur l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine ;
- la participation à un observatoire de la logistique en vallée de Seine ;
- la réalisation d'un atelier de recensement du foncier économique.

La consommation, en crédits de paiement, s'élève à **0,085 M€**, soit 42 % des crédits inscrits au budget primitif 2018.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales					
041 - Actions interrégionales					
Programme Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	PR041-018	200 000,00	149 260,00	200 000,00	84 777,68
Actions interrégionales	40401801S	200 000,00	149 260,00	200 000,00	84 777,68
TOTAL		200 000,00	149 260,00	200 000,00	84 777,68
	PR	200 000,00	149 260,00	200 000,00	84 777,68

042 - Actions européennes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,680	-	0,680	0,348	51,21%
	2018	0,850	-	0,850	0,773	90,93%
CP	Rappel 2017	0,680	-	0,680	0,275	40,47%
	2018	0,850	-	0,850	0,713	83,88%

Programme : Actions européennes**Action : Actions européennes**

Sur cette action **0,773 M€ d'AE ont été affectés** sur les 0,850 M€ votés au BP 2018 dont 0,634 M€ au titre du budget de fonctionnement d'Ile-de-France Europe. **0,713 M€ en CPF ont été mandatés** au titre de cette action sur les 0,850 M€ votés au BP 2018.

044 - Aide publique au développement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,150	-	0,150	0,100	66,67%
	2018	0,150	-	0,150	0,096	64,11%
CP	Rappel 2017	0,510	-	0,510	0,328	64,41%
	2018	0,510	0,015	0,525	0,515	101,06%

Programme : Coopération décentralisée en zone APD**Action : Coopération décentralisée en zone APD**

Comme en investissement, les actions de coopération décentralisée initiées en 2018 en zones APD et hors APD ont été imputées en AE sur la nouvelle action unique « Coopération décentralisée » créée au BP 2017. L'action « Coopération décentralisée en zone APD » n'a dès lors plus été abondée dans le BP 2018 qu'en crédits de paiement.

Ces crédits de paiement ont été mandatés en 2018 à hauteur de **0,030 M€** pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents.

Action : Représentants de la Région

Cette action a été uniquement dotée en CPF afin de permettre le règlement des subventions accordées au titre des exercices passés. Après redéploiement de crédits au sein du programme, elle a été mobilisée en 2018 pour un montant de **0,300 M€**. Il a permis versement du solde d'une subvention accordée à Expertise France en 2015 pour le portage des contrats de représentants de la Région sur ses zones de coopération. Les crédits nécessaires au financement en 2018 des deux postes de représentants de la Région à Hanoï et Madagascar ont été intégrés dans l'action « Coopération décentralisée ».

Programme : Solidarité internationale**Action : Solidarité internationale (dispositif)**

Abrogé avec les autres dispositifs sectoriels par la délibération-cadre n° CR 222-16 du 15 décembre 2016 pour être remplacé par un dispositif unique « Actions internationales », ce dispositif n'a plus été doté qu'en crédits de paiement à partir du BP 2017.

Les crédits de paiement de cette action ont été mandatés en 2018 à hauteur de **0,018 M€** pour le versement des subventions affectées lors des précédents exercices.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales					
042 - Actions européennes					
Programme Actions européennes	HP042-004	850 000,00	772 936,00	850 000,00	712 984,82
Actions européennes	10400402	850 000,00	772 936,00	850 000,00	712 984,82
TOTAL		850 000,00	772 936,00	850 000,00	712 984,82
	HP	850 000,00	772 936,00	850 000,00	712 984,82

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales					
044 - Aide publique au développement					
Programme Coopération décentralisée en zone APD	HP044-003			330 000,00	330 364,34
Coopération décentralisée en zone APD	10400301			180 000,00	29 492,76
Représentants de la Région	10400302			150 000,00	300 871,58
Programme Solidarité internationale	HP044-015	150 000,00	96 172,00	180 000,00	185 053,80
Solidarité internationale (dispositif)	10401501			40 000,00	18 179,20
Aide à la reconstruction	10401502			30 000,00	
Fonds d'intervention d'urgence	10401503	100 000,00		70 000,00	39 937,00
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	10401504	50 000,00	96 172,00	40 000,00	126 937,60
TOTAL		150 000,00	96 172,00	510 000,00	515 418,14
	HP	150 000,00	96 172,00	510 000,00	515 418,14

Action : Aide à la reconstruction

Cette action n'était plus dotée en AE au BP 2018, l'effort de reconstruction dans les zones affectées par les catastrophes mobilisant prioritairement des crédits d'investissement.

En l'absence de demande de versement de solde, les crédits de paiement de cette action n'ont pas été mobilisés en 2018.

Action : Fonds d'intervention d'urgence

Cette action budgétaire n'a fait l'objet d'aucune affectation en 2018.

Les crédits de paiements ont été mobilisés pour un montant de **0, 040 M€** pour solder l'aide de la Région à la Croix Rouge Française pour son programme d'assistance aux populations victimes du séisme survenu au Népal en 2015.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

Cette action a permis de marquer l'engagement solidaire de la Région auprès des populations victimes de persécutions au Moyen-Orient.

Comme elle l'a fait en investissement, la Région s'est mobilisée dans le cadre de ce dispositif pour apporter un financement de **0,096 M€** à un projet porté par l'ONG ACTED de soutien psychosocial et de mise en place d'activités non-formelles pour les enfants et les adolescents vulnérables de Mossoul, en Irak.

Les crédits de paiement ont été mobilisés à hauteur de **0,127 M€** pour financer cette action et verser la subvention accordée en 2017 à la Croix Rouge Française pour son projet d'assistance aux communautés Yezidies irakiennes. Ce niveau de mandatement a été rendu possible par des redéploiements de crédits au sein de ce chapitre budgétaire.

048 - Autres actions internationales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,600	0,200	1,800	1,614	100,86%
	2018	1,550	0,490	2,040	1,967	126,93%
CP	Rappel 2017	1,240	-	1,240	0,935	75,43%
	2018	1,190	0,475	1,665	1,068	89,76%

Programme : Rayonnement international**Action : Réseaux internationaux et francophonie**

Suite à l'adoption en septembre 2018 d'une stratégie régionale en faveur de la francophonie, la Région s'est engagée dans le soutien à plusieurs projets et réseaux. Les crédits de cette action ont été mobilisés à hauteur de **0,108 M€** pour le soutien au projet de centre culturel francophone de Mossoul et le renouvellement des cotisations de la Région à l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) et au Forum Francophone des Affaires.

Les crédits de paiement ont été utilisés pour le règlement de ces affectations.

Programme : Animation régionale**Action : Animation régionale**

Cette action a été dotée en 2018 uniquement en crédits de paiement qui ont été mobilisés à hauteur de **0,008M€** pour le versement du solde de la subvention de fonctionnement accordée en 2015 au Centre de ressources Via Le Monde.

Chapitre 930		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales					
048 - Autres actions internationales					
Programme Rayonnement international	HP048-007	100 000,00	107 500,00	70 000,00	17 500,00
Réseaux internationaux et francophonie	10400702	100 000,00	107 500,00	70 000,00	17 500,00
Programme Animation régionale	HP048-008			30 000,00	8 400,00
Animation régionale	10400801			30 000,00	8 400,00
Programme Méditerranée (dispositif)	HP048-014			200 000,00	80 302,65
Méditerranée (dispositif)	10401401			200 000,00	80 302,65
Programme Coopération décentralisée	HP048-017	1 050 000,00	1 749 894,00	740 000,00	818 197,01
Coopération décentralisée hors APD	10401701			140 000,00	136 361,94
Coopération décentralisée	10401702	1 050 000,00	1 749 894,00	600 000,00	681 835,07
Programme Dispositif actions internationales	HP048-019	400 000,00	110 000,00	150 000,00	143 787,92
Dispositif actions internationales	10401902	400 000,00	110 000,00	150 000,00	143 787,92
TOTAL		1 550 000,00	1 967 394,00	1 190 000,00	1 068 187,58
	HP	1 550 000,00	1 967 394,00	1 190 000,00	1 068 187,58

Programme : Méditerranée (dispositif)

Action : Méditerranée (dispositif)

Fondu dans le dispositif unique du secteur depuis la délibération n° CR 222-16 du 15 décembre 2016, ce dispositif n'a plus été doté qu'en crédits de paiement au BP 2018, pour permettre de verser les subventions affectées lors des précédents exercices. Les mandatements ont atteint en 2018 un montant de **0,080 M€**.

Programme : Coopération décentralisée

Action : Coopération décentralisée hors APD

Comme pour l'action « Coopération décentralisée en zone APD » commentée *supra*, les nouveaux projets de coopération conduits en zones hors APD ont été imputés sur l'action unique « Coopération décentralisée ». L'action « Coopération décentralisée hors zone APD » n'a plus été dotée qu'en crédits de paiement.

Ces crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,137 M€** pour le solde des marchés (en particulier avec Business France) et le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents.

Action : Coopération décentralisée

Cette ligne budgétaire a été utilisée à hauteur de **1,750 M€**. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par les transferts de crédits au sein du chapitre budgétaire depuis le dispositif Actions internationales et l'affectation de crédits complémentaires au Budget supplémentaire suite à l'obtention d'un soutien de l'AFD pour le projet « qualité de vie / qualité de ville » à Hanoï.

Ces affectations ont permis de financer les bureaux de représentation de la Région – PRX Vietnam à Hanoï et PRX Madagascar à Antananarivo, de soutenir le projet d'amélioration de l'environnement urbain à Hanoï mis en oeuvre avec le soutien de l'IAU et d'Airparif, la création d'une chaire sur la ville du futur à l'Université de Pékin et l'animation du réseau d'incubateurs francophones SPRINT.

Les crédits de paiement de cette action ont été mobilisés à hauteur de **0,681 M€** pour le versement des subventions allouées en 2018 et lors des exercices précédents (soutien à Japonismes 2018, au réseau d'incubateurs SPRINT, au projet d'accompagnement social et économique à Antananarivo ainsi qu'au projet de valorisation de l'impact économique de l'électrification de la région de Kayes).

Programme : Dispositif actions internationales

Action : Dispositif actions internationales

Cette action a été mobilisée à hauteur de **0,110 M€** pour soutenir deux projets de solidarité : dispositif d'aide médico-psycho-sociale porté par le Samu Social International pour les enfants et jeunes en détresse de Beyrouth ; programmes sociaux-éducatifs au Sénégal.

Un travail a été engagé en début d'année sur les modalités de mobilisation du dispositif lié à cette action budgétaire. Les travaux ont abouti à l'adoption en juillet 2018 d'un nouveau règlement d'intervention ciblant des projets de plus grande envergure que précédemment. L'adaptation en cours d'exercice du dispositif n'a pas permis la remontée de davantage de projets en accord avec les nouvelles orientations avant la fin d'année.

Les crédits de paiement mandatés s'élèvent à **0,144 M€**. Ils ont été utilisés pour honorer les projets soutenus en 2017 au Mali (dans les domaines de entrepreneuriat féminin et de la formation technique), à Madagascar (dans les domaines de la protection de la biodiversité et de la formation des professionnels de la santé) et en Arménie (programme de soutien à la création, au développement et à l'internationalisation de start-ups arméniennes).

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	772,232	1,400	773,632	718,253	93,01%
	2018	727,413	107,623	835,036	816,502	112,25%
CP	Rappel 2017	818,227	-6,664	811,563	745,371	91,10%
	2018	733,044	41,613	774,657	689,590	94,07%

10 - Services Communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	7,099	-	7,099	6,171	86,93%
	2018	6,955	6,000	12,955	10,101	145,24%
CP	Rappel 2017	7,351	-	7,351	5,935	80,73%
	2018	6,460	1,200	7,660	6,004	92,93%

Programme : Mesures transversales

Ce programme porte des mesures transversales d'accompagnement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Le programme a fait l'objet d'affectations à hauteur de **10,101 M€** en 2018.

La consommation en CPF s'élève à **6,003 M€**.

Action : Frais de gestion et publicité des marchés

Cette action regroupe les mesures suivantes :

- Les frais de gestion de l'ASP au titre des missions que la Région lui confie par convention (en particulier le versement des crédits relatifs à la totalité des dispositifs de la formation professionnelle, à la rémunération des stagiaires, mais aussi les primes aux employeurs d'apprentis, les aides PM'up, etc.). Pour les frais de gestion prévisionnels pour l'année 2018, il a été affecté **1,496 M€** en autorisations d'engagement.

- Le règlement de divers frais liés aux opérations de contrôle du versement des fonds structurels (FSE) et aux publications de marchés dans des supports d'annonces légales ainsi que le marché accord-cadre sur le rémunération pour un montant de **0,330 M€** en AE en 2018.

Les dépenses de l'action se sont élevées à **1,826 M€** en AE et à **2,998 M€** en crédits de paiement.

Action : Evaluation, études et promotion

Cette action permet de couvrir, principalement, les dépenses de logistique engendrées par la participation de la Région à des manifestations et événements mis en œuvre à son initiative ou en partenariat avec d'autres acteurs économiques et sociaux franciliens. Ces dépenses correspondent également, entre autres, à la réalisation d'outils d'animation et de promotion, à des locations de salles, des dépenses de scénographie, de sonorisation et de réception.

Elle permet également la réalisation d'études et d'évaluations dans les domaines de la formation

Chapitre 931	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
10 : Services Communs	6 955 000,00	10 101 332,16	6 460 000,00	6 003 500,48
11 : Formation professionnelle	279 669 000,00	376 906 319,97	284 694 000,00	258 279 097,07
12 : Apprentissage	245 389 000,00	237 756 888,63	246 490 000,00	234 382 149,18
13 : Formations sanitaires et sociales	195 400 000,00	191 737 306,00	195 400 000,00	190 924 956,19
TOTAL	727 413 000,00	816 501 846,76	733 044 000,00	689 589 702,92
HP	725 781 000,00	814 870 846,76	731 412 000,00	687 960 450,71
PR	1 632 000,00	1 631 000,00	1 632 000,00	1 629 252,21

Chapitre 931	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
10 - Services Communs				
Programme Mesures transversales				
HP10-002	5 395 000,00	8 542 332,16	4 900 000,00	4 446 171,11
PR10-002	1 560 000,00	1 559 000,00	1 560 000,00	1 557 329,37
Frais de gestion et publicité des marchés 11000201	4 495 000,00	1 825 948,82	4 000 000,00	2 998 076,32
Evaluation, études et promotion 11000202	900 000,00	716 383,34	900 000,00	248 094,79
Défi métiers 410002085	1 560 000,00	1 559 000,00	1 560 000,00	1 557 329,37
Plateforme multilingue 11000209		6 000 000,00		1 200 000,00
TOTAL	6 955 000,00	10 101 332,16	6 460 000,00	6 003 500,48
HP	5 395 000,00	8 542 332,16	4 900 000,00	4 446 171,11
PR	1 560 000,00	1 559 000,00	1 560 000,00	1 557 329,37

professionnelle et de l'apprentissage, et de disposer d'outils permettant de mieux identifier les besoins sur les bassins d'emploi franciliens.

De façon plus détaillée, le montant affecté en 2018 de **0,716 M€**, a permis de couvrir :

- l'achat de prestations d'études et d'évaluation pour **0,300 M€** ;
- la participation à des manifestations dans la formation professionnelle et de l'insertion pour **0,254 M€** ;
- la réalisation de 26 forums de l'emploi pour **0,162 M€**.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,248 M€**.

Action : Défi métiers

La subvention au GIP Carif – Oref francilien - Défi Métiers versée en 2018, pour un montant de **1,559 M€** en AE, a confirmé les missions du GIP CARIF à savoir : l'information sur l'offre de formation professionnelle en Ile-de France, la réalisation d'analyses et la production d'outils sur la relation Emploi-Formation au sein des territoires.

La consommation en CPF s'établit à **1,557 M€**.

Action : Plateforme multilingue

La Région s'est engagée à mettre à disposition des Franciliens une plateforme en ligne gratuite d'apprentissage des langues étrangères. Ce dispositif innovant s'adressera aux Franciliens de 18 ans et plus, soit environ 9 millions de personnes concernées.

Le projet prévoit la mise ne place d'un site proposant quatre langues d'apprentissage : anglais, allemand, espagnol, FLE.

L'action a fait l'objet d'affectations à hauteur de **6,000 M€ en AE** dans le cadre des crédits ouverts au budget supplémentaire (CR 2018-012 de mai 2018).

La consommation en CP est de **1,200 M€**.

11 - Formation professionnelle

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	310,315	-	310,315	287,288	92,58%
	2018	279,669	101,623	381,292	376,906	134,77%
CP	Rappel 2017	358,483	-	358,483	314,538	87,74%
	2018	284,694	40,413	325,107	258,279	90,72%

Programme : Accès à l'information et à l'orientation

Ce programme participe à l'effort de la Région en matière d'aide à l'orientation des demandeurs d'emploi. En 2018, ce programme a fait l'objet d'affectations pour un montant total de **26,700 M€** en AE (soit 99,7 % de réalisation du budget prévu) au profit des actions suivantes :

- la subvention de fonctionnement aux missions locales ;
- le soutien des pôles régionaux de validation des acquis d'expériences (VAE) ;
- les actions VAE ;
- la gratuité des transports pour les jeunes en insertion.

22,036 M€ de crédits de paiement ont été mandatés sur ce programme en 2018, soit un taux de consommation de 88 %.

Action : Soutien aux missions locales

En 2018, **19,295 M€** ont été affectés en AE au bénéfice des missions locales à la fois pour le solde des subventions 2018 et pour les avances au titre de 2019 soit un taux de réalisation de 100%. Ce rythme d'affectation permet de sécuriser budgétairement les missions locales.

Ainsi, 16,677 M€ ont permis de financer l'appui aux missions locales et 0,600 M€ à l'association régionale des missions locales (ARML), au travers de la subvention de fonctionnement et d'un appel à projets relatifs aux actions en faveur de l'apprentissage ou en faveur d'une mutualisation des missions locales, auxquels s'ajoutent 0,518 M€ pour les parrainages et enfin 1,500 M€ pour les chèquiers mobilités.

66 500 jeunes ont ainsi été accueillis pour la première fois en 2018 et 162 000 ont fait l'objet d'un suivi ou d'une action par les missions locales.

Les crédits de paiement se sont élevés à hauteur de **19,302 M€**.

Action : Pôle régional d'information/conseil en validation des acquis de l'expérience

Cette action a fait l'objet d'une affectation à hauteur de **1,320 M€** d'AE en 2018 ce qui représente un taux de réalisation de 100 %.

Pour la période 2018, les 8 antennes VAE (34 points d'accueil) ont réalisé 9 300 entretiens conseils en VAE et 120 actions territorialisées de promotion de la VAE. La commande régionale d'entretiens conseil en VAE a été réalisée à 100%.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **1,281 M€**, soit 98 % de l'enveloppe inscrite au BP 2018.

Action : Actions VAE

Cette action comprend le dispositif Chéquier unique VAE, qui a fait l'objet en 2018 d'une affectation 1,30 M €, et le dispositif Sessions d'examens, pour 64 000€. Le montant total affecté de **1,364 M€** en AE, a couvert le budget 2018 à 100 %. Grâce à cette affectation, 1 450 chèquiers VAE ont été mis en œuvre, permettant aux demandeurs d'emploi francilien d'accéder à une certification. 599 places en sessions d'examen ont été réalisées.

Les crédits de paiement se sont quant à eux élevés à **0,701 M€**, soit 54 % de l'enveloppe inscrite au BP 2018.

Chapitre 931		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
11 - Formation professionnelle					
Programme Accès à l'information et à l'orientation	HP11-004	26 785 000,00	26 700 415,99	25 100 000,00	21 963 589,06
Soutien aux missions locales	11100401	18 600 000,00	19 295 017,59	17 000 000,00	19 229 434,35
Pôle régional d'information/conseil en validation des acquis de l'expérience	11100402	1 320 000,00	1 320 000,00	1 300 000,00	1 281 296,25
Actions VAE	11100403	1 365 000,00	1 364 278,00	1 300 000,00	701 170,06
Gratuité des transports pour les jeunes en insertion	11100404	5 500 000,00	4 721 120,40	5 500 000,00	751 688,40
Programme Mesures d'insertion professionnelle	HP11-005	52 890 000,00	92 589 688,94	54 500 000,00	50 151 267,70
Accès aux savoirs de base	11100501	45 150 000,00	84 781 328,94	46 000 000,00	41 728 737,10
Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées	11100502	7 740 000,00	7 808 360,00	8 500 000,00	8 422 530,60
Programme Formations qualifiantes et métiers	HP11-006	95 300 000,00	141 813 497,04	99 800 000,00	89 358 398,67
Formations qualifiantes et métiers	11100603	89 500 000,00	120 856 101,84	95 000 000,00	85 418 492,00
Formations complémentaires	11100605	500 000,00	1 653 726,00	1 000 000,00	2 406 812,60
Aides individuelles régionales (AIR)	11100608	3 500 000,00	17 500 000,00	2 000 000,00	4 165,00
Soutien à la formation du mouvement sportif	11100610	1 800 000,00	1 803 669,20	1 800 000,00	1 528 929,07
Programme Formation des salariés	HP11-007	2 000 000,00	2 000 000,00	2 600 000,00	2 772 063,98
Formation des salariés	11100701	2 000 000,00	2 000 000,00	2 600 000,00	2 772 063,98
Programme Rémunération des stagiaires et frais annexes	HP11-008	99 120 000,00	110 120 000,00	99 120 000,00	90 327 500,96
Rémunération des stagiaires et frais annexes	11100801	99 120 000,00	110 120 000,00	99 120 000,00	90 327 500,96
Programme Formation continue - Aides soignant-e-s et auxiliaires de puériculture	HP11-011	3 574 000,00	3 682 718,00	3 574 000,00	3 706 276,70
Formation continue - Aides soignant-e-s et auxiliaires de puériculture	11101101	3 574 000,00	3 682 718,00	3 574 000,00	3 706 276,70
TOTAL		279 669 000,00	376 906 319,97	284 694 000,00	258 279 097,07
HP		279 669 000,00	376 906 319,97	284 694 000,00	258 279 097,07

Action : Gratuité des transports pour les jeunes en insertion

En 2018, 56 315 mensualités ont été distribuées, soit un recul de près de 15 % par rapport à l'année 2017 (9 666 mensualités de moins). Ceci traduit la diminution du nombre de jeunes entrés sur les dispositifs de formation régionaux, en particulier depuis 2017, année correspondant à la généralisation de la mesure étatique Garantie Jeunes, qui a contribué à réduire l'orientation des jeunes sur les dispositifs de formation.

Par ailleurs, l'année 2018 a été impactée par la passation d'un nouveau marché pour les Pôles de Projet Professionnel (PPP), devenus Parcours d'Entrée dans l'Emploi (PEE), avec l'intégration de nouveaux organismes de formation, peu familiers de la procédure de recours à la gratuité.

Enfin, le changement de logiciel de gestion des rémunérations stagiaires (Rémunet remplacé par Défi) en fin d'année a généré certains dysfonctionnements dans l'activation de la gratuité des stagiaires.

Cette action a fait l'objet d'une affectation à hauteur de **4,721 M€** d'AE en 2018.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **0,752 M€** pour 12 844 bénéficiaires.

Programme : Mesures d'insertion professionnelle

Ce programme qui recouvre les actions "Accès aux savoirs de base" et "Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées" en faveur principalement des publics jeunes, a fait l'objet d'affectations à hauteur de **92,589 M€** en AE dont **39,734 M€** ciblés sur le **PIC** en 2018.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **50,151 M€**, soit 92 % de l'enveloppe du budget 2018.

Action : Accès aux savoirs de base

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans qualification, le dispositif "Avenir Jeunes" propose une offre de formation dans le cadre Parcours d'Entrée en Emploi (PEE) et des Espaces Dynamiques d'Insertion (EDI).

Par ailleurs, dans le cadre de la décentralisation issue de la loi du 5 mars 2014, l'Etat a transféré à la Région la prise en charge des formations aux compétences fondamentales. Celles-ci sont désormais accessibles au travers du Programme régional de Formations Transversales (PRFT), offrant l'acquisition des savoirs de base, de l'anglais à visée professionnelle ou de compétences en bureautique.

Au final, il s'agit de 8 586 stagiaires entrés (entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 janvier 2019) sur PEE et 1 882 en EDI. De plus, en 2018, la Région a formé 107 stagiaires sur les formations Cap Compétences et 16 210 stagiaires pour les formations transversales (PRFT).

Les affectations réalisées sur cette action en 2018 se sont élevées à **84,781 M€ en AE** et se répartissent de la manière suivante :

- 40,000 M€ dont 10 M€ au titre du PIC en AE pour les pôles de projet professionnel ;
- 4,954 M€ en AE pour les espaces dynamiques d'insertion ;
- 0,670 M€ en AE pour Cap Compétences ;
- 38,977 M€ dont 29,694 M€ au titre du PIC en AE pour le programme régional de formations transversales ;
- 0,180 M€ en AE pour le soutien aux actions du Centre de ressources illettrisme.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **41,729 M€**.

Action : Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées

Ces dispositifs proposent aux Franciliens, jeunes et adultes en difficulté d'insertion professionnelle, un accompagnement et une formation devant leur permettre un accès durable à l'emploi.

Les affectations réalisées en 2018 sur ces dispositifs s'élèvent à **7,808 M€** en AE. Elles se répartissent de la manière suivante :

- 7,418 M€ dont 0,040 M€ au titre du PIC pour les Écoles de la deuxième chance (E2C) qui ont ainsi pu former 2 205 stagiaires en 2018 ;
- 0,240 M€ pour les groupements de créateurs, qui ont permis la formation de 92 bénéficiaires ;

- 0,150 M€ pour le dispositif "sport dans la ville", qui ont permis la prise en charge de 435 bénéficiaires ;

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **8,422 M€**.

Programme : Formations qualifiantes et métiers

Ce programme comprend les actions de qualification à destination des demandeurs d'emploi mises en place dans le cadre du service public régional de formation et d'insertion professionnelles.

L'essentiel de ces actions se retrouve dans le dispositif "Qualifiant" qui est complété par le dispositif de formation des personnes sous-main de justice et le Programme Qualifiant Territorialisé (PQT) ainsi que des formations complémentaires (expérimentations).

Ainsi, en 2018, **141,813 M€** en AE ont été consacrés à la mise en œuvre de ce programme.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **89,358 M€**.

Action : Formations qualifiantes et métiers

Le nouveau « programme régional de formation pour l'emploi », opérationnel depuis septembre 2018, propose des formations d'accès à la qualification, certifiantes et professionnalisantes sur 18 domaines d'activité permettant un retour rapide à l'emploi. Ce dispositif prend le relais du Programme régional « Compétences » afin de proposer des actions de formations favorisant encore mieux le retour à l'emploi. Une partie des actions des programmes qualifiant « compétences », « groupement de commande région – pôle emploi » et « formation métiers » ont été reconduites dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC).

Le programme « Actions territorialisées », créé en 2018, permet d'agir en complémentarité aux dispositifs qualifiant en proposant des formations répondant aux besoins des entreprises sur les bassins d'emploi. Le programme de « formation des personnes sous-main de justice » couvre les besoins en formation des détenus de 11 établissements pénitentiaires franciliens.

En 2018, les affectations se sont élevées à **120,856 M€** d'AE, se répartissant de la manière suivante :

- 114,208 M€ dont 33,828 M€ au titre du PIC pour le « Programme régional de formation pour l'emploi » et la reconduction partielle des programmes qualifiant « Compétences », « Groupement de commande Région – pôle emploi » et « Formation métiers » ;

19 286 stagiaires sont entrés en formation sur l'année 2018 au titre des programmes qualifiants susmentionnés ; une part importante des formations retenues au titre de ces programmes démarreront en 2019 ;

- 1,020 M€ pour les actions territoriales ;

Aucun stagiaire n'est entré sur les formations au titre des actions territorialisées du fait du vote tardif du règlement d'intervention et des procédures de lancement d'appel d'offres que doivent réaliser les porteurs de ces actions auprès des organismes afin de mettre en place ces formations. Les projets retenus démarreront donc en 2019.

- 3,120 M€ pour le dispositif « Formation des personnes sous-main de justice », sur l'année 2018, 684 stagiaires sont entrés en formation (relevé au 1^{er} octobre 2018). Une part des formations relevant de ce programme démarrera en 2019.

- 2,508 M€ au titre du PIC pour le dispositif « AMI seconde chance numérique » qui propose des formations multimodales (e-learning et formations mixtes). 2 680 stagiaires sont entrés en formation au titre de ce programme en 2018.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **85,418 M€**, soit 90% de l'enveloppe du budget 2018.

Action : Formations complémentaires

Cette action comprend le soutien à des actions spécifiques.

Les affectations 2018 pour cette action s'élèvent à **1,654 M€** en AE soit :

- 1,454 M€ dont 1,198 M€ au titre du PIC pour les actions expérimentales de sécurisation des parcours tournés vers l'emploi pour 551 stagiaires ;

- 0,200 M€ pour la fondation Royaumont.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **2,407 M€**. Cette exécution est due au paiement à l'appel à projet numérique affecté en novembre 2016.

Action : Aides individuelles régionales (AIR)

Ce nouveau dispositif a vu son activité réduite d'une mise en place repoussée à juin 2018. Il a fait l'objet d'une affectation à hauteur de **17,500 M€** dont 14 M€ au titre du PIC en AE.

De juin à décembre 2018, 171 subventions AIR ont été accordées pour un montant de 1,198 M€ en AE. La consommation en CPF s'élève à **0,004 M€**.

Action : Soutien à la formation du mouvement sportif

Cette action qui a bénéficié d'une enveloppe de **1,800 M€** (AE) pour soutenir **73** ligues et comités sportifs régionaux sur le programme « Formation professionnelle et apprentissage », affiche une affectation d'environ **1,804 M€**.

Par rapport à l'année précédente, le périmètre des acteurs bénéficiaires de ce dispositif a été élargi à **5** fédérations sportives afin de valoriser et renforcer le maillage associatif francilien.

Ce dispositif est essentiel à la formation des bénévoles dont les dirigeants, les juges et les arbitres, ainsi qu'aux techniciens du sport et il est indissociable des actions menées sur le « Soutien au mouvement sportif » pour établir les conventions pluriannuelles passées avec le mouvement sportif.

Les priorités mises en avant dans ce cadre sont les formations en direction des publics féminins et des personnes en situation de handicap dans le but de développer la pratique sportive.

A l'échéance du 31/12/2018, cette action a affiché une consommation d'environ **1,529 M€** en crédits de paiement (CPF) pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **1,800 M€**.

Cette exécution peut s'expliquer par l'envoi tardif des demandes de versement de subvention par les bénéficiaires.

Programme : Formation des salariés

Action : Formation des salariés

Le programme « Accompagnement de la formation des salariés » soutient la politique régionale en matière de promotion sociale.

Cette action a permis le financement des centres du CNAM à hauteur de 2,000 M€ en AE en 2017.

En 2018, 6 612 actifs ont bénéficié de cette action.

Cette action a fait l'objet d'affectations de **2,000 M€**.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **2,772 M€**.

Programme : Rémunération des stagiaires et frais annexes

Ce programme permet principalement de financer la rémunération, au titre de la formation professionnelle, des stagiaires ne bénéficiant pas ou plus d'une indemnisation au titre de l'assurance chômage. Il est constitué de deux actions :

- la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle ;
- les mesures d'accompagnement des stagiaires.

Ce programme a fait l'objet d'une affectation de **110,120 M€** en AE, soit 111 % du budget dédié en 2018.

La consommation en crédits de paiement s'est élevée à **90,327 M€**, soit un taux de consommation de 91 %.

Action : Rémunération des stagiaires et frais annexes

La prise en charge des stagiaires leur garantit une indemnisation alors qu'ils ne sont plus, par ailleurs, bénéficiaires de droit de chômage. Cette dépense est de nature réglementaire puisque prévue au titre du Code du travail et mise en place conformément au Règlement d'intervention régional adopté en Conseil Régional du 7 juillet 2016.

Cette action a permis, en 2018, la prise en charge de 28 491 stagiaires leur garantissant ainsi une indemnisation alors qu'ils ne sont plus, par ailleurs, bénéficiaires de droit de chômage.

Cette action a ainsi fait l'objet d'une affectation à hauteur de **110,120 M€** dont 11 M€ au titre du PIC en AE (100 %) et d'une consommation de **90,327M€ en CPF** (97 %).

Programme : Formation continue - Aides soignant-e-s et auxiliaires de puériculture

Action : Formation continue - Aides soignant-e-s et auxiliaires de puériculture

L'année 2018 a été marquée par la poursuite du conventionnement avec Pôle emploi mais avec une subvention en baisse par rapport à 2017 (1,500 M€ vs 2,500 M€ en 2017) pour assurer la gratuité des formations aide-soignant et auxiliaire de puériculture et le service public régional de la formation professionnelle, dans les vingt-trois instituts non financés par la subvention globale de fonctionnement (GRETA, associations...).

0,500 M€ a été adopté au budget supplémentaire pour intégrer le complément de subvention que Pôle emploi a versé en 2018 et ainsi limiter la baisse du nombre de places financées.

Le montant des affectations s'élève à **3,683 M€** pour le financement de 635 places.

La consommation de crédits de paiement s'élève à **3,706 M€**, soit près de 104 % de la dotation initiale, hors budget supplémentaire.

12 - Apprentissage

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	268,220	-	268,220	237,610	88,59%
	2018	245,389	-	245,389	237,757	96,89%
CP	Rappel 2017	265,330	-6,664	258,666	238,088	89,73%
	2018	246,490	-	246,490	234,382	95,09%

Programme : Qualification par l'apprentissage

200,5 M€ ont été affectés sur ce programme, pour **199,522 M€** de crédits mandatés.

Deux actions composent ce programme dédié au fonctionnement des CFA.

Action : Financement des CFA

Le budget 2018 a financé la formation des 85 902 apprentis et pré-apprentis présents dans les CFA à la rentrée 2017-2018 soit une augmentation du nombre d'apprentis de 5,9 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation très importante marque la confirmation du cycle de fort développement de l'apprentissage en Ile-de-France débuté en 2016. Cette année marque également le retour de la croissance des effectifs sur les premiers niveaux de qualification qui ont connu une baisse continue ces 10 dernières années

Les CFA du supérieur affichent toujours une hausse de leurs effectifs.

En 2018, la collecte de la taxe d'apprentissage par les CFA a évolué de manière très positive, la hausse est de 36,75 M€ sur un total de 404,45 M€ de taxe collectée directement par les CFA. Cependant la répartition reste variable selon les CFA.

Même si la collecte globale a été plus importante pour les CFA franciliens, certains ont connu une baisse de leur ressource principale qui a dû être compensée par une augmentation de la subvention régionale. Inversement le financement régional a été adapté pour les CFA ayant perçu plus de taxe d'apprentissage que prévu. La Région jouant ici son rôle de régulateur financier de l'appareil de formation.

Le budget 2018 prévoyait un montant de **191 M€** en AE pour financer le fonctionnement des CFA.

La consommation s'élève à **186,263 M€** en CP soit 97 % de réalisation par rapport au budget voté. Ce

Chapitre 931		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
12 - Apprentissage					
Programme Qualification par l'apprentissage	HP12-003	207 789 000,00	200 500 888,63	208 890 000,00	199 522 282,26
Financement des CFA	11200301	191 000 000,00	186 262 977,00	192 400 000,00	186 262 977,00
Accompagnement de la politique d'apprentissage	11200302	16 789 000,00	14 237 911,63	16 490 000,00	13 259 305,26
Programme Indemnité Compensatrice versée aux employeurs d'apprenti-e-s	HP12-004	37 600 000,00	37 256 000,00	37 600 000,00	34 859 866,92
Indemnité Compensatrice Forfaitaire versée aux employeurs d'apprenti-e-s	11200401	37 600 000,00	37 256 000,00	37 600 000,00	34 859 866,92
TOTAL		245 389 000,00	237 756 888,63	246 490 000,00	234 382 149,18
	HP	245 389 000,00	237 756 888,63	246 490 000,00	234 382 149,18

niveau de consommation proche des 100 % s'explique par une hausse sans précédent du nombre d'apprentis associée à une collecte de taxe d'apprentissage en forte hausse et une maîtrise globale des coûts de formation par les CFA.

Action : Accompagnement de la politique d'apprentissage

La ligne accompagnement de la politique d'apprentissage regroupe les dispositifs qualitatifs destinés à favoriser l'accès à un contrat d'apprentissage et à aider l'apprenti tout au long de sa formation.

Ces dispositifs visent également à soutenir les CFA dans leurs actions de renforcement de la qualité de l'alternance en particulier pour limiter les ruptures de contrat d'apprentissage.

La dotation prévue au budget 2018 s'élevait à **16,789 M€** en AE et **16,49 M€** en CP. La consommation en CPF s'est élevée à **13,259 M€**.

Trois dispositifs principaux sont mis en œuvre dans le cadre de l'accompagnement des CFA, il s'agit de :

L'accès à l'apprentissage

6,7 M€ ont été affectés au titre du Dispositif d'Accès à l'Apprentissage (DAA). Le dispositif étant programmé sur une année civile, le bilan définitif de la programmation 2018 n'est pas encore disponible. Les données de bilan relatives à la programmation 2017 indiquent que 95 organismes gestionnaires se sont mobilisés sur le dispositif, pour la mise en œuvre de près de 15 000 modules individualisés. Un peu plus de 65 % des bénéficiaires ont connu une sortie positive au terme de leur parcours dans le DAA (Accès à un emploi ou une formation), et 48,5 % (+ 1,5 % par rapport à 2016) ont signé un contrat d'apprentissage. Ainsi, avec un budget moindre, les sorties positives ont augmenté car les CFA ont poursuivi leur engagement de « faire moins mais mieux », en mobilisant largement les ressources disponibles pour l'amélioration du suivi des bénéficiaires.

Les conditions de vie des apprentis

6,36 M€ ont été engagés pour favoriser les conditions de vie des apprentis. Le dispositif de l'aide à l'entrée en apprentissage, ciblé sur les premiers niveaux de qualification, est réservé aux premières années de formations (5,99 M€). Cette aide forfaitaire annuelle est octroyée aux apprentis en première année de formation du niveau V au niveau III, pour participer au financement de dépenses de transport, l'hébergement ou restauration, à l'achat de livres et de premier équipement professionnel. Leur montant annuel varie en fonction du niveau du diplôme préparé : 320 € pour les premières années des niveaux V et IV à 100€ pour les BTS. La Région finance aussi et édite, pour les CFA, la carte d'étudiant des métiers destinée aux apprentis franciliens, carte qui leur donne droit aux mêmes réductions qu'une carte d'étudiant (80 600€). Elle finance également, en lien avec les autres pôles, plusieurs actions en faveur des conditions de vie des apprentis.

Les développeurs de l'apprentissage

1,022 M€ ont été affectés pour aider au financement de postes de développeurs de l'apprentissage. Parce que l'apprentissage suppose qu'un jeune, une entreprise et un CFA partagent le même objectif, la mission des développeurs s'appuie sur trois actions principales : 1- la prospection des entreprises dans le but de constituer un portefeuille réactif et parfaitement adapté à l'offre de formation ; 2- la promotion de l'apprentissage auprès des jeunes afin de créer un vivier de candidats motivés, conscients des enjeux de cette modalité de formation ; 3- l'accompagnement des candidats à la signature du contrat et son suivi pour éviter les ruptures. Le réseau des développeurs est composé de plusieurs catégories d'acteurs, chargés de mener à bien ces missions : développeurs de CFA, développeurs territoriaux, développeurs médiateurs et développeur sport-animation, soit 200 acteurs environ sur le territoire francilien, chargés de développer l'apprentissage aux côtés de la Région.

Programme : Indemnité Compensatrice versée aux employeurs d'apprenti-e-s

37,256 M€ ont été affectés et **34,860 M€** mandatés en 2018 pour payer les primes aux employeurs d'apprentis et les aides au recrutement. Ces 2 aides financières sont versées par l'ASP pour le compte de la Région.

Pour rappel, pour tous les contrats d'apprentissage conclus jusqu'au 31 décembre 2018, la Région verse 2 aides financières aux employeurs d'apprentis :

- la prime régionale aux employeurs de moins de 11 salariés pour un montant de 1000€ par année de formation sous condition d'assiduité de l'apprenti au CFA.
- l'aide au recrutement aux employeurs de moins de 250 salariés qui recrutent pour la première fois un

apprenti ou un apprenti supplémentaire, son montant est de 1000 € par contrat.

En 2018, 15 000 000 € ont été affectés pour les aides au recrutement d'apprentis et 22 256 000 € pour les primes aux employeurs d'apprentis dont 5 000 000 € correspondent au versement des primes dues au titre du stock et 17 256 000 € au versement des primes dues au titre du flux 2018.

13 - Formations sanitaires et sociales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	186,598	1,400	187,998	187,184	100,31%
	2018	195,400	-	195,400	191,737	98,13%
CP	Rappel 2017	187,063	-	187,063	186,811	99,87%
	2018	195,400	-	195,400	190,925	97,71%

Programme : Formations sanitaires

Action : Bourses aux élèves et étudiants des formations sanitaires

Pour la troisième année consécutive, le nombre d'étudiants boursiers a augmenté de +1,8 % portant le nombre de boursiers à 7 612 pour ce seul secteur.

Le nombre de dossiers déposés est en forte progression.

Cette forte augmentation du nombre de dossiers s'explique par un accès facilité au service qui est désormais dématérialisé et ne passe plus par le contrôle des écoles.

Pour le sanitaire, les affectations s'élèvent à **23,169 M€**. Parmi ces affectations, quarante-quatre bacheliers mention " très bien" inscrits en formation sanitaire ont pu bénéficier de l'aide au mérite régionale pour un montant total de 0,042 M€.

La consommation des crédits de paiement est de **22,111 M€** soit un taux d'exécution de près de 95 %.

Action : Fonctionnement des écoles et instituts de formation sanitaire

Les crédits de cette action servent au versement de la subvention globale de fonctionnement annuelle. En 2018, la subvention a permis d'assurer l'équilibre des budgets des centres de formation pour financer la formation de 25 072 élèves et étudiants.

Ces crédits assurent le financement des cinquante centres de formation paramédicale et maïeutique dispensant cent cinquante-six formations réparties sur tout le territoire francilien. Les subventions versées par la Région ont indirectement financé la formation de 19 365 étudiants. Les procédures budgétaires menées avec les centres de formation permettent d'ajuster au mieux le financement régional à la situation et aux besoins de chaque institut (excédents, déficits, taux d'encadrement ...).

Les affectations en autorisations d'engagement s'élèvent à **127,569 M€**, soit une exécution de 99 %.

1,918 M€ ont été consacrés au financement de la revalorisation des indemnités de stage des étudiants en soins infirmiers, pour les effectifs éligibles à la subvention régionale. Cette mesure réglementaire a été intégralement compensée par l'État.

0,507 M€ de crédits consacrés au financement de la 4 ème année d'études en masso-kinésithérapie suite à l'intégration dans le processus LMD ont également été financés par l'État.

Chapitre 931		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
13 - Formations sanitaires et sociales					
Programme Formations sanitaires	HP13-001	154 482 000,00	152 487 386,00	154 482 000,00	150 832 949,32
Bourses aux élèves et étudiants des formations sanitaires	11300101	23 421 000,00	23 169 000,00	23 421 000,00	22 110 807,78
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sanitaire	11300102	129 082 000,00	127 568 671,00	129 082 000,00	127 568 671,00
Indemnités stages et remboursements transports masseur-kinésithérapeute et ergothérapeute	11300106	1 979 000,00	1 749 715,00	1 979 000,00	1 153 470,54
Programme Formations sociales	HP13-002	40 351 000,00	38 747 920,00	40 351 000,00	39 491 357,23
Bourses aux élèves et étudiants des formations sociales	11300201	4 333 000,00	3 529 000,00	4 333 000,00	4 272 437,23
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sociale	11300202	36 018 000,00	35 218 920,00	36 018 000,00	35 218 920,00
Programme Mesures diverses	HP13-003	95 000,00	30 000,00	95 000,00	88 776,80
	PR13-003	72 000,00	72 000,00	72 000,00	71 922,84
Mesures diverses		167 000,00	102 000,00	167 000,00	131 541,64
	11300301	95 000,00	30 000,00	95 000,00	59 618,80
	413003015	72 000,00	72 000,00	72 000,00	71 922,84
Lutte contre les discriminations	11300302				16 900,00
Sensibilisation à la santé environnementale	11300303				12 258,00
Programme Fonds régional d'aide sociale	HP13-004	400 000,00	400 000,00	400 000,00	439 950,00
Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sanitaires	11300401	200 000,00	220 000,00	200 000,00	220 450,00
Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sociales	11300402	200 000,00	180 000,00	200 000,00	219 500,00
TOTAL		195 400 000,00	191 737 306,00	195 400 000,00	190 924 956,19
	HP	195 328 000,00	191 665 306,00	195 328 000,00	190 853 033,35
	PR	72 000,00	72 000,00	72 000,00	71 922,84

Afin de régulariser un oubli de la décentralisation, une convention d'objectifs et de moyens a été signée et un financement a été accordé à l'Université Sorbonne Université pour le financement de sa formation en psychomotricité, à hauteur de 0,953 M€. La Région a saisi l'Etat pour obtenir compensation de cette dépense obligatoire.

Par ailleurs, l'absence de clarification et de compensation sur la compétence du financement de l'investissement dans les centres de formation sanitaires depuis 2004 a rendu la situation intenable. Les locaux sont vétustes et, dans certains bâtiments, la sécurité n'est plus assurée. Afin de financer les dépenses d'entretien urgentes des bâtiments et particulièrement sur la sécurité incendie, 0,294 M€ ont été consacrés au financement de ces dépenses de fonctionnement.

Les crédits affectés ont également permis le financement de la gratuité des formations aide-soignant et auxiliaire de puériculture en partenariat avec Pôle emploi et de couvrir au plus juste les besoins des instituts pour assurer leur fonctionnement : évolution des dépenses de personnel pour assurer un taux d'encadrement harmonisé, couverture des déficits mais aussi reprise d'excédents cumulés, poursuite du financement des places d'ergothérapeute ouvertes en septembre 2017 et prise en charge de frais d'amortissement, notamment pour le campus Picpus de l'AP-HP, également ouvert en septembre 2017.

La consommation des crédits de paiement est égale à l'affectation en autorisations d'engagement, soit **127,569 M€**, puisqu'il s'agit d'une subvention annuelle pour financer l'exploitation courante des instituts de formation qui est versée sur l'année.

Action : Indemnités stages et remboursements transports masseur-kinésithérapeute et ergothérapeute

Suite aux décrets et aux arrêtés de mai 2007, les étudiants masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes bénéficient d'indemnités de stage et du remboursement des frais de transport.

Sur 2018, au titre de l'année scolaire 2017/2018, une enveloppe de **1,750 M€** a été affectée correspondant à l'ensemble des demandes prévisionnelles des établissements de formation qui assurent la gestion du dispositif.

Cette aide régionale a permis de couvrir les indemnités de stage et le remboursement des frais de transport de 2 198 étudiants en masso-kinésithérapie et de 506 étudiants en ergothérapie.

Les mandatements à la fin de l'année 2018 s'élèvent à **1,153 M€**.

Programme : Formations sociales

Action : Bourses aux élèves et étudiants des formations sociales

Pour les formations en travail social, le nombre de boursiers est plutôt stable avec 1 391 boursiers contre 1 445 en 2017. Les crédits affectés s'élèvent à **3,529 M€**, soit un taux de consommation de 81 % par rapport à la dotation initiale.

Parmi ces affectations, cinq bacheliers mention "très bien" inscrits en formation sociale ont pu bénéficier de l'aide au mérite régionale pour un montant de 0,048 M€.

Les mandatements s'élèvent à **4,272 M€** soit un taux d'exécution de 99 %.

Action : Fonctionnement des écoles et instituts de formation sociale

En 2018, **35,219 M€** ont été affectés et ont été mandatés, soit plus de 98 % des crédits ouverts. Soixante-six formations dispensées dans vingt-trois établissements de formation sont financées, soit 5 707 étudiants.

Les procédures budgétaires menées avec les centres de formation ont permis de définir au mieux le niveau du soutien régional afin d'assurer l'équilibre des formations concernées pour les publics éligibles à la subvention régionale, le plus souvent des étudiants en formation initiale.

0,130 M€ ont été consacrés au financement de la montée en charge des formations éducateur de jeunes enfants et moniteur éducateur.

Les crédits affectés ont également permis d'assurer le financement du fonctionnement de l'exploitation des centres de formation : évolution des dépenses de personnel, déménagement d'une école (École de Formation Psycho Pédagogique) pour son installation à Paris 15ème, couverture de déficit et reprise d'excédents cumulés.

Programme : Mesures diverses

Action : Mesures diverses

Dans le contexte particulièrement tendu du logement en Ile-de-France, **0,020 M€** ont été affectés pour poursuivre le conventionnement avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Ile-de-France (URHAJ) pour favoriser l'hébergement des jeunes.

0,010 M€ ont été affectés en vue de l'organisation d'un évènement de valorisation des étudiants en formations sanitaire et sociale pour la première fois en Ile-de-France, comme reconnaissance de leur engagement quotidien au service des personnes.

0,060 M€ ont été mandatés pour financer le conventionnement avec l'URHAJ, le développement de l'outil de pilotage Solstiss et le solde de l'étude Véritas.

Les crédits pour le financement d'un poste de chargé de mission à Défi Métiers pour accompagner la mission spécifique « observation emploi-formation dans le secteur sanitaire et social » ont été affectés et mandatés en totalité pour un montant de **0,072 M€**. En 2018, l'étude portant sur le handicap a été finalisée, celle portant sur la *silver économie* est en cours. Ces études visent toujours à mettre en évidence le lien emploi-formation, indispensable pour piloter le schéma régional des formations sanitaires et sociales.

Action : Lutte contre les discriminations

0,017 M€ de crédits de paiement ont été mobilisés pour assurer le paiement des actions de sensibilisation : violences faites aux femmes et égalité femmes-hommes. Ces actions sont arrivées à leur terme.

Action : Sensibilisation à la santé environnementale

0,012 M€ de crédits de paiement ont été mobilisés pour assurer le paiement des actions de sensibilisation santé environnement pour les étudiants. Ces actions sont arrivées à leur terme.

Programme : Fonds régional d'aide sociale

Action : Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sanitaires

Un montant de **0,220 M€** a été affecté et consommé, le besoin de 0,020 M€ supplémentaire pour le sanitaire a été compensée par une moindre affectation pour le social. Ces crédits permettent de soutenir les publics, 200 bénéficiaires, en formation dont la situation financière est particulièrement fragile.

Action : Fonds régional d'aide sociale pour les élèves et étudiants des formations sociales

Le montant des autorisations d'engagement s'élève à **0,180 M€** sur cette action en 2018.

0,219 M€ ont été mandatés en crédits de paiement.

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	278,665	-	278,665	273,192	98,04%
	2018	284,822	-	284,822	276,668	97,14%
CP	Rappel 2017	600,138	1,000	601,138	590,651	98,42%
	2018	615,170	-	615,170	594,247	96,60%

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	137,083	1,732	138,815	138,815	101,26%
	2018	139,752	4,150	143,902	143,902	102,97%
CP	Rappel 2017	461,438	7,667	469,105	461,764	100,07%
	2018	470,100	6,600	476,700	469,077	99,78%

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics

Action : Maintenance immobilière

Le volume des affectations au titre de la maintenance immobilière s'est établi à **14,391 M€** et celui des mandatements à **14,312 M€** à fin 2018.

Ce niveau d'exécution traduit le besoin des établissements en matière d'interventions d'entretien spécifique qui ne relèvent pas de la section d'investissement.

La dotation au titre des contrôles techniques et de maintenance obligatoires pour les lycées publics s'est établie à 13,858 M€ (CP 2018-287 et CP 2018-529).

Action : DGFL lycées publics

La DGFL permet de doter les lycées d'un budget de fonctionnement. A travers le barème fixé, elle permet une grande lisibilité des dotations et une meilleure prise en compte des enjeux de maîtrise de l'énergie.

Elle comprend, par ailleurs, une mesure spécifique pour soutenir les petits lycées et une dotation de solidarité affectée aux lycées accueillant une forte proportion d'élèves issus des CSP défavorisées.

Pour mémoire, la DGFL prévue au BP 2018 s'élevait à 80,614 M€ au global en autorisations d'engagement, tous types d'établissements confondus – lycées publics et Cités Mixtes Régionales et Départementales.

Au titre des lycées publics, 70,469 M€ ont été affectés pour leur dotation de fonctionnement, y compris pour le lycée de Boulogne Billancourt qui a ouvert à la rentrée scolaire 2018. Un montant de 2,298 M€ a été dédié au Fonds Commun de Fonctionnement pour les lycées publics. Enfin, des dotations ont été attribuées aux lycées accueillant des élèves dans le cadre des actions de la Mission de lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS ex MGIEN), à hauteur de 0,342 M€ (CP 2018-521).

Au total, **73,109 M€** ont été affectés et **72,816 M€** mandatés sur cette action en 2018.

Chapitre 932	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
22 : Enseignement du second degré	226 786 000,00	230 602 873,43	557 134 000,00	556 407 224,89
23 : Enseignement supérieur	12 130 000,00	10 636 677,00	12 130 000,00	7 928 551,10
28 : Autres services périscolaires et annexes	45 906 000,00	35 428 683,93	45 906 000,00	29 911 477,39
TOTAL	284 822 000,00	276 668 234,36	615 170 000,00	594 247 253,38
HP	284 672 000,00	276 518 234,36	615 020 000,00	594 086 075,20
PR	150 000,00	150 000,00	150 000,00	161 178,18

Chapitre 932	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €	
22 - Enseignement du second degré					
222 - Lycées publics					
Programme Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	HP222-017	136 907 000,00	138 113 413,76	140 260 000,00	144 047 261,54
Maintenance immobilière	12201702	13 740 000,00	14 390 990,76	13 740 000,00	14 311 792,76
Maintenance des équipements techniques et traitement des déchets	12201703	100 000,00		100 000,00	
DGFL lycées publics	12201705	72 984 000,00	73 109 483,00	72 984 000,00	72 816 383,00
Prestations chauffage des lycées publics	12201706	26 000 000,00	27 000 000,00	29 353 000,00	34 326 129,56
Prestations électricité des lycées publics	12201707	21 100 000,00	21 100 000,00	21 100 000,00	21 053 722,61
Equipements de protection individuelle des agents des lycées	12201708	1 500 000,00	1 300 000,00	1 500 000,00	1 101 490,95
Accès Internet THD lycées publics	12201709	1 483 000,00	1 212 940,00	1 483 000,00	437 742,66
Programme Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	HP222-018	2 100 000,00	5 043 151,00	2 100 000,00	4 114 961,02
Action de gestion scolaire	12201801	150 000,00	124 500,00	150 000,00	194 406,52
Prestations liées aux travaux	12201802	1 500 000,00	4 534 651,00	1 500 000,00	3 547 448,53
Impôts, loyers et taxes	12201803	150 000,00	84 000,00	150 000,00	82 122,25
Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles	12201805	300 000,00	300 000,00	300 000,00	290 983,72
Programme Rémunération des agents techniques titulaires des lycées	HP222-022			297 975 000,00	290 518 457,85
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées	12202201			297 975 000,00	290 518 457,85

Action : Prestations chauffage des lycées publics

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat régional, complété par la délibération CR 2018-016 stratégie énergie-climat de la Région Ile-De-France, les prestations de chauffage regroupent la fourniture et l'acheminement de gaz naturel, l'exploitation et la maintenance des installations de fourniture et d'acheminement du chauffage.

En adhérant au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité d'Ile-De-France (SIGEIF), la Région utilise les marchés de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et de services associés, passés par le groupement.

Par ailleurs, la Région a choisi de reprendre en gestion la fourniture d'énergie fournie par les réseaux de chaleur (CP 14-202). Ainsi, à fin 2018, 459 lycées ont bénéficié de ces nouveaux approvisionnements.

En outre, un marché d'exploitation de chauffage de type P2P3 PFI a été conclu en 2013 et comprend la maintenance des installations (prestations P2) et le renouvellement des installations de chauffage (prestations P3) des Établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de la Région Ile-de-France. Un premier marché a été attribué pour un montant de 130,500 M€ TTC en 2013 pour une durée de neuf ans, puis un second pour un montant de 32,000 M€ TTC sur sept ans lors de la CAO du 22 mai 2015, devant s'achever en juillet 2022.

Depuis 2014, des avenants ont par ailleurs été passés afin d'intégrer de nouveaux établissements livrés aux différentes rentrées scolaires (lycée neuf de Saint-Denis, internat du lycée de Dammartin, internat du lycée de Chevilly-Larue, internat du lycée Lavoisier de Porcheville...), ainsi que de nouveaux établissements dont les contrats arrivaient à échéance après 2014 (lycée horticole de Montreuil, Lycée J.d'Albret de Saint-Germain-en-Laye...). Divers ajustements techniques (comme les nouvelles installations techniques liées à des opérations ciblées comme la rénovation des demi-pensions) ont également été pris en charge. Le montant total de ces différents avenants sur la période s'élève à de 12,900 M€ y compris les conséquences liées à la résiliation d'un lot et son transfert pour un an pour la maintenance sur un autre lot le temps de la relance du marché.

Désormais ces marchés concernent 429 établissements : 386 lycées et 43 cités mixtes régionales.

Au total, cette action a fait l'objet d'affectations d'autorisations d'engagement à hauteur de **27,000 M€** en 2018.

En termes de consommation 24,259 M€ ont été mandatés pour la fourniture de gaz, et 10,067 M€ pour la maintenance des installations de chauffage (P2), soit un volume global de **34,326 M€** en 2018.

Action : Prestations électricité des lycées publics

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Région a repris en direct la fourniture de l'électricité de l'ensemble des lycées franciliens, en ayant adhéré au groupement de commandes du SIPPAREC qui a conclu des marchés de fourniture pour l'ensemble des sites régionaux.

21,100 M€ ont été consommés en autorisations d'engagement et **21,054 M€** en crédits de paiement en 2018 à ce titre pour les lycées.

Action : Equipements de protection individuelle des agents des lycées

Il s'agit d'une nouvelle action créée lors du BP 2018, dotée initialement de 1,500 M€.

1,300 M€ ont été affectés et **1,101 M€** ont été mandatés sur l'exercice 2018.

Action : Accès Internet THD lycées publics

Nouvelle action créée lors du BP 2018, dotée initialement de 1,483 M€, elle permet notamment la prise en charge des dépenses liées à la redevance d'exploitation et de la bande passante des accès Internet des lycées connectés au THD avant 2018 et de ceux prévus d'être connectés en 2018 (1,163 M€). 0,050 M€ ont été affectés au titre du financement d'une expérimentation SMARTBUILDING (CP2018-529).

Ainsi, **1,213 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement et **0,438 M€** mandatés en crédits de

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées	HP222-023			24 185 000,00	25 080 869,23
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants	12202302			9 590 000,00	9 830 289,33
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance	12202303			14 595 000,00	15 250 579,90
Programme Dépenses associées aux agents des lycées	HP222-024	745 000,00	745 000,00	5 580 000,00	5 315 213,53
Formation	12202401	475 000,00	475 000,00	475 000,00	293 194,91
Communication interne	12202402	270 000,00	270 000,00	270 000,00	262 508,02
Oeuvres sociales	12202403			4 835 000,00	4 759 510,60
TOTAL		139 752 000,00	143 901 564,76	470 100 000,00	469 076 763,17
	HP	139 752 000,00	143 901 564,76	470 100 000,00	469 076 763,17

paiement en 2018.

Programme : Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires

Action : Action de gestion scolaire

0,125 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés au titre de l'action de gestion scolaire en 2018 pour assurer notamment les dépenses directes issues des marchés à procédure adaptée, et le règlement de la cotisation au syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité d'Ile-de-France SIGEIF) pour 0,027 M€ ainsi que celle du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications (SIPPEREC) pour 0,012 M€.

0,085 M€ ont aussi été consacrés à l'affectation d'autorisations d'engagement provisionnelles afin d'assurer notamment les dépenses directes issues des marchés à procédure adaptée: la commande d'ouvrages et fournitures spécifiques, les publications aux journaux officiels et groupe moniteur.

0,194 M€ ont été mandatés sur cette action en crédits de paiement.

Action : Prestations liées aux travaux

Un montant de **4,535 M€** d'autorisations d'engagement a été affecté sur cette action.

Cette dotation a notamment été consacrée :

- à l'appui d'AIRPARIF pour la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air dans les lycées (0,033 M€) ;
- au financement d'un service permanent de sécurité incendie du lycée Pierre Gilles-de-Gennes à Paris 13^{ème} Règlement de sécurité IGH (Immeuble de Grandes Hauteur) à hauteur de 0,700 M€ ;
- à l'affectation globale de marchés exécutés sur prestations de fonctionnement (3,500 M€) particulièrement sur les marchés suivants :
 - marché relatif au déménagement et au stockage en garde meubles de mobiliers et matériels lourds des EPLE ;
 - marché relatif à la surveillance et à la protection humaine contre les risques d'incendie et de panique dans les EPLE ;
 - marché, relatif à la surveillance anti-intrusion dans les EPLE ;
 - marché, relatif à des prestations de reprographie, d'impression ou de traitement de documents.
- à l'affectation du volet exploitation pour la CRE concernant le lycée Talma de Brunoy (91) et du lycée Claude Chappe de Nanterre (92) (0,302 M€).

En crédits de paiement **3,547 M€** ont été mandatés sur cette action en 2018.

Action : Impôts, loyers et taxes

En 2018, **0,084 M€** ont été affectés et **0,082 M€** ont été mandatés pour le paiement des impôts et taxes relevant du propriétaire.

Action : Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles

Dans le cadre de cette action, **0,300 M€** ont été affectés pour les frais de contentieux.

En crédits de paiement, **0,294 M€** ont été mandatés sur cette action au titre des frais de contentieux.

Programme : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Cette action regroupe principalement la masse salariale des agents titulaires des lycées ainsi que les dépenses liées (médecine professionnelle ; FIPHFP, congés bonifiés...).

Le budget 2018 dédié à cette action a été consommé à hauteur de **290,518 M€** (98,16 % du BP). La consommation des crédits de masse salariale est de 98,55%, intégrant la mise en stage de 201 agents non-titulaires, contre 195 en 2018. Concernant les dépenses associées aux frais de personnel, le taux de consommation est de 65,51% du fait d'une réalisation moindre que prévue sur les congés bonifiés et la cotisation versée au FIPHFP.

Programme : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants

L'exercice de gestion sur le plan d'occupation des postes 2018 a porté la consommation des crédits à hauteur de **9,830 M€** (soit 102,5 % du BP 2018) correspondant à la rémunération de 400 agents sur les 398 prévus initialement. L'augmentation de ces recrutements en moyenne sur l'année a permis de palier certaines difficultés de recrutement identifiées sur des postes devant être pourvus dans les meilleurs délais afin d'assurer la continuité du service.

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance

Les suppléances sont destinées à assurer le remplacement d'agents temporairement absents pour des raisons de santé sur des métiers indispensables à la garantie de la continuité du service public (restauration, accueil...).

En 2018, la Région a souhaité poursuivre l'amélioration de sa réactivité en matière de remplacements d'effectifs dans les lycées, afin d'assurer une meilleure qualité de service.

L'analyse des besoins par les antennes RH a ainsi nécessité de porter le nombre d'agents non-titulaires sur des missions de suppléance à 638 agents rémunérés en moyenne sur l'année, correspondant à un budget de **15,251 M€** (104,49 % du BP 2018).

Programme : Dépenses associées aux agents des lycées

Action : Formation

La consommation 2018 de la ligne « Formation » devait s'élever à **0,475 M€** (AE=CP), soit un taux de 100 % du budget voté. Le nombre de jours de formation dispensés à l'ensemble des agents entre 2015 et 2017 a augmenté de 40 %, notamment par le développement de l'offre de formateurs internes.

La consommation en crédits de paiement s'élève à 0,293 M€.

Action : Communication interne

L'exécution prévisionnelle 2018 sur cette ligne se situe à hauteur de 100 % du budget, soit une consommation en crédits de paiement qui s'élève à 0,263 M€, et un montant d'affectation de **0,270 M€**.

Action : Oeuvres sociales

L'inscription budgétaire 2018 devait être réalisée à hauteur de **4,760 M€** en crédits de paiement, soit 98,44 % du BP 2018.

223 - Lycées privés

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	67,180	-	67,180	67,116	99,90%
	2018	67,573	0,072	67,645	67,645	100,11%
CP	Rappel 2017	67,180	-	67,180	67,116	99,90%
	2018	67,573	-	67,573	67,547	99,96%

Programme : Lycées privés forfait d'externat "matériel"**Action : Lycées privés forfait d'externat "matériel"**

Une dotation de **33,247 M€** a été attribuée en 2018 aux lycées privés sous contrats d'association avec l'État au titre du forfait d'externat « Part matériel ».

Les mandatements sur 2018 se montant à **33,189 M€** sur cette action.

Programme : Lycées privés forfait d'externat "personnel"**Action : Lycées privés forfait d'externat "personnel"**

Une dotation de **34,398 M€** a été attribuée en 2018 aux lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat au titre du forfait d'externat « Part personnel ».

Les mandatements sur 2018 sont de **34,358 M€** sur cette action.

224 - Participation à des cités mixtes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	19,367	-0,112	19,255	19,125	98,75%
	2018	19,461	-0,095	19,366	19,057	97,92%
CP	Rappel 2017	20,367	1,463	21,830	20,023	98,31%
	2018	19,461	0,400	19,861	19,783	101,66%

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales**Action : DGFL Cités mixtes départementales**

La participation aux charges de fonctionnement des deux lycées en cités mixtes départementales est calculée selon les mêmes modalités que la DGFL des lycées régionaux. Elle a donné lieu à l'affectation de **0,125 M€** d'AE en 2018. A noter qu'un montant de 0,003 M€ a été dédié au fonds commun de fonctionnement pour les cités mixtes départementales.

En crédits de paiement, **0,122 M€** ont été mandatés en 2018.

Action : Entretien des lycées en cités mixtes départementales

Aucune affectation ni aucun mandatement n'a été réalisé sur cette action.

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales**Action : DGFL Cités mixtes régionales**

La DGFL des 45 lycées en cités mixtes régionales s'impute sur cette action. Le montant affecté au titre de 2018 s'est élevé à 7,279 M€. Il a été calculé selon les mêmes modalités que pour les lycées hors cités mixtes.

A noter qu'un montant de 0,105 M€ a été dédié au fonds commun de fonctionnement pour les cités

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
223 - Lycées privés					
Programme Lycées privés forfait d'externat "matériel"	HP223-016	33 220 000,00	33 247 126,71	33 220 000,00	33 188 885,16
Lycées privés forfait d'externat "matériel"	12201601	33 220 000,00	33 247 126,71	33 220 000,00	33 188 885,16
Programme Lycées privés forfait d'externat "personnel"	HP223-028	34 353 000,00	34 397 533,43	34 353 000,00	34 358 316,96
Lycées privés forfait d'externat "personnel"	12202801	34 353 000,00	34 397 533,43	34 353 000,00	34 358 316,96
TOTAL		67 573 000,00	67 644 660,14	67 573 000,00	67 547 202,12
	HP	67 573 000,00	67 644 660,14	67 573 000,00	67 547 202,12

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
22 - Enseignement du second degré					
224 - Participation à des cités mixtes					
Programme Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales	HP224-020	435 000,00	125 362,00	435 000,00	121 601,00
DGFL Cités mixtes départementales	12202001	125 000,00	125 362,00	125 000,00	121 601,00
Entretien des lycées en cités mixtes départementales	12202002	310 000,00		310 000,00	
Programme Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	HP224-031	19 026 000,00	18 931 286,53	19 026 000,00	19 661 658,60
DGFL Cités mixtes régionales	12203101	7 505 000,00	7 384 029,00	7 505 000,00	7 364 029,00
Entretien des cités mixtes régionales - part lycées	12203102	1 840 000,00	1 911 777,53	1 840 000,00	1 911 777,53
Entretien des cités mixtes régionales - parties communes	12203104				496 332,00
Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes	12203106	6 221 000,00	6 221 000,00	6 221 000,00	6 671 797,57
Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes	12203107	3 370 000,00	3 370 000,00	3 370 000,00	3 217 722,50
Accès Internet CMR	12203108	90 000,00	44 480,00	90 000,00	
TOTAL		19 461 000,00	19 056 648,53	19 461 000,00	19 783 259,60
	HP	19 461 000,00	19 056 648,53	19 461 000,00	19 783 259,60

mixtes régionales.

Au total affecté, **7,384 M€** ont été affectés en 2018 sur cette action.

Le volume des mandatements sur cette action s'établit à **7,364 M€**.

Action : Entretien des cités mixtes régionales - part lycées

Les montants d'affectations et des mandatements s'élèvent à **1,912 M€** sur cette action en 2018.

Ces crédits ont permis de financer les contrats passés par les lycées afin d'effectuer les contrôles techniques et d'entretiens obligatoires dans les cités mixtes régionales (CP 2018-287).

Action : Entretien des cités mixtes régionales - parties communes

0,496 M€ ont été mandatés au titre d' affectations sur années antérieures à 2018.

Action : Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes

Au titre de cette action il a été affecté un total de **6,221 M€** en 2018 pour la fourniture d'énergie des CMR.

6,672 M€ ont été mandatés sur l'exercice 2018, répartis comme suit :

- 5, 835 M€ au titre de la fourniture d'énergie ;
- 0, 837 M€ au titre de la maintenance des installations de chauffage.

Action : Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes

3,370 M€ ont été affectés en 2018 pour la prise en charge des dépenses d'électricité des cités mixtes régionales par la Région.

Les mandats s'élèvent sur l'année à **3,218 M€**.

Action : Accès Internet CMR

0,044 M€ ont été affectés en 2018 pour la prise en charge des dépenses liées à la redevance d'exploitation et de la bande passante des accès Internet des cités mixtes régionales connectées au THD avant 2018.

Aucun mandatement n'a été réalisé au titre de cette action.

23 - Enseignement supérieur

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	8,430	0,040	8,470	8,468	100,45%
	2018	12,130	-0,280	11,850	10,637	87,69%
CP	Rappel 2017	8,970	-	8,970	8,277	92,27%
	2018	12,130	-	12,130	7,929	65,36%

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Une enveloppe de **3,648 M€** a été affectée en 2018 sur le programme actions en faveur de la mobilité internationale, soit 95 % du budget alloué, en augmentation de 16 % par rapport à 2017. L'ensemble des dispositifs ont profité de cette forte augmentation.

Un montant de **2,445 M€** a été mandaté en 2018 soit un taux d'exécution de 64 %.

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

Une dotation régionale de **3,001 M€** a été affectée en 2018, soit un soutien en augmentation de **+5,5 %** par rapport à l'année 2017 (2,851 M€) pour l'aide à la mobilité internationale des étudiants en universités, grands établissements et écoles pour soutenir les projets de 90 établissements.

Une enveloppe d'un montant de **0,284 M€** a également été engagée permettant à 76 doctorants d'effectuer des travaux de recherche en sciences humaines et sociales à l'étranger (53 doctorants en 2017). Egalement, **0,199 M€** auront été dédiés en 2018 à la mobilité des BTS pour favoriser les séjours à l'étranger de 396 étudiants en STS (324 en 2017).

0,065 M€ auront été consacrés à l'ingénierie et au lancement du nouveau programme Etudiants–Ambassadeurs ainsi qu'à l'organisation d'évènements en direction des bénéficiaires des bourses mobilité de la Région.

Action : Accueil des étudiants étrangers

0,099 M€ ont permis, grâce au paiement de droits réservataires, d'accueillir 110 étudiants et chercheurs étrangers à la maison de l'Île-de-France

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Une enveloppe de **6,766 M€** a été affectée en 2018, pour l'accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants, soit **100%** du budget alloué en 2018.

Il s'agit d'une affectation en forte hausse par rapport à l'affectation de 2017, qui s'explique notamment par le transfert d'un million d'euros du budget de la formation pour financer le programme de soutien des universités pour la mise en œuvre du DAEU.

Pour l'aide régionale au mérite, **4,035 M€** ont été affectés et **0,100 M€** ont été attribués au CROUS de Paris au titre de la participation aux frais de gestion du dispositif régional.

0,943 M€ ont été consacrés au soutien au passage du DAEU – diplôme d'accès aux études universitaires- afin d'aider financièrement 93 étudiants de l'année 2017-2018 et 850 étudiants inscrits en 2018-2019 avec un montant réévalué à 1000 € et **0,969 M€** ont été versés à 13 universités franciliennes pour co-financer la mise en œuvre des cours de préparation au diplôme d'accès aux études universitaires.

Une enveloppe de **0,719 M€** aura été consacrée par la Région en 2018 pour soutenir 44 cordées de la réussite dont 14 nouvelles et 30 renouvellements. Pour cette année scolaire, 15 931 lycéens (issus de 330 lycées franciliens) auront ainsi bénéficié d'un accompagnement.

5,255 M€ auront été mandatés en 2018 sur ce programme soit un taux d'exécution de 78%.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
23 - Enseignement supérieur					
Programme Actions en faveur de la mobilité internationale	HP23-004	3 850 000,00	3 648 493,00	3 850 000,00	2 444 790,05
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	12300401	3 850 000,00	3 549 493,00	3 850 000,00	2 427 052,55
Accueil des étudiants étrangers	12300402		99 000,00		
Aide aux projets de coopération internationale des établissements	12300407				17 737,50
Programme Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	HP23-008	6 750 000,00	6 766 207,00	6 750 000,00	5 255 133,19
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	12300802	6 750 000,00	6 766 207,00	6 750 000,00	5 255 133,19
Programme Orientation et formations supérieures	HP23-009	1 530 000,00	221 977,00	1 530 000,00	228 627,86
Orientation et formations supérieures	12300903	1 530 000,00	221 977,00	1 530 000,00	228 627,86
TOTAL		12 130 000,00	10 636 677,00	12 130 000,00	7 928 551,10
HP		12 130 000,00	10 636 677,00	12 130 000,00	7 928 551,10

Programme : Orientation et formations supérieures

Une affectation de **0,222 M€** a été effectuée en 2018 sur ce programme soit 15 % des crédits prévus. Cette consommation s'explique essentiellement par l'impossibilité de la Caisse des Dépôts et Consignations, opérateur désigné par l'Etat pour la mise en œuvre du PIA3 volet régional, de gérer les fonds des régions en 2018 sans une modification de ses statuts qui est intervenue trop tardivement pour mettre en œuvre les crédits prévus par la Région (1,000 M€).

Les crédits affectés en 2018 ont été consacrés au fonctionnement du portail ORIANE de l'orientation, au lancement des Trophées ORIANE de l'orientation et à la Digitale Académie de Montereau.

Un montant de **0,229 M€** en crédit de paiement ont été mandatés en 2018 soit un taux d'exécution de 15%.

27 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	-	-	-	-
CP	Rappel 2017	0,156	-	0,156	-	-
	2018	-	-	-	-	-

28 - Autres services périscolaires et annexes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	46,605	-1,660	44,945	39,667	85,11%
	2018	45,906	-3,847	42,059	35,429	77,18%
CP	Rappel 2017	42,027	-8,130	33,897	33,471	79,64%
	2018	45,906	-7,000	38,906	29,911	65,16%

Programme : Centre de ressources**Action : CERTA**

0,290 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement en 2018 afin d'attribuer une subvention de fonctionnement au CERTA et **0,286 M€** ont été mandatés.

Cette subvention permet de couvrir une partie des dépenses assumées par la structure au bénéfice des actions de formation initiale ainsi que la prise en charge du transport des élèves vers le site de Flins où se déroulent les formations.

Action : CERGE

Une subvention de **0,010 M€** a été affectée et attribuée au CERGE pour le fonctionnement de la structure inter-académique en 2018 liée au lycée Jean Macé à Vitry-sur-Seine (94).

Aucun mandat n'a été réalisé en 2018.

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
28 - Autres services périscolaires et annexes					
Programme Centre de ressources	HP28-003	300 000,00	300 000,00	300 000,00	286 404,29
CERTA	12800301	290 000,00	290 000,00	290 000,00	286 404,29
CERGE	12800302	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
Programme Aides aux élèves de second cycle	HP28-004	29 851 000,00	20 587 809,31	29 851 000,00	19 928 404,20
Aide régionale à la demi-pension	12800401	17 189 000,00	11 208 696,16	17 189 000,00	10 995 223,12
Aide régionale à l'équipement des lycéens	12800402	4 600 000,00	3 501 100,00	4 600 000,00	3 501 100,00
Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires	12800403	6 562 000,00	4 519 592,00	6 562 000,00	4 519 592,00
Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires	12800405	1 500 000,00	1 358 421,15	1 500 000,00	912 489,08

Programme : Aides aux élèves de second cycle

Action : Aide régionale à la demi-pension

11,209 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2018 sur cette action avec :

- 10,905 M€ au titre de la tarification au quotient familial dans la restauration scolaire des lycées publics franciliens (compensation régionale, conventions de partenariat avec les huit CAF, frais annexes, outils et supports de mise en œuvre du dispositif) ;
- 0,304 M€ au titre de l'aide régionale à la demi-pension pour les lycéens des établissements privés sous contrat d'association avec le Ministère de l'Education nationale soit 0,198 M€ de dotations initiales pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,106 M€ de compléments.

En crédits de paiement, **10,995 M€** ont été mandatés sur l'action en 2018.

Action : Aide régionale à l'équipement des lycéens

L'aide régionale à l'équipement des lycéens permet aux établissements d'acquérir des équipements et matériels pédagogiques personnels destinés aux élèves de première année des filières production et de certaines filières de services.

Un montant total de **3,501 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 2,891 M€ de dotations initiales pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,610 M€ d'ajustements compte tenu de l'évolution des effectifs. Les mandats sont identiques aux montants d'affectations sur cette action.

Action : Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires

Le dispositif permet aux établissements de maintenir un fonds de manuels scolaires qui sont prêtés aux élèves des niveaux IV et V durant leur scolarité. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, la dotation a permis de financer d'une part le complément des collections au regard des pertes ou détériorations d'ouvrages, sur la base d'une aide à hauteur de cinq euros par élève mais également l'achat de livrets d'exercices pour un montant de 23 euros par élève des filières professionnelles.

Par ailleurs, toute demande de subvention complémentaire consécutive à une évolution des effectifs a fait l'objet d'un traitement particulier par établissement avec une dotation plafonnée à hauteur de 150 euros par élève.

Un montant total de **4,520 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 3,320 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 1,200 M€ d'ajustements compte tenu de l'évolution des effectifs.

4,520 M€ ont également été mandatés sur l'exercice 2018.

Action : Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires

Le dispositif concernant l'introduction des produits biologiques a mobilisé 100 établissements en 2018.

1,358 M€ en autorisations d'engagement ont ainsi été consacrés à l'introduction de produits biologiques et biologiques locaux au sein des restaurants scolaires dans les lycées participants au dispositif.

En crédits de paiement, **0,912 M€** ont été mandatés en 2018.

Programme : Schéma des formations

Action : Réussite des élèves

Un montant total de **3,473 M€** a été affecté sur cette action (y compris l'action 428005015 «Réussite des élèves») et a permis :

- la mise en œuvre des actions de lutte contre le décrochage scolaire (délibération n° CR82-16 du 19 mai 2016) pour un montant de 2,035 M€ à travers des actions de :
 - prévention via l'appel à projets Réussite pour tous (1,431 M€) et l'accompagnement des élèves absents pour cause de maternité, d'accident ou de longue maladie (0,299 M€) ;
 - d'accompagnement des jeunes décrochés et de remédiation grâce à l'appel à projets Phénix (0,305 M€).

Chapitre 932		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Schéma des formations					
	HP28-005	15 025 000,00	13 961 854,62	15 025 000,00	9 106 470,72
	PR28-005	150 000,00	150 000,00	150 000,00	161 178,18
	Réussite des élèves	3 090 000,00	3 473 119,80	3 090 000,00	2 233 002,99
	12800501	2 940 000,00	3 323 119,80	2 940 000,00	2 071 824,81
	428005015	150 000,00	150 000,00	150 000,00	161 178,18
	Développement des TICE et des ENT	12800504	8 327 000,00	8 327 000,00	4 601 316,21
	Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations	12800505	1 708 000,00	1 708 000,00	1 043 400,07
	Olympiades des métiers	12800508	50 000,00	50 000,00	42 763,63
	Budget participatif économie d'énergie	12800510			12 480,00
	Budget autonomie des lycées	12800511	2 000 000,00	2 000 000,00	1 334 686,00
	Programme Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées	HP28-009	580 000,00	429 020,00	429 020,00
	Aide régionale à la demi-pension aux élèves en BTS et CPGE	12800901	120 000,00	120 000,00	47 177,00
	Aide régionale à l'équipement des élèves en BTS	12800902	300 000,00	300 000,00	231 063,00
	Aide régionale aux inscriptions aux concours des élèves en CPGE	12800903	160 000,00	160 000,00	150 780,00
	TOTAL	45 906 000,00	35 428 683,93	45 906 000,00	29 911 477,39
	HP	45 756 000,00	35 278 683,93	45 756 000,00	29 750 299,21
	PR	150 000,00	150 000,00	150 000,00	161 178,18

- l'enrichissement des partenariats régionaux à disposition des EPLE visant à renforcer les relations et la connaissance réciproque entre les entreprises et les lycées, conformément à la délibération n°CR 94-16 du 19 mai 2016 pour un montant de 0,274 M€ ;
- le soutien à l'apprentissage des langues et à la mobilité via le dispositif « Parcours Européen » s'adressant aux élèves des sections européennes des lycées professionnels pour un montant de 0,323 M€ ;
- la participation au financement de « Défi Métiers » pour sa mission Observatoire Régional Emploi à hauteur de 0,150 M€ ;
- le soutien régional aux lycéens qui s'orientent vers Sciences-Po par la contribution aux achats d'abonnement presse, pour les lycées engagés dans une convention avec Sciences-Po, pour un montant de 0,040 M€ ;
- le financement du partenariat pour l'utilisation régionale des enquêtes d'insertion des lycéens (une enquête réalisée en 2018 et une enquête à réaliser début 2019) à hauteur de 0,320 M€ ;
- la participation au salon de l'Éducation organisé fin novembre 2018 (0,090 M€) ;
- la participation d'une délégation francilienne au concours international de latin d'Arpino et l'organisation de la remise des médailles aux lauréats des Olympiades régionales des métiers à hauteur de 0,074 M€ ;
- la prise en charge des développements du site Oriane, suite au transfert de charge du Pôle Trésor au Pôle Lycées, à hauteur de 0,050 M€.

2,233 M€ ont été mandatés au titre de cette action, dont 0,161 M€ au titre du GIP CARIF (action 428005015 "Réussite des élèves»).

Action : Développement des TICE et des ENT

Les principales affectations en 2018, à hauteur de **8,027 M€**, ont concouru à la mise en œuvre du rapport n°CR16-84 du 16 juin 2016 « vers des lycées 100 % numérique » par le biais des lycées 100% Numérique, du maintien en conditions opérationnelles de l'espace numérique de travail (ENT), mon lycée.net, de la maintenance informatique dans les lycées et enfin du déploiement du Très Haut Débit Internet pour les départements de Paris, de Seine-et-Marne, de Val-de-Marne et des Yvelines.

En crédits de paiement, **4,601 M€** ont été mandatés en 2018 au titre du développement des TICE et des ENT.

Action : Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Un montant de **1,458 M€** a été affecté au titre de cette action et a permis de financer :

- des actions pour la citoyenneté :
 - par la consolidation et élargissement des partenariats mis à disposition des lycées pour mettre en œuvre des actions mémorielles et citoyennes, et travailler sur les valeurs de la République, l'ouverture, le respect, la tolérance, et agir ainsi pour prévenir les phénomènes de radicalisation, en complément de la tenue des conférences « Les grands témoins contre le terrorisme » (délibération n° CR 95-16 du 19 mai 2016), pour un budget de 0,778 M€ ;
 - à travers le dispositif ALYCCE en soutien aux projets des équipes éducatives a été soutenu à hauteur de 0,460 M€ et le dispositif Actions lycéennes, en soutien aux projets des lycéens, a été soutenu à hauteur de 0,048 M€ pour l'année scolaire 2018-2019.
- Des actions pour renforcer l'élargissement des choix professionnels, l'égalité filles-garçons dans les filières scientifiques et technologiques, et les parcours d'excellence via l'appel à projets Olympe (délibération n° CR 96-16 du 19 mai 2016) à hauteur de 0,126 M€.

Le soutien aux fédérations de parents d'élèves qui siègent au CIAEN a été reconduit pour 0,045 M€.

En crédits de paiement, **1,043 M€** ont été mandatés en 2018 au titre de cette action.

Action : Olympiades des métiers

En 2018, **0,062 M€** ont été affectés pour l'organisation des 45^{èmes} Olympiades régionales des métiers, la préparation physique et mentale et la participation de la délégation francilienne des métiers aux Olympiades nationales qui se déroulent à Caen en novembre 2018.

0,043 M€ ont été mandatés à ce titre en 2018.

Action : Budget participatif économie d'énergie

0,012 M€ ont été mandatés sur cette action dans le cadre d'affectations antérieures.

Action : Budget autonomie des lycées

1,091 M€ ont été affectés et **1,335 M€** mandatés en 2018 pour poursuivre l'expérimentation d'un budget d'autonomie avec 24 lycées franciliens.

Programme : Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées**Action : Aide régionale à la demi-pension aux élèves en BTS et CPGE**

0,047 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2018 pour l'aide régionale à la demi-pension des élèves en post-bac des établissements privés sous contrat d'association avec le Ministère de l'éducation nationale soit, 0,026 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,021 M€ de compléments.

Les mandats sont identiques aux montants d'affectations sur cette action.

Action : Aide régionale à l'équipement des élèves en BTS

Ce dispositif permet aux établissements d'acquérir des équipements et matériels pédagogiques personnels destinés aux élèves de première année des filières production et de certaines filières de services. L'aide est accordée sous conditions de ressources aux étudiants des établissements publics et privés sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale dont le quotient familial annuel est inférieur ou égal à 10 140 €.

Un montant total de **0,231 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 0,173 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,058 M€ d'ajustements compte tenu de l'évolution des effectifs.

Sur cette action, les mandats sont identiques aux montants d'affectations.

Action : Aide régionale aux inscriptions aux concours des élèves en CPGE

Ce dispositif a pour objectif de prendre en charge pour partie les frais d'hébergement, de transport et d'inscription aux concours des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles. L'aide est accordée sous conditions de ressources aux étudiants des établissements publics et privés sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale (le quotient familial annuel retenu est inférieur ou égal à 10 140 €).

Un montant total de **0,151 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 0,095 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,056 M€ d'ajustements.

Les mandats sont identiques aux montants d'affectations sur cette action.

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	67,852	-	67,852	60,964	89,85%
	2018	63,951	-	63,951	59,838	93,57%
CP	Rappel 2017	70,852	-	70,852	62,252	87,86%
	2018	66,321	-	66,321	51,528	77,70%

31 - Culture

312 - Activités culturelles et artistiques

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	51,716	-0,025	51,691	46,952	90,79%
	2018	51,594	-0,012	51,582	49,972	96,86%
CP	Rappel 2017	54,716	-	54,716	48,053	87,82%
	2018	54,239	-0,080	54,159	44,656	82,33%

Programme : Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue

L'année 2018 est la première année pleine de mise en œuvre de la nouvelle politique de soutien au spectacle vivant, votée par délibération CR n°2017-52 du 09 mars 2017.

Les dispositifs d'aides récurrentes (festivals et manifestations à rayonnement régional, permanence artistique et culturelle, réseaux) ont permis de soutenir **406 projets** à hauteur de **18,331 M€** en autorisations d'engagement.

Les dispositifs d'aides ponctuelles (résidence territoriale, création en fonctionnement, projets mutualisés en territoires ruraux et périurbains) ont permis d'accompagner **90 projets** à hauteur de **1,574 M€** en autorisations d'engagement.

Le dispositif de théâtre itinérant « L'Ile-de-France fête le théâtre » a bénéficié d'une affectation de **0,600 M€**.

Action : Soutien au spectacle vivant

Les aides récurrentes :

- **L'aide aux festivals et manifestations à rayonnement régional** : 104 manifestations ont été soutenues pour un montant de 4,012 M€.

- L'aide aux réseaux dans le domaine du spectacle vivant

En 2018, **8 bénéficiaires** ont été soutenus. Représentatifs, à l'échelle régionale, ces réseaux ont contribué à la structuration et à la professionnalisation des acteurs franciliens du spectacle vivant.

Les aides ponctuelles :

- L'aide à la résidence territoriale

Ce nouveau dispositif a accompagné **26 projets** en 2018 (contre 17 en 2017), sur 39 demandes déposées, soit un taux de réponse favorable de 67%. Parmi les résidences soutenues, 10 résidences relevaient du domaine de la musique, 9 de celui du théâtre, 3 étaient pluridisciplinaires, 2 chorégraphiques, une relevait du cirque et une de la marionnette. L'enveloppe affectée s'est élevée à

Chapitre 933	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
31 : Culture	52 630 000,00	51 019 773,00	55 000 000,00	45 465 498,06
32 : Sports	9 636 000,00	7 634 115,00	9 636 000,00	5 812 297,08
33 : Loisirs	1 685 000,00	1 184 404,32	1 685 000,00	250 357,55
TOTAL	63 951 000,00	59 838 292,32	66 321 000,00	51 528 152,69
HP	63 951 000,00	59 838 292,32	66 321 000,00	51 528 152,69

Chapitre 933	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €	
31 - Culture					
312 - Activités culturelles et artistiques					
Programme Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	HP312-005	35 435 000,00	34 149 210,00	33 635 000,00	30 663 823,14
Soutien au spectacle vivant	13100501	7 000 000,00	6 194 800,00	6 000 000,00	5 894 146,19
Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine des arts de la scène	13100503	13 635 000,00	13 635 000,00	13 635 000,00	13 317 900,00
Développement de la permanence artistique	13100504	14 800 000,00	14 319 410,00	14 000 000,00	11 451 776,95
Programme Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques	HP312-006	3 016 000,00	2 310 000,00	2 486 000,00	1 926 762,64
Soutien aux manifestations d'arts plastiques	13100601	2 030 000,00	1 324 000,00	1 500 000,00	999 922,64
Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine des arts plastiques	13100602	986 000,00	986 000,00	986 000,00	926 840,00
Programme Soutien à la création et à la diffusion numériques	HP312-007	717 000,00	440 000,00	800 000,00	389 141,52
Soutien à la création et à la diffusion numériques	13100701	717 000,00	440 000,00	800 000,00	389 141,52
Programme Aide au livre et à la lecture	HP312-008	4 033 000,00	3 924 905,00	4 000 000,00	3 136 240,65
Aide à la lecture publique et à la création littéraire	13100801	4 033 000,00	3 524 905,00	4 000 000,00	2 736 240,65
Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine du livre et de la lecture	13100803		400 000,00		400 000,00
Programme Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	HP312-009	4 978 000,00	5 260 820,00	9 128 000,00	6 575 346,80
Actions culturelles cinématographique et audiovisuelle	13100902	2 500 000,00	2 629 000,00	2 000 000,00	2 264 836,88
Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine du cinéma	13100903	928 000,00	872 320,00	928 000,00	872 320,00
Soutien à la création et à l'industrie cinématographique et audiovisuelle	13100904	500 000,00	548 000,00	5 400 000,00	2 731 653,12
Aide après réalisation	13100905	1 050 000,00	1 211 500,00	800 000,00	706 536,80

0,369 M€.

- L'aide à la création

61 créations ont été soutenues sur 106 projets déposés, soit un taux de réponse favorable de 58%. Parmi les esthétiques, le théâtre est le plus représenté avec 33 créations soutenues. 11 projets de danse, 9 projets de musique, 6 projets des arts de la rue et 2 projets de cirque ont également été accompagnés. 0,901 M€ ont été affectés à cet effet.

- L'aide au projet mutualisé dans les territoires ruraux et périurbains

3 projets ont été accompagnés en 2018, tous en grande couronne : 1 projet théâtre dans le Val-d'Oise (Vexin) porté par le Festival Théâtral du Val-d'Oise, 1 projet musiques actuelles en Essonne porté par la MJC de Limours en partenariat avec Villes des musiques du monde et 1 projet pluridisciplinaire en Seine-et-Marne porté par l'association de promotion du très jeune public 1 9 3 Soleil.

L'opération « L'Ile-de-France fête le théâtre »

En 2018, une deuxième édition de cette opération estivale initiée par la Région en 2017 dans les îles de loisirs a été menée avec Les Tréteaux de France – Centre dramatique national dédié à l'itinérance, dans quatre îles de loisirs franciliennes (contre 2 en 2017), à Draveil, Cergy-Pontoise, Vaires-Torcy et Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'édition 2018 s'est déroulée durant deux mois et a permis de proposer 112 ateliers de pratique artistique et 108 représentations de 7 pièces de théâtre de différents formats, accessibles de manière entièrement gratuite pour le public.

Une autorisation d'engagement de 0,600 M€ a été affectée à cet effet.

Les crédits de paiement de cette action ont été consommés à hauteur de **5, 894 M€**.

Action : Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine des arts de la scène

L'ensemble de ces organismes associés a bénéficié d'une affectation globale de **13,635 M€** en autorisations d'engagement et du versement de **13,318 M€** en crédits de paiement.

L'Orchestre National d'Ile-de-France (ONDIF)

En 2018, l'Orchestre s'est produit lors de 94 concerts dont 5 de musique de chambre. Il a donné 89 concerts symphoniques en Ile-de-France dont 21 à Paris, 8 dans les Hauts-de-Seine, 4 en Seine-Saint-Denis, 20 dans le Val-de-Marne, 16 en Seine-et-Marne, 6 dans les Yvelines, 11 en Essonne et 2 dans le Val d'Oise.

Parallèlement aux représentations publiques, l'Orchestre se consacre à des missions d'éducation artistique et culturelle et d'insertion professionnelle et organise des actions de sensibilisation des différents publics franciliens et des rencontres entre de jeunes musiciens, futurs professionnels, des académies d'orchestre et des master-class. En 2018, l'Orchestre a mené 102 actions culturelles dont 28 à Paris, 5 dans les Hauts-de-Seine, 12 en Seine-Saint-Denis, 34 dans le Val-de-Marne, 12 en Seine-et-Marne, 5 dans les Yvelines, 5 en Essonne et 1 dans le Val d'Oise. En complément, il a développé 35 projets d'actions culturelles et artistiques en direction des lycéens dans 95 établissements sur toute l'Ile-de-France dont 19 en grande couronne. Ce sont 75 séances d'ateliers avec les lycéens en 2018 qui se répartissent sur tous les départements franciliens.

En 2018, la subvention attribuée à l'Orchestre s'est élevée à 8,350 M€ en autorisations d'engagement.

Le Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France

Créée en 1987 à l'initiative de la Région Ile-de-France, l'association du Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France a pour but de faire vivre et animer un chœur amateur d'excellence, encadré et formé par une équipe professionnelle et constitué de choristes issus de toute l'Ile-de-France.

En 2018, le Chœur régional Vittoria a poursuivi ses missions de formation et de diffusion du répertoire choral et aura donné pas moins de 17 concerts en Île-de-France, à Paris à la Grande halle de la Villette, au Théâtre des Champs-Élysées, au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, à la Cathédrale Saint-Louis des Invalides, ou à Notre-Dame de Lorette mais aussi à l'Opéra de Massy (91), à l'église Notre Dame de Versailles (78), à l'Espace Julien Green d'Andrésy (78) ou encore à l'Atrium de Chaville (92).

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Soutien culturel pluridisciplinaire	HP312-013	3 215 000,00	3 887 250,00	4 090 000,00	1 964 890,85
Soutien aux fabriques d'art et de culture	13101301			2 000 000,00	1 243 403,05
Education artistique des lycéens	13101302	2 000 000,00	2 694 700,00	1 500 000,00	318 558,95
Fonds Régional des Talents Emergents	13101303	1 100 000,00	1 192 550,00	500 000,00	402 928,85
Iles des chances	13101304	115 000,00		90 000,00	
Programme Pôles supérieurs d'enseignement artistique	HP312-016	200 000,00		100 000,00	
Pôles supérieurs d'enseignement artistique	13101601	200 000,00		100 000,00	
TOTAL		51 594 000,00	49 972 185,00	54 239 000,00	44 656 205,60
	HP	51 594 000,00	49 972 185,00	54 239 000,00	44 656 205,60

L'équipe du Chœur a par ailleurs initié un partenariat avec le lycée Janson de Sailly (Paris) lors d'une intervention des chefs de chœur devant des classes en vue de la préparation d'un concert autour de la musique de Caillebotte. De plus, le Chœur participe au rayonnement international de la Région en prenant part à des concerts en partenariat avec l'Italie (Festival de Pesaro), la Pologne (Centenaire de l'indépendance de la Pologne) ou encore la Belgique (collaboration avec un chœur belge).

La subvention attribuée au Choeur Vittoria s'est élevée à 0,285 M€ en autorisations d'engagement.

L'Etablissement public de coopération culturelle des arts vivants et de l'image ARCADI

En 2018, Arcadi a poursuivi son action, dans l'attente de la redéfinition de ses missions et du recrutement d'une nouvelle direction. Arcadi a ainsi accompagné la création artistique, favorisé la diffusion des œuvres et aidé au développement d'actions artistiques dans les domaines de la chanson, de la danse, de l'opéra, du théâtre et des arts numériques en Ile-de-France. Il a également développé des missions d'information, de conseil, de mutualisation et d'observation, au bénéfice des acteurs de la vie artistique et culturelle d'Île-de-France.

2018 a cependant été une année particulière pour cet établissement créé à l'initiative de la Région et géré de façon conjointe avec l'Etat dans le cadre d'un Etablissement Public de Coopération Culturel. Un protocole d'accord Etat/Région a été signé le 11 décembre actant la dissolution de l'organisme au 31 décembre 2018.

Afin de permettre la continuité des missions de cet organisme en 2018, la dotation régionale à ARCADI a été affectée en totalité, à hauteur de 5 M€ en autorisations d'engagement.

Action : Développement de la permanence artistique

Les autorisations d'engagement ont été affectées à hauteur de **14,319 M€ en 2018** (96,7 % du disponible), dont 0,920 M€ pour de nouveaux entrants.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **11,452 M€**.

Au total, **294 bénéficiaires** ont été soutenus au titre de la permanence artistique et culturelle en 2018 (contre 289 en 2017).

La répartition territoriale des 294 conventions PAC s'établit ainsi (en nombre de bénéficiaires) :

- > 66 % à Paris et en petite couronne (75, 92, 93, 94)
- > 34 % en grande couronne (77, 78, 91, 95)

La répartition par esthétique des conventions PAC s'établit ainsi (en nombre de bénéficiaires) : théâtre : 38,4 %, musiques : 20,7 %, pluridisciplinaire : 14,3 %, danse : 12,6 %, arts de la rue : 7,1 %, cirque : 2,7 %, marionnettes : 2,7 % et conte : 1,4 %.

Programme : Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques

Action : Soutien aux manifestations d'arts plastiques

Une affectation globale de **1,324 M€** (65,2 % du disponible) a été votée en autorisations d'engagement.

La politique en faveur des arts plastiques a permis de soutenir :

- 11 centres d'art dans le cadre de nouvelles conventions quadriennales, qui s'ajoutent à 2 centres d'art en convention depuis 2017 et 2 festivals ;
- 2 nouvelles Fabriques d'arts visuels, dispositif destiné à des espaces de travail dédiés principalement à la création, à l'expérimentation et à la recherche. L'objectif est notamment de favoriser les échanges, les collaborations et les partages de savoirs entre artistes. Ces 2 structures s'ajoutent aux 7 structures déjà conventionnées en 2017.
- 14 manifestations et 2 réseaux d'arts plastiques, numériques et urbains ont ainsi pu être soutenus pour des festivals, salons ou expositions temporaires.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,999 M€**.

Action : Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine des arts plastiques

Le Fonds Régional d'Art contemporain (FRAC) développe des missions de diffusion et de soutien à la création contemporaine en Ile-de-France. Une nouvelle Convention d'Objectifs et de Moyens triennale (COM) a été conclue avec la Région en juillet 2016. Depuis 2014, il assure également la programmation du Château de Rentilly, dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire (77).

Au « Plateau » (site principal d'exposition du FRAC), trois expositions ont eu lieu en 2018 :

- « A study in scarlet », du 17 mai au 22 juillet 2018,
- « U+25A6 », exposition personnelle de Stéphane Dafflon du 1er février au 15 avril 2018,
- « Elad Lassry » exposition monographique du 20 septembre au 9 décembre 2018.

L'année 2018 a également été marquée par le projet *Flash Collection* à destination des publics lycéens. Le projet touche désormais les élèves des lycées d'enseignement général et des lycées technologiques et professionnels grâce au soutien de la Région et de la Fondation ENGIE.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 50 établissements implantés dans toute l'Ile-de-France ont bénéficié de cette action qui comprend une médiation (visites commentées au plateau et/ou au château, séances pédagogiques, interventions d'artistes et/ou de médiateurs, formations...).

En 2018, la subvention attribuée au FRAC s'est élevée à 0,986 M€ en autorisation d'engagement et à **0,926 M€** en crédits de paiement.

Programme : Soutien à la création et à la diffusion numériques**Action : Soutien à la création et à la diffusion numériques**

Les autorisations d'engagement ont été affectées à hauteur de **0,440 M€**.

Ces aides contribuent à valoriser le développement des activités artistiques dans le domaine du numérique, du multimédia et de « l'image en mouvement » en général.

En 2018, la politique en faveur des arts numériques a permis de soutenir :

- un nouveau centre d'art dans le cadre d'une *convention quadriennale de développement culturel*,
- 2 nouvelles structures au titre des *fabriques arts visuels*, qui s'ajoutent aux 4 structures soutenues en 2017. Le dispositif *fabriques* permet de soutenir des espaces de travail dédiés principalement à la création, l'expérimentation et la recherche et de favoriser les échanges, les collaborations et les partages de savoirs entre artistes.
- 5 manifestations d'art numérique au titre des *aides aux manifestations et aux réseaux d'arts plastiques, numériques et urbains* (festivals, salons, expositions temporaires).

La Région a également accompagné le projet de développement des Ateliers Médicis Clichy-Montfermeil dont elle est partenaire depuis 2016.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,389 M€**.

Programme : Aide au livre et à la lecture

La nouvelle délibération cadre n° CR 2017-61 du 09 mars 2017 structure et amplifie la politique régionale du livre à travers 4 dispositifs :

- un programme régional de résidences d'écrivains,
- une aide aux projets des professionnels du livre dans une approche combinée en fonctionnement et en investissement,
- une aide régionale à la librairie indépendante (investissement et fonctionnement),
- une aide aux manifestations littéraires.

Par ailleurs, des actions d'initiative régionales sont poursuivies dans le cadre du renouvellement de cette politique, prioritairement en direction des lycéens, notamment :

- le Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle ;
- la Quinzaine de la librairie pour les lycéens ;
- les Leçons de littérature par des écrivains dans des lycées ;
- l'organisation de stands collectifs pour les éditeurs franciliens lors du Salon Livre Paris et d'autres Salons ainsi que la mise en œuvre de boîtes à livres dans les gares franciliennes.

Une enveloppe totale d'autorisations d'engagement a été affectée à ce programme pour un montant de **3,924 M€** (97,3% du disponible) incluant une dotation au MOTif de 0,400 M€.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **3,137 M€**.

Action : Aide à la lecture publique et à la création littéraire

- **Les actions d'initiative régionale :**

Le Prix littéraire des lycéens, des apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle : cette action a permis aux 1087 jeunes de 40 classes de lycées répartis sur les 8 départements d'entrer en relation avec la création littéraire à travers différentes propositions : lecture des livres, fréquentation des bibliothèques et des librairies (avec un chèque lire de 18€ par jeune), accueil d'un des 40 auteurs participants dans la classe, participation à un forum départemental puis à la manifestation finale au Salon Livre Paris pour la présentation des 8 auteurs lauréats.

La Quinzaine de la librairie pour les lycéens : du 14 au 25 mai 2018, cette action a permis à 47 classes de lycéens, concernant 1 295 élèves, de rencontrer des auteurs dans 47 librairies franciliennes. Les jeunes ont reçu chacun un bon d'achat de livre de 18 €.

Les leçons de littérature : il s'agit de conférences réalisées par des écrivains dans des lycées. 28 auteurs ont été mobilisés pour la réalisation de 29 leçons dans des lycées franciliens, entre janvier et mai 2018, touchant 105 classes et 3 250 lycéens. Devant le succès de cette action, il a été décidé de lui donner plus d'ampleur et d'organiser 100 leçons sur l'année scolaire 2018/2019.

Les salons du livre :

- **le Salon Livre Paris :** le stand régional a accueilli 78 éditeurs indépendants, dont 10 jeunes maisons d'éditions, et a proposé un programme de rencontres ; 7422 lycéens inscrits pour une visite du Salon avec leur classe ont reçu un chèque lire de 12 €,

- **la Foire du Livre de Francfort :** 6 éditeurs ont participé avec l'aide régionale, du 10 au 14 octobre.

Les boîtes à livres : 15 boîtes à livres ont été implantées dans des gares franciliennes, à titre expérimental, à partir de janvier 2018, en lien avec SNCF Gares et connexions et une quinzaine de collectivités partenaires. A l'issue de cette expérimentation, compte tenu des retours positifs des usagers et partenaires, il a été décidé de déployer un plus grand nombre de boîtes à livres sur le territoire francilien, d'ici la fin de la mandature. Des crédits ont été affectés en 2017 en vue de ce déploiement qui devrait débiter courant 2019.

- **Le Programme régional de résidences d'écrivains :**

Ce programme est valorisé via une revue littéraire en ligne.

44 résidences ont été soutenues en 2018.

A titre d'exemples : Malika Wagner à la librairie Antipodes à Enghien, Tanguy Viel au lycée Lavoisier (75005), Anne Savelli au lycée du Parc des Loges à Evry ou Makency Orcel au lycée Galilée (75013).

- **L'aide aux projets des professionnels du livre**

Le soutien aux projets éditoriaux exceptionnels :

9 projets d'éditeurs ont été aidés en 2018, pour des livres exceptionnels ou pour un programme de publications : trois en littérature, trois en bande dessinée, un en photographie, un en sciences humaines et un en dessin. Par exemple, dédiées à la poésie, les Editions Bruno Doucey ont été soutenues pour une collection de recueil de poèmes illustrés pour la jeunesse.

La promotion des éditeurs indépendants :

Cette action permet la participation des éditeurs à des salons et foires. 12 projets concernant 21 éditeurs ont été aidés en 2018 pour la participation à des manifestations parmi lesquelles L'Escale du livre à Bordeaux et Etonnants voyageurs à Saint-Malo, mais aussi des salons à l'étranger comme la Foire du Livre de Bruxelles ou la Bologna Children's Book Fair.

Le soutien à l'élaboration d'outils et d'actions communes par des groupements de professionnels :

Au total, 17 projets de regroupements ont été aidés, dont 5 de librairies, 8 d'éditeurs, 2 d'auteurs et 2 de bibliothèques. Plus de 82% d'entre eux ont une dimension régionale. Un nouveau projet a notamment été soutenu en faveur de la librairie, porté par l'association des libraires du 93 pour la création d'un portail commun et l'organisation d'un prix des lecteurs adolescents.

Le soutien aux projets innovants :

3 projets ont été soutenus au titre de ce dispositif, dont 2 projets dans le domaine de l'accessibilité numérique pour des éditeurs et un projet pour des « lectures ambulantes » dans des îles de loisirs.

• L'aide à la librairie indépendante

Une subvention d'aide globale à l'Association pour le Développement de la Librairie de Création (ADELC) de 0,300 M€ lui a permis d'intensifier ses aides et son accompagnement en faveur d'une trentaine de librairies franciliennes.

La Région favorise également la constitution ou le renforcement du fonds des librairies et peut accompagner la création, la reprise ou le déménagement des librairies.

16 aides ont été attribuées à ce titre : sept dans les Hauts-de-Seine, trois dans le Val-de-Marne, trois à Paris, une en Essonne, une dans les Yvelines et une en Seine-Saint-Denis.

Au total, 32 aides ont été attribuées sur les deux dispositifs régionaux (aide au fonds en fonctionnement, aide aux travaux en investissement). Parmi ces librairies, six créations ont été soutenues à Châtillon (92), à Bois-Colombes (92), à Montrouge (92), à Orsay (91) et deux à Paris, ainsi que six reprises à Sartrouville (78), à Colombes (92), à Gagny (93), à Courbevoie (92), à Paris (75) et à Villejuif (92). Sur les 32 aides, 5 aides à Paris, 24 en petite couronne et 3 aides en grande couronne.

• L'aide aux manifestations littéraires

En 2018, 36 projets ont été aidés, dont dix nouveaux entrants, parmi lesquels plusieurs salons locaux (salons du livre jeunesse de Meaux et Aulnay-sous-Bois, salon du livre d'histoire de Savigny-sur-Orge, Paris se livre...).

24 projets aidés comprenaient, en tout ou partie, des actions dirigées vers les lycées et CFA.

Parmi les projets aidés, on trouve essentiellement des salons ou festivals littéraires organisés par des communes, associations ou librairies locales (55%). L'aide aux manifestations littéraires permet aussi de soutenir le volet littéraire des actions menées sur l'année par des organismes culturels (Maison Triolet Aragon ou maison de la culture Yiddish) ou des associations nationales (Labo des histoires, renvoyé spécial...). Les manifestations et projets aidés ont porté sur des thématiques très diverses : jeunesse (6), BD (4), littérature étrangère (Russie, Amérique, Maghreb, culture Yiddish) et traduction (3), Histoire (2), poésie (2), polar, littérature contemporaine ou encore théâtre.

Action : Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine du livre et de la lecture

La dissolution de l'Observatoire Régional du livre de l'écrit en Ile de France MOTIF a été entérinée en Assemblée Générale le 20 octobre 2017.

Une enveloppe de 0,400 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement a été mobilisée pour solder les derniers engagements de l'organisme et permettre sa clôture définitive.

Programme : Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel

Action : Actions culturelles cinématographique et audiovisuelle

Au total, une enveloppe de **2,629 M€** a été affectée en autorisations d'engagement et de **2,265 M€** consommée en crédits de paiement.

• Dispositifs d'éducation à l'image

Lycéens et Apprentis au cinéma : année scolaire 2017/2018

Le dispositif d'éducation à l'image en direction des lycéens et des apprentis franciliens continue de mobiliser les enseignants, les élèves et des salles de cinémas partenaires autour des films et des actions

proposées. L'année scolaire 2017/2018 a permis d'accompagner **44 601** lycéens et apprentis inscrits, répartis dans 1 645 classes, 480 établissements inscrits (448 lycées & 32 CFA). 1 973 enseignants ont participé aux formations avec 167 salles de cinéma partenaires.

Le financement du fonctionnement du dispositif comprend le coût de communication du dispositif et l'édition du matériel pédagogique. Il permet également de développer le volet d'accompagnement des films auprès des élèves et des apprentis par des intervenants et des professionnels du cinéma.

Les crédits dédiés à ce dispositif se sont élevés à 0,800 M€.

Ciné-Débats dans les lycées d'Île-de-France : année scolaire 2017/2018

Dans le cadre du grand programme « Citoyens de la Culture » lancé par la Ministre de la culture en 2015, le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et l'association Unis-Cité ont développé une mission citoyenne par le cinéma, dans les lycées et CFA de France. Ce programme national intitulé « Les volontaires Cinéma et citoyenneté » s'inscrit dans la dynamique de Service Civique Universel. Il a vocation à favoriser l'accès de tous à la culture et à mettre la culture au service des valeurs républicaines grâce à la mobilisation de jeunes volontaires en service civique de 16 à 25 ans.

En Île-de-France, pour l'année scolaire 2017/2018, le programme a été mis en œuvre dans les départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de Paris, du Val d'Oise, et de l'Essonne. Pour ce faire, Unis-Cités a mobilisé 4 équipes de 25 volontaires en service civique d'octobre 2017 à juin 2018.

Le soutien régional pour l'année scolaire 2017-2018 a permis de développer le dispositif en Île-de-France et de consolider les liens avec les acteurs du cinéma sur le territoire

Année scolaire 2016/2017 : 3 équipes de 32 volontaires / 41 ciné-clubs / 150 projections / 1 970 spectateurs

Année scolaire 2017/2018 : 4 équipes de 25 volontaires / 86 ciné-clubs / 351 projections / 4 600 spectateurs (estimation)

L'effort financier de la Région a bénéficié d'un apport du CNC à hauteur de 0,100 M€ selon le principe du 1€ pour 2€.

Les crédits dédiés à ce dispositif se sont élevés à 0,300 M€ pour l'année scolaire 2018/2019.

• Soutien aux manifestations et réseaux cinématographiques

L'aide aux manifestations et aux réseaux a été conçue pour préserver la diversité de l'offre cinématographique dans l'ensemble du territoire francilien, en soutenant les nombreux projets qui favorisent dans un contexte partenarial la diffusion des films (inédits, art & essai, animation, patrimoine...), leur accompagnement culturel (rencontres-débats, expositions notamment) et les actions d'éducation à l'image. Les efforts de professionnalisation des festivals et d'insertion des jeunes talents franciliens sont encouragés.

En 2018, la Région a apporté son soutien à **50 opérations** relevant de l'action culturelle cinématographique pour un montant global de 1,644 M€. Ces aides concernent **28 festivals** de cinéma (0,862 M€) et **22 réseaux** de diffusion cinématographique (0,502 M€).

Les réseaux sont des associations ou des structures régionales - voire nationales mais à forte implication régionale – qui jouent le rôle de lieux de formation ou de centres de ressources pour renforcer la sensibilisation des publics ou la professionnalisation. Par exemple ces réseaux ou centres de ressources peuvent soutenir la diffusion en Île-de-France des films singuliers et novateurs (ACID, ACRIF, Cinémas 93, Cinésonne, Ecrans VO, Cinéma Public et CIP), agir dans le cadre d'un soutien aux jeunes réalisateurs de courts métrages (Agence du Court-Métrage, Maison du film, Les Amis du Comedy Club), ou intervenir dans l'accompagnement des jeunes scénaristes (Le GREC, le WIP, la Scénaristerie et ADDOC).

Les crédits dédiés à ce dispositif se sont élevés à 1,364 M€.

Enfin, **0,090 M€** ont été affectés pour le renouvellement du marché **Ciné Mobile** dans les îles de loisirs et **0,075 M€** ont été réaffectés en faveur du festival de Cannes, suite à la caducité d'une subvention antérieurement votée.

Action : Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine du cinéma

En cours d'adossement à l'agence Paris Région Entreprises (PRE), opérationnel en janvier 2019, l'EPCC Commission du Film a poursuivi son action visant à répondre aux demandes des équipes de tournage françaises et étrangères en matière d'accueil de tournage et à valoriser ainsi l'activité de la filière audiovisuelle et cinématographique en Ile-de-France.

Comme chaque année également, la Commission du Film a participé à de nombreuses manifestations pour promouvoir le savoir-faire des industries techniques franciliennes : le MIFA à Annecy, le Festival de Cannes notamment.

La Commission a par ailleurs poursuivi les principaux événements initiés ou coproduits ces dernières années (l'organisation du *salon des lieux de Tournage* à la Grande Halle de La Villette, le *Paris digital Summit* au centre des arts d'Enghien les Bains, *Shoot the Book!* à Cannes durant le festival, dont le but est de promouvoir l'adaptation cinématographique d'œuvres littéraires françaises de fiction).

La subvention affectée à la CFIDF s'est élevée à 0,872 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Soutien à la création et à l'industrie cinématographique et audiovisuelle

Les crédits dédiés à cette action se sont élevés à **0,548 M€** (109 % du disponible) dont 0,448 M€ pour les auteurs et les structures d'accueil, 0,040 M€ pour les AGESEA et 0,060 M€ pour le marché d'accompagnement.

Fonds de Soutien aux industries techniques cinématographiques et audiovisuelles

L'intégralité des crédits du dispositif a été basculée en section d'investissement en 2017.

Toutefois, il reste en section de fonctionnement des crédits de paiement afin de pouvoir solder les aides attribuées jusqu'en 2016. **Ces crédits ont été consommés à hauteur de 2,528 M€.**

Aide à l'écriture de scénario

Le dispositif d'aide à l'écriture de scénario a pour objectif de favoriser la création cinématographique et audiovisuelle et l'émergence de nouveaux scénaristes. Ce dispositif d'aide sélective soutient un auteur dans son projet d'écriture scénaristique et la mise en œuvre d'un atelier au sein d'un lycée ou d'une structure d'accueil située en Île-de-France.

38 projets d'écriture ont été soutenus en 2018.

Du fait de la hausse très importante des candidatures suite à la réforme du dispositif en 2017 (255 dépôts par an depuis 2017 contre 120 en 2016), le taux de sélectivité est passé de 19% en 2016 à 11% en 2017 et 15% en 2018.

Parmi les auteurs lauréats, on compte **21 projets d'auteurs débutants et 17 projets d'auteurs confirmés.**

Les crédits de paiement de cette action ont été globalement exécutés à hauteur de **2,731 M€.**

Action : Aide après réalisation

Ce dispositif permet la finalisation d'œuvres cinématographiques déjà tournées, non achevées et financièrement fragiles pour favoriser leur diffusion en salle de cinéma. Il est ouvert à tous types de projets cinématographiques (fiction, documentaire, animation, courts ou longs métrages) avec pour seule limite les financements publics ou télévisuels déjà acquis.

En 2018, 255 projets ont été déposés par des sociétés de productions.

46 films ont été soutenus :

27 longs métrages (7 fictions et 20 documentaires)

19 courts métrages (9 fictions, 8 documentaires et 2 animations).

1,212 M€ ont été affectés à cet effet (115%), les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de

0,706 M€.

Programme : Soutien culturel pluridisciplinaire

Action : Soutien aux fabriques d'art et de culture

La délibération n° CR 2017-052, adoptée en mars 2017, a renouvelé les fondements de la politique régionale en faveur du spectacle vivant. Dans ce cadre, le dispositif de soutien aux *fabriques d'art et de culture* a été fusionné en 2018 avec le dispositif de Permanence Artistique et Culturelle d'une part et des conventions culturelles en faveur des arts plastiques d'autre part.

Seuls ont été inscrits des crédits de paiement pour solder les engagements antérieurs, consommés à hauteur de **1,243 M€**.

Action : Education artistique des lycéens

Cette action fait partie des nouvelles orientations de la politique culturelle. Une délibération cadre n° CR 2017-189 du 23 novembre 2017 définit les modalités de l'intervention régionale.

Ce nouveau dispositif a connu une montée en puissance très rapide dès 2018 avec une enveloppe totale affectée de 2,695 M€ (135% du disponible).

Des transferts budgétaires d'autres actions ont permis d'équilibrer ce dépassement.

Le premier appel à projets lancé en 2018 a permis d'accompagner 100 projets portés par des structures culturelles et artistiques dans plus de 300 lycées et CFA franciliens, concernant près de 30 000 élèves. Outre les disciplines relevant du spectacle vivant, des arts plastiques, numériques ou de l'audiovisuel, ce programme comporte également un dispositif consacré au patrimoine et à l'architecture des lycées intitulé : « Il était une fois mon bahut ».

Cette action a également permis de poursuivre l'opération **Flash collection**, menée par le FRAC auprès de 4 000 élèves qui ont ainsi pu découvrir dans leurs établissements des œuvres d'art contemporain.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,318 M€**, les affectations ayant été proposées au vote à l'automne.

Action : Fonds Régional des Talents Emergents

2018 est la première année de mise en œuvre de ce nouveau dispositif dédié à la jeune création.

Le premier appel à projet a connu un franc succès avec près de 160 candidatures.

46 lauréats (24 jeunes créateurs, 22 structures culturelles) ont été sélectionnés pour mener 53 projets répartis dans les différents champs culturels couverts par le dispositif : 9 pour les arts plastiques, 9 pour le cinéma-audiovisuel, 8 pour la musique et 27 pour le spectacle vivant.

Une affectation de 1,092 M€ a été affectée pour soutenir ces 46 lauréats.

Afin de valoriser ces premières œuvres, un événement sera organisé courant 2019. Une affectation provisionnelle de **0,100 M€** a été affectée à cet effet.

Les crédits de paiement seront principalement mobilisés en 2019, **0,403 M€** ont cependant déjà été consommés.

Action : Iles des chances

Corrélié à FoRTE, le dispositif Ile-des-chances doit contribuer à mieux financer la jeune création grâce au financement participatif. La nécessité de mieux comprendre les besoins de financement des jeunes créateurs récemment sélectionnés grâce à FoRTE a contribué à différer la mise en place d'un mécanisme de financement participatif en 2019.

Programme : Pôles supérieurs d'enseignement artistique

Action : Pôles supérieurs d'enseignement artistique

Aucune affectation n'a été proposée en 2018. Cette action sera déployée en 2019, une convention de partenariat spécifique étant en cours d'élaboration avec un Pôle d'enseignement supérieur.

313 - Patrimoine

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,836	0,025	0,861	0,861	102,99%
	2018	1,036	0,012	1,048	1,048	101,12%
CP	Rappel 2017	0,836	-	0,836	0,697	83,35%
	2018	0,761	0,080	0,841	0,809	106,35%

Programme : Développement du patrimoine en région**Action : Connaissance et diffusion du patrimoine**

Les autorisations d'engagement ont été affectées à hauteur de 0,680 M€ au profit de cinq grands type d'actions de valorisation patrimoniale :

- **Les aides aux projets de valorisation du patrimoine**

En 2018, **10 musées** ont ainsi pu être soutenus, pour des projets d'expositions et d'éditions, parmi lesquels le musée d'Histoire Urbaine et sociale de Suresnes (92), le musée de la Grande Guerre de Meaux (77), le musée intercommunal d'Etampes (91), le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget (93), le musée départemental Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye (78), le musée d'art et d'histoire Louis-Senleçq de L'Isle-Adam (95).

Le réseau Maison de Banlieue et d'Architecture d'Athis-Mons (91) a également été soutenu pour mener à bien deux projets d'exposition notamment sur les Grands Ensembles. Le Groupement Rempart d'Ile-de-France, qui compte un grand nombre d'associations adhérentes, a également bénéficié d'une aide régionale pour l'organisation des chantiers de bénévoles.

La Région s'est aussi engagée auprès du Département de Seine-et-Marne (77) pour la 1ère édition du festival consacré au patrimoine "Emmenez-moi". Elle a également soutenu la maison-atelier Foujita à Jouy-en-Josas (78), dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la disparition de l'artiste.

Au total ce sont **17 projets** œuvrant à la valorisation du patrimoine qui ont bénéficié en 2018 de l'aide de la Région soit au titre des Musées, des Maisons d'artiste ou des réseaux structurants du patrimoine.

A titre exceptionnel, une subvention spécifique de soutien au fonctionnement de la **Maison Jean Cocteau Milly-La-Forêt** (91) a été accordée par la Région pour permettre la réouverture de cette Maison d'illustre durant la saison estivale.

- **Les manifestations**

La 3^{ème} édition du jeu concours **Patrimoines en poésie**, destiné au jeune public, a eu lieu du 15 septembre au 16 octobre. **170 structures ont participé** (musées, bibliothèques, librairie, Monuments nationaux, PNR,...) et près de **700 poèmes** ont été réceptionnés. Une cinquantaine d'ateliers d'écriture ont été également organisés dans des musées et bibliothèques. La remise des prix a eu lieu le 1er décembre à la Conciergerie à Paris avec plus de 200 personnes.

Le samedi 29 et le dimanche 30 septembre, la 2^{ème} édition de **Jardins ouverts** a réuni, à l'initiative de la Région Île-de-France, plus de **45 000 visiteurs** dans ses **170 jardins participants** (soit 48 % de plus qu'en 2017). Labellisé « Année européenne du patrimoine culturel », Jardins ouverts a permis aux Franciliens de tous les âges de redécouvrir le patrimoine naturel de leur région et de bénéficier de **400 animations culturelles et gastronomiques** mêlant à la fois théâtre, musique, cirque, art contemporain, littérature, promenades patrimoniales inédites et rencontres avec des chefs. Cette opération a bénéficié de nombreux partenariats : À Nous Paris, Télérama, France Bleu Paris, France 3 Paris Île-de-France, Nature & Découvertes et Franprix.

- **Les publications**

Dans la collection « Patrimoines Île-de-France »

- « **Hervé Baley et Dominique Zimbacca, architectes – Pour une autre modernité** »

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
31 - Culture					
313 - Patrimoine					
Programme Développement du patrimoine en région	HP313-004	736 000,00	680 588,00	461 000,00	425 374,45
Connaissance et diffusion du patrimoine	13100405	736 000,00	680 588,00	461 000,00	425 374,45
Programme Patrimoine régional à vocation culturelle	HP313-010	300 000,00	367 000,00	300 000,00	383 918,01
Patrimoine régional (Villardeaux)	13101005	300 000,00	367 000,00	300 000,00	383 918,01
TOTAL		1 036 000,00	1 047 588,00	761 000,00	809 292,46
	HP	1 036 000,00	1 047 588,00	761 000,00	809 292,46

Ces deux architectes aux itinéraires singuliers, ont produit une œuvre bâtie originale, traversée de convictions fortes, mais méconnue. En approfondissant un sujet encore peu traité, l'initiative architecturale appliquée aux logements individuels au XXe siècle, la Région Île-de-France contribue à travers cet ouvrage à mieux faire connaître un pan de l'histoire de l'architecture souvent ignoré du grand public et se pose comme territoire d'expérimentation architecturale.

- « Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur »

Les cités-jardins constituent un modèle urbain et social unique au monde tout à fait constitutif de la construction de la banlieue proche et lointaine de l'Ile-de-France. Erigé aujourd'hui au rang d'un patrimoine atypique et exceptionnel, elles permettent d'aborder de façon transversale une identité architecturale forte pour la Région puisqu'elles sont présentes sur 17 communes et 4 départements. Ce modèle urbain a inspiré depuis de nombreuses constructions de par le monde. Premier ouvrage de référence sur cette question qui englobe l'ensemble de la typologie des cités-jardins franciliennes.

- « Ecoen : Un balcon sur la plaine de France »

Situé à vingt kilomètres au nord de Paris, sur une butte boisée dominant la plaine de France, Ecoen est surtout connu pour son château mais la ville abrite plusieurs maisons de campagne construites au XVIII^e et au XIX^e siècle au sein d'un vieux bourg de l'Île-de-France. Une colonie de peintres s'y est même installée au XIX^e siècle. L'étude d'inventaire menée sur la ville d'Ecoen met en lumière ce patrimoine caractéristique du paysage francilien, mêlant résidences de campagne, pavillons de banlieue et maisons rurales. Cette publication est sortie en novembre en partenariat avec la ville d'Ecoen et la Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France.

- « Mantes-la-Jolie : Un passé en éternel devenir »

Mantes fait partie des villes moyennes à plus de 30 kilomètres de Paris qui jalonnent le territoire et ont façonné le visage de l'Île-de-France. Cette étude s'inscrit dans une programmation qui a déjà réalisé l'inventaire d'Etampes (91), de Meaux (77), de Melun (77), de Saint-Germain-en-Laye (78), Poissy (78). Il s'agit ici de donner un sens à ce palimpseste sans cesse réécrit, depuis le siège par Guillaume le Conquérant en 1087 jusqu'à la Reconstruction de 1945 et la ZUP du Val Fourré : montrer que le visage actuel de la ville est dû à son histoire, de la ville gothique, à la ville au modernisme militant, de la ville serrée dans ses remparts, à la ville insatiable.

Dans la collection « Ré-inventaire »

- « Les lycées »

Ce nouveau numéro propose un parcours photographique dans les lycées franciliens. A partir du fonds patrimonial constitué depuis 30 ans jusqu'aux nouvelles approches contemporaines, il aborde sous un angle renouvelé les rapports entre bâti et vie scolaire, architecture et apprentissage, patrimoine et jeunesse. Sortie de l'ouvrage : novembre 2018

- « L'industrie »

L'inventaire d'Île-de-France a depuis 40 ans cherché à déconditionner le regard sur l'industrie, appliquant aux usines les normes de prises de vues réservées jusqu'alors aux cathédrales. Peu à peu cette iconographie du bâti, de la friche à la reconversion, s'est étoffée de gestes de travail, de séquences de chaînes opératoires, d'une prise en compte résolue de l'humain dans son rapport au travail. Le paysage

enfin, lié à la préoccupation croissante de l'implantation et de l'interaction des sites à leur bassin de vie, a fini par offrir un vaste panorama pictural à l'industrie francilienne. Fort de ces milliers d'images produites, l'ouvrage propose un cheminement neuf et décalé de cette aventure industrielle, sorte de travelling historique sur quarante de pratique photographique, du persistant au renaissant, du geste à la machine, de l'humain à son environnement. Sortie de l'ouvrage : novembre 2018

Hors collection : la publication d'un atlas culturel de la grande couronne francilienne

Devant la méconnaissance de l'offre culturelle de la grande couronne et face à l'absence de vue d'ensemble couvrant à la fois les équipements culturels (lieux de spectacle, lieux de pratique amateur, cinémas etc.), les sites touristiques et patrimoniaux, l'IAU a souhaité être la cheville ouvrière d'un partenariat avec la Région Île-de-France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France pour révéler cette richesse en réalisant le premier atlas culturel embrassant l'ensemble de ces lieux de seconde couronne, les plus éloignés de la Capitale.

A l'occasion de la sortie de l'atlas, une conférence de presse a été organisée par la Région Île-de-France en juin 2018.

• L'adhésion à la Fondation du Patrimoine

Pour concrétiser la mise en place de la nouvelle politique régionale en faveur du patrimoine non protégée d'intérêt régional (nouveau label), un partenariat a été noué avec la Fondation du Patrimoine, notamment pour organiser la recherche de financements privés participatifs, à hauteur de 1€ Région pour 1€ de ressources privées.

Dans ce cadre, la Région a choisi d'adhérer à cette Fondation. 0,015 M€ ont donc été affectés au titre de la cotisation annuelle.

• Conception et réalisation d'une plaque pour le label « Patrimoine d'intérêt régional »

Afin de matérialiser l'octroi du label Patrimoine d'Intérêt régional, la Région a lancé un appel d'offre pour la conception d'une signalétique en 3D. Le prototype ayant été validé, la fabrication de 80 plaques en moyenne chaque année permettra l'identification des bâtiments sur le territoire francilien. Le coût de conception et de fabrication s'élève à 50 000 euros.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,425 M€**.

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle

Action : Patrimoine régional (Villardeaux)

0,367 M€ (122% du disponible) ont été affectés pour permettre l'engagement des dépenses d'entretien courant du Domaine de Villardeaux.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,384 M€**. Ce dépassement a été autorisé par un transfert au sein du code patrimoine.

32 - Sports

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	13,720	-	13,720	11,712	85,37%
	2018	9,636	-	9,636	7,634	79,22%
CP	Rappel 2017	13,720	-	13,720	12,528	91,32%
	2018	9,636	-	9,636	5,812	60,32%

Programme : Développement de la pratique sportive

Action : Soutien au mouvement sportif

Il a été affecté **5,005 M€** sur **5,140 M€** votés au budget.

- Le dispositif « Soutien au mouvement sportif pour la pratique sportive en faveur de tous les publics » qui a bénéficié d'une enveloppe de **3,790 M€** (AE), a permis de soutenir **73** ligues et comités sportifs régionaux ayant conventionné avec la Région à hauteur de **3,790 M€**, et ainsi de renouveler les conventions pluriannuelles à l'occasion de la nouvelle Olympiade (2017 - 2020).

Le périmètre des acteurs bénéficiaires de ce dispositif a été élargi à **7** fédérations sportives afin de valoriser et renforcer le maillage associatif francilien.

Ce dispositif qui a été « toiletté » à l'occasion du rapport cadre CR 204-16, a privilégié les actions suivantes :

- développer les pratiques sportives, en particulier dans les quartiers « politique de la ville » et les zones rurales
- favoriser l'accès à la pratique sportive pour les femmes,
- faciliter la pratique sportive en faveur des personnes en situation de handicap,
- détecter, évaluer et participer à la formation des jeunes sportifs,
- soutenir les sportifs franciliens dans la recherche de l'excellence,
- prévenir les risques de radicalisation,
- s'assurer de la représentativité de femmes au sein des instances dirigeantes,
- veiller au respect de la laïcité et des valeurs républicaines,
- être exemplaire : lutter contre toutes les formes de discriminations.

A l'échéance du 31/12/2018, ce dispositif a affiché une consommation d'environ **2,826 M€**, en crédits de paiement (CPF) pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **3,890 M€**.

Cette consommation peut s'expliquer par l'envoi tardif des demandes de versement de subvention par les bénéficiaires.

- Cette Olympiade a permis la passation de conventions selon les nouvelles dispositions du dispositif « **Ambassadeurs du sport de la Région Ile-de-France, de l'Olympisme et du Paralympisme** », en particulier en direction des nouvelles disciplines Olympiques. Sur une enveloppe initiale de **0,280 M€** (AE) le total des affectations a été cette année de **0,250 M€**, soit en légère hausse par rapport à 2017.

Les objectifs de ce dispositif sont de favoriser la découverte de la pratique sportive, la promotion des valeurs olympiques et sportives et de contribuer à l'information des jeunes franciliens. Chaque année il confirme son attrait auprès des lycées et des CFA.

En partenariat avec le CROSIF et le mouvement sportif régional, il propose également des animations sous forme de débats, de démonstrations et de pratiques sportives avec les jeunes et les apprentis.

A l'échéance du 31/12/2018, ce dispositif a affiché une consommation d'environ **0,215 M€**, en crédits de

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
32 - Sports					
Programme Développement de la pratique sportive	HP32-002	6 140 000,00	5 705 180,00	6 140 000,00	4 176 177,20
Soutien au mouvement sportif	13200201	5 140 000,00	5 005 180,00	5 140 000,00	3 872 697,09
Aide au déplacement des jeunes sportifs	13200202	800 000,00	700 000,00	800 000,00	303 480,11
Plan Sport oxygène	13200206	200 000,00		200 000,00	
Programme Événements sportifs	HP32-003	2 010 000,00	1 928 935,00	2 010 000,00	1 636 119,88
Soutien aux événements sportifs	13200301	1 810 000,00	1 848 935,00	1 810 000,00	1 420 182,58
Promotion du sport	13200303	100 000,00	80 000,00	100 000,00	198 487,30
Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'international	13200305	100 000,00		100 000,00	17 450,00
Programme Participation de la Région aux JOP 2024	HP32-006	1 486 000,00		1 486 000,00	
Participation de la Région au financement des JOP 2024	13200602	1 486 000,00		1 486 000,00	
TOTAL		9 636 000,00	7 634 115,00	9 636 000,00	5 812 297,08
	HP	9 636 000,00	7 634 115,00	9 636 000,00	5 812 297,08

paiement (CPF) pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,280 M€**.

En 2018, **96** athlètes de haut niveau bénéficient du dispositif des Ambassadeurs du Sport de la Région Île-de-France. Ils ont effectué un peu plus de **300** interventions (73 organismes ont sollicité la Région pour un total de 97 projets) sur l'ensemble du territoire francilien, rencontrant ainsi près de 20 000 jeunes.

- Le nouveau dispositif destiné aux clubs sportifs franciliens (**Clubs Excellence Île-de-France**) dont les dispositions ont été adoptées à l'occasion du rapport cadre CR 2017-47 a affiché un total d'affectations de **0,605 M€** (AE) pour une enveloppe initiale de **0,610 M€**.

Le succès de ce dispositif avec cette consommation à la hausse par rapport à 2017, s'explique car c'est la 2^{ème} année de sa mise en œuvre.

Ce dispositif a permis de favoriser **6** « Clubs Elite » (affectation de **0,275 M€**) et **35** « Clubs Prémium » (affectation de **0,330 M€**). Le soutien aux « Clubs Elite » a pour objectifs à la fois de soutenir ces clubs féminins afin qu'ils continuent à évoluer en 1^{ère} ou 2^{ème} division nationale, mais aussi afin de leur permettre de perpétuer leurs actions en faveur de la pratique féminine.

Le soutien aux « Clubs Prémium » dont les effectifs présentent certains des meilleurs joueurs de leur discipline respective, développent des missions en rapport avec la lutte contre les discriminations, la reconnaissance des bénévoles, la mise en place des écoles d'arbitrage, et l'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap.

A l'échéance du 31/12/2018, ce dispositif a affiché une consommation d'environ **0,472 M€** en crédits de paiement (CPF) pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,610 M€**.

Il faut noter que cette sous-consommation résulte en partie d'affectations budgétaires au 2^{ème} semestre sur ce nouveau dispositif.

Les 29 « Clubs Premium » et les 4 « Clubs Elite » qui ont vu leurs affectations d'engagement (AE) votées en 2017, ont tous bénéficié du versement de leurs subventions en 2018.

- Le dispositif **Entreprises Mécènes du sport** a été proposé pour dresser un partenariat entre les acteurs du mouvement sportif et les entreprises franciliennes afin de leur permettre de financer certains événements sportifs et de proposer une reconversion professionnelle à certains athlètes de haut niveau, néanmoins cette année les crédits votés pour ce dispositif sont venus enrichir les protocoles passés avec certaines fédérations, ligues et autres comités sportifs régionaux.

Ce dispositif pour lequel l'enveloppe votée était d'un montant de **0,100 M€** n'a pas fait l'objet d'affectations de crédits ni par conséquent de consommation de crédits de paiement.

- Une enveloppe de **0,360 M€** (AE) a été attribuée et affectée à **l'IRDS** (Institut Régional de Développement du Sport) pour mettre en œuvre le programme adopté par le Directoire de l'IRDS et de l'IAU à la fin de l'exercice 2017.

A l'échéance du 31/12/2018, ce dispositif a affiché une consommation de **0,360 M€** en crédits de paiement (CPF) pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,360 M€**.

Cet exercice a permis la production de certains documents respectant le programme adopté par le Directoire, avec notamment des études sur l'accueil des grands événements sportifs en Ile-de-France (GESI) tels que le Golf en vue de la Ryder Cup 2018, les Franciliennes et le sport ainsi que les chiffres clés du mouvement sportif francilien. Il contribue également à transmettre des données pour le développement d'une application sur le sport en accès libre en lien avec le nouveau dispositif plan sport oxygène.

Action : Aide au déplacement des jeunes sportifs

Sur une enveloppe de **0,800 M€**, une affectation de **0,700 M€** a été adoptée afin de permettre de lancer l'appel d'offre destiné à remplacer le dispositif chèque tranSport de façon à ce que le nouveau dispositif proposé au mouvement sportif francilien soit opérationnel en 2019.

Cette année 2018 a permis de consulter le mouvement sportif comme préalable à la refonte complète de ce dispositif (dont le marché était arrivé à terme), qui encourage la participation des bénévoles et des dirigeants dans le cadre de manifestations sportives en Ile-de-France et dont les acteurs sont des jeunes pratiquants âgés de 13 à 18 ans, ainsi que les pratiquants âgés de 13 à 25 ans dans les disciplines du handisport et du sport adapté.

A l'échéance du 31/12/2018, cette action affiche une consommation d'environ **0,304 M€** en crédits de paiement (CPF) pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,800 M€**.

Cette consommation s'explique par les frais de gestion et le remboursement des derniers titres de transport liés à la commande de l'exercice précédent (2017).

Action : Plan Sport oxygène

Cette action pour laquelle l'enveloppe globale votée était de **0,200 M€** en autorisations d'engagement n'a fait l'objet d'aucune affectation en raison de l'adoption tardive du rapport cadre le 20 septembre 2018.

Pour cette raison également, il n'y a eu aucune consommation de crédits de paiement pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,200 M€**.

Programme : Événements sportifs**Action : Soutien aux évènements sportifs**

Sur une enveloppe de **1,810 M€** en AE, les affectations pour un total de **1,849 M€** en faveur de ce dispositif ont permis de soutenir l'organisation de **89** manifestations sportives issues de plus de **40** disciplines différentes (100 évènements sportifs soutenus en 2017).

Parmi toutes ces opérations soutenues financièrement, on peut souligner les grands évènements sportifs internationaux suivants (GESI) :

- les Gay Games Paris 2018,
- l'Open de Paris de Karaté 2018,
- l'Euro de Handball féminin 2018,
- la Coupe du Monde de BMX 2018,
- la Ryder Cup et la Junior Cup 2018,
- le Longines Paris Eiffel Jumping 2018,
- le Tournoi de Paris de Judo Grand Slam 2018,
- la Coupe du Monde de cyclisme sur piste 2018,
- les Internationaux de France de Badminton 2018,
- le Championnat du Monde de cross-country 2018 (UNSS),
- les Finales de la Coupe du Monde de Jumping et de Dressage 2018,
- le Tournoi international de Rugby à 7 HSBC (Masculin et féminin) 2018.

Les pratiques féminine, handisport, universitaire ainsi que celles en faveur des jeunes publics ont également fait l'objet d'un soutien sans faille de la Région avec par exemple :

- l'Intégrathlon,
- le Triathlon de Paris,
- l'Eco Trail Paris Ile-de-France,
- l'Open de la ligue féminine de Basket-ball,
- le tournoi de football féminin U19,
- l'opération « Donnons des Elle au vélo »,
- le tournoi de Villemomble handisport en escrime,
- le tournoi omnisport universitaire de Supelec,

- le championnat de France Ultramarins de Handball,
- les championnats de France d'athlétisme handisport,
- le tournoi international de la Jeunesse en volley-ball,
- la Journée évasion au Stade de France pour les enfants malades.

A l'échéance du 31/12/2018, cette action a affiché une consommation de **1,421 M€** en crédits de paiement (CPF), pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **1,810 M€**.

Ce résultat correspond en majeure partie au versement des subventions (acomptes, soldes) destinées aux grands évènements sportifs internationaux (GESI) qui se sont déroulés tout au long de l'année.

Cette consommation par rapport à l'exercice 2017, s'explique en partie par la mise en place (1^{ère} année) des nouvelles procédures comptables pour le versement des subventions votées, ainsi que par l'abandon, par la structure bénéficiaire, de l'organisation d'un événement pour lequel une subvention de 200 000 € avait été affectée.

Action : Promotion du sport

Cette action affiche une affectation de **0,080 M€**, sur une enveloppe initiale de **0,100 M€**, afin de permettre l'achat de places à destination des jeunes Franciliens et des publics défavorisés dans le cadre d'évènements sportifs d'envergure (le Meeting d'athlétisme Diamond League de Paris, les Finales de Coupe du Monde FEI de Jumping et de Dressage, la Coupe du Monde de cyclisme sur piste, le Tournoi International HSBC de Rugby à VII, l'Euro Handball Féminin, le Capital Fight III, etc.).

Ces crédits permettent aussi à la Région d'organiser des actions telles que les Victoires sportives de l'Ile-de-France, un séminaire pour la lutte contre la violence dans le sport, la réalisation d'une charte d'éthique et de déontologie du sport ainsi que les premiers ateliers de la Conférence régionale du sport dont les thèmes sont les suivants : le développement des infrastructures en Île-de-France, le sport de haut niveau, les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les dérives du sport, le club de demain et le sport santé bien être.

A l'échéance du 31/12/2018, cette action a affiché une consommation de **0,199 M€** en crédits de paiement (CPF), pour une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,100 M€**.

De cette façon, la Région a pu procéder à l'achat de places pour de nombreux évènements sportifs dont la Coupe du Monde de cyclisme 2018, le tournoi international de Rugby à 7 HSBC ou bien le Meeting de natation Paris - Sarcelles, et préparer également un Colloque contre les violences dans le sport, un Séminaire pour la lutte contre la violence dans le sport ainsi que les Victoires Sportives.

Cette consommation s'explique par le fait d'avoir eu à honorer des affectations effectuées à la fois en 2017 et 2018, notamment en achats de places.

Action : Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'international

Sur une enveloppe initiale de **0,100 M€**, le dispositif Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'International, il n'y a eu aucune affectation faute de projets correspondant aux modalités du rapport cadre. Néanmoins, ces crédits ont permis d'alimenter en partie le dispositif de soutien aux évènements sportifs se déroulant en Ile-de-France.

Pour cette raison et à l'échéance du 31/12/2018, ce dispositif n'affiche qu'une consommation de **0,018 M€** en crédits de paiement (CPF) pour 2 projets portés et réalisés en 2017 par la ligue Ile-de-France de Judo et la Fédération Française d'Athlétisme, sur une enveloppe budgétaire votée à hauteur de **0,100 M€**.

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Sur une enveloppe initiale de **1,486 M€** (AE), aucune affectation n'a été proposée et par conséquent aucun appel de fonds n'a été formulé sur l'enveloppe de **1,486 M€** (CPF) en 2018. La participation de la Région a fait l'objet d'une convention SOLIDEO, la subvention est intégralement versée en investissement.

33 - Loisirs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,580	-	1,580	1,439	91,06%
	2018	1,685	-	1,685	1,184	70,29%
CP	Rappel 2017	1,580	-	1,580	0,973	61,59%
	2018	1,685	-	1,685	0,250	14,86%

Programme : Charges diverses liées aux îles de loisirs**Action : Frais de gestion des îles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire**

Ce programme et cette action permettent de faire face à nos obligations en tant que propriétaire des îles de loisirs (impôts et taxes, intérêts moratoires...), ainsi que dans le cadre de la délégation de service public pour l'île de loisirs de Vaires Torcy qui a été renouvelée en 2018.

Sur l'année 2018, **0,192 M€** ont été mobilisés sur ce programme, soit 50 % du budget 2018 voté, du fait du report sur 2019 d'opérations initialement prévues en 2018.

Les crédits affectés comprennent :

- les frais liés à la gestion des propriétés régionales (impôts et taxes...) ;
- les intérêts moratoires sur les marchés passés par la Région ;
- les dépenses liées à la nouvelle DSP de Vaires-Torcy, et notamment l'entretien des espaces verts confié à l'AEV ;

Pour les mêmes raisons de report de paiements prévus en 2018 sur 2019, le montant des crédits de paiement consommés s'est élevé à **0,072 M€**.

Programme : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances**Action : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances**

Sur l'année 2018, **0,992 M€** ont été mobilisés sur ce programme, soit 76,30 % du budget voté en 2018.

Ce programme et cette action regroupent les dispositifs suivants :

- « Tickets Loisirs » : ce dispositif permet à des jeunes et à des familles défavorisées, mais aussi au mouvement sportif, ainsi qu'à des femmes victimes de violence ou à des enfants hospitalisés ou orphelins de passer une journée ou d'effectuer des courts séjours dans les îles de loisirs régionales.

Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif, en augmentation constante depuis 2016, s'élève à 81 011 bénéficiaires, dont 3 038 pour les séjours. Par ailleurs le dispositif des tickets loisirs a permis de soutenir de nombreuses animations sur les îles de loisirs, notamment dans le cadre de la fête du sport.

- « Villages sportifs et culturels » : dans le cadre des manifestations organisées sur les îles de loisirs, ce dispositif vise à proposer aux jeunes Franciliens, et notamment à ceux qui ne partent pas en vacances de découvrir et de pratiquer des activités sportives et culturelles dans une ambiance ludique de plein air.

Huit villages sportifs et culturels ont été organisés en 2018 contre sept en 2017 et quatre en 2016. Les actions menées dans le cadre de la politique culturelle de la Région, notamment sur le cinéma et le théâtre, ont complété ces animations.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,179 M€**. Cette consommation présente un caractère exceptionnel qui est dû principalement à l'allongement de la période de validité des tickets loisirs et par voie de conséquence de la remise des bilans par les îles de loisirs. Ces bilans ayant été remis fin 2018, le versement des crédits correspondant interviendra sur l'exercice 2019.

Chapitre 933		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
33 - Loisirs					
Programme Charges diverses liées aux Iles de loisirs	HP33-002	385 000,00	192 444,32	385 000,00	71 545,55
Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	13300201	385 000,00	192 444,32	385 000,00	52 529,15
Garanties de recettes Vaires/Torcy	13300203				19 016,40
Programme Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	HP33-003	1 300 000,00	991 960,00	1 300 000,00	178 812,00
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	13300301	1 300 000,00	991 960,00	1 300 000,00	178 812,00
TOTAL		1 685 000,00	1 184 404,32	1 685 000,00	250 357,55
	HP	1 685 000,00	1 184 404,32	1 685 000,00	250 357,55

CHAPITRE 934 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	9,100	-	9,100	7,796	85,68%
	2018	9,341	-	9,341	7,384	79,05%
CP	Rappel 2017	9,420	-	9,420	7,259	77,06%
	2018	9,341	-	9,341	7,677	82,19%

40 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,805	-	1,805	1,019	56,43%
	2018	1,595	0,010	1,605	1,142	71,60%
CP	Rappel 2017	2,055	-	2,055	1,521	74,01%
	2018	1,595	-	1,595	1,284	80,48%

Programme : Développement de la vie associative

Action : Vie associative et bénévolat

Cette action a donné lieu à l'affectation de **0,437 M€** en autorisations d'engagement en 2018.

Le Fonds Régional de Développement de la Vie Associative (FRDVA) a ainsi bénéficié à neuf projets associatifs :

- quatre projets portés par des fédérations et têtes de réseaux jeunesse, dans le cadre de projets pluriannuels, pour un montant de 0,075 M€ ;
- trois projets de formation et/ou d'accompagnement d'associations franciliennes affiliées en réseau, pour un montant de 0,90 M€ et une réaffectation pour 0,017 M€ ;
- la 2^{ème} année du programme biennal « Réseau francilien des élus solidaires » soutenu à hauteur de 0,035M€.

Dans le cadre de la délibération n° CR 2018-024 du 3 juillet 2018 « Région Île-de-France, Région solidaire », deux nouveaux règlements d'intervention ont été adoptés au titre du soutien régional aux réseaux solidaires et têtes de réseaux d'une part, et du soutien régional pour la structuration de la vie associative et du bénévolat en Ile-de-France d'autre part. Ces deux dispositifs remplaceront celui du Fonds Régional de Développement de la Vie Associative. Cinq projets associatifs ont bénéficié du soutien régional aux réseaux solidaires et têtes de réseaux pour un montant de 0,220 M€ :

- quatre projets portés par des fédérations et têtes de réseaux, pour un montant de 0,120 M€ ;
- un partenariat renforcé avec l'association Bleu Blanc Zèbre pour un montant de 0,100 M€.

La consommation de crédits de paiement s'établit à **0,540 M€**, en raison d'un nombre élevé de demandes de soldes sur des engagements antérieurs.

Action : Soutien aux fédérations et têtes de réseaux jeunesse

Aucune affectation n'a eu lieu sur cette action en 2018, toutes les dépenses ayant été imputées sur l'action « Vie associative et bénévolat » en vue du regroupement des deux lignes budgétaires en 2019.

Aucune consommation de crédits de paiement n'est donc intervenue.

Chapitre 934	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
40 : Services communs	1 595 000,00	1 141 954,00	1 595 000,00	1 283 681,66
41 : Santé	5 791 000,00	4 243 406,00	5 791 000,00	4 443 050,68
42 : Action sociale	1 955 000,00	1 998 897,96	1 955 000,00	1 950 765,42
TOTAL	9 341 000,00	7 384 257,96	9 341 000,00	7 677 497,76
HP	9 341 000,00	7 384 257,96	9 341 000,00	7 677 497,76

Chapitre 934	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
40 - Services communs				
Programme Développement de la vie associative	HP40-001	900 000,00	436 954,00	900 000,00
Vie associative et bénévolat	14000101	450 000,00	436 954,00	450 000,00
Soutien aux fédérations et têtes de réseaux jeunesse	14000102	450 000,00		450 000,00
Programme Observatoires et organismes consultatifs	HP40-004	695 000,00	705 000,00	695 000,00
Conseil consultatif du handicap et Haut comité médical	14000402	5 000,00	15 000,00	5 000,00
Observatoire régional de la santé	14000403	690 000,00	690 000,00	690 000,00
Campagne Prévention - Contraception - Grossesses précoces - IVG	14000404			51 888,47
TOTAL		1 595 000,00	1 141 954,00	1 595 000,00
HP		1 595 000,00	1 141 954,00	1 283 681,66

Programme : Observatoires et organismes consultatifs**Action : Conseil consultatif du handicap et Haut comité médical**

En 2018, le Conseil consultatif du handicap (CCH) s'est réuni à deux reprises. Le partenariat avec Bruxelles-Capitale n'a pas pu se concrétiser en 2018. Le Délégué spécial au handicap auprès de la Présidente a pu néanmoins rencontrer ses homologues bruxellois lors d'une réunion qui s'est tenue à Bruxelles en mars 2018.

0,015 M€ ont été affectés pour le fonctionnement du CCH.

30 % du BP 2018 a été consommé en crédits de paiement pour cette action en 2018, soit **0,001 M€**.

Action : Observatoire régional de la santé

Département autonome de l'IAU Ile de France, l'ORS est un organisme qui concourt à l'observation et à l'étude des problèmes sanitaires et sociaux en Ile de France, avec pour mission générale d'offrir une aide à la décision dans le domaine sanitaire et social. Cette année encore, un nouveau programme d'études a été déployé, en lien avec l'ARS, avec un montant d'affectation de **0,690 M€**.

Les crédits de paiement ont été consommés à 100 %, soit un montant de **0,690 M€**.

Action : Campagne Prévention - Contraception - Grossesses précoces - IVG

La consommation des crédits de paiement s'établit à **0,052 M€** en 2018 au titre des engagements passés.

41 - Santé

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	5,340	-	5,340	4,932	92,37%
	2018	5,791	-0,054	5,737	4,243	73,28%
CP	Rappel 2017	5,390	-	5,390	4,010	74,39%
	2018	5,791	-	5,791	4,443	76,72%

Programme : Prévention et éducation à la santé**Action : CRIPS**

Les nouvelles orientations en matière de prévention santé mobilisent largement le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes, organisme associé de la Région, qui s'est engagé sur des interventions élargies dans le cadre des différents projets lancés par la Région. En matière de prévention santé des jeunes, le CRIPS s'est fortement mobilisé sur l'un des dispositifs que la Région a souhaité mettre en œuvre dans le cadre du Plan régional prévention santé jeunes : la sensibilisation des parents de collégiens entrant en 6^{ème} sur les questions de bien-être et de santé dans le département de l'Essonne.

Une nouvelle convention triennale d'objectifs et de moyens couvrant les années 2018, 2019 et 2020 a été approuvée. Le CRIPS a bénéficié d'une affectation de **2,971 M€** pour soutenir le renforcement de ses missions de prévention en lien étroit avec les interventions régionales : le plan de prévention pour la santé des jeunes, mais également l'Agenda pour une Ile-de-France sans sida, pour lequel le CRIPS a été mobilisé sur la distribution des auto-tests aux associations habilitées.

Les crédits de paiements ont été consommés à 100 %, soit un montant de **2,971 M€**.

Chapitre 934		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
41 - Santé					
Programme Prévention et éducation à la santé	HP41-001	5 591 000,00	4 043 406,00	5 591 000,00	4 163 050,68
CRIPS	14100102	2 971 000,00	2 971 000,00	2 971 000,00	2 971 000,00
Fonds de prévention santé jeunes	14100103	350 000,00	741 491,00	350 000,00	641 171,59
Aide à la mutuelle des étudiants	14100106	1 600 000,00	100 000,00	1 600 000,00	315 748,54
Bourse régionale d'aide à l'installation médicale	14100107	220 000,00	58 800,00	220 000,00	43 400,00
Projets et programmes de prévention des maladies liées à l'environnement et maladies chroniques	14100109				21 206,15
Développement régional de l'e-santé	14100110	100 000,00	15 000,00	100 000,00	7 200,00
Portail régional solidaire	14100111	50 000,00	45 000,00	50 000,00	43 748,00
Prévention - Contraception - Grossesses précoces - IVG	14100112	300 000,00	112 115,00	300 000,00	119 576,40
Programme Transport aérien d'urgence	HP41-004	200 000,00	200 000,00	200 000,00	280 000,00
GIP transport sanitaire par hélicoptère en Île de France	14100401	200 000,00	200 000,00	200 000,00	280 000,00
TOTAL		5 791 000,00	4 243 406,00	5 791 000,00	4 443 050,68
	HP	5 791 000,00	4 243 406,00	5 791 000,00	4 443 050,68

Action : Fonds de prévention santé jeunes

La prévention est un axe fort de l'intervention régionale en fonctionnement en matière de santé, notamment en direction du public jeune (santé mentale, prévention des conduites à risque, promotion de l'hygiène de vie et santé sexuelle) et en matière de VIH-Sida. Sur ce dernier point, la Région a soutenu en 2018 des projets portant sur des actions de prévention et/ou de dépistage liées à un programme de recherche.

En 2018, la ligne a été très fortement sollicitée ce qui a été rendu possible par un transfert de 0,391 M€ de l'action « Aide à la mutuelle des étudiants », permettant ainsi de soutenir de nombreux projets en matière de lutte contre le VIH et en matière de prévention, tout particulièrement dans le domaine de la santé mentale et de la prévention des conduites à risque.

0,741 M€ qui ont été alloués à des structures de prévention comprenant un soutien à l'Espace Tête à Tête (espace de prévention des conduites à risques situé au centre commercial Rosny 2) et un montant de 0,228 M€ pour le VIH-sida.

En crédits de paiement, **0,641 M€** ont été mandatés. Ces mandatements concernent presque exclusivement des paiements concernant des affectations antérieures à 2018.

Action : Aide à la mutuelle des étudiants

Le doublement de l'aide au financement d'une complémentaire santé pour les étudiants boursiers a été une mesure phare de l'année 2017. Le dispositif a malheureusement souffert d'une mise en place trop tardive, en novembre 2017, au regard des dates de rentrées scolaire et universitaire. Afin de pallier cette mise en place tardive, des permanences réalisées par Harmonie Mutuelle ont été mises en place au sein des écoles d'enseignement supérieur et des universités. En outre, bénéficiant d'un lien privilégié avec les instituts de formations sanitaires et sociales dont elle a le pilotage, la Région a développé une communication spécifique en direction des élèves de ces instituts.

Afin de couvrir les nouvelles adhésions de l'année universitaire 2018-2019, le montant d'affectation sur l'année 2018 s'élève à **0,100 M€**.

Une consommation équivalente a été observée en crédits de paiement, soit un total de **0,316 M€**.

Action : Bourse régionale d'aide à l'installation médicale

Le dispositif régional d'aide à l'installation médicale a permis de financer les études de près d'une vingtaine d'étudiants en maïeutique et en kinésithérapie entre 2016 et 2018.

Dans l'objectif de dynamiser l'offre de soin médicale et paramédicale dans les territoires les plus carencés, la Région a noué un partenariat fort avec le Département de Seine-et-Marne où la grande majorité des bénéficiaires de cette bourse, partent s'installer à l'issue de leurs études.

Sur l'année 2018, c'est un montant de **0,059 M€** qui a été affecté pour couvrir l'octroi de sept bourses régionales.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,043 M€**.

Action : Projets et programmes de prévention des maladies liées à l'environnement et maladies chroniques

La consommation en crédits de paiement s'élève à **0,021 M€** au titre des engagements passés.

Action : Développement régional de l'e-santé

Afin d'offrir aux Franciliens des services de soins de qualité et de bénéficier des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies numériques, la Région a décidé de lancer une étude sur l'opportunité de déploiement d'une application numérique permettant de localiser les services d'urgences en indiquant les temps d'attente afin de réduire ces temps d'attente pour les usagers. Cette étude doit permettre d'identifier les besoins et les capacités de développement d'un outil permettant d'aider au désengorgement des urgences.

Un montant de **0,015 M€** a été affecté pour son financement sur la ligne e-santé en 2018.

Les crédits de paiement correspondant à des affectations des années antérieures ont été consommés à hauteur de **0,007 M€**.

Action : Portail régional solidaire

Au-delà de l'organisation de plusieurs événements sur la santé en Île de France, et d'un cycle de concertation mené dans le cadre de l'élaboration de l'avis de la Région sur le PRS2, cette ligne a servi au financement, dans le cadre d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'une prestation destinée à accompagner la Région dans ses réflexions et priorisations d'actions, préalables indispensables à la construction de la nouvelle stratégie régionale en matière de santé. Un montant de **0,045 M€** a été affecté sur cette ligne en 2018, soit 90 % des autorisations d'engagement votées.

0,044 M€ ont été consommés sur les crédits de paiement (87 %) correspondant à cette affectation.

Action : Prévention - Contraception - Grossesses précoces - IVG

La Région poursuit son action de prévention et de sensibilisation dans le domaine de la sexualité, de la contraception et de la lutte contre les grossesses non désirées. En particulier la Région a soutenu la Fédération régionale de la région parisienne du mouvement français pour le planning familial à hauteur de 0,082 M€.

Dans le cadre de son plan « Pour une Région Ile-de-France sans sida », la Région continuera le déploiement des autotests de dépistage du VIH afin de maintenir sur plusieurs années l'effort entrepris depuis deux ans, ce qu'elle a fait à hauteur de 0,030 M€ cette année.

Ainsi sur cette ligne, c'est un montant de **0,112 M€** qui a été affecté en 2018.

Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de **0,120 M€** (dont les 2/3 sur des affectations antérieures à 2018).

Programme : Transport aérien d'urgence

Action : GIP transport sanitaire par hélicoptère en Île de France

Le groupement d'intérêt public Transport Sanitaire par Hélicoptère en Ile de France (TSHIF) a pour objet de gérer les missions de l'hélicoptère sanitaire dans le cadre de ses interventions sur l'ensemble du territoire d'Île de France. Il assure notamment la prise en charge en urgence et l'accès rapide aux établissements hospitaliers des patients requérant ce service.

Le montant total affecté en 2018 est de **0,200 M€**, soit un taux d'affectation de 100 %.

Les crédits de paiement sont consommés à hauteur de **0,280 M€** qui représente une surconsommation de 40 %.

42 - Action sociale

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,955	-	1,955	1,846	94,40%
	2018	1,955	0,044	1,999	1,999	102,25%
CP	Rappel 2017	1,975	-	1,975	1,729	87,53%
	2018	1,955	-	1,955	1,951	99,78%

Programme : Dispositif en faveur des personnes en situation précaire**Action : Fonds régional de solidarité et soutien aux familles**

Pour réduire les inégalités entre les Franciliens, la Région agit en faveur des plus démunis. Le fonds régional de solidarité permet de financer des actions à l'initiative d'associations qui œuvrent pour les Franciliens les plus précarisés.

Les actions financées sur ce fonds assurent une plus forte visibilité de la Région pour donner corps à la politique de Région Solidaire avec notamment la mise en place de partenariats avec de gros opérateurs tels Emmaüs ou la Croix Rouge.

La ligne a été fortement mobilisée en 2018, représentant **1,999 M€** d'autorisations d'engagement, soit un taux d'affectation de 102 % par rapport au BP 2018. Un transfert de 0,044 M€ a été réalisé à partir de l'action « Bourse régionale d'aide à l'installation médicale » 14100107 du programme HP 41-001 « Prévention et éducation à la santé », code fonctionnel 41 « Santé », afin de couvrir ces affectations.

Quatre appels à projet thématiques ont permis de financer les actions d'associations pour soutenir les proches de personnes en situation de handicap (appel à projet « aide aux aidants »), des enfants en situation de précarité et leur parents pour l'insertion sociale, scolaire et leur mission éducative (appel à projets « enfants en précarité et leur famille »), l'accès aux loisirs et aux vacances pour les plus démunis (appel à projets « Aide au départ en vacances ») et, enfin, les Franciliennes en situation de grande précarité (appel à projets « Soutien aux femmes en difficulté »).

Ces quatre appels à projet ont généré 1,455 M€ d'affectations en autorisations d'engagement :

- 0,376 M€ sur l'AAP Enfants en précarité et leur famille (vingt projets dont 1 réaffectation) ;
- 0,440 M€ sur l'AAP Femmes en difficulté (vingt-trois projets) ;
- 0,299 M€ sur l'AAP Aide au départ en vacances (seize projets) ;
- 0,340 M€ sur l'AAP Aidants, dix-huit projets à destination de personnes atteintes d'autisme, de handicaps cognitifs, psychiques, de polyhandicaps ou de maladies neurodégénératives, pour des actions d'information, de prévention et/ou d'accompagnement, et organisation de la Journée Nationale des Aidants le 5 octobre 2018 sur le thème spécifique de la santé des aidants, dans l'Hémicycle régional (0,030 M€).

En dehors de ces appels à projet, 0,500 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectées notamment dans le cadre du Plan Grand Froid (0,250 M€ pour treize projets, complété par une affectation de 0,035 M€ au Samu Social), de l'aide alimentaire (0,066 M€), du soutien annuel de 0,040 M€ à la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) ou du soutien à la création du premier dispositif d'information et d'écoute gratuit dans le champs de l'autisme (0,040 M€ affectés à une subvention spécifique à Autisme Info Service).

Des affectations ont également été votées pour plus de 0,044 M€ pour les participations aux salons Autonomic et un colloque à destination des aidants salariés.

En fin d'année 2018, un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes à la rue a été ouvert dans les anciens locaux de la Région, boulevard des Invalides en collaboration avec la Croix Rouge et fera l'objet d'affectations en 2019.

Chapitre 934		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
42 - Action sociale					
Programme Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	HP42-003	1 955 000,00	1 998 897,96	1 955 000,00	1 950 765,42
Fonds régional de solidarité et soutien aux familles	14200304	1 955 000,00	1 998 897,96	1 955 000,00	1 930 476,46
Fonds d'urgence pour l'accompagnement des réfugiés	14200305				20 288,96
TOTAL		1 955 000,00	1 998 897,96	1 955 000,00	1 950 765,42
	HP	1 955 000,00	1 998 897,96	1 955 000,00	1 950 765,42

1,930 M€ ont été consommés en crédits de paiement, dont 11 % correspondent à des affectations votées en 2018. Ce montant représente 99 % des crédits de paiement votés au budget.

Action : Fonds d'urgence pour l'accompagnement des réfugiés

La consommation en crédits de paiement s'élève à **0,020 M€** au titre des engagements antérieurs.

CHAPITRE 935 - AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	25,309	-	25,309	22,874	90,38%
	2018	23,078	1,370	24,448	23,854	103,36%
CP	Rappel 2017	26,783	-	26,783	23,534	87,87%
	2018	23,178	1,370	24,548	22,454	96,88%

50 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	19,699	-	19,699	19,284	97,90%
	2018	18,678	0,710	19,388	19,343	103,56%
CP	Rappel 2017	19,679	-	19,679	18,544	94,23%
	2018	18,678	-	18,678	18,053	96,65%

Programme : Etudes générales

Action : Etudes, prospective et valorisation

Un montant de **0,065 M€** a été affecté en 2018 pour :

- une convention de projet collectif entre la Région Ile-de-France et l'Institut National des Etudes Territoriales (INET) portant sur la mise en place d'une expérimentation en faveur du développement de l'intelligence collective et de l'innovation dans les territoires en vue de contribuer à la « Smart Région initiative » pour 0,004 M€ ;
- la cotisation 2018 au Club des amis de la Maison de l'Architecture en Ile-de-France (MAIDF) pour 0,005 M€ ;
- des actions à mener afin de valoriser les dispositifs de l'aménagement et d'assurer la visibilité des actions régionales, notamment une publication prévue pour 2019 autour de quartiers innovants et écologiques emblématiques en cours de construction pour 0,036 M€ ;
- un partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne afin de produire une étude d'évaluation des projets lauréats du dispositif régional de soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire pour 0,010 M€ ;
- les frais de gestion au titre du dispositif "Commerces de proximité" au profit de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour 0,010 M€.

Enfin, 0,010 M€ ont été transférés depuis l'action "Aménagement durable et innovation urbaine", au sein du Programme/Sous-fonction "Agglomérations et villes moyennes".

En crédits de paiement, la consommation est de **0,023 M€**.

Chapitre 935	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
50 : Services communs	18 678 000,00	19 343 297,86	18 678 000,00	18 052 910,68
51 : Politique de la ville	2 000 000,00	1 676 250,00	2 000 000,00	1 122 055,85
52 : Agglomérations et villes moyennes		1 334 206,94		1 350 015,47
54 : Habitat - Logement	800 000,00	40 000,00	800 000,00	48 632,35
56 : Technologies de l'information et de la communication	1 000 000,00	992 280,00	1 000 000,00	1 200 432,32
57 : Sécurité	600 000,00	468 187,00	700 000,00	679 723,76
TOTAL	23 078 000,00	23 854 221,80	23 178 000,00	22 453 770,43
HP	23 078 000,00	23 854 221,80	23 178 000,00	22 262 657,02
PJ				88 365,50
PR				102 747,91

Chapitre 935	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €	
50 - Services communs					
Programme Etudes générales	HP50-001	100 000,00	65 297,86	100 000,00	23 284,34
Etudes, prospective et valorisation	15000101	100 000,00	65 297,86	100 000,00	23 284,34
Programme Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement	HP50-002	18 478 000,00	19 178 000,00	18 478 000,00	18 029 626,34
Soutien à l'IAU	15000201	17 478 000,00	17 478 000,00	17 478 000,00	17 478 000,00
Biennale de l'architecture et de l'urbanisme	15000206	1 000 000,00	1 700 000,00	1 000 000,00	551 626,34
Programme Stratégies métropolitaines et métropole francilienne	HP50-008	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
Stratégies métropolitaines	15000801	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
TOTAL		18 678 000,00	19 343 297,86	18 678 000,00	18 052 910,68
HP		18 678 000,00	19 343 297,86	18 678 000,00	18 052 910,68

Programme : Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement**Action : Soutien à l'IAU**

Deux affectations ont été votées en 2018 au profit du fonctionnement de l'IAU, elles représentent un montant total d'autorisations d'engagement de **17,478 M€**, soit 100 % de la dotation budgétaire.

De même, les crédits de paiement ont été consommés en totalité, soit 100 % de la dotation inscrite au budget primitif.

Action : Biennale de l'architecture et de l'urbanisme

Un montant d'autorisations d'engagement de **1,700 M€** a été affecté en 2018 pour honorer les engagements pris par la Région dans le cadre de la convention de partenariat signée avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V) et l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage (ENSP), mais aussi pour anticiper des besoins en termes de marchés et bons de commandes nécessaires à l'achat d'espaces média, à la scénographie ainsi qu'à la phase d'exploitation de la biennale (entre autres, prestations logistiques et techniques liées aux colloques et aux débats ainsi qu'à la sécurité-sûreté de l'évènement).

Un transfert d'autorisations d'engagement a été effectué pour abonder la ligne budgétaire depuis le secteur "Logement", action budgétaire « Dessine-moi le Grand Paris de demain » pour un montant de **0,700 M€**.

Au titre de cette action, la consommation, en crédits de paiement, s'élève à **0,551 M€**, soit 55 % du budget 2018.

Programme : Stratégies métropolitaines et métropole francilienne**Action : Stratégies métropolitaines**

En 2018, un montant d'autorisations d'engagement de **0,100 M€** a été affecté au titre de la cotisation annuelle au Forum métropolitain. Le taux d'exécution s'élève à 100 % du budget primitif.

En crédits de paiement, l'action n'a pas donné lieu à mandatement.

51 - Politique de la ville

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	2,000	-	2,000	1,191	59,55%
	2018	2,000	-	2,000	1,676	83,81%
CP	Rappel 2017	2,000	-	2,000	1,447	72,35%
	2018	2,000	-	2,000	1,122	56,10%

Programme : Actions Politique de la Ville**Action : Actions Politique de la Ville**

Cette action a donné lieu à l'affectation de **1,676 M€** en autorisations d'engagement en 2018 se décomposant comme suit :

Un montant de 1,521 M€ a été voté au profit de cent sept associations à l'issue d'un appel à projets, suivant les trois axes d'intervention adoptés dans le cadre du rapport CR 2017-093 du 18 mai 2017 « une politique de la ville renouvelée » :

- « Renforcer la cohésion sociale et territoriale » ;
- « Défendre les valeurs de la République et la citoyenneté » ;
- « Favoriser la place des femmes dans l'espace public ».

Trois partenariats spécifiques ont été conclus pour un montant total de 0,150 M€ :

- avec l'association Raid Aventure Organisation pour une durée de trois ans afin de renforcer le lien entre les jeunes, leur environnement et les forces de l'ordre, au travers de villages citoyens implantés au cœur des quartiers ;
- avec l'association Quatre-vingt-treize lettres pour le développement d'un programme autour des mots, destiné à favoriser le goût de l'écriture et la maîtrise de la langue ;
- avec l'association Bleu Blanc Zèbre, pour l'organisation du Tour régional des solutions, dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat signé avec l'association suite à l'adoption de la délibération n° CR 2018-024 du 3 juillet 2018 « Région Île-de-France, Région solidaire ».

Une affectation de 0,005 M€ a été voté pour l'organisation d'un évènement de lancement et de mobilisation des acteurs dans le cadre du partenariat signé avec l'association Bleu Blanc Zèbre.

Au total, le soutien à la politique de la ville en fonctionnement a affiché une consommation en crédits de paiement d'un montant de **1,068 M€**.

Programme : Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional**Action : Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional**

Sur cette action, la consommation en crédits de paiement est de **0,054 M€** au titre de reliquats d'engagements antérieurs de 2014 portant sur l'animation sociale, l'insertion professionnelle et le soutien scolaire.

Chapitre 935		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
51 - Politique de la ville					
Programme Actions Politique de la Ville	HP51-003	2 000 000,00	1 676 250,00	2 000 000,00	1 068 100,81
Actions Politique de la Ville	15100308	2 000 000,00	1 676 250,00	2 000 000,00	1 068 100,81
Programme Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional	HP51-004				53 955,04
Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional	15100404				53 955,04
TOTAL		2 000 000,00	1 676 250,00	2 000 000,00	1 122 055,85
	HP	2 000 000,00	1 676 250,00	2 000 000,00	1 122 055,85

52 - Agglomérations et villes moyennes

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	1,360	1,360	1,334	-
CP	Rappel 2017	1,450	-0,635	0,815	0,289	19,90%
	2018	-	1,370	1,370	1,350	-

Programme : Territoires stratégiques**Action : Territoires d'intérêt régional et national**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, un montant de **0,088 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Ingénierie territoriale

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Cependant, en crédits de paiement, un montant de **0,103 M€** a été mandaté pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Aménagement durable et innovation urbaine

Cette action n'était pas dotée en autorisations d'engagement au budget primitif 2018 et a fait l'objet d'un abondement de 0,300 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement lors du vote du budget supplémentaire 2018 dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds d'urgence à destination des communes franciliennes et de leurs groupements touchés par les inondations 2018.

Au total, **0,264 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement au titre de cette action, soit 88 % du budget supplémentaire.

En outre, un transfert de crédits d'un montant de 0,010 M€ a été opéré permettant d'abonder le programme "Etudes générales", action "Etudes, prospectives et valorisation".

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,089 M€**.

Action : Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense

Cette action, qui n'était pas dotée au budget primitif 2018, a fait l'objet d'un abondement en autorisations d'engagement et en crédits de paiement lors du vote du budget supplémentaire permettant ainsi d'honorer les engagements pris par la Région dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028).

En conséquence, un montant de **1,070 M€** en autorisations d'engagement a ainsi été affecté et mandaté au titre des crédits de paiement, soit un taux d'exécution de 100 % du budget supplémentaire 2018.

Chapitre 935	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
52 - Agglomérations et villes moyennes				
Programme Territoires stratégiques				
	HP52-001	1 334 206,94		1 158 902,06
	PJ52-001			88 365,50
	PR52-001			102 747,91
Territoires d'intérêt régional et national	352001073			88 365,50
Ingénierie territoriale	452001076			102 747,91
Aménagement durable et innovation urbaine	15200109	264 206,94		88 902,06
Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense	15200111	1 070 000,00		1 070 000,00
TOTAL		1 334 206,94		1 350 015,47
	HP	1 334 206,94		1 158 902,06
	PJ			88 365,50
	PR			102 747,91

54 - Habitat - Logement

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,960	-	0,960	0,070	7,29%
	2018	0,800	-0,700	0,100	0,040	5,00%
CP	Rappel 2017	0,760	-	0,760	0,275	36,12%
	2018	0,800	-0,260	0,540	0,049	6,08%

Programme : Actions en faveur du logement des jeunes**Action : Soutien au logement des jeunes**

La convention avec l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ), renouvelée dans le cadre de la délibération n° CR 2018-024 "Région Ile-de-France, région solidaire", a donné lieu au vote d'une autorisation d'engagement de **0,040 M€**.

En crédits de paiement, **0,049 M€** ont été mandatés.

Programme : Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain**Action : Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain**

Aucune vote d'autorisation d'engagement, ni aucun versement de crédits de paiement ne sont intervenus en 2018.

0,700 M€ ont été transférés en autorisations d'engagement vers le chapitre 935 sous fonction 50 « Services communs » programme HP 50-002 « Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement » action 15000206 « Biennale de l'architecture et de l'urbanisme ».

0,260 M€ ont été transférés en crédits de paiement vers le chapitre 935 sous fonction 56 « Technologies de l'information et de la communication » programme HP 56-001 « Aide au développement du territoire numérique » action 15600104 « Évènements et acteurs numériques ».

Chapitre 935		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
54 - Habitat - Logement					
Programme Actions en faveur du logement des jeunes	HP54-005	40 000,00	40 000,00	40 000,00	48 632,35
Soutien au logement des jeunes	15400503	40 000,00	40 000,00	40 000,00	48 632,35
Programme Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain	HP54-009	760 000,00		760 000,00	
Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain	15400902	760 000,00		760 000,00	
TOTAL		800 000,00	40 000,00	800 000,00	48 632,35
	HP	800 000,00	40 000,00	800 000,00	48 632,35

56 - Technologies de l'information et de la communication

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,850	-	1,850	1,719	92,90%
	2018	1,000	-	1,000	0,992	99,23%
CP	Rappel 2017	1,550	0,635	2,185	2,181	140,69%
	2018	1,000	0,260	1,260	1,200	120,04%

Programme : Aide au développement du territoire numérique

0,992 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement, soit un taux d'exécution de 99,2 %.

1,200 M€ de crédits de paiement ont été également mandatés. Ce programme vise principalement à soutenir des événements du numérique rassemblés sur le label Paris Region Smart Week et adhérer à des structures pouvant apporter une expertise et des échanges de bonnes pratiques à la Région dans le domaine du numérique.

Action : Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques

0,119 M€ de crédits de paiement ont été mandatés au titre d'engagements antérieurs. Ce dispositif a été arrêté.

Action : Evènements et acteurs numériques

Cette action a bénéficié de **0,992 M€** d'autorisations d'engagement (taux d'exécution : 99,2 %). **1,081 M€** de crédits de paiement ont été également mandatés (taux d'exécution : 120 %). Les autorisations d'engagement se répartissent en deux champs d'intervention :

- le financement d'événements dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia (**0,885 M€**) : soutien à quatorze événements franciliens innovants organisés tout au long de l'année 2018, et rassemblés sous label Paris Région Smart Week ;
- l'adhésion à des structures (**0,107 M€**) : 0,007 M€ pour l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA) et 0,100 M€ pour le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique.

Chapitre 935		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
56 - Technologies de l'information et de la communication					
Programme Aide au développement du territoire numérique	HP56-001	1 000 000,00	992 280,00	1 000 000,00	1 200 432,32
Soutien à la diffusion des usages, contenus et services numériques	15600102				119 319,20
Evènements et acteurs numériques	15600104	1 000 000,00	992 280,00	1 000 000,00	1 081 113,12
TOTAL		1 000 000,00	992 280,00	1 000 000,00	1 200 432,32
	HP	1 000 000,00	992 280,00	1 000 000,00	1 200 432,32

57 - Sécurité

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,800	-	0,800	0,610	76,21%
	2018	0,600	-	0,600	0,468	78,03%
CP	Rappel 2017	1,344	-	1,344	0,799	59,42%
	2018	0,700	-	0,700	0,680	97,10%

Programme : Mieux accompagner les victimes**Action : Téléprotection Grave Danger**

Cette action permet le soutien au dispositif Téléprotection Grave Danger (TGD) qui attribue un téléphone d'alerte aux victimes de violences conjugales ou de viol, en situation de très grave danger. La Région finance ainsi les associations référentes dans chaque département, ainsi que des téléphones par voie de fonds de concours.

En 2018, le Ministère de la Justice a signé une convention nationale sur ce dispositif remplaçant l'ensemble des dispositifs TGD par département. La Région a maintenu son souhait de contribuer au développement des actions menées par les associations sur le territoire francilien. Le Procureur de la République de Paris a souhaité maintenir un dispositif pour Paris. La Région a donc poursuivi son financement au travers d'un avenant. Pour les autres départements franciliens, en l'absence d'avenants, il a été décidé de soutenir directement les associations référentes TGD.

Il a été voté le soutien aux neuf associations référentes, pour un montant d'affectations de **0,082 €**, soit 41 % du montant voté au budget :

- CIDFF 75 : 13 000 € ;
- SOS Femmes 77 : 10 000 € ;
- CIDFF 78 : 1 860 € ;
- MEDIAVIPP 91 : 6 000 € ;
- Escale Solidarité Femmes : 12 000 € ;
- SOS Victimes 93 : 13 500 € ;
- Tremplin 94 – SOS Femmes : 5 038 € ;
- CIDFF 95 : 13 500 € ;
- Du côté des femmes : 6 689 €.

Cette action a donné lieu à une consommation de **0,074 M€** de crédits de paiement.

Action : Aide aux victimes

En adoptant le 17 mai 2017 la délibération cadre n° CR 2017-85 « Mieux protéger les victimes », la Région a souhaité concentrer son action de fonctionnement en matière de sécurité sur les victimes d'infractions pénales, et en particulier les femmes victimes de violences, les victimes d'attentats et les victimes de délits routiers.

Ainsi, en 2018, vingt-sept subventions ont été allouées à des associations œuvrant en matière d'aide aux victimes d'infractions pénales, représentant un montant d'affectations de **0,387 M€**.

Cette action a donné lieu à une consommation de **0,476 M€** de crédits de paiement.

Chapitre 935		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
57 - Sécurité					
Programme Mieux accompagner les victimes	HP57-004	600 000,00	468 187,00	700 000,00	679 723,76
Action de prévention et de médiation	15700402			100 000,00	130 261,07
Téléprotection Grave Danger	15700407	200 000,00	81 587,00	200 000,00	73 920,74
Aide aux victimes	15700408	400 000,00	386 600,00	400 000,00	475 541,95
TOTAL		600 000,00	468 187,00	700 000,00	679 723,76
	HP	600 000,00	468 187,00	700 000,00	679 723,76

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	80,800	-	80,800	28,446	35,21%
	2018	64,935	-	64,935	19,370	29,83%
CP	Rappel 2017	48,240	-	48,240	4,712	9,77%
	2018	50,560	-	50,560	11,847	23,43%

61 - FSE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	53,450	-	53,450	14,060	26,30%
	2018	50,175	-	50,175	18,541	36,95%
CP	Rappel 2017	32,900	-	32,900	3,591	10,92%
	2018	33,760	-	33,760	11,097	32,87%

Programme : Soutien à la création et à la reprise d'activité

Ce programme relève de l'axe prioritaire 3 du Programme opérationnel régional « Favoriser la création et reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi » et de l'investissement prioritaire « L'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micros, petites et moyennes entreprises innovantes ».

Action : Soutien à l'emploi indépendant, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises

Sur cette action, **7,822 M€ d'AE** ont été affectés au titre des dispositifs suivants :

- Appel à projets « Actions en faveur de l'entrepreneuriat » : un montant total de 5, 695 M€ a été affecté pour vingt projets ;
- Investissements territoriaux intégrés : un montant de 2,127 M€ a été affecté en 2018 au titre des ITI sur cette action pour le soutien de quatorze opérations.

La différence entre le montant affecté et le montant inscrit au BP 2018 (27,800 M€) s'explique essentiellement par le fait que l'instruction des dossiers reçus dans le cadre de l'AAP « Actions en faveur de l'entrepreneuriat » a été décalée en raison de la réponse à l'audit de la Commission européenne. Les affectations d'AE sur ce programme ont également été limitées par les difficultés actuelles rencontrées par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France.

5,752 M€ en CPF ont été mandatés en 2018.

Programme : Soutien aux dynamiques de l'inclusion

Ce programme relève de l'axe prioritaire n°4 du Programme opérationnel régional « Favoriser les dynamiques de l'inclusion » et de deux investissements prioritaires qui définissent les actions du budget : « l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms » et « la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances ».

Action : Soutien à l'intégration socio-économique

Au titre de cette action, **aucune affectation** n'a été réalisée sur les 3,600 M€ inscrits au BP 2018. La majorité des dossiers reçus en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt relatif aux populations marginalisées sera programmée en 2019.

Chapitre 936	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
61 : FSE	50 175 000,00	18 540 716,84	33 760 000,00	11 097 308,49
62 : FEDER	2 760 000,00	829 121,84	4 800 000,00	749 458,92
63 : Autres (FEADER)	12 000 000,00		12 000 000,00	
TOTAL	64 935 000,00	19 369 838,68	50 560 000,00	11 846 767,41
HP	64 935 000,00	19 369 838,68	50 560 000,00	11 846 767,41

Chapitre 936	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €	
61 - FSE					
Programme Soutien à la création et à la reprise d'activité	HP61-001	27 800 000,00	7 822 441,49	16 050 000,00	5 752 306,97
Soutien à l'emploi indépendant, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises	16100101	27 800 000,00	7 822 441,49	16 050 000,00	5 752 306,97
Programme Soutien aux dynamiques de l'inclusion	HP61-002	4 565 000,00	1 370 157,68	3 360 000,00	416 770,16
Soutien à l'intégration socio-économique	16100201	3 600 000,00		2 650 000,00	
Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances	16100202	965 000,00	1 370 157,68	710 000,00	416 770,16
Programme Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences	HP61-003	16 760 000,00	8 850 787,18	12 400 000,00	4 347 050,62
Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation	16100301	7 350 000,00	6 734 556,97	5 400 000,00	3 428 708,89
Egalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie	16100302	9 410 000,00	2 116 230,21	7 000 000,00	918 341,73
Programme IEJ en Seine Saint Denis	HP61-004	50 000,00		1 350 000,00	95 185,48
IEJ en Seine Saint Denis	16100401	50 000,00		1 350 000,00	95 185,48
Programme Assistance technique FSE	HP61-005	1 000 000,00	497 330,49	600 000,00	485 995,26
Assistance technique FSE	16100501	1 000 000,00	497 330,49	600 000,00	485 995,26
TOTAL		50 175 000,00	18 540 716,84	33 760 000,00	11 097 308,49
HP		50 175 000,00	18 540 716,84	33 760 000,00	11 097 308,49

Cependant, 0,405 M€ d'AP ont été mobilisés pour abonder l'action «Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances».

Aucun crédit n'a été mandaté sur l'exercice 2018 sur les 2,650 M€ votés au BP.

Action : Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances

Le montant d'affectation en AE s'établit à **1,370 M€** contre 0,965 M€ inscrits au BP 2018. En effet, les douze projets présentés par les ITI et le projet déposé par le GIP de Paris ont excédé les prévisions établies lors de l'élaboration du BP. Cette sur-exécution a été rendue possible par un transfert de 0,405 M€ provenant de l'action « Soutien à l'intégration socio-économique ».

0,417 M€ en CPF ont été mandatés sur les 0,710 M€ votés au BP 2018.

Programme : Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences

Ce programme correspond à l'axe prioritaire 5 « Investir dans l'éducation et adapter les compétences » du POR FEDER-FSE qui comprend deux investissements prioritaires : « réduction et prévention du décrochage scolaire précoce » et « meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie ».

Action : Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation

Sur cette action, **6,735 M€ d'AE** ont été affectés contre 7,350 M€ inscrits au BP 2018. Treize dossiers ont été programmés au titre de l'appel à projets « Lutte contre le décrochage scolaire ». Neuf dossiers ITI ont également été programmés.

En crédits de paiement, **3,429 M€** ont été mandatés sur les 5,400 M€ votés au BP 2018. Les corrections financières et forfaitaire appliquées par la Commission européenne au niveau des remboursements à l'autorité de gestion suite à la campagne d'audits d'opérations de l'exercice comptable 2016-2017 ont été matérialisées dans le budget Europe par deux mandats pour le FSE : un premier mandat de 0,168 M€ relatif aux corrections financières et un deuxième mandat de 0,249 M€ relatif à la correction forfaitaire soit un total de 0,417 M€.

Action : Egalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie

Les affectations d'AE pour cette action s'élèvent à **2,116 M€** contre 9,410 M€ inscrits au BP. La différence tient aux difficultés actuelles de la CCI. Dix dossiers ITI ont cependant été programmés

0,918 M€ en CPF ont été mandatés sur les 7,000 M€ votés au BP 2018.

Programme : IEJ en Seine Saint Denis

Ce programme relève de l'axe 9 « Mise en place de l'initiative emploi jeunes en Seine-Saint-Denis » et de la priorité d'investissement « l'intégration durable sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupe marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse ». Cette action concerne les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation ou formation (NEET) habitant en Seine-Saint-Denis.

Action : IEJ en Seine Saint Denis

Les crédits disponibles pour la période 2014-2020 au titre de l'IEJ ont été affectés quasi intégralement en 2016. En conséquence, **aucune affectation** n'a été réalisée sur cette action sur les 0,050 M€ inscrits au BP.

0,095 M€ ont été mandatés pour une enveloppe de 1,350 M€ allouée au BP 2018.

Programme : Assistance technique FSE

Ce programme relève de l'axe 12 du POR FEDER-FSE. Les organismes intermédiaires sélectionnés pour assurer la gestion d'une partie du programme au titre du FSE peuvent bénéficier de crédits d'assistance technique pour renforcer leurs moyens administratifs pour la mise en œuvre des crédits délégués.

Action : Assistance technique FSE

Le montant des affectations d'AE pour cette action s'élève à **0,497 M€** contre 1,000 M€ inscrits au BP 2018. Il se décompose comme suit :

- 0,057 M€ en faveur de quatre projets ITI ;
- 0,440 M€ en faveur des GIP académiques de Paris et de Créteil.

En crédits de paiement, **0,486 M€** ont été mandatés sur une enveloppe de 0,600 M€ votée au BP 2018.

62 - FEDER

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	15,350	-	15,350	14,386	93,72%
	2018	2,760	-	2,760	0,829	30,04%
CP	Rappel 2017	3,340	-	3,340	1,121	33,57%
	2018	4,800	-	4,800	0,749	15,61%

Programme : Renforcement des facteurs de compétitivité

Les dépenses de ce programme correspondent à l'axe prioritaire 6 "Renforcer les facteurs de compétitivité en Ile-de-France" pour son volet fonctionnement.

Action : Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I

Le montant d'affectation en AE pour cette action est de **0,100 M€** contre 0,660 M€ de crédits inscrits au BP 2018. Ce montant correspond à une modification du montant total d'un dossier de l'ITI ETP Est Ensemble, programmé en 2016. En dépit des difficultés actuelles de la CCIR, cette action a été largement mobilisée car les ITI ont déposé de nombreux projets.

0,050 M€ en CPF ont été mandatés contre 0,200 M€ votés au BP 2018. Ce montant correspond au dernier versement de l'avance complémentaire à la CCIR.

Action : Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation

Aucune AE n'a été affectée sur un budget de 0,220 M€ en 2018, du fait des difficultés rencontrées par la CCIR.

Aucun CPF n'a été mandaté sur les 3,000 M€ inscrits au BP.

Programme : Diversification et amélioration des applications des TIC

Les dépenses de ce programme correspondent à l'axe prioritaire 7 « Diversifier et améliorer les applications TIC » pour les dépenses de fonctionnement.

Action : Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication

Sur cette action, **0,571 M€ d'AE** ont été affectés au profit d'un dossier déposé par le GIP de Paris, contre 0,440 M€ inscrits au BP 2018. Cette exécution a été permise par un transfert d'AE provenant du programme « Soutien au bassin hydrographique de la Seine » à hauteur de 0,131 M€.

En **CPF**, **0,299 M€** ont été mandatés sur une enveloppe de 0,500 M€ inscrite au BP 2018. Les corrections financières et forfaitaire appliquées par la Commission européenne au niveau des remboursements à l'autorité de gestion suite à la campagne d'audits d'opérations de l'exercice comptable

Chapitre 936		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
62 - FEDER					
Programme Renforcement des facteurs de compétitivité	HP62-003	880 000,00	100 000,00	3 200 000,00	50 000,00
Soutien aux investissements des entreprises dans la R&I	16200301	660 000,00	100 000,00	200 000,00	50 000,00
Croissance des PME et soutien aux processus d'innovation	16200302	220 000,00		3 000 000,00	
Programme Diversification et amélioration des applications des TIC	HP62-004	440 000,00	571 174,48	500 000,00	298 536,55
Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication	16200401	440 000,00	571 174,48	500 000,00	298 536,55
Programme Soutien au bassin hydrographique de la Seine	HP62-006	440 000,00		500 000,00	72 974,48
Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques	16200601	220 000,00		250 000,00	72 974,48
Protection et restauration de la biodiversité et des sols	16200602	220 000,00		250 000,00	
Programme Assistance technique FEDER	HP62-007	1 000 000,00	157 947,36	600 000,00	327 947,89
Assistance technique FEDER	16200701	1 000 000,00	157 947,36	600 000,00	327 947,89
TOTAL		2 760 000,00	829 121,84	4 800 000,00	749 458,92
	HP	2 760 000,00	829 121,84	4 800 000,00	749 458,92

2016-2017 ont été traitées dans le budget Europe par deux mandats pour le FEDER : un premier mandat de 0,023 M€ relatif aux corrections financières et un deuxième mandat de 0,034 M€ relatif à la correction forfaitaire soit un total de 0,057 M€.

Programme : Soutien au bassin hydrographique de la Seine

Ce programme correspond à l'axe prioritaire 10 « Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique interrégional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve » qui est interrégional pour la partie fonctionnement. La mise en œuvre de cet axe est du ressort de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) qui a une délégation de gestion qui lui permet de procéder à la présélection des projets.

Action : Soutien à l'adaptation au changement climatique et à la lutte contre les risques spécifiques

La programmation des opérations au titre des appels à projets « Mobilisation raisonnée des ressources en eau pour diminuer le risque de sécheresse » et « Réduire les impacts des inondations sur les milieux et les territoires » sera réalisée en 2019 pour les dossiers déposés au deuxième trimestre 2018.

En conséquence, **aucune AE n'a été affectée** sur cette action en 2018 sur une enveloppe de 0,220 M€ inscrite au BP 2018.

Toutefois, 0,065 M€ d'AE ont été mobilisés afin d'abonder l'action « Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication ».

Pour cette action **0,073 M€ de CPF** ont été mandatés sur les 0,250 M€ inscrits au BP 2018.

Action : Protection et restauration de la biodiversité et des sols

La programmation des opérations au titre de l'appel à projets « Diminuer les impacts anthropiques sur les milieux naturels », ouvert par la Région est prévue en partie en 2019 pour les dossiers déposés au deuxième trimestre 2018.

En conséquence, **aucune affectation ni aucun mandat** n'a été réalisé en 2018.

Toutefois, 0,066 M€ d'AE ont été mobilisés pour abonder l'action « Soutien à la diffusion des technologies de l'information et de la communication ».

Programme : Assistance technique FEDER

Ce programme relève de l'axe 11 du POR FEDER-FSE. Les organismes intermédiaires sélectionnés pour assurer la gestion d'une partie du programme au titre du FEDER peuvent bénéficier de crédits d'assistance technique pour renforcer leurs moyens administratifs pour la mise en œuvre des crédits délégués.

Action : Assistance technique FEDER

Au titre de cette action, quatre dossiers ITI ont été programmés en 2018, donnant lieu à l'affectation de **0,158 M€** d'AE sur une enveloppe d'1,000 M€ inscrite au BP 2018.

0,328 M€ ont été mandatés en CPF sur une enveloppe de 0,600 M€ ouverte au BP 2018.

63 - Autres (FEADER)

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	12,000	-	12,000	-	-
	2018	12,000	-12,000	-	-	-
CP	Rappel 2017	12,000	-	12,000	-	-
	2018	12,000	-12,000	-	-	-

Programme : FEADER**Action : FEADER**

Pour rappel, les règles de gestion du FEADER sont différentes de celles du FEDER/FSE.

Les crédits FEADER sont réglés par l'Agence de services et de paiement (ASP) qui réalise directement les appels de fonds auprès de l'Union Européenne sur le programme de développement rural (PDR).

630 - FEADER

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	12,000	12,000	-	-
CP	Rappel 2017	-	-	-	-	-
	2018	-	12,000	12,000	-	-

Chapitre 936		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
63 - Autres (FEADER)					
Programme FEADER	HP63-001	12 000 000,00		12 000 000,00	
FEADER	16300101	12 000 000,00		12 000 000,00	
TOTAL		12 000 000,00		12 000 000,00	
	HP	12 000 000,00		12 000 000,00	

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	25,990	-	25,990	24,711	95,08%
	2018	25,814	-	25,814	24,439	94,67%
CP	Rappel 2017	27,430	-	27,430	22,274	81,20%
	2018	25,814	0,430	26,244	26,244	101,67%

71 - Actions transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	3,938	-	3,938	3,617	91,86%
	2018	5,136	-	5,136	5,072	98,75%
CP	Rappel 2017	4,348	-0,267	4,081	2,752	63,29%
	2018	5,136	1,421	6,557	6,557	127,67%

Programme : Démarches de développement durable**Action : Fonctionnement de l'ARENE**

L'action n'est plus dotée en autorisations d'engagement au budget primitif 2018.

Cependant, un montant de **1,035 M€** a été mandaté en 2018 au titre du solde de la subvention de fonctionnement 2017.

Programme : Actions transversales**Action : Education à l'environnement vers un développement durable**

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Néanmoins, un montant de **0,146 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Emplois d'insertions en environnement

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

Cependant, un montant de **0,381 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
71 : Actions transversales	5 136 000,00	5 071 783,40	5 136 000,00	6 556 945,00
72 : Actions en matière de déchets	1 108 000,00	816 603,40	1 108 000,00	937 287,46
73 : Politique de l'air	850 000,00	850 000,00	850 000,00	877 880,00
74 : Politique de l'eau	300 000,00	217 525,06	300 000,00	229 641,92
75 : Politique de l'énergie	1 130 000,00	855 120,00	1 130 000,00	599 382,13
76 : Patrimoine naturel	16 330 000,00	15 725 468,11	16 330 000,00	16 140 320,25
78 : Autres actions	960 000,00	902 400,00	960 000,00	902 400,00
TOTAL	25 814 000,00	24 438 899,97	25 814 000,00	26 243 856,76
HP	17 314 000,00	16 581 309,88	19 214 000,00	18 567 263,38
PJ				49 784,94
PR	8 500 000,00	7 857 590,09	6 600 000,00	7 626 808,44

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
71 - Actions transversales				
Programme Démarches de développement durable	HP71-002			1 034 960,00
Fonctionnement de l'ARENE	17100204			1 034 960,00
Programme Actions transversales	HP71-008	5 136 000,00	5 071 783,40	5 521 985,00
Education à l'environnement vers un développement durable	17100801			146 455,05
Emplois d'insertions en environnement	17100802			381 332,43
Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement	17100803	150 000,00	203 757,00	226 397,16
Etudes, prospective et valorisation	17100804	205 000,00	87 026,40	205 000,00
Soutien à l'IAU - Environnement	17100805	4 781 000,00	4 781 000,00	4 767 800,36
TOTAL		5 136 000,00	5 071 783,40	6 556 945,00
HP		5 136 000,00	5 071 783,40	6 556 945,00

Action : Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

En 2018, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,204 M€** a été affecté, soit 136 % du budget primitif, au profit des associations et organismes suivants :

- France Nature Environnement pour l'animation du réseau associatif environnemental d'Île-de-France et sa participation au dialogue environnemental avec les institutions ;
- SAS IDEAL Connaissances pour la tenue des 9èmes Assises Nationales de la Biodiversité à Paris-Saclay en 2019 ;
- cotisation 2018 à l'association AMORCE ;
- programme d'actions 2018 de l'association Energie Partagée.

Un montant de 0,054 M€ a été transféré pour abonder la ligne budgétaire depuis le programme "Actions transversales", action "Etudes, prospective et valorisation".

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,226 M€**. Ce niveau de consommation a été rendu possible par redéploiement entre actions au sein du programme.

Action : Etudes, prospective et valorisation

Un montant de **0,087 M€** a été affecté au titre :

- d'une convention de mission professionnelle entre la Région Ile-de-France et l'Ecole des Ponts Paris Tech pour un appui à la mise en place de la Stratégie régionale énergie-climat en Ile-de-France ;
- de l'organisation des prochaines Assises de la biodiversité qui se tiendront en juin 2019 à Paris-Saclay ;
- des frais de gestion de l'ASP pour l'instruction et le paiement des aides au renouvellement de véhicules utilitaires des artisans et des TPE.

Un montant de **0,054 M€** a été transféré pour abonder l'action "Soutien aux associations et organismes œuvrant pour l'environnement".

L'action budgétaire n'a fait l'objet d'aucun mandatement en 2018.

Action : Soutien à l'IAU - Environnement

En 2018, la totalité de la dotation **4,781 M€** en autorisations d'engagement a été consommée au titre des frais de structure du « département Environnement » créé en 2017 au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme et qui rassemble les équipes des anciens organismes associés de l'ORDIF, de l'ARENE et de NATUREPARIF devenu Agence régionale pour la biodiversité (ARB).

En crédits de paiement, **4,768 M€** ont été mandatés au titre de cette action, soit 100 % du budget primitif 2018.

72 - Actions en matière de déchets

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,577	-0,235	1,342	1,198	75,99%
	2018	1,108	-	1,108	0,817	73,70%
CP	Rappel 2017	2,227	-	2,227	1,116	50,12%
	2018	1,108	-0,171	0,937	0,937	84,59%

Programme : Prévention et gestion des déchets**Action : ORDIF**

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

Néanmoins, un montant de **0,281 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Prévention des déchets

En contrat de plan, cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018.

Néanmoins, un montant de **0,059 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Plan déchets

Un montant total d'autorisations d'engagement de **0,817 M€** a été affecté en 2018. Les opérations inscrites au titre de cette action, sont les suivantes :

- 540 000 € pour la préparation du Plan régional de prévention et gestion des déchets et de son enquête publique ;
- 107 715 € pour les actions liées à la mise en œuvre du plan d'action Ile-de-France propre (57 715 € pour le développement de l'application de signalement des dépôts sauvages et 50 000 € dans le cadre du Fonds propreté pour le soutien à la situation exceptionnelle des dépôts sauvages sur la Forêt de Saint Germain en Laye) ;
- 168 888 € pour le soutien à trois opérations en faveur de l'économie circulaire.

La consommation en crédits de paiement s'élève à **0,236 M€**.

Action : Elaboration mise en oeuvre et suivi des plans régionaux de gestion

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

Cependant, un montant de **0,362 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
72 - Actions en matière de déchets					
Programme Prévention et gestion des déchets					
	HP72-001	1 108 000,00	816 603,40	1 108 000,00	878 563,69
	PR72-001				58 723,77
ORDIF	17200104				281 180,00
Prévention des déchets	472001053				58 723,77
Plan déchets	17200107	1 108 000,00	816 603,40	1 108 000,00	235 838,39
Elaboration mise en oeuvre et suivi des plans régionaux de gestion	17200108				361 545,30
TOTAL		1 108 000,00	816 603,40	1 108 000,00	937 287,46
	HP	1 108 000,00	816 603,40	1 108 000,00	878 563,69
	PR				58 723,77

73 - Politique de l'air

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,050	-0,144	0,906	0,906	86,25%
	2018	0,850	-	0,850	0,850	100,00%
CP	Rappel 2017	1,050	-	1,050	0,950	90,48%
	2018	0,850	0,028	0,878	0,878	103,28%

Programme : Qualité de l'air - Climat**Action : Soutien à AIRPARIF**

En 2018, en contrat de plan, la dotation a été affectée en totalité soit **0,850 M€** en autorisations d'engagement.

Elle a permis à AIRPARIF de poursuivre son programme d'actions en adéquation avec le plan « changeons d'air » adopté en juin 2016 et le plan régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) adopté également en 2016 par AIRPARIF.

En crédits de paiement, un montant de **0,842 M€** a été mandaté, soit 99 % de la dotation.

Programme : Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique**Action : Actions liées au PRQA et au SRCAE**

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

Néanmoins, un montant de **0,036 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

74 - Politique de l'eau

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
73 - Politique de l'air					
Programme Qualité de l'air - Climat	PR73-001	850 000,00	850 000,00	850 000,00	841 731,06
Soutien à AIRPARIF	473001023	850 000,00	850 000,00	850 000,00	841 731,06
Programme Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	HP73-002				36 148,94
Actions liées au PRQA et au SRCAE	17300203				36 148,94
TOTAL		850 000,00	850 000,00	850 000,00	877 880,00
	HP				36 148,94
	PR	850 000,00	850 000,00	850 000,00	841 731,06

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,330	-0,047	0,283	0,210	63,58%
	2018	0,300	-	0,300	0,218	72,51%
CP	Rappel 2017	0,330	0,297	0,627	0,530	160,50%
	2018	0,300	-0,070	0,230	0,230	76,55%

Programme : Soutien aux organismes concourant aux objectifs de la politique de l'eau

Action : Animation des contrats de bassin

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

Cependant, un montant de **0,122 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Mode de gestion eau et assainissement

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

Cependant, un montant de **0,010 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements pris antérieurement.

Programme : Contrats trame verte et bleue

Action : Contrats trame verte et bleue

En 2018, un montant d'autorisations d'engagement de **0,218 M€** a été affecté. Ainsi, la Région a apporté des aides pour accompagner les contrats suivants :

- Orge-Amont ;
- Aubette de Meulan et Montcient ;
- Juine ;
- Plaine Centrale Urbaine ;
- Marne Confluence ;
- Yerres-amont ;
- Bièvre.

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,098 M€**.

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
74 - Politique de l'eau					
Programme Soutien aux organismes concourant aux objectifs de la politique de l'eau	HP74-005				132 105,56
Animation des contrats de bassin	17400504				122 065,40
Mode de gestion eau et assainissement	17400506				10 040,16
Programme Contrats trame verte et bleue	HP74-007	300 000,00	217 525,06	300 000,00	97 536,36
Contrats trame verte et bleue	17400701	300 000,00	217 525,06	300 000,00	97 536,36
TOTAL		300 000,00	217 525,06	300 000,00	229 641,92
	HP	300 000,00	217 525,06	300 000,00	229 641,92

75 - Politique de l'énergie

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,230	-	1,230	0,871	70,78%
	2018	1,130	-	1,130	0,855	75,67%
CP	Rappel 2017	1,230	-	1,230	0,676	54,97%
	2018	1,130	-0,531	0,599	0,599	53,04%

Programme : Energie**Action : Soutien aux agences, espaces et points info énergie**

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

En contrat de plan, un montant de **0,384 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie

Hors contrat de plan, l'action n'était pas dotée au budget primitif 2018.

Cependant, la consommation, en crédits de paiement, s'élève à **0,185 M€**.

En contrat de plan, un montant d'autorisations d'engagement de **0,855 M€** a été affecté en 2018.

La région a apporté des aides afin de poursuivre l'accompagnement des plateformes locales de la rénovation énergétique ainsi que les activités menées par les ALEC (agence locale énergie climat) et les EIE (espace information énergie) dans les territoires ainsi que le fonds air bois par le département de l'Essonne.

En crédits de paiement, un montant de **0,031 M€** a été mandaté pour honorer les engagements pris antérieurement.

Chapitre 937	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
75 - Politique de l'énergie				
Programme Energie				
	HP75-001		1 000 000,00	184 606,93
	PR75-001	1 130 000,00	130 000,00	414 775,20
Soutien aux agences, espaces et points info énergie	475001033			384 019,63
Actions d'intérêt général dans le domaine de l'énergie		1 130 000,00	1 130 000,00	215 362,50
	17500104		1 000 000,00	184 606,93
	475001043	1 130 000,00	130 000,00	30 755,57
TOTAL		1 130 000,00	1 130 000,00	599 382,13
	HP		1 000 000,00	184 606,93
	PR	1 130 000,00	130 000,00	414 775,20

76 - Patrimoine naturel

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	16,905	0,426	17,331	16,949	100,26%
	2018	16,330	-	16,330	15,725	96,30%
CP	Rappel 2017	17,285	-0,115	17,170	15,206	87,97%
	2018	16,330	-0,190	16,140	16,140	98,84%

Programme : Agence des espaces verts**Action : Soutien à l'AEV**

En 2018, un montant d'autorisations d'engagement de **8,776 M€** a été affecté et versé en crédits de paiement au titre des frais de structure de l'AEV, soit un taux d'exécution de 99 %.

Programme : Parcs naturels régionaux**Action : Soutien aux programmes d'actions et de promotion des PNR**

Cette action vise à soutenir les programmes d'action développés par les Parcs naturels régionaux (PNR) ainsi que les actions de valorisation et de promotion des PNR.

En 2018, les crédits affectés en faveur des quatre PNR franciliens s'élèvent à **1,286 M€** pour 67 projets, soit près de 86 % du budget 2018, répartis comme suit :

- 386 233 € pour 10 opérations du PNR Haute Vallée de Chevreuse ;
- 421 979,43 € pour 24 opérations du PNR du Gâtinais français ;
- 386 000 € pour 21 opérations du PNR du Vexin français ;
- 91 706 € pour 12 opérations du PNR Oise Pays de France.

Par ailleurs, un transfert de 0,019 M€ a été opéré au sein du programme "parcs naturels régionaux", vers l'action "soutien au fonctionnement des PNR".

En 2018, les crédits de paiement ont été exécutés à hauteur de **0,804 M€**.

Action : Soutien au fonctionnement des PNR

Par délibération n° CP 2018-043 du 18 janvier 2018, le Conseil régional a approuvé les nouveaux Contrats de Parcs naturels régionaux (2018-2020) avec les PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, du Gâtinais français, du Vexin français. Dans l'attente de la révision de la Charte du PNR Oise – Pays de France prévue pour 2019 et du renouvellement de son classement, une convention annuelle a été adoptée (CP n°2018-448 du 17 octobre 2018).

Les dotations affectées à chaque Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des PNR, au titre de l'année 2018, se répartissent comme suit :

- 1 122 141 € pour le PNR Haute Vallée de Chevreuse ;
- 1 057 739 € pour le PNR du Gâtinais français ;
- 1 367 511 € pour le PNR du Vexin français ;
- 259 156 € pour le PNR Oise-Pays de France.

Par ailleurs, une autorisation d'engagement d'un montant de 0,019 M€ a été votée au titre de la cotisation annuelle à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux.

Au total, la consommation sur cette action s'élève à **3,826 M€** en autorisations d'engagement, soit un taux d'exécution de 96 % du budget 2018.

Un transfert de crédits d'un montant de 0,019 M€ a été opéré permettant ainsi d'engager la cotisation à la

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
76 - Patrimoine naturel					
Programme Agence des espaces verts	HP76-001	8 850 000,00	8 775 844,00	8 850 000,00	8 775 844,00
Soutien à l'AEV	17600104	8 850 000,00	8 775 844,00	8 850 000,00	8 775 844,00
Programme Parcs naturels régionaux					
	PJ76-002				49 784,94
	PR76-002	5 500 000,00	5 111 424,43	5 500 000,00	4 693 323,65
Soutien aux programmes d'actions et de promotion des PNR		1 500 000,00	1 285 918,43	1 500 000,00	804 278,85
	376002058				49 784,94
	476002056	1 500 000,00	1 285 918,43	1 500 000,00	754 493,91
Soutien au fonctionnement des PNR	476002066	4 000 000,00	3 825 506,00	4 000 000,00	3 938 829,74
Programme Protection des milieux naturels et des paysages					
	HP76-003	960 000,00	797 154,02	1 860 000,00	1 003 112,90
	PR76-003	900 000,00	926 213,46		1 618 254,76
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité		960 000,00	843 154,02	960 000,00	997 773,29
	17600302	960 000,00	788 154,02	960 000,00	983 792,90
	476003023		55 000,00		13 980,39
Soutien à NatureParif	476003033				630 700,00
Réserves naturelles régionales		900 000,00	880 213,46	900 000,00	992 894,37
	17600305		9 000,00	900 000,00	19 320,00
	476003053	900 000,00	871 213,46		973 574,37
Programme Actions de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	PR76-006	120 000,00	114 832,20	120 000,00	
Actions de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	476006013	120 000,00	114 832,20	120 000,00	
TOTAL		16 330 000,00	15 725 468,11	16 330 000,00	16 140 320,25
	HP	9 810 000,00	9 572 998,02	10 710 000,00	9 778 956,90
	PJ				49 784,94
	PR	6 520 000,00	6 152 470,09	5 620 000,00	6 311 578,41

Fédération des PNR.

En crédits de paiement, le mandatement s'élève à **3,939 M€** dont 3,920 M€ au titre du fonctionnement des PNR et 0,019 M€ au profit de la Fédération des PNR, soit 98 % du budget 2018.

Programme : Protection des milieux naturels et des paysages

Action : Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité

Hors CPER, un montant total d'autorisations d'engagement de **0,788 M€** a été affecté au titre de cette action, soit 82 % du budget primitif, au profit de six organismes :

- la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) pour le programme annuel de reconquête des zones humides en Ile-de-France ;
- le Syndicat Mixte de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAAP) et Réserve Naturelle de France pour leur cotisation annuelle ;
- l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour Natura 2000 ;
- le Département de Seine-Saint-Denis pour le Parc de la Poudrerie de Sevrans ;
- l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) pour le programme national « Abeille, Sentinelle de l'Environnement » ;
- la Réserve de Biosphère de Fontainebleau pour son programme pluriannuel dont les actions se déroulent tout au long de l'année.

Par ailleurs, un transfert d'un montant de 0,055 M€ a été opéré pour abonder, en contrat de plan, l'action "Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité".

En crédits de paiement, **0,984 M€** ont été mandatés, soit 102 % du budget dédié à l'action. Ce niveau de consommation a été rendu possible par redéploiements entre programmes au sein de la sous-fonction.

Au titre du CPER, un montant de **0,055 M€** a été affecté en faveur du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) pour son contrat d'objectif Biodiversité (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien / GRTGAZ).

L'action budgétaire n'étant pas dotée au budget primitif, un transfert du même montant a été opéré depuis la ligne hors contrat de plan.

En crédits de paiement, la consommation s'élève à **0,014 M€**.

Action : Soutien à NatureParif

Cette action n'était plus dotée en autorisations d'engagement en 2018.

Cependant, un montant de **0,631 M€** a été mandaté pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Réserves naturelles régionales

Hors CPER, un montant de **0,009 M€** a été affecté à l'association Réserves naturelles de France (RNF) qui fédère le réseau des réserves naturelles et fournit un appui technique aux autorités de classement.

La ligne n'étant pas dotée au budget primitif le même montant a fait l'objet d'un transfert depuis la ligne Contrat de Plan.

En crédits de paiement, **0,019 M€** ont été mandatés.

En CPER, la consommation en autorisations d'engagements sur cette action s'élève à **0,871 M€**, soit un taux d'exécution de 97 %.

Les subventions régionales ont permis aux gestionnaires des réserves naturelles régionales de réaliser l'entretien des réserves (fauchage tardif, débroussaillage, lutte contre les invasives, nettoyage, ramassage des déchets...) et les opérations prioritaires prévues à leur plan de gestion.

Par ailleurs, un transfert d'un montant de 0,009 M€ a été opéré vers l'action en hors Contrat de Plan.

En crédits de paiement, **0,974 M€** ont été mandatés au titre de cette action.

Programme : Actions de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Action : Actions de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Un montant d'autorisations d'engagement de **0,115 M€** a été affecté en 2018, soit 96 % du budget primitif, en faveur de quatre porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets biodiversité :

- l'association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets pour un projet de restauration des corridors herbacés et arborés de la plaine de Bailly ;
- l'association Espaces pour l'entretien différencié et le suivi écologique d'emprises ferroviaires ;
- l'université Paris-Ouest Nanterre la Défense pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité sur le campus de Nanterre ;
- le CNRS, pour la création d'un outil opérationnel (« tramare ») visant à une meilleure fonctionnalité des trames vertes et bleues en Ile de France.

En crédits de paiement, l'action n'a pas donné lieu à mandatements, les affectations ayant été effectuées tardivement en 2018.

78 - Autres actions

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,960	-	0,960	0,960	100,00%
	2018	0,960	-	0,960	0,902	94,00%
CP	Rappel 2017	0,960	0,085	1,045	1,045	108,82%
	2018	0,960	-0,058	0,902	0,902	94,00%

Programme : Lutte contre le bruit

Action : Soutien à Bruitparif

La Région finance les missions d'intérêt général de BRUITPARIF dont l'objectif est d'améliorer en permanence l'outil de caractérisation objective des nuisances sonores qu'il a développé pour l'Ile-de-France. Les mesures réalisées permettent aux décideurs de hiérarchiser les enjeux et d'orienter au mieux les actions de lutte contre le bruit. Les actions de BRUITPARIF concernent, outre la mesure des nuisances sonores, l'information et la sensibilisation des franciliens et l'accompagnement des acteurs.

Dans ce cadre, en 2018, un montant de **0,902 M€** a été affecté et versé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement afin que l'observatoire puisse poursuivre ses missions. Le taux d'exécution est de 94 %.

Chapitre 937		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
78 - Autres actions					
Programme Lutte contre le bruit	HP78-002	960 000,00	902 400,00	960 000,00	902 400,00
Soutien à Bruitparif	17800203	960 000,00	902 400,00	960 000,00	902 400,00
TOTAL		960 000,00	902 400,00	960 000,00	902 400,00
	HP	960 000,00	902 400,00	960 000,00	902 400,00

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	763,536	-	763,536	761,685	99,76%
	2018	762,880	-	762,880	760,690	99,71%
CP	Rappel 2017	763,536	-	763,536	759,959	99,53%
	2018	762,880	-	762,880	759,293	99,53%

80 - Services communs

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	1,000	-	1,000	0,600	60,04%
	2018	0,750	0,908	1,658	1,407	187,66%
CP	Rappel 2017	1,000	-	1,000	0,230	23,01%
	2018	0,750	-	0,750	0,452	60,22%

Programme : Études générales

Action : Etudes générales, expérimentations et innovations

1,223 M€ ont été affectés en 2018.

1,000 M€ ont été affectés au profit du Forum Métropolitain afin de participer à la consultation internationale sur le devenir des autoroutes en Île-de-France. Cette étude prospective doit permettre à la Région de disposer d'éléments de réflexion sur la route du futur et sur l'évolution des mobilités.

D'autres affectations ont porté sur les audits liés aux opérations de transport pour 0,140 M€, ou encore le lancement d'une expérimentation sur le lissage des heures de pointe, des études sur l'auto-stop, et l'animation des réseaux de partenaires de la Région.

De nombreuses études sont par ailleurs confiées aux maîtres d'ouvrages en vue de la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissement. Conformément aux orientations générales visant à faire de la Région Ile-de-France une collectivité d'investissement, l'exécutif a privilégié, lorsqu'il était possible, les études relevant de la section d'investissement.

Le total des mandats s'établit à **0,308 M€**. Ces crédits ont permis le financement de dépenses en lien avec l'Eurovélo 3-la Scandibérique pour plus de 0,250 M€. D'autres crédits de paiement ont notamment permis le mandatement de dépenses en lien avec la réalisation d'une cartographie sur les transports.

Action : Ecomobilité

Un montant de **0,135 M€** a été affecté en 2018.

On retiendra notamment le soutien à la première année de mise en œuvre du plan de Déplacement Inter entreprises du parc d'activités de Béthunes Vert-Galant Epluches (95) pour 0,015 M€ ainsi que l'organisation du forum Entreprises et Mobilité, afin de promouvoir les aides apportées aux entreprises pour établir leur plan de mobilité, pour lequel 0,015 M€ ont été affectés. Cette politique s'inscrit dans le volet « management de la mobilité » du plan « Anti-bouchon et pour changer la route ».

Le montant des mandats s'établit à **0,144 M€**, qui ont notamment permis le mandatement de dépenses liées à la plateforme de la mobilité, au plan de déplacement inter-entreprises à Roissy. Cela a aussi permis de prendre en charge les dépenses liées au recrutement d'un chargé de mission Mobilité à la CCI de l'Essonne et de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise.

Chapitre 938	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
80 : Services communs	750 000,00	1 407 440,00	750 000,00	451 676,74
81 : Transports en commun de voyageurs	762 130 000,00	759 282 432,00	762 130 000,00	758 841 169,32
TOTAL	762 880 000,00	760 689 872,00	762 880 000,00	759 292 846,06
HP	762 880 000,00	760 689 872,00	762 880 000,00	759 292 846,06

Chapitre 938	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
80 - Services communs				
Programme Études générales	HP80-001	750 000,00	1 407 440,00	750 000,00
Etudes générales, expérimentations et innovations	18000101	500 000,00	1 223 215,00	500 000,00
Ecomobilité	18000103	100 000,00	135 350,00	100 000,00
Fret fluvial et portuaire	18000104	150 000,00	48 875,00	150 000,00
TOTAL		750 000,00	1 407 440,00	750 000,00
HP		750 000,00	1 407 440,00	750 000,00
				451 676,74

Action : Fret fluvial et portuaire

0,049 M€ ont été affectés en 2018 pour soutenir le projet B-Moville portant sur la conception et la fabrication des conteneurs spécifiquement adaptés aux vélos-cargos.

Aucun crédit de paiement n'a été mandaté.

81 - Transports en commun de voyageurs**810 - Services communs**

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	748,536	-	748,536	748,315	99,97%
	2018	748,130	-0,178	747,952	747,182	99,87%
CP	Rappel 2017	748,536	-	748,536	748,308	99,97%
	2018	748,130	-	748,130	747,181	99,87%

Programme : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens**Action : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens**

La participation régionale aux charges d'exploitation des services de transports publics franciliens résulte de la loi, qui dispose que celles-ci sont réparties entre la Région et les collectivités territoriales membres d'Île-de-France Mobilités. La Région prend à sa charge 51% du montant des contributions publiques.

En 2018, le montant total des contributions de l'ensemble des collectivités s'est élevé à 1 276,049 M€, soit une augmentation de 0,8% par rapport à 2017.

Le montant de la contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens, s'est, quant à elle, élevé en 2018 à **650,785 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Programme : Actions spécifiques en matière de tarification**Action : Carte Imagine R**

La participation de la Région se rapporte au financement d'une part des cartes Imagine R destinées aux étudiants. En 2018, la participation régionale a été de **23,900 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Aide aux transports des personnes les plus modestes

Le conseil régional a approuvé en 2018 la convention relative au financement de l'aide aux déplacements des personnes les plus modestes en Île-de-France.

La Tarification Solidarité Transport se décline à présent comme suit :

- la gratuité des transports est ouverte aux allocataires du RSA sous conditions de ressources fixées par Île-de-France Mobilités ainsi qu'aux personnes bénéficiaires à la fois de l'ASS et de la CMU-C,
- la réduction Solidarité Transport de 75% est ouverte aux personnes bénéficiaires de la CMU-C et aux allocataires de l'ASS non bénéficiaires de la CMU-C.

En 2018, la participation de la Région s'est ainsi élevée à **72,440 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Chapitre 938		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
81 - Transports en commun de voyageurs					
810 - Services communs					
Programme Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	HP810-019	650 992 000,00	650 785 232,00	650 992 000,00	650 785 232,00
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	18101901	650 992 000,00	650 785 232,00	650 992 000,00	650 785 232,00
Programme Actions spécifiques en matière de tarification	HP810-020	97 078 000,00	96 340 000,00	97 078 000,00	96 340 000,00
Carte Imagine R	18102001	24 638 000,00	23 900 000,00	24 638 000,00	23 900 000,00
Aide aux transports des personnes les plus modestes	18102003	72 440 000,00	72 440 000,00	72 440 000,00	72 440 000,00
Programme Soutien au développement des transports en commun	HP810-021	60 000,00	57 200,00	60 000,00	55 700,00
Soutien aux organismes de transports	18102102	60 000,00	57 200,00	60 000,00	55 700,00
TOTAL		748 130 000,00	747 182 432,00	748 130 000,00	747 180 932,00
HP		748 130 000,00	747 182 432,00	748 130 000,00	747 180 932,00

Programme : Soutien au développement des transports en commun**Action : Soutien aux organismes de transports**

En 2018, il a été affecté **0,057 M€** pour les cotisations annuelles aux organismes qui interviennent sur les questions de transport et dont la Région est membre :

- le groupement des autorités responsables de transports (GART) pour un montant de 0,027 M€ ;
- le club des villes et territoires cyclables (CVTC) pour un montant de 0,017 M€ ;
- l'association des départements et régions cyclables (DRC) pour un montant de 0,010 M€ ;
- l'association française de la supply chain et de la logistique (ASLOG) pour un montant de 0,001 M€ ;
- l'association TGV Grand Centre Auvergne pour 0,001 M€.

La consommation des crédits de paiement pour 2018 s'est élevée à **0,056 M€**.

818 - Autres transports en commun

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	14,000	-	14,000	12,770	91,21%
	2018	14,000	-0,730	13,270	12,100	86,43%
CP	Rappel 2017	14,000	-	14,000	11,421	81,58%
	2018	14,000	-	14,000	11,660	83,29%

Programme : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées**Action : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées**

Le réseau PAM (pour aider à la mobilité) est un service de transport collectif à la demande destiné aux personnes pouvant justifier d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%. Le principal objectif est de faciliter leur insertion sociale, les trajets domicile-travail et santé étant prioritaires sur d'autres types de déplacements (loisirs, courses...).

Son financement est assuré à parts égales entre les départements et la Ville de Paris, la Région et Île-de-France Mobilités, chacun apportant une subvention équivalente au tiers du coût total, sans la part usager, et dans la limite des plafonds établis par zone.

En 2018, il a été affecté un montant total de **12,100 M€** d'autorisations d'engagement.

Le montant des crédits de paiement s'est établi à **11,660 M€**, ce qui a permis de satisfaire 100% des demandes de versement adressées par les départements d'Île-de-France et la ville de Paris sur l'exercice budgétaire.

Chapitre 938		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
81 - Transports en commun de voyageurs					
818 - Autres transports en commun					
Programme Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	HP818-018	14 000 000,00	12 100 000,00	14 000 000,00	11 660 237,32
Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	18101801	14 000 000,00	12 100 000,00	14 000 000,00	11 660 237,32
TOTAL		14 000 000,00	12 100 000,00	14 000 000,00	11 660 237,32
	HP	14 000 000,00	12 100 000,00	14 000 000,00	11 660 237,32

CHAPITRE 939 - ACTION ÉCONOMIQUE

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	99,678	5,000	104,678	101,579	101,91%
	2018	85,821	-0,300	85,521	81,218	94,64%
CP	Rappel 2017	104,271	6,664	110,935	104,718	100,43%
	2018	88,531	-0,730	87,801	73,314	82,81%

91 - Interventions économiques transversales

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	46,221	2,637	48,858	46,988	101,66%
	2018	33,021	-0,249	32,772	29,550	89,49%
CP	Rappel 2017	43,781	-0,200	43,581	39,418	90,04%
	2018	33,631	-3,275	30,356	20,998	62,44%

Programme : Soutien à la création et au développement des entreprises

8,665 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement, une exécution rendue possible depuis un transfert du programme 91003.

2,062 M€ de crédits de paiement ont été mandatés soit un taux d'exécution de 31,7 %. Ce programme vise à déployer la politique de soutien à la création d'entreprise (entrepreneur#leader), la stratégie en faveur du commerce et de l'artisanat, la plateforme Maximilien et les réseaux#leader sur les bassins d'emploi franciliens. Le décalage entre les crédits affectés et mandatés est lié au rythme de mandatement issu des politiques déployées, notamment entrepreneur#leader.

Action : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises

8,665 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement. **2,062 M€** de crédits de paiement ont été mandatés.

Cette action regroupe plusieurs dispositifs dédiés à la création et au développement des entreprises :

- **Le soutien à la nouvelle politique régionale en faveur de la création et reprise d'entreprise pour leur activité d'accompagnement à la création d'entreprises**, en particulier :

- l'offre d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise : une autorisation d'engagement de **5,523 M€** a été affectée au bénéfice des trois chefs de file des consortiums des phases ante création (BGE PaRIF), financement (InitiActive Île-de-France) et post création (CCI Paris Île-de-France) : 8 457 franciliens ont bénéficié d'un accompagnement ou d'un financement en 2018 ;
- le soutien à Wilco (ex Scientipôle Initiative) : une autorisation d'engagement de **0,700 M€** a été

Chapitre 939	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
91 : Interventions économiques transversales	33 021 000,00	29 550 267,28	33 631 000,00	20 997 825,44
92 : Recherche et innovation	24 000 000,00	23 822 656,70	26 100 000,00	28 408 221,07
93 : Agriculture, pêche, agro-industrie	8 100 000,00	8 070 475,03	8 100 000,00	4 877 228,95
94 : Industrie, artisanat, commerce et autres services	4 790 000,00	4 164 207,03	4 790 000,00	3 421 192,67
95 : Tourisme et thermalisme	15 910 000,00	15 609 999,20	15 910 000,00	15 610 000,00
TOTAL	85 821 000,00	81 217 605,24	88 531 000,00	73 314 468,13
HP	85 521 000,00	80 917 605,24	87 051 000,00	72 408 606,73
PJ			500 000,00	725 861,40
CP			680 000,00	
PR	300 000,00	300 000,00	300 000,00	180 000,00

Chapitre 939	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
91 - Interventions économiques transversales				
Programme Soutien à la création et au développement des entreprises				
HP91-001	7 190 000,00	8 665 305,00	6 510 000,00	2 061 630,97
CP91-001			680 000,00	
Sensibilisation à l'entrepreneuriat, accompagnement et financement des entreprises	7 190 000,00	8 665 305,00	7 190 000,00	2 061 630,97
19100102	7 190 000,00	8 665 305,00	6 510 000,00	2 061 630,97
2910010209			680 000,00	
Programme Economie sociale et solidaire	HP91-003	4 500 000,00	2 189 000,00	4 500 000,00
Soutien à l'économie sociale et solidaire	19100301	4 100 000,00	2 009 000,00	2 716 427,34
PM'up ESS	19100302	400 000,00	180 000,00	400 000,00
Programme Développement économique des territoires	HP91-006	3 550 000,00	1 182 962,28	3 550 000,00
PR91-006				30 000,00
Divers organismes de développement économique	550 000,00	448 862,28	550 000,00	556 912,23
19100602	550 000,00	448 862,28	550 000,00	526 912,23
491006025				30 000,00
Soutien aux projets de développement économique locaux	19100605	2 700 000,00	319 200,00	2 700 000,00
19100605				649 063,31
Agences territoriales	19100606			200 000,00
Campus des métiers et des qualifications	19100607	300 000,00	414 900,00	300 000,00
19100607				7 316,05

mobilisée pour accompagner cet accélérateur de jeunes entreprises innovantes en Ile-de-France qui a mis en place un programme d'accélération des TPE afin de leur permettre d'accéder à leur premier million de chiffres d'affaires. Dans ce programme Wilco leur propose un accompagnement au financement de leur projet.

- L'entrepreneuriat dans les quartiers fragiles notamment les quartiers politique de la ville : une autorisation d'engagement de **1,040 M€** a été affectée pour les actions et dispositifs ci-dessous :

- Les points d'accueil et d'information sur la création d'entreprises (PACE) : la Région a honoré ses engagements en direction des partenaires porteurs du dispositif Points d'Accueil à la Création et au développement d'Entreprise (PACE) dont les conventions sont en cours d'exécution, en application de la délibération cadre CR 87-13 du 21 novembre 2013. Les PACE proposent des actions d'information, d'orientation et d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises portées par les habitants issus des quartiers de la politique de la ville ou souhaitant s'y implanter. Au total, **0,090 M€** ont été affectés en 2018 pour le soutien de 3 PACE : Est Ensemble T8, l'association Espace pour entreprendre et La MIEL (Saint-Denis) ;

- l'appel à projets « Entreprendre dans les quartiers de la politique de la ville » s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence France Entrepreneur (AFE) dans le but de renforcer les actions d'accompagnement des créateurs-repreneurs et jeunes dirigeants d'entreprises et de favoriser la pérennité des entreprises et des emplois créés sur les territoires fragiles des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Une enveloppe d'autorisation d'engagement de **0,950 M€** a été affectée au bénéfice de dix-sept acteurs permettant d'accompagner les franciliens issus des QPV dans leur parcours entrepreneurial en 2018.

- La stratégie régionale en faveur de l'artisanat et du commerce:

Par délibération CR 2018-043 du 21 septembre 2018, la Région a adopté une nouvelle stratégie régionale en faveur de l'artisanat et du commerce pour la période 2018-2021. Cette stratégie vise à améliorer la lisibilité de l'action régionale auprès des artisans tout en déployant de nouvelles actions. Cette stratégie fait suite à une large concertation menée par une commission d'élus présidée par Frédéric Valletoux, délégué spécial à l'artisanat et au commerce. Les propositions de cette stratégie ont été soumises aux partenaires lors des Assises régionales de l'artisanat organisées le 26 juin 2018. Sur 2018, **0,300 M€** ont été affectés pour soutenir l'organisation du Carrousel des Métiers d'Art et de la Création (0,150 M€) et pour des prestations d'appui à la structuration d'un grand lieu d'innovation dans les métiers d'art (0,150 M€).

- La mise en place de Réseaux #Leader dans les bassins d'emploi :

Une expérimentation a été lancée au premier semestre 2018 sur quatre bassins d'emploi volontaires pour préciser l'offre de services et le rôle des parties prenantes des Réseaux #Leader. A la suite de cette expérimentation, une enveloppe de **0,250 M€** a été affectée afin de mettre en place les outils nécessaires au déploiement effectif dans les 25 bassins d'emploi. Cette enveloppe doit permettre de financer notamment un accompagnement méthodologique à la mise en place des Réseaux à destination des EPCI parties prenantes de la démarche.

- La plateforme Maximilien :

Le GIP aide les TPE-PME à accéder plus facilement aux marchés publics et facilite ainsi l'acte d'achat public. Maximilien, le portail des marchés publics franciliens, rassemble les avis de marchés, une plateforme de dématérialisation et la mise en réseau d'acheteurs publics. Ce service public solidaire de diffusion des usages numériques vise à une dématérialisation complète de la chaîne des achats (ex : télétransmissions...). Depuis le 1^{er} janvier 2018, 57 acheteurs publics franciliens ont rejoint le réseau ce qui porte le nombre d'adhérents aux GIP Maximilien à 246 membres à la date du 15/10/2018. En termes de formation, le GIP a organisé 46 formations aux outils, soit 406 personnes formées en 2018. Coté entreprises, plus de 37 474 sont inscrites sur le portail Maximilien au 15/10. Pour 2018, Maximilien a bénéficié d'une affectation de **0,200 M€** (cotisation d'un montant de 17 850 € et subvention de fonctionnement de 182 150 €)

Les autres actions ont conduit à des affectations pour un montant de **0,652 M€**.

Chapitre 939		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
Programme Soutien à l'emploi	HP91-012	7 800 000,00	7 332 000,00	8 410 000,00	4 625 475,54
Accompagnement dans l'emploi	19101201			110 000,00	353 680,32
Participation à la rémunération des contrats aidés	19101202			500 000,00	123 906,12
Emplois tremplin	19101203	7 800 000,00	7 332 000,00	7 800 000,00	4 147 889,10
Programme Paris Région Entreprises (PRE)	HP91-013	9 981 000,00	10 181 000,00	9 981 000,00	10 181 000,00
Paris Région Entreprises (PRE)	19101301	9 981 000,00	10 181 000,00	9 981 000,00	10 181 000,00
TOTAL		33 021 000,00	29 550 267,28	33 631 000,00	20 997 825,44
	HP	33 021 000,00	29 550 267,28	32 951 000,00	20 967 825,44
	CP			680 000,00	
	PR				30 000,00

Programme : Economie sociale et solidaire

Ce programme concerne les actions en matière d'économie sociale et solidaire (ESS). Dans ce cadre, **2,189 M€** ont été affectés, soit un taux d'exécution de 48,6 %.

2,716 M€ de crédits de paiement ont été mandatés soit un taux d'exécution de 60,4 %.

Ce programme vise à déployer la stratégie ESS via des actions innovantes (social business challenge, accélérateur ESS), le soutien aux têtes de réseau régional (URSCOOP et GRAFIE) et l'appui structures d'aides à la création d'entreprise relevant notamment de l'ESS (ADIE et France Active).

Les taux d'exécution s'expliquent par le fait qu'une partie des actions prévues a été réalisée sur le programme 91001 relatif à la création d'entreprise, présentant une sur-consommation.

Action : Soutien à l'économie sociale et solidaire

Cette action a bénéficié de **2,009 M€** d'autorisations d'engagement (taux d'exécution : 49 %). **2,716 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés (taux d'exécution : 66,2 %). Les autorisations d'engagement se répartissent de la façon suivante :

- Le lancement d'un « **Club Social Business** », visant à intervenir sur mesure auprès des entreprises franciliennes recherchant des coopérations innovantes avec l'ESS (Social Business), associé à une autorisation d'engagement de **0,300 M€**. Pour cela, l'opérateur REC a été subventionné, ce dernier ayant proposé d'animer ce club en partenariat avec d'autres acteurs de haut niveau : KPMG, l'ADIVE, Ashoka et Socialcobizz. Le lancement de ce club a été formalisé par une soirée en présence de la Présidente, le 15 octobre 2018. Dès cette soirée, plus d'une trentaine d'entreprises franciliennes ont adhéré pour être accompagnées dans la mise en place de projets Social Business (soit un dépassement de l'objectif initial, de 25 entreprises).

- Le lancement d'un « **Accélérateur ESS** », qui a bénéficié d'une autorisation d'engagement de **0,500 M€**. La Région a fait le choix de subventionner un accélérateur porté par INCO, associé avec Accenture et HEC Paris. L'objectif de ce dispositif est d'une part de détecter des entreprises de l'ESS au stade de « pépites », c'est-à-dire présentant un fort potentiel de développement, d'essaimage sur le territoire francilien, et de créations d'emplois, d'autre part, d'en retenir dix par « promotion », pour les accompagner durant 24 mois dans leur changement d'échelle, par un apport d'expertises de très haut niveau, dans de nombreux domaines (financement, systèmes d'information, organisation, RH, communication ...). Dix entreprises ont été sélectionnées fin septembre et bénéficieront de l'accompagnement durant les prochains mois.

- La poursuite du soutien à des **réseaux**, structurant des filières spécifiques :

- Une autorisation d'engagement de **0,150 M€** au **Groupement des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique (GRAFIE)**, lui permettant de réaliser des actions ciblées de développement économique de la filière, en vertu d'une convention profondément modernisée. En complément, la Région a également maintenu, à hauteur de **0,302 M€**, son soutien à certaines CAE.

- Une autorisation d'engagement de **0,150 M€** a été votée en 2018 pour le soutien à l'accompagnement des créations/reprises sous forme SCOP/SCIC, par une subvention à **l'URSCOP**. Cette dotation a permis à l'URSCOP d'accompagner la création et la reprise des entreprises franciliennes sous forme de SCOP/SCIC.

- **Le soutien à l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique**

L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) propose à des créateurs d'entreprises ayant des difficultés d'accès au crédit bancaire un financement permettant de démarrer leur activité, dans la limite de 10 000 euros. Ce financement couple généralement :

- un microcrédit (pour 2/3 du montant) : remboursable sur 6 à 48 mois, accessible aux créateurs d'entreprise ou aux entreprises existantes depuis moins de 5 ans. Il permet de financer des investissements, du stock ou de la trésorerie ;

- un prêt d'honneur (pour 1/3 du montant) : pour permettre aux créateurs d'augmenter leurs fonds propres en complément du microcrédit. Ce prêt est à taux zéro et remboursable sur une durée pouvant atteindre 60 mois.

Au 31.10.18, l'ADIE a délivré 1 223 prêts d'honneur.

Le soutien au fonctionnement des fonds de microcrédit de l'ADIE et d'AFILE 77 a mobilisé, en 2018, des autorisations d'engagement à hauteur de **0,300 M€**.

• La gamme de financement de l'ESS et des TPE de France Active

La Région a soutenu le fonctionnement des fonds territoriaux de France Active dans leur mission de financement des entreprises solidaires et des TPE, tout comme la coordination régionale Ile-de-France Active.

Pour rappel, ces fonds territoriaux sont Paris Initiatives Entreprendre (75), AFILE 77 (77), Yvelines Actives (78), Essonne Active (91), Hauts-De-Seine Initiatives (92), Garances (93), Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (94) et Initiative 95 (95).

Ce sont au total 39 entreprises de l'ESS et 334 TPE qui ont bénéficié d'un prêt ou d'une garantie d'emprunt au 30 octobre 2018.

La Région a apporté à l'ensemble des entités de ce réseau une subvention de fonctionnement totale de **0,607 M€**.

Action : PM'up ESS

Cette action a fait l'objet d'une affectation de **0,180 M€** d'autorisations d'engagement en 2018 (taux d'exécution 45 %). Les crédits concernant le soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire lauréates du dispositif PM'up relèvent essentiellement de la section d'investissement.

Aucun crédit de paiement n'a été mandaté.

Programme : Développement économique des territoires

Ce programme regroupe le soutien régional aux acteurs territoriaux économiques. **1,182 M€** ont été affectés.

1,413 M€ de crédits de paiement ont par ailleurs été mandatés soit un taux d'exécution de 39,8 %. Ce programme vise à soutenir divers organismes de développement économique (souvent territoriaux), le déploiement de projets économiques locaux portés par les EPCI, et les campus des métiers et des qualifications. La sous-consommation de ce programme est liée à l'arrêt en 2018 des projets de développement économique locaux ciblés (PDELC) auxquels se sont substitués les bassins d'emplois.

Action : Divers organismes de développement économique

0,449 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectées au profit des organismes partenaires dont la Région est membre. **0,557 M€** de crédits de paiement ont été consommés. Les autorisations d'engagement se répartissent comme suit :

- le GIP Emploi de Roissy-Charles-de-Gaulle auquel la Région a attribué une contribution annuelle de **0,215 M€** pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi et les entreprises dans leur recherche de compétences. Cet organisme intervient, dans le cadre d'une dynamique renouvelée, en qualité d'interface entre les acteurs économiques du site de Roissy et les institutions publiques dans les domaines du développement économique et de l'emploi. Le GIP a intégré fin 2018 l'activité de promotion économique de Hubstart Paris Region ;
- l'association Hubstart Paris Région (cotisation de **0,001 M€**) qui est un organisme issu de la fusion en 2013 de Datagora et d'Aéropôle et dont la vocation est de contribuer au développement des entreprises et à l'attractivité du Grand Roissy, territoire à enjeux majeurs pour le développement économique et l'emploi en Île-de France. La diminution importante du soutien régional à cette association s'explique par le transfert en 2018 de son activité de promotion économique vers le GIP Emploi Roissy-Charles-de-Gaulle ;
- l'association Orly International (subvention de **0,062 M€**) qui contribue à favoriser l'implantation d'entreprises étrangères en Ile-de-France et à développer l'emploi sur place ;
- l'association Paris Europlace, qui promeut la place financière de Paris, à laquelle la Région verse une cotisation annuelle de **0,069 M€**. La Région et Paris Europlace ont signé une charte de partenariat définissant des axes de coopération dans le domaine de l'emploi et de la formation, de l'attractivité de l'Ile-de-France, des pôles de compétitivité, du financement des PME et du développement durable. Paris Europlace a notamment mené des actions dans le cadre du BREXIT afin d'attirer de nouvelles sociétés en Ile-de-France ;

- le Syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis et de son quartier, dont la Région est adhérente depuis juillet 2016 – contribution de **0,070 M€** pour 2018. L'objet de ce syndicat est de finaliser le projet partagé de la Cité de la Gastronomie et de son quartier, son modèle économique, les modalités de sa mise en œuvre et de son exploitation. Ce syndicat a également pour mission de mener des actions d'animation de réseaux d'acteurs et de communication ;
- l'ORIE (Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise) - (cotisation : 0,002 M€) ;
- et enfin, le soutien à l'institut Choiseul pour **0,030 M€**. L'Institut Choiseul pour la politique internationale et la géo-économie est un think tank consacré à l'analyse des relations internationales, des stratégies et des rapports de force dans les domaines économiques, politiques et culturels internationaux. Il est l'un des dix principaux cercles de réflexion français.

Action : Soutien aux projets de développement économique locaux

Une enveloppe d'autorisations d'engagement de **0,319 M€** a été affectée en 2018 aux Projets de Développement Économique Locaux (PDELC), compte tenu de l'arrêt du dispositif. **0,649 M€** de crédits ont été mandatés afin de couvrir les engagements 2018 et antérieurs.

Ce dispositif a permis de soutenir la structuration de filières et le déploiement de stratégies territoriales de développement à une échelle intercommunale. En 2018, une dizaine de projets a ainsi pu être soutenue. Parmi ceux-ci, on peut noter : le projet de catalyseur d'innovation et d'entrepreneuriat sur le territoire de Paris Ouest La Défense, le développement de la filière tourisme sur les territoires du Grand Est Seine-et-Marnais et de la Brie, le soutien à la coordination de la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion sur le territoire de Plaine Centrale et le développement de la filière mode-textile-design sur le secteur de la Goutte d'Or à Paris

Action : Agences territoriales

Cette action n'a pas fait l'objet d'affectations en autorisations d'engagement en 2018 car le soutien régional aux agences au titre de 2018 a été affecté fin 2017.

0,200 M€ de crédits de paiement ont été consommés en 2018.

Action : Campus des métiers et des qualifications

Une enveloppe d'autorisations d'engagement de **0,415 M€** a été affectée en 2018. Cette exécution a été rendue possible par un transfert au sein du même programme.

0,007 M€ de crédits ont été mandatés. Cela s'explique compte tenu du rythme de mandatement des opérations qui interviendra en 2019 et 2020.

En partenariat avec les trois Académies de Paris, Créteil et Versailles, les campus des métiers et des qualifications poursuivent leur développement et la Région a adapté son soutien financier en fonction des degrés d'avancement des campus labellisés et actifs, soit au total **0,165 M€** d'autorisations d'engagement affectées en 2018. Ces financements permettent de financer les projets et les dépenses générales liées à l'activité des campus (frais de communication, d'équipements, etc...).

Il convient de souligner que ces montants intègrent le nouveau campus des métiers et des qualifications labellisé en août 2018 et qui est axé sur la thématique de l'aéronautique et du spatial.

D'autres affectations ont été réalisées sur cette action pour **0,250 M€** telles que des prestations d'intelligence économique.

Programme : Soutien à l'emploi

Ce programme a fait l'objet d'affectations en autorisations d'engagement à hauteur de **7,332 M€**. **4,625 M€** de crédits de paiement ont par ailleurs été mandatés, soit 55 % du budget alloué. Ce programme vise essentiellement à couvrir les engagements pris antérieurement au titre du dispositif

Action : Accompagnement dans l'emploi

0,353 M€ de crédits de paiements ont été mandatés (le niveau de mandatement a été rendu possible par un transfert entre actions au sein du même programme), permettant de couvrir les engagements pris antérieurement pour accompagner 13 Plateformes RH. Le dispositif a été arrêté en 2017.

Action : Participation à la rémunération des contrats aidés

0,123 M€ de crédits de paiement ont été mandatés au titre des contrats aidés des agents des lycées. Le dispositif a été arrêté en 2017.

Action : Emplois tremplin

7,332 M€ en autorisations d'engagement ont été affectés sur cette action en 2018 au titre du dispositif **Emplois-tremplin projet**. **4,148 M€** de crédits de paiement ont été mandatés.

Le dispositif « Emploi-tremplin projet » n'a pas été reconduit. Toutefois, il a été nécessaire d'affecter un montant de 7,332 M€ afin de poursuivre les engagements contractuels pris antérieurement.

Programme : Paris Région Entreprises (PRE)

Ce programme concerne le soutien régional à Paris Region Entreprises, agence régionale en charge de l'attractivité francilienne. **10,181 M€** ont été affectés. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un transfert budgétaire depuis le programme 91006.

10,181 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

Action : Paris Région Entreprises (PRE)

En 2018, Paris Region Entreprises a été soutenu à hauteur de **10,181 M€** en autorisations d'engagement, correspondant au budget primitif 2018 augmenté d'une dotation exceptionnelle de 0,200 M€ afin d'accompagner le transfert du siège de l'Autorité bancaire européenne de Londres à Paris.

10,181 M€ ont été également affectés.

Cette année a permis à Paris Region Entreprises de poursuivre son action en faveur de l'attractivité de l'Ile-de-France, autour de trois missions principales : améliorer l'image internationale de l'Ile-de-France, attirer les investisseurs internationaux, valoriser l'innovation comme cœur de l'écosystème parisien. Au cours des trois premiers trimestres 2018, selon des données provisoires à consolider en fin d'année, l'agence a ainsi accompagné 854 projets qui ont conduit à 87 implantations pour 2 699 emplois créés ou maintenus.

En parallèle, Paris Region Entreprises a engagé plusieurs actions pour optimiser son organisation, conduisant à une stabilisation des dépenses de fonctionnement après deux années de forte baisse et à des recrutements adaptés à la nouvelle stratégie d'attractivité régionale.

92 - Recherche et innovation

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	23,037	2,558	25,595	25,542	110,87%
	2018	24,000	0,299	24,299	23,823	99,26%
CP	Rappel 2017	26,810	4,364	31,174	30,719	114,58%
	2018	26,100	3,275	29,375	28,408	108,84%

Programme : Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

2,798 M€ ont été affectés sur ce programme, soit plus 3,6 % de plus que le montant inscrit au BP 2018. Ceci a été permis par des mouvements au sein du budget Recherche.

3,139 M€ de crédits ont été mandatés en faveur de ce programme, soit 15,2 % des crédits alloués, grâce à un transfert de 1,500 M€ depuis le budget Développement Economique, programme « Interventions Economiques transversales ».

Action : Soutien aux pôles territoriaux

0,510 M€, soit 2 % de plus qu'en 2017, permis par un transfert de 0,010 M€ depuis l'action « soutien aux allocations de recherche » ont été mobilisés. Ils sont dédiés à l'activité du réseau ACC&SS Paris-Île-de-France, en faveur du soutien à l'accueil des chercheurs étrangers en mobilité et donc de l'attractivité du territoire. Ce réseau intègre quatre centres de mobilité franciliens (Paris-Jourdan, Paris-Nord, Paris-Sud et Marne-la-Vallée) et deux antennes locales (Évry et Créteil).

0,237 M€ de crédits de paiement ont été mandatés sur cette action, soit plus de deux fois le montant inscrit au BP 2018.

Action : Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

2,130 M€ ont été mobilisés sur cette action, soit 6,5% de plus que le BP 2018, permis par un transfert au sein du budget Recherche (0,043 M€ depuis l'action « coopérations scientifiques » et 0,097 M€ depuis le programme « Soutien aux domaines d'intérêt majeurs »).

Les répartitions sont les suivantes :

- 0,699 M€ pour le financement à 100% par la Région de quatre "Chaires d'excellence" (dites "Blaise Pascal") sur quatorze candidatures. Ces chaires d'excellence ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité de la Région Île-de-France. Les chercheurs retenus en 2018 viennent de Grèce, de Taïwan et des Etats-Unis. Pour la première année, le dispositif a été internalisé et géré directement par la Région, et non plus par la Fondation de l'ENS. Comme pour d'autres appels à projets, la Région s'est également appuyée sur les COMUE.

- 1,431 M€ pour le financement de douze allocations de recherche doctorales pour soixante-quatre candidatures sur la thématique de la Santé, ainsi que deux allocations supplémentaires qui portent sur l'évolution de la mémoire individuelle et collective des attentats du 13 novembre 2015.

Les allocations de recherche représentent pour chaque allocataire 2 700 € bruts par mois de salaire pendant les trente-six mois maximum de leur thèse.

2,885 M€ de crédits de paiement ont été dédiés aux allocations de recherche et Chaires d'excellence, soit 91,9 % des crédits mobilisés sur la totalité du programme.

0,047 M€ de crédits de paiements ont été mobilisés pour des Chaires financées précédemment dans le cadre du CPER

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

0,158 M€ ont été mobilisés pour :

- favoriser les rencontres entre chercheurs et entreprises, développer les échanges scientifiques et technologiques et renforcer également l'attractivité internationale de l'Île-de-France. Treize événements scientifiques et / ou technologiques ont ainsi été retenus sur les trente-deux candidatures de l'appel à projets 2018 (0,143 M€) et participent non seulement à renforcer les compétences scientifiques et

Chapitre 939		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
92 - Recherche et innovation					
Programme Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)					
	HP92-001	2 700 000,00	2 798 000,00	2 090 000,00	3 139 385,92
	PJ92-001				47 312,08
Soutien aux pôles territoriaux	19200102	500 000,00	510 000,00	100 000,00	236 536,26
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)		2 000 000,00	2 130 000,00	1 990 000,00	2 932 230,75
	19200107	2 000 000,00	2 130 000,00	1 990 000,00	2 884 918,67
	392001074				47 312,08
Soutien aux coopérations scientifiques	19200111	200 000,00	158 000,00		17 930,99
Programme Soutien à l'innovation					
Structures d'appui à l'innovation	19200203	3 150 000,00	2 969 000,00	3 150 000,00	2 051 856,24
Evaluation, études et promotion	19200207	550 000,00	679 620,00	550 000,00	480 273,84
Programme Evaluations, études, actions support					
Conseil scientifique régional	19200301	15 000,00	12 000,00	15 000,00	6 320,75
Evaluations, études, actions support	19200302	45 000,00	45 000,00	45 000,00	48 012,82
Programme Soutien aux pôles de compétitivité					
Gouvernance des pôles de compétitivité	19200501	1 400 000,00	1 450 000,00	1 400 000,00	1 662 773,66
Programme Soutien aux domaines d'intérêt majeur					
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	19200601	14 790 000,00	14 678 453,37	17 900 000,00	18 745 028,13
Programme Soutien au dialogue sciences- société					
	HP92-007	750 000,00	622 583,33	650 000,00	1 320 208,87
	PJ92-007				213 281,03
Diffusion de la culture scientifique et technique		750 000,00	622 583,33	650 000,00	838 689,15
	19200701	750 000,00	622 583,33	650 000,00	625 408,12
	392007014				213 281,03
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)	19200702				694 800,75
Programme Soutien aux transferts de technologie					
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	19200803	600 000,00	568 000,00	300 000,00	693 767,73
TOTAL		24 000 000,00	23 822 656,70	26 100 000,00	28 408 221,07
	HP	24 000 000,00	23 822 656,70	26 100 000,00	28 147 627,96
	PJ				260 593,11

technologiques de l'Île-de-France mais assurent également une visibilité à l'international des universités et des campus franciliens,

- financer une part de la prestation du cabinet de consultants retenu pour le montage du projet européen Cofund (0,005 M€),
- réaffecter des crédits à la 9^{ème} conférence HIV Science (0,010 M€).

Programme : Soutien à l'innovation

Ce programme concerne principalement le soutien aux projets de R&D des entreprises depuis la preuve du concept de faisabilité jusqu'à l'expérimentation et à leur accueil au sein de structures d'incubation. **3,648 M€** ont été affectés. Ce niveau d'affectation a été rendu possible par un transfert budgétaire depuis le programme 91006.

2,532 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

Action : Structures d'appui à l'innovation

2,969 M€ ont été affectés en autorisations de programme en 2018 permettant le soutien aux organismes ci-après. **2,052 M€** de crédits de paiement ont été mandatés.

- Les clusters (0,480 M€) :

- **OpticsValley (0,300 M€)** : l'association, dont les activités sont à la frontière du soutien à la recherche et de sa valorisation, a recentré ses actions sur l'aide au transfert de technologie et le développement de PME innovantes dans le domaine des « hautes technologies », et trouve désormais sa place dans les structures d'appui à l'innovation ;
- **Capital Games (0,030 M€)** : le cluster francilien du jeu vidéo a concentré ses efforts sur l'animation de la filière et l'accompagnement des nouveaux membres, la visibilité des entreprises sur les plateformes de ventes en ligne et les salons, ainsi que leur soutien dans la recherche de fonds ;
- **Silver Valley (0,150 M€)** : le cluster francilien de la silver économie a développé depuis 2010 une offre de services à destination de ses adhérents et de l'ensemble des acteurs de la filière pour les aider dans leur développement en innovation. Le cluster a concentré ses efforts autour de quatre missions : accompagnement de ses membres à l'international et dans leur développement, rencontres d'affaires et organisation de la Bourse Charles Foix.

- Les incubateurs (0,989 M€) :

Un appel à projets a été lancé visant à soutenir sur 3 années (2018-2020) le fonctionnement de lieux d'innovation franciliens proposant une offre d'incubation et d'accélération à dimension internationale organisée en réseau. A ce titre, les treize incubateurs soutenus sont les suivants : Incuballiance, Willa, Look Forward, Institut du Cerveau et de la Moelle, HEC, Institut Mines Telecom Paris Tech, Agoranov, 104 Factory, Ecole Nationale des Arts et Metiers, l'Académie des Ruches, C-19, Incubateur Descartes et Creative Valley.

En outre, un incubateur est soutenu en amorçage pour sa première année d'activité (2019) : l'incubateur ESS L'Envolée du Crédit Coopératif.

- Le lancement du programme **Smart Région** a mobilisé **1,210 M€** pour mettre en œuvre la démarche Smart Région dont :

- **0,488 M€** pour mettre en œuvre la Smart Plateforme 2030 ;
- **0,572 M€** pour assurer l'accompagnement nécessaire à la structuration de la stratégie Smart Région ;
- **0,150 M€** pour impulser la création d'un écosystème d'innovation et organiser une ingénierie de projets collaborative autour de la candidature TIGA régionale : construire au futur, Habiter le futur.

Il convient d'ajouter **0,290 M€** sur d'autres actions régionales (parcours sport, etc.).

Action : Evaluation, études et promotion

0,680 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement pour :

- doter la Région d'outils qualifiés en matière économique. Ces outils doivent permettre notamment de fournir une aide à la décision sur le soutien à des projets structurants pour le territoire, et un appui aux entreprises dans leurs démarches à l'export ;
- mener des actions de communication et participer à des événementiels (ex. : préparation du salon du

Bourget 2019).

0,480 M€ de crédits ont été mandatés soit un taux d'exécution de 81,9 %, correspondant au rythme des mandatements.

Programme : Evaluations, études, actions support

0,057 M€ ont été affectés sur ce programme, soit 95 % du prévisionnel.

0,054 M€ de crédits ont par ailleurs été mandatés sur ce programme, par rapport aux 0,060 M€ inscrits.

Action : Conseil scientifique régional

Une enveloppe de **0,012 M€** a été affectée pour permettre le fonctionnement du Conseil scientifique régional, en particulier pour accompagner la mobilisation de ses vingt membres lors des auditions de labellisation des quatre Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) Emergents et de bilan à mi-parcours des neuf DIM.

Action : Evaluations, études, actions support

0,045 M€ ont été affectés sur cette action, soit 100 % de l'enveloppe, pour financer notamment des actions de communication et d'achat de visibilité, comme la présence de la Région au salon PhD Talent.

Programme : Soutien aux pôles de compétitivité

La gouvernance des pôles a été financée à hauteur de **1,450 M€** en autorisations d'engagement correspondant à 103,6 % de l'enveloppe disponible.

1,663 M€ de crédits de paiement ont été mandatés, soit un taux d'exécution de 118,8 %. Ce programme vise uniquement à soutenir la gouvernance des pôles de compétitivité franciliens.

Action : Gouvernance des pôles de compétitivité

1,450 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés.

1,663 M€ de crédits de paiement ont été mandatés.

La dotation se répartit comme suit en 2018 :

- **0,250 M€** pour AsTech Paris-Région ;
- **0,315 M€** pour Cap Digital ;
- **0,066 M€** pour Finance Innovation (via Paris Europlace, support du pôle) ;
- **0,270 M€** pour Medicen Paris-Région ;
- **0,234 M€** pour MOV'EO ;
- **0,315 M€** pour Systematic Paris-Région.

Ces financements ont permis aux pôles de réaliser leurs programmes d'actions 2018 (animation, émergence et sélection de projets R&D, ouverture aux PME, volet international et promotion...) tel qu'inscrits dans les contrats de performance signés avec la Région.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

14,678 M€ (99,2% du BP) ont été mobilisés, afin de soutenir en fonctionnement les DIM labellisés en 2016 et Genopole.

18,745 M€ de crédits ont été mandatés pour ce programme en 2018, soit 0,845 M€ de plus que les crédits ouverts au BP 2018, grâce à un transfert de 1,775 M€ issu du budget Développement Economique, programme « Interventions Economiques transversales ».

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Une enveloppe de **14,678 M€** a été mobilisée afin de soutenir en fonctionnement, à hauteur de :

- 9,751 M€, les 13 nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés sur la période 2017-2020, soit 0,7 % de plus qu'en 2017. Les programmes 2018 ont notamment permis de financer 80 allocations de recherche (doctorales et postdoctorales), 38 colloques et manifestations scientifiques, etc.
- 4,667 M€ le fonctionnement du GIP Genopole, soit le même montant qu'en 2017 correspondant à 2,600 M€ de plus qu'en 2016, soit le montant accordé par le Département de l'Essonne au GIP précédemment à la loi NOTRe et à la nouvelle répartition des compétences entre collectivités.
- 0,260 M€ de réaffectations de subventions caduques.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

0,623 M€ ont été affectés en 2018.

Concernant les crédits de paiement, ce sont **1,533 M€** qui ont été mandatés, soit 0,883M€ de plus que le prévisionnel grâce à des mouvements internes au budget Recherche.

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,540 M€** a été mobilisée sur cette action pour le lancement de l'appel à projets annuel CSTI 2018 « La science pour tous » destiné à favoriser la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, auprès de tous les publics, en particulier les scolaires.

Vingt-neuf projets de médiation scientifique organisés en Île-de-France, sur les cinquante-deux projets reçus, ont ainsi été co-financés dans le cadre de cet appel à projets.

Par ailleurs, cette enveloppe a aussi permis de financer pour la première année le fonctionnement de la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) pour **0,060 M€** et de réaffecter des crédits pour des projets dont les subventions étaient caduques (**0,022 M€**).

0,213 M€ ont été mandatés en crédits de paiement pour le projet Question et Enjeux de Science voté dans le cadre du CPER.

Action : Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)

0,695 M€ ont été mandatés en crédits de paiement pour couvrir les engagements passés.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

0,568 M€ ont été mobilisés sur ce programme.

0,694 M€ ont été mandatés sur ce programme en 2018, soit plus du double que ceux inscrits au BP 2018, permis grâce à des mouvements internes au budget Recherche.

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

Les **0,568 M€** affectés se répartissent comme suit :

- plusieurs programmes en faveur de l'entrepreneuriat étudiant ont ainsi été initiés en 2018 : Prix Tremplin PEPITE Ile-de-France, PEPITE Start'up à Station F, la coordination inter-PEPITE et le renouvellement du soutien aux Entrepreneuriales Ile-de-France. Ces projets ont été financés à hauteur de 0,218 M€ ;
- Optics Valley a reçu une subvention de 0,300 M€ destinée à animer le réseau de l'optique et de la photonique francilienne et à engager un process de rapprochement avec le pôle de compétitivité Systematic Paris Region;
- 0,050 M€ en faveur de BPI comme frais de gestion et d'instruction pour l'appel à projets « SESAME Filières PIA », dans le cadre du programme PIA 3 régionalisé.

93 - Agriculture, pêche, agro-industrie

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	6,740	0,405	7,145	7,140	105,94%
	2018	8,100	-	8,100	8,070	99,64%
CP	Rappel 2017	11,650	2,500	14,150	13,244	113,68%
	2018	8,100	-0,430	7,670	4,877	60,21%

Programme : Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire**Action : Appui à la transmission reprise des exploitations agricoles**

En 2018, cette action a permis d'accompagner les différentes actions du programme régional installation transmission (information des porteurs de projets autour des démarches, suivi des projets individuels d'agriculteurs qui s'installent). Des affectations ont également été réalisées en vue de la passation de marchés obligatoires relatifs à l'exercice de l'autorité de gestion du FEADER (pour de l'évaluation notamment).

Un montant total de **0,250 M€** en autorisations d'engagement a ainsi été affecté (soit un taux d'exécution de 100 %) au titre des dispositifs suivants :

- Appui à la transmission et à la reprise des exploitations agricoles (programme d'information et d'accompagnement) dans le cadre de la convention avec la chambre d'agriculture de région pour 0,081 M€ ;
- Affectation pour un marché relatif à l'évaluation du Programme de développement rural 2014-2020, à conduire en 2019 pour 0,100 M€ ;
- Affectation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un dispositif de contrôle interne sur le FEADER pour 0,069 M€.

La consommation, en crédits de paiement, s'élève à **0,122 M€** dont 0,104 M€ au titre du dispositif "convention jeunes agriculteurs", et 0,018 M€ pour la "Mise en œuvre de la convention « Chambres ».

Action : Soutien aux filières

La mise en œuvre de la convention avec la Chambre d'agriculture de Région et l'Etablissement Régional de l'élevage (prorogée en 2018 avant révision) a été poursuivie sur l'axe « développement économique des exploitations » et « coordination générale ».

Par ailleurs, après approbation du nouveau dispositif de soutien aux contrats de filières, des affectations ont été réalisées pour les deux premiers nouveaux contrats des filières IAA (Industries agro-alimentaires) et Horticulture-Pépinière.

Au total, un montant de **0,989 M€** a été affecté en autorisations d'engagement, au titre des dispositifs suivants :

- Dispositif Programme d'Investissement d'Avenir 3 (PIA), volet animation, pour 0,037 M€ ;
- Contrats de filières pour 0,284 M€ ;
- Filières agricoles de proximité pour 0,060 M€ ;
- Mise en œuvre de la convention « Chambres » pour 0,508 M€ ;
- Affectation pour le marché de pré-instruction des dispositifs PRIMVAIR et DIVAIR, pour 0,100 M€.

Par ailleurs, deux transferts de crédits ont été opérés pour un montant total de 0,192 M€ pour abonder les lignes suivantes :

- 0,180 M€, vers l'action "Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et agro-alimentaire

Chapitre 939		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie					
Programme Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	HP93-001	1 460 000,00	1 238 804,00	1 460 000,00	947 946,08
Appui à la transmission reprise des exploitations agricoles	19300111	250 000,00	249 704,00	250 000,00	121 521,14
Soutien aux filières	19300112	1 210 000,00	989 100,00	1 210 000,00	826 424,94
Programme Valorisation de la production agricole et agro-alimentaire	HP93-002	1 540 000,00	1 720 000,00	1 540 000,00	1 078 000,00
Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et agro-alimentaire de Paris Ile-de-France	19300202	1 540 000,00	1 720 000,00	1 540 000,00	1 078 000,00
Programme Actions agri-environnementales	HP93-003	4 300 000,00	4 311 671,03	4 300 000,00	2 659 065,47
	PR93-003	300 000,00	300 000,00	300 000,00	150 000,00
Agriculture et environnement	19300306	1 600 000,00	1 198 229,44	1 600 000,00	919 587,06
Agriculture périurbaine		850 000,00	893 742,50	850 000,00	444 542,16
	19300307	550 000,00	593 742,50	550 000,00	294 542,16
	493003076	300 000,00	300 000,00	300 000,00	150 000,00
Agriculture biologique	19300308	2 150 000,00	2 519 699,09	2 150 000,00	1 444 936,25
Programme Forêt et éco-matériaux	HP93-005	500 000,00	500 000,00	500 000,00	42 217,40
Forêt, bois et matériaux biosourcés	19300502	500 000,00	500 000,00	500 000,00	42 217,40
TOTAL		8 100 000,00	8 070 475,03	8 100 000,00	4 877 228,95
	HP	7 800 000,00	7 770 475,03	7 800 000,00	4 727 228,95
	PR	300 000,00	300 000,00	300 000,00	150 000,00

- de Paris Ile de France (CERVIA)" ;
- 0,012 M€, vers l'action "Agriculture biologique".

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur, **0,826 M€**.

Programme : Valorisation de la production agricole et agro-alimentaire

Action : Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et agro-alimentaire de Paris Ile-de-France

En 2018, les activités du CERVIA se sont poursuivies au service des entreprises agroalimentaires (suivi, appui technique et veille technologique) et de la valorisation des produits et savoir-faire franciliens. La mission d'appui aux entreprises a été également été poursuivie, en articulation avec l'instruction des dispositifs visant à :

- moderniser et améliorer la qualité des produits du secteur de la 1ère transformation alimentaire (ALIMENTAIRE) ;
- mettre en place des démarches d'amélioration de la qualité des aliments, innover et concevoir des procédés de transformation plus durables (QUALITAIRE).

Par ailleurs, le CERVIA est intervenu en appui à la mise en œuvre de certains dispositifs en faveur des filières.

Des actions spécifiques ont également été confiées au CERVIA et ont donné lieu à une affectation complémentaire de 180 000 €. En effet, le CERVIA a participé à de nombreux évènements sur l'année 2018 (Foire de Coulommiers, AgriDemain, Foire de Châlons...) afin de valoriser les savoir-faire franciliens dans le cadre du Pacte agricole.

Ainsi, une subvention de **1,720 M€** en autorisations d'engagement a été attribuée et versée au CERVIA.

Un abondement de la ligne budgétaire a été nécessaire. En conséquence, un transfert à hauteur de **0,180 M€** a été opéré depuis le programme "Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire", action "Soutien aux filières".

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **1,078 M€**.

Programme : Actions agri-environnementales

Action : Agriculture et environnement

En 2018, la Région a poursuivi son soutien aux dispositifs en vigueur et a engagé de nouveaux projets en matière agroenvironnementale avec les agriculteurs et les structures accompagnant le développement agricole, à travers :

- la mise en œuvre de la convention-cadre avec les chambres d'agriculture et l'ERE (prolongée en 2018 avant révision) sur l'axe 2 « Accentuer la transition agro écologique et développer l'agriculture biologique », avec la mise en œuvre des diagnostics agro-environnementaux ;
- la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), cofinancées par le FEADER, ainsi que le soutien à l'animation des MAEC auprès des agriculteurs. Les MAEC sont en place sur des secteurs à enjeux prioritaires de préservation des ressources, notamment la préservation et la restauration des continuités écologiques et la contractualisation a été à nouveau particulièrement dynamique en 2018.

Le montant total des affectations, en autorisation d'engagement, sur cette action s'est élevé à **1,198 M€** correspondant à :

- MAEC - Aides directes aux agriculteurs pour 0,700 M€ ;
- PAEC – Aide à l'animation des porteurs de projets agro-environnementaux pour 0,086 M€ ;
- Mise en œuvre de la convention « chambre d'agriculture de région » pour 0,412 M€.

Par ailleurs, au sein du même programme, le reliquat, d'un montant de 0,402 M€, a été transféré pour abonder les actions budgétaires suivantes :

- Agriculture périurbaine pour un montant de 0,044 M€ ;
- Agriculture biologique pour un montant de 0,358 M€.

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,920 M€** dont 0,631 M€ pour les MAEC "Aides aux agriculteurs", 0,270 M€ pour la Mise en œuvre de la convention « Chambres » et 0,019 M€ pour les "PAEC aide aux porteurs de projet".

Action : Agriculture périurbaine

Hors CPER, la dotation 2018 a permis l'accompagnement de l'animation des 10 territoires relevant des programmes agri-urbains. De plus, la convention pluriannuelle avec l'INRA dans le cadre du programme « Pour et Sur le Développement Rural (PSDR) » a également permis l'affectation d'une tranche annuelle.

En autorisations d'engagement, un montant de **0,594 M€** a été affecté, au titre des dispositifs suivants :

- aide de fonctionnement aux actions d'animation, d'assistance technique à la mise en œuvre du plan d'actions, aux actions de communication, sensibilisation et information (territoires de catégorie 2) pour 0,262 M€ ;
- mise en œuvre de la convention « Chambre d'agriculture de région » pour 0,101 M€ ;
- programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) pour 0,128 M€ ;
- affectation pour le marché de mise en œuvre du réseau rural pour 0,103 M€.

Les affectations ont été rendus possible par un transfert de 0,044 M€ permettant ainsi d'abonder la ligne budgétaire depuis l'action "Agriculture et environnement" au sein du programme "Actions agri-environnementales".

En crédits de paiement, un montant de **0,295 M€** a été mandaté.

Dans le cadre du CPER, un montant de **0,300 M€** en autorisations d'engagement a été affecté au titre de la SAFER, soit 100 % de l'enveloppe budgétaire.

En 2018, les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,150 M€**, soit un taux d'exécution de 50 %.

Action : Agriculture biologique

La dotation 2018 a permis de poursuivre la mise en œuvre du Plan Bio et le financement des différentes structures mettant en œuvre les actions en faveur du développement de l'agriculture biologique en Ile-de-France.

La seconde phase de l'appel à projets dédié au renforcement de la filière légumes de plein champ en agriculture biologique a également été accompagnée.

La dotation 2018 a aussi permis de financer l'annuité des contrats « ATABLE » (Aide régionale à la Transition vers une Agriculture Biologique LocalE) encore en cours ainsi que l'aide à la certification en agriculture biologique.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte agricole, une première affectation a été réalisée au titre de la mesure de soutien à l'Agriculture biologique (aides aux agriculteurs pour la conversion et le maintien), cofinancée par le FEADER.

Au total, **2,520 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement sur cette action, soit 117 % de la dotation inscrite au budget primitif, au titre des dispositifs suivants :

- 1,493 M€ au titre de "la mise en œuvre du Plan Bio 2014-2020" ;
- 0,031 M€ au titre de "l'aide à la Transition vers une Agriculture Biologique Locale (ATABLE)" ;
- 0,096 M€ au titre de "l'aide à la certification en agriculture biologique" ;
- 0,900 M€ au titre du "soutien à la conversion et au maintien en agriculture biologique dans le cadre du programme de développement rural".

Deux transferts ont été nécessaires pour réaliser ces affectations. Ainsi les mouvements suivants ont été opérés :

- 0,358 M€, Programme "Actions agri-environnementales", Action "Agriculture et environnement" ;
- 0,012 M€, programme "Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire", Action "Soutien aux filières".

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **1,445 M€**.

Programme : Forêt et éco-matériaux

Action : Forêt, bois et matériaux biosourcés

La totalité de la dotation prévue au BP 2018 a été affectée soit un montant d'autorisations d'engagement de **0,500 M€**, en faveur :

- d'organismes régionaux concourant à la mise en oeuvre d'actions structurantes et démonstratives de ces stratégies :
 - la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) pour la constitution et l'animation d'un réseau de référents de collectivités sur les enjeux forêt-bois ;
 - l'interprofession Francil'bois pour la mise en oeuvre d'outils bénéficiant au regroupement et à l'organisation des acteurs de la filière, en particulier la filière bois construction ;
 - l'institut technique Forêt Bois Cellulose Ameublement (FCBA) pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un cluster bois-biosourcés ;
- de l'organisation d'évènements d'envergure nationale et internationale déployant la mobilisation des acteurs autour de ces stratégies régionales (conférence mondiale des matériaux biosourcés).

La consommation en crédits de paiement s'élève à **0,042 M€**.

94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	6,410	-0,600	5,810	4,989	77,83%
	2018	4,790	-0,050	4,740	4,164	86,94%
CP	Rappel 2017	4,760	-	4,760	4,665	98,01%
	2018	4,790	-	4,790	3,421	71,42%

Programme : Soutien à l'industrie et aux autres services

Ce programme regroupe les actions relevant du soutien régional aux entreprises et filières prioritaires, dont l'industrie. Une enveloppe de **3,390 M€** d'autorisations d'engagement a été affectée en 2018 (soit un taux d'exécution de 84,9 %). **3,179 M€** de crédits de paiement ont par ailleurs été mandatés.

Action : Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires

2,333 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement à cette action. **2,634 M€** de crédits de paiement ont été mandatés. Les autorisations d'engagement se déclinent comme suit :

1,788 M€ ont permis de soutenir la mise en œuvre de programmes pluriannuels de développement des **filiales prioritaires** de l'Île-de-France, ou « plans filiales régionaux », avec les financements suivants :

- **0,532 M€** pour le plan Optique et systèmes complexes, porté par le pôle de compétitivité Systematic Paris Région ;
- **0,431 M€** pour des évènements en lien avec les filiales numérique et santé (Futur en Seine et Medexperience) ;
- **0,400 M€** pour le plan Contenus numériques, porté par le pôle Cap Digital Paris Region;

Chapitre 939	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services				
Programme Soutien à l'industrie et aux autres services				
HP94-001	3 990 000,00	3 390 337,03	3 490 000,00	2 714 114,12
PJ94-001			500 000,00	465 268,29
Soutien aux entreprises et aux filières prioritaires	2 500 000,00	2 333 337,03	2 500 000,00	2 634 781,31
19400103	2 500 000,00	2 333 337,03	2 000 000,00	2 169 513,02
394001031			500 000,00	465 268,29
Smart industrie	1 490 000,00	1 057 000,00	1 490 000,00	544 601,10
Programme Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	HP94-002	800 000,00	773 870,00	800 000,00
TP'up	19400202	800 000,00	773 870,00	800 000,00
TOTAL	4 790 000,00	4 164 207,03	4 790 000,00	3 421 192,67
HP	4 790 000,00	4 164 207,03	4 290 000,00	2 955 924,38
PJ			500 000,00	465 268,29

- **0,320 M€** pour le plan Biotechnologies Santé, porté par le pôle Medicen Paris Region;
- **0,075 M€** pour l'animation d'un réseau des smart territoires, porté par le pôle de Cap Digital Paris Région dans le cadre de la reprise des activités du pôle Advancity ;
- **0,030 M€** pour les actions engagées par Paris Europlace en matière de communication, de promotion et d'influence de la place financière de Paris et de l'Ile-de-France.

Stratégie régionale en faveur du design :

Par délibération N° CR 2017-127 en date du 6 juillet 2017 le Conseil régional d'Ile-de-France a entériné une politique stratégique en faveur du design en Ile-de-France dont un point saillant est de développer et enrichir la plateforme de mise en relation entreprises / designers www.lehubdudesign.com. La Région a affecté **0,065 M€** pour :

- l'acquisition de cette plateforme, son hébergement, son développement et son passage à la gratuité ;
- la contribution au prix national du design, remettre un prix Ile-de-France et bénéficier de la visibilité attachée à l'évènement.

Il convient d'ajouter en termes d'affectation les frais liés au Salon de Bourget 2019 (**0,480 M€**).

Action : Smart industrie

La politique industrielle régionale, Stratégie Smart Industrie 2017-2021, approuvée lors du Conseil Régional de juillet 2017 a donné lieu au lancement d'un programme d'accompagnement à la modernisation de 100 PME industrielles sur un an : **1,057 M€** ont été affectés pour financer ce programme partenarial, avec le CETIM (Centre d'Expertises Technologique des Industries Mécaniques), en lien avec GFI Business, le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA List), les chambres de commerce et d'industrie, le GIM-Groupement des Industries Métallurgiques.

0,544 M€ de crédits de paiement ont été mandatés correspondant au rythme de déploiement de l'opération.

Programme : Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art

Ce programme concerne l'aide régionale TP'up. Une enveloppe de **0,774 M€** d'autorisations d'engagement a été affectée en 2018.

0,242 M€ de crédits de paiement ont par ailleurs été mandatés.

Action : TP'up

0,774 M€ d'autorisations d'engagement a été affectée en 2018 (taux d'exécution de 96,7 %).

0,241 M€ de crédits de paiement ont été mandatés (taux d'exécution de 30,1 %). 98 entreprises ont bénéficié du dispositif en 2018, dont cinq structures relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. Elles prévoient de créer plus 580 emplois.

95 - Tourisme et thermalisme

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	17,270	-	17,270	16,920	97,97%
	2018	15,910	-0,300	15,610	15,610	98,11%
CP	Rappel 2017	17,270	-	17,270	16,671	96,53%
	2018	15,910	-0,300	15,610	15,610	98,11%

Programme : Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique**Action : Fonds de soutien au tourisme**

En 2018, ce dispositif a été mobilisé pour un montant total de **1,586 M€** permettant :

- le soutien de cinq manifestations et actions de communication ;
- le financement d'un nouveau plan de relance de l'activité touristique en Ile-de-France. Mis en oeuvre par la Comité régional du tourisme, il se focalise sur le renforcement de la destination Paris Ile-de-France, par des actions de promotion et de communication, axées en particulier sur le lancement de campagnes média et le marketing digital, tournées vers des pays cibles : Chine, Russie, Brésil, Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne et Pays-Bas. La Région a soutenu ce plan à hauteur de 0,500M€.
- le déploiement de Volontaires du tourisme sur des sites touristiques majeurs a été poursuivi pendant les périodes estivales et de fin d'année. Ce dispositif est financé par la Région et mis en oeuvre par le Comité régional du tourisme. En 2018, 650 Volontaires ont ainsi mobilisés pour améliorer l'accueil, l'information et l'orientation de touristes.

Grâce à un virement de crédit depuis l'action Région multilingue, les crédits de paiement de cette action ont été mobilisés à hauteur **1,500 M€**, soit 105% de la dotation initiale. Ils ont permis le versement des subventions votées en 2018 et lors des exercices précédents.

Action : Région multilingue

Cette action a été en grande partie mobilisée pour le financement du projet de plateforme interactive d'apprentissage des langues étrangères impulsé le cadre de l'initiative Smart Région. Le projet ayant été finalement porté par le secteur de la formation professionnelle-apprentissage, les crédits provisionnés à cette fin dans le budget du secteur Tourisme ont été redéployés à hauteur de 0,300M€ dans le cadre du budget supplémentaire et réorientés vers le budget du secteur formation professionnelle-apprentissage. Une affectation de 0,024M€ a néanmoins été réalisée pour permettre le financement d'une étude préalable à ce projet.

Les crédits de paiement ont été exécutés à hauteur de 0,024M€.

Programme : Soutien aux organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme**Action : Soutien aux organismes associés dans le domaine du tourisme**

La Région a poursuivi son engagement aux côtés du Comité régional du Tourisme, son principal opérateur pour la mise en oeuvre de sa politique. Une subvention de fonctionnement de **10,000 M€** lui a été affectée au titre de l'exercice 2018.

Le CRT a activement contribué à la promotion en France et à l'étranger de la destination Paris-Ile-de-France, à la formation et au déploiement des Volontaires du tourisme et à la mise en oeuvre du plan de relance de la fréquentation touristique en Ile-de-France.

Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre la Région et le CRT a été votée à la CP du 30/05/2018 définissant les missions et objectifs du CRT pour la période 2018-2021.

Une dotation de **4,000 M€** a également été octroyée aux Centres d'Accueil Régionaux du Tourisme

Chapitre 939		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
95 - Tourisme et thermalisme					
Programme Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	HP95-001	1 910 000,00	1 610 000,00	1 910 000,00	1 610 000,80
Fonds de soutien au tourisme	19500108	1 510 000,00	1 586 000,00	1 510 000,00	1 586 960,80
Région multilingue	19500112	400 000,00	24 000,00	400 000,00	23 040,00
Programme Soutien aux organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme	HP95-002	14 000 000,00	13 999 999,20	14 000 000,00	13 999 999,20
Soutien aux organismes associés dans le domaine du tourisme	19500201	14 000 000,00	13 999 999,20	14 000 000,00	13 999 999,20
TOTAL		15 910 000,00	15 609 999,20	15 910 000,00	15 610 000,00
	HP	15 910 000,00	15 609 999,20	15 910 000,00	15 610 000,00

(CaRT) au titre de subventions annuelles de fonctionnement. Elle finance l'activité des points d'information touristique et répond aux engagements pris par la Région dans le cadre de sa convention avec Aéroports de Paris. La convention entre la Région et le Groupe ADP a été renouvelée à la fin de l'exercice 2018 pour la période 2019-2024.

Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Région et les CaRT a été votée à la CP du 30/05/2018, définissant les missions et objectifs du CaRT pour la période 2018-2021.

Les crédits de paiements de cette action ont été mandatés intégralement pour le versement des dotations aux CRT, CaRT et pour les CaRT /ADP.

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,040	-	0,040	0,040	100,00%
	2018	0,040	-	0,040	0,032	80,00%
CP	Rappel 2017	2,870	-	2,870	2,570	89,53%
	2018	2,870	-	2,870	2,407	83,85%

- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

En M€	Année	BP (1)	BS + Mouvements	Total ouvert	Exécution (2)	% Exécution (2)/(1)
AE	Rappel 2017	0,040	-	0,040	0,040	100,00%
	2018	0,040	-	0,040	0,032	80,00%
CP	Rappel 2017	2,870	-	2,870	2,570	89,53%
	2018	2,870	-	2,870	2,407	83,85%

Programme : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Le montant des indemnités versés aux collaborateurs des groupes d'élus s'élève à **2,407 M€** soit un taux d'exécution de 85,04%.

Action : Formation

Aucune dépense en crédits de paiement n'a eu lieu sur cette ligne en 2018.

Chapitre 944	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
- : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	32 000,00	2 870 000,00	2 406 605,05
TOTAL	40 000,00	32 000,00	2 870 000,00	2 406 605,05
HP	40 000,00	32 000,00	2 870 000,00	2 406 605,05

Chapitre 944	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	BP 2018 en €	Affectations en €	BP 2018 en €	Mandats en €
- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
Programme Frais de fonctionnement des groupes d'élus HP01-003	40 000,00	32 000,00	2 870 000,00	2 406 605,05
Frais de fonctionnement des groupes d'élus 10100301			2 830 000,00	2 406 605,05
Formation 10100302	40 000,00	32 000,00	40 000,00	
TOTAL	40 000,00	32 000,00	2 870 000,00	2 406 605,05
HP	40 000,00	32 000,00	2 870 000,00	2 406 605,05

LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

2. LE BILAN DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Les tableaux de suivi des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE) confirment le montant des crédits de paiement restant à couvrir ou des crédits de paiement sur services votés à la fin d'un exercice budgétaire eu égard aux affectations et engagements pris par la Région (tableaux ventilés par année d'affectation ou par secteur).

La structuration des données en « mode LOLF » dans l'application de suivi budgétaire (soit par secteur, programme et action) rend possible une présentation de ces crédits complétant l'instruction budgétaire et comptable M71 pour s'attacher à leur présentation budgétaire sectorielle.

2.1. Le bilan des engagements pluriannuels par année de vote

2.1.1. En investissement

Le montant des restes à mandater sur AP affectées au 31 décembre de l'exercice est calculé par comptabilisation des différents mouvements de l'exercice 2018 sur le stock disponible d'affectations non couvertes par des crédits de paiement en début d'exercice 2018.

Le stock en début d'exercice 2018 est ainsi augmenté du total des affectations votées en 2018 ainsi que des demandes de prorogations du délai de validité des subventions régionales acceptées au cours de l'année.

Il est diminué des crédits de paiement mandatés sur l'exercice¹, des autorisations de programme clôturées à l'initiative des services opérationnels à l'issue du projet et de celles dont la caducité a été constatée en application des dispositions du règlement budgétaire et financier sous le régime duquel elles ont été votées².

Le même mécanisme est appliqué aux autorisations de programme engagées. L'écart entre les deux montants (« restes à mandater sur AP affectées au 31/12/2018 » et « restes à mandater sur AP affectées et engagées au 31/12/2018 ») correspond au disponible à l'engagement sur affectations (344,7 M€) et concerne essentiellement les dépenses directes pour lesquelles un délai est laissé pour l'engagement³.

Le montant des restes à mandater au 31/12/2018 s'élève à 5 145,40 M€ s'agissant des AP affectées, soit un ratio de couverture de 3,28 (3 ans et 3 mois) stable par rapport à celui constaté en 2017 (avec un ratio de couverture de 3,15 soit 3 ans et 2 mois).

Le niveau de restes à mandater sur AP affectées est en augmentation par rapport à 2017 de + 68,952 M€ Il convient de souligner que **le montant cumulé des « AP caduques en 2018 » et des « AP clôturées ou prorogées en 2018 » s'élève au total à - 242,45 M€ en 2018** contre - 348,83 M€ en 2017, -489,56 M€ en 2016 et -146,16 M€ en 2015. A noter que 108,89 M€ (contre 219,09 M€ en 2017, 389,83 M€ en 2016 et 39,42 M€ en 2015), soit près de 45 % des AP caduques et clôturées ou prorogées, concernent des millésimes antérieurs à 2010.

Cette diminution résulte en grande partie du travail de fiabilisation des restes à mandater engagé en 2016, 2017 et poursuivi en 2018 **sur l'ensemble des secteurs d'intervention régionale. Ainsi à titre d'exemple, 56 M€ d'AP affectées ont été apurés sur le secteur de l'enseignement secondaire, 34 M€ sur les secteurs des transports, 20 M€ sur le secteur sécurité, 12 M€ sur le secteur du développement économique et près de 8 M€ sur les secteurs ruralité et environnement.**

¹ Seuls les crédits de paiement sur AP sont pris en compte (comme en fonctionnement) ce qui explique le différentiel avec le total des dépenses réelles hors chapitres financiers présenté précédemment dans ce document.

² Les règles de caducité sont fixées dans la délibération du Conseil régional du 28 juin 1983 précisant la durée de validité des subventions d'investissement, le règlement budgétaire et financier approuvé par la délibération CR 02-05 du 31 janvier 2005 et le règlement budgétaire et financier approuvé par la délibération CR 33-10 du 17 juin 2010 prorogée par la délibération CR 01-16 du 21 janvier 2016.

³ Pour les dépenses directes, la part des autorisations de programme et d'engagement affectée mais non engagée à la fin de la troisième année qui suit le 31 décembre de la date d'affectation est caduque et annulée.

Le stock des restes à mandater sur AP engagées s'élève à 4 800,68 M€; il est en diminution de - 7,16 M€ par rapport à 2017. Le ratio de couverture⁴ est de 3,06 (3 ans) similaire par rapport à celui constaté en 2017 (2,98 soit 3 ans).

Sur les autorisations de programme affectées

Années	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées au 31/12/2018
1993-1999	57 185 277,55	-	-	-29 170 829,00	-	28 014 448,55
2000	25 653 263,48	-	-	-5 158 939,90	505 370,19	19 988 953,39
2001	26 426 123,31	-	-	-7 486 722,51	534 169,50	18 405 231,30
2002	29 812 134,08	-	-	-8 399 432,80	6 500 650,96	14 912 050,32
2003	35 547 496,08	-	-	-7 773 002,46	2 225 914,79	25 548 578,83
2004	46 551 495,68	-	-	-7 791 416,41	17 759 922,63	21 000 156,64
2005	35 287 053,65	-	-	-6 452 105,29	3 544 642,48	25 290 305,88
2006	70 423 809,31	-	-	-10 679 293,85	6 095 775,28	53 648 740,18
2007	63 127 132,05	-	-	-7 995 538,10	9 168 786,95	45 962 807,00
2008	110 237 514,89	-	-	-8 206 213,99	6 221 474,81	95 809 826,09
2009	58 307 084,22	-	-	-9 780 431,94	1 471 602,31	47 055 049,97
2010	64 838 131,27	-	-	-14 061 748,95	8 516 882,48	42 259 499,84
2011	147 611 195,03	-	-	-23 449 681,69	40 196 146,87	83 965 366,47
2012	201 380 135,69	-	-	-13 805 254,91	54 008 792,99	133 566 087,79
2013	242 817 136,09	-	-	-16 538 923,12	99 727 692,64	126 550 520,33
2014	518 984 732,80	-	-	-29 999 990,42	127 454 925,90	361 529 816,48
2015	786 247 639,72	-	-9 166 152,36	-22 338 320,76	228 994 878,02	525 748 288,58
2016	977 013 898,71	-	-	-2 578 731,05	293 374 304,76	681 060 862,90
2017	1 579 001 696,67	-	-	-1 118 913,86	400 354 031,73	1 177 528 751,08
2018	-	1 880 307 025,42	-489 211,86	-	262 258 468,28	1 617 559 345,28
Totaux	5 076 452 950,28	1 880 307 025,42	-9 655 364,22	-232 785 491,01	1 568 914 433,57	5 145 404 686,90

⁴ Le ratio de couverture exprime le délai nécessaire, à niveau de crédits de paiement constant et hors toute nouvelle affectation, pour apurer la dette née des engagements financiers antérieurs.

Sur les autorisations de programme engagées

Années	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées et engagées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées et engagées au 31/12/2018
1993-1999	33 468 753,99	-	-	-29 170 829,00	-	4 297 924,99
2000	22 938 923,72	-	-	-5 336 556,52	505 370,19	17 096 997,01
2001	22 958 474,24	-	-	-7 486 722,51	534 169,50	14 937 582,23
2002	25 375 021,68	-	-	-8 399 432,80	6 500 650,96	10 474 937,92
2003	23 937 987,04	-	-	-8 331 886,60	2 225 914,79	13 380 185,65
2004	42 752 607,01	-	-	-8 224 096,87	17 759 922,63	16 768 587,51
2005	24 075 073,19	-	-	-6 565 121,72	3 544 642,48	13 965 308,99
2006	55 363 386,58	-	-	-11 029 268,78	6 095 775,28	38 238 342,52
2007	41 835 162,36	-	-	-8 012 182,69	9 168 786,95	24 654 192,72
2008	100 172 822,17	-	-	-8 217 220,52	6 221 474,81	85 734 126,84
2009	56 543 488,76	-	-240 945,61	-9 633 306,33	1 471 602,31	45 197 634,51
2010	64 461 595,89	260,90	-4 750 783,36	-8 957 017,95	8 516 882,48	42 237 173,00
2011	146 677 800,35	-	-5 276 541,66	-18 217 223,86	40 196 146,87	82 987 887,96
2012	201 397 530,76	-	-8 551 957,56	-5 087 847,59	54 008 792,99	133 748 932,62
2013	243 136 914,98	39 915,35	-8 900 385,14	-7 724 454,75	99 727 692,64	126 824 297,80
2014	519 091 322,81	2 250,00	-25 165 326,44	-4 799 538,70	127 454 925,90	361 673 781,77
2015	773 354 241,68	8 952 705,02	-18 865 384,68	-8 502 454,92	228 994 878,02	525 944 229,08
2016	955 107 579,88	7 258 928,66	-183 968,00	-983 448,22	293 374 304,76	667 824 787,56
2017	1 455 189 504,18	69 922 394,63	-	17 861 371,38	400 354 031,73	1 142 619 238,46
2018	-	1 697 644 142,09	-	-3 313 568,25	262 258 468,28	1 432 072 105,56
Totaux	4 807 838 191,27	1 783 820 596,65	-71 935 292,45	-150 130 807,20	1 568 914 433,57	4 800 678 254,70

2.1.2. En fonctionnement

Les mécanismes de calcul du bilan des engagements en fonctionnement sont identiques à ceux présentés ci-dessus. La situation des restes à mandater sur autorisations d'engagement (AE) doit cependant s'apprécier différemment de celle en investissement. Elle résulte en effet principalement de glissements d'exécution des engagements régionaux sur des exercices successifs plutôt que d'une véritable pluriannualité.

Le stock des restes à mandater sur AE engagées reste stable entre 2017 et 2018. Il s'élève à 756,73 M€ au 31 décembre 2018 contre 755,30 M€ en 2017 et correspond à un ratio de couverture de 0,38 (soit 5 mois) identique à celui constaté en 2017.

Il est de 797,05 M€ s'agissant des AE affectées (contre 786,17 M€ en 2017 et 819,92 M€ en 2016), soit un ratio de couverture de 0,40 (5 mois), identique par rapport à 2017 (0,38 soit 5 mois).

Il convient de souligner que **le montant cumulé des « AE caduques en 2018 » et des « AE clôturées ou prorogées en 2018 » s'élève au total à - 151,65 M€ en 2018**. A noter que 90,84 M€ (contre 3,04 M€ en 2017), soit près de 60 % des AE caduques et clôturées ou prorogées, concernent les millésimes antérieurs à 2013.

Le travail de **fiabilisation des restes à mandater** a été lancé également sur les autorisations d'engagement affectées et engagées en 2018 **sur l'ensemble des secteurs d'intervention régionale et notamment sur le secteur de la formation professionnelle sur lequel 94 M€ d'AE affectées ont été apurés**.

On constate une augmentation des autorisations d'engagement affectées en 2018 (+ 72,74 M€ par rapport à 2017) ainsi qu'une légère augmentation des restes à mandater de + 10,88 M€ et de + 2,24 M€⁵ M€ hors fonds européens. L'apurement des restes à mandater sur les AE affectées compense cette augmentation.

Sur les autorisations d'engagement affectées

Années	AE Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE affectées en 2018	AE caduques en 2018	AE clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AE affectées au 31/12/2018
2005	10 508 697,60	-	-	-843 810,98	-	9 664 886,62
2006	11 073 277,30	-	-	-8 855 745,14	-	2 217 532,16
2007	16 843 948,00	-	-	-15 592 404,02	-	1 251 543,98
2008	13 988 547,11	-	-	-13 370 532,30	-	618 014,81
2009	14 958 724,68	-	-	-14 345 882,56	-	612 842,12
2010	20 724 042,13	-	-	-13 470 521,98	-	7 253 520,15
2011	19 985 787,56	-	-	-12 063 080,11	-	7 922 707,45
2012	14 319 205,85	-	-	-10 082 770,17	22 453,96	4 213 981,72
2013	25 836 602,35	-	-	-2 213 031,96	7 636 416,85	15 987 153,54
2014	42 190 630,65	-	-	-8 011 498,89	12 906 121,97	21 273 009,79
2015	92 578 452,77	-	-1 656 800,87	-13 173 217,95	24 811 635,33	52 936 798,62
2016	200 384 654,64	-	-	-20 052 495,96	67 442 612,50	112 889 546,18
2017	302 773 038,82	-	-	-14 082 644,21	149 495 317,09	139 195 077,52
2018	-	2 137 630 513,10	-3 835 399,45	-	1 712 784 118,66	421 010 994,99
Totaux	786 165 609,46	2 137 630 513,10	-5 492 200,32	-146 157 636,23	1 975 098 676,36	797 047 609,65

⁵Données au périmètre de la nomenclature 2017.

Sur les autorisations d'engagement engagées

Années	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE affectées et engagées en 2018	AE caduques en 2018	AE clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AE affectées et engagées au 31/12/2018
2005	10 939 300,62	-	-	-1 274 414,00	-	9 664 886,62
2006	11 100 426,61	-	-	-8 882 894,45	-	2 217 532,16
2007	16 843 978,77	-	-	-16 698 032,34	-	145 946,43
2008	13 670 112,78	-	-	-13 397 982,10	-	272 130,68
2009	14 965 352,83	-	-	-14 356 966,31	-	608 386,52
2010	20 725 680,16	-	-	-13 500 550,98	-	7 225 129,18
2011	20 012 151,64	-	-96 790,82	-11 992 653,37	-	7 922 707,45
2012	14 320 776,17	-	-18 588,31	-10 065 752,18	22 453,96	4 213 981,72
2013	25 883 481,00	-	-1 877 420,48	-390 992,94	7 636 416,85	15 978 650,73
2014	42 190 093,23	-	-3 773 428,77	-4 131 813,92	12 906 121,97	21 378 728,57
2015	85 837 380,63	745 745,60	-2 838 537,01	-6 461 354,34	24 811 635,33	52 471 599,55
2016	196 243 583,49	1 342 105,47	-1 802 409,48	-18 388 148,80	67 442 612,50	109 952 518,18
2017	282 564 673,05	12 737 664,19	-361 976,00	-10 377 614,54	149 495 317,09	135 067 429,61
2018	-	2 068 583 080,65	-	33 815 166,88	1 712 784 118,66	389 614 128,87
Totaux	755 296 990,98	2 083 408 595,91	-10 769 150,87	-96 104 003,39	1 975 098 676,36	756 733 756,27

2.2. Le bilan des engagements pluriannuels par secteur⁶

2.2.1. En investissement

66,1 % des restes à mandater sur AP affectées (3 398,68 M€) s'attachent aux secteurs de l'enseignement secondaire, des transports (dont transports de marchandises) et mobilités, en augmentation par rapport à 2017 (64,3 %) et 2016 (62,1 %) bien que ces secteurs aient mobilisé en 2018 62,1 % des crédits de paiement mandatés (973,64 M€).

Le niveau des restes à mandater sur ces secteurs est en hausse de + 135,40 M€ entre 2017 et 2018 mais dans une moindre mesure compte tenu de l'apurement intervenu sur ces secteurs à hauteur de 112,96 M€ et l'augmentation des crédits de paiement consommés en 2018 sur le secteur des transports en hausse de + 40,32 M€ en 2018 par rapport à 2017 (470,03 M€). Cela s'explique notamment par les investissements qui se poursuivent avec + 51,76 M€ en 2018 par rapport à 2017 dont 23,06 M€ pour le secteur des transports et 28,71 M€ pour le secteur de l'enseignement secondaire.

Par ailleurs, le niveau des restes à mandater sur les autres secteurs (hors transports, mobilités et enseignement secondaire) continue de baisser de - 66,44 M€, avec 1 746,73 M€ contre 1 813,17 M€ en 2017 et 1 973,83 M€ en 2016. Plusieurs secteurs affichent des RAM en diminution sensible :

- le logement (-37,55 M€) ;
- la politique de la ville (-36,54 M€) ;
- le développement social et santé (-23,89 M€) ;
- développement économique, innovation et TIC (-20,33 M€) ;
- la sécurité (-17,68 M€).

L'examen des ratios de couverture conduit à distinguer deux catégories de secteurs.

- ❖ La première concerne la réalisation d'infrastructures lourdes :
 - sous la forme de subvention, principalement dans le domaine des transports et de la mobilité, pour lequel le délai moyen de couverture s'élève à 4,10 pour les transports en commun (soit 4 ans et 1 mois) et 3,97 pour le secteur de l'aménagement (soit 4 ans) ;
 - sous maîtrise d'ouvrage régionale, essentiellement sur le secteur des lycées où le ratio reste stable, passant de 2,18 en 2017 (2 ans et 2 mois) à 2,25 en 2017 (2 ans et 3 mois) du fait de l'augmentation des investissements de +28,71 M€ et d'une baisse des mandatements -22,85 M€ sur le secteur entre 2017 et 2018.
- ❖ La seconde porte sur le subventionnement où la complexité des partenariats induit des ratios de couverture variables d'un secteur d'intervention à l'autre.

⁶ Les montants ici présentés par secteurs au 01/01/2018 pour l'ensemble des états (AP affectées, AP engagées, AE affectées, AE engagées) prennent en compte les changements de périmètre opérés les années précédentes (notamment sur formation professionnelle, apprentissage et emploi ; développement économique, innovation et TIC ; recherche ; enseignement secondaire ; jusqu'en 2016 et sur aménagement ; environnement ; enseignement secondaire ; patrimoine et moyens généraux ; développement économique, innovation et TIC ; sports loisirs ; culture ; actions internationales ; formation professionnelle et apprentissage ; politique de la ville ; citoyenneté en 2017).

Restes à mandater sur autorisations de programme affectées par secteur

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées	Ratio de couverture
Agriculture	2 963 623,99	8 649 999,24	-14 000,00	-30 772,38	7 597 700,00	3 971 150,85	0,52
Actions internationales	3 775 324,92	1 751 158,00	-	-1 482 802,14	945 157,62	3 098 723,16	3,28
Aménagement	231 332 701,48	75 242 130,89	-36 460,67	-18 937 734,25	57 859 123,92	229 741 513,53	3,97
Citoyenneté	150 000,00	300 000,00	-	-	7 150,00	442 850,00	61,94
Communication	20 988,70	244 000,00	-14 107,99	-11 418,00	235 742,60	3 718,11	0,02
Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-	-
Culture	77 048 918,31	39 402 861,32	-312 096,12	-2 919 735,39	29 575 706,32	83 644 241,80	2,83
Développement économique , innovation et TIC	271 814 952,61	87 355 265,96	-14 445,20	-22 654 566,10	85 012 173,26	251 489 034,01	2,96
Développement social et santé	68 155 849,58	16 998 899,42	-123 814,93	-9 743 914,40	31 018 245,59	44 268 774,08	1,43
Environnement et énergie	161 092 543,12	85 429 485,85	-99 801,28	-10 767 726,88	59 144 521,94	176 509 978,87	2,98
Enseignement secondaire	1 080 676 757,06	508 271 161,32	-6 893 576,76	-58 862 895,53	463 288 428,17	1 040 103 217,92	2,25
Enseignement supérieur	224 342 041,55	53 170 069,00	-373 023,00	-1 722 034,64	49 388 380,45	226 028 692,46	4,58
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	87 462 205,52	31 169 461,95	-95 420,20	-1 338 420,38	20 225 019,99	96 972 806,90	4,79
Logement	253 280 651,98	73 297 232,57	-2 214,01	-11 640 493,50	99 205 840,33	215 709 336,71	2,17
Mobilités	418 709 470,86	110 846 742,88	-	-21 488 325,81	126 808 435,72	381 259 452,21	3,01
Patrimoine et Moyens généraux	15 232 800,78	21 940 600,00	-1 481 592,28	-167 030,70	7 795 232,13	27 739 545,67	3,56
Personnel et Ressources humaines	29 402,67	249 000,00	-8 585,20	-	217 998,44	51 819,03	0,24
Politique de la ville	64 033 503,79	1 993 457,21	-	-7 576 776,10	30 952 578,38	27 497 806,52	0,89
Recherche	110 493 712,73	28 624 167,49	-	-3 117 094,22	24 356 099,00	111 944 687,00	4,60
Ruralité	39 511 269,87	21 133 773,13	-25 597,67	-7 177 544,67	10 477 474,82	42 964 425,84	4,10
Sécurité	52 767 469,17	20 639 807,12	-41 510,17	-21 046 969,12	17 227 556,26	35 091 240,74	2,04
Systèmes d'Information	5 506 643,40	8 260 000,00	-292 966,06	-2 351 183,95	7 263 202,42	3 859 270,97	0,53
Sports et Loisirs	73 238 020,15	49 677 469,25	-24 374,51	-2 464 809,07	44 717 507,33	75 678 828,49	1,69
Transports en commun	1 739 144 237,49	597 340 070,30	-1 758,17	-21 140 637,84	379 388 462,16	1 935 953 449,62	5,10
Transports de marchandise en site propre	44 751 447,73	5 535 541,77	-	-4 769 708,19	4 155 780,39	41 361 500,92	9,95
Tourisme	12 067 116,61	3 397 670,10	-	-1 254 778,57	1 987 081,06	12 222 927,08	6,15
Fonds européens	58 871 298,21	29 086 970,65	-	-98 519,18	10 063 855,27	77 795 894,41	7,73
TOTAL GENERAL	5 076 452 950,28	1 880 307 025,42	-9 655 364,22	-232 785 491,01	1 568 914 433,57	5 145 404 686,90	3,28

Restes à mandater sur autorisations de programme engagées par secteur

Libellés	AP Engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP engagées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP engagées	Ratio de couverture
Agriculture	2 856 623,99	8 742 999,24	-30 714,23	-58,15	7 597 700,00	3 971 150,85	0,52
Actions internationales	3 775 325,02	1 751 158,00	-65 498,18	-1 417 104,06	945 157,62	3 098 723,16	3,28
Aménagement	223 740 966,02	75 242 130,89	-15 102 518,46	-3 800 727,42	57 859 123,92	222 220 757,11	3,84
Citoyenneté	150 000,00	300 000,00	-	-	7 150,00	442 850,00	61,94
Communication	20 988,70	229 892,01	-	-11 418,00	235 742,60	3 718,11	0,02
Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-	-
Culture	75 762 336,35	38 901 523,09	-3 236 832,08	325 551,90	29 575 706,32	82 178 872,94	2,78
Développement économique , innovation et TIC	264 067 113,27	88 981 145,96	-7 953 717,09	-12 143 551,40	85 012 173,26	247 938 817,48	2,92
Développement social et santé	68 107 371,13	16 998 899,42	-7 254 218,22	-2 481 627,02	31 018 245,59	44 342 179,72	1,43
Environnement et énergie	159 190 045,91	87 440 343,45	-5 662 631,66	-5 369 999,38	59 144 521,94	176 453 236,38	2,98
Enseignement secondaire	842 273 842,00	428 886 954,12	-1 367 356,57	-44 767 548,12	463 288 428,17	761 737 463,26	1,64
Enseignement supérieur	221 035 584,54	53 754 322,56	-1 181 000,00	-544 234,64	49 388 380,45	223 676 312,01	4,53
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	87 267 292,28	31 169 461,95	-379 649,08	-980 745,81	20 225 019,99	96 851 339,35	4,79
Logement	253 456 489,34	73 297 232,57	-8 295 686,47	-3 406 440,24	99 205 840,33	215 845 754,87	2,18
Mobilités	415 880 781,64	110 846 742,88	-5 432 149,24	-15 799 012,71	126 808 435,72	378 667 926,85	2,99
Patrimoine et Moyens généraux	4 658 861,72	6 419 049,16	-	-998 046,47	7 795 232,13	2 284 632,28	0,29
Personnel et Ressources humaines	29 402,67	224 155,09	-	-1 030,13	217 998,44	34 529,19	0,16
Politique de la ville	64 044 265,78	1 993 457,21	-5 361 324,81	-1 966 289,32	30 952 578,38	27 757 530,48	0,90
Recherche	110 493 712,73	29 899 167,49	-310 774,14	-3 781 320,08	24 356 099,00	111 944 687,00	4,60
Ruralité	39 761 980,90	21 133 773,13	-1 488 662,96	-5 673 927,81	10 477 474,82	42 255 688,64	4,03
Sécurité	49 911 906,08	17 977 382,49	-1 194 158,00	-19 944 302,62	17 227 556,26	29 523 271,69	1,71
Systèmes d'Information	5 213 657,34	8 437 164,24	-	-2 528 348,19	7 263 202,42	3 859 270,97	0,53
Sports et Loisirs	70 491 235,99	45 703 254,88	-2 364 341,83	-320 762,49	44 717 507,33	68 791 879,22	1,54
Transports en commun	1 730 600 713,47	597 470 204,30	-3 654 252,30	-19 126 861,55	379 388 462,16	1 925 901 341,76	5,08
Transports de marchandise en site propre	45 205 543,85	5 535 541,77	-529 226,20	-4 696 276,45	4 155 780,39	41 359 802,58	9,95
Tourisme	12 067 116,61	3 397 670,10	-1 070 580,93	-184 197,64	1 987 081,06	12 222 927,08	6,15
Fonds européens	58 795 005,94	29 086 970,65	-	-502 529,60	10 063 855,27	77 315 591,72	7,68
TOTAL GENERAL	4 807 838 191,27	1 783 820 596,65	-71 935 292,45	-150 130 807,20	1 568 914 433,57	4 800 678 254,70	3,06

2.2.2. En fonctionnement

Les restes à mandater sur AE engagées se concentrent à 79 % (598,41 M€) sur les secteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage (472,83 M€), de la culture (36,60 M€), de la recherche (35,15 M€), de l'enseignement secondaire (29,97 M€) et du développement économique, innovation et TIC (23,86 M€).

Tous ne présentent pas le même ratio de couverture sur les autorisations d'engagement affectées. Il est structurellement élevé sur des secteurs tels que la recherche (1,45 soit 1 an et 5 mois), en raison du caractère pluriannuel des projets soutenus (principalement des allocations doctorales de recherche).

Plus généralement et comme cela a déjà été dit précédemment, les ratios de couverture en fonctionnement traduisent davantage des glissements d'exécution des engagements régionaux sur des exercices consécutifs que la couverture de projets pluriannuels comme en investissement.

Le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage présente des restes à mandater stables avec 472,83 M€ (contre 470,48 M€ en 2017) malgré un niveau d'engagement porté à 626,27 M€ contre 538,92 M€ en 2017 soit +88,35 M€ destinés notamment à financer le Pacte d'Investissement des Compétences et une baisse du niveau des mandatements de -65,97 M€ par rapport à 2017 (498,06 M€ contre 564,03 M€ en 2016). Cela s'explique par un important travail de fiabilisation des restes à mandater sur ce secteur qui conduit à apurer 94 M€ en 2018.

Restes à mandater sur autorisations d'engagement affectées par secteur

Libellés	AE Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE affectées en 2018	AE caduques en 2018	AE clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AE affectées	Ratio de couverture
Agriculture	7 441 198,82	7 570 475,03	-150 358,43	-323 451,19	4 835 011,55	9 702 852,68	2,01
Actions internationales	2 758 500,33	2 063 586,00	-15 430,65	-821 948,25	1 583 605,72	2 401 081,71	1,52
Aménagement	1 981 177,76	20 826 784,80	-189 125,62	-111 131,80	19 487 703,83	3 019 981,51	0,15
Citoyenneté	7 146 957,01	4 504 787,01	-21 194,10	-1 446 952,74	3 839 914,55	6 343 682,63	1,65
Communication	2 342 806,27	7 473 000,00	-350 285,28	-294 723,84	7 472 788,09	1 698 009,28	0,23
Culture	34 840 381,13	51 019 773,00	-189 442,70	-961 734,89	45 465 498,06	39 243 458,48	0,88
Développement économique, innovation et TIC	27 919 572,69	32 473 374,31	-187 181,68	-8 714 642,79	25 188 878,63	28 302 243,90	1,12
Développement social et santé	18 646 897,63	202 367 327,96	-246 039,23	-573 861,90	201 760 182,87	16 434 141,59	0,08
Environnement et énergie	11 048 435,09	19 827 475,54	-148 122,82	-1 686 326,98	21 542 965,57	7 498 495,26	0,35
Enseignement secondaire	52 164 586,93	265 286 557,36	-620 848,32	-1 042 349,53	265 287 695,11	50 500 251,33	0,19
Enseignement supérieur	5 833 426,33	10 636 677,00	-5 534,88	-436 933,60	7 621 313,01	8 106 321,84	1,02
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	475 913 916,69	626 610 153,56	-675 815,70	-125 560 311,80	498 055 016,50	478 232 926,25	0,96
Logement	77 871,90	40 000,00	-	-13 680,00	48 632,35	55 559,55	1,14
Mobilités	325,86	-	-	-325,86	-	-	-
Patrimoine et Moyens généraux	3 489 124,80	41 000 099,00	-1 223 863,98	-363 061,33	37 922 066,56	4 980 201,73	0,13
Personnel et Ressources humaines	1 077 406,30	4 442 000,00	-889 119,42	-364 583,76	2 782 328,29	1 483 374,83	0,53
Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-
Recherche	42 772 821,00	18 724 036,70	-8 497,24	-2 218 309,13	24 213 317,33	35 056 734,00	1,45
Ruralité	2 442 693,91	5 111 424,43	-	-160 823,51	4 743 108,59	2 650 186,24	0,56
Sécurité	1 331 524,79	468 187,00	-	-174 824,89	679 723,76	945 183,14	1,39
Systèmes d'information	2 873 387,12	8 750 000,00	-	-645 396,90	7 426 904,68	3 551 085,54	0,48
Sports et Loisirs	7 874 827,18	10 667 188,52	-48 686,28	-290 534,83	7 591 583,70	10 611 010,89	1,40
Transports en commun	10 313 070,66	760 689 872,00	-49 520,00	-1 886 922,56	759 292 846,06	9 773 654,04	0,01
Tourisme	769 063,08	15 609 999,20	-22 840,56	-39 224,23	15 610 000,00	706 997,49	0,05
Fonds européens	67 105 856,38	21 467 774,88	-450 293,45	-25 580,32	12 347 561,55	75 750 195,74	6,13
TOTAL GENERAL	786 165 609,46	2 137 630 513,10	-5 492 200,32	-146 157 636,23	1 975 098 676,36	797 047 609,65	0,40

Restes à mandater sur autorisations d'engagement engagées par secteur

Libellés	AE Engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE engagées en 2018	AE caduques en 2018	AE clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AE engagées	Ratio de couverture
Agriculture	6 653 241,79	7 402 397,03	-191 010,42	-109 329,10	4 835 011,55	8 920 287,75	1,84
Actions internationales	2 764 033,74	1 885 876,15	-282 492,43	-556 096,23	1 583 605,72	2 227 715,51	1,41
Aménagement	1 163 521,09	20 714 283,15	-11 865,83	-640 113,84	19 487 703,83	1 738 120,74	0,09
Citoyenneté	7 026 107,23	4 521 505,21	-1 217 251,49	-207 367,87	3 839 914,55	6 283 078,53	1,64
Communication	2 360 046,17	7 302 788,95	-	-481 074,77	7 472 788,09	1 708 972,26	0,23
Culture	32 186 853,06	50 840 075,29	-640 204,68	-322 633,14	45 465 498,06	36 598 592,47	0,80
Développement économique , innovation et TIC	26 759 232,19	30 131 909,22	-1 249 123,47	-8 598 133,31	25 188 878,63	23 855 006,00	0,95
Développement social et santé	16 062 395,12	202 283 852,16	-301 999,75	-262 911,54	201 760 182,87	16 021 153,12	0,08
Environnement et énergie	10 527 095,76	19 460 301,08	-570 756,64	-1 182 402,52	21 542 965,57	6 691 272,11	0,31
Enseignement secondaire	35 877 389,54	223 848 584,89	-238 849,66	35 973 777,64	265 287 695,11	29 973 207,30	0,11
Enseignement supérieur	5 775 526,33	10 623 002,12	-144 679,00	-261 718,82	7 921 313,01	8 070 817,62	1,02
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	470 475 040,16	626 274 905,81	-4 641 650,85	-121 227 469,22	498 055 016,50	472 825 809,40	0,95
Logement	77 871,90	40 000,00	-13 680,00	-	48 632,35	55 559,55	1,14
Mobilités	325,86	-	-	-325,86	-	-	-
Patrimoine et Moyens généraux	3 449 898,87	33 968 030,83	-	5 467 740,08	37 922 066,56	4 963 573,02	0,13
Personnel et Ressources humaines	1 052 780,70	3 625 617,18	-	-456 435,16	2 782 328,29	1 439 634,43	0,52
Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-
Recherche	42 822 646,82	18 715 777,44	-951 471,25	-1 224 919,74	24 213 317,33	35 148 715,94	1,45
Ruralité	2 445 525,52	5 111 424,43	-27 000,00	-136 655,12	4 743 108,59	2 650 186,24	0,56
Sécurité	1 331 524,79	468 187,00	-131 435,20	-43 389,69	679 723,76	945 183,14	1,39
Systèmes d'information	2 873 387,12	8 770 633,14	-	-766 030,04	7 426 904,68	3 451 085,54	0,46
Sports et Loisirs	6 325 247,57	10 158 915,60	-43 315,49	-277 779,79	7 591 583,70	8 571 484,19	1,13
Transports en commun	9 721 085,02	760 838 328,80	-98 490,10	-1 791 495,67	759 262 846,06	9 376 581,99	0,01
Tourisme	748 463,08	15 604 719,20	-	-39 224,23	15 610 000,00	703 958,05	0,05
Fonds européens	66 817 751,75	21 017 481,23	-13 874,61	-960 015,45	12 347 561,55	74 513 781,37	6,03
TOTAL GENERAL	755 296 990,98	2 083 408 595,91	-10 769 150,87	-96 104 003,39	1 975 098 676,36	756 733 756,27	0,38

ANNEXE

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 1993

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
32 - Sports	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	-	-	-	-	-	-
Total général	-	-	-	-	-	-

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 1994

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
ESE - Enseignement secondaire	1 131 770,31	-	-	-1 131 770,31	-	-
902 - Enseignement	1 131 770,31	-	-	-1 131 770,31	-	-
222 - Lycées publics	1 131 770,31	-	-	-1 131 770,31	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	3 062,54	-	-	-1 293,07	-	1 769,47
907 - Environnement	3 062,54	-	-	-1 293,07	-	1 769,47
76 - Patrimoine naturel	3 062,54	-	-	-1 293,07	-	1 769,47
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	-	-	-	-	-	-
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	-	-	-
Total général	1 134 832,85	-	-	-1 133 063,38	-	1 769,47

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 1995

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	4 269 552,19	-	-	-3 864 021,42	-	405 530,77
902 - Enseignement	4 269 552,19	-	-	-3 864 021,42	-	405 530,77
222 - Lycées publics	3 870 251,64	-	-	-3 464 720,87	-	405 530,77
224 - Participation à des cités mixtes	399 300,55	-	-	-399 300,55	-	-
RUR - Ruralité	1 175,15	-	-	-1 175,15	-	-
905 - Aménagement des territoires	1 175,15	-	-	-1 175,15	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	1 175,15	-	-	-1 175,15	-	-
Total général	4 270 727,34	-	-	-3 865 196,57	-	405 530,77

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 1996

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	6 454 838,50	-	-	-5 596 093,18	-	858 745,32
902 - Enseignement	6 454 838,50	-	-	-5 596 093,18	-	858 745,32
222 - Lycées publics	6 173 051,74	-	-	-5 314 306,42	-	858 745,32
224 - Participation à des cités mixtes	281 786,76	-	-	-281 786,76	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	-	-	-	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	-	-	-	-	-	-
Total général	6 454 838,50	-	-	-5 596 093,18	-	858 745,32

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 1997

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
311 - Enseignement Artistique	-	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	-	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	348 643,97	-	-	-324 868,82	-	23 775,15
902 - Enseignement	348 643,97	-	-	-324 868,82	-	23 775,15
222 - Lycées publics	23 775,15	-	-	-	-	23 775,15
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	324 868,82	-	-	-324 868,82	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	-	-	-	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	7 318,49	-	-	-4 611,60	-	2 706,89
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	7 318,49	-	-	-4 611,60	-	2 706,89
76 - Patrimoine naturel	7 318,49	-	-	-4 611,60	-	2 706,89
SL - Sports et Loisirs	60 678,68	-	-	-	-	60 678,68
903 - Culture, sports et loisirs	60 678,68	-	-	-	-	60 678,68
33 - Loisirs	60 678,68	-	-	-	-	60 678,68
TC - Transports en commun	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
810 - Services communs	-	-	-	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	-	-	-	-	-	-
Total général	416 641,14	-	-	-329 480,42	-	87 160,72

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 1998

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	9 271,20	-	-	-	-	9 271,20
905 - Aménagement des territoires	9 271,20	-	-	-	-	9 271,20
52 - Agglomérations et villes moyennes	9 271,20	-	-	-	-	9 271,20
CU - Culture	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	-	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	5 013,35	-	-	-5 013,35	-	-
907 - Environnement	5 013,35	-	-	-5 013,35	-	-
71 - Actions transversales	5 013,35	-	-	-5 013,35	-	-
72 - Actions en matière de déchets	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	13 018 505,96	-	-	-11 169 754,84	-	1 848 751,12
902 - Enseignement	13 018 505,96	-	-	-11 169 754,84	-	1 848 751,12
222 - Lycées publics	12 682 237,54	-	-	-10 833 486,42	-	1 848 751,12
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	336 268,42	-	-	-336 268,42	-	-
28 - Autres services périscolaires et annexes	-	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités	1 564 187,58	-	-	-579 724,08	-	984 463,50
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	1 564 187,58	-	-	-579 724,08	-	984 463,50
818 - Autres transports en commun	1 564 187,58	-	-	-579 724,08	-	984 463,50
825 - Sécurité routière	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	81 972,55	-	-	-74 310,30	-	7 662,25
905 - Aménagement des territoires	81 972,55	-	-	-74 310,30	-	7 662,25
53 - Espace rural et autres espaces de développement	68 126,24	-	-	-68 126,24	-	-
907 - Environnement	13 846,31	-	-	-6 184,06	-	7 662,25
76 - Patrimoine naturel	13 846,31	-	-	-6 184,06	-	7 662,25
SE - Sécurité	697 609,06	-	-	-697 609,06	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	697 609,06	-	-	-697 609,06	-	-
87 - Sécurité	697 609,06	-	-	-697 609,06	-	-

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
810 - Services communs	-	-	-	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	-	-	-	-	-	-
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	-	-	-
T MSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-
Total général	15 376 559,70	-	-	-12 526 411,63	-	2 850 148,07

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 1999

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	137 970,73	-	-	-	-	137 970,73
905 - Aménagement des territoires	137 970,73	-	-	-	-	137 970,73
52 - Agglomérations et villes moyennes	137 970,73	-	-	-	-	137 970,73
CU - Culture	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	-	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	27 500 774,63	-	-	-4 469 414,86	-	23 031 359,77
902 - Enseignement	27 500 774,63	-	-	-4 469 414,86	-	23 031 359,77
222 - Lycées publics	26 985 801,86	-	-	-3 954 442,09	-	23 031 359,77
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	514 972,77	-	-	-5 14 972,77	-	-
ESU - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	-	-	-	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités	378 832,30	-	-	-	-	378 832,30
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	378 832,30	-	-	-	-	378 832,30
818 - Autres transports en commun	378 832,30	-	-	-	-	378 832,30
821 - Voirie nationale	-	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	-	-	-	-	-	-
825 - Sécurité routière	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
909 - Action économique 92 - Recherche et innovation	- -	- -	- -	- -	- -	- -
RUR - Ruralité	9 444,23	-	-	-7 838,72	-	1 605,51
905 - Aménagement des territoires	9 444,23	-	-	-7 838,72	-	1 605,51
53 - Espace rural et autres espaces de développement	9 444,23	-	-	-7 838,72	-	1 605,51
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	1 502 838,81	-	-	-1 243 330,24	-	259 508,57
902 - Enseignement	259 508,57	-	-	-	-	259 508,57
27 - Sécurité	259 508,57	-	-	-	-	259 508,57
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	1 243 330,24	-	-	-1 243 330,24	-	-
87 - Sécurité	1 243 330,24	-	-	-1 243 330,24	-	-
SL - Sports et Loisirs	1 817,32	-	-	-	-	1 817,32
903 - Culture, sports et loisirs	1 817,32	-	-	-	-	1 817,32
32 - Sports	-	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	1 817,32	-	-	-	-	1 817,32
TC - Transports en commun	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
810 - Services communs	-	-	-	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	-	-	-	-	-	-
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	-	-	-
TMS - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-
Total général	29 531 678,02	-	-	-5 720 583,82	-	23 811 094,20

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2000

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement	1 550 195,70	-	-	-	-	1 550 195,70
905 - Aménagement des territoires	1 550 195,70	-	-	-	-	1 550 195,70
52 - Agglomérations et villes moyennes	1 550 195,70	-	-	-	-	1 550 195,70
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	-	-	-	-	-	-
41 - Santé	-	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	-	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	9 431 169,05	-	-	-4 200 175,83	50 765,52	5 180 227,70
902 - Enseignement	9 431 169,05	-	-	-4 200 175,83	50 765,52	5 180 227,70
222 - Lycées publics	9 017 300,46	-	-	-3 837 072,76	-	5 180 227,70
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	413 868,59	-	-	-363 103,07	50 765,52	0,00
28 - Autres services périscolaires et annexes	-	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	11 214 118,47	-	-	-	8 704,80	11 205 413,67
902 - Enseignement	11 214 118,47	-	-	-	8 704,80	11 205 413,67
23 - Enseignement supérieur	11 214 118,47	-	-	-	8 704,80	11 205 413,67
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités	445 191,82	-	-	-	-	445 191,82
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
908 - Transports	445 191,82	-	-	-	-	445 191,82
818 - Autres transports en commun	445 191,82	-	-	-	-	445 191,82
821 - Voirie nationale	-	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	-	-	-	-	-	-
825 - Sécurité routière	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	118 155,39	-	-	-111 653,42	-	6 501,97
905 - Aménagement des territoires	92 772,77	-	-	-90 692,89	-	2 079,88
53 - Espace rural et autres espaces de développement	92 772,77	-	-	-90 692,89	-	2 079,88
907 - Environnement	25 382,62	-	-	-20 960,53	-	4 422,09
76 - Patrimoine naturel	25 382,62	-	-	-20 960,53	-	4 422,09
SE - Sécurité	629 922,61	-	-	-260 687,82	-	369 234,79
902 - Enseignement	369 234,79	-	-	-	-	369 234,79
27 - Sécurité	369 234,79	-	-	-	-	369 234,79
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	260 687,82	-	-	-260 687,82	-	-
908 - Transports	260 687,82	-	-	-260 687,82	-	-
87 - Sécurité	-	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
32 - Sports	-	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	2 264 510,44	-	-	-586 422,83	445 899,87	1 232 187,74
908 - Transports	2 264 510,44	-	-	-586 422,83	445 899,87	1 232 187,74
810 - Services communs	884 204,31	-	-	-	445 899,87	438 304,44
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	-	-	-	-	-	-
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	1 380 306,13	-	-	-586 422,83	-	793 883,30
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	-	-	-	-	-	-
Total général	25 653 263,48	-	-	-5 158 939,90	505 370,19	19 988 953,39

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2001

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AM - Aménagement						
905 - Aménagement des territoires	2 802 811,16	-	-	-	-	2 802 811,16
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 802 811,16	-	-	-	-	2 802 811,16
53 - Espace rural et autres espaces de développement	2 802 811,16	-	-	-	-	2 802 811,16
COO - Coopération interrégionale						
900 - Services Généraux	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-
CU - Culture						
903 - Culture, Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC						
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé						
904 - Santé et action sociale	-	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie						
907 - Environnement	3 190,94	-	-	-3 190,94	-	-
71 - Actions transversales	3 190,94	-	-	-3 190,94	-	-
72 - Actions en matière de déchets	-	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire						
902 - Enseignement	9 258 913,72	-	-	-4 703 359,29	17 989,00	4 537 565,43
222 - Lycées publics	9 258 913,72	-	-	-4 703 359,29	17 989,00	4 537 565,43
223 - Lycées privés	7 727 865,03	-	-	-4 394 970,19	-	3 332 894,84
224 - Participation à des cités mixtes	1 531 048,69	-	-	-308 389,10	17 989,00	1 204 670,59
28 - Autres services périscolaires et annexes	-	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur						
902 - Enseignement	2 613 693,80	-	-	-	98 320,63	2 515 373,17
23 - Enseignement supérieur	2 613 693,80	-	-	-	98 320,63	2 515 373,17
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi						
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	-	-	-	-	-	-
LO - Logement						
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités						
905 - Aménagement des territoires	1 271 507,67	-	-	-900 072,94	-	371 434,73
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	1 271 507,67	-	-	-900 072,94	-	371 434,73
818 - Autres transports en commun	1 271 507,67	-	-	-900 072,94	-	371 434,73
821 - Voirie nationale	-	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	-	-	-	-	-	-
825 - Sécurité routière	-	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	868 814,05	-	-	-868 814,05	-	-
905 - Aménagement des territoires	847 586,14	-	-	-847 586,14	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	847 586,14	-	-	-847 586,14	-	-
907 - Environnement	21 227,91	-	-	-21 227,91	-	-
76 - Patrimoine naturel	21 227,91	-	-	-21 227,91	-	-
SE - Sécurité	681 786,85	-	-	-457 083,92	-	224 702,93
902 - Enseignement	84 584,35	-	-	-	-	84 584,35
27 - Sécurité	84 584,35	-	-	-	-	84 584,35
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	597 202,50	-	-	-457 083,92	-	140 118,58
908 - Transports	597 202,50	-	-	-457 083,92	-	140 118,58
87 - Sécurité	1 196,00	-	-	-1 196,00	-	-
SI - Systèmes d'information	1 196,00	-	-	-1 196,00	-	-
900 - Services généraux	1 196,00	-	-	-1 196,00	-	-
0202 - Autres moyens généraux	1 196,00	-	-	-1 196,00	-	-
SL - Sports et Loisirs	3 343,88	-	-	-	-	3 343,88
903 - Culture, sports et loisirs	3 343,88	-	-	-	-	3 343,88
33 - Loisirs	3 343,88	-	-	-	-	3 343,88
TC - Transports en commun	8 920 865,24	-	-	-553 005,37	417 859,87	7 950 000,00
908 - Transports	8 920 865,24	-	-	-553 005,37	417 859,87	7 950 000,00
810 - Services communs	417 859,87	-	-	-	417 859,87	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	8 503 005,37	-	-	-553 005,37	-	7 950 000,00
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	-	-	-
TMSF - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	-	-	-	-	-	-
Total général	26 426 123,31	-	-	-7 486 722,51	534 169,50	18 405 231,30

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2002

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AIE - Actions internationales						
900 - Services généraux						
044 - Aide publique au développement						
AM - Aménagement	854 691,54					854 691,54
905 - Aménagement des territoires	854 691,54					854 691,54
52 - Agglomérations et villes moyennes	838 991,64					838 991,64
53 - Espace rural et autres espaces de développement	15 699,90					15 699,90
COO - Coopération interrégionale						
900 - Services Généraux						
041 - Actions interrégionales						
CU - Culture						
903 - Culture, Sports et Loisirs						
311 - Enseignement Artistique						
312 - Activités culturelles et artistiques						
313 - Patrimoine						
DEEE - Développement économique , innovation et TIC						
905 - Aménagement des territoires						
56 - Technologies de l'information et de la communication						
909 - Action économique						
91 - Interventions économiques transversales						
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services						
DSS - Développement social et santé						
904 - Santé et action sociale						
41 - Santé						
42 - Action sociale						
EAE - Environnement et énergie						
907 - Environnement						
72 - Actions en matière de déchets						
73 - Politique de l'air						
74 - Politique de l'eau						
75 - Politique de l'énergie						
76 - Patrimoine naturel						
78 - Autres actions						
909 - Développement économique						
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie						
ESE - Enseignement secondaire	13 877 304,26					10 001 313,19
902 - Enseignement	13 877 304,26					10 001 313,19
222 - Lycées publics	13 499 563,78					9 999 213,19
223 - Lycées privés						
224 - Participation à des cités mixtes	377 740,48					2 100,00
28 - Autres services périscolaires et annexes						
ESU - Enseignement supérieur	20 157,18					20 157,18
902 - Enseignement	20 157,18					20 157,18
23 - Enseignement supérieur	20 157,18					20 157,18
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi						
901 - Formation professionnelle et apprentissage						
11 - Formation professionnelle						
12 - Apprentissage						
LO - Logement						

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
905 - Aménagement des territoires 54 - Habitat - Logement	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités	1 119 906,75	-	-	-	-	1 119 906,75
905 - Aménagement des territoires 52 - Agglomérations et villes moyennes 907 - Environnement 77 - Environnement des infrastructures de transport 78 - Autres actions 908 - Transports 818 - Autres transports en commun 821 - Voirie nationale 823 - Voirie départementale 825 - Sécurité routière	1 119 906,75 1 119 906,75	-	-	-	-	1 119 906,75 1 119 906,75
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux 0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires 51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique 92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	410 342,88	-	-	-	-	146 866,89
905 - Aménagement des territoires 53 - Espace rural et autres espaces de développement 907 - Environnement 76 - Patrimoine naturel	396 953,26 396 953,26 13 389,62 13 389,62	-	-	-	-	144 797,39 144 797,39 2 069,50 2 069,50
SE - Sécurité	4 401 790,65	-	-	-	-	719 583,64
902 - Enseignement 27 - Sécurité 903 - Culture, sports et loisirs 37 - Sécurité 905 - Aménagement des territoires 57 - Sécurité 908 - Transports 87 - Sécurité	719 583,64 719 583,64	-	-	-	-	719 583,64 719 583,64
SI - Systèmes d'information	4 583,08	-	-	-	-	-
900 - Services généraux 0202 - Autres moyens généraux	4 583,08 4 583,08	-	-	-	-	-
SL - Sports et Loisirs	16 496,00	-	-	-	-	16 496,00
903 - Culture, sports et loisirs 32 - Sports 33 - Loisirs	16 496,00	-	-	-	-	16 496,00
TC - Transports en commun	9 106 861,74	-	-	-	-	2 033 035,13
908 - Transports 810 - Services communs 811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs 812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	9 106 861,74 7 567 475,74 1 539 386,00	-	-	-	-	2 033 035,13 933 331,13 1 099 704,00
TMSp - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-
908 - Transports 883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
884 - Transports ferroviaires de marchandises	-	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	-	-	-	-	-	-
Total général	29 812 134,08	-	-	-8 399 432,80	6 500 650,96	14 912 050,32

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2003

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AIE - Actions internationales	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	2 987 781,72	-	-	-	-	2 987 781,72
905 - Aménagement des territoires	2 987 781,72	-	-	-	-	2 987 781,72
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 931 190,60	-	-	-	-	2 931 190,60
53 - Espace rural et autres espaces de développement	56 591,12	-	-	-	-	56 591,12
CI - Citoyenneté	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
311 - Enseignement Artistique	-	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	-	-	-	-	-	-
41 - Santé	-	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	-	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	19 574 354,88	-	-	-2 882 532,70	477 780,93	16 214 041,25
902 - Enseignement	19 574 354,88	-	-	-2 882 532,70	477 780,93	16 214 041,25
222 - Lycées publics	8 499 961,79	-	-	-2 503 644,94	477 780,93	5 518 535,92
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	11 074 393,09	-	-	-378 887,76	-	10 695 505,33
28 - Autres services périscolaires et annexes	-	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	3 894 245,82	-	-	-4 151,09	-	3 890 094,73
902 - Enseignement	3 894 245,82	-	-	-4 151,09	-	3 890 094,73
23 - Enseignement supérieur	3 894 245,82	-	-	-4 151,09	-	3 890 094,73
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	-	-	-	-	-	-

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
901 - Formation professionnelle et apprentissage 11 - Formation professionnelle 12 - Apprentissage	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
LO - Logement						
905 - Aménagement des territoires 54 - Habitat - Logement	- -	- -	- -	- -	- -	- -
MO - Mobilités	1 284 469,36			-873 589,36		410 880,00
905 - Aménagement des territoires 52 - Agglomérations et villes moyennes 907 - Environnement 77 - Environnement des infrastructures de transport 78 - Autres actions 908 - Transports 818 - Autres transports en commun 821 - Voirie nationale 823 - Voirie départementale 825 - Sécurité routière	- - - - - 1 284 469,36 579 406,33 119 428,79 585 634,24 -	- - - - - - - - -	- - - - - - - - -	- - - - - -873 589,36 -168 526,33 -119 428,79 -585 634,24 -	- - - - - - - - -	- - - - - 410 880,00 410 880,00 - -
PMG - Patrimoine et Moyens généraux						
900 - Services généraux 0202 - Autres moyens généraux	- -	- -	- -	- -	- -	- -
PV - Politique de la ville						
905 - Aménagement des territoires 51 - Politique de la ville	- -	- -	- -	- -	- -	- -
RIN - Recherche	695 892,00				134 018,00	561 874,00
909 - Action économique 92 - Recherche et innovation	695 892,00 695 892,00	- -	- -	- -	134 018,00 134 018,00	561 874,00 561 874,00
RUR - Ruralité	265 917,75					44 416,81
905 - Aménagement des territoires 53 - Espace rural et autres espaces de développement 907 - Environnement 76 - Patrimoine naturel	254 413,75 254 413,75 11 504,00 11 504,00	- - - -	- - - -	- - - -11 504,00	-221 500,94 -209 996,94 -209 996,94 -11 504,00	44 416,81 44 416,81 44 416,81 -
SE - Sécurité	2 641 635,25					219 524,40
902 - Enseignement 27 - Sécurité 903 - Culture, sports et loisirs 37 - Sécurité 905 - Aménagement des territoires 57 - Sécurité 908 - Transports 87 - Sécurité	219 524,40 219 524,40 - - - - 2 422 110,85 2 422 110,85	- - - - - - - -	- - - - - - - -	- - - - - - -2 422 110,85 -2 422 110,85	- - - - - - - -2 422 110,85	219 524,40 219 524,40 - - - - - -
SI - Systèmes d'information	33 808,48					
900 - Services généraux 0202 - Autres moyens généraux	33 808,48 33 808,48	- -	- -	- -	-33 808,48 -33 808,48	- -
SL - Sports et Loisirs	41 417,69					41 417,69
903 - Culture, sports et loisirs 32 - Sports 33 - Loisirs	41 417,69 - 41 417,69	- - -	- - -	- - -	- - -	41 417,69 - -
TC - Transports en commun	4 127 973,13					1 178 548,23
908 - Transports 810 - Services communs 811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	4 127 973,13 3 942 948,81 120 024,32	- - -	- - -	- - -	-1 335 309,04 -1 335 309,04 -1 335 309,04	1 178 548,23 1 178 548,23 993 523,91 120 024,32

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	65 000,00	-	-	-	-	65 000,00
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	-	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	-	-	-	-	-	-
Total général	35 547 496,08	-	-	-7 773 002,46	2 225 914,79	25 548 578,83

Situation des restes à mandater sur les autorisations de programme de l'exercice 2004

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP cloturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
AIE - Actions internationales	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	873 773,10	-	-	-	-	873 773,10
905 - Aménagement des territoires	873 773,10	-	-	-	-	873 773,10
52 - Agglomérations et villes moyennes	843 283,22	-	-	-	-	843 283,22
53 - Espace rural et autres espaces de développement	30 489,88	-	-	-	-	30 489,88
CI - Citoyenneté	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	-	-	-	-	-	-
311 - Enseignement Artistique	-	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	-	-	-	-	-	-
41 - Santé	-	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	35 745,51	-	-	-35 745,51	-	-
907 - Environnement	35 745,51	-	-	-35 745,51	-	-
71 - Actions transversales	35 745,51	-	-	-35 745,51	-	-
72 - Actions en matière de déchets	-	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	-	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	-	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	18 714 972,38	-	-	-2 428 156,21	11 627 475,92	4 659 340,25
902 - Enseignement	18 714 972,38	-	-	-2 428 156,21	11 627 475,92	4 659 340,25
222 - Lycées publics	17 172 438,81	-	-	-1 938 250,00	11 627 475,92	3 606 712,89
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	1 542 533,57	-	-	-489 906,21	-	1 052 627,36
28 - Autres services périscolaires et annexes	-	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	1 664 938,81	-	-	-18 593,06	133 348,12	1 512 997,63
902 - Enseignement	1 664 938,81	-	-	-18 593,06	133 348,12	1 512 997,63
23 - Enseignement supérieur	1 664 938,81	-	-	-18 593,06	133 348,12	1 512 997,63

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi						
901 - Formation professionnelle et apprentissage	76 264,91	-	-	-	-	76 264,91
10 - Services communs	76 264,91	-	-	-	-	76 264,91
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	76 264,91	-	-	-	-	76 264,91
LO - Logement						
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	-	-	-	-	-	-
MO - Mobilités	3 854 350,55	-	-	-	2 119 779,05	1 734 571,50
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	3 854 350,55	-	-	-	2 119 779,05	1 734 571,50
818 - Autres transports en commun	3 207 068,84	-	-	-	2 092 497,34	1 114 571,50
821 - Voirie nationale	-	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	647 281,71	-	-	-	27 281,71	620 000,00
825 - Sécurité routière	-	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	0,21	-	-	-0,21	-	-
900 - Services généraux	0,21	-	-	-0,21	-	-
0202 - Autres moyens généraux	0,21	-	-	-0,21	-	-
PV - Politique de la ville						
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche						
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	259 723,56	-	-	-210 945,57	-	48 777,99
905 - Aménagement des territoires	240 907,56	-	-	-192 129,57	-	48 777,99
53 - Espace rural et autres espaces de développement	240 907,56	-	-	-192 129,57	-	48 777,99
907 - Environnement	18 816,00	-	-	-18 816,00	-	-
76 - Patrimoine naturel	18 816,00	-	-	-18 816,00	-	-
SE - Sécurité	938 065,41	-	-	-934 395,41	-	3 670,00
902 - Enseignement	3 670,00	-	-	-	-	3 670,00
27 - Sécurité	3 670,00	-	-	-	-	3 670,00
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	934 395,41	-	-	-934 395,41	-	-
908 - Transports	934 395,41	-	-	-934 395,41	-	-
87 - Sécurité	-	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	116 915,22	-	-	-116 915,22	-	-
900 - Services généraux	116 915,22	-	-	-116 915,22	-	-
0202 - Autres moyens généraux	116 915,22	-	-	-116 915,22	-	-
SL - Sports et Loisirs	419 277,82	-	-	-	-	419 277,82
903 - Culture, sports et loisirs	419 277,82	-	-	-	-	419 277,82
32 - Sports	-	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	419 277,82	-	-	-	-	419 277,82
TC - Transports en commun	19 597 468,20	-	-	-4 046 665,22	3 879 319,54	11 671 483,44
908 - Transports	19 597 468,20	-	-	-4 046 665,22	3 879 319,54	11 671 483,44

Libellés	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP affectées en 2018	AP caduques en 2018	AP clôturées ou prorogées en 2018	CP consommés en 2018	Restes à mandater sur AP affectées
810 - Services communs	5 083 129,64	-	-	-771 129,64	3 879 319,54	432 680,46
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	14 514 338,56	-	-	-3 275 535,58	-	11 238 802,98
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	-	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-
908 - Transports	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	-	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	-	-	-	-	-	-
Total général	46 551 495,68	-	-	-7 791 416,41	17 759 922,63	21 000 156,64

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2005

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 790 000,00	-	-	2 790 000,00	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	2 790 000,00	-	-	2 790 000,00	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	2 790 000,00	-	-	2 790 000,00	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	5 250 000,00	-	5 250 000,00	2 127 736,80	-	-	2 127 736,80	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	5 250 000,00	-	5 250 000,00	2 127 736,80	-	-	2 127 736,80	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	5 250 000,00	-	5 250 000,00	2 127 736,80	-	-	2 127 736,80	-	-	-	-	-
048 - Autres actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	90 518 000,00	35 700 000,00	126 218 000,00	79 738 422,81	3 641 698,87	-	79 304 486,37	3 207 762,43	-	134 600,00	3 507 098,87	3 073 162,43
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	87 500 000,00	35 700 000,00	123 200 000,00	79 738 422,81	3 641 698,87	-	79 304 486,37	3 207 762,43	-	134 600,00	3 507 098,87	3 073 162,43
905 - Aménagement des territoires	50 000,00	20 000 000,00	20 050 000,00	17 431,70	-	-	17 431,70	-	-	-	-	-
50 - Services communs	80 550 000,00	9 900 000,00	90 450 000,00	76 663 581,91	3 591 086,13	-	76 280 258,21	3 207 762,43	-	134 600,00	3 456 486,13	3 073 162,43
52 - Agglomérations et villes moyennes	6 900 000,00	5 800 000,00	12 700 000,00	3 057 409,20	50 612,74	-	3 006 796,46	-	-	-	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	3 018 000,00	-	3 018 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	3 018 000,00	-	3 018 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 018 000,00	-	3 018 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	100 000,00	-	100 000,00	85 696,99	-	-	85 696,99	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	100 000,00	-	100 000,00	85 696,99	-	-	85 696,99	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	100 000,00	-	100 000,00	85 696,99	-	-	85 696,99	-	-	-	-	-
40 - Services communs	820 000,00	250 000,00	1 070 000,00	699 691,52	-	-	699 691,52	-	-	-	-	-
COM - Communication	820 000,00	250 000,00	1 070 000,00	699 691,52	-	-	699 691,52	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	820 000,00	250 000,00	1 070 000,00	699 691,52	-	-	699 691,52	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	820 000,00	250 000,00	1 070 000,00	699 691,52	-	-	699 691,52	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	10 990 000,00	-	10 990 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	10 990 000,00	-	10 990 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	10 990 000,00	-	10 990 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	-	-	-	-	-
CU - Culture	27 600 000,00	-	27 600 000,00	26 212 352,58	-	-	26 212 352,58	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	27 600 000,00	-	27 600 000,00	26 212 352,58	-	-	26 212 352,58	-	-	-	-	-
311 - Enseignement Artistique	2 000 000,00	1 416 326,90	3 416 326,90	2 927 378,58	-	-	2 927 378,58	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	19 267 000,00	642 690,73	19 909 690,73	20 642 986,26	-	-	20 642 986,26	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	6 333 000,00	-2 059 017,63	4 273 982,37	2 641 987,74	-	-	2 641 987,74	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	29 150 000,00	-	29 150 000,00	30 346 225,88	-	-	30 346 225,88	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	2 267 076,37	-	-	2 267 076,37	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	2 267 076,37	-	-	2 267 076,37	-	-	-	-	-
909 - Action économique	29 150 000,00	-	29 150 000,00	28 079 149,51	-	-	28 079 149,51	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	19 120 000,00	-	19 120 000,00	12 352 492,23	-	-	12 352 492,23	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	10 030 000,00	-	10 030 000,00	13 441 331,28	-	-	13 441 331,28	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	10 030 000,00	-	10 030 000,00	2 285 326,00	-	-	2 285 326,00	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	71 400 000,00	-	71 400 000,00	57 442 460,44	-	-	57 442 460,44	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	71 400 000,00	-	71 400 000,00	57 442 460,44	-	-	57 442 460,44	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	12 500 000,00	93 392,00	12 593 392,00	10 030 483,04	-	-	10 030 483,04	-	-	-	-	-
41 - Santé	58 900 000,00	-93 392,00	58 806 608,00	47 411 977,40	-	-	47 411 977,40	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	107 230 000,00	-	107 230 000,00	59 629 095,69	-	-	59 629 095,69	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	104 185 000,00	-	104 185 000,00	59 629 095,69	-	-	59 629 095,69	-	-	-	-	-
71 - Actions transversales	500 000,00	-	500 000,00	3 250,46	-	-	3 250,46	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	1 750 000,00	-	1 750 000,00	157 906,20	-	-	157 906,20	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	8 300 000,00	-	8 300 000,00	6 637 603,12	-	-	6 637 603,12	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	58 784 000,00	-	58 784 000,00	41 615 815,74	-	-	41 615 815,74	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	7 000 000,00	-	7 000 000,00	1 576 371,50	-	-	1 576 371,50	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	26 851 000,00	-	26 851 000,00	9 552 093,07	-	-	9 552 093,07	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	1 000 000,00	-	1 000 000,00	86 055,60	-	-	86 055,60	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	3 045 000,00	-	3 045 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	3 045 000,00	-	3 045 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	331 875 000,00	2 477 895,00	334 352 895,00	324 428 484,88	11 939 241,94	-1 958 689,83	314 893 577,81	2 405 515,43	-1 959 865,39	9 980 552,11	445 650,04	445 650,04
902 - Enseignement	331 875 000,00	2 477 895,00	334 352 895,00	324 428 484,88	11 939 241,94	-1 958 689,83	314 893 577,81	2 405 515,43	-1 959 865,39	9 980 552,11	445 650,04	445 650,04
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	292 249 000,00	-11 547 844,53	280 701 155,47	274 652 287,73	10 277 179,84	-1 377 805,84	266 198 558,77	1 824 631,44	-1 378 981,40	8 899 374,00	445 650,04	445 650,04
223 - Lycées privés	14 070 000,00	-	14 070 000,00	12 122 756,60	510 272,73	-	11 612 483,87	-	-	510 272,73	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	15 200 000,00	14 483 979,89	29 683 979,89	29 181 592,97	1 073 292,30	-502 386,92	28 610 687,59	502 386,92	-502 386,92	570 905,38	-	-
28 - Autres services périscolaires et annexes	10 356 000,00	-458 240,36	9 897 759,64	8 471 847,58	78 497,07	-78 497,07	8 471 847,58	78 497,07	-78 497,07	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	33 000 000,00	-2 477 895,00	30 522 105,00	22 369 498,73	69 378,20	-59 881,47	22 369 498,73	69 378,20	-59 881,47	9 516,73	9 516,73	9 516,73
902 - Enseignement	33 000 000,00	-2 477 895,00	30 522 105,00	22 369 498,73	69 378,20	-59 881,47	22 369 498,73	69 378,20	-59 881,47	9 516,73	9 516,73	9 516,73
23 - Enseignement supérieur	33 000 000,00	-2 477 895,00	30 522 105,00	22 369 498,73	69 378,20	-59 881,47	22 369 498,73	69 378,20	-59 881,47	9 516,73	9 516,73	9 516,73
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	29 762 000,00	-	29 762 000,00	22 420 974,57	-	-	22 420 974,57	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	29 762 000,00	-	29 762 000,00	22 420 974,57	-	-	22 420 974,57	-	-	-	-	-
10 - Services communs	152 000,00	-152 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	2 842 000,00	-926 707,80	1 915 292,20	377 301,01	-	-	377 301,01	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	26 768 000,00	1 078 707,80	27 846 707,80	22 043 673,56	-	-	22 043 673,56	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	199 858 000,00	-35 700 000,00	164 158 000,00	111 438 037,86	-	-	111 438 037,86	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	199 858 000,00	-35 700 000,00	164 158 000,00	111 438 037,86	-	-	111 438 037,86	-	-	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	199 858 000,00	-35 700 000,00	164 158 000,00	111 438 037,86	-	-	111 438 037,86	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	241 897 000,00	-9 667 648,49	232 229 351,51	175 056 334,82	3 557 021,70	-	175 056 334,82	3 557 021,70	-	-	3 557 021,70	3 557 021,70
905 - Aménagement des territoires	8 000 000,00	-	8 000 000,00	6 327 785,00	10 277,00	-	6 327 785,00	10 277,00	-	-	10 277,00	10 277,00
52 - Agglomérations et villes moyennes	8 000 000,00	-	8 000 000,00	6 327 785,00	10 277,00	-	6 327 785,00	10 277,00	-	-	10 277,00	10 277,00
907 - Environnement	59 497 000,00	-	59 497 000,00	44 632 343,16	-	-	44 632 343,16	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	42 200 000,00	-	42 200 000,00	35 516 723,83	-	-	35 516 723,83	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	17 297 000,00	-	17 297 000,00	9 115 619,33	-	-	9 115 619,33	-	-	-	-	-
908 - Transports	174 400 000,00	-9 667 648,49	164 732 351,51	124 096 206,66	3 546 744,70	-	124 096 206,66	3 546 744,70	-	-	3 546 744,70	3 546 744,70
818 - Autres transports en commun	82 600 000,00	-9 667 648,49	72 932 351,51	40 583 063,99	3 546 744,70	-	40 583 063,99	3 546 744,70	-	-	3 546 744,70	3 546 744,70
821 - Voirie nationale	35 500 000,00	9 010 988,00	44 510 988,00	43 769 928,00	-	-	43 769 928,00	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	25 000 000,00	-	25 000 000,00	22 804 175,88	-	-	22 804 175,88	-	-	-	-	-
824	31 300 000,00	-9 010 988,00	22 289 012,00	16 939 038,79	-	-	16 939 038,79	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	7 380 000,00	-250 000,00	7 130 000,00	2 700 036,53	28,10	-28,10	2 700 036,53	28,10	-28,10	-28,10	-	-
900 - Services généraux	6 380 000,00	-250 000,00	6 130 000,00	2 700 036,53	28,10	-28,10	2 700 036,53	28,10	-28,10	-28,10	-	-
0202 - Autres moyens généraux	6 380 000,00	-250 000,00	6 130 000,00	2 700 036,53	28,10	-28,10	2 700 036,53	28,10	-28,10	-28,10	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	40 500 000,00	-	40 500 000,00	25 782 334,63	-	-	25 782 334,63	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	40 500 000,00	-	40 500 000,00	25 782 334,63	-	-	25 782 334,63	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	40 500 000,00	-	40 500 000,00	25 782 334,63	-	-	25 782 334,63	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	66 800 000,00	-	66 800 000,00	41 558 984,92	-	-	41 558 984,92	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	3 500 000,00	-	3 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	3 500 000,00	-	3 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	63 300 000,00	-	63 300 000,00	41 558 984,92	-	-	41 558 984,92	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	63 300 000,00	-	63 300 000,00	41 558 984,92	-	-	41 558 984,92	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	9 229 038,37	981 003,19	-849 697,93	9 097 733,11	858 510,35	-849 697,93	-	131 305,26	8 812,42
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	8 163 813,54	981 003,19	-849 697,93	8 032 508,28	858 510,35	-849 697,93	-	131 305,26	8 812,42
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	8 163 813,54	981 003,19	-849 697,93	8 032 508,28	858 510,35	-849 697,93	-	131 305,26	8 812,42
907 - Environnement	-	-	-	1 065 224,83	-	-	1 065 224,83	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	1 065 224,83	-	-	1 065 224,83	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	54 473 000,00	-	54 473 000,00	29 497 321,08	2 149 450,35	-2 149 115,37	29 497 321,08	2 149 450,35	-2 149 115,37	-	334,98	334,98
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	7 622 000,00	-	7 622 000,00	5 307 715,17	-	-	5 307 715,17	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	7 622 000,00	-	7 622 000,00	5 307 715,17	-	-	5 307 715,17	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	2 630 000,00	-	2 630 000,00	1 136 809,99	334,98	-	1 136 809,99	334,98	-	-	334,98	334,98
37 - Sécurité	2 630 000,00	-	2 630 000,00	1 136 809,99	334,98	-	1 136 809,99	334,98	-	-	334,98	334,98
905 - Aménagement des territoires	20 221 000,00	-	20 221 000,00	8 494 452,85	-	-	8 494 452,85	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	20 221 000,00	-	20 221 000,00	8 494 452,85	-	-	8 494 452,85	-	-	-	-	-
908 - Transports	24 000 000,00	-	24 000 000,00	14 558 343,07	2 149 115,37	-2 149 115,37	14 558 343,07	2 149 115,37	-2 149 115,37	-	-	-
87 - Sécurité	24 000 000,00	-	24 000 000,00	14 558 343,07	2 149 115,37	-2 149 115,37	14 558 343,07	2 149 115,37	-2 149 115,37	-	-	-
SI - Systèmes d'information	4 323 000,00	-	4 323 000,00	1 943 481,88	17 341,91	-17 341,91	1 943 481,88	17 341,91	-17 341,91	-	-	-
900 - Services généraux	4 323 000,00	-	4 323 000,00	1 943 481,88	17 341,91	-17 341,91	1 943 481,88	17 341,91	-17 341,91	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	4 323 000,00	-	4 323 000,00	1 943 481,88	17 341,91	-17 341,91	1 943 481,88	17 341,91	-17 341,91	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	22 404 000,00	-	22 404 000,00	21 643 216,41	576 327,07	-	22 178 554,24	576 327,07	-	-	576 327,07	576 327,07
903 - Culture, sports et loisirs	22 404 000,00	-	22 404 000,00	21 643 216,41	576 327,07	-	22 178 554,24	576 327,07	-	-	576 327,07	576 327,07
32 - Sports	8 490 000,00	-985 000,00	7 505 000,00	7 504 820,00	-	-	7 504 820,00	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	13 914 000,00	985 000,00	14 899 000,00	14 138 396,41	576 327,07	-	14 673 734,24	576 327,07	-	-	576 327,07	576 327,07
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	320 100 000,00	9 667 648,49	329 767 648,49	185 096 637,43	12 355 562,32	-1 417 370,68	183 862 971,89	11 233 737,65	-1 529 211,55	3 410 042,48	7 528 149,16	6 294 483,62
908 - Transports	320 100 000,00	9 667 648,49	329 767 648,49	185 096 637,43	12 355 562,32	-1 417 370,68	183 862 971,89	11 233 737,65	-1 529 211,55	3 410 042,48	7 528 149,16	6 294 483,62
810 - Services communs	54 500 000,00	18 299 599,99	72 799 599,99	59 668 006,64	9 819 961,83	-1 099 114,49	59 137 885,41	9 401 681,47	-1 210 965,36	3 410 042,48	5 310 804,86	4 780 683,63
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	203 000 000,00	-41 292 421,50	161 707 578,50	36 622 103,85	1 021 800,50	-318 256,19	35 918 559,54	318 256,19	-318 256,19	-	703 544,31	-
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	62 600 000,00	32 660 470,00	95 260 470,00	88 806 526,94	1 513 799,99	-	88 806 526,94	1 513 799,99	-	-	1 513 799,99	1 513 799,99
TMSF - Transports de marchandise en site propre	15 650 000,00	-	15 650 000,00	4 935 458,78	-	-	4 935 458,78	-	-	-	-	-
908 - Transports	15 650 000,00	-	15 650 000,00	4 935 458,78	-	-	4 935 458,78	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 742 958,78	-	-	4 742 958,78	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	7 900 000,00	-	7 900 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	2 200 000,00	-	2 200 000,00	192 500,00	-	-	192 500,00	-	-	-	-	-
888 - Autres	50 000,00	-	50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 347 067,78	-	-	3 347 067,78	-	-	-	-	-
909 - Action économique	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 347 067,78	-	-	3 347 067,78	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 347 067,78	-	-	3 347 067,78	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 715 530 000,00	-	1 715 530 000,00	1 240 618 591,38	35 287 053,65	-6 452 105,29	1 229 820 114,90	24 075 073,19	-6 565 121,72	3 544 642,48	25 290 305,88	13 965 308,99
				72,32 %						0,29 %	-28,33 %	-41,99 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2006

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	3 980 000,00	-	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	3 980 000,00	-	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	3 980 000,00	-	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	4 150 000,00	-	4 150 000,00	2 414 840,50	-	-	2 414 840,50	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	4 150 000,00	-	4 150 000,00	2 414 840,50	-	-	2 414 840,50	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	4 150 000,00	-	4 150 000,00	2 414 840,50	-	-	2 414 840,50	-	-	-	-	-
048 - Autres actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	100 069 000,00	-	100 069 000,00	79 539 672,55	4 187 475,27	-37 154,12	78 952 078,86	3 599 881,58	-37 154,12	4 150 321,15	3 562 727,46	
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	97 550 000,00	-	97 550 000,00	79 539 672,55	4 187 475,27	-37 154,12	78 952 078,86	3 599 881,58	-37 154,12	4 150 321,15	3 562 727,46	
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	88 050 000,00	640 274,99	88 690 274,99	76 662 225,58	4 177 581,19	-37 154,12	76 084 525,97	3 599 881,58	-37 154,12	4 140 427,07	3 562 727,46	
53 - Espace rural et autres espaces de développement	9 500 000,00	-640 274,99	8 859 725,01	2 877 446,97	9 894,08	-	2 867 552,89	-	-	9 894,08	-	
907 - Environnement	2 519 000,00	-	2 519 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
76 - Patrimoine naturel	2 519 000,00	-	2 519 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
CI - Citoyenneté	300 000,00	-	300 000,00	22 530,88	-	-	22 530,88	-	-	-	-	
900 - Services généraux	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
021 - Conseil régional	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
904 - Développement social et Santé	100 000,00	-	100 000,00	22 530,88	-	-	22 530,88	-	-	-	-	
40 - Services communs	100 000,00	-	100 000,00	22 530,88	-	-	22 530,88	-	-	-	-	
COM - Communication	700 000,00	350 000,00	1 050 000,00	968 223,87	-	-	968 223,87	-	-	-	-	
900 - Services généraux	700 000,00	350 000,00	1 050 000,00	968 223,87	-	-	968 223,87	-	-	-	-	
0202 - Autres moyens généraux	700 000,00	350 000,00	1 050 000,00	968 223,87	-	-	968 223,87	-	-	-	-	
COO - Coopération interrégionale	13 200 000,00	-	13 200 000,00	1 295 066,77	-	-	1 295 066,77	-	-	-	-	
900 - Services Généraux	13 200 000,00	-	13 200 000,00	1 295 066,77	-	-	1 295 066,77	-	-	-	-	
041 - Actions interrégionales	13 200 000,00	-	13 200 000,00	1 295 066,77	-	-	1 295 066,77	-	-	-	-	
CU - Culture	35 058 000,00	-	35 058 000,00	32 179 601,80	9 402,29	-	32 179 601,80	9 402,29	-	9 402,29	9 402,29	
903 - Culture, Sports et Loisirs	35 058 000,00	-	35 058 000,00	32 179 601,80	9 402,29	-	32 179 601,80	9 402,29	-	9 402,29	9 402,29	
311 - Enseignement Artistique	2 500 000,00	1 588 990,00	4 088 990,00	4 092 222,84	-	-	4 092 222,84	-	-	-	-	
312 - Activités culturelles et artistiques	24 325 000,00	-1 288 206,05	23 036 793,95	21 898 683,36	-	-	21 898 683,36	-	-	-	-	
313 - Patrimoine	8 233 000,00	-310 783,95	7 922 216,05	6 188 695,60	9 402,29	-	6 188 695,60	9 402,29	-	9 402,29	9 402,29	
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	37 792 000,00	-1 200 000,00	36 592 000,00	51 894 304,03	-	-	51 894 304,03	-	-	-	-	
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	16 601 711,05	-	-	16 601 711,05	-	-	-	-	
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	16 601 711,05	-	-	16 601 711,05	-	-	-	-	
909 - Action économique	37 792 000,00	-1 200 000,00	36 592 000,00	35 292 592,98	-	-	35 292 592,98	-	-	-	-	
91 - Interventions économiques transversales	30 942 000,00	-900 000,00	30 042 000,00	17 479 033,15	-	-	17 479 033,15	-	-	-	-	
92 - Recherche et innovation	6 850 000,00	-300 000,00	6 550 000,00	16 373 559,83	-	-	16 373 559,83	-	-	-	-	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	6 850 000,00	-300 000,00	6 550 000,00	1 440 000,00	-	-	1 440 000,00	-	-	-	-	
DSS - Développement social et santé	74 100 000,00	5 500 000,00	79 600 000,00	55 858 556,34	-	-	55 858 556,34	-	-	-	-	
901 - Formation professionnelle et apprentissage	6 000 000,00	-	6 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
13 - Formations sanitaires et sociales	6 000 000,00	-	6 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	
904 - Santé et action sociale	68 100 000,00	5 500 000,00	73 600 000,00	55 858 556,34	-	-	55 858 556,34	-	-	-	-	
41 - Santé	9 600 000,00	4 412 475,00	14 012 475,00	1 020 600,71	-	-	1 020 600,71	-	-	-	-	
42 - Action sociale	58 500 000,00	1 087 525,00	59 587 525,00	54 837 955,63	-	-	54 837 955,63	-	-	-	-	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	110 873 000,00	6 200 000,00	117 073 000,00	78 182 748,18	-	-	78 182 748,18	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	107 473 000,00	5 000 000,00	112 473 000,00	78 182 748,18	-	-	78 182 748,18	-	-	-	-	-
71 - Actions transversales	200 000,00	-200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	1 750 000,00	17 202 463,07	18 952 463,07	799 600,98	-	-	799 600,98	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	6 924 000,00	-2 290 000,00	4 634 000,00	2 893 043,86	-	-	2 893 043,86	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	56 849 000,00	-5 212 463,07	51 636 536,93	47 523 829,07	-	-	47 523 829,07	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	10 000 000,00	-1 200 000,00	8 800 000,00	4 949 500,39	-	-	4 949 500,39	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	29 648 000,00	-3 300 000,00	26 348 000,00	21 587 950,57	-	-	21 587 950,57	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	2 102 000,00	-	2 102 000,00	428 823,31	-	-	428 823,31	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	3 400 000,00	1 200 000,00	4 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	3 400 000,00	1 200 000,00	4 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	477 000 000,00	-2 560 000,00	474 440 000,00	464 138 366,38	25 774 316,45	-3 469 607,96	452 448 868,81	14 127 223,36	-3 484 030,43	5 038 119,03	17 266 589,46	5 605 073,90
902 - Enseignement	477 000 000,00	-2 560 000,00	474 440 000,00	464 138 366,38	25 774 316,45	-3 469 607,96	452 448 868,81	14 127 223,36	-3 484 030,43	5 038 119,03	17 266 589,46	5 605 073,90
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	418 600 000,00	16 721 247,60	435 321 247,60	429 758 061,57	22 829 078,64	-2 217 162,31	419 761 356,16	12 874 777,71	-2 231 584,78	5 038 119,03	15 573 797,30	5 605 073,90
223 - Lycées privés	19 000 000,00	-5 023 160,00	13 976 840,00	11 746 150,13	175 109,13	-	11 571 041,00	-	-	-	175 109,13	-
224 - Participation à des cités mixtes	29 100 000,00	-14 321 247,60	14 778 752,40	12 807 815,26	2 770 128,68	-1 252 445,65	11 290 132,23	1 252 445,65	-1 252 445,65	-	1 517 683,03	-
28 - Autres services périscolaires et annexes	10 300 000,00	63 160,00	10 363 160,00	9 826 339,42	-	-	9 826 339,42	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	86 314 000,00	-	86 314 000,00	70 188 412,15	-	-	70 188 412,15	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	86 314 000,00	-	86 314 000,00	70 188 412,15	-	-	70 188 412,15	-	-	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	86 314 000,00	-	86 314 000,00	70 188 412,15	-	-	70 188 412,15	-	-	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	26 808 000,00	20 000 000,00	46 808 000,00	45 168 729,02	25 610,87	-	45 143 118,15	-	-	-	25 610,87	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	26 808 000,00	20 000 000,00	46 808 000,00	45 168 729,02	25 610,87	-	45 143 118,15	-	-	-	25 610,87	-
10 - Services communs	100 000,00	-99 971,00	29,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	2 200 000,00	-818 208,00	1 381 792,00	1 380 730,00	-	-	1 380 730,00	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	24 508 000,00	20 918 179,00	45 426 179,00	43 787 999,02	25 610,87	-	43 762 388,15	-	-	-	25 610,87	-
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	206 000 000,00	-12 714 206,00	193 285 794,00	139 430 716,13	79 625,86	-79 625,86	139 430 716,13	79 625,86	-79 625,86	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	206 000 000,00	-12 714 206,00	193 285 794,00	139 430 716,13	79 625,86	-79 625,86	139 430 716,13	79 625,86	-79 625,86	-	-	-
50 - Services communs	20 000 000,00	-	20 000 000,00	2 420 613,61	-	-	2 420 613,61	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	186 000 000,00	-12 714 206,00	173 285 794,00	137 010 102,52	79 625,86	-79 625,86	137 010 102,52	79 625,86	-79 625,86	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	222 888 000,00	2 249 290,08	225 137 290,08	186 053 198,33	8 243 804,34	-1 250 292,59	185 694 989,63	8 176 573,14	-1 250 292,59	12 761,47	6 980 750,28	6 913 519,08
905 - Aménagement des territoires	8 000 000,00	-	8 000 000,00	7 230 716,00	-	-	7 230 716,00	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	8 000 000,00	-	8 000 000,00	7 230 716,00	-	-	7 230 716,00	-	-	-	-	-
907 - Environnement	47 408 000,00	-5 000 000,00	42 408 000,00	28 820 173,45	-	-	28 820 173,45	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	28 700 000,00	-	28 700 000,00	16 134 919,68	-	-	16 134 919,68	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	18 708 000,00	-5 000 000,00	13 708 000,00	12 685 253,77	-	-	12 685 253,77	-	-	-	-	-
908 - Transports	167 480 000,00	7 249 290,08	174 729 290,08	150 002 308,88	8 243 804,34	-1 250 292,59	149 644 100,18	8 176 573,14	-1 250 292,59	12 761,47	6 980 750,28	6 913 519,08
818 - Autres transports en commun	65 900 000,00	8 469 292,08	74 369 292,08	56 520 674,26	3 705 010,47	-1 250 292,59	56 162 465,56	3 637 779,27	-1 250 292,59	2 454 717,88	2 387 486,68	2 387 486,68
821 - Voirie nationale	43 330 000,00	-1 220 002,00	42 109 998,00	40 642 899,74	4 538 793,87	-	40 642 899,74	4 538 793,87	-	12 761,47	4 526 032,40	4 526 032,40
823 - Voirie départementale	23 750 000,00	-	23 750 000,00	22 390 156,39	-	-	22 390 156,39	-	-	-	-	-
824	34 500 000,00	-	34 500 000,00	30 448 578,49	-	-	30 448 578,49	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	9 015 000,00	-	9 015 000,00	4 068 531,61	-	-	4 068 531,61	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	8 015 000,00	-	8 015 000,00	4 068 531,61	-	-	4 068 531,61	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	8 015 000,00	-	8 015 000,00	4 068 531,61	-	-	4 068 531,61	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	40 500 000,00	12 714 206,00	53 214 206,00	44 591 366,16	-	-	44 591 366,16	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	40 500 000,00	12 714 206,00	53 214 206,00	44 591 366,16	-	-	44 591 366,16	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	40 500 000,00	12 714 206,00	53 214 206,00	44 591 366,16	-	-	44 591 366,16	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	88 770 000,00	500 000,00	89 270 000,00	40 790 234,79	231 964,00	-	40 790 234,79	231 964,00	-	231 964,00	231 964,00	231 964,00
905 - Aménagement des territoires	18 000 000,00	-	18 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	18 000 000,00	-	18 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	70 770 000,00	500 000,00	71 270 000,00	40 790 234,79	231 964,00	-	40 790 234,79	231 964,00	-	231 964,00	231 964,00	231 964,00
92 - Recherche et innovation	70 770 000,00	500 000,00	71 270 000,00	40 790 234,79	231 964,00	-	40 790 234,79	231 964,00	-	231 964,00	231 964,00	231 964,00
RUR - Ruralité	-	-	-	7 115 266,93	263 199,68	-213 427,55	6 909 222,78	213 427,55	-213 427,55	49 772,13	49 772,13	49 772,13
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	5 305 167,64	263 199,68	-213 427,55	5 099 123,49	213 427,55	-213 427,55	49 772,13	49 772,13	49 772,13
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	5 305 167,64	263 199,68	-213 427,55	5 099 123,49	213 427,55	-213 427,55	49 772,13	49 772,13	49 772,13
907 - Environnement	-	-	-	1 810 099,29	-	-	1 810 099,29	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	1 810 099,29	-	-	1 810 099,29	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	50 500 000,00	-	50 500 000,00	23 650 065,30	4 146 934,36	-4 146 875,75	23 650 123,91	4 146 934,36	-4 146 875,75	58,61	58,61	58,61
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 105 293,10	-	-	5 105 293,10	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 105 293,10	-	-	5 105 293,10	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	1 800 000,00	-	1 800 000,00	896 353,72	58,61	-	896 412,33	58,61	-	58,61	58,61	58,61
37 - Sécurité	1 800 000,00	-	1 800 000,00	896 353,72	58,61	-	896 412,33	58,61	-	58,61	58,61	58,61
905 - Aménagement des territoires	21 200 000,00	-	21 200 000,00	10 129 403,55	-	-	10 129 403,55	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	21 200 000,00	-	21 200 000,00	10 129 403,55	-	-	10 129 403,55	-	-	-	-	-
908 - Transports	22 000 000,00	-	22 000 000,00	7 519 014,93	4 146 875,75	-4 146 875,75	7 519 014,93	4 146 875,75	-4 146 875,75	-	-	-
87 - Sécurité	22 000 000,00	-	22 000 000,00	7 519 014,93	4 146 875,75	-4 146 875,75	7 519 014,93	4 146 875,75	-4 146 875,75	-	-	-
SI - Systèmes d'information	4 400 000,00	-	4 400 000,00	2 249 151,74	1 057 431,74	-1 057 431,74	2 249 151,74	1 057 431,74	-1 057 431,74	-	-	-
900 - Services généraux	4 400 000,00	-	4 400 000,00	2 249 151,74	1 057 431,74	-1 057 431,74	2 249 151,74	1 057 431,74	-1 057 431,74	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	4 400 000,00	-	4 400 000,00	2 249 151,74	1 057 431,74	-1 057 431,74	2 249 151,74	1 057 431,74	-1 057 431,74	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	30 492 000,00	-	30 492 000,00	29 697 530,54	186 667,45	-	29 697 530,54	186 667,45	-	-	186 667,45	186 667,45
903 - Culture, sports et loisirs	30 492 000,00	-	30 492 000,00	29 697 530,54	186 667,45	-	29 697 530,54	186 667,45	-	-	186 667,45	186 667,45
32 - Sports	11 990 000,00	-	11 990 000,00	11 608 417,20	-	-	11 608 417,20	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	18 502 000,00	-	18 502 000,00	18 089 113,34	186 667,45	-	18 089 113,34	186 667,45	-	-	186 667,45	186 667,45
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	380 300 000,00	-7 514 842,00	372 785 158,00	321 154 130,40	26 217 377,00	-424 878,28	318 019 030,99	23 534 255,25	-760 430,74	1 044 894,78	24 747 603,94	21 728 929,73
908 - Transports	380 300 000,00	-7 514 842,00	372 785 158,00	321 154 130,40	26 217 377,00	-424 878,28	318 019 030,99	23 534 255,25	-760 430,74	1 044 894,78	24 747 603,94	21 728 929,73
810 - Services communs	56 550 000,00	12 975 075,00	69 525 075,00	46 380 569,03	5 682 303,15	-	45 582 620,23	5 219 906,81	-335 552,46	1 044 894,78	4 637 408,37	3 839 459,57
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	276 950 000,00	-30 778 302,00	246 171 698,00	229 706 812,53	12 849 228,63	-424 878,28	229 590 387,30	12 849 228,60	-424 878,28	-	12 424 350,35	12 424 350,32
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	46 800 000,00	10 288 385,00	57 088 385,00	45 066 748,84	7 685 845,22	-	42 846 023,46	5 465 119,84	-	-	7 685 845,22	5 465 119,84
TMSF - Transports de marchandise en site propre	20 000 000,00	-954 450,08	19 045 549,92	13 002 499,99	-	-	13 002 499,99	-	-	-	-	-
908 - Transports	20 000 000,00	-954 450,08	19 045 549,92	13 002 499,99	-	-	13 002 499,99	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	9 850 000,00	-	9 850 000,00	9 849 999,99	-	-	9 849 999,99	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	7 900 000,00	-2 356 950,08	5 543 049,92	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	2 200 000,00	1 452 500,00	3 652 500,00	3 152 500,00	-	-	3 152 500,00	-	-	-	-	-
888 - Autres	50 000,00	-50 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 164 935,45	-	-	3 164 935,45	-	-	-	-	-
909 - Action économique	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 164 935,45	-	-	3 164 935,45	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	4 450 000,00	-	4 450 000,00	3 164 935,45	-	-	3 164 935,45	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 023 679 000,00	22 569 998,00	2 046 248 998,00	1 700 798 679,84	70 423 809,31	-10 679 293,85	1 684 796 684,06	55 363 386,58	-11 029 268,78	6 095 775,28	53 648 740,18	38 238 342,52
				83,12 %						0,36 %	-23,82 %	-30,93 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2007

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et non clôturées ou prorogées en 2018	AP affectées et non couvertes par des CP au 01/01/2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	1 815 471,69	-	-	1 815 471,69	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	1 815 471,69	-	-	1 815 471,69	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	1 815 471,69	-	-	1 815 471,69	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 897 056,00	-	-	2 897 056,00	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 897 056,00	-	-	2 897 056,00	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	3 550 000,00	-	3 550 000,00	2 897 056,00	-	-	2 897 056,00	-	-	-	-	-
048 - Autres actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	94 500 000,00	-	94 500 000,00	51 672 850,41	1 507 777,70	-	50 165 072,71	-	-	1 507 777,70	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	92 000 000,00	-	92 000 000,00	51 672 850,41	1 507 777,70	-	50 165 072,71	-	-	1 507 777,70	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	77 500 000,00	-4 817 181,67	72 682 818,33	48 429 249,82	1 493 522,68	-	46 935 727,14	-	-	1 493 522,68	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	14 500 000,00	4 817 181,67	19 317 181,67	3 243 600,59	14 255,02	-	3 229 345,57	-	-	14 255,02	-	-
907 - Environnement	2 500 000,00	-	2 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	2 500 000,00	-	2 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	600 000,00	-	600 000,00	3 892,74	-	-	3 892,74	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	100 000,00	-	100 000,00	3 892,74	-	-	3 892,74	-	-	-	-	-
40 - Services communs	100 000,00	-	100 000,00	3 892,74	-	-	3 892,74	-	-	-	-	-
COM - Communication	1 280 000,00	-	1 280 000,00	1 267 459,79	-	-	1 267 459,79	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	1 280 000,00	-	1 280 000,00	1 267 459,79	-	-	1 267 459,79	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	1 280 000,00	-	1 280 000,00	1 267 459,79	-	-	1 267 459,79	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	9 700 000,00	-	9 700 000,00	319 539,55	-	-	319 539,55	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	9 700 000,00	-	9 700 000,00	319 539,55	-	-	319 539,55	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	9 700 000,00	-	9 700 000,00	319 539,55	-	-	319 539,55	-	-	-	-	-
CU - Culture	33 137 000,00	-	33 137 000,00	26 261 603,97	37 483,37	-	26 261 603,97	37 483,37	-	37 483,37	37 483,37	37 483,37
903 - Culture, Sports et Loisirs	33 137 000,00	-	33 137 000,00	26 261 603,97	37 483,37	-	26 261 603,97	37 483,37	-	37 483,37	37 483,37	37 483,37
311 - Enseignement Artistique	4 500 000,00	-1 178 000,14	3 321 999,86	1 765 272,48	-	-	1 765 272,48	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	23 600 000,00	867 202,00	24 467 202,00	18 698 630,57	-	-	18 698 630,57	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	5 037 000,00	310 798,14	5 347 798,14	5 797 700,92	37 483,37	-	5 797 700,92	37 483,37	-	37 483,37	37 483,37	37 483,37
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	47 450 000,00	-	47 450 000,00	58 440 459,93	1 041 531,50	-15,50	58 440 459,93	1 041 531,50	-15,50	101 871,00	939 645,00	939 645,00
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	983 239,08	-	-	983 239,08	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	983 239,08	-	-	983 239,08	-	-	-	-	-
909 - Action économique	47 450 000,00	-	47 450 000,00	57 457 220,85	1 041 531,50	-15,50	57 457 220,85	1 041 531,50	-15,50	101 871,00	939 645,00	939 645,00
91 - Interventions économiques transversales	40 750 000,00	-	40 750 000,00	26 886 955,94	1 041 531,50	-15,50	26 886 955,94	1 041 531,50	-15,50	101 871,00	939 645,00	939 645,00
92 - Recherche et innovation	-	-	-	28 605 934,91	-	-	28 605 934,91	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	6 700 000,00	-	6 700 000,00	1 964 330,00	-	-	1 964 330,00	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	78 763 000,00	-	78 763 000,00	65 945 897,81	-	-	65 945 897,81	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	3 000 000,00	-	3 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	3 000 000,00	-	3 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	75 763 000,00	-	75 763 000,00	65 945 897,81	-	-	65 945 897,81	-	-	-	-	-
41 - Santé	12 000 000,00	-	12 000 000,00	9 095 335,18	-	-	9 095 335,18	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	63 763 000,00	-	63 763 000,00	56 850 562,63	-	-	56 850 562,63	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	115 000 000,00	-5 862 888,45	109 137 111,55	80 253 058,78	606 228,58	-606 228,58	80 253 058,78	606 228,58	-606 228,58	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	111 200 000,00	-5 862 888,45	105 337 111,55	80 253 058,78	606 228,58	-606 228,58	80 253 058,78	606 228,58	-606 228,58	-	-	-
71 - Actions transversales	700 000,00	-	700 000,00	59 244,39	30 000,00	-30 000,00	59 244,39	30 000,00	-30 000,00	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	2 250 000,00	-	2 250 000,00	576 257,29	-	-	576 257,29	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	3 500 000,00	-	3 500 000,00	145 949,72	-	-	145 949,72	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	54 295 000,00	-	54 295 000,00	49 357 553,52	-	-	49 357 553,52	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	16 000 000,00	-5 862 888,45	10 137 111,55	5 521 852,94	576 228,58	-576 228,58	5 521 852,94	576 228,58	-576 228,58	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	31 875 000,00	-	31 875 000,00	24 486 050,92	-	-	24 486 050,92	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	2 580 000,00	-	2 580 000,00	106 150,00	-	-	106 150,00	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	3 800 000,00	-	3 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	3 800 000,00	-	3 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	432 775 000,00	1 800 000,00	434 575 000,00	426 740 950,53	29 186 421,07	-1 046 853,76	410 676 281,73	13 150 564,21	-1 063 498,35	8 955 948,95	19 183 618,36	3 131 116,91
902 - Enseignement	432 775 000,00	1 800 000,00	434 575 000,00	426 740 950,53	29 186 421,07	-1 046 853,76	410 676 281,73	13 150 564,21	-1 063 498,35	8 955 948,95	19 183 618,36	3 131 116,91
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	373 792 000,00	14 880 610,71	388 672 610,71	385 753 286,36	28 793 829,66	-654 262,35	369 688 617,56	12 757 972,80	-670 906,94	8 955 948,95	19 183 618,36	3 131 116,91
223 - Lycées privés	19 000 000,00	-	19 000 000,00	16 586 361,61	-	-	16 586 361,61	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	26 600 000,00	-12 401 250,29	14 198 749,71	12 323 532,34	392 591,41	-392 591,41	12 323 532,34	392 591,41	-	-	-	-
28 - Autres services périscolaires et annexes	13 383 000,00	-679 360,42	12 703 639,58	12 077 770,22	-	-	12 077 770,22	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	21 758 000,00	-	21 758 000,00	21 006 935,38	693 213,16	-40 520,84	20 990 434,76	693 213,16	-40 520,84	21 000,31	631 692,01	631 692,01
902 - Enseignement	21 758 000,00	-	21 758 000,00	21 006 935,38	693 213,16	-40 520,84	20 990 434,76	693 213,16	-40 520,84	21 000,31	631 692,01	631 692,01
23 - Enseignement supérieur	21 758 000,00	-	21 758 000,00	21 006 935,38	693 213,16	-40 520,84	20 990 434,76	693 213,16	-40 520,84	21 000,31	631 692,01	631 692,01
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	34 440 000,00	-	34 440 000,00	22 060 142,68	70 162,97	-	22 060 142,68	70 162,97	-	-	70 162,97	70 162,97
901 - Formation professionnelle et apprentissage	34 440 000,00	-	34 440 000,00	22 060 142,68	70 162,97	-	22 060 142,68	70 162,97	-	-	70 162,97	70 162,97
10 - Services communs	100 000,00	-100 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	740 000,00	-330 792,00	409 208,00	244 727,13	-	-	244 727,13	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	33 600 000,00	430 792,00	34 030 792,00	21 815 415,55	70 162,97	-	21 815 415,55	70 162,97	-	-	70 162,97	70 162,97
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	166 660 000,00	8 024 107,00	174 684 107,00	162 494 568,68	-	-	162 494 568,68	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	166 660 000,00	8 024 107,00	174 684 107,00	162 494 568,68	-	-	162 494 568,68	-	-	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	166 660 000,00	8 024 107,00	174 684 107,00	162 494 568,68	-	-	162 494 568,68	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	215 900 000,00	-22 693 462,86	193 206 537,14	174 210 798,76	7 611 838,49	-375 711,67	173 437 442,93	6 898 725,24	-375 711,67	-	7 236 126,82	6 523 013,57
905 - Aménagement des territoires	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 622 500,00	-	-	2 622 500,00	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 622 500,00	-	-	2 622 500,00	-	-	-	-	-
907 - Environnement	50 000 000,00	5 862 888,45	55 862 888,45	49 416 259,19	142 786,00	-	49 416 259,19	142 786,00	-	-	142 786,00	142 786,00
77 - Environnement des infrastructures de transport	35 500 000,00	-	35 500 000,00	31 143 521,04	142 786,00	-	31 143 521,04	142 786,00	-	-	142 786,00	142 786,00
78 - Autres actions	14 500 000,00	5 862 888,45	20 362 888,45	18 272 738,15	-	-	18 272 738,15	-	-	-	-	-
908 - Transports	161 900 000,00	-28 556 351,31	133 343 648,69	122 172 039,57	7 469 052,49	-375 711,67	121 398 683,74	6 755 939,24	-375 711,67	7 093 340,82	6 380 227,57	6 380 227,57
818 - Autres transports en commun	80 000 000,00	-28 556 351,31	51 443 648,69	45 234 734,57	5 108 652,48	-273 092,58	44 485 991,99	4 420 152,48	-273 092,58	4 835 559,90	4 147 059,90	4 147 059,90
821 - Voirie nationale	23 400 000,00	-	23 400 000,00	23 393 000,00	153 082,00	-	23 393 000,00	153 082,00	-	153 082,00	153 082,00	153 082,00
823 - Voirie départementale	24 000 000,00	-	24 000 000,00	21 946 816,46	2 182 704,76	-102 619,09	21 946 816,46	2 182 704,76	-102 619,09	2 080 085,67	2 080 085,67	2 080 085,67
824	34 500 000,00	-	34 500 000,00	31 597 488,54	24 613,25	-	31 572 875,29	-	-	24 613,25	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	5 015 000,00	-	5 015 000,00	2 677 510,04	-	-	2 677 510,04	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	3 265 000,00	-	3 265 000,00	2 677 510,04	-	-	2 677 510,04	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	3 265 000,00	-	3 265 000,00	2 677 510,04	-	-	2 677 510,04	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	1 750 000,00	-	1 750 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	1 750 000,00	-	1 750 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	45 000 000,00	-8 024 107,00	36 975 893,00	6 051 009,11	-	-	6 051 009,11	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	45 000 000,00	-8 024 107,00	36 975 893,00	6 051 009,11	-	-	6 051 009,11	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	45 000 000,00	-8 024 107,00	36 975 893,00	6 051 009,11	-	-	6 051 009,11	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	82 200 000,00	-	82 200 000,00	28 234 052,38	-	-	28 234 052,38	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	5 500 000,00	-	5 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	5 500 000,00	-	5 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	76 700 000,00	-	76 700 000,00	28 234 052,38	-	-	28 234 052,38	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	76 700 000,00	-	76 700 000,00	28 234 052,38	-	-	28 234 052,38	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	15 739 602,78	1 609 637,60	-1 461 862,62	14 151 793,33	1 461 862,62	-1 461 862,62	-	147 774,98	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	14 955 816,06	1 609 637,60	-1 461 862,62	13 368 006,61	1 461 862,62	-1 461 862,62	-	147 774,98	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	14 955 816,06	1 609 637,60	-1 461 862,62	13 368 006,61	1 461 862,62	-1 461 862,62	-	147 774,98	-
907 - Environnement	-	-	-	783 786,72	-	-	783 786,72	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	783 786,72	-	-	783 786,72	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	44 300 000,00	-	44 300 000,00	11 593 298,38	3 163 084,09	-3 163 084,09	11 593 298,38	3 163 084,09	-3 163 084,09	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 041 249,17	-	-	5 041 249,17	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 041 249,17	-	-	5 041 249,17	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 670 437,00	-	-	1 670 437,00	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 670 437,00	-	-	1 670 437,00	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	20 500 000,00	-	20 500 000,00	4 278 646,30	-	-	4 278 646,30	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	20 500 000,00	-	20 500 000,00	4 278 646,30	-	-	4 278 646,30	-	-	-	-	-
908 - Transports	16 500 000,00	-	16 500 000,00	602 965,91	3 163 084,09	-3 163 084,09	602 965,91	3 163 084,09	-3 163 084,09	-	3 163 084,09	-
87 - Sécurité	16 500 000,00	-	16 500 000,00	602 965,91	3 163 084,09	-3 163 084,09	602 965,91	3 163 084,09	-3 163 084,09	-	3 163 084,09	-
SI - Systèmes d'information	4 130 000,00	-	4 130 000,00	2 462 088,61	188 961,05	-188 961,05	2 462 088,61	188 961,05	-188 961,05	-	-	-
900 - Services généraux	4 130 000,00	-	4 130 000,00	2 462 088,61	188 961,05	-188 961,05	2 462 088,61	188 961,05	-188 961,05	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	4 130 000,00	-	4 130 000,00	2 462 088,61	188 961,05	-188 961,05	2 462 088,61	188 961,05	-188 961,05	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	32 389 000,00	-	32 389 000,00	31 672 738,12	165 342,63	-	31 672 738,12	165 342,63	-	-	165 342,63	165 342,63
903 - Culture, sports et loisirs	32 389 000,00	-	32 389 000,00	31 672 738,12	165 342,63	-	31 672 738,12	165 342,63	-	-	165 342,63	165 342,63
32 - Sports	16 505 000,00	-	16 505 000,00	16 213 824,20	-	-	16 213 824,20	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	15 884 000,00	-	15 884 000,00	15 458 913,92	165 342,63	-	15 458 913,92	165 342,63	-	-	165 342,63	165 342,63
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	395 100 000,00	28 556 351,31	423 656 351,31	371 373 220,47	17 245 449,84	-1 112 299,99	369 532 873,57	14 358 002,94	-1 112 299,99	89 986,69	16 043 183,16	13 155 736,26
908 - Transports	395 100 000,00	28 556 351,31	423 656 351,31	371 373 220,47	17 245 449,84	-1 112 299,99	369 532 873,57	14 358 002,94	-1 112 299,99	89 986,69	16 043 183,16	13 155 736,26
810 - Services communs	65 600 000,00	5 170 170,00	70 770 170,00	57 083 227,21	13 307 550,43	-975 300,00	55 242 880,34	11 578 103,56	-975 300,00	89 986,69	12 242 283,74	10 512 836,87
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	280 500 000,00	51 367 039,31	331 867 039,31	297 448 714,32	3 937 899,41	-136 999,99	297 448 714,29	2 779 899,38	-136 999,99	-	3 800 899,42	2 642 899,39
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	49 000 000,00	-27 980 858,00	21 019 142,00	16 841 278,94	-	-	16 841 278,94	-	-	-	-	-
TMSF - Transports de marchandise en site propre	15 600 000,00	-	15 600 000,00	13 810 937,67	-	-	13 810 937,67	-	-	-	-	-
908 - Transports	15 600 000,00	-	15 600 000,00	13 810 937,67	-	-	13 810 937,67	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	7 300 000,00	-	7 300 000,00	7 096 000,00	-	-	7 096 000,00	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	1 300 000,00	-1 073 800,00	226 200,00	125 000,00	-	-	125 000,00	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	7 000 000,00	1 073 800,00	8 073 800,00	6 589 937,67	-	-	6 589 937,67	-	-	-	-	-
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 533 000,00	-	4 533 000,00	3 672 183,87	-	-	3 672 183,87	-	-	-	-	-
909 - Action économique	4 533 000,00	-	4 533 000,00	3 672 183,87	-	-	3 672 183,87	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	4 533 000,00	-	4 533 000,00	3 672 183,87	-	-	3 672 183,87	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 883 780 000,00	1 800 000,00	1 885 580 000,00	1 582 677 328,13	63 127 132,05	-7 995 538,10	1 560 886 868,83	41 835 162,36	-8 012 182,69	9 168 786,95	45 962 807,00	24 654 192,72
				83,94 %						0,58 %	-27,19 %	-41,07 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2008

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 565 848,57	-	-	2 565 848,57	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	2 565 848,57	-	-	2 565 848,57	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	2 565 848,57	-	-	2 565 848,57	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	5 200 000,00	-	5 200 000,00	4 125 925,00	-50 000,00	-50 000,00	4 125 925,00	50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	-
900 - Services généraux	5 200 000,00	-	5 200 000,00	4 125 925,00	-50 000,00	-50 000,00	4 125 925,00	50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	-
044 - Aide publique au développement	5 200 000,00	-	5 200 000,00	4 125 925,00	-50 000,00	-50 000,00	4 125 925,00	50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	-
048 - Autres actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	76 330 000,00	401 087,43	76 731 087,43	38 453 338,39	836 423,62	-188 000,00	37 616 914,77	188 000,00	-188 000,00	648 423,62	648 423,62	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	74 650 000,00	-	74 650 000,00	38 453 338,39	836 423,62	-188 000,00	37 616 914,77	188 000,00	-188 000,00	648 423,62	648 423,62	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	64 150 000,00	-124 610,76	64 025 389,24	38 453 338,39	836 423,62	-188 000,00	37 616 914,77	188 000,00	-188 000,00	648 423,62	648 423,62	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	10 500 000,00	124 610,76	10 624 610,76	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	1 680 000,00	401 087,43	2 081 087,43	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	1 680 000,00	401 087,43	2 081 087,43	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	100 000,00	-	100 000,00	34 332,98	-	-	34 332,98	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	100 000,00	-	100 000,00	34 332,98	-	-	34 332,98	-	-	-	-	-
40 - Services communs	100 000,00	-	100 000,00	34 332,98	-	-	34 332,98	-	-	-	-	-
COM - Communication	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 180 159,57	-	-	1 180 159,57	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 180 159,57	-	-	1 180 159,57	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 180 159,57	-	-	1 180 159,57	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	8 700 000,00	-	8 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	8 700 000,00	-	8 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	8 700 000,00	-	8 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	29 550 000,00	-	29 550 000,00	23 017 338,35	-	-	23 017 338,35	-	-	-	-	-
903 - Culture, Sports et Loisirs	29 550 000,00	-	29 550 000,00	23 017 338,35	-	-	23 017 338,35	-	-	-	-	-
311 - Enseignement Artistique	4 000 000,00	854 811,00	4 854 811,00	4 781 746,02	-	-	4 781 746,02	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	21 795 000,00	-	21 795 000,00	15 934 143,56	-	-	15 934 143,56	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	3 755 000,00	-854 811,00	2 900 189,00	2 301 448,77	-	-	2 301 448,77	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	44 600 000,00	-	44 600 000,00	50 772 971,13	-	-	50 772 971,13	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	3 165 444,97	-	-	3 165 444,97	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	3 165 444,97	-	-	3 165 444,97	-	-	-	-	-
909 - Action économique	44 600 000,00	-	44 600 000,00	47 607 526,16	-	-	47 607 526,16	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	37 700 000,00	-	37 700 000,00	21 667 606,24	-	-	21 667 606,24	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	22 871 408,27	-	-	22 871 408,27	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	6 900 000,00	-	6 900 000,00	3 068 511,65	-	-	3 068 511,65	-	-	-	-	-
DSS - Développement social et santé	75 434 000,00	-	75 434 000,00	69 602 503,89	-	-	69 602 503,89	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	1 300 000,00	-	1 300 000,00	608 838,82	-	-	608 838,82	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	1 300 000,00	-	1 300 000,00	608 838,82	-	-	608 838,82	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	74 134 000,00	-	74 134 000,00	58 993 665,07	-	-	58 993 665,07	-	-	-	-	-
41 - Santé	9 300 000,00	-553 529,00	8 746 471,00	4 443 435,83	-	-	4 443 435,83	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	64 834 000,00	553 529,00	65 387 529,00	54 550 229,24	-	-	54 550 229,24	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	112 905 000,00	-894 587,98	112 010 412,02	83 787 643,21	177 795,42	-176 053,46	83 785 901,25	176 053,46	-176 053,46	-	1 741,96	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	109 255 000,00	-894 587,98	108 360 412,02	83 787 643,21	177 795,42	-176 053,46	83 785 901,25	176 053,46	-176 053,46	-	1 741,96	-
71 - Actions transversales	475 000,00	-	475 000,00	75 000,00	-	-	75 000,00	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	6 250 000,00	-894 587,98	5 355 412,02	285 188,43	474,39	-474,39	285 188,43	474,39	-474,39	-	-	-
73 - Politique de l'air	1 450 000,00	-254 667,84	1 195 332,16	211 789,00	-	-	211 789,00	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	53 720 000,00	-	53 720 000,00	50 987 274,21	13 575,91	-13 575,91	50 987 274,21	13 575,91	-13 575,91	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	18 000 000,00	2 954 667,84	20 954 667,84	10 882 541,18	162 003,16	-162 003,16	10 882 541,18	162 003,16	-162 003,16	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	26 275 000,00	-	26 275 000,00	21 172 957,51	1 741,96	-	21 171 215,55	-	-	-	1 741,96	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	3 085 000,00	-2 700 000,00	385 000,00	172 892,88	-	-	172 892,88	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	3 650 000,00	-	3 650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	3 650 000,00	-	3 650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	423 800 000,00	-	423 800 000,00	411 640 054,16	60 776 617,28	-1 508 065,01	404 815 644,15	54 029 756,92	-1 519 071,54	2 999 404,37	56 269 147,90	49 511 281,01
902 - Enseignement	423 800 000,00	-	423 800 000,00	411 640 054,16	60 776 617,28	-1 508 065,01	404 815 644,15	54 029 756,92	-1 519 071,54	2 999 404,37	56 269 147,90	49 511 281,01
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	364 777 000,00	4 672 166,33	369 449 166,33	365 764 532,53	60 094 068,08	-854 961,03	358 944 485,03	53 351 570,23	-865 967,56	2 974 321,66	56 264 785,39	49 511 281,01
223 - Lycées privés	19 000 000,00	-	19 000 000,00	17 949 683,12	-	-	17 949 683,12	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	26 600 000,00	-837 231,34	25 762 768,66	21 520 940,95	682 549,20	-653 103,98	21 516 578,44	678 186,69	-653 103,98	25 082,71	4 362,51	-0,00
28 - Autres services périscolaires et annexes	13 423 000,00	-3 834 934,99	9 588 065,01	6 404 897,56	-	-	6 404 897,56	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	39 248 000,00	-	39 248 000,00	33 844 030,32	3 381 106,40	-1,10	33 846 132,66	3 380 974,21	-1,10	29 171,40	3 351 933,90	3 351 801,71
902 - Enseignement	39 248 000,00	-	39 248 000,00	33 844 030,32	3 381 106,40	-1,10	33 846 132,66	3 380 974,21	-1,10	29 171,40	3 351 933,90	3 351 801,71
23 - Enseignement supérieur	39 248 000,00	-	39 248 000,00	33 844 030,32	3 381 106,40	-1,10	33 846 132,66	3 380 974,21	-1,10	29 171,40	3 351 933,90	3 351 801,71
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	30 500 000,00	-	30 500 000,00	27 325 819,17	10 616,58	-852,89	27 325 819,17	10 616,58	-852,89	-	9 763,69	9 763,69
901 - Formation professionnelle et apprentissage	30 500 000,00	-	30 500 000,00	27 325 819,17	10 616,58	-852,89	27 325 819,17	10 616,58	-852,89	-	9 763,69	9 763,69
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	500 000,00	-417 889,00	82 111,00	9 147,11	852,89	-852,89	9 147,11	852,89	-852,89	-	-	-
12 - Apprentissage	30 000 000,00	417 889,00	30 417 889,00	27 316 672,06	9 763,69	-	27 316 672,06	9 763,69	-	-	9 763,69	9 763,69
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	171 800 000,00	6 858 186,00	178 658 186,00	169 804 293,91	-	-	169 804 293,91	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	171 800 000,00	6 858 186,00	178 658 186,00	169 804 293,91	-	-	169 804 293,91	-	-	-	-	-
50 - Services communs	3 000 000,00	-	3 000 000,00	1 629 928,16	-	-	1 629 928,16	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	168 800 000,00	6 858 186,00	175 658 186,00	168 174 365,75	-	-	168 174 365,75	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	248 100 000,00	-53 843 361,25	194 256 638,75	147 927 992,74	14 282 643,33	-4 163 854,46	145 642 412,08	13 255 879,78	-4 163 854,46	-	10 118 788,87	9 092 025,32
905 - Aménagement des territoires	4 000 000,00	-	4 000 000,00	677 775,00	-	-	677 775,00	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	4 000 000,00	-	4 000 000,00	677 775,00	-	-	677 775,00	-	-	-	-	-
907 - Environnement	50 000 000,00	493 500,55	50 493 500,55	40 489 435,64	4 560 667,59	-	40 489 435,64	4 560 667,59	-	4 560 667,59	4 560 667,59	4 560 667,59
77 - Environnement des infrastructures de transport	35 500 000,00	-	35 500 000,00	29 351 249,50	4 560 667,59	-	29 351 249,50	4 560 667,59	-	4 560 667,59	4 560 667,59	4 560 667,59
78 - Autres actions	14 500 000,00	493 500,55	14 993 500,55	11 138 186,14	-	-	11 138 186,14	-	-	-	-	-
908 - Transports	194 100 000,00	-54 336 861,80	139 763 138,20	106 760 782,10	9 721 975,74	-4 163 854,46	104 475 201,44	8 695 212,19	-4 163 854,46	5 568 121,28	4 531 357,73	4 531 357,73
818 - Autres transports en commun	129 500 000,00	-54 336 861,80	75 163 138,20	52 854 215,04	2 998 074,46	-310 147,06	52 493 116,83	2 947 123,31	-310 147,06	2 687 927,40	2 636 976,25	2 636 976,25
821 - Voirie nationale	23 500 000,00	-	23 500 000,00	23 500 000,00	-	-	23 500 000,00	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	17 000 000,00	-	17 000 000,00	14 190 574,54	4 678 381,48	-2 784 000,00	14 190 574,54	4 678 381,48	-2 784 000,00	1 894 381,48	1 894 381,48	1 894 381,48
824	24 100 000,00	-	24 100 000,00	16 215 992,52	2 045 519,80	-1 069 707,40	14 291 510,07	1 069 707,40	-1 069 707,40	975 812,40	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	2 950 000,00	-	2 950 000,00	2 124 795,31	-	-	2 124 795,31	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	2 300 000,00	-	2 300 000,00	2 124 795,31	-	-	2 124 795,31	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	2 300 000,00	-	2 300 000,00	2 124 795,31	-	-	2 124 795,31	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	650 000,00	-	650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	650 000,00	-	650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	45 000 000,00	-6 858 186,00	38 141 814,00	22 424 085,99	-	-	22 424 085,99	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	45 000 000,00	-6 858 186,00	38 141 814,00	22 424 085,99	-	-	22 424 085,99	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	45 000 000,00	-6 858 186,00	38 141 814,00	22 424 085,99	-	-	22 424 085,99	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	101 000 000,00	-	101 000 000,00	44 729 679,87	-	-	44 729 679,87	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	6 905 000,00	-	6 905 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	6 905 000,00	-	6 905 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	94 095 000,00	-	94 095 000,00	44 729 679,87	-	-	44 729 679,87	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	94 095 000,00	-	94 095 000,00	44 729 679,87	-	-	44 729 679,87	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	12 343 099,65	1 264 481,06	-1 086 880,33	11 135 081,36	1 086 880,33	-1 086 880,33	-	177 600,73	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	10 385 147,99	1 264 481,06	-1 086 880,33	9 177 129,70	1 086 880,33	-1 086 880,33	-	177 600,73	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	10 385 147,99	1 264 481,06	-1 086 880,33	9 177 129,70	1 086 880,33	-1 086 880,33	-	177 600,73	-
907 - Environnement	-	-	-	1 957 951,66	-	-	1 957 951,66	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	1 957 951,66	-	-	1 957 951,66	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	32 000 000,00	-	32 000 000,00	16 391 527,68	601 968,71	-497 512,24	16 391 527,68	601 968,71	-497 512,24	-	104 456,47	104 456,47
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 677 992,13	2 202,01	-	4 677 992,13	2 202,01	-	2 202,01	2 202,01	2 202,01
27 - Sécurité	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 677 992,13	2 202,01	-	4 677 992,13	2 202,01	-	2 202,01	2 202,01	2 202,01
903 - Culture, sports et loisirs	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 775 306,42	102 254,46	-	1 775 306,42	102 254,46	-	102 254,46	102 254,46	102 254,46
37 - Sécurité	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 775 306,42	102 254,46	-	1 775 306,42	102 254,46	-	102 254,46	102 254,46	102 254,46
905 - Aménagement des territoires	15 000 000,00	-	15 000 000,00	8 104 367,11	-	-	8 104 367,11	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	15 000 000,00	-	15 000 000,00	8 104 367,11	-	-	8 104 367,11	-	-	-	-	-
908 - Transports	10 000 000,00	-	10 000 000,00	1 833 862,02	497 512,24	-497 512,24	1 833 862,02	497 512,24	-497 512,24	-	-	-
87 - Sécurité	10 000 000,00	-	10 000 000,00	1 833 862,02	497 512,24	-497 512,24	1 833 862,02	497 512,24	-497 512,24	-	-	-
SI - Systèmes d'information	5 075 000,00	-	5 075 000,00	4 949 705,36	189 948,77	-182 055,13	4 860 729,60	189 948,77	-182 055,13	-	7 893,64	7 893,64
900 - Services généraux	5 075 000,00	-	5 075 000,00	4 949 705,36	189 948,77	-182 055,13	4 860 729,60	189 948,77	-182 055,13	-	7 893,64	7 893,64
0202 - Autres moyens généraux	5 075 000,00	-	5 075 000,00	4 949 705,36	189 948,77	-182 055,13	4 860 729,60	189 948,77	-182 055,13	-	7 893,64	7 893,64

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	40 280 000,00	-	40 280 000,00	30 975 597,08	120 292,53	-	30 975 597,08	120 292,53	-	-	120 292,53	120 292,53
903 - Culture, sports et loisirs	40 280 000,00	-	40 280 000,00	30 975 597,08	120 292,53	-	30 975 597,08	120 292,53	-	-	120 292,53	120 292,53
32 - Sports	18 100 000,00	-	18 100 000,00	15 860 634,10	358,92	-	15 860 634,10	358,92	-	-	358,92	358,92
33 - Loisirs	22 180 000,00	-	22 180 000,00	15 114 962,98	119 933,61	-	15 114 962,98	119 933,61	-	-	119 933,61	119 933,61
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	512 300 000,00	52 851 861,80	565 151 861,80	487 372 402,71	28 543 922,85	-352 939,37	485 648 725,87	27 082 450,88	-352 939,37	3 192 899,04	24 988 084,44	23 536 612,47
908 - Transports	512 300 000,00	52 851 861,80	565 151 861,80	487 372 402,71	28 543 922,85	-352 939,37	485 648 725,87	27 082 450,88	-352 939,37	3 192 899,04	24 988 084,44	23 536 612,47
810 - Services communs	108 000 000,00	-43 086 431,00	64 913 569,00	22 707 855,28	3 111 273,61	-262 204,87	20 984 178,44	1 649 801,64	-262 204,87	-	2 849 088,74	1 387 596,77
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	365 300 000,00	92 451 861,80	457 751 861,80	433 170 531,36	23 147 258,29	-90 734,50	433 170 531,36	23 147 258,29	-90 734,50	3 192 899,04	19 863 624,75	19 863 624,75
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	39 000 000,00	3 486 431,00	42 486 431,00	31 494 016,07	2 285 390,95	-	31 494 016,07	2 285 390,95	-	-	2 285 390,95	2 285 390,95
TMSF - Transports de marchandise en site propre	34 400 000,00	1 485 000,00	35 885 000,00	30 710 178,96	1 698,34	-	30 708 480,62	-	-	-	1 698,34	-
908 - Transports	34 400 000,00	1 485 000,00	35 885 000,00	30 710 178,96	1 698,34	-	30 708 480,62	-	-	-	1 698,34	-
883 - Transports fluviaux	26 200 000,00	-1 000 000,00	25 200 000,00	22 812 474,16	-	-	22 812 474,16	-	-	-	-	-
884 - Transports ferroviaires de marchandises	2 700 000,00	4 539 960,00	7 239 960,00	7 220 713,40	1 698,34	-	7 219 015,06	-	-	-	1 698,34	-
885 - Liaisons multimodales	5 500 000,00	-2 054 960,00	3 445 040,00	676 991,40	-	-	676 991,40	-	-	-	-	-
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 020 000,00	-	4 020 000,00	3 331 436,02	-	-	3 331 436,02	-	-	-	-	-
909 - Action économique	4 020 000,00	-	4 020 000,00	3 331 436,02	-	-	3 331 436,02	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	4 020 000,00	-	4 020 000,00	3 331 436,02	-	-	3 331 436,02	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 044 492 000,00	-	2 044 492 000,00	1 709 434 760,02	110 237 514,89	-8 206 213,99	1 696 466 336,88	100 172 822,17	-8 217 220,52	6 221 474,81	95 809 826,09	85 734 126,84
				83,61 %						0,36 %	-13,09 %	-14,41 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2009

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture				1 553 774,80			1 553 774,80					
909 - Action économique				1 553 774,80			1 553 774,80					
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie				1 553 774,80			1 553 774,80					
AIE - Actions internationales	5 200 000,00		5 200 000,00	3 517 909,98			3 517 909,98					
900 - Services généraux	5 200 000,00		5 200 000,00	3 517 909,98			3 517 909,98					
044 - Aide publique au développement	5 200 000,00		5 200 000,00	3 517 909,98			3 517 909,98					
048 - Autres actions internationales												
AM - Aménagement	101 232 000,00	-16 941 451,00	84 290 549,00	62 371 411,58			62 371 411,58					
900 - Services généraux												
041 - Actions interrégionales												
905 - Aménagement des territoires	98 000 000,00		81 058 549,00	62 371 411,58			62 371 411,58					
50 - Services communs												
52 - Agglomérations et villes moyennes	87 500 000,00		72 222 613,80	62 371 411,58			62 371 411,58					
53 - Espace rural et autres espaces de développement	10 500 000,00		8 835 935,20									
907 - Environnement	3 232 000,00		3 232 000,00									
76 - Patrimoine naturel	3 232 000,00		3 232 000,00									
CI - Citoyenneté	70 000,00		70 000,00	32 183,78			32 183,78					
900 - Services généraux												
021 - Conseil régional												
904 - Développement social et Santé	70 000,00		70 000,00	32 183,78			32 183,78					
40 - Services communs	70 000,00		70 000,00	32 183,78			32 183,78					
COM - Communication	1 600 000,00		1 600 000,00	1 594 520,41			1 594 520,41					
900 - Services généraux	1 600 000,00		1 600 000,00	1 594 520,41			1 594 520,41					
0202 - Autres moyens généraux	1 600 000,00		1 600 000,00	1 594 520,41			1 594 520,41					
COO - Coopération interrégionale	7 500 000,00		7 500 000,00	1 963 119,72			1 963 119,72					
900 - Services Généraux	7 500 000,00		7 500 000,00	1 963 119,72			1 963 119,72					
041 - Actions interrégionales	7 500 000,00		7 500 000,00	1 963 119,72			1 963 119,72					
CU - Culture	30 005 000,00		30 005 000,00	26 441 891,50			26 441 891,50					
903 - Culture, Sports et Loisirs	30 005 000,00		30 005 000,00	26 441 891,50			26 441 891,50					
311 - Enseignement Artistique	1 500 000,00		1 500 000,00	1 290 949,00			1 290 949,00					
312 - Activités culturelles et artistiques	24 305 000,00		24 924 107,00	22 117 694,03			22 117 694,03					
313 - Patrimoine	4 200 000,00		3 580 893,00	3 033 248,47			3 033 248,47					
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	51 000 000,00		51 000 000,00	80 572 003,53			80 572 003,53					
905 - Aménagement des territoires												
56 - Technologies de l'information et de la communication												
909 - Action économique	51 000 000,00		51 000 000,00	72 091 412,24			72 091 412,24					
91 - Interventions économiques transversales	42 000 000,00		42 178 461,00	35 882 924,57			35 882 924,57					
92 - Recherche et innovation												
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	9 000 000,00		8 821 539,00	3 181 617,67			3 181 617,67					
DSS - Développement social et santé	76 300 000,00		76 300 000,00	61 597 346,62			61 597 346,62					
901 - Formation professionnelle et apprentissage	1 200 000,00		1 200 000,00	603 909,81			603 909,81					
13 - Formations sanitaires et sociales	1 200 000,00		1 200 000,00	603 909,81			603 909,81					
904 - Santé et action sociale	75 100 000,00		75 100 000,00	50 993 436,81			50 993 436,81					
41 - Santé	8 000 000,00		8 000 000,00	3 400 623,14			3 400 623,14					
42 - Action sociale	67 100 000,00		67 100 000,00	47 592 813,67			47 592 813,67					

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	108 673 000,00	-2 815 602,10	105 857 397,90	85 928 253,03	54 051,39	-	85 874 201,64	-	-	-	54 051,39	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	104 973 000,00	-2 815 602,10	102 157 397,90	85 928 253,03	54 051,39	-	85 874 201,64	-	-	-	54 051,39	-
71 - Actions transversales	250 000,00	763 344,00	1 003 344,00	1 003 344,00	-	-	1 003 344,00	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	3 000 000,00	-778 566,32	2 221 433,68	1 796 077,04	54 051,39	-	1 742 025,65	-	-	-	54 051,39	-
73 - Politique de l'air	635 000,00	-143 403,78	491 596,22	237 992,69	-	-	237 992,69	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	51 900 000,00	-	51 900 000,00	48 469 755,36	-	-	48 469 755,36	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	23 288 000,00	-254 912,00	23 033 088,00	12 203 142,89	-	-	12 203 142,89	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	24 300 000,00	-1 003 344,00	23 296 656,00	22 045 861,05	-	-	22 045 861,05	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	1 600 000,00	-1 388 720,00	211 280,00	172 080,00	-	-	172 080,00	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	3 700 000,00	-	3 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	3 700 000,00	-	3 700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	350 000 000,00	-	350 000 000,00	317 038 372,94	8 484 721,79	-861 269,91	317 027 037,96	8 475 286,78	-865 269,91	710 656,48	6 912 795,40	6 899 360,39
902 - Enseignement	350 000 000,00	-	350 000 000,00	317 038 372,94	8 484 721,79	-861 269,91	317 027 037,96	8 475 286,78	-865 269,91	710 656,48	6 912 795,40	6 899 360,39
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	294 100 000,00	-13 604 533,28	280 495 466,72	256 006 685,99	7 864 125,83	-707 915,75	255 995 167,22	7 855 407,03	-711 915,75	576 270,21	6 579 939,87	6 567 221,07
223 - Lycées privés	19 000 000,00	-	19 000 000,00	17 973 304,11	-	-	17 973 304,11	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	26 600 000,00	9 785 601,29	36 385 601,29	29 677 516,46	620 595,96	-153 354,16	29 677 700,25	619 879,75	-153 354,16	134 386,27	332 855,53	332 139,32
28 - Autres services périscolaires et annexes	10 300 000,00	3 808 931,99	14 108 931,99	13 380 866,38	-	-	13 380 866,38	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	48 085 000,00	-	48 085 000,00	42 085 608,98	5 471 144,77	-1 435,09	42 085 608,98	5 471 144,77	-1 435,09	3 793,50	5 465 916,18	5 465 916,18
902 - Enseignement	48 085 000,00	-	48 085 000,00	42 085 608,98	5 471 144,77	-1 435,09	42 085 608,98	5 471 144,77	-1 435,09	3 793,50	5 465 916,18	5 465 916,18
23 - Enseignement supérieur	48 085 000,00	-	48 085 000,00	42 085 608,98	5 471 144,77	-1 435,09	42 085 608,98	5 471 144,77	-1 435,09	3 793,50	5 465 916,18	5 465 916,18
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	28 900 000,00	-	28 900 000,00	27 540 132,70	3 454,46	-3 057,29	27 540 132,70	3 454,46	-3 057,29	-	397,17	397,17
901 - Formation professionnelle et apprentissage	28 900 000,00	-	28 900 000,00	26 937 622,85	3 454,46	-3 057,29	26 937 622,85	3 454,46	-3 057,29	-	397,17	397,17
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	500 000,00	-172 698,00	327 302,00	226 060,94	3 057,29	-3 057,29	226 060,94	3 057,29	-3 057,29	-	-	-
12 - Apprentissage	28 400 000,00	172 698,00	28 572 698,00	26 711 561,91	397,17	-	26 711 561,91	397,17	-	-	397,17	397,17
909 - Action économique	-	-	-	602 509,85	-	-	602 509,85	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	602 509,85	-	-	602 509,85	-	-	-	-	-
LO - Logement	189 000 000,00	17 704 495,10	206 704 495,10	189 623 851,27	694 609,10	-694 609,10	189 623 851,27	694 609,10	-694 609,10	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	189 000 000,00	17 704 495,10	206 704 495,10	189 623 851,27	694 609,10	-694 609,10	189 623 851,27	694 609,10	-694 609,10	-	-	-
50 - Services communs	-	763 044,10	763 044,10	68 435,00	694 609,10	-694 609,10	68 435,00	694 609,10	-694 609,10	-	-	-
54 - Habitat - Logement	189 000 000,00	16 941 451,00	205 941 451,00	189 555 416,27	-	-	189 555 416,27	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	224 100 000,00	6 261 397,10	230 361 397,10	165 407 117,39	14 312 726,39	-2 762 541,33	163 551 872,32	13 254 167,32	-2 762 541,33	292 534,62	11 257 650,44	10 199 091,37
905 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 935 000,00	854 545,59	-	1 935 000,00	854 545,59	-	24 236,29	830 309,30	830 309,30
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 935 000,00	854 545,59	-	1 935 000,00	854 545,59	-	24 236,29	830 309,30	830 309,30
907 - Environnement	50 700 000,00	2 815 602,10	53 515 602,10	44 260 258,98	-	-	44 260 258,98	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	35 100 000,00	-	35 100 000,00	29 131 432,79	-	-	29 131 432,79	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	15 600 000,00	2 815 602,10	18 415 602,10	15 128 826,19	-	-	15 128 826,19	-	-	-	-	-
908 - Transports	171 400 000,00	3 445 795,00	174 845 795,00	119 211 858,41	13 458 180,80	-2 762 541,33	117 356 613,34	12 399 621,73	-2 762 541,33	268 298,33	10 427 341,14	9 368 782,07
818 - Autres transports en commun	109 500 000,00	-136 950,00	109 363 050,00	59 592 120,35	8 039 315,98	-631 812,00	58 555 624,41	7 634 632,04	-631 812,00	268 298,33	7 139 205,65	6 734 521,71
821 - Voirie nationale	25 000 000,00	3 582 745,00	28 582 745,00	28 232 745,00	25 171,00	-	28 207 574,00	-	-	-	25 171,00	-
823 - Voirie départementale	15 900 000,00	-	15 900 000,00	15 584 378,74	3 004 382,20	-265 600,00	14 999 801,79	2 419 805,25	-265 600,00	-	2 738 782,20	2 154 205,25
824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
825 - Sécurité routière	21 000 000,00	-	21 000 000,00	15 802 614,32	2 389 311,62	-1 865 129,33	15 593 613,14	2 345 184,44	-1 865 129,33	-	524 182,29	480 055,11
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	6 870 000,00	-	6 870 000,00	6 244 173,69	39 938,66	-39 938,66	6 244 173,69	39 938,66	-39 938,66	-	-	-
900 - Services généraux	6 400 000,00	-	6 400 000,00	6 244 173,69	39 938,66	-39 938,66	6 244 173,69	39 938,66	-39 938,66	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	6 400 000,00	-	6 400 000,00	6 244 173,69	39 938,66	-39 938,66	6 244 173,69	39 938,66	-39 938,66	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	470 000,00	-	470 000,00	470 000,00	-	-	470 000,00	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	470 000,00	-	470 000,00	470 000,00	-	-	470 000,00	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	55 000 000,00	-763 044,10	54 236 955,90	48 011 988,60	54 236 955,90	-	48 011 988,60	48 011 988,60	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	55 000 000,00	-763 044,10	54 236 955,90	48 011 988,60	54 236 955,90	-	48 011 988,60	48 011 988,60	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	55 000 000,00	-763 044,10	54 236 955,90	48 011 988,60	54 236 955,90	-	48 011 988,60	48 011 988,60	-	-	-	-
RIN - Recherche	110 500 000,00	-	110 500 000,00	43 174 434,69	-	-	43 174 434,69	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	11 120 000,00	-	11 120 000,00	11 120 000,00	-	-	11 120 000,00	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	11 120 000,00	-	11 120 000,00	11 120 000,00	-	-	11 120 000,00	-	-	-	-	-
909 - Action économique	99 380 000,00	-	99 380 000,00	43 174 434,69	-	-	43 174 434,69	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	99 380 000,00	-	99 380 000,00	43 174 434,69	-	-	43 174 434,69	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	11 236 268,94	-	-	11 236 268,94	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	8 360 190,44	-	-	8 360 190,44	-	-	-	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	8 360 190,44	-	-	8 360 190,44	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	2 876 078,50	-	-	2 876 078,50	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	2 876 078,50	-	-	2 876 078,50	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	31 540 000,00	-2 000 000,00	29 540 000,00	17 028 334,72	5 455,29	-	17 028 334,72	5 455,29	-	-	5 455,29	5 455,29
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 296 306,10	5 455,29	-	4 296 306,10	5 455,29	-	-	5 455,29	5 455,29
27 - Sécurité	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 296 306,10	5 455,29	-	4 296 306,10	5 455,29	-	-	5 455,29	5 455,29
903 - Culture, sports et loisirs	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 441 725,07	-	-	1 441 725,07	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 441 725,07	-	-	1 441 725,07	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	15 740 000,00	-	15 740 000,00	11 290 303,55	-	-	11 290 303,55	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	15 740 000,00	-	15 740 000,00	11 290 303,55	-	-	11 290 303,55	-	-	-	-	-
908 - Transports	9 000 000,00	-2 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	-	-	7 000 000,00	-	-	-	-	-
87 - Sécurité	9 000 000,00	-2 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	-	-	7 000 000,00	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	6 655 000,00	-	6 655 000,00	6 417 320,76	172 640,07	-172 640,07	6 417 320,76	172 640,07	-172 640,07	-	172 640,07	-
900 - Services généraux	6 655 000,00	-	6 655 000,00	6 417 320,76	172 640,07	-172 640,07	6 417 320,76	172 640,07	-172 640,07	-	172 640,07	-
0202 - Autres moyens généraux	6 655 000,00	-	6 655 000,00	6 417 320,76	172 640,07	-172 640,07	6 417 320,76	172 640,07	-172 640,07	-	172 640,07	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	42 030 000,00	-	42 030 000,00	36 978 557,98	73 917,24	-	36 978 557,98	73 917,24	-	-	73 917,24	73 917,24
903 - Culture, sports et loisirs	42 030 000,00	-	42 030 000,00	36 978 557,98	73 917,24	-	36 978 557,98	73 917,24	-	-	73 917,24	73 917,24
32 - Sports	20 150 000,00	-2 135 000,00	18 015 000,00	13 697 779,72	-	-	13 697 779,72	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	21 880 000,00	2 135 000,00	24 015 000,00	23 280 778,26	73 917,24	-	23 280 778,26	73 917,24	-	-	73 917,24	73 917,24
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	547 500 000,00	-3 795 795,00	543 704 205,00	495 474 391,46	21 900 767,68	-759 855,91	495 224 173,44	21 794 099,66	-759 855,91	409 485,91	20 731 445,86	20 624 777,84
908 - Transports	547 500 000,00	-3 795 795,00	543 704 205,00	495 474 391,46	21 900 767,68	-759 855,91	495 224 173,44	21 794 099,66	-759 855,91	409 485,91	20 731 445,86	20 624 777,84
810 - Services communs	4 000 000,00	7 345 730,00	11 345 730,00	2 727 202,66	133 305,91	-133 305,91	2 727 202,66	133 305,91	-133 305,91	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	488 500 000,00	-562 000,00	487 938 000,00	455 426 682,23	14 489 195,98	-626 550,00	455 176 464,21	14 382 527,96	-626 550,00	409 485,91	13 453 180,07	13 346 512,05
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	55 000 000,00	-10 579 525,00	44 420 475,00	37 320 506,57	7 278 265,79	-	37 320 506,57	7 278 265,79	-	-	7 278 265,79	7 278 265,79
TMSF - Transports de marchandise en site propre	34 400 000,00	2 350 000,00	36 750 000,00	27 091 268,91	5 773 874,73	-4 135 135,43	27 091 268,91	5 773 874,73	-4 135 135,43	-	1 638 739,30	1 638 739,30
908 - Transports	34 400 000,00	2 350 000,00	36 750 000,00	27 091 268,91	5 773 874,73	-4 135 135,43	27 091 268,91	5 773 874,73	-4 135 135,43	-	1 638 739,30	1 638 739,30
883 - Transports fluviaux	25 000 000,00	-3 367 000,00	21 633 000,00	19 036 099,85	3 127 945,43	-1 693 535,43	19 036 099,85	3 127 945,43	-1 693 535,43	-	1 434 410,00	1 434 410,00
884 - Transports ferroviaires de marchandises	6 300 000,00	-985 000,00	5 315 000,00	1 094 769,06	-	-	1 094 769,06	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	3 100 000,00	6 702 000,00	9 802 000,00	6 960 400,00	2 645 929,30	-2 441 600,00	6 960 400,00	2 645 929,30	-2 441 600,00	-	204 329,30	204 329,30
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 470 000,00	-	4 470 000,00	3 586 493,35	-	-	3 586 493,35	-	-	-	-	-
909 - Action économique	4 470 000,00	-	4 470 000,00	3 586 493,35	-	-	3 586 493,35	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	4 470 000,00	-	4 470 000,00	3 586 493,35	-	-	3 586 493,35	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 060 630 000,00	-	2 060 630 000,00	1 752 510 731,33	58 307 084,22	-9 780 431,94	1 749 715 179,90	56 543 488,76	-9 874 251,94	1 471 602,31	47 055 049,97	45 197 634,51
				85,05 %						0,08 %	-19,30 %	-20,07 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2010

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 723 175,30	-	-	2 723 175,30	-	-	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	2 723 175,30	-	-	2 723 175,30	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	2 723 175,30	-	-	2 723 175,30	-	-	-	-	-
AIE - Actions internationales	5 050 000,00	-	5 050 000,00	4 297 357,47	-	-	4 297 357,47	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	5 050 000,00	-	5 050 000,00	4 297 357,47	-	-	4 297 357,47	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	5 050 000,00	-	5 050 000,00	4 297 357,47	-	-	4 297 357,47	-	-	-	-	-
048 - Autres actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	108 295 000,00	-1 407 934,00	106 887 066,00	62 405 803,82	369 857,00	-369 857,00	62 405 803,82	369 857,00	-369 857,00	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	103 000 000,00	-1 407 934,00	101 592 066,00	62 405 803,82	369 857,00	-369 857,00	62 405 803,82	369 857,00	-369 857,00	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	94 200 000,00	-1 407 934,00	92 792 066,00	62 405 803,82	369 857,00	-369 857,00	62 405 803,82	369 857,00	-369 857,00	-	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	8 800 000,00	-	8 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	5 295 000,00	-	5 295 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	5 295 000,00	-	5 295 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	58 000,00	-	58 000,00	21 622,13	-	-	21 622,13	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	58 000,00	-	58 000,00	21 622,13	-	-	21 622,13	-	-	-	-	-
40 - Services communs	58 000,00	-	58 000,00	21 622,13	-	-	21 622,13	-	-	-	-	-
COM - Communication	900 000,00	-	900 000,00	704 522,68	-	-	704 522,68	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	900 000,00	-	900 000,00	704 522,68	-	-	704 522,68	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	900 000,00	-	900 000,00	704 522,68	-	-	704 522,68	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	26 000 000,00	-	26 000 000,00	661 249,34	-	-	661 249,34	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	26 000 000,00	-	26 000 000,00	661 249,34	-	-	661 249,34	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	26 000 000,00	-	26 000 000,00	661 249,34	-	-	661 249,34	-	-	-	-	-
CU - Culture	29 700 000,00	-	29 700 000,00	17 265 369,76	204 089,05	-14 642,60	17 265 369,76	204 089,05	-14 642,60	185 472,40	3 974,05	3 974,05
903 - Culture, Sports et Loisirs	29 700 000,00	-	29 700 000,00	17 265 369,76	204 089,05	-14 642,60	17 265 369,76	204 089,05	-14 642,60	185 472,40	3 974,05	3 974,05
311 - Enseignement Artistique	2 000 000,00	-29 026,00	1 970 974,00	1 717 771,00	-	-	1 717 771,00	-	-	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	23 912 000,00	-	23 912 000,00	11 741 287,17	-	-	11 741 287,17	-	-	185 472,40	-	-
313 - Patrimoine	3 788 000,00	29 026,00	3 817 026,00	3 806 311,59	3 974,05	-	3 806 311,59	3 974,05	-	3 974,05	3 974,05	3 974,05
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	51 150 000,00	-	51 150 000,00	60 517 453,72	2 206 513,05	-91 313,99	60 638 575,87	2 206 513,05	-91 313,99	147 166,21	1 968 032,85	1 968 032,85
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	7 079 036,97	1 846 910,70	-	7 079 036,97	1 846 910,70	-	-	1 846 910,70	1 846 910,70
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	7 079 036,97	1 846 910,70	-	7 079 036,97	1 846 910,70	-	-	1 846 910,70	1 846 910,70
909 - Action économique	51 150 000,00	-	51 150 000,00	53 438 416,75	359 602,35	-91 313,99	53 559 538,90	359 602,35	-91 313,99	147 166,21	121 122,15	121 122,15
91 - Interventions économiques transversales	38 850 000,00	-	38 850 000,00	26 956 916,30	121 122,15	-	27 078 038,45	121 122,15	-	121 122,15	121 122,15	121 122,15
92 - Recherche et innovation	-	-	-	24 750 767,47	211 893,20	-64 726,99	24 750 767,47	211 893,20	-64 726,99	147 166,21	0,00	0,00
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	12 300 000,00	-	12 300 000,00	1 730 732,98	26 587,00	-26 587,00	1 730 732,98	26 587,00	-26 587,00	-	-	-
DSS - Développement social et santé	79 500 000,00	-	79 500 000,00	52 388 902,26	119 214,83	-25 891,90	52 337 215,19	119 214,83	-25 891,90	91 702,48	1 620,45	1 620,45
901 - Formation professionnelle et apprentissage	1 200 000,00	-	1 200 000,00	716 764,27	-	-	716 764,27	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	1 200 000,00	-	1 200 000,00	716 764,27	-	-	716 764,27	-	-	-	-	-
904 - Santé et action sociale	78 300 000,00	-	78 300 000,00	51 672 137,99	119 214,83	-25 891,90	51 670 517,54	119 214,83	-25 891,90	91 702,48	1 620,45	1 620,45
41 - Santé	6 000 000,00	-	6 000 000,00	1 811 772,06	-	-	1 811 772,06	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	72 300 000,00	-	72 300 000,00	49 860 365,93	119 214,83	-25 891,90	49 858 745,48	119 214,83	-25 891,90	91 702,48	1 620,45	1 620,45

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	115 105 000,00	-	115 105 000,00	80 398 839,82	550 247,86	-550 247,86	80 398 839,82	550 247,86	-550 247,86	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	111 555 000,00	-	111 555 000,00	80 398 839,82	550 247,86	-550 247,86	80 398 839,82	550 247,86	-550 247,86	-	-	-
71 - Actions transversales	570 000,00	368 918,78	938 918,78	899 145,23	-	-	899 145,23	-	-	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	6 150 000,00	-193 190,50	5 956 809,50	3 065 240,35	-	-	3 065 240,35	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	935 000,00	-	935 000,00	304 640,90	-	-	304 640,90	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	52 800 000,00	-368 918,78	52 431 081,22	38 609 125,97	-	-	38 609 125,97	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	26 600 000,00	193 190,50	26 793 190,50	18 211 239,45	509 517,21	-509 517,21	18 211 239,45	509 517,21	-509 517,21	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	23 200 000,00	-	23 200 000,00	19 083 116,77	40 730,65	-40 730,65	19 083 116,77	40 730,65	-40 730,65	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	1 300 000,00	-	1 300 000,00	226 331,15	-	-	226 331,15	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	3 550 000,00	-	3 550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	3 550 000,00	-	3 550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	350 000 000,00	-	350 000 000,00	230 506 910,42	5 063 590,66	-1 045 864,88	230 405 135,22	4 687 238,83	-669 773,95	1 116 531,15	2 901 194,63	2 901 194,63
902 - Enseignement	350 000 000,00	-	350 000 000,00	230 506 910,42	5 063 590,66	-1 045 864,88	230 405 135,22	4 687 238,83	-669 773,95	1 116 531,15	2 901 194,63	2 901 194,63
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	286 078 000,00	-4 622 150,00	281 455 850,00	189 847 933,13	2 886 210,71	-236 708,76	189 835 860,37	2 910 425,99	-260 924,04	1 035 387,75	1 614 114,20	1 614 114,20
223 - Lycées privés	19 000 000,00	-	19 000 000,00	14 525 133,29	378 435,35	-171 684,88	14 525 133,29	378 435,35	-171 684,88	-	206 750,47	206 750,47
224 - Participation à des cités mixtes	32 600 000,00	4 622 150,00	37 222 150,00	17 198 637,64	1 798 944,60	-637 471,24	17 108 935,20	1 398 377,49	-237 165,03	81 143,40	1 080 329,96	1 080 329,96
28 - Autres services périscolaires et annexes	12 322 000,00	-	12 322 000,00	8 935 206,36	-	-	8 935 206,36	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	50 906 000,00	-	50 906 000,00	36 291 400,51	521 493,79	-405,18	36 299 973,99	521 493,79	-405,18	27 290,17	493 798,44	493 798,44
902 - Enseignement	50 906 000,00	-	50 906 000,00	36 291 400,51	521 493,79	-405,18	36 299 973,99	521 493,79	-405,18	27 290,17	493 798,44	493 798,44
23 - Enseignement supérieur	50 906 000,00	-	50 906 000,00	36 291 400,51	521 493,79	-405,18	36 299 973,99	521 493,79	-405,18	27 290,17	493 798,44	493 798,44
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	33 500 000,00	-	33 500 000,00	25 904 669,53	6 013,08	-1 208,29	25 904 669,53	6 013,08	-1 208,29	-	4 804,79	4 804,79
901 - Formation professionnelle et apprentissage	33 500 000,00	-	33 500 000,00	25 904 669,53	6 013,08	-1 208,29	25 904 669,53	6 013,08	-1 208,29	-	4 804,79	4 804,79
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	500 000,00	-40 000,00	460 000,00	18 791,71	1 208,29	-1 208,29	18 791,71	1 208,29	-1 208,29	-	-	-
12 - Apprentissage	33 000 000,00	40 000,00	33 040 000,00	24 996 640,60	4 804,79	-	24 996 640,60	4 804,79	-	4 804,79	4 804,79	4 804,79
909 - Action économique	-	-	-	889 237,22	-	-	889 237,22	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	889 237,22	-	-	889 237,22	-	-	-	-	-
LO - Logement	209 000 000,00	-	209 000 000,00	167 782 186,23	-	-	167 782 186,23	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	209 000 000,00	-	209 000 000,00	167 782 186,23	-	-	167 782 186,23	-	-	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	209 000 000,00	-	209 000 000,00	167 782 186,23	-	-	167 782 186,23	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	216 300 000,00	-5 771 170,30	210 528 829,70	132 720 239,03	15 757 021,94	-3 910 985,36	132 720 239,03	15 757 021,94	-3 910 985,36	2 888 621,85	8 957 414,73	8 957 414,73
905 - Aménagement des territoires	5 000 000,00	1 407 934,00	6 407 934,00	1 907 934,00	1 085 069,92	-	1 907 934,00	1 085 069,92	-	-	1 085 069,92	1 085 069,92
52 - Agglomérations et villes moyennes	5 000 000,00	1 407 934,00	6 407 934,00	1 907 934,00	1 085 069,92	-	1 907 934,00	1 085 069,92	-	-	1 085 069,92	1 085 069,92
907 - Environnement	46 500 000,00	-	46 500 000,00	38 034 533,33	2 279 511,32	-	38 034 533,33	2 279 511,32	-	-	2 279 511,32	2 279 511,32
77 - Environnement des infrastructures de transport	28 600 000,00	-1 768 724,11	26 831 275,89	24 398 739,09	2 279 511,32	-	24 398 739,09	2 279 511,32	-	-	2 279 511,32	2 279 511,32
78 - Autres actions	17 900 000,00	1 768 724,11	19 668 724,11	13 635 794,24	-	-	13 635 794,24	-	-	-	-	-
908 - Transports	164 800 000,00	-7 179 104,30	157 620 895,70	92 777 771,70	12 392 440,70	-3 910 985,36	92 777 771,70	12 392 440,70	-3 910 985,36	2 888 621,85	5 592 833,49	5 592 833,49
818 - Autres transports en commun	108 300 000,00	-7 179 104,30	101 120 895,70	42 742 420,52	8 466 027,08	-2 488 257,86	42 742 420,52	8 466 027,08	-2 488 257,86	2 887 768,07	3 090 001,15	3 090 001,15
821 - Voirie nationale	26 000 000,00	899 300,00	26 899 300,00	25 399 300,00	-	-	25 399 300,00	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	14 500 000,00	-899 300,00	13 600 700,00	12 233 684,41	1 249 712,06	-150 000,00	12 233 684,41	1 249 712,06	-150 000,00	853,78	1 098 858,28	1 098 858,28
824	16 000 000,00	-	16 000 000,00	12 402 366,77	2 676 701,56	-1 272 727,50	12 402 366,77	2 676 701,56	-1 272 727,50	-	1 403 974,06	1 403 974,06
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	11 350 000,00	-	11 350 000,00	10 067 450,71	179 805,16	-102 216,08	9 948 528,83	159 098,77	-102 216,08	-	77 589,08	56 882,69
900 - Services généraux	10 820 000,00	-	10 820 000,00	10 067 450,71	179 805,16	-102 216,08	9 948 528,83	159 098,77	-102 216,08	-	77 589,08	56 882,69
0202 - Autres moyens généraux	10 820 000,00	-	10 820 000,00	10 067 450,71	179 805,16	-102 216,08	9 948 528,83	159 098,77	-102 216,08	-	77 589,08	56 882,69
903 - Culture, sports et loisirs	530 000,00	-	530 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	530 000,00	-	530 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	60 000 000,00	-	60 000 000,00	50 521 405,94	97 802,83	-97 802,83	50 521 405,94	97 802,83	-97 802,83	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	60 000 000,00	-	60 000 000,00	50 521 405,94	97 802,83	-97 802,83	50 521 405,94	97 802,83	-97 802,83	-	-	-
51 - Politique de la ville	60 000 000,00	-	60 000 000,00	50 521 405,94	97 802,83	-97 802,83	50 521 405,94	97 802,83	-97 802,83	-	-	-
RIN - Recherche	112 755 000,00	-	112 755 000,00	50 688 949,70	350 000,00	-	50 688 949,70	350 000,00	-	350 000,00	-	-
905 - Aménagement des territoires	10 800 000,00	-	10 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	10 800 000,00	-	10 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	101 955 000,00	-	101 955 000,00	50 688 949,70	350 000,00	-	50 688 949,70	350 000,00	-	350 000,00	-	-
92 - Recherche et innovation	101 955 000,00	-	101 955 000,00	50 688 949,70	350 000,00	-	50 688 949,70	350 000,00	-	350 000,00	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	11 326 586,82	9 000,00	-9 000,00	11 326 586,82	9 000,00	-9 000,00	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	7 276 994,49	9 000,00	-9 000,00	7 276 994,49	9 000,00	-9 000,00	-	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	7 276 994,49	9 000,00	-9 000,00	7 276 994,49	9 000,00	-9 000,00	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	4 049 592,33	-	-	4 049 592,33	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	4 049 592,33	-	-	4 049 592,33	-	-	-	-	-
SE - Sécurité	22 800 000,00	-	22 800 000,00	6 476 508,05	4 408,33	-	6 476 508,05	4 408,33	-	-	4 408,33	4 408,33
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 606 563,05	4 408,33	-	3 606 563,05	4 408,33	-	-	4 408,33	4 408,33
27 - Sécurité	5 000 000,00	-	5 000 000,00	3 606 563,05	4 408,33	-	3 606 563,05	4 408,33	-	-	4 408,33	4 408,33
903 - Culture, sports et loisirs	1 800 000,00	-	1 800 000,00	822 000,00	-	-	822 000,00	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	1 800 000,00	-	1 800 000,00	822 000,00	-	-	822 000,00	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	11 200 000,00	-	11 200 000,00	2 047 945,00	-	-	2 047 945,00	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	11 200 000,00	-	11 200 000,00	2 047 945,00	-	-	2 047 945,00	-	-	-	-	-
908 - Transports	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 800 000,00	-	-	4 800 000,00	-	-	-	-	-
87 - Sécurité	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 800 000,00	-	-	4 800 000,00	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	4 854 000,00	-	4 854 000,00	4 262 124,46	250 007,90	-250 007,90	4 262 124,46	250 007,90	-250 007,90	-	-	-
900 - Services généraux	4 854 000,00	-	4 854 000,00	4 262 124,46	250 007,90	-250 007,90	4 262 124,46	250 007,90	-250 007,90	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	4 854 000,00	-	4 854 000,00	4 262 124,46	250 007,90	-250 007,90	4 262 124,46	250 007,90	-250 007,90	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	39 310 000,00	-	39 310 000,00	30 054 606,41	1 757 268,47	-1 749 358,00	30 061 673,42	1 757 268,47	-1 749 358,00	-	7 910,47	7 910,47
903 - Culture, sports et loisirs	39 310 000,00	-	39 310 000,00	30 054 606,41	1 757 268,47	-1 749 358,00	30 061 673,42	1 757 268,47	-1 749 358,00	-	7 910,47	7 910,47
32 - Sports	18 930 000,00	-	18 930 000,00	11 587 584,05	1 756 425,01	-1 749 358,00	11 594 651,06	1 756 425,01	-1 749 358,00	-	7 067,01	7 067,01
33 - Loisirs	20 380 000,00	-	20 380 000,00	18 467 022,36	843,46	-	18 467 022,36	843,46	-	-	843,46	843,46
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	549 200 000,00	7 179 104,30	556 379 104,30	397 502 498,97	34 101 186,90	-5 798 569,23	397 502 498,97	34 123 330,19	-5 820 712,52	3 710 098,22	24 592 519,45	24 592 519,45
908 - Transports	549 200 000,00	7 179 104,30	556 379 104,30	397 502 498,97	34 101 186,90	-5 798 569,23	397 502 498,97	34 123 330,19	-5 820 712,52	3 710 098,22	24 592 519,45	24 592 519,45
810 - Services communs	12 000 000,00	14 687 800,00	26 687 800,00	19 877 366,26	3 735 848,83	-3 468 610,94	19 877 366,26	3 735 848,83	-3 468 610,94	267 237,89	0,00	0,00
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	496 200 000,00	-26 866 145,70	469 333 854,30	351 595 419,10	27 922 617,24	-	351 595 419,10	27 944 760,53	-22 143,29	3 442 860,33	24 479 796,91	24 479 796,91
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	41 000 000,00	19 357 450,00	60 357 450,00	26 029 713,61	2 442 720,83	-2 329 958,29	26 029 713,61	2 442 720,83	-2 329 958,29	-	112 762,54	112 762,54
TMSF - Transports de marchandise en site propre	34 000 000,00	-	34 000 000,00	6 579 098,16	3 290 610,42	-44 377,85	6 579 098,16	3 290 610,42	-44 377,85	-	3 246 232,57	3 246 232,57
908 - Transports	34 000 000,00	-	34 000 000,00	6 579 098,16	3 290 610,42	-44 377,85	6 579 098,16	3 290 610,42	-44 377,85	-	3 246 232,57	3 246 232,57
883 - Transports fluviaux	23 200 000,00	-	23 200 000,00	5 123 000,00	3 246 232,57	-	5 123 000,00	3 246 232,57	-	-	3 246 232,57	3 246 232,57
884 - Transports ferroviaires de marchandises	800 000,00	-	800 000,00	61 622,00	-	-	61 622,00	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	10 000 000,00	-	10 000 000,00	1 394 476,16	44 377,85	-44 377,85	1 394 476,16	44 377,85	-44 377,85	-	-	-
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 190 000,00	-	4 190 000,00	3 227 173,61	-	-	3 227 173,61	-	-	-	-	-
909 - Action économique	4 190 000,00	-	4 190 000,00	3 227 173,61	-	-	3 227 173,61	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	4 190 000,00	-	4 190 000,00	3 227 173,61	-	-	3 227 173,61	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 113 923 000,00	-	2 113 923 000,00	1 445 296 104,85	64 838 131,27	-14 061 748,95	1 445 210 549,96	64 461 595,89	-13 707 801,31	8 516 882,48	42 259 499,84	42 237 173,00
				68,37 %						0,59 %	-34,82 %	-34,48 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2011

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture												
909 - Action économique												
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie												
2 781 507,36												
AIE - Actions interrégionales												
900 - Services généraux												
044 - Aide publique au développement												
048 - Autres actions internationales												
5 050 000,00												
1 000,00												
AM - Aménagement												
900 - Services généraux												
041 - Actions interrégionales												
905 - Aménagement des territoires												
50 - Services communs												
52 - Agglomérations et villes moyennes												
53 - Espace rural et autres espaces de développement												
907 - Environnement												
76 - Patrimoine naturel												
8 298 387,92												
83 531 012,82												
7 321 447,27												
2 234 423,49												
2 234 423,49												
1 257 482,84												
1 257 482,84												
1 257 482,84												
CI - Citoyenneté												
900 - Services généraux												
021 - Conseil régional												
904 - Développement social et Santé												
40 - Services communs												
338 432,53												
338 432,53												
408 390,12												
408 390,12												
COM - Communication												
900 - Services généraux												
0202 - Autres moyens généraux												
600 000,00												
600 000,00												
600 000,00												
COO - Coopération interrégionale												
900 - Services Généraux												
041 - Actions interrégionales												
22 500 000,00												
22 500 000,00												
22 500 000,00												
CU - Culture												
903 - Culture, Sports et Loisirs												
311 - Enseignement Artistique												
312 - Activités culturelles et artistiques												
26 712 000,00												
710 000,00												
3 488 000,00												
87 900 000,00												
87 900 000,00												
87 900 000,00												
DEEE - Développement économique, innovation et TIC												
905 - Aménagement des territoires												
56 - Technologies de l'information et de la communication												
909 - Action économique												
91 - Interventions économiques transversales												
92 - Recherche et innovation												
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services												
7 300 000,00												
78 585 000,00												
78 585 000,00												
78 585 000,00												
DSS - Développement social et santé												
901 - Formation professionnelle et apprentissage												
13 - Formations sanitaires et sociales												
904 - Santé et action sociale												
41 - Santé												
71 685 000,00												
71 685 000,00												
71 685 000,00												

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	115 785 000,00	-	115 785 000,00	76 244 856,76	3 481 423,41	-2 664 172,70	76 244 856,76	3 481 423,41	-2 664 172,70	365 837,19	451 413,52	451 413,52
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	110 105 000,00	-	110 105 000,00	76 244 856,76	3 481 423,41	-2 664 172,70	76 244 856,76	3 481 423,41	-2 664 172,70	365 837,19	451 413,52	451 413,52
71 - Actions transversales	2 533 000,00	1 448 544,97	4 001 544,97	2 513 905,80	228,66	-228,66	2 513 905,80	228,66	-228,66	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	6 276 000,00	-1 295 136,33	4 980 863,67	2 821 772,89	325 499,65	-184 417,45	2 821 772,89	325 499,65	-184 417,45	-	-	-
73 - Politique de l'air	1 000 000,00	-	1 000 000,00	520 829,95	70 324,04	-37 677,05	520 829,95	70 324,04	-37 677,05	32 646,99	-0,00	141 082,20
74 - Politique de l'eau	29 700 000,00	-	29 700 000,00	25 984 387,99	243 130,69	-108 321,15	25 984 387,99	243 130,69	-108 321,15	4 551,62	130 257,92	130 257,92
75 - Politique de l'énergie	45 000 000,00	-	45 000 000,00	20 125 585,34	2 777 458,94	-2 294 013,18	20 125 585,34	2 777 458,94	-2 294 013,18	328 638,58	154 807,18	154 807,18
76 - Patrimoine naturel	24 376 000,00	-153 408,64	24 222 591,36	23 882 204,79	64 781,43	-39 515,21	23 882 204,79	64 781,43	-39 515,21	-	25 266,22	25 266,22
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	1 200 000,00	-	1 200 000,00	396 190,00	-	-	396 190,00	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	5 680 000,00	-	5 680 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	5 680 000,00	-	5 680 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	372 000 000,00	-	372 000 000,00	272 066 674,50	31 869 188,08	-1 954 517,33	272 150 783,98	31 891 529,72	-1 976 858,97	6 268 862,56	23 645 808,19	23 645 808,19
902 - Enseignement	372 000 000,00	-	372 000 000,00	272 066 674,50	31 869 188,08	-1 954 517,33	272 150 783,98	31 891 529,72	-1 976 858,97	6 268 862,56	23 645 808,19	23 645 808,19
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	316 237 000,00	-16 830 258,88	299 406 741,12	217 882 957,69	22 213 335,61	-101 040,16	217 965 954,11	22 235 677,25	-123 381,80	6 040 470,07	16 071 825,38	16 071 825,38
223 - Lycées privés	8 300 000,00	-	8 300 000,00	7 295 155,27	505 524,94	-374 857,06	7 295 155,27	505 524,94	-374 857,06	36 010,20	94 657,68	94 657,68
224 - Participation à des cités mixtes	33 298 000,00	16 721 646,20	50 019 646,20	35 130 384,93	8 976 536,53	-1 478 620,11	35 131 497,99	8 976 536,53	-1 478 620,11	192 382,29	7 305 534,13	7 305 534,13
28 - Autres services périscolaires et annexes	14 165 000,00	108 612,68	14 273 612,68	11 758 176,61	173 791,00	-	11 758 176,61	173 791,00	-	-	173 791,00	173 791,00
ESU - Enseignement supérieur	52 629 000,00	-	52 629 000,00	38 669 738,55	252 745,04	-	38 669 738,55	252 745,04	-	15 168,40	237 576,64	237 576,64
902 - Enseignement	52 629 000,00	-	52 629 000,00	38 669 738,55	252 745,04	-	38 669 738,55	252 745,04	-	15 168,40	237 576,64	237 576,64
23 - Enseignement supérieur	52 629 000,00	-	52 629 000,00	38 669 738,55	252 745,04	-	38 669 738,55	252 745,04	-	15 168,40	237 576,64	237 576,64
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	38 000 000,00	-	38 000 000,00	34 039 696,17	581 467,84	-132 743,78	34 039 158,31	580 929,98	-132 743,78	442 367,61	6 356,45	5 818,59
901 - Formation professionnelle et apprentissage	38 000 000,00	-	38 000 000,00	33 307 696,17	139 100,23	-132 743,78	33 307 158,31	138 562,37	-132 743,78	-	6 356,45	5 818,59
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	1 000 000,00	-47 248,00	952 752,00	469 795,33	338,48	-338,48	469 795,33	338,48	-338,48	-	-	-
12 - Apprentissage	37 000 000,00	47 248,00	37 047 248,00	32 837 900,84	138 761,75	-132 405,30	32 837 362,98	138 223,89	-132 405,30	-	6 356,45	5 818,59
909 - Action économique	-	-	-	732 000,00	442 367,61	-	732 000,00	442 367,61	-	442 367,61	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	732 000,00	442 367,61	-	732 000,00	442 367,61	-	442 367,61	-	-
LO - Logement	227 700 000,00	-	227 700 000,00	187 074 478,03	1 138 607,92	-819 469,96	187 074 478,03	1 160 350,11	-841 212,15	233 665,13	85 472,83	85 472,83
905 - Aménagement des territoires	227 700 000,00	-	227 700 000,00	187 074 478,03	1 138 607,92	-819 469,96	187 074 478,03	1 160 350,11	-841 212,15	233 665,13	85 472,83	85 472,83
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	227 700 000,00	-	227 700 000,00	187 074 478,03	1 138 607,92	-819 469,96	187 074 478,03	1 160 350,11	-841 212,15	233 665,13	85 472,83	85 472,83

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS	
													CP mandatés en 2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	190 000 000,00	-19 879 112,00	170 120 888,00	75 141 029,78	14 570 710,18	-967 313,65	75 141 029,78	14 570 710,18	-967 313,65	2 741 941,01	10 861 455,52	10 861 455,52	2 741 941,01	10 861 455,52
905 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 775 059,46	808 031,03	-	1 775 059,46	808 031,03	-	1 425,00	806 606,03	806 606,03	1 425,00	806 606,03
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 775 059,46	808 031,03	-	1 775 059,46	808 031,03	-	1 425,00	806 606,03	806 606,03	1 425,00	806 606,03
907 - Environnement	50 000 000,00	-	50 000 000,00	28 545 084,03	4 419 435,72	-165 550,28	28 545 084,03	4 419 435,72	-165 550,28	525 851,79	3 728 033,65	3 728 033,65	525 851,79	3 728 033,65
77 - Environnement des infrastructures de transport	26 000 000,00	-	26 000 000,00	13 542 724,44	2 903 531,83	-164 543,88	13 542 724,44	2 903 531,83	-164 543,88	509 351,79	2 229 636,16	2 229 636,16	509 351,79	2 229 636,16
78 - Autres actions	24 000 000,00	-	24 000 000,00	15 002 359,59	1 515 903,89	-1 006,40	15 002 359,59	1 515 903,89	-1 006,40	16 500,00	1 498 397,49	1 498 397,49	16 500,00	1 498 397,49
908 - Transports	138 000 000,00	-19 879 112,00	118 120 888,00	44 820 886,29	9 343 243,43	-801 763,37	44 820 886,29	9 343 243,43	-801 763,37	2 214 664,22	6 326 815,84	6 326 815,84	2 214 664,22	6 326 815,84
818 - Autres transports en commun	101 000 000,00	-21 558 771,00	79 441 229,00	20 600 634,10	3 706 730,22	-187 975,28	20 600 634,10	3 706 730,22	-187 975,28	1 473 433,44	2 045 321,50	2 045 321,50	1 473 433,44	2 045 321,50
821 - Voirie nationale	11 500 000,00	-135 900,00	11 364 100,00	11 336 675,00	-	-	11 336 675,00	-	-	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	7 500 000,00	1 815 559,00	9 315 559,00	6 666 838,00	5 022 725,12	-	6 666 838,00	5 022 725,12	-	741 230,78	4 281 494,34	4 281 494,34	741 230,78	4 281 494,34
824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
825 - Sécurité routière	18 000 000,00	-	18 000 000,00	6 216 739,19	613 788,09	-613 788,09	6 216 739,19	613 788,09	-613 788,09	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	15 920 000,00	-	15 920 000,00	14 749 123,06	39 631,07	-14 232,15	14 749 123,06	39 631,07	-14 232,15	-	25 398,92	25 398,92	-	25 398,92
900 - Services généraux	15 420 000,00	-	15 420 000,00	14 749 123,06	39 631,07	-14 232,15	14 749 123,06	39 631,07	-14 232,15	-	25 398,92	25 398,92	-	25 398,92
0202 - Autres moyens généraux	15 420 000,00	-	15 420 000,00	14 749 123,06	39 631,07	-14 232,15	14 749 123,06	39 631,07	-14 232,15	-	25 398,92	25 398,92	-	25 398,92
903 - Culture, sports et loisirs	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	70 000 000,00	-	70 000 000,00	63 288 176,47	494 208,16	-266 267,41	63 288 176,47	494 208,16	-266 267,41	185 057,45	42 883,30	42 883,30	185 057,45	42 883,30
905 - Aménagement des territoires	70 000 000,00	-	70 000 000,00	63 288 176,47	494 208,16	-266 267,41	63 288 176,47	494 208,16	-266 267,41	185 057,45	42 883,30	42 883,30	185 057,45	42 883,30
51 - Politique de la ville	70 000 000,00	-	70 000 000,00	63 288 176,47	494 208,16	-266 267,41	63 288 176,47	494 208,16	-266 267,41	185 057,45	42 883,30	42 883,30	185 057,45	42 883,30
RIN - Recherche	104 615 000,00	-	104 615 000,00	42 163 568,51	10 698 464,91	-668 528,04	42 163 568,51	10 698 464,91	-668 528,04	4 642 594,49	5 387 342,38	5 387 342,38	4 642 594,49	5 387 342,38
905 - Aménagement des territoires	11 450 000,00	-	11 450 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	11 450 000,00	-	11 450 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Action économique	93 165 000,00	-	93 165 000,00	42 163 568,51	10 698 464,91	-668 528,04	42 163 568,51	10 698 464,91	-668 528,04	4 642 594,49	5 387 342,38	5 387 342,38	4 642 594,49	5 387 342,38
92 - Recherche et innovation	93 165 000,00	-	93 165 000,00	42 163 568,51	10 698 464,91	-668 528,04	42 163 568,51	10 698 464,91	-668 528,04	4 642 594,49	5 387 342,38	5 387 342,38	4 642 594,49	5 387 342,38
RUR - Ruralité	-	-	-	8 208 089,05	39 571,20	-7,62	8 208 089,05	39 571,20	-7,62	37 912,38	1 651,20	1 651,20	37 912,38	1 651,20
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	5 209 843,12	-	-	5 209 843,12	-	-	-	-	-	-	-
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	5 209 843,12	-	-	5 209 843,12	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	2 998 245,93	39 571,20	-7,62	2 998 245,93	39 571,20	-7,62	37 912,38	1 651,20	1 651,20	37 912,38	1 651,20
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	2 998 245,93	39 571,20	-7,62	2 998 245,93	39 571,20	-7,62	37 912,38	1 651,20	1 651,20	37 912,38	1 651,20
SE - Sécurité	24 800 000,00	13 176 757,00	37 976 757,00	26 445 257,19	906 304,67	-	26 445 257,19	906 304,67	-	686 500,00	219 804,67	219 804,67	686 500,00	219 804,67
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	5 000 000,00	-	5 000 000,00	2 890 029,62	-	-	2 890 029,62	-	-	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	5 000 000,00	-	5 000 000,00	2 890 029,62	-	-	2 890 029,62	-	-	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 353 636,54	-	-	1 353 636,54	-	-	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 353 636,54	-	-	1 353 636,54	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	11 000 000,00	-	11 000 000,00	7 424 916,50	906 304,67	-	7 424 916,50	906 304,67	-	686 500,00	219 804,67	219 804,67	686 500,00	219 804,67
57 - Sécurité	11 000 000,00	-	11 000 000,00	7 424 916,50	906 304,67	-	7 424 916,50	906 304,67	-	686 500,00	219 804,67	219 804,67	686 500,00	219 804,67
908 - Transports	7 100 000,00	13 176 757,00	20 276 757,00	14 776 674,53	-	-	14 776 674,53	-	-	-	-	-	-	-
87 - Sécurité	7 100 000,00	13 176 757,00	20 276 757,00	14 776 674,53	-	-	14 776 674,53	-	-	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 654 242,45	148 595,19	-150 754,01	4 649 245,99	148 595,19	-150 754,01	-	-2 158,82	-2 158,82	-	-2 158,82
900 - Services généraux	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 654 242,45	148 595,19	-150 754,01	4 649 245,99	148 595,19	-150 754,01	-	-2 158,82	-2 158,82	-	-2 158,82
0202 - Autres moyens généraux	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 654 242,45	148 595,19	-150 754,01	4 649 245,99	148 595,19	-150 754,01	-	-2 158,82	-2 158,82	-	-2 158,82

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	39 176 000,00	-	39 176 000,00	30 716 356,43	402 619,17	-25 000,00	30 732 091,22	402 619,17	-25 000,00	339 283,16	38 336,01	38 336,01
903 - Culture, sports et loisirs	39 176 000,00	-	39 176 000,00	30 716 356,43	402 619,17	-25 000,00	30 732 091,22	402 619,17	-25 000,00	339 283,16	38 336,01	38 336,01
32 - Sports	19 426 000,00	-	19 426 000,00	16 713 847,57	360 960,68	-	16 713 847,57	360 960,68	-	339 283,16	21 677,52	21 677,52
33 - Loisirs	19 750 000,00	-	19 750 000,00	14 002 508,86	41 658,49	-25 000,00	14 018 243,65	41 658,49	-25 000,00	-	16 658,49	16 658,49
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	600 250 000,00	23 792 082,73	624 042 082,73	373 790 006,04	54 063 456,74	-1 192 364,77	373 790 006,04	54 063 456,74	-1 192 364,77	16 246 794,14	36 624 297,83	36 624 297,83
908 - Transports	600 250 000,00	23 792 082,73	624 042 082,73	373 790 006,04	54 063 456,74	-1 192 364,77	373 790 006,04	54 063 456,74	-1 192 364,77	16 246 794,14	36 624 297,83	36 624 297,83
810 - Services communs	18 250 000,00	-2 565 000,00	15 685 000,00	11 766 672,54	1 688 289,15	-1 192 364,77	11 766 672,54	1 688 289,15	-1 192 364,77	495 924,38	-0,00	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	527 000 000,00	29 053 822,88	556 053 822,88	327 975 498,87	47 370 791,80	-	327 975 498,87	47 370 791,80	-	15 018 308,81	32 352 482,99	32 352 482,99
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	55 000 000,00	-2 696 740,15	52 303 259,85	34 047 834,63	5 004 375,79	-	34 047 834,63	5 004 375,79	-	732 560,95	4 271 814,84	4 271 814,84
TMSF - Transports de marchandise en site propre	45 000 000,00	-17 089 727,73	27 910 272,27	7 078 457,65	337 236,28	-	7 078 457,65	337 236,28	-	-	337 236,28	337 236,28
908 - Transports	45 000 000,00	-17 089 727,73	27 910 272,27	7 078 457,65	337 236,28	-	7 078 457,65	337 236,28	-	-	337 236,28	337 236,28
883 - Transports fluviaux	10 000 000,00	-2 240 000,00	7 760 000,00	6 948 533,65	337 236,28	-	6 948 533,65	337 236,28	-	-	337 236,28	337 236,28
884 - Transports ferroviaires de marchandises	800 000,00	-800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	34 200 000,00	-14 049 727,73	20 150 272,27	129 924,00	-	-	129 924,00	-	-	-	-	-
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	3 760 000,00	-	3 760 000,00	3 037 388,89	8 157,07	-8 157,07	3 037 388,89	8 157,07	-8 157,07	-	-	-0,00
909 - Action économique	3 760 000,00	-	3 760 000,00	3 037 388,89	8 157,07	-8 157,07	3 037 388,89	8 157,07	-8 157,07	-	-	-0,00
95 - Tourisme et thermalisme	3 760 000,00	-	3 760 000,00	3 037 388,89	8 157,07	-8 157,07	3 037 388,89	8 157,07	-8 157,07	-	-	-0,00
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 240 770 000,00	-	2 240 770 000,00	1 519 205 989,76	147 611 195,03	-23 449 681,69	1 518 319 373,56	146 677 800,35	-23 493 765,52	40 196 146,87	83 965 366,47	82 987 887,96
				67,80 %						2,65 %	-43,12 %	-43,42 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2012

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 848 992,54	21 763,00	2 848 992,54	2 848 992,54	21 763,00	2 848 992,54	-	21 763,00	21 763,00
909 - Action économique	-	-	-	2 848 992,54	21 763,00	2 848 992,54	2 848 992,54	21 763,00	2 848 992,54	-	21 763,00	21 763,00
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	2 848 992,54	21 763,00	2 848 992,54	2 848 992,54	21 763,00	2 848 992,54	-	21 763,00	21 763,00
AIE - Actions internationales	4 400 000,00	-	4 400 000,00	1 965 441,52	-16 579,55	1 965 441,52	1 965 441,52	44 671,07	1 965 441,52	17 921,52	10 170,00	10 170,00
900 - Services généraux	4 400 000,00	-	4 400 000,00	1 965 441,52	-16 579,55	1 965 441,52	1 965 441,52	44 671,07	1 965 441,52	17 921,52	10 170,00	10 170,00
044 - Aide publique au développement	4 400 000,00	-	4 400 000,00	1 965 441,52	-16 579,55	1 965 441,52	1 965 441,52	44 671,07	1 965 441,52	17 921,52	10 170,00	10 170,00
048 - Autres actions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	103 850 000,00	-	103 850 000,00	77 411 247,05	-1 389 443,87	77 411 247,05	77 411 247,05	6 509 519,11	77 411 247,05	3 105 479,50	2 014 595,74	2 014 595,74
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	100 050 000,00	-	100 050 000,00	77 411 247,05	-1 389 443,87	77 411 247,05	77 411 247,05	6 509 519,11	77 411 247,05	3 105 479,50	2 014 595,74	2 014 595,74
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	91 450 000,00	-	91 450 000,00	77 411 247,05	-1 389 443,87	77 411 247,05	77 411 247,05	6 509 519,11	77 411 247,05	3 105 479,50	2 014 595,74	2 014 595,74
53 - Espace rural et autres espaces de développement	8 600 000,00	-	8 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	3 800 000,00	-	3 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 800 000,00	-	3 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	575 000,00	-	575 000,00	288 096,98	-	288 096,98	288 096,98	-	288 096,98	-	-	-
900 - Services généraux	575 000,00	-	575 000,00	288 096,98	-	288 096,98	288 096,98	-	288 096,98	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	575 000,00	-	575 000,00	288 096,98	-	288 096,98	288 096,98	-	288 096,98	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	22 520 000,00	-	22 520 000,00	2 293 562,02	-	2 293 562,02	2 293 562,02	-	2 293 562,02	-	-	-
900 - Services généraux	22 520 000,00	-	22 520 000,00	2 293 562,02	-	2 293 562,02	2 293 562,02	-	2 293 562,02	-	-	-
041 - Actions interrégionales	22 520 000,00	-	22 520 000,00	2 293 562,02	-	2 293 562,02	2 293 562,02	-	2 293 562,02	-	-	-
CU - Culture	32 950 000,00	-	32 950 000,00	25 591 440,42	-506 891,61	25 589 676,93	25 589 676,93	2 499 852,00	25 589 676,93	689 237,47	1 303 722,92	1 303 722,92
903 - Culture, Sports et Loisirs	32 950 000,00	-	32 950 000,00	25 591 440,42	-506 891,61	25 589 676,93	25 589 676,93	2 499 852,00	25 589 676,93	689 237,47	1 303 722,92	1 303 722,92
311 - Enseignement Artistique	2 500 000,00	-88 109,00	2 411 891,00	1 829 388,00	-	1 829 388,00	1 829 388,00	-	1 829 388,00	-	-	-
312 - Activités culturelles et artistiques	26 962 000,00	1 506 511,00	28 468 511,00	21 468 490,40	-504 891,61	21 466 726,91	21 466 726,91	2 358 035,45	21 466 726,91	689 237,47	1 163 906,37	1 163 906,37
313 - Patrimoine	3 488 000,00	-1 418 402,00	2 069 598,00	2 293 562,02	-2 000,00	2 293 562,02	2 293 562,02	141 816,55	2 293 562,02	-	139 816,55	139 816,55
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	124 350 000,00	-	124 350 000,00	72 265 157,05	-412 416,76	72 265 157,05	72 265 157,05	3 687 734,40	72 265 157,05	552 780,56	2 722 537,08	2 722 537,08
905 - Aménagement des territoires	20 340 000,00	-	20 340 000,00	2 602 339,28	-61 387,16	2 602 339,28	2 602 339,28	592 466,22	2 602 339,28	-	531 079,06	531 079,06
56 - Technologies de l'information et de la communication	20 340 000,00	-	20 340 000,00	2 602 339,28	-61 387,16	2 602 339,28	2 602 339,28	592 466,22	2 602 339,28	-	531 079,06	531 079,06
909 - Action économique	104 010 000,00	-	104 010 000,00	69 662 817,77	-351 029,60	69 662 817,77	69 662 817,77	3 095 288,18	69 662 817,77	552 780,56	2 191 458,02	2 191 458,02
91 - Interventions économiques transversales	58 610 000,00	-	58 610 000,00	42 446 817,27	-8 623,73	42 446 817,27	42 446 817,27	475 137,95	42 446 817,27	197 250,00	269 264,22	269 264,22
92 - Recherche et innovation	40 000 000,00	-	40 000 000,00	23 725 653,95	-141 867,07	23 725 653,95	23 725 653,95	2 419 591,43	23 725 653,95	355 530,56	1 922 193,80	1 922 193,80
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 400 000,00	-	5 400 000,00	3 490 346,55	-200 538,80	3 490 346,55	3 490 346,55	200 538,80	3 490 346,55	-	-	-
DSS - Développement social et santé	80 845 000,00	-	80 845 000,00	46 842 238,41	-980 632,29	46 793 039,81	46 793 039,81	4 978 117,65	46 793 039,81	2 264 137,51	1 733 347,85	1 733 347,85
901 - Formation professionnelle et apprentissage	1 400 000,00	-	1 400 000,00	824 243,28	-26,59	824 243,28	824 243,28	79 320,11	824 243,28	8 628,97	70 664,55	70 664,55
13 - Formations sanitaires et sociales	1 400 000,00	-	1 400 000,00	824 243,28	-26,59	824 243,28	824 243,28	79 320,11	824 243,28	8 628,97	70 664,55	70 664,55
904 - Santé et action sociale	79 445 000,00	-	79 445 000,00	46 017 995,13	-980 605,70	45 966 796,53	45 966 796,53	4 898 797,54	45 966 796,53	2 255 508,54	1 662 683,30	1 662 683,30
41 - Santé	7 960 000,00	-	7 960 000,00	3 311 200,94	-63 988,77	3 311 200,94	3 311 200,94	88 179,65	3 311 200,94	-	24 190,88	24 190,88
42 - Action sociale	71 485 000,00	-	71 485 000,00	42 706 794,19	-916 616,93	42 655 595,59	42 655 595,59	4 810 617,89	42 655 595,59	2 255 508,54	1 638 492,42	1 638 492,42

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	102 294 000,00	2 300 000,00	104 594 000,00	60 749 343,27	4 780 539,24	-1 033 704,51	60 738 682,76	4 780 539,24	-1 043 688,38	1 137 436,85	2 609 397,88	2 589 404,01
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	98 314 000,00	2 300 000,00	100 614 000,00	60 749 343,27	4 780 539,24	-1 033 704,51	60 738 682,76	4 780 539,24	-1 043 688,38	1 137 436,85	2 609 397,88	2 589 404,01
907 - Environnement	1 610 000,00	-	1 610 000,00	933 744,91	120 985,17	-108 972,46	933 744,91	120 985,17	-108 972,46	2 363,42	9 649,29	9 649,29
71 - Actions transversales	4 500 000,00	-	4 500 000,00	2 354 331,43	380 092,56	-39 101,11	2 354 331,43	380 092,56	-39 101,11	-	340 991,45	340 991,45
72 - Actions en matière de déchets	700 000,00	-	700 000,00	457 963,12	29 067,81	-	457 963,12	29 067,81	-	29 067,81	-	-
73 - Politique de l'air	23 375 000,00	-468 859,90	22 906 140,10	17 678 520,40	293 716,29	-40 851,66	17 678 520,40	293 716,29	-40 851,66	4 843,20	248 021,43	248 021,43
74 - Politique de l'eau	44 336 000,00	-69 140,10	44 266 859,90	13 855 888,83	3 337 853,53	-703 302,19	13 855 888,83	3 337 853,53	-703 302,19	1 018 021,23	1 616 530,11	1 616 530,11
75 - Politique de l'énergie	23 093 000,00	2 838 000,00	25 931 000,00	25 051 386,63	618 823,88	-141 477,09	25 040 726,12	618 823,88	-151 470,96	83 141,19	394 205,60	384 211,73
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
77 - Environnement des infrastructures de transport	700 000,00	-	700 000,00	417 507,95	-	-	417 507,95	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	3 980 000,00	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	3 980 000,00	-	3 980 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	399 158 000,00	-	399 158 000,00	317 330 182,23	32 138 524,96	-462 672,48	317 226 686,06	32 137 966,03	-462 113,55	12 511 821,01	19 164 031,47	19 164 031,47
902 - Enseignement	399 158 000,00	-	399 158 000,00	317 330 182,23	32 138 524,96	-462 672,48	317 226 686,06	32 137 966,03	-462 113,55	12 511 821,01	19 164 031,47	19 164 031,47
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	335 232 000,00	-6 890 220,52	328 341 779,48	262 830 881,17	28 289 898,16	-344 122,84	262 729 259,32	28 292 339,23	-346 563,91	10 730 876,23	17 214 899,09	17 214 899,09
223 - Lycées privés	8 300 000,00	-312 030,00	7 987 970,00	7 324 077,73	1 411 378,25	-	7 324 077,73	1 411 378,25	-	164 036,26	1 247 341,99	1 247 341,99
224 - Participation à des cités mixtes	40 471 000,00	7 236 500,52	47 707 500,52	37 961 297,25	372 020,11	-118 549,64	37 959 422,94	369 020,11	-115 549,64	32 179,79	221 290,68	221 290,68
28 - Autres services périscolaires et annexes	15 155 000,00	-34 250,00	15 120 750,00	9 213 926,08	2 065 228,44	-	9 213 926,07	2 065 228,44	-	1 584 728,73	480 499,71	480 499,71
ESU - Enseignement supérieur	62 500 000,00	-	62 500 000,00	51 547 934,64	3 484 451,60	-416 066,81	51 626 194,40	3 484 451,60	-416 066,81	681 577,74	2 376 807,05	2 376 807,05
902 - Enseignement	62 500 000,00	-	62 500 000,00	51 547 934,64	3 484 451,60	-416 066,81	51 626 194,40	3 484 451,60	-416 066,81	681 577,74	2 376 807,05	2 376 807,05
23 - Enseignement supérieur	62 500 000,00	-	62 500 000,00	51 547 934,64	3 484 451,60	-416 066,81	51 626 194,40	3 484 451,60	-416 066,81	681 577,74	2 376 807,05	2 376 807,05
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	38 500 000,00	-	38 500 000,00	29 665 663,28	10 340 376,22	-193 531,06	29 665 663,28	10 340 376,22	-193 531,06	1 854 117,75	8 282 727,41	8 282 727,41
901 - Formation professionnelle et apprentissage	37 900 000,00	-	37 900 000,00	29 382 263,28	10 340 376,22	-193 531,06	29 382 263,28	10 340 376,22	-193 531,06	1 854 117,75	8 282 727,41	8 282 727,41
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	800 000,00	-289 474,00	510 526,00	140 896,79	2 738,48	-2 738,48	140 896,79	2 738,48	-2 738,48	-	-	-
12 - Apprentissage	37 100 000,00	289 474,00	37 389 474,00	29 251 386,49	10 337 637,74	-190 792,58	29 251 386,49	10 337 637,74	-190 792,58	1 854 117,75	8 282 727,41	8 282 727,41
909 - Action économique	600 000,00	-	600 000,00	273 400,00	-	-	273 400,00	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	600 000,00	-	600 000,00	273 400,00	-	-	273 400,00	-	-	-	-	-
LO - Logement	215 200 000,00	-7 502 003,17	207 697 996,83	159 714 623,80	5 182 856,32	-346 399,05	159 709 498,72	5 200 810,32	-384 515,53	2 775 465,81	2 060 991,46	2 060 828,98
905 - Aménagement des territoires	215 200 000,00	-7 502 003,17	207 697 996,83	159 714 623,80	5 182 856,32	-346 399,05	159 709 498,72	5 200 810,32	-384 515,53	2 775 465,81	2 060 991,46	2 060 828,98
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	215 200 000,00	-7 502 003,17	207 697 996,83	159 714 623,80	5 182 856,32	-346 399,05	159 709 498,72	5 200 810,32	-384 515,53	2 775 465,81	2 060 991,46	2 060 828,98

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	191 393 000,00	12 801 052,00	204 194 052,00	110 498 121,20	23 838 398,87	-1 966 095,06	110 154 427,16	23 838 398,87	-1 773 093,88	2 299 050,21	19 573 253,60	19 766 254,78
905 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	56 893 000,00	-2 300 000,00	54 593 000,00	27 001 383,25	6 724 186,18	-467 284,39	26 998 413,33	6 724 186,18	-467 284,39	1 368 226,07	4 888 675,72	4 888 675,72
77 - Environnement des infrastructures de transport	30 893 000,00	-71 756,70	30 821 243,30	11 587 512,20	4 236 588,19	-	11 587 512,20	4 236 588,19	-	-	4 236 588,19	4 236 588,19
78 - Autres actions	26 000 000,00	-2 228 243,30	23 771 756,70	15 413 871,05	2 487 597,99	-467 284,39	15 410 901,13	2 487 597,99	-467 284,39	1 368 226,07	662 087,53	662 087,53
908 - Transports	132 500 000,00	15 101 052,00	147 601 052,00	83 496 737,95	17 114 212,69	-1 498 810,67	83 156 013,83	17 114 212,69	-1 305 809,49	930 824,14	14 684 577,88	14 877 579,06
818 - Autres transports en commun	83 000 000,00	16 740 823,00	99 740 823,00	61 145 225,54	14 858 500,83	-1 420 610,67	60 804 501,42	14 858 500,83	-1 227 609,49	901 596,07	12 536 294,09	12 729 295,27
821 - Voirie nationale	15 000 000,00	-	15 000 000,00	14 598 005,67	-	-	14 598 005,67	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	6 500 000,00	-	6 500 000,00	5 047 431,10	2 177 511,86	-	5 047 431,10	2 177 511,86	-	29 228,07	2 148 283,79	2 148 283,79
824	28 000 000,00	-1 639 771,00	26 360 229,00	2 706 075,64	78 200,00	-78 200,00	2 706 075,64	78 200,00	-78 200,00	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	21 610 000,00	35 880,00	21 645 880,00	20 298 102,69	32 490,52	-615,50	20 298 102,69	32 490,52	-615,50	-	31 875,02	31 875,02
900 - Services généraux	20 910 000,00	35 880,00	20 945 880,00	20 298 102,69	32 490,52	-615,50	20 298 102,69	32 490,52	-615,50	-	31 875,02	31 875,02
0202 - Autres moyens généraux	20 910 000,00	35 880,00	20 945 880,00	20 298 102,69	32 490,52	-615,50	20 298 102,69	32 490,52	-615,50	-	31 875,02	31 875,02
903 - Culture, sports et loisirs	700 000,00	-	700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	700 000,00	-	700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	75 000 000,00	7 502 003,17	82 502 003,17	73 434 095,53	8 446 927,05	-2 598 080,24	73 434 095,53	8 446 927,05	-2 598 080,24	4 454 756,39	1 394 090,42	1 394 090,42
905 - Aménagement des territoires	75 000 000,00	7 502 003,17	82 502 003,17	73 434 095,53	8 446 927,05	-2 598 080,24	73 434 095,53	8 446 927,05	-2 598 080,24	4 454 756,39	1 394 090,42	1 394 090,42
51 - Politique de la ville	75 000 000,00	7 502 003,17	82 502 003,17	73 434 095,53	8 446 927,05	-2 598 080,24	73 434 095,53	8 446 927,05	-2 598 080,24	4 454 756,39	1 394 090,42	1 394 090,42
RIN - Recherche	49 100 000,00	-	49 100 000,00	40 855 349,00	13 761 149,31	-1 440 828,65	40 811 263,16	13 761 149,31	-1 440 828,65	2 231 954,52	10 088 366,14	10 088 366,14
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	49 100 000,00	-	49 100 000,00	40 855 349,00	13 761 149,31	-1 440 828,65	40 811 263,16	13 761 149,31	-1 440 828,65	2 231 954,52	10 088 366,14	10 088 366,14
92 - Recherche et innovation	49 100 000,00	-	49 100 000,00	40 855 349,00	13 761 149,31	-1 440 828,65	40 811 263,16	13 761 149,31	-1 440 828,65	2 231 954,52	10 088 366,14	10 088 366,14
RUR - Ruralité	-	-	-	9 749 598,45	373 367,72	-28 897,10	9 749 598,45	373 367,72	-28 897,10	24 253,01	320 217,61	320 217,61
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	6 761 112,92	59 145,34	-	6 761 112,92	59 145,34	-	-	59 145,34	59 145,34
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	6 761 112,92	59 145,34	-	6 761 112,92	59 145,34	-	-	59 145,34	59 145,34
907 - Environnement	-	-	-	2 988 485,53	314 222,38	-28 897,10	2 988 485,53	314 222,38	-28 897,10	24 253,01	261 072,27	261 072,27
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	2 988 485,53	314 222,38	-28 897,10	2 988 485,53	314 222,38	-28 897,10	24 253,01	261 072,27	261 072,27
SE - Sécurité	25 800 000,00	-743 463,87	25 056 536,13	10 386 880,39	-	-	10 386 880,39	-	-	-	-	-
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	4 600 000,00	-	4 600 000,00	2 718 638,41	-	-	2 718 638,41	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	4 600 000,00	-	4 600 000,00	2 718 638,41	-	-	2 718 638,41	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 068 241,98	-	-	1 068 241,98	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 068 241,98	-	-	1 068 241,98	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	10 000 000,00	-	10 000 000,00	10 000 000,00	-	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	10 000 000,00	-	10 000 000,00	10 000 000,00	-	-	10 000 000,00	-	-	-	-	-
908 - Transports	10 000 000,00	-743 463,87	9 256 536,13	6 600 000,00	-	-	6 600 000,00	-	-	-	-	-
87 - Sécurité	10 000 000,00	-743 463,87	9 256 536,13	6 600 000,00	-	-	6 600 000,00	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	4 800 000,00	-35 880,00	4 764 120,00	3 988 186,65	128 211,52	-126 351,52	3 981 788,48	128 211,52	-126 351,52	-	1 860,00	1 860,00
900 - Services généraux	4 800 000,00	-35 880,00	4 764 120,00	3 988 186,65	128 211,52	-126 351,52	3 981 788,48	128 211,52	-126 351,52	-	1 860,00	1 860,00
0202 - Autres moyens généraux	4 800 000,00	-35 880,00	4 764 120,00	3 988 186,65	128 211,52	-126 351,52	3 981 788,48	128 211,52	-126 351,52	-	1 860,00	1 860,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	51 100 000,00	-	51 100 000,00	40 756 482,04	2 198 501,11	-227 183,05	40 756 482,04	2 198 501,11	-227 183,05	13 086,02	1 988 232,04	1 988 232,04
903 - Culture, sports et loisirs	51 100 000,00	-	51 100 000,00	40 756 482,04	2 198 501,11	-227 183,05	40 756 482,04	2 198 501,11	-227 183,05	13 086,02	1 988 232,04	1 988 232,04
32 - Sports	31 350 000,00	-	31 350 000,00	25 218 425,03	1 796 346,43	-211 861,81	25 218 425,03	1 796 346,43	-211 861,81	-	1 584 484,62	1 584 484,62
33 - Loisirs	19 750 000,00	-	19 750 000,00	15 538 057,01	402 154,68	-15 321,24	15 538 057,01	402 154,68	-15 321,24	13 086,02	373 747,42	373 747,42
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	621 600 000,00	-12 932 906,13	608 667 093,87	372 215 379,34	77 211 340,24	-1 017 647,18	369 899 474,16	77 211 340,24	-1 017 647,18	19 232 819,62	56 980 873,44	56 980 873,44
908 - Transports	621 600 000,00	-12 932 906,13	608 667 093,87	372 215 379,34	77 211 340,24	-1 017 647,18	369 899 474,16	77 211 340,24	-1 017 647,18	19 232 819,62	56 980 873,44	56 980 873,44
810 - Services communs	19 100 000,00	-1 095 626,13	18 004 373,87	14 910 869,48	42 457,54	-42 457,54	14 910 869,48	42 457,54	-42 457,54	-	-	-
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	546 500 000,00	-17 128 327,50	529 371 672,50	299 144 902,87	71 427 752,63	-18 472,06	299 144 902,87	71 427 752,63	-18 472,06	15 695 514,82	55 713 765,75	55 713 765,75
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	56 000 000,00	5 291 047,50	61 291 047,50	58 159 606,99	5 741 130,07	-956 717,58	55 843 701,81	5 741 130,07	-956 717,58	3 537 304,80	1 247 107,69	1 247 107,69
TMSF - Transports de marchandise en site propre	69 000 000,00	-1 424 682,00	67 575 318,00	10 365 164,47	995 989,51	-129 226,20	10 365 164,47	995 989,51	-129 226,20	152 897,50	713 865,81	713 865,81
908 - Transports	69 000 000,00	-1 424 682,00	67 575 318,00	10 365 164,47	995 989,51	-129 226,20	10 365 164,47	995 989,51	-129 226,20	152 897,50	713 865,81	713 865,81
883 - Transports fluviaux	10 000 000,00	-	10 000 000,00	6 149 782,36	843 092,01	-129 226,20	6 149 782,36	843 092,01	-129 226,20	-	713 865,81	713 865,81
884 - Transports ferroviaires de marchandises	2 500 000,00	-1 247 800,00	1 252 200,00	662 655,92	-	-	662 655,92	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	56 500 000,00	-176 882,00	56 323 118,00	3 552 726,19	152 897,50	-	3 552 726,19	152 897,50	-	152 897,50	-	-
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 625 441,14	725 354,27	-511 992,42	3 598 918,01	725 354,27	-511 992,42	-	213 361,85	213 361,85
909 - Action économique	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 625 441,14	725 354,27	-511 992,42	3 598 918,01	725 354,27	-511 992,42	-	213 361,85	213 361,85
95 - Tourisme et thermalisme	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 625 441,14	725 354,27	-511 992,42	3 598 918,01	725 354,27	-511 992,42	-	213 361,85	213 361,85
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 301 045 000,00	-	2 301 045 000,00	1 542 393 162,09	201 380 135,69	-13 805 254,91	1 539 562 571,64	201 397 530,76	-13 639 805,15	54 008 792,99	133 566 087,79	133 748 932,62
				67,03 %						3,50 %	-33,67 %	-33,59 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2013

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 043 620,38	25 827,23	-25 827,23	2 043 620,38	25 827,23	-25 827,23	-	-	-
909 - Action économique	-	-	-	2 043 620,38	25 827,23	-25 827,23	2 043 620,38	25 827,23	-25 827,23	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	2 043 620,38	25 827,23	-25 827,23	2 043 620,38	25 827,23	-25 827,23	-	-	-
AIE - Actions internationales	3 850 000,00	-	3 850 000,00	1 253 926,04	559 283,94	-485 301,53	1 253 926,04	559 284,04	-485 301,63	32 239,33	41 743,08	41 743,08
900 - Services généraux	3 850 000,00	-	3 850 000,00	1 253 926,04	559 283,94	-485 301,53	1 253 926,04	559 284,04	-485 301,63	32 239,33	41 743,08	41 743,08
044 - Aide publique au développement	3 450 000,00	-41 000,00	3 409 000,00	1 121 626,04	250 583,94	-176 601,53	1 121 626,04	250 584,04	-176 601,63	32 239,33	41 743,08	41 743,08
048 - Autres actions internationales	400 000,00	41 000,00	441 000,00	132 300,00	308 700,00	-308 700,00	132 300,00	308 700,00	-308 700,00	-	-	-
AM - Aménagement	104 850 000,00	-	104 850 000,00	81 319 009,67	14 796 547,46	-81 185,16	79 677 899,03	14 796 547,46	-81 185,16	4 281 148,85	10 434 213,45	10 434 213,45
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	81 319 009,67	14 796 547,46	-81 185,16	79 677 899,03	14 796 547,46	-81 185,16	4 281 148,85	10 434 213,45	10 434 213,45
905 - Aménagement des territoires	101 050 000,00	-	101 050 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	93 400 000,00	-	93 400 000,00	81 319 009,67	14 796 547,46	-81 185,16	79 677 899,03	14 796 547,46	-81 185,16	4 281 148,85	10 434 213,45	10 434 213,45
53 - Espace rural et autres espaces de développement	7 650 000,00	-	7 650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	3 800 000,00	-	3 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 800 000,00	-	3 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	500 000,00	-	500 000,00	214 469,00	-	-	214 469,00	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	500 000,00	-	500 000,00	214 469,00	-	-	214 469,00	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	500 000,00	-	500 000,00	214 469,00	-	-	214 469,00	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	32 950 000,00	-	32 950 000,00	25 887 598,55	4 062 928,47	-95 177,48	25 887 300,45	4 062 928,47	-95 177,48	1 490 316,50	2 477 434,49	2 477 434,49
903 - Culture, Sports et Loisirs	32 950 000,00	-	32 950 000,00	25 887 598,55	4 062 928,47	-95 177,48	25 887 300,45	4 062 928,47	-95 177,48	1 490 316,50	2 477 434,49	2 477 434,49
311 - Enseignement Artistique	2 500 000,00	-	2 500 000,00	2 286 735,00	514 214,52	-	2 286 735,00	514 214,52	-	514 214,52	514 214,52	514 214,52
312 - Activités culturelles et artistiques	27 825 000,00	95 967,00	27 920 967,00	21 539 718,49	3 461 433,30	-95 177,48	21 539 420,39	3 461 433,30	-95 177,48	1 490 316,50	1 875 939,32	1 875 939,32
313 - Patrimoine	2 625 000,00	-95 967,00	2 529 033,00	2 061 145,06	87 280,65	-	2 061 145,06	87 280,65	-	87 280,65	87 280,65	87 280,65
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	128 600 000,00	-35 000,00	128 565 000,00	89 523 100,65	18 309 216,21	-6 200 251,33	89 483 421,87	18 309 216,21	-6 200 251,33	2 622 027,75	9 486 937,13	9 486 937,13
905 - Aménagement des territoires	19 800 000,00	-	19 800 000,00	13 423 836,21	2 263 840,19	-2 051 838,92	13 423 836,21	2 263 840,19	-2 051 838,92	23 518,66	188 482,61	188 482,61
56 - Technologies de l'information et de la communication	19 800 000,00	-	19 800 000,00	13 423 836,21	2 263 840,19	-2 051 838,92	13 423 836,21	2 263 840,19	-2 051 838,92	23 518,66	188 482,61	188 482,61
909 - Action économique	108 800 000,00	-35 000,00	108 765 000,00	76 099 284,44	16 045 376,02	-4 148 412,41	76 059 585,66	16 045 376,02	-4 148 412,41	2 598 509,09	9 298 454,52	9 298 454,52
91 - Interventions économiques transversales	64 510 000,00	-35 000,00	64 475 000,00	44 311 470,68	8 132 329,66	-583 183,21	44 311 470,68	8 132 329,66	-583 183,21	661 558,88	6 887 587,57	6 887 587,57
92 - Recherche et innovation	38 490 000,00	-	38 490 000,00	27 679 286,31	6 556 824,32	-2 519 395,65	27 639 607,53	6 556 824,32	-2 519 395,65	1 924 522,72	2 112 905,95	2 112 905,95
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 800 000,00	-	5 800 000,00	4 108 507,45	1 356 222,04	-1 045 833,55	4 108 507,45	1 356 222,04	-1 045 833,55	12 427,49	297 961,00	297 961,00
DSS - Développement social et santé	81 072 000,00	-	81 072 000,00	37 814 026,68	6 509 404,02	-1 471 294,45	37 814 026,68	6 509 404,02	-1 471 294,45	3 444 143,77	1 593 965,80	1 593 965,80
901 - Formation professionnelle et apprentissage	5 372 000,00	-	5 372 000,00	4 793 789,12	999 625,05	-27 663,42	4 793 789,12	999 625,05	-27 663,42	806 908,07	165 053,56	165 053,56
13 - Formations sanitaires et sociales	5 372 000,00	-	5 372 000,00	4 793 789,12	999 625,05	-27 663,42	4 793 789,12	999 625,05	-27 663,42	806 908,07	165 053,56	165 053,56
904 - Santé et action sociale	75 700 000,00	-	75 700 000,00	33 020 237,56	5 509 778,97	-1 443 631,03	33 020 237,56	5 509 778,97	-1 443 631,03	2 637 235,70	1 428 912,24	1 428 912,24
41 - Santé	8 260 000,00	-	8 260 000,00	5 464 904,80	647 060,18	-214 827,71	5 464 904,80	647 060,18	-214 827,71	191 246,52	240 985,95	240 985,95
42 - Action sociale	67 440 000,00	-	67 440 000,00	27 555 332,76	4 862 718,79	-1 228 803,32	27 555 332,76	4 862 718,79	-1 228 803,32	2 445 989,18	1 187 926,29	1 187 926,29

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	104 800 000,00	-	104 800 000,00	63 472 482,85	5 543 121,96	-484 309,78	63 293 846,43	5 772 381,08	-720 574,96	2 566 175,83	2 482 636,35	2 485 610,29
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	100 600 000,00	-	100 600 000,00	63 472 482,85	5 543 121,96	-484 309,78	63 293 846,43	5 772 381,08	-720 574,96	2 566 175,83	2 482 636,35	2 485 610,29
71 - Actions transversales	1 326 000,00	-	1 326 000,00	1 185 187,10	18 291,45	-8 819,33	1 185 187,10	18 291,45	-8 819,33	1 191,08	8 281,04	8 281,04
72 - Actions en matière de déchets	5 153 200,00	-1 000 000,00	4 153 200,00	1 534 371,82	328 431,14	-18 474,13	1 534 371,82	328 431,14	-18 474,13	6 209,00	303 748,01	303 748,01
73 - Politique de l'air	920 000,00	-	920 000,00	694 700,00	-	-	694 700,00	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	23 550 800,00	1 429 034,92	24 979 834,92	15 849 141,69	996 340,38	-144 396,19	15 849 141,69	1 225 579,50	-373 635,31	365 629,64	486 314,55	486 314,55
75 - Politique de l'énergie	44 800 000,00	-4 386 291,95	40 413 708,05	16 225 873,72	4 027 313,09	-280 142,46	16 054 213,90	4 027 313,09	-280 211,92	2 193 146,11	1 554 024,52	1 553 955,06
76 - Patrimoine naturel	24 250 000,00	3 957 257,03	28 207 257,03	27 569 564,66	172 745,90	-32 477,67	27 562 608,06	172 745,90	-39 434,27	140 268,23	133 311,63	133 311,63
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	600 000,00	-	600 000,00	413 623,86	-	-	413 623,86	-	-	-	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	4 200 000,00	-	4 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	4 200 000,00	-	4 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	405 144 000,00	-	405 144 000,00	323 040 855,98	40 722 964,27	-140 338,33	322 952 555,11	40 717 144,50	-174 433,91	18 327 688,55	22 254 937,39	22 254 937,39
902 - Enseignement	405 144 000,00	-	405 144 000,00	323 040 855,98	40 722 964,27	-140 338,33	322 952 555,11	40 717 144,50	-174 433,91	18 327 688,55	22 254 937,39	22 254 937,39
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	353 132 000,00	-2 632 444,41	350 499 555,59	289 199 221,00	37 795 737,50	-63 907,25	289 100 997,58	37 789 917,73	-98 002,83	17 872 240,61	19 859 589,64	19 859 589,64
223 - Lycées privés	8 300 000,00	-	8 300 000,00	7 601 066,22	1 462 920,98	-62 913,00	7 601 066,22	1 462 920,98	-62 913,00	307 726,25	1 092 281,73	1 092 281,73
224 - Participation à des cités mixtes	28 592 000,00	2 818 434,00	31 410 434,00	20 959 333,49	1 464 305,79	-13 518,08	20 969 256,04	1 464 305,79	-13 518,08	147 721,69	1 303 066,02	1 303 066,02
28 - Autres services périscolaires et annexes	15 120 000,00	-185 989,59	14 934 010,41	5 281 235,27	-	-	5 281 235,27	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	69 230 000,00	-	69 230 000,00	61 829 315,61	15 918 655,48	-	66 811 719,15	15 918 655,48	-	6 625 322,42	9 293 333,06	9 293 333,06
902 - Enseignement	69 230 000,00	-	69 230 000,00	61 829 315,61	15 918 655,48	-	66 811 719,15	15 918 655,48	-	6 625 322,42	9 293 333,06	9 293 333,06
23 - Enseignement supérieur	69 230 000,00	-	69 230 000,00	61 829 315,61	15 918 655,48	-	66 811 719,15	15 918 655,48	-	6 625 322,42	9 293 333,06	9 293 333,06
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	37 550 000,00	35 000,00	37 585 000,00	36 052 721,91	2 954 493,93	-337 700,10	36 099 975,91	2 954 493,93	-337 700,10	1 533 137,11	1 083 656,72	1 083 656,72
901 - Formation professionnelle et apprentissage	37 550 000,00	-	37 550 000,00	36 052 721,91	2 954 493,93	-337 700,10	36 099 975,91	2 954 493,93	-337 700,10	1 533 137,11	1 083 656,72	1 083 656,72
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	450 000,00	-168 383,98	281 616,02	159 864,30	4 382,05	-	159 864,30	4 382,05	-	4 382,05	4 382,05	4 382,05
12 - Apprentissage	37 100 000,00	168 383,98	37 268 383,98	35 892 857,61	2 950 111,88	-337 700,10	35 940 111,61	2 950 111,88	-337 700,10	1 533 137,11	1 079 274,67	1 079 274,67
909 - Action économique	-	35 000,00	35 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	35 000,00	35 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	193 000 000,00	-9 114 563,89	183 885 436,11	143 953 379,11	15 953 688,78	-2 002 616,01	143 956 258,65	16 028 129,99	-2 077 057,22	5 892 404,52	8 058 688,25	8 058 688,25
905 - Aménagement des territoires	193 000 000,00	-9 114 563,89	183 885 436,11	143 953 379,11	15 953 688,78	-2 002 616,01	143 956 258,65	16 028 129,99	-2 077 057,22	5 892 404,52	8 058 688,25	8 058 688,25
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	193 000 000,00	-9 114 563,89	183 885 436,11	143 953 379,11	15 953 688,78	-2 002 616,01	143 956 258,65	16 028 129,99	-2 077 057,22	5 892 404,52	8 058 688,25	8 058 688,25

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	166 000 000,00	5 542 620,00	171 542 620,00	95 683 535,56	19 869 121,94	-280 838,14	95 661 368,62	19 882 885,78	-294 601,98	2 176 713,33	17 411 570,47	17 411 570,47
905 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-
907 - Environnement	44 500 000,00	-	44 500 000,00	24 630 923,97	3 077 163,87	-240 971,00	24 608 757,03	3 075 615,89	-239 423,02	778 168,93	2 058 023,94	2 058 023,94
77 - Environnement des infrastructures de transport	18 500 000,00	-	18 500 000,00	8 011 565,27	525 669,01	-220 000,00	8 011 565,27	525 669,01	-220 000,00	-	305 669,01	305 669,01
78 - Autres actions	26 000 000,00	-	26 000 000,00	16 619 358,70	2 551 494,86	-20 971,00	16 597 191,76	2 549 946,88	-19 423,02	778 168,93	1 752 354,93	1 752 354,93
908 - Transports	119 500 000,00	5 542 620,00	125 042 620,00	69 052 611,59	16 791 958,07	-39 867,14	69 052 611,59	16 807 269,89	-55 178,96	1 398 544,40	15 353 546,53	15 353 546,53
818 - Autres transports en commun	66 500 000,00	-3 382 876,00	63 117 124,00	39 401 237,80	16 679 154,36	-	39 401 237,80	16 679 154,36	-	1 394 823,12	15 284 331,24	15 284 331,24
821 - Voirie nationale	22 000 000,00	9 000 000,00	31 000 000,00	21 000 000,00	-	-	21 000 000,00	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	4 500 000,00	-	4 500 000,00	2 850 000,00	-	-	2 850 000,00	-	-	-	-	-
824	26 500 000,00	-74 504,00	26 425 496,00	5 801 373,79	112 803,71	-39 867,14	5 801 373,79	128 115,53	-55 178,96	3 721,28	69 215,29	69 215,29
825 - Sécurité routière	4 495 000,00	-	4 495 000,00	3 754 723,93	4 917,94	-	3 754 723,93	4 917,94	-	4 917,94	4 917,94	4 917,94
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	4 290 000,00	-	4 290 000,00	3 754 723,93	4 917,94	-	3 754 723,93	4 917,94	-	4 917,94	4 917,94	4 917,94
900 - Services généraux	4 290 000,00	-	4 290 000,00	3 754 723,93	4 917,94	-	3 754 723,93	4 917,94	-	4 917,94	4 917,94	4 917,94
0202 - Autres moyens généraux	205 000,00	-	205 000,00	205 000,00	-	-	205 000,00	-	-	-	-	-
903 - Culture, sports et loisirs	205 000,00	-	205 000,00	205 000,00	-	-	205 000,00	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	205 000,00	-	205 000,00	205 000,00	-	-	205 000,00	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	90 000 000,00	9 114 563,89	99 114 563,89	87 795 068,92	13 592 268,92	-2 530 677,85	87 115 138,32	13 592 268,92	-2 270 753,89	5 977 595,38	5 083 995,69	5 343 919,65
905 - Aménagement des territoires	90 000 000,00	9 114 563,89	99 114 563,89	87 795 068,92	13 592 268,92	-2 530 677,85	87 115 138,32	13 592 268,92	-2 270 753,89	5 977 595,38	5 083 995,69	5 343 919,65
51 - Politique de la ville	90 000 000,00	9 114 563,89	99 114 563,89	87 795 068,92	13 592 268,92	-2 530 677,85	87 115 138,32	13 592 268,92	-2 270 753,89	5 977 595,38	5 083 995,69	5 343 919,65
RIN - Recherche	43 000 000,00	-	43 000 000,00	37 985 079,45	11 172 310,43	-674 865,10	37 518 383,23	11 172 310,43	-674 865,10	4 331 203,24	6 166 242,09	6 166 242,09
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	43 000 000,00	-	43 000 000,00	37 985 079,45	11 172 310,43	-674 865,10	37 518 383,23	11 172 310,43	-674 865,10	4 331 203,24	6 166 242,09	6 166 242,09
92 - Recherche et innovation	43 000 000,00	-	43 000 000,00	37 985 079,45	11 172 310,43	-674 865,10	37 518 383,23	11 172 310,43	-674 865,10	4 331 203,24	6 166 242,09	6 166 242,09
RUR - Ruralité	-	-	-	8 353 086,12	602 853,99	-105 495,94	8 338 686,62	611 008,38	-92 770,76	250 799,24	246 588,81	267 438,38
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	6 001 907,32	198 973,14	-	6 001 907,32	200 111,69	-1 138,55	153 160,67	45 812,47	45 812,47
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	6 001 907,32	198 973,14	-	6 001 907,32	200 111,69	-1 138,55	153 160,67	45 812,47	45 812,47
907 - Environnement	-	-	-	2 351 178,80	403 880,85	-105 495,94	2 336 789,30	410 896,69	-91 632,21	97 638,57	200 746,34	221 625,91
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	2 351 178,80	403 880,85	-105 495,94	2 336 789,30	410 896,69	-91 632,21	97 638,57	200 746,34	221 625,91
SE - Sécurité	26 100 000,00	-150 000,00	25 950 000,00	17 640 116,96	1 726 478,08	-6 994,77	17 640 116,96	1 726 478,08	-6 994,77	682 793,49	1 036 689,82	1 036 689,82
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	3 800 000,00	-	3 800 000,00	3 017 320,00	48 922,04	-	3 017 320,00	48 922,04	-	371,52	48 550,52	48 550,52
27 - Sécurité	3 800 000,00	-	3 800 000,00	3 017 320,00	48 922,04	-	3 017 320,00	48 922,04	-	371,52	48 550,52	48 550,52
903 - Culture, sports et loisirs	2 700 000,00	-	2 700 000,00	2 622 168,61	399 945,41	-6 994,77	2 622 168,61	399 945,41	-6 994,77	382 917,68	32,96	32,96
37 - Sécurité	2 700 000,00	-	2 700 000,00	2 622 168,61	399 945,41	-6 994,77	2 622 168,61	399 945,41	-6 994,77	382 917,68	32,96	32,96
905 - Aménagement des territoires	9 600 000,00	-	9 600 000,00	6 150 628,35	1 277 610,63	-	6 150 628,35	1 277 610,63	-	289 504,29	988 106,34	988 106,34
57 - Sécurité	9 600 000,00	-	9 600 000,00	6 150 628,35	1 277 610,63	-	6 150 628,35	1 277 610,63	-	289 504,29	988 106,34	988 106,34
908 - Transports	10 000 000,00	-150 000,00	9 850 000,00	5 850 000,00	1 277 610,63	-	5 850 000,00	-	-	-	-	-
87 - Sécurité	10 000 000,00	-150 000,00	9 850 000,00	5 850 000,00	1 277 610,63	-	5 850 000,00	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	4 624 000,00	-	4 624 000,00	4 467 404,81	46 583,92	-22 454,96	4 464 483,94	46 583,92	-22 454,96	24 128,92	0,04	0,04
900 - Services généraux	4 624 000,00	-	4 624 000,00	4 467 404,81	46 583,92	-22 454,96	4 464 483,94	46 583,92	-22 454,96	24 128,92	0,04	0,04
0202 - Autres moyens généraux	4 624 000,00	-	4 624 000,00	4 467 404,81	46 583,92	-22 454,96	4 464 483,94	46 583,92	-22 454,96	24 128,92	0,04	0,04

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	51 400 000,00	-	51 400 000,00	39 806 550,26	985 327,22	-338 647,18	39 806 550,26	985 327,22	-338 647,18	2 200,00	644 480,04	644 480,04
903 - Culture, sports et loisirs	51 400 000,00	-	51 400 000,00	39 806 550,26	985 327,22	-338 647,18	39 806 550,26	985 327,22	-338 647,18	2 200,00	644 480,04	644 480,04
32 - Sports	35 342 000,00	-	35 342 000,00	34 125 899,96	666 609,00	-39 885,37	34 125 899,96	666 609,00	-39 885,37	-	626 723,63	626 723,63
33 - Loisirs	16 058 000,00	-	16 058 000,00	5 680 650,30	318 718,22	-298 761,81	5 680 650,30	318 718,22	-298 761,81	2 200,00	17 756,41	17 756,41
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	623 850 000,00	-3 223 503,50	620 626 496,50	396 898 324,33	67 114 230,08	-988 824,23	396 898 324,33	67 114 230,08	-988 824,23	39 006 085,68	27 119 340,17	27 119 340,17
908 - Transports	623 850 000,00	-3 223 503,50	620 626 496,50	396 898 324,33	67 114 230,08	-988 824,23	396 898 324,33	67 114 230,08	-988 824,23	39 006 085,68	27 119 340,17	27 119 340,17
810 - Services communs	22 850 000,00	-6 094 237,30	16 755 762,70	16 486 038,74	159 065,94	-91 723,96	16 486 038,74	159 065,94	-91 723,96	-	67 341,98	67 341,98
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	553 000 000,00	12 183 073,80	565 183 073,80	349 731 746,02	66 879 711,75	-897 100,27	349 731 746,02	66 879 711,75	-897 100,27	39 006 085,68	26 976 545,80	26 976 545,80
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	48 000 000,00	-9 312 340,00	38 687 660,00	30 680 539,57	75 452,39	-	30 680 539,57	75 452,39	-	-	75 452,39	75 452,39
TMSF - Transports de marchandise en site propre	69 000 000,00	-2 169 116,50	66 830 883,50	10 321 565,72	1 436 402,71	-60 968,71	10 321 565,72	1 436 402,71	-60 968,71	333 953,84	1 041 480,16	1 041 480,16
908 - Transports	69 000 000,00	-2 169 116,50	66 830 883,50	10 321 565,72	1 436 402,71	-60 968,71	10 321 565,72	1 436 402,71	-60 968,71	333 953,84	1 041 480,16	1 041 480,16
883 - Transports fluviaux	10 000 000,00	-255 150,00	9 744 850,00	7 744 850,00	1 223 051,62	-	7 744 850,00	1 223 051,62	-	331 630,54	891 421,08	891 421,08
884 - Transports ferroviaires de marchandises	2 500 000,00	-1 219 314,00	1 280 686,00	54 198,50	-	-	54 198,50	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	56 500 000,00	-694 652,50	55 805 347,50	2 522 517,22	213 351,09	-60 968,71	2 522 517,22	213 351,09	-60 968,71	2 323,30	150 059,08	150 059,08
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 417 448,87	910 509,11	-205 154,84	4 417 448,87	910 509,11	-205 154,84	127 634,89	577 719,38	577 719,38
909 - Action économique	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 417 448,87	910 509,11	-205 154,84	4 417 448,87	910 509,11	-205 154,84	127 634,89	577 719,38	577 719,38
95 - Tourisme et thermalisme	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 417 448,87	910 509,11	-205 154,84	4 417 448,87	910 509,11	-205 154,84	127 634,89	577 719,38	577 719,38
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 247 215 000,00	-	2 247 215 000,00	1 573 527 391,36	242 817 136,09	-16 538 923,12	1 575 425 819,50	243 136 914,98	-16 624 839,89	99 727 682,64	126 550 520,33	126 824 297,80
				70,02 %						6,34 %	-47,88 %	-47,84 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2014

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	-	288 283,26	-2 907,00	2 685 747,42	288 283,26	-2 907,00	-	285 376,26	285 376,26
909 - Action économique	-	-	-	-	288 283,26	-2 907,00	2 685 747,42	288 283,26	-2 907,00	-	285 376,26	285 376,26
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	-	288 283,26	-2 907,00	2 685 747,42	288 283,26	-2 907,00	-	285 376,26	285 376,26
AIE - Actions internationales	3 150 000,00	-	3 150 000,00	1 736 557,51	437 516,25	-132 637,05	1 715 189,29	437 516,25	-132 637,05	123 009,62	181 869,58	181 869,58
900 - Services généraux	3 150 000,00	-	3 150 000,00	1 736 557,51	437 516,25	-132 637,05	1 715 189,29	437 516,25	-132 637,05	123 009,62	181 869,58	181 869,58
044 - Aide publique au développement	2 950 000,00	-	2 950 000,00	1 736 557,51	437 516,25	-132 637,05	1 715 189,29	437 516,25	-132 637,05	123 009,62	181 869,58	181 869,58
048 - Autres actions internationales	200 000,00	-	200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	119 500 000,00	-	119 500 000,00	84 454 469,26	44 333 491,65	-12 036 081,45	83 484 868,31	44 333 491,65	-12 036 081,45	12 082 654,16	20 214 756,04	20 214 756,04
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	115 900 000,00	-	115 900 000,00	84 454 469,26	44 333 491,65	-12 036 081,45	83 484 868,31	44 333 491,65	-12 036 081,45	12 082 654,16	20 214 756,04	20 214 756,04
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	108 000 000,00	-	108 000 000,00	84 454 469,26	44 333 491,65	-12 036 081,45	83 484 868,31	44 333 491,65	-12 036 081,45	12 082 654,16	20 214 756,04	20 214 756,04
53 - Espace rural et autres espaces de développement	7 900 000,00	-	7 900 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	3 600 000,00	-	3 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 600 000,00	-	3 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	400 000,00	-	400 000,00	192 776,66	-	-	192 776,66	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	400 000,00	-	400 000,00	192 776,66	-	-	192 776,66	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	400 000,00	-	400 000,00	192 776,66	-	-	192 776,66	-	-	-	-	-
COO - Coopération interrégionale	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services généraux	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	34 100 000,00	-	34 100 000,00	20 560 871,14	4 967 182,75	-1 380 957,36	20 506 497,71	4 967 182,75	-1 380 957,36	540 634,41	3 045 590,98	3 045 590,98
903 - Culture, Sports et Loisirs	34 100 000,00	-	34 100 000,00	20 560 871,14	4 967 182,75	-1 380 957,36	20 506 497,71	4 967 182,75	-1 380 957,36	540 634,41	3 045 590,98	3 045 590,98
311 - Enseignement Artistique	2 500 000,00	-	2 500 000,00	762 245,00	936 516,48	-762 245,00	762 245,00	936 516,48	-762 245,00	174 271,48	-0,00	-0,00
312 - Activités culturelles et artistiques	28 475 000,00	-1 627 153,50	26 847 846,50	15 231 576,69	3 305 876,37	-611 482,36	15 222 983,26	3 305 876,37	-611 482,36	222 985,63	2 471 458,38	2 471 458,38
313 - Patrimoine	3 125 000,00	1 627 153,50	4 752 153,50	4 567 049,45	724 789,90	-7 250,00	4 521 289,45	724 789,90	-7 250,00	143 407,30	574 132,60	574 132,60
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	165 040 000,00	-	165 040 000,00	109 800 848,78	31 719 038,69	-1 823 594,16	109 597 690,93	31 719 038,69	-1 795 982,17	9 757 735,47	20 137 709,06	20 165 321,05
905 - Aménagement des territoires	26 900 000,00	-	26 900 000,00	22 415 175,07	13 401 556,61	-178 878,91	22 415 175,07	13 401 556,61	-178 878,91	4 045 839,85	9 176 837,85	9 176 837,85
56 - Technologies de l'information et de la communication	26 900 000,00	-	26 900 000,00	22 415 175,07	13 401 556,61	-178 878,91	22 415 175,07	13 401 556,61	-178 878,91	4 045 839,85	9 176 837,85	9 176 837,85
909 - Action économique	138 140 000,00	-	138 140 000,00	87 385 673,71	18 317 482,08	-1 644 715,25	87 182 515,86	18 317 482,08	-1 617 103,26	5 711 895,62	10 960 871,21	10 960 871,21
91 - Interventions économiques transversales	78 410 000,00	-1 895 241,00	76 514 759,00	35 375 769,07	4 760 075,90	-27 896,10	35 358 369,07	4 760 075,90	-27 896,10	1 759 758,45	2 972 421,35	2 972 421,35
92 - Recherche et innovation	39 290 000,00	-	39 290 000,00	30 987 549,65	7 878 983,26	-689 447,06	30 801 791,80	7 878 983,26	-661 835,07	3 169 246,97	4 020 289,23	4 020 289,23
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	20 440 000,00	1 895 241,00	22 335 241,00	21 022 354,99	5 678 422,92	-927 372,09	21 022 354,99	5 678 422,92	-927 372,09	782 890,20	3 968 160,63	3 968 160,63
DSS - Développement social et santé	69 060 000,00	-	69 060 000,00	33 097 952,37	14 973 327,51	-3 875 840,49	33 078 333,71	14 973 327,51	-3 875 840,49	7 810 937,11	3 286 549,91	3 286 549,91
901 - Formation professionnelle et apprentissage	3 300 000,00	-	3 300 000,00	2 549 707,09	452 452,50	-	2 549 707,09	452 452,50	-	-	452 452,50	452 452,50
13 - Formations sanitaires et sociales	3 300 000,00	-	3 300 000,00	2 549 707,09	452 452,50	-	2 549 707,09	452 452,50	-	-	452 452,50	452 452,50
904 - Santé et action sociale	65 760 000,00	-	65 760 000,00	30 548 245,28	14 520 875,01	-3 875 840,49	30 528 626,62	14 520 875,01	-3 875 840,49	7 810 937,11	2 834 097,41	2 834 097,41
41 - Santé	8 160 000,00	-	8 160 000,00	2 888 846,70	411 807,63	-274 400,02	2 888 846,70	411 807,63	-274 400,02	60 054,58	77 353,03	77 353,03
42 - Action sociale	57 600 000,00	-	57 600 000,00	27 659 398,58	14 109 067,38	-3 601 440,47	27 639 779,92	14 109 067,38	-3 601 440,47	7 750 882,53	2 756 744,38	2 756 744,38

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	108 730 000,00	-	108 730 000,00	64 770 679,58	19 887 533,32	-2 194 349,87	62 446 497,07	19 887 533,32	-2 178 284,71	6 025 757,30	11 667 426,15	11 683 491,31
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	104 220 000,00	-	104 220 000,00	64 770 679,58	19 887 533,32	-2 194 349,87	62 446 497,07	19 887 533,32	-2 178 284,71	6 025 757,30	11 667 426,15	11 683 491,31
71 - Actions transversales	520 000,00	-	520 000,00	71 728,96	51 980,60	-31 275,00	71 728,96	51 980,60	-31 275,00	3 374,31	17 331,29	17 331,29
72 - Actions en matière de déchets	10 870 000,00	-	10 870 000,00	3 134 616,66	1 066 325,70	-117 686,78	3 134 616,66	1 066 325,70	-117 686,78	30 717,94	917 940,98	917 940,98
73 - Politique de l'air	620 000,00	-	620 000,00	610 604,80	-	-	610 604,80	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	16 970 000,00	817 880,94	17 787 880,94	14 322 647,13	3 862 098,88	-155 445,83	12 165 797,82	3 862 098,88	-139 380,67	1 627 637,87	2 079 015,18	2 095 080,34
75 - Politique de l'énergie	48 990 000,00	-	48 990 000,00	24 766 797,46	10 077 108,00	-1 871 762,26	24 766 797,46	10 077 108,00	-1 871 762,26	2 299 581,93	5 905 763,81	5 905 763,81
76 - Patrimoine naturel	25 750 000,00	-817 880,94	24 932 119,06	21 444 449,57	4 818 877,64	-10 000,00	21 277 116,37	4 818 877,64	-10 000,00	2 064 445,25	2 744 432,39	2 744 432,39
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	500 000,00	-	500 000,00	419 835,00	11 142,50	-8 200,00	419 835,00	11 142,50	-8 200,00	-	2 942,50	2 942,50
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	4 510 000,00	-	4 510 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	4 510 000,00	-	4 510 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	424 150 000,00	-	424 150 000,00	359 452 598,26	74 705 492,63	-278 330,05	358 794 252,21	74 724 995,94	-300 083,36	24 620 732,62	49 806 429,96	49 806 429,96
902 - Enseignement	424 150 000,00	-	424 150 000,00	359 452 598,26	74 705 492,63	-278 330,05	358 794 252,21	74 724 995,94	-300 083,36	24 620 732,62	49 806 429,96	49 806 429,96
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	383 258 000,00	-7 928 388,21	375 329 611,79	318 834 711,36	69 208 470,73	-251 118,16	318 229 003,40	69 209 470,73	-252 118,16	23 064 362,33	45 882 990,24	45 882 990,24
223 - Lycées privés	8 300 000,00	-	8 300 000,00	7 524 434,69	2 525 084,77	-	7 524 434,69	2 525 084,77	-	401 584,25	2 123 500,52	2 123 500,52
224 - Participation à des cités mixtes	19 972 000,00	10 822 677,21	30 794 677,21	27 487 440,00	2 398 663,77	-27 211,89	27 434 801,91	2 417 167,08	-47 965,20	670 902,68	1 700 549,20	1 700 549,20
28 - Autres services périscolaires et annexes	12 620 000,00	-2 884 289,00	9 735 711,00	5 606 012,21	573 273,36	-	5 606 012,21	573 273,36	-	483 883,36	89 390,00	89 390,00
ESU - Enseignement supérieur	69 000 000,00	-	69 000 000,00	52 060 782,60	10 885 846,51	-416 480,00	52 055 103,43	10 885 846,51	-419 680,00	3 194 265,77	7 275 100,74	7 271 900,74
902 - Enseignement	69 000 000,00	-	69 000 000,00	52 060 782,60	10 885 846,51	-416 480,00	52 055 103,43	10 885 846,51	-419 680,00	3 194 265,77	7 275 100,74	7 271 900,74
23 - Enseignement supérieur	69 000 000,00	-	69 000 000,00	52 060 782,60	10 885 846,51	-416 480,00	52 055 103,43	10 885 846,51	-419 680,00	3 194 265,77	7 275 100,74	7 271 900,74
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	37 600 000,00	-	37 600 000,00	29 329 395,14	19 216 398,72	-102 506,57	29 272 409,22	19 216 398,72	-144 449,81	2 072 639,41	17 041 252,74	16 989 309,50
901 - Formation professionnelle et apprentissage	37 600 000,00	-	37 600 000,00	29 329 395,14	19 216 398,72	-102 506,57	29 272 409,22	19 216 398,72	-144 449,81	2 072 639,41	17 041 252,74	16 989 309,50
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	300 000,00	-	300 000,00	78 820,43	73 461,85	-51 519,57	78 820,43	73 461,85	-51 519,57	21 942,28	0,00	0,00
12 - Apprentissage	37 300 000,00	-	37 300 000,00	29 250 574,71	19 142 936,87	-50 987,00	29 193 588,79	19 142 936,87	-92 930,24	2 050 697,13	17 041 252,74	16 989 309,50
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	173 000 000,00	-	173 000 000,00	122 409 693,64	25 864 079,24	-2 365 939,86	122 101 847,72	25 943 897,09	-2 325 074,32	10 223 656,41	13 274 482,97	13 395 166,36
905 - Aménagement des territoires	173 000 000,00	-	173 000 000,00	122 409 693,64	25 864 079,24	-2 365 939,86	122 101 847,72	25 943 897,09	-2 325 074,32	10 223 656,41	13 274 482,97	13 395 166,36
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	173 000 000,00	-	173 000 000,00	122 409 693,64	25 864 079,24	-2 365 939,86	122 101 847,72	25 943 897,09	-2 325 074,32	10 223 656,41	13 274 482,97	13 395 166,36

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	166 000 000,00	-5 770 521,00	160 229 479,00	96 915 204,24	43 958 015,36	-2 152 267,91	96 747 150,83	43 958 015,36	-2 152 267,91	6 947 963,67	34 857 783,78	34 857 783,78
905 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	800 000,00	240 576,41	-	800 000,00	240 576,41	-	-	240 576,41	240 576,41
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 000 000,00	-	2 000 000,00	800 000,00	240 576,41	-	800 000,00	240 576,41	-	-	240 576,41	240 576,41
907 - Environnement	32 250 000,00	-	32 250 000,00	22 985 893,66	11 219 774,37	-1 789 418,62	22 817 840,25	11 219 774,37	-1 789 418,62	3 466 862,09	5 963 493,66	5 963 493,66
77 - Environnement des infrastructures de transport	8 000 000,00	-137 955,71	7 862 044,29	5 642 604,41	2 991 802,14	-	5 642 604,41	2 991 802,14	-	1 620 921,70	1 370 880,44	1 370 880,44
78 - Autres actions	24 250 000,00	137 955,71	24 387 955,71	17 343 289,25	8 227 972,23	-1 789 418,62	17 175 235,84	8 227 972,23	-1 789 418,62	1 845 940,39	4 592 613,22	4 592 613,22
908 - Transports	131 750 000,00	-5 770 521,00	125 979 479,00	73 129 310,58	32 497 664,58	-362 849,29	73 129 310,58	32 497 664,58	-362 849,29	3 481 101,58	28 663 713,71	28 663 713,71
818 - Autres transports en commun	84 750 000,00	-6 357 321,00	78 392 679,00	46 349 805,16	28 054 355,11	-1 119 249,29	46 349 805,16	28 054 355,11	-1 119 249,29	3 294 627,32	24 640 478,50	24 640 478,50
821 - Voirie nationale	18 000 000,00	-13 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	-	-	5 000 000,00	-	-	-	-	-
823 - Voirie départementale	4 000 000,00	13 000 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00	3 196 743,31	-	17 000 000,00	3 196 743,31	-	3 196 743,31	3 196 743,31	3 196 743,31
824	25 000 000,00	586 800,00	25 586 800,00	4 779 505,42	1 246 566,16	-243 600,00	4 779 505,42	1 246 566,16	-243 600,00	186 474,26	816 491,90	816 491,90
825 - Sécurité routière	2 600 000,00	-	2 600 000,00	1 939 983,04	35 196,17	-	1 939 983,04	35 196,17	-507,01	10 120,87	25 075,30	25 075,30
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	2 310 000,00	-	2 310 000,00	1 939 983,04	35 196,17	-	1 939 983,04	35 703,18	-507,01	10 120,87	25 075,30	25 075,30
900 - Services généraux	2 310 000,00	-	2 310 000,00	1 939 983,04	35 196,17	-	1 939 983,04	35 703,18	-507,01	10 120,87	25 075,30	25 075,30
0202 - Autres moyens généraux	2 310 000,00	-	2 310 000,00	1 939 983,04	35 196,17	-	1 939 983,04	35 703,18	-507,01	10 120,87	25 075,30	25 075,30
903 - Culture, sports et loisirs	290 000,00	-	290 000,00	290 000,00	-	-	290 000,00	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	290 000,00	-	290 000,00	290 000,00	-	-	290 000,00	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	98 000,00	-	98 000,00	15 345,77	4 650,00	-	15 345,77	4 650,00	-	4 650,00	4 650,00	4 650,00
900 - Services généraux	98 000,00	-	98 000,00	15 345,77	4 650,00	-	15 345,77	4 650,00	-	4 650,00	4 650,00	4 650,00
0201 - Personnel non ventilé	98 000,00	-	98 000,00	15 345,77	4 650,00	-	15 345,77	4 650,00	-	4 650,00	4 650,00	4 650,00
PV - Politique de la ville	78 000 000,00	-	78 000 000,00	46 637 641,56	14 845 862,48	-875 969,21	46 616 133,59	14 856 624,47	-886 731,20	7 805 037,07	6 164 856,20	6 164 856,20
905 - Aménagement des territoires	78 000 000,00	-	78 000 000,00	46 637 641,56	14 845 862,48	-875 969,21	46 616 133,59	14 856 624,47	-886 731,20	7 805 037,07	6 164 856,20	6 164 856,20
51 - Politique de la ville	78 000 000,00	-	78 000 000,00	46 637 641,56	14 845 862,48	-875 969,21	46 616 133,59	14 856 624,47	-886 731,20	7 805 037,07	6 164 856,20	6 164 856,20
RIN - Recherche	33 000 000,00	-	33 000 000,00	21 582 069,43	11 061 455,84	-157 723,70	21 128 251,04	11 061 455,84	-157 723,70	2 706 392,47	8 197 339,67	8 197 339,67
905 - Aménagement des territoires	33 000 000,00	-	33 000 000,00	21 582 069,43	11 061 455,84	-157 723,70	21 128 251,04	11 061 455,84	-157 723,70	2 706 392,47	8 197 339,67	8 197 339,67
56 - Technologies de l'information et de la communication	33 000 000,00	-	33 000 000,00	21 582 069,43	11 061 455,84	-157 723,70	21 128 251,04	11 061 455,84	-157 723,70	2 706 392,47	8 197 339,67	8 197 339,67
909 - Action économique	33 000 000,00	-	33 000 000,00	21 582 069,43	11 061 455,84	-157 723,70	21 128 251,04	11 061 455,84	-157 723,70	2 706 392,47	8 197 339,67	8 197 339,67
92 - Recherche et innovation	33 000 000,00	-	33 000 000,00	21 582 069,43	11 061 455,84	-157 723,70	21 128 251,04	11 061 455,84	-157 723,70	2 706 392,47	8 197 339,67	8 197 339,67
RUR - Ruralité	8 267 704,97	-	8 267 704,97	8 267 704,97	1 380 427,79	-203 538,71	8 241 174,65	1 380 427,79	-174 790,57	419 623,64	757 265,44	757 265,44
905 - Aménagement des territoires	8 267 704,97	-	8 267 704,97	8 267 704,97	1 380 427,79	-203 538,71	8 241 174,65	1 380 427,79	-174 790,57	419 623,64	757 265,44	757 265,44
53 - Espace rural et autres espaces de développement	8 267 704,97	-	8 267 704,97	8 267 704,97	1 380 427,79	-203 538,71	8 241 174,65	1 380 427,79	-174 790,57	419 623,64	757 265,44	757 265,44
907 - Environnement	8 267 704,97	-	8 267 704,97	8 267 704,97	1 380 427,79	-203 538,71	8 241 174,65	1 380 427,79	-174 790,57	419 623,64	757 265,44	757 265,44
76 - Patrimoine naturel	8 267 704,97	-	8 267 704,97	8 267 704,97	1 380 427,79	-203 538,71	8 241 174,65	1 380 427,79	-174 790,57	419 623,64	757 265,44	757 265,44
SE - Sécurité	26 000 000,00	-	26 000 000,00	10 492 702,45	4 167 223,09	-1 194 158,10	10 492 702,45	4 167 223,09	-1 194 158,10	1 414 053,21	1 559 011,78	1 559 011,78
901 - Formation professionnelle et apprentissage	26 000 000,00	-	26 000 000,00	10 492 702,45	4 167 223,09	-1 194 158,10	10 492 702,45	4 167 223,09	-1 194 158,10	1 414 053,21	1 559 011,78	1 559 011,78
13 - Formations sanitaires et sociales	26 000 000,00	-	26 000 000,00	10 492 702,45	4 167 223,09	-1 194 158,10	10 492 702,45	4 167 223,09	-1 194 158,10	1 414 053,21	1 559 011,78	1 559 011,78
902 - Enseignement	3 839 000,00	-	3 839 000,00	3 202 523,83	66 737,92	-	3 202 523,83	66 737,92	-	34 498,33	32 239,59	32 239,59
27 - Sécurité	3 839 000,00	-	3 839 000,00	3 202 523,83	66 737,92	-	3 202 523,83	66 737,92	-	34 498,33	32 239,59	32 239,59
903 - Culture, sports et loisirs	3 880 000,00	-	3 880 000,00	2 821 394,56	1 369 305,69	-0,10	2 821 394,56	1 369 305,69	-0,10	65 380,08	1 303 925,51	1 303 925,51
37 - Sécurité	3 880 000,00	-	3 880 000,00	2 821 394,56	1 369 305,69	-0,10	2 821 394,56	1 369 305,69	-0,10	65 380,08	1 303 925,51	1 303 925,51
905 - Aménagement des territoires	9 600 000,00	-	9 600 000,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	1 314 174,80	222 846,68	222 846,68
57 - Sécurité	9 600 000,00	-	9 600 000,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	1 314 174,80	222 846,68	222 846,68
908 - Transports	9 181 000,00	-	9 181 000,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	1 314 174,80	222 846,68	222 846,68
87 - Sécurité	9 181 000,00	-	9 181 000,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	4 468 784,06	2 731 179,48	-1 194 158,00	1 314 174,80	222 846,68	222 846,68
SI - Systèmes d'information	4 632 000,00	-	4 632 000,00	4 632 000,00	225 182,23	-	4 632 000,00	225 182,23	-	15 708,55	209 473,68	209 473,68
900 - Services généraux	4 632 000,00	-	4 632 000,00	4 632 000,00	225 182,23	-	4 632 000,00	225 182,23	-	15 708,55	209 473,68	209 473,68
0202 - Autres moyens généraux	4 632 000,00	-	4 632 000,00	4 632 000,00	225 182,23	-	4 632 000,00	225 182,23	-	15 708,55	209 473,68	209 473,68

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	54 700 000,00	-	54 700 000,00	37 002 732,91	6 430 899,41	-72 875,69	36 998 732,76	6 426 899,26	-72 875,69	1 297 146,54	5 060 877,18	5 056 877,03
903 - Culture, sports et loisirs	54 700 000,00	-	54 700 000,00	37 002 732,91	6 430 899,41	-72 875,69	36 998 732,76	6 426 899,26	-72 875,69	1 297 146,54	5 060 877,18	5 056 877,03
32 - Sports	32 500 000,00	-	32 500 000,00	23 106 013,47	3 153 130,71	-	23 106 013,47	3 153 130,71	-	571 688,75	2 581 441,96	2 581 441,96
33 - Loisirs	22 200 000,00	-	22 200 000,00	13 896 719,44	3 277 768,70	-72 875,69	13 892 719,29	3 273 768,55	-72 875,69	725 457,79	2 479 435,22	2 475 435,07
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	787 000 000,00	5 770 521,00	792 770 521,00	452 162 477,46	186 924 539,86	-456 133,24	452 162 477,46	186 924 539,86	-456 133,24	30 254 280,04	186 214 146,58	186 214 146,58
908 - Transports	787 000 000,00	5 770 521,00	792 770 521,00	452 162 477,46	186 924 539,86	-456 133,24	452 162 477,46	186 924 539,86	-456 133,24	30 254 280,04	186 214 146,58	186 214 146,58
810 - Services communs	27 000 000,00	-8 647 983,00	18 352 017,00	13 475 870,74	2 210 113,94	-	13 475 870,74	2 210 113,94	-	524 637,30	1 685 476,64	1 685 476,64
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	651 000 000,00	9 654 504,00	660 654 504,00	350 133 649,72	165 560 473,57	-455 090,24	350 133 649,72	165 560 473,57	-455 090,24	22 373 745,19	142 731 638,14	142 731 638,14
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	109 000 000,00	4 764 000,00	113 764 000,00	88 552 957,00	19 153 952,35	-1 043,00	88 552 957,00	19 153 952,35	-1 043,00	7 355 877,55	11 797 031,80	11 797 031,80
TMSF - Transports de marchandise en site propre	46 500 000,00	-	46 500 000,00	12 379 324,88	1 334 646,87	-	12 379 324,88	1 334 646,87	-	-	1 334 646,87	1 334 646,87
908 - Transports	46 500 000,00	-	46 500 000,00	12 379 324,88	1 334 646,87	-	12 379 324,88	1 334 646,87	-	-	1 334 646,87	1 334 646,87
883 - Transports fluviaux	9 850 000,00	415 000,00	10 265 000,00	9 739 562,18	1 334 646,87	-	9 739 562,18	1 334 646,87	-	-	1 334 646,87	1 334 646,87
884 - Transports ferroviaires de marchandises	1 500 000,00	-350 000,00	1 150 000,00	81 149,31	-	-	81 149,31	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	35 150 000,00	-65 000,00	35 085 000,00	2 558 613,39	-	-	2 558 613,39	-	-	-	-	-
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 057 402,17	1 338 443,17	-277 700,00	4 005 367,99	1 338 443,17	-277 700,00	132 597,56	928 145,61	928 145,61
909 - Action économique	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 057 402,17	1 338 443,17	-277 700,00	4 005 367,99	1 338 443,17	-277 700,00	132 597,56	928 145,61	928 145,61
95 - Tourisme et thermalisme	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 057 402,17	1 338 443,17	-277 700,00	4 005 367,99	1 338 443,17	-277 700,00	132 597,56	928 145,61	928 145,61
UE - Fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 409 460 000,00	-	2 409 460 000,00	1 576 627 961,24	518 984 732,80	-29 999 990,42	1 571 280 886,14	519 091 322,81	-29 964 865,14	127 454 925,90	361 529 816,48	361 673 781,77
				65,43 %					8,08 %		-30,34 %	-30,33 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2015

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 412 357,41	225 065,87	-15 980,00	2 412 357,41	118 065,87	-1 980,00	9 051,20	200 034,67	200 034,67	
909 - Action économique	-	-	-	2 412 357,41	225 065,87	-15 980,00	2 412 357,41	118 065,87	-1 980,00	9 051,20	200 034,67	200 034,67	
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	2 412 357,41	225 065,87	-15 980,00	2 412 357,41	118 065,87	-1 980,00	9 051,20	200 034,67	200 034,67	
AIE - Actions internationales	3 400 000,00	-	3 400 000,00	1 643 306,59	1 267 144,39	-699 936,01	1 605 462,85	1 267 144,39	-699 936,01	160 229,13	406 979,25	406 979,25	
900 - Services généraux	3 400 000,00	-	3 400 000,00	1 643 306,59	1 267 144,39	-699 936,01	1 605 462,85	1 267 144,39	-699 936,01	160 229,13	406 979,25	406 979,25	
044 - Aide publique au développement	3 200 000,00	-	3 200 000,00	1 643 306,59	1 137 144,39	-569 936,01	1 605 462,85	1 137 144,39	-569 936,01	160 229,13	406 979,25	406 979,25	
048 - Autres actions internationales	200 000,00	-	200 000,00	-	130 000,00	-130 000,00	-	130 000,00	-130 000,00	-	-	-	
AM - Aménagement	114 500 000,00	-	114 500 000,00	61 519 554,86	39 171 604,01	-1 557 692,16	61 519 554,86	39 171 604,01	-1 396 923,12	7 721 971,44	29 891 940,41	30 052 709,45	
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
905 - Aménagement des territoires	112 000 000,00	-	112 000 000,00	61 519 554,86	39 171 604,01	-1 557 692,16	61 519 554,86	39 171 604,01	-1 396 923,12	7 721 971,44	29 891 940,41	30 052 709,45	
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
52 - Agglomérations et villes moyennes	104 400 000,00	-	104 400 000,00	61 519 554,86	39 171 604,01	-1 557 692,16	61 519 554,86	39 171 604,01	-1 396 923,12	7 721 971,44	29 891 940,41	30 052 709,45	
53 - Espace rural et autres espaces de développement	7 600 000,00	-	7 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
907 - Environnement	2 500 000,00	-	2 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
76 - Patrimoine naturel	2 500 000,00	-	2 500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CI - Citoyenneté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
900 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
COM - Communication	400 000,00	-	400 000,00	61 729,76	-	-	61 729,76	-	-	-	-	-	
900 - Services généraux	400 000,00	-	400 000,00	61 729,76	-	-	61 729,76	-	-	-	-	-	
0202 - Autres moyens généraux	400 000,00	-	400 000,00	61 729,76	-	-	61 729,76	-	-	-	-	-	
COO - Coopération interrégionale	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
900 - Services généraux	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
041 - Actions interrégionales	2 200 000,00	-	2 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CU - Culture	34 100 000,00	-3 573 849,55	30 526 150,45	18 861 103,73	12 666 608,88	-1 036 502,25	17 835 125,38	12 338 739,36	-741 474,67	5 469 382,46	6 160 724,17	6 160 724,17	
903 - Culture, Sports et Loisirs	34 100 000,00	-3 573 849,55	30 526 150,45	18 861 103,73	12 666 608,88	-1 036 502,25	17 835 125,38	12 338 739,36	-741 474,67	5 469 382,46	6 160 724,17	6 160 724,17	
311 - Enseignement Artistique	2 500 000,00	-	2 500 000,00	1 829 388,00	1 097 632,80	-	1 829 388,00	1 097 632,80	-	914 694,00	182 938,80	182 938,80	
312 - Activités culturelles et artistiques	27 812 000,00	-6 434 204,55	21 377 795,45	10 230 841,45	7 380 188,14	-619 923,50	9 402 021,16	7 297 383,74	-537 119,10	3 033 977,34	3 726 287,30	3 726 287,30	
313 - Patrimoine	3 788 000,00	2 860 355,00	6 648 355,00	6 800 874,28	4 188 787,94	-416 578,75	6 603 716,22	3 943 722,82	-204 355,57	1 520 711,12	2 251 498,07	2 251 498,07	
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	157 300 000,00	-	157 300 000,00	95 188 955,84	45 986 946,76	-2 591 538,89	94 822 938,55	45 986 946,76	-2 591 538,89	11 464 786,27	31 930 621,60	31 930 621,60	
905 - Aménagement des territoires	26 800 000,00	-	26 800 000,00	19 041 003,60	16 354 821,71	-526 411,44	18 929 795,73	16 354 821,71	-526 411,44	4 087 398,17	11 741 012,10	11 741 012,10	
56 - Technologies de l'information et de la communication	26 800 000,00	-	26 800 000,00	19 041 003,60	16 354 821,71	-526 411,44	18 929 795,73	16 354 821,71	-526 411,44	4 087 398,17	11 741 012,10	11 741 012,10	
909 - Action économique	130 500 000,00	-	130 500 000,00	76 147 952,24	29 632 125,05	-2 085 127,45	75 893 142,82	29 632 125,05	-2 085 127,45	7 377 388,10	20 189 609,50	20 189 609,50	
91 - Interventions économiques transversales	64 620 000,00	-	64 620 000,00	23 884 945,92	3 129 568,82	-636 512,58	23 884 945,92	3 129 568,82	-636 512,58	170 664,09	2 322 392,15	2 322 392,15	
92 - Recherche et innovation	39 500 000,00	-	39 500 000,00	26 468 686,95	15 848 813,35	-1 413 614,87	26 213 877,53	15 848 813,35	-1 413 614,87	5 143 730,94	9 291 467,54	9 291 467,54	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	26 380 000,00	-	26 380 000,00	25 794 319,37	10 653 742,88	-15 000,00	25 794 319,37	10 653 742,88	-15 000,00	2 062 993,07	8 575 749,81	8 575 749,81	
DSS - Développement social et santé	54 700 000,00	-	54 700 000,00	25 726 934,54	15 372 281,30	-2 113 316,34	25 726 934,54	15 372 281,30	-2 113 316,34	6 221 510,65	7 037 454,31	7 037 454,31	
901 - Formation professionnelle et apprentissage	2 800 000,00	-	2 800 000,00	2 045 095,98	596 471,16	-57 082,71	2 045 095,98	596 471,16	-57 082,71	224 917,52	314 470,93	314 470,93	
13 - Formations sanitaires et sociales	2 800 000,00	-	2 800 000,00	2 045 095,98	596 471,16	-57 082,71	2 045 095,98	596 471,16	-57 082,71	224 917,52	314 470,93	314 470,93	
904 - Santé et action sociale	51 900 000,00	-	51 900 000,00	23 681 838,56	14 775 810,14	-2 056 233,63	23 681 838,56	14 775 810,14	-2 056 233,63	5 996 593,13	6 722 983,38	6 722 983,38	
41 - Santé	8 200 000,00	-	8 200 000,00	4 690 349,89	2 367 575,22	-65 314,09	4 690 349,89	2 367 575,22	-65 314,09	1 587 994,58	714 266,55	714 266,55	
42 - Action sociale	43 700 000,00	-	43 700 000,00	18 991 488,67	12 408 234,92	-1 990 919,54	18 991 488,67	12 408 234,92	-1 990 919,54	4 408 598,55	6 008 716,83	6 008 716,83	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
EAE - Environnement et énergie	113 600 000,00	-	113 600 000,00	67 142 747,53	36 645 694,11	-2 773 111,68	66 410 210,09	36 580 608,73	-2 708 020,67	20 950 087,63	12 922 494,80	12 922 500,43		
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
907 - Environnement	108 000 000,00	-	108 000 000,00	67 142 747,53	36 645 694,11	-2 773 111,68	66 410 210,09	36 580 608,73	-2 708 020,67	20 950 087,63	12 922 494,80	12 922 500,43		
71 - Actions transversales	300 000,00	-	300 000,00	107 621 55	173 641,20	-122 114,47	107 621 55	73 857,20	-22 330,47	16 782,86	34 743,87	34 743,87		
72 - Actions en matière de déchets	12 630 000,00	-	12 630 000,00	4 306 200,51	3 037 096,42	-906 795,28	4 306 200,51	3 045 272,42	-914 971,28	880 488,89	1 249 832,25	1 249 832,25		
73 - Politique de l'air	620 000,00	-	620 000,00	620 000,00	-	-	620 000,00	-	-	-	-	-		
74 - Politique de l'eau	14 700 000,00	-178 814,94	14 521 185,06	6 018 591,52	2 513 984,64	-584 180,72	5 786 477,18	2 540 507,26	-610 697,71	459 976,51	1 469 827,41	1 469 833,04		
75 - Politique de l'énergie	55 700 000,00	178 814,94	55 878 814,94	33 647 208,42	17 090 411,94	-893 524,72	33 427 489,54	17 090 411,94	-893 524,72	8 823 683,15	7 373 204,07	7 373 204,07		
76 - Patrimoine naturel	23 650 000,00	-	23 650 000,00	22 133 825,53	13 821 259,91	-266 496,49	21 853 121,31	13 821 259,91	-266 496,49	10 769 176,22	2 785 587,20	2 785 587,20		
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
78 - Autres actions	400 000,00	-	400 000,00	309 300,00	9 300,00	-	309 300,00	9 300,00	-	9 300,00	9 300,00	9 300,00		
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
909 - Développement économique	5 600 000,00	-	5 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	5 600 000,00	-	5 600 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	435 250 000,00	-2 357 184,00	432 892 816,00	374 347 303,29	104 544 631,74	-7 870 962,63	373 275 524,51	94 142 082,56	-5 984 766,93	44 797 451,77	51 876 217,34	51 881 532,49		
902 - Enseignement	435 250 000,00	-2 357 184,00	432 892 816,00	374 347 303,29	104 544 631,74	-7 870 962,63	373 275 524,51	94 142 082,56	-5 984 766,93	44 797 451,77	51 876 217,34	51 881 532,49		
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
222 - Lycées publics	391 587 000,00	-5 403 768,45	386 183 231,55	333 948 335,94	90 267 554,63	-6 302 076,76	332 638 485,52	81 272 128,94	-3 066 867,67	38 385 230,60	45 580 247,27	45 585 562,42		
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	36 343 000,00	3 390 679,00	39 733 679,00	35 373 654,32	11 137 096,23	-888 839,87	35 611 725,96	9 729 974,74	-2 237 853,26	6 156 221,17	4 092 037,19	4 092 037,19		
28 - Autres services périscolaires et annexes	7 320 000,00	-344 094,55	6 975 905,45	5 025 313,03	3 139 978,88	-680 046,00	5 025 313,03	3 139 978,88	-680 046,00	256 000,00	2 203 932,88	2 203 932,88		
ESU - Enseignement supérieur	69 000 000,00	-	69 000 000,00	56 997 403,85	29 316 862,52	-1 137 543,00	55 874 380,85	28 943 839,52	-764 520,00	3 974 723,88	24 204 595,64	24 204 595,64		
902 - Enseignement	69 000 000,00	-	69 000 000,00	56 997 403,85	29 316 862,52	-1 137 543,00	55 874 380,85	28 943 839,52	-764 520,00	3 974 723,88	24 204 595,64	24 204 595,64		
23 - Enseignement supérieur	69 000 000,00	-	69 000 000,00	56 997 403,85	29 316 862,52	-1 137 543,00	55 874 380,85	28 943 839,52	-764 520,00	3 974 723,88	24 204 595,64	24 204 595,64		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	37 600 000,00	-	37 600 000,00	30 312 547,23	16 847 093,81	-185 080,96	30 308 250,02	16 754 663,81	-78 697,53	1 080 056,90	15 581 955,95	15 585 909,38		
901 - Formation professionnelle et apprentissage	37 600 000,00	-	37 600 000,00	30 312 547,23	16 847 093,81	-185 080,96	30 308 250,02	16 754 663,81	-78 697,53	1 080 056,90	15 581 955,95	15 585 909,38		
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
11 - Formation professionnelle	300 000,00	-	300 000,00	77 765,00	23 796,20	-	77 765,00	23 796,20	-	6 021,60	17 774,60	17 774,60		
12 - Apprentissage	37 300 000,00	-	37 300 000,00	30 234 782,23	16 823 297,61	-185 080,96	30 230 485,02	16 730 867,61	-78 697,53	1 074 035,30	15 564 181,35	15 578 134,78		
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
LO - Logement	162 500 000,00	-	162 500 000,00	122 128 101,88	60 793 455,03	-4 950 208,06	121 512 934,59	60 793 807,14	-4 934 662,92	24 351 724,76	31 491 522,21	31 507 419,46		
905 - Aménagement des territoires	162 500 000,00	-	162 500 000,00	122 128 101,88	60 793 455,03	-4 950 208,06	121 512 934,59	60 793 807,14	-4 934 662,92	24 351 724,76	31 491 522,21	31 507 419,46		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	162 500 000,00	-	162 500 000,00	122 128 101,88	60 793 455,03	-4 950 208,06	121 512 934,59	60 793 807,14	-4 934 662,92	24 351 724,76	31 491 522,21	31 507 419,46		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
MO - Mobilités	166 000 000,00	17 597 379,93	183 597 379,93	124 474 800,72	68 664 243,34	-1 124 454,31	124 474 800,72	68 667 457,10	-1 127 668,07	23 994 215,27	43 545 573,76	43 545 573,76	
905 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 000 000,00	-	2 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
907 - Environnement	34 000 000,00	-	34 000 000,00	27 096 258,28	22 066 554,70	-808 590,56	27 096 258,28	22 069 768,46	-811 804,32	3 430 782,77	17 827 181,37	17 827 181,37	
77 - Environnement des infrastructures de transport	9 500 000,00	1 623 104,41	11 123 104,41	11 123 104,41	9 442 789,41	-	11 123 104,41	9 442 789,41	-	471 846,74	8 970 942,67	8 970 942,67	
78 - Autres actions	24 500 000,00	-1 623 104,41	22 876 895,59	15 973 153,87	12 623 765,29	-808 590,56	15 973 153,87	12 626 979,05	-811 804,32	2 958 936,03	8 856 238,70	8 856 238,70	
908 - Transports	130 000 000,00	17 597 379,93	147 597 379,93	97 378 542,44	46 597 688,64	-315 863,75	97 378 542,44	46 597 688,64	-315 863,75	20 563 432,50	25 718 392,39	25 718 392,39	
818 - Autres transports en commun	72 000 000,00	724 149,93	72 724 149,93	44 224 149,93	30 514 753,87	-	44 224 149,93	30 514 753,87	-	7 170 595,69	23 344 158,18	23 344 158,18	
821 - Voirie nationale	18 000 000,00	20 800 000,00	38 800 000,00	38 800 000,00	11 986 288,71	-	38 800 000,00	11 986 288,71	-	10 946 288,71	1 040 000,00	1 040 000,00	
823 - Voirie départementale	15 000 000,00	-5 618 770,00	9 381 230,00	8 319 565,41	2 467 475,14	-	8 319 565,41	2 467 475,14	-	1 467 054,42	1 000 420,72	1 000 420,72	
824	25 000 000,00	1 692 000,00	26 692 000,00	6 034 827,10	1 629 170,92	-315 863,75	6 034 827,10	1 629 170,92	-315 863,75	979 493,68	333 813,49	333 813,49	
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 953 638,93	1 682 044,90	-1 353 906,22	2 052 301,41	130 648,69	-17 244,98	211 918,33	116 220,35	116 220,35	
900 - Services généraux	3 430 000,00	-	3 430 000,00	2 953 638,93	1 682 044,90	-1 353 906,22	2 052 301,41	130 648,69	-17 244,98	211 918,33	116 220,35	116 220,35	
0202 - Autres moyens généraux	3 430 000,00	-	3 430 000,00	2 953 638,93	1 682 044,90	-1 353 906,22	2 052 301,41	130 648,69	-17 244,98	211 918,33	116 220,35	116 220,35	
903 - Culture, sports et loisirs	570 000,00	-	570 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
313 - Patrimoine	570 000,00	-	570 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
PRH - Personnel et Ressources humaines	100 000,00	-	100 000,00	51 497,86	-	-	51 497,86	-	-	-	-	-	
900 - Services généraux	100 000,00	-	100 000,00	51 497,86	-	-	51 497,86	-	-	-	-	-	
0201 - Personnel non ventilé	100 000,00	-	100 000,00	51 497,86	-	-	51 497,86	-	-	-	-	-	
PV - Politique de la ville	40 000 000,00	-	40 000 000,00	33 534 775,26	21 942 105,83	-1 203 245,96	32 319 488,39	21 942 105,83	-1 203 245,96	11 441 210,04	9 297 649,83	9 297 649,83	
905 - Aménagement des territoires	40 000 000,00	-	40 000 000,00	33 534 775,26	21 942 105,83	-1 203 245,96	32 319 488,39	21 942 105,83	-1 203 245,96	11 441 210,04	9 297 649,83	9 297 649,83	
51 - Politique de la ville	40 000 000,00	-	40 000 000,00	33 534 775,26	21 942 105,83	-1 203 245,96	32 319 488,39	21 942 105,83	-1 203 245,96	11 441 210,04	9 297 649,83	9 297 649,83	
RIN - Recherche	33 000 000,00	-	33 000 000,00	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	7 172 133,73	5 960 085,00	5 960 085,00	
905 - Aménagement des territoires	33 000 000,00	-	33 000 000,00	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	7 172 133,73	5 960 085,00	5 960 085,00	
56 - Technologies de l'information et de la communication	33 000 000,00	-	33 000 000,00	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	7 172 133,73	5 960 085,00	5 960 085,00	
909 - Action économique	33 000 000,00	-	33 000 000,00	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	7 172 133,73	5 960 085,00	5 960 085,00	
92 - Recherche et innovation	33 000 000,00	-	33 000 000,00	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	27 567 591,87	13 254 815,83	-122 597,10	7 172 133,73	5 960 085,00	5 960 085,00	
RUR - Ruralité	11 250 000,00	2 357 184,00	13 607 184,00	6 650 966,99	567 759,32	-40 957,01	6 650 966,99	456 802,31	-	309 461,19	217 341,12	217 341,12	
905 - Aménagement des territoires	11 250 000,00	2 357 184,00	13 607 184,00	6 650 966,99	567 759,32	-40 957,01	6 650 966,99	456 802,31	-	309 461,19	217 341,12	217 341,12	
53 - Espace rural et autres espaces de développement	3 293 000,00	2 357 184,00	5 650 184,00	5 625 184,00	79 246,31	-	5 625 184,00	9 246,31	-	79 246,31	79 246,31	79 246,31	
907 - Environnement	1 400 000,00	2 357 184,00	3 757 184,00	3 757 184,00	2 357 184,00	-	3 757 184,00	2 357 184,00	-	2 357 184,00	2 357 184,00	2 357 184,00	
76 - Patrimoine naturel	1 400 000,00	-	1 400 000,00	958 411,99	421 142,01	-40 957,01	958 411,99	380 185,00	-	242 090,19	138 094,81	138 094,81	
905 - Aménagement des territoires	5 150 000,00	-	5 150 000,00	67 371,00	67 371,00	-	67 371,00	67 371,00	-	67 371,00	67 371,00	67 371,00	
57 - Sécurité	5 150 000,00	-	5 150 000,00	67 371,00	67 371,00	-	67 371,00	67 371,00	-	67 371,00	67 371,00	67 371,00	
908 - Transports	1 407 000,00	-	1 407 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
87 - Sécurité	1 407 000,00	-	1 407 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
SI - Systèmes d'information	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 952 043,94	430 180,33	-292 986,06	4 952 043,94	137 194,27	-	32 280,93	104 913,34	104 913,34	
900 - Services généraux	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 952 043,94	430 180,33	-292 986,06	4 952 043,94	137 194,27	-	32 280,93	104 913,34	104 913,34	
0202 - Autres moyens généraux	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 952 043,94	430 180,33	-292 986,06	4 952 043,94	137 194,27	-	32 280,93	104 913,34	104 913,34	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	26 000 000,00	3 573 849,55	29 573 849,55	29 283 037,30	14 583 855,25	-9 627,63	28 963 933,78	14 559 022,14	-120,00	2 363 026,69	12 211 200,93	12 211 200,93
903 - Culture, sports et loisirs	26 000 000,00	3 573 849,55	29 573 849,55	29 283 037,30	14 583 855,25	-9 627,63	28 963 933,78	14 559 022,14	-120,00	2 363 026,69	12 211 200,93	12 211 200,93
32 - Sports	10 920 000,00	-	10 920 000,00	10 643 043,19	3 379 571,29	-	10 643 042,74	3 379 571,29	-	1 729 761,88	1 649 809,41	1 649 809,41
33 - Loisirs	15 080 000,00	3 573 849,55	18 653 849,55	18 639 994,11	11 204 283,96	-9 627,63	18 320 891,04	11 179 450,85	-120,00	633 264,81	10 561 391,52	10 561 391,52
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	790 000 000,00	-13 606 064,73	776 393 935,27	417 794 839,06	288 714 937,60	-518 864,58	417 794 839,06	288 709 803,60	-518 864,58	53 231 341,61	234 964 731,41	234 964 731,41
908 - Transports	790 000 000,00	-13 606 064,73	776 393 935,27	417 794 839,06	288 714 937,60	-518 864,58	417 794 839,06	288 709 803,60	-518 864,58	53 231 341,61	234 964 731,41	234 964 731,41
810 - Services communs	27 000 000,00	-2 728 495,50	24 271 504,50	23 817 831,41	3 089 941,94	-273 642,00	23 817 831,41	3 084 807,94	-273 642,00	643 627,16	2 172 672,78	2 172 672,78
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	672 000 000,00	14 189 554,07	686 189 554,07	368 202 252,77	273 621 698,32	-137 924,44	368 202 252,77	273 621 698,32	-137 924,44	48 007 621,45	225 476 152,43	225 476 152,43
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	91 000 000,00	-25 067 123,30	65 932 876,70	25 774 754,88	12 003 297,34	-107 298,14	25 774 754,88	12 003 297,34	-107 298,14	4 580 093,00	7 315 906,20	7 315 906,20
TMSF - Transports de marchandise en site propre	46 500 000,00	-3 991 315,20	42 508 684,80	6 862 893,06	6 663 580,20	-400 000,00	6 862 893,06	7 119 374,66	-855 794,46	1 944 103,15	4 319 477,05	4 319 477,05
908 - Transports	46 500 000,00	-3 991 315,20	42 508 684,80	6 862 893,06	6 663 580,20	-400 000,00	6 862 893,06	7 119 374,66	-855 794,46	1 944 103,15	4 319 477,05	4 319 477,05
883 - Transports fluviaux	9 350 000,00	-2 939 335,73	6 410 664,27	3 664 872,53	3 664 872,53	-	3 664 872,53	4 120 666,99	-455 794,46	814 112,69	2 860 759,84	2 860 759,84
884 - Transports ferroviaires de marchandises	6 800 000,00	-1 348 070,47	5 451 929,53	251 929,53	600 000,00	-400 000,00	251 929,53	600 000,00	-400 000,00	-	200 000,00	200 000,00
885 - Liaisons multimodales	30 350 000,00	296 091,00	30 646 091,00	2 946 091,00	2 398 707,67	-	2 946 091,00	2 398 707,67	-	1 129 990,46	1 268 717,21	1 268 717,21
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 012 974,91	2 101 337,51	-200 000,00	3 582 974,91	2 101 337,51	-200 000,00	280 416,80	1 610 920,71	1 610 920,71
909 - Action économique	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 012 974,91	2 101 337,51	-200 000,00	3 582 974,91	2 101 337,51	-200 000,00	280 416,80	1 610 920,71	1 610 920,71
95 - Tourisme et thermalisme	5 000 000,00	-	5 000 000,00	4 012 974,91	2 101 337,51	-200 000,00	3 582 974,91	2 101 337,51	-200 000,00	280 416,80	1 610 920,71	1 610 920,71
UE - Fonds européens	25 116 000,00	-	25 116 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
906 - Gestion des fonds européens	25 116 000,00	-	25 116 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	25 116 000,00	-	25 116 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 337 016 000,00	-	2 337 016 000,00	1 521 680 127,39	786 247 639,72	-31 504 473,12	1 513 826 902,02	773 354 241,68	-27 367 839,60	228 984 878,02	525 748 288,58	525 944 229,08
				65,11 %						15,05 %	-33,13 %	-31,99 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2016

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
													AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	5 846 970,63	1 301 449,43	-	4 951 970,63	1 301 449,43	-	48 898,00	1 252 551,43	1 252 551,43	
909 - Action économique	-	-	-	5 846 970,63	1 301 449,43	-	4 951 970,63	1 301 449,43	-	48 898,00	1 252 551,43	1 252 551,43	
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	-	-	-	5 846 970,63	1 301 449,43	-	4 951 970,63	1 301 449,43	-	48 898,00	1 252 551,43	1 252 551,43	
AIE - Actions internationales	2 100 000,00	-	2 100 000,00	635 945,62	369 039,40	-83,38	634 535,45	369 039,40	-83,38	145 047,02	223 909,00	223 909,00	
900 - Services généraux	2 100 000,00	-	2 100 000,00	635 945,62	369 039,40	-83,38	634 535,45	369 039,40	-83,38	145 047,02	223 909,00	223 909,00	
044 - Aide publique au développement	1 800 000,00	-	1 800 000,00	635 945,62	369 039,40	-83,38	634 535,45	369 039,40	-83,38	145 047,02	223 909,00	223 909,00	
048 - Autres actions internationales	300 000,00	-	300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AM - Aménagement	72 633 000,00	-	72 633 000,00	36 497 746,51	32 296 880,09	-456 545,67	35 719 837,20	32 296 880,09	-456 545,67	9 065 130,89	22 775 203,53	22 775 203,53	
900 - Services généraux	333 000,00	-	333 000,00	323 090,87	295 198,89	-	323 090,87	295 198,89	-	7 350,00	287 848,89	287 848,89	
041 - Actions interrégionales	333 000,00	-	333 000,00	323 090,87	295 198,89	-	323 090,87	295 198,89	-	7 350,00	287 848,89	287 848,89	
905 - Aménagement des territoires	70 500 000,00	-	70 500 000,00	36 174 655,64	32 001 681,20	-456 545,67	35 396 746,33	32 001 681,20	-456 545,67	9 057 780,89	22 487 354,64	22 487 354,64	
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
52 - Agglomérations et villes moyennes	57 000 000,00	-600 000,00	56 400 000,00	36 174 655,64	32 001 681,20	-456 545,67	35 396 746,33	32 001 681,20	-456 545,67	9 057 780,89	22 487 354,64	22 487 354,64	
53 - Espace rural et autres espaces de développement	13 500 000,00	600 000,00	14 100 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
907 - Environnement	1 800 000,00	-	1 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
76 - Patrimoine naturel	1 800 000,00	-	1 800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CI - Citoyenneté	800 000,00	-	800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
900 - Services généraux	800 000,00	-	800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
021 - Conseil régional	800 000,00	-	800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
COM - Communication	300 000,00	-	300 000,00	144 435,00	11 418,08	-11 418,00	133 016,92	11 418,08	-11 418,00	-	0,08	0,08	
900 - Services généraux	300 000,00	-	300 000,00	144 435,00	11 418,08	-11 418,00	133 016,92	11 418,08	-11 418,00	-	0,08	0,08	
0202 - Autres moyens généraux	300 000,00	-	300 000,00	144 435,00	11 418,08	-11 418,00	133 016,92	11 418,08	-11 418,00	-	0,08	0,08	
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
900 - Services Généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CU - Culture	32 400 000,00	-	32 400 000,00	24 419 324,15	17 284 015,00	-111 836,60	23 929 223,63	16 794 015,00	-103 336,60	7 686 455,21	9 485 723,19	9 004 223,19	
903 - Culture, Sports et Loisirs	32 400 000,00	-	32 400 000,00	24 419 324,15	17 284 015,00	-111 836,60	23 929 223,63	16 794 015,00	-103 336,60	7 686 455,21	9 485 723,19	9 004 223,19	
311 - Enseignement Artistique	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
312 - Activités culturelles et artistiques	27 685 000,00	-1 475 467,01	26 209 532,99	18 952 436,98	13 027 414,20	-111 836,60	18 702 336,46	12 777 414,20	-103 336,60	7 147 870,56	5 767 707,04	5 526 207,04	
313 - Patrimoine	3 715 000,00	1 475 467,01	5 190 467,01	5 466 887,17	4 256 600,80	-	5 226 887,17	4 016 600,80	-	538 584,65	3 718 016,15	3 478 016,15	
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	104 600 000,00	-425 000,00	104 175 000,00	101 767 053,06	68 542 791,49	-294 555,03	97 067 725,67	64 294 952,15	2 275 285,79	10 383 924,40	57 864 312,06	56 186 313,54	
905 - Aménagement des territoires	12 500 000,00	-	12 500 000,00	10 409 455,75	8 911 973,68	-68 434,71	9 534 666,41	8 064 134,34	-70 384,71	400 851,03	8 442 687,94	7 592 898,60	
56 - Technologies de l'information et de la communication	12 500 000,00	-	12 500 000,00	10 409 455,75	8 911 973,68	-68 434,71	9 534 666,41	8 064 134,34	-70 384,71	400 851,03	8 442 687,94	7 592 898,60	
909 - Action économique	92 100 000,00	-425 000,00	91 675 000,00	91 357 597,31	59 630 817,81	-226 120,32	87 533 059,26	56 230 817,81	2 345 670,50	9 983 073,37	49 421 624,12	48 593 414,94	
91 - Interventions économiques transversales	33 900 000,00	-12 264 000,00	21 636 000,00	21 574 247,69	9 242 021,03	-50 000,00	18 174 247,69	5 842 021,03	2 350 000,00	985 996,81	8 206 024,22	7 206 024,22	
92 - Recherche et innovation	29 500 000,00	-	29 500 000,00	29 264 862,08	18 787 399,25	-171 790,82	28 840 324,03	18 787 399,25	-	2 832 279,92	15 783 328,51	15 955 119,33	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	28 700 000,00	11 839 000,00	40 539 000,00	40 518 487,54	31 601 397,53	-4 329,50	40 518 487,54	31 601 397,53	-4 329,50	6 164 796,64	25 432 271,39	25 432 271,39	
DSS - Développement social et santé	17 150 000,00	-	17 150 000,00	14 087 414,77	9 963 122,36	-241 306,43	14 087 414,77	9 963 122,36	-239 890,59	2 433 585,99	7 288 229,94	7 289 645,78	
901 - Formation professionnelle et apprentissage	3 500 000,00	-	3 500 000,00	2 053 321,72	1 399 268,94	-199 967,98	2 053 321,72	1 399 268,94	-199 009,75	118 386,84	1 080 914,12	1 081 872,35	
13 - Formations sanitaires et sociales	3 500 000,00	-	3 500 000,00	2 053 321,72	1 399 268,94	-199 967,98	2 053 321,72	1 399 268,94	-199 009,75	118 386,84	1 080 914,12	1 081 872,35	
904 - Santé et action sociale	13 650 000,00	-	13 650 000,00	12 034 093,05	8 563 853,42	-41 338,45	12 034 093,05	8 563 853,42	-40 880,84	2 315 199,15	6 207 315,82	6 207 773,43	
41 - Santé	3 250 000,00	-	3 250 000,00	2 609 274,53	1 822 007,77	-11 426,29	2 609 274,53	1 822 007,77	-11 426,29	1 038 380,02	772 201,46	772 201,46	
42 - Action sociale	10 400 000,00	-	10 400 000,00	9 424 818,52	6 741 845,65	-29 912,16	9 424 818,52	6 741 845,65	-29 454,55	1 276 819,13	5 435 114,36	5 435 571,97	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	69 030 000,00	800 000,00	69 830 000,00	49 897 196,40	42 413 117,08	-291 180,61	47 733 984,10	42 413 117,08	-291 180,61	7 220 669,98	34 901 266,49	34 901 266,49
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	63 530 000,00	-	63 530 000,00	49 897 196,40	42 413 117,08	-291 180,61	47 733 984,10	42 413 117,08	-291 180,61	7 220 669,98	34 901 266,49	34 901 266,49
71 - Actions transversales	200 000,00	-	200 000,00	120 310,00	100 239,10	-	120 310,00	100 239,10	-	19 938,81	80 300,29	80 300,29
72 - Actions en matière de déchets	8 000 000,00	-	8 000 000,00	6 959 017,68	5 236 457,81	-194 089,53	6 958 684,68	5 236 457,81	-194 089,53	1 463 496,15	3 578 872,13	3 578 872,13
73 - Politique de l'air	1 560 000,00	-	1 560 000,00	1 560 000,00	1 330 453,45	-	1 560 000,00	1 330 453,45	-	117 453,45	1 213 000,00	1 213 000,00
74 - Politique de l'eau	5 800 000,00	2 043 813,63	7 843 813,63	7 242 791,39	5 633 979,04	-61 282,75	5 518 398,89	5 633 979,04	-61 282,75	1 434 836,42	4 137 859,87	4 137 859,87
75 - Politique de l'énergie	34 700 000,00	-1 931 566,24	32 768 433,76	22 427 022,77	20 990 758,06	-34 581,17	22 415 962,77	20 990 758,06	-34 581,17	3 848 287,90	17 107 888,99	17 107 888,99
76 - Patrimoine naturel	13 000 000,00	-112 247,39	12 887 752,61	11 318 054,56	9 056 060,04	-1 227,16	10 890 627,76	9 056 060,04	-1 227,16	271 487,67	8 783 345,21	8 783 345,21
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	65 169,58	-	270 000,00	65 169,58	-	65 169,58	-	-
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Développement économique	5 500 000,00	800 000,00	6 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	5 500 000,00	800 000,00	6 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	401 497 000,00	-130 688,00	401 366 312,00	397 728 599,81	149 551 958,67	-13 639,48	384 749 046,11	133 311 819,13	-754 784,93	74 314 880,12	75 223 439,07	65 166 859,62
902 - Enseignement	401 497 000,00	-130 688,00	401 366 312,00	397 728 599,81	149 551 958,67	-13 639,48	384 749 046,11	133 311 819,13	-754 784,93	74 314 880,12	75 223 439,07	65 166 859,62
21 - Enseignement du premier degré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	326 645 000,00	-12 557 125,50	314 087 874,50	310 847 366,49	104 030 863,83	-6 500,02	302 094 922,48	93 417 440,89	-1 029 187,85	56 271 860,98	47 752 502,83	40 443 173,58
223 - Lycées privés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	74 372 000,00	12 387 937,50	86 759 937,50	86 362 733,32	45 516 894,84	-7 139,46	82 139 823,63	39 894 378,24	274 402,92	18 043 019,14	27 466 736,24	24 723 686,04
28 - Autres services périscolaires et annexes	480 000,00	38 500,00	518 500,00	518 500,00	4 200,00	-	514 300,00	-	-	-	4 200,00	-
ESU - Enseignement supérieur	96 500 000,00	-	96 500 000,00	96 500 000,00	89 354 000,00	-	96 500 000,00	89 354 000,00	-	21 377 772,43	67 976 227,57	67 976 227,57
902 - Enseignement	96 500 000,00	-	96 500 000,00	96 500 000,00	89 354 000,00	-	96 500 000,00	89 354 000,00	-	21 377 772,43	67 976 227,57	67 976 227,57
23 - Enseignement supérieur	96 500 000,00	-	96 500 000,00	96 500 000,00	89 354 000,00	-	96 500 000,00	89 354 000,00	-	21 377 772,43	67 976 227,57	67 976 227,57
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	26 000 000,00	-	26 000 000,00	19 931 632,42	10 309 093,61	-459 456,60	19 930 158,82	10 309 093,61	-459 456,60	2 782 698,45	7 066 938,56	7 066 938,56
901 - Formation professionnelle et apprentissage	26 000 000,00	-	26 000 000,00	19 931 632,42	10 309 093,61	-459 456,60	19 930 158,82	10 309 093,61	-459 456,60	2 782 698,45	7 066 938,56	7 066 938,56
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	26 000 000,00	-	26 000 000,00	19 931 632,42	10 309 093,61	-459 456,60	19 930 158,82	10 309 093,61	-459 456,60	2 782 698,45	7 066 938,56	7 066 938,56
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LO - Logement	110 700 000,00	-	110 700 000,00	93 948 808,78	68 004 749,86	-328 978,29	93 980 103,01	68 004 749,86	-328 978,29	32 543 164,62	35 132 606,95	35 132 606,95
905 - Aménagement des territoires	110 700 000,00	-	110 700 000,00	93 948 808,78	68 004 749,86	-328 978,29	93 980 103,01	68 004 749,86	-328 978,29	32 543 164,62	35 132 606,95	35 132 606,95
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	110 700 000,00	-	110 700 000,00	93 948 808,78	68 004 749,86	-328 978,29	93 980 103,01	68 004 749,86	-328 978,29	32 543 164,62	35 132 606,95	35 132 606,95

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	116 600 000,00	5 510 885,30	122 110 885,30	112 286 098,79	80 139 367,05	-44 580,54	110 498 898,79	80 139 367,30	-44 580,79	42 113 903,36	37 980 883,15	37 980 883,15	
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
907 - Environnement	24 700 000,00	-	24 700 000,00	14 916 848,39	13 227 081,96	-2 945,89	14 916 848,39	13 227 081,96	-2 945,89	3 778 612,57	9 445 523,50	9 445 523,50	
77 - Environnement des infrastructures de transport	7 700 000,00	-	7 700 000,00	265 000,00	-	-	265 000,00	-	-	-	-	-	
78 - Autres actions	17 000 000,00	-	17 000 000,00	14 651 848,39	13 227 081,96	-2 945,89	14 651 848,39	13 227 081,96	-2 945,89	3 778 612,57	9 445 523,50	9 445 523,50	
908 - Transports	91 900 000,00	5 510 885,30	97 410 885,30	97 369 250,40	66 912 285,09	-41 634,65	95 582 050,40	66 912 285,34	-41 634,90	38 335 290,79	28 535 359,65	28 535 359,65	
818 - Autres transports en commun	25 800 000,00	-5 961 510,00	19 838 490,00	19 838 490,00	16 026 984,75	-	18 051 289,75	16 026 985,00	-0,25	4 524 804,71	11 502 180,04	11 502 180,04	
821 - Voirie nationale	47 100 000,00	7 180 000,00	54 280 000,00	54 280 000,00	35 112 019,50	-	54 280 000,00	35 112 019,50	-	24 134 017,68	10 978 001,82	10 978 001,82	
823 - Voirie départementale	15 000 000,00	3 971 650,30	18 971 650,30	18 971 650,30	11 890 678,46	-	18 971 650,30	11 890 678,46	-	8 396 715,85	3 493 962,61	3 493 962,61	
824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
825 - Sécurité routière	4 000 000,00	320 745,00	4 320 745,00	4 279 110,35	3 882 602,38	-41 634,65	4 279 110,35	3 882 602,38	-41 634,65	1 279 752,55	2 561 215,18	2 561 215,18	
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	2 655 000,00	-	2 655 000,00	1 478 285,51	669 851,56	-2 751,00	1 160 913,44	156 900,66	-39 246,07	301 311,88	368 539,68	51 106,56	
900 - Services généraux	2 295 000,00	-	2 295 000,00	1 478 285,51	669 851,56	-	1 160 913,44	156 900,66	-39 246,07	301 311,88	368 539,68	51 106,56	
0202 - Autres moyens généraux	2 295 000,00	-	2 295 000,00	1 478 285,51	669 851,56	-	1 160 913,44	156 900,66	-39 246,07	301 311,88	368 539,68	51 106,56	
903 - Culture, sports et loisirs	360 000,00	-	360 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
313 - Patrimoine	360 000,00	-	360 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
PRH - Personnel et Ressources humaines	100 000,00	-	100 000,00	51 581,30	9 499,19	-	51 581,30	9 499,19	-	2 049,01	7 450,18	7 450,18	
900 - Services généraux	100 000,00	-	100 000,00	51 581,30	9 499,19	-	51 581,30	9 499,19	-	2 049,01	7 450,18	7 450,18	
0201 - Personnel non ventilé	100 000,00	-	100 000,00	51 581,30	9 499,19	-	51 581,30	9 499,19	-	2 049,01	7 450,18	7 450,18	
PV - Politique de la ville	15 000 000,00	-	15 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
905 - Aménagement des territoires	15 000 000,00	-	15 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
51 - Politique de la ville	15 000 000,00	-	15 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RIN - Recherche	22 400 000,00	-375 000,00	22 025 000,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	1 022 182,81	18 649 498,76	18 649 498,76	
905 - Aménagement des territoires	22 400 000,00	-375 000,00	22 025 000,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	1 022 182,81	18 649 498,76	18 649 498,76	
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
909 - Action économique	22 400 000,00	-375 000,00	22 025 000,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	1 022 182,81	18 649 498,76	18 649 498,76	
92 - Recherche et innovation	22 400 000,00	-375 000,00	22 025 000,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	19 846 075,87	19 674 432,57	-2 751,00	1 022 182,81	18 649 498,76	18 649 498,76	
RUR - Ruralité	-	-	-	15 257 046,66	11 242 218,40	-11 882,25	15 195 380,51	11 242 218,40	-112 298,70	3 165 569,07	7 964 767,08	7 964 350,63	
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	13 607 591,48	9 881 867,80	-104 826,16	13 545 925,33	9 881 867,80	-105 242,61	2 728 644,16	7 048 397,48	7 047 981,03	
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	13 607 591,48	9 881 867,80	-104 826,16	13 545 925,33	9 881 867,80	-105 242,61	2 728 644,16	7 048 397,48	7 047 981,03	
907 - Environnement	-	-	-	1 649 455,18	1 360 350,60	-7 056,09	1 649 455,18	1 360 350,60	-7 056,09	436 924,91	916 369,60	916 369,60	
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	1 649 455,18	1 360 350,60	-7 056,09	1 649 455,18	1 360 350,60	-7 056,09	436 924,91	916 369,60	916 369,60	
SE - Sécurité	18 790 000,00	130 688,00	18 920 688,00	18 173 020,31	10 872 002,87	-94 153,79	17 946 318,83	10 647 595,00	-83 787,04	3 748 274,37	7 029 574,71	6 815 533,59	
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
902 - Enseignement	10 290 000,00	130 688,00	10 420 688,00	10 411 518,22	3 450 013,38	-9 169,78	10 209 911,35	3 225 605,51	1 196,97	1 362 477,97	2 078 365,63	1 864 324,51	
27 - Sécurité	10 290 000,00	130 688,00	10 420 688,00	10 411 518,22	3 450 013,38	-9 169,78	10 209 911,35	3 225 605,51	1 196,97	1 362 477,97	2 078 365,63	1 864 324,51	
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
905 - Aménagement des territoires	8 500 000,00	-	8 500 000,00	7 761 502,09	7 421 989,49	-84 984,01	7 736 407,48	7 421 989,49	-84 984,01	2 385 796,40	4 951 209,08	4 951 209,08	
57 - Sécurité	8 500 000,00	-	8 500 000,00	7 761 502,09	7 421 989,49	-84 984,01	7 736 407,48	7 421 989,49	-84 984,01	2 385 796,40	4 951 209,08	4 951 209,08	
908 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
87 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
SI - Systèmes d'information	5 632 000,00	-	5 632 000,00	5 386 576,92	299 912,89	-	5 382 836,51	299 912,89	-	92 156,20	207 756,69	207 756,69	
900 - Services généraux	5 632 000,00	-	5 632 000,00	5 386 576,92	299 912,89	-	5 382 836,51	299 912,89	-	92 156,20	207 756,69	207 756,69	
0202 - Autres moyens généraux	5 632 000,00	-	5 632 000,00	5 386 576,92	299 912,89	-	5 382 836,51	299 912,89	-	92 156,20	207 756,69	207 756,69	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	29 545 000,00	-	29 545 000,00	27 368 834,71	16 466 565,38	-46 554,26	27 354 125,40	16 351 876,22	-45 915,96	5 759 106,55	10 660 904,57	10 646 312,98
903 - Culture, sports et loisirs	29 545 000,00	-	29 545 000,00	27 368 834,71	16 466 565,38	-46 554,26	27 354 125,40	16 351 876,22	-45 915,96	5 759 106,55	10 660 904,57	10 646 312,98
32 - Sports	18 265 000,00	-	18 265 000,00	17 733 733,16	12 370 957,29	-45 637,84	17 726 173,26	12 349 037,03	-45 637,84	4 781 575,32	7 543 744,13	7 536 184,23
33 - Loisirs	9 880 000,00	-	9 880 000,00	8 340 148,56	3 419 675,59	-916,42	8 332 989,15	3 326 906,69	-278,12	901 031,23	2 517 127,94	2 510 696,25
37 - Sécurité	1 400 000,00	-	1 400 000,00	1 294 952,99	675 932,50	-	1 294 952,99	675 932,50	-	76 500,00	599 432,50	599 432,50
TC - Transports en commun	475 900 000,00	-5 510 885,30	470 389 114,70	454 604 093,38	327 183 485,90	-231,79	454 591 966,99	327 183 485,90	-231,79	64 090 608,32	283 092 645,79	283 092 645,79
908 - Transports	475 900 000,00	-5 510 885,30	470 389 114,70	454 604 093,38	327 183 485,90	-231,79	454 591 966,99	327 183 485,90	-231,79	64 090 608,32	283 092 645,79	283 092 645,79
810 - Services communs	27 200 000,00	37 570 823,20	64 770 823,20	64 770 591,41	32 949 338,39	-231,79	64 758 465,02	32 949 338,39	-231,79	12 673 211,94	20 275 894,66	20 275 894,66
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	421 500 000,00	-46 762 748,22	374 737 251,78	368 952 482,25	276 132 480,76	-	368 952 482,25	276 132 480,76	-	50 595 342,34	225 537 138,42	225 537 138,42
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	27 200 000,00	3 681 039,72	30 881 039,72	30 881 039,72	18 101 666,75	-	30 881 039,72	18 101 666,75	-	822 054,04	17 279 612,71	17 279 612,71
TMSF - Transports de marchandise en site propre	7 500 000,00	-	7 500 000,00	4 147 467,47	3 877 544,34	-	4 147 467,47	3 877 544,34	-	261 784,45	3 615 759,89	3 615 759,89
908 - Transports	7 500 000,00	-	7 500 000,00	4 147 467,47	3 877 544,34	-	4 147 467,47	3 877 544,34	-	261 784,45	3 615 759,89	3 615 759,89
883 - Transports fluviaux	3 200 000,00	159 600,00	3 359 600,00	3 359 600,00	3 281 378,64	-	3 359 600,00	3 281 378,64	-	261 784,45	3 019 594,19	3 019 594,19
884 - Transports ferroviaires de marchandises	2 370 000,00	-159 600,00	2 210 400,00	62 040,71	-	-	62 040,71	-	-	-	-	-
885 - Liaisons multimodales	1 930 000,00	-	1 930 000,00	725 826,76	596 165,70	-	725 826,76	596 165,70	-	-	596 165,70	596 165,70
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 273 879,47	2 544 495,60	-6 906,42	3 152 339,47	2 544 495,60	-6 906,42	502 217,83	2 035 371,35	2 035 371,35
909 - Action économique	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 273 879,47	2 544 495,60	-6 906,42	3 152 339,47	2 544 495,60	-6 906,42	502 217,83	2 035 371,35	2 035 371,35
95 - Tourisme et thermalisme	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 273 879,47	2 544 495,60	-6 906,42	3 152 339,47	2 544 495,60	-6 906,42	502 217,83	2 035 371,35	2 035 371,35
UE - Fonds européens	69 755 000,00	-	69 755 000,00	16 030 678,09	14 632 887,89	-62 670,91	14 943 647,42	14 556 595,62	-461 309,57	4 312 913,80	10 257 303,18	9 782 372,25
906 - Gestion des fonds européens	69 755 000,00	-	69 755 000,00	16 030 678,09	14 632 887,89	-62 670,91	14 943 647,42	14 556 595,62	-461 309,57	4 312 913,80	10 257 303,18	9 782 372,25
62 - FEDER	69 755 000,00	-	69 755 000,00	16 030 678,09	14 632 887,89	-62 670,91	14 943 647,42	14 556 595,62	-461 309,57	4 312 913,80	10 257 303,18	9 782 372,25
Total général	1 701 587 000,00	-	1 701 587 000,00	1 519 308 765,63	977 013 898,71	-2 578 731,05	1 493 688 568,31	955 107 579,88	-1 167 416,22	293 374 304,76	681 060 862,90	667 824 787,56
				89,29 %						19,31 %	-30,29 %	-30,08 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2017

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
AGRI - Agriculture	6 500 000,00	1 595 847,38	8 095 847,38	1 101 235,20	-58,15	8 095 789,23	1 101 235,20	-58,15	524 087,78	577 089,27	577 089,27	
909 - Action économique	6 500 000,00	1 595 847,38	8 095 847,38	1 101 235,20	-58,15	8 095 789,23	1 101 235,20	-58,15	524 087,78	577 089,27	577 089,27	
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	6 500 000,00	1 595 847,38	8 095 847,38	1 101 235,20	-58,15	8 095 789,23	1 101 235,20	-58,15	524 087,78	577 089,27	577 089,27	
AIE - Actions internationales	2 000 000,00	344 000,00	2 344 000,00	949 605,25	-	1 401 798,00	949 605,25	-	421 263,71	528 341,54	528 341,54	
900 - Services généraux	2 000 000,00	344 000,00	2 344 000,00	949 605,25	-	1 401 798,00	949 605,25	-	421 263,71	528 341,54	528 341,54	
044 - Aide publique au développement	450 000,00	-	450 000,00	237 778,25	-	300 800,00	237 778,25	-	73 524,31	164 253,94	164 253,94	
048 - Autres actions internationales	1 550 000,00	344 000,00	1 894 000,00	711 827,00	-	1 100 998,00	711 827,00	-	347 739,40	364 087,60	364 087,60	
AM - Aménagement	53 900 000,00	12 308 731,00	66 208 731,00	65 877 045,08	-149 239,07	65 588 106,52	65 106 002,73	-149 239,07	14 008 289,80	50 948 473,86	50 948 473,86	
900 - Services généraux	400 000,00	-	400 000,00	375 400,00	-	375 400,00	375 400,00	-	40 900,00	334 500,00	334 500,00	
041 - Actions interrégionales	400 000,00	-	400 000,00	375 400,00	-	375 400,00	375 400,00	-	40 900,00	334 500,00	334 500,00	
905 - Aménagement des territoires	53 500 000,00	12 308 731,00	65 808 731,00	65 501 645,08	-149 239,07	65 212 706,52	64 730 602,73	-149 239,07	13 967 389,80	50 613 973,86	50 613 973,86	
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
52 - Agglomérations et villes moyennes	53 500 000,00	12 308 731,00	65 808 731,00	65 501 645,08	-149 239,07	65 212 706,52	64 730 602,73	-149 239,07	13 967 389,80	50 613 973,86	50 613 973,86	
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CI - Citoyenneté	800 000,00	-	800 000,00	150 000,00	-	149 462,50	150 000,00	-	7 150,00	142 850,00	142 850,00	
900 - Services généraux	800 000,00	-	800 000,00	150 000,00	-	149 462,50	150 000,00	-	7 150,00	142 850,00	142 850,00	
021 - Conseil régional	800 000,00	-	800 000,00	150 000,00	-	149 462,50	150 000,00	-	7 150,00	142 850,00	142 850,00	
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
COM - Communication	280 000,00	-	280 000,00	88 793,34	-	88 793,34	88 793,34	-	9 568,62	9 568,62	9 568,62	
900 - Services généraux	280 000,00	-	280 000,00	88 793,34	-	88 793,34	88 793,34	-	9 568,62	9 568,62	9 568,62	
0202 - Autres moyens généraux	280 000,00	-	280 000,00	88 793,34	-	88 793,34	88 793,34	-	9 568,62	9 568,62	9 568,62	
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
900 - Services Généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CU - Culture	40 690 000,00	-2 832 335,00	37 857 665,00	35 193 443,49	-30 909,32	36 530 117,44	34 724 731,05	-30 909,31	8 552 871,49	26 609 662,68	26 160 632,65	
903 - Culture, Sports et Loisirs	40 690 000,00	-2 832 335,00	37 857 665,00	35 193 443,49	-30 909,32	36 530 117,44	34 724 731,05	-30 909,31	8 552 871,49	26 609 662,68	26 160 632,65	
311 - Enseignement Artistique	1 000 000,00	454 694,00	1 454 694,00	1 454 694,00	-	1 454 694,00	1 454 694,00	-	34 234,53	1 420 459,47	1 420 459,47	
312 - Activités culturelles et artistiques	35 435 000,00	-3 693 688,00	31 741 312,00	29 292 547,53	-28 972,51	30 425 701,25	28 823 835,09	-28 972,50	8 038 055,71	21 225 519,31	20 776 489,28	
313 - Patrimoine	4 255 000,00	406 659,00	4 661 659,00	4 446 201,96	-1 936,81	4 649 722,19	4 446 201,96	-1 936,81	480 581,25	3 963 683,90	3 963 683,90	
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	138 390 000,00	-	138 390 000,00	84 195 800,75	-126 656,18	129 798 536,39	80 695 800,75	-152 366,18	19 454 646,63	64 614 497,94	64 214 667,94	
905 - Aménagement des territoires	17 000 000,00	-	17 000 000,00	13 381 555,64	-100 000,00	13 359 872,00	13 381 555,64	-100 000,00	25 207,46	13 256 348,18	13 256 348,18	
56 - Technologies de l'information et de la communication	17 000 000,00	-	17 000 000,00	13 381 555,64	-100 000,00	13 359 872,00	13 381 555,64	-100 000,00	25 207,46	13 256 348,18	13 256 348,18	
909 - Action économique	121 390 000,00	-	121 390 000,00	70 814 245,11	-26 656,18	116 438 664,39	67 314 245,11	-52 366,18	19 429 439,17	51 358 149,76	50 958 319,76	
91 - Interventions économiques transversales	39 500 000,00	1 814 250,00	41 314 250,00	12 989 850,00	-500,00	41 313 750,00	11 489 850,00	-500,00	6 527 312,50	6 462 037,50	6 462 037,50	
92 - Recherche et innovation	42 000 000,00	400 000,00	42 400 000,00	41 677 120,08	-26 156,18	41 319 164,39	24 543 305,77	-51 866,18	4 962 234,28	21 554 915,31	21 155 085,31	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	39 890 000,00	-2 214 250,00	37 675 750,00	31 281 089,34	-	33 805 750,00	31 281 089,34	-	7 939 892,39	23 341 196,95	23 341 196,95	
DSS - Développement social et santé	19 950 000,00	-905 125,00	19 044 875,00	13 957 149,00	-22 200,53	13 895 674,93	12 001 219,37	-22 147,03	4 072 534,02	7 953 342,82	7 906 538,32	
901 - Formation professionnelle et apprentissage	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 511 252,30	-10 176,70	3 451 832,03	2 881 158,35	-10 176,70	727 519,16	2 190 320,49	2 143 462,49	
13 - Formations sanitaires et sociales	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 511 252,30	-10 176,70	3 451 832,03	2 881 158,35	-10 176,70	727 519,16	2 190 320,49	2 143 462,49	
904 - Santé et action sociale	15 450 000,00	-905 125,00	14 544 875,00	10 445 896,70	-12 023,83	10 443 842,90	9 120 061,02	-11 970,33	3 345 014,86	5 763 022,33	5 763 075,83	
41 - Santé	3 750 000,00	-	3 750 000,00	3 153 857,37	-3 671,83	3 246 349,29	3 153 857,37	-3 671,83	1 121 998,33	2 028 187,21	2 028 187,21	
42 - Action sociale	11 700 000,00	-905 125,00	10 794 875,00	7 199 547,41	-8 352,00	7 197 493,61	5 966 203,65	-8 298,50	2 223 016,53	3 734 835,12	3 734 888,62	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
EAE - Environnement et énergie	86 580 000,00	-10 569 526,29	76 010 473,71	60 371 642,99	46 908 840,95	-50 219,31	60 086 033,74	44 897 983,35	-50 219,31	10 646 605,58	36 212 016,06	36 212 016,06		
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
907 - Environnement	82 580 000,00	-8 973 678,91	73 606 321,09	58 371 642,99	44 908 840,95	-50 219,31	58 086 033,74	44 897 983,35	-50 219,31	8 646 605,88	36 212 016,76	36 212 016,76		
71 - Actions transversales	30 800 000,00	-3 875 841,31	26 924 158,69	20 740 755,41	19 966 000,62	-27 599,31	20 740 749,11	19 955 143,02	-27 599,31	6 674 738,25	13 263 663,06	13 263 663,06		
72 - Actions en matière de déchets	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 414 686,20	2 425 110,30	-10 424,10	2 414 686,20	2 425 110,30	-10 424,10	167 687,49	2 247 018,71	2 247 018,71		
73 - Politique de l'air	4 760 000,00	-	4 760 000,00	760 000,00	760 000,00	-	760 000,00	760 000,00	-	184 007,03	575 992,97	575 992,97		
74 - Politique de l'eau	1 900 000,00	-291 008,69	1 608 991,31	1 608 991,31	1 569 669,06	-	1 608 991,31	1 569 669,06	-	317 509,43	1 252 159,63	1 252 159,63		
75 - Politique de l'énergie	12 000 000,00	-	12 000 000,00	11 422 546,10	8 994 629,00	-12 195,90	11 376 103,15	8 994 629,00	-12 195,90	1 051 007,15	7 931 425,95	7 931 425,95		
76 - Patrimoine naturel	13 850 000,00	-806 828,91	13 043 171,09	10 687 663,97	8 887 663,97	-	10 448 503,97	8 887 663,97	-	143 676,53	8 743 987,44	8 743 987,44		
77 - Environnement des infrastructures de transport	15 000 000,00	-4 000 000,00	11 000 000,00	10 467 000,00	2 197 768,00	-	10 467 000,00	2 197 768,00	-	-	2 197 768,00	2 197 768,00		
78 - Autres actions	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	108 000,00	-	270 000,00	108 000,00	-	108 000,00	-	-		
908 - Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
883 - Transports fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
909 - Développement économique	4 000 000,00	-1 595 847,38	2 404 152,62	2 000 000,00	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	1 999 999,70	0,30	0,30		
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	4 000 000,00	-1 595 847,38	2 404 152,62	2 000 000,00	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	1 999 999,70	0,30	0,30		
ESE - Enseignement secondaire	504 500 000,00	-2 804 063,00	501 695 937,00	479 300 818,42	362 338 287,67	-200 138,93	425 317 322,23	257 667 146,56	19 575 149,84	122 715 595,39	239 422 553,35	212 173 974,19		
902 - Enseignement	504 500 000,00	-2 804 063,00	501 695 937,00	479 300 818,42	362 338 287,67	-200 138,93	425 317 322,23	257 667 146,56	19 575 149,84	122 715 595,39	239 422 553,35	212 173 974,19		
21 - Enseignement du premier degré	4 500 000,00	-4 167,00	4 495 833,00	4 495 832,65	4 326 158,21	-	4 411 832,65	4 326 158,21	-	1 186 942,63	3 139 215,58	3 139 215,58		
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
222 - Lycées publics	393 630 000,00	-3 477 344,00	390 152 656,00	389 778 880,54	286 561 043,01	-50 138,93	349 166 654,47	201 814 180,03	19 509 755,53	113 572 665,33	172 938 238,75	157 438 903,51		
223 - Lycées privés	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 985 057,00	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	310 949,26	1 689 050,74	1 689 050,74		
224 - Participation à des cités mixtes	103 390 000,00	677 448,00	104 067 448,00	82 372 488,23	69 019 026,45	-150 000,00	69 070 275,11	49 094 748,32	65 394,31	7 212 978,17	61 656 048,28	49 906 804,36		
28 - Autres services périscolaires et annexes	980 000,00	-	980 000,00	668 560,00	432 060,00	-	668 560,00	432 060,00	-	432 060,00	-	-		
ESU - Enseignement supérieur	50 700 000,00	-	50 700 000,00	49 089 072,00	45 585 990,00	-	48 926 612,18	44 839 276,18	-	8 187 604,88	37 398 385,12	37 235 925,30		
902 - Enseignement	50 700 000,00	-	50 700 000,00	49 089 072,00	45 585 990,00	-	48 926 612,18	44 839 276,18	-	8 187 604,88	37 398 385,12	37 235 925,30		
23 - Enseignement supérieur	50 700 000,00	-	50 700 000,00	49 089 072,00	45 585 990,00	-	48 926 612,18	44 839 276,18	-	8 187 604,88	37 398 385,12	37 235 925,30		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	28 000 000,00	-	28 000 000,00	27 984 780,05	27 021 158,52	-14 712,84	27 549 458,73	27 021 088,92	-5 707,34	7 560 386,66	19 446 059,02	19 454 994,92		
901 - Formation professionnelle et apprentissage	28 000 000,00	-	28 000 000,00	27 984 780,05	27 021 158,52	-14 712,84	27 549 458,73	27 021 088,92	-5 707,34	7 560 386,66	19 446 059,02	19 454 994,92		
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	28 000 000,00	-	28 000 000,00	27 984 780,05	27 021 158,52	-14 712,84	27 549 458,73	27 021 088,92	-5 707,34	7 560 386,66	19 446 059,02	19 454 994,92		
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
LO - Logement	80 100 000,00	-	80 100 000,00	78 544 093,69	75 548 979,87	-52 647,31	78 528 918,29	75 550 509,87	-54 177,31	17 773 287,28	57 723 065,28	57 723 065,28		
905 - Aménagement des territoires	80 100 000,00	-	80 100 000,00	78 544 093,69	75 548 979,87	-52 647,31	78 528 918,29	75 550 509,87	-54 177,31	17 773 287,28	57 723 065,28	57 723 065,28		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	80 100 000,00	-	80 100 000,00	78 544 093,69	75 548 979,87	-52 647,31	78 528 918,29	75 550 509,87	-54 177,31	17 773 287,28	57 723 065,28	57 723 065,28		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	74 500 000,00	26 009 903,86	100 509 903,86	97 632 485,83	93 986 111,90	-136 004,41	97 604 002,44	93 986 111,90	-54 863,88	22 222 620,59	71 627 486,90	71 708 627,43
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	17 000 000,00	-	17 000 000,00	16 880 065,16	16 906 108,88	-86 351,22	16 880 065,16	16 906 108,88	-5 210,69	1 619 697,77	15 200 059,89	15 281 200,42
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	17 000 000,00	-	17 000 000,00	16 880 065,16	16 906 108,88	-86 351,22	16 880 065,16	16 906 108,88	-5 210,69	1 619 697,77	15 200 059,89	15 281 200,42
908 - Transports	57 500 000,00	26 009 903,86	83 509 903,86	80 752 420,67	77 080 003,02	-49 653,19	80 723 937,28	77 080 003,02	-49 653,19	20 602 922,82	56 427 427,01	56 427 427,01
818 - Autres transports en commun	23 000 000,00	-9 188 407,91	13 811 592,09	11 103 762,09	8 381 691,25	-	11 103 762,09	8 381 691,25	-	89 905,85	8 291 785,40	8 291 785,40
821 - Voirie nationale	14 500 000,00	2 000 000,00	16 500 000,00	16 500 000,00	15 500 000,00	-	16 500 000,00	15 500 000,00	-	11 862 500,00	3 637 500,00	3 637 500,00
823 - Voirie départementale	14 000 000,00	35 550 000,00	49 550 000,00	49 550 000,00	49 550 000,00	-	49 550 000,00	49 550 000,00	-	7 154 146,03	42 395 853,97	42 395 853,97
824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
825 - Sécurité routière	6 000 000,00	-2 351 688,23	3 648 311,77	3 598 658,58	3 648 311,77	-49 653,19	3 570 175,19	3 648 311,77	-49 653,19	1 496 370,94	2 102 287,64	2 102 287,64
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	12 995 000,00	-	12 995 000,00	12 825 802,98	12 548 896,49	-	9 227 827,72	4 059 503,92	-784 342,71	7 013 927,10	5 534 969,39	1 542 085,12
900 - Services généraux	12 995 000,00	-	12 995 000,00	12 825 802,98	12 548 896,49	-	9 227 827,72	4 059 503,92	-784 342,71	7 013 927,10	5 534 969,39	1 542 085,12
0202 - Autres moyens généraux	12 995 000,00	-	12 995 000,00	12 825 802,98	12 548 896,49	-	9 227 827,72	4 059 503,92	-784 342,71	7 013 927,10	5 534 969,39	1 542 085,12
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	200 000,00	-	200 000,00	81 676,46	15 253,48	-	81 676,46	15 253,48	-	12 751,10	2 502,38	2 502,38
900 - Services généraux	200 000,00	-	200 000,00	81 676,46	15 253,48	-	81 676,46	15 253,48	-	12 751,10	2 502,38	2 502,38
0201 - Personnel non ventilé	200 000,00	-	200 000,00	81 676,46	15 253,48	-	81 676,46	15 253,48	-	12 751,10	2 502,38	2 502,38
PV - Politique de la ville	15 000 000,00	-	15 000 000,00	4 609 595,92	4 614 328,52	-4 732,60	4 609 595,92	4 614 328,52	-4 732,60	1 088 922,05	3 520 673,87	3 520 673,87
905 - Aménagement des territoires	15 000 000,00	-	15 000 000,00	4 609 595,92	4 614 328,52	-4 732,60	4 609 595,92	4 614 328,52	-4 732,60	1 088 922,05	3 520 673,87	3 520 673,87
51 - Politique de la ville	15 000 000,00	-	15 000 000,00	4 609 595,92	4 614 328,52	-4 732,60	4 609 595,92	4 614 328,52	-4 732,60	1 088 922,05	3 520 673,87	3 520 673,87
RIN - Recherche	30 510 000,00	-	30 510 000,00	30 451 199,37	29 593 227,84	-49 800,63	30 451 199,37	29 593 227,84	-49 800,63	585 307,78	28 968 119,43	28 968 119,43
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	30 510 000,00	-	30 510 000,00	30 451 199,37	29 593 227,84	-49 800,63	30 451 199,37	29 593 227,84	-49 800,63	585 307,78	28 968 119,43	28 968 119,43
92 - Recherche et innovation	30 510 000,00	-	30 510 000,00	30 451 199,37	29 593 227,84	-49 800,63	30 451 199,37	29 593 227,84	-49 800,63	585 307,78	28 968 119,43	28 968 119,43
RUR - Ruralité	17 000 000,00	773 678,91	17 773 678,91	15 184 415,59	14 914 191,46	-35 273,54	15 151 565,86	14 914 191,46	-35 273,54	3 065 343,46	11 813 574,46	11 813 574,46
905 - Aménagement des territoires	15 000 000,00	-	15 000 000,00	12 411 014,56	12 194 512,55	-35 273,54	12 396 723,91	12 194 512,55	-35 273,54	2 436 427,89	9 722 811,12	9 722 811,12
53 - Espace rural et autres espaces de développement	15 000 000,00	-	15 000 000,00	12 411 014,56	12 194 512,55	-35 273,54	12 396 723,91	12 194 512,55	-35 273,54	2 436 427,89	9 722 811,12	9 722 811,12
907 - Environnement	2 000 000,00	773 678,91	2 773 678,91	2 773 401,03	2 719 678,91	-	2 754 841,95	2 719 678,91	-	628 915,57	2 090 763,34	2 090 763,34
76 - Patrimoine naturel	2 000 000,00	773 678,91	2 773 678,91	2 773 401,03	2 719 678,91	-	2 754 841,95	2 719 678,91	-	628 915,57	2 090 763,34	2 090 763,34
SE - Sécurité	21 000 000,00	2 799 896,00	23 799 896,00	22 316 881,70	12 962 751,37	-97 650,70	21 405 643,97	11 985 372,83	-101 840,92	3 051 260,92	9 813 839,75	9 089 176,08
901 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
902 - Enseignement	10 290 000,00	2 799 896,00	13 089 896,00	13 073 697,02	3 893 412,71	-16 198,98	12 344 576,29	2 916 034,17	-26 481,04	1 103 340,40	2 773 873,33	2 053 117,82
27 - Sécurité	10 290 000,00	2 799 896,00	13 089 896,00	13 073 697,02	3 893 412,71	-16 198,98	12 344 576,29	2 916 034,17	-26 481,04	1 103 340,40	2 773 873,33	2 053 117,82
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	10 710 000,00	-	10 710 000,00	9 243 184,68	9 069 338,66	-81 451,72	9 061 067,68	9 069 338,66	-75 359,88	1 947 920,52	7 039 986,42	7 046 058,26
57 - Sécurité	10 710 000,00	-	10 710 000,00	9 243 184,68	9 069 338,66	-81 451,72	9 061 067,68	9 069 338,66	-75 359,88	1 947 920,52	7 039 986,42	7 046 058,26
908 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	8 000 000,00	600 000,00	8 600 000,00	8 599 999,40	2 195 143,10	-26 682,88	8 357 603,93	2 195 143,10	-26 682,88	1 649 333,71	519 126,51	519 126,51
900 - Services généraux	8 000 000,00	600 000,00	8 600 000,00	8 599 999,40	2 195 143,10	-26 682,88	8 357 603,93	2 195 143,10	-26 682,88	1 649 333,71	519 126,51	519 126,51
0202 - Autres moyens généraux	8 000 000,00	600 000,00	8 600 000,00	8 599 999,40	2 195 143,10	-26 682,88	8 357 603,93	2 195 143,10	-26 682,88	1 649 333,71	519 126,51	519 126,51

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	46 600 000,00	-367 104,00	46 232 896,00	31 663 114,38	28 747 405,83	-35 190,89	29 840 206,74	26 144 807,02	-99 249,27	11 434 966,78	17 277 248,16	15 472 282,32
903 - Culture, sports et loisirs	46 600 000,00	-367 104,00	46 232 896,00	31 663 114,38	28 747 405,83	-35 190,89	29 840 206,74	26 144 807,02	-99 249,27	11 434 966,78	17 277 248,16	15 472 282,32
32 - Sports	37 470 000,00	155 696,00	37 625 696,00	24 134 872,44	22 369 699,10	-27 456,62	22 792 163,78	20 570 887,10	-27 456,61	8 527 548,33	13 814 694,15	12 488 843,86
33 - Loisirs	7 730 000,00	-1 570 700,00	6 159 300,00	5 080 715,14	4 032 706,73	-7 405,39	4 980 836,42	3 668 919,92	-71 463,78	1 906 757,33	2 118 544,01	2 019 111,26
37 - Sécurité	1 400 000,00	1 047 900,00	2 447 900,00	2 447 526,80	2 345 000,00	-328,88	2 087 206,54	1 915 000,00	-328,88	1 000 661,12	1 344 040,00	964 327,20
TC - Transports en commun	630 000 000,00	-26 009 903,86	603 990 096,14	571 852 530,13	553 550 301,73	-6 080,48	571 677 530,13	553 250 301,73	-6 080,48	129 529 714,41	424 014 506,84	423 839 506,84
908 - Transports	630 000 000,00	-26 009 903,86	603 990 096,14	571 852 530,13	553 550 301,73	-6 080,48	571 677 530,13	553 250 301,73	-6 080,48	129 529 714,41	424 014 506,84	423 839 506,84
810 - Services communs	26 000 000,00	15 987 857,91	41 987 857,91	41 713 913,52	41 479 994,00	-6 080,48	41 538 913,52	41 179 994,00	-6 080,48	24 278 359,91	17 195 553,61	17 020 553,61
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	583 000 000,00	-40 444 450,00	542 555 550,00	517 436 681,36	504 168 372,48	-	517 436 681,36	504 168 372,48	-	102 806 166,92	401 362 205,56	401 362 205,56
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	21 000 000,00	-1 563 311,77	19 436 688,23	12 701 935,25	7 901 935,25	-	12 701 935,25	7 901 935,25	-	2 445 187,58	5 456 747,67	5 456 747,67
TMSF - Transports de marchandise en site propre	24 500 000,00	-	24 500 000,00	21 039 864,33	21 039 864,33	-	21 039 864,33	21 039 864,33	-	655 336,74	20 384 527,59	20 384 527,59
908 - Transports	24 500 000,00	-	24 500 000,00	21 039 864,33	21 039 864,33	-	21 039 864,33	21 039 864,33	-	655 336,74	20 384 527,59	20 384 527,59
883 - Transports fluviaux	13 000 000,00	5 129 015,33	18 129 015,33	18 129 015,33	18 129 015,33	-	18 129 015,33	18 129 015,33	-	-	18 129 015,33	18 129 015,33
884 - Transports ferroviaires de marchandises	500 000,00	-	500 000,00	180 000,00	180 000,00	-	180 000,00	180 000,00	-	-	180 000,00	180 000,00
885 - Liaisons multimodales	11 000 000,00	-5 129 015,33	5 870 984,67	2 730 849,00	2 730 849,00	-	2 730 849,00	2 730 849,00	-	655 336,74	2 075 512,26	2 075 512,26
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	6 000 000,00	-	6 000 000,00	4 639 417,68	4 438 819,88	-44 867,82	4 639 417,68	4 438 819,88	-44 867,82	796 558,51	3 597 393,55	3 597 393,55
909 - Action économique	6 000 000,00	-	6 000 000,00	4 639 417,68	4 438 819,88	-44 867,82	4 639 417,68	4 438 819,88	-44 867,82	796 558,51	3 597 393,55	3 597 393,55
95 - Tourisme et thermalisme	6 000 000,00	-	6 000 000,00	4 639 417,68	4 438 819,88	-44 867,82	4 639 417,68	4 438 819,88	-44 867,82	796 558,51	3 597 393,55	3 597 393,55
UE - Fonds européens	103 660 000,00	-	103 660 000,00	48 624 611,09	44 238 410,32	-35 848,27	36 305 114,80	44 238 410,32	-41 220,03	5 314 116,74	38 888 445,31	38 883 073,55
906 - Gestion des fonds européens	103 660 000,00	-	103 660 000,00	48 624 611,09	44 238 410,32	-35 848,27	36 305 114,80	44 238 410,32	-41 220,03	5 314 116,74	38 888 445,31	38 883 073,55
62 - FEDER	103 660 000,00	-	103 660 000,00	48 624 611,09	44 238 410,32	-35 848,27	36 305 114,80	44 238 410,32	-41 220,03	5 314 116,74	38 888 445,31	38 883 073,55
Total général	2 002 355 000,00	944 000,00	2 003 299 000,00	1 821 520 216,22	1 579 001 696,67	-1 118 913,86	1 746 347 872,87	1 455 189 504,18	17 861 371,38	400 384 031,73	1 177 528 751,08	1 142 619 238,46
				90,93 %						21,98 %	-25,43 %	-21,48 %

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2018

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP affectées	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	8 650 000,00	-	8 650 000,00	8 649 999,24	-	8 649 999,24	8 649 999,24	-	7 015 663,02	1 634 336,22	1 634 336,22	1 634 336,22
909 - Action économique	8 650 000,00	-	8 650 000,00	8 649 999,24	-	8 649 999,24	8 649 999,24	-	7 015 663,02	1 634 336,22	1 634 336,22	1 634 336,22
93 - Agriculture, pêche et agro- industrie	8 650 000,00	-	8 650 000,00	8 649 999,24	-	8 649 999,24	8 649 999,24	-	7 015 663,02	1 634 336,22	1 634 336,22	1 634 336,22
AIE - Actions internationales	1 900 000,00	-	1 900 000,00	1 751 158,00	-	1 751 158,00	1 751 158,00	-	45 447,29	1 705 710,71	1 705 710,71	1 705 710,71
900 - Services généraux	1 900 000,00	-	1 900 000,00	1 751 158,00	-	1 751 158,00	1 751 158,00	-	45 447,29	1 705 710,71	1 705 710,71	1 705 710,71
044 - Aide publique au développement	450 000,00	100 000,00	550 000,00	546 168,00	-	546 168,00	546 168,00	-	-	546 168,00	546 168,00	546 168,00
048 - Autres actions internationales	1 450 000,00	-100 000,00	1 350 000,00	1 204 990,00	-	1 204 990,00	1 204 990,00	-	45 447,29	1 159 542,71	1 159 542,71	1 159 542,71
AM - Aménagement	61 000 000,00	14 258 340,89	75 258 340,89	75 242 130,89	-	75 242 130,89	75 242 130,89	-	3 902 564,28	71 303 105,94	71 303 105,94	71 303 105,94
900 - Services généraux	300 000,00	-	300 000,00	283 790,00	-	283 790,00	283 790,00	-	-	283 790,00	283 790,00	283 790,00
041 - Actions interrégionales	300 000,00	-	300 000,00	283 790,00	-	283 790,00	283 790,00	-	-	283 790,00	283 790,00	283 790,00
905 - Aménagement des territoires	60 700 000,00	14 258 340,89	74 958 340,89	74 958 340,89	-	74 958 340,89	74 958 340,89	-36 460,67	3 902 564,28	71 019 315,94	71 019 315,94	71 019 315,94
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	60 700 000,00	14 258 340,89	74 958 340,89	74 958 340,89	-	74 958 340,89	74 958 340,89	-36 460,67	3 902 564,28	71 019 315,94	71 019 315,94	71 019 315,94
53 - Espace rural et autres espaces de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	-	300 000,00	300 000,00	300 000,00
900 - Services généraux	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	-	300 000,00	300 000,00	300 000,00
021 - Conseil régional	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	-	300 000,00	300 000,00	300 000,00
904 - Développement social et Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COM - Communication	260 000,00	-	260 000,00	244 000,00	-	244 000,00	229 892,01	-	226 173,98	3 718,03	3 718,03	3 718,03
900 - Services généraux	260 000,00	-	260 000,00	244 000,00	-	244 000,00	229 892,01	-14 107,99	226 173,98	3 718,03	3 718,03	3 718,03
0202 - Autres moyens généraux	260 000,00	-	260 000,00	244 000,00	-	244 000,00	229 892,01	-14 107,99	226 173,98	3 718,03	3 718,03	3 718,03
COO - Coopération interrégionale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
900 - Services Généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	41 000 000,00	-1 597 138,68	39 402 861,32	39 402 861,32	-	39 402 861,32	38 848 998,75	-	4 961 336,38	34 424 456,40	33 887 617,57	33 887 617,57
903 - Culture, Sports et Loisirs	41 000 000,00	-1 597 138,68	39 402 861,32	39 402 861,32	-	39 402 861,32	38 848 998,75	-17 068,54	4 961 336,38	34 424 456,40	33 887 617,57	33 887 617,57
311 - Enseignement Artistique	1 000 000,00	518 522,00	1 518 522,00	1 518 522,00	-	1 518 522,00	1 518 522,00	-	-	1 518 522,00	1 518 522,00	1 518 522,00
312 - Activités culturelles et artistiques	31 930 000,00	299 734,60	32 229 734,60	32 229 734,60	-	32 229 734,60	31 692 895,77	-	4 703 018,35	27 526 716,25	26 989 877,42	26 989 877,42
313 - Patrimoine	8 070 000,00	-2 415 395,28	5 654 604,72	5 654 604,72	-	5 654 604,72	5 637 580,98	-17 068,54	258 318,03	5 379 218,15	5 379 218,15	5 379 218,15
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	100 000 000,00	-24 167,49	99 975 832,51	87 355 265,96	-	87 355 265,96	85 855 265,96	-	28 214 405,03	59 126 415,73	57 626 415,73	57 626 415,73
905 - Aménagement des territoires	11 000 000,00	-	11 000 000,00	10 909 717,41	-	10 909 717,41	10 909 717,41	-	578 750,60	10 330 966,81	10 330 966,81	10 330 966,81
56 - Technologies de l'information et de la communication	11 000 000,00	-	11 000 000,00	10 909 717,41	-	10 909 717,41	10 909 717,41	-	578 750,60	10 330 966,81	10 330 966,81	10 330 966,81
909 - Action économique	89 000 000,00	-24 167,49	88 975 832,51	76 445 548,55	-	76 445 548,55	74 945 548,55	-14 445,20	27 635 654,43	48 795 448,92	47 295 448,92	47 295 448,92
91 - Interventions économiques transversales	6 900 000,00	-	6 900 000,00	4 540 000,00	-	4 540 000,00	4 540 000,00	-	800 000,00	3 740 000,00	3 740 000,00	3 740 000,00
92 - Recherche et innovation	44 500 000,00	7 877 195,00	52 377 195,00	47 981 136,55	-	47 981 136,55	46 481 136,55	-14 445,20	24 885 683,34	23 080 998,01	21 580 998,01	21 580 998,01
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	37 600 000,00	-7 901 362,49	29 698 637,51	23 924 412,00	-	23 924 412,00	23 924 412,00	-	1 949 961,09	21 974 450,91	21 974 450,91	21 974 450,91
DSS - Développement social et santé	19 585 000,00	-1 104 416,00	18 480 584,00	16 998 899,42	-	16 998 899,42	16 998 899,42	-	2 504 493,85	14 370 590,64	14 491 005,39	14 491 005,39
901 - Formation professionnelle et apprentissage	3 635 000,00	-	3 635 000,00	2 667 246,00	-	2 667 246,00	2 667 246,00	-	233 442,24	2 433 803,76	2 433 803,76	2 433 803,76
13 - Formations sanitaires et sociales	3 635 000,00	-	3 635 000,00	2 667 246,00	-	2 667 246,00	2 667 246,00	-	233 442,24	2 433 803,76	2 433 803,76	2 433 803,76
904 - Santé et action sociale	15 950 000,00	-1 104 416,00	14 845 584,00	14 331 653,42	-	14 331 653,42	14 331 653,42	-3 400,18	2 271 051,61	11 936 786,88	12 057 201,63	12 057 201,63
41 - Santé	4 250 000,00	658 684,99	4 908 684,99	4 908 684,99	-	4 908 684,99	4 908 684,99	-2 854,36	370 490,79	4 414 925,09	4 535 339,84	4 535 339,84
42 - Action sociale	11 700 000,00	-1 763 100,99	9 936 899,01	9 422 968,43	-	9 422 968,43	9 422 968,43	-545,82	1 900 560,82	7 521 861,79	7 521 861,79	7 521 861,79

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
EAE - Environnement et énergie	89 700 000,00	-4 218 378,81	85 481 621,19	85 429 485,85	-	-	85 429 485,85	-	10 231 951,58	75 197 534,27	75 197 534,27	
905 - Aménagement des territoires	5 000 000,00	-2 138 786,38	2 861 213,62	2 858 588,59	-	-	2 858 588,59	-	12 922,31	2 845 666,28	2 845 666,28	
52 - Agglomérations et villes moyennes	5 000 000,00	-2 138 786,38	2 861 213,62	2 858 588,59	-	-	2 858 588,59	-	12 922,31	2 845 666,28	2 845 666,28	
907 - Environnement	76 700 000,00	-2 522 725,43	74 177 274,57	74 127 764,26	-	-	74 127 764,26	-	8 802 689,00	65 325 075,26	65 325 075,26	
71 - Actions transversales	420 000,00	-420 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
72 - Actions en matière de déchets	8 000 000,00	-1 722 215,30	6 277 784,70	6 277 784,70	-	-	6 277 784,70	-	24 121,25	6 253 663,45	6 253 663,45	
73 - Politique de l'air	4 760 000,00	-2 003 276,20	2 756 723,80	2 727 450,00	-	-	2 727 450,00	-	-	2 727 450,00	2 727 450,00	
74 - Politique de l'eau	2 700 000,00	422 000,00	3 122 000,00	3 120 336,41	-	-	3 120 336,41	-	10 397,80	3 109 938,61	3 109 938,61	
75 - Politique de l'énergie	28 100 000,00	-6 863 125,00	21 246 875,00	21 233 540,01	-	-	21 233 540,01	-	3 010 504,05	18 223 035,96	18 223 035,96	
76 - Patrimoine naturel	17 450 000,00	7 207 616,50	24 657 616,50	24 652 378,57	-	-	24 652 378,57	-	4 667 882,00	19 984 496,57	19 984 496,57	
77 - Environnement des infrastructures de transport	15 000 000,00	846 274,57	15 846 274,57	15 846 274,57	-	-	15 846 274,57	-	900 783,90	14 945 490,67	14 945 490,67	
78 - Autres actions	270 000,00	-	270 000,00	270 000,00	-	-	270 000,00	-	189 000,00	81 000,00	81 000,00	
908 - Transport	5 000 000,00	443 133,00	5 443 133,00	5 443 133,00	-	-	5 443 133,00	-	5 443 133,00	5 443 133,00	5 443 133,00	
883 - Transports fluviaux	5 000 000,00	443 133,00	5 443 133,00	5 443 133,00	-	-	5 443 133,00	-	-	5 443 133,00	5 443 133,00	
909 - Développement économique	3 000 000,00	-	3 000 000,00	3 000 000,00	-	-	3 000 000,00	-	1 416 340,27	1 583 659,73	1 583 659,73	
93 - Agriculture, pêche et agro-industrie	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-	-	1 000 000,00	-	-	1 000 000,00	1 000 000,00	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	2 000 000,00	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	-	1 416 340,27	583 659,73	583 659,73	
ESE - Enseignement secondaire	507 500 000,00	771 162,64	508 271 162,64	508 271 161,32	-	-99 183,18	355 750 880,52	-	128 736 724,80	379 435 253,34	225 164 790,94	
902 - Enseignement	507 500 000,00	771 162,64	508 271 162,64	508 271 161,32	-	-99 183,18	355 750 880,52	-	128 736 724,80	379 435 253,34	225 164 790,94	
21 - Enseignement du premier degré	4 500 000,00	-90 726,00	4 409 274,00	4 409 273,08	-	-	4 409 273,08	-	596 336,37	3 812 936,71	3 812 936,71	
221 - Collèges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
222 - Lycées publics	443 429 000,00	11 678 798,82	455 107 798,82	455 107 798,42	-	-47 126,62	320 691 927,64	-	107 651 862,71	347 408 809,09	211 410 586,78	
223 - Lycées privés	4 000 000,00	800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00	-	-	4 800 000,00	-	59 739,15	4 740 260,85	4 740 260,85	
224 - Participation à des cités mixtes	54 366 000,00	-11 130 030,18	43 235 969,82	43 235 969,82	-	-52 056,56	25 131 559,80	-	20 030 126,57	23 153 786,69	4 881 546,60	
28 - Autres services périscolaires et annexes	1 205 000,00	-486 880,00	718 120,00	718 120,00	-	-	718 120,00	-	398 680,00	319 460,00	319 460,00	
ESU - Enseignement supérieur	52 400 000,00	1 021 406,00	53 421 406,00	53 170 069,00	-	-	53 170 068,56	-	5 000 296,00	48 169 773,00	48 169 772,56	
902 - Enseignement	52 400 000,00	1 021 406,00	53 421 406,00	53 170 069,00	-	-	53 170 068,56	-	5 000 296,00	48 169 773,00	48 169 772,56	
23 - Enseignement supérieur	52 400 000,00	1 021 406,00	53 421 406,00	53 170 069,00	-	-	53 170 068,56	-	5 000 296,00	48 169 773,00	48 169 772,56	
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	33 190 000,00	-	33 190 000,00	31 169 461,95	-	-2 990,20	31 169 461,95	-	2 899 616,10	28 266 855,65	28 266 855,65	
901 - Formation professionnelle et apprentissage	33 190 000,00	-	33 190 000,00	31 169 461,95	-	-2 990,20	31 169 461,95	-	2 899 616,10	28 266 855,65	28 266 855,65	
10 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
12 - Apprentissage	33 190 000,00	-	33 190 000,00	31 169 461,95	-	-2 990,20	31 169 461,95	-	2 899 616,10	28 266 855,65	28 266 855,65	
909 - Action économique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
LO - Logement	63 800 000,00	9 497 690,80	73 297 690,80	73 297 232,57	-	-2 214,01	73 297 232,57	-	5 412 491,80	67 882 526,76	67 882 526,76	
905 - Aménagement des territoires	63 800 000,00	9 497 690,80	73 297 690,80	73 297 232,57	-	-2 214,01	73 297 232,57	-	5 412 491,80	67 882 526,76	67 882 526,76	
50 - Services communs	-	4 051 000,00	4 051 000,00	4 050 541,77	-	-	4 050 541,77	-	3 814 475,77	236 066,00	236 066,00	
54 - Habitat - Logement	63 800 000,00	5 446 690,80	69 246 690,80	69 246 690,80	-	-2 214,01	69 246 690,80	-	1 598 016,03	67 646 480,76	67 646 480,76	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	138 600 000,00	-27 715 019,87	110 884 980,13	110 846 742,88	-	-	110 846 742,88	-	-	18 998 331,29	91 848 411,59	91 848 411,59
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
907 - Environnement	18 000 000,00	-846 274,57	17 153 725,43	17 125 590,93	-	-	17 125 590,93	-	-	17 125 590,93	17 125 590,93	17 125 590,93
77 - Environnement des infrastructures de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autres actions	18 000 000,00	-846 274,57	17 153 725,43	17 125 590,93	-	-	17 125 590,93	-	-	17 125 590,93	17 125 590,93	17 125 590,93
908 - Transports	120 600 000,00	-26 868 745,30	93 731 254,70	93 721 151,95	-	-	93 721 151,95	-	-	18 998 331,29	74 722 820,66	74 722 820,66
818 - Autres transports en commun	46 450 000,00	-15 756 997,37	30 693 002,63	30 693 002,63	-	-	30 693 002,63	-	-	295 710,13	30 397 292,50	30 397 292,50
821 - Voirie nationale	32 400 000,00	7 268 015,00	39 668 015,00	39 668 015,00	-	-	39 668 015,00	-	-	18 395 500,29	21 272 514,71	21 272 514,71
823 - Voirie départementale	35 750 000,00	-16 040 000,00	19 710 000,00	19 710 000,00	-	-	19 710 000,00	-	-	61 107,15	19 648 892,85	19 648 892,85
824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
825 - Sécurité routière	6 000 000,00	-2 339 762,93	3 660 237,07	3 650 134,32	-	-	3 650 134,32	-	-	246 013,72	3 404 120,60	3 404 120,60
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	21 987 000,00	-	21 987 000,00	21 940 600,00	-127 686,06	-127 686,06	688 699,33	-	325,00	257 953,95	21 554 959,99	431 070,38
900 - Services généraux	21 987 000,00	-	21 987 000,00	21 940 600,00	-127 686,06	-127 686,06	688 699,33	-	325,00	257 953,95	21 554 959,99	431 070,38
0202 - Autres moyens généraux	21 987 000,00	-	21 987 000,00	21 940 600,00	-127 686,06	-127 686,06	688 699,33	-	325,00	257 953,95	21 554 959,99	431 070,38
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	190 000,00	70 000,00	260 000,00	249 000,00	-8 585,20	-8 585,20	224 155,09	-	-1 030,13	203 198,33	37 216,47	19 926,63
900 - Services généraux	190 000,00	70 000,00	260 000,00	249 000,00	-8 585,20	-8 585,20	224 155,09	-	-1 030,13	203 198,33	37 216,47	19 926,63
0201 - Personnel non ventilé	190 000,00	70 000,00	260 000,00	249 000,00	-8 585,20	-8 585,20	224 155,09	-	-1 030,13	203 198,33	37 216,47	19 926,63
PV - Politique de la ville	20 000 000,00	-6 246 690,80	13 753 309,20	1 993 457,21	-	-	1 993 457,21	-	-	1 993 457,21	1 993 457,21	1 993 457,21
905 - Aménagement des territoires	20 000 000,00	-6 246 690,80	13 753 309,20	1 993 457,21	-	-	1 993 457,21	-	-	1 993 457,21	1 993 457,21	1 993 457,21
51 - Politique de la ville	20 000 000,00	-6 246 690,80	13 753 309,20	1 993 457,21	-	-	1 993 457,21	-	-	1 993 457,21	1 993 457,21	1 993 457,21
RIN - Recherche	28 900 000,00	24 167,49	28 924 167,49	28 924 167,49	-	-	28 924 167,49	-	-975 000,00	1 180 311,96	27 743 855,53	27 743 855,53
905 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
909 - Action économique	28 900 000,00	24 167,49	28 924 167,49	28 924 167,49	-	-	28 924 167,49	-	-975 000,00	1 180 311,96	27 743 855,53	27 743 855,53
92 - Recherche et innovation	28 900 000,00	24 167,49	28 924 167,49	28 924 167,49	-	-	28 924 167,49	-	-975 000,00	1 180 311,96	27 743 855,53	27 743 855,53
RUR - Ruralité	18 200 000,00	2 965 812,49	21 165 812,49	21 133 773,13	-25 597,67	-25 597,67	21 133 773,13	-	-25 597,67	1 710 179,83	19 397 995,63	19 397 995,63
905 - Aménagement des territoires	15 000 000,00	2 965 812,49	17 965 812,49	17 942 711,13	-25 597,67	-25 597,67	17 942 711,13	-	-25 597,67	1 694 519,83	16 222 593,63	16 222 593,63
53 - Espace rural et autres espaces de développement	15 000 000,00	2 965 812,49	17 965 812,49	17 942 711,13	-25 597,67	-25 597,67	17 942 711,13	-	-25 597,67	1 694 519,83	16 222 593,63	16 222 593,63
907 - Environnement	3 200 000,00	-	3 200 000,00	3 191 062,00	-	-	3 191 062,00	-	-	15 660,00	3 175 402,00	3 175 402,00
76 - Patrimoine naturel	3 200 000,00	-	3 200 000,00	3 191 062,00	-	-	3 191 062,00	-	-	15 660,00	3 175 402,00	3 175 402,00
SE - Sécurité	23 010 000,00	416 705,36	23 426 705,36	20 639 807,12	-553,16	-553,16	17 640 477,40	-	-97 688,03	7 335 213,08	13 304 040,88	10 207 596,29
901 - Formation professionnelle et apprentissage	300 000,00	-	300 000,00	97 311,00	-	-	97 311,00	-	-	-	97 311,00	97 311,00
13 - Formations sanitaires et sociales	300 000,00	-	300 000,00	97 311,00	-	-	97 311,00	-	-	-	97 311,00	97 311,00
902 - Enseignement	11 300 000,00	416 705,36	11 716 705,36	11 716 705,36	-	-	9 268 975,64	-	-97 114,87	7 204 291,90	4 512 413,46	1 967 568,87
27 - Sécurité	11 300 000,00	416 705,36	11 716 705,36	11 716 705,36	-	-	9 268 975,64	-	-97 114,87	7 204 291,90	4 512 413,46	1 967 568,87
903 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
905 - Aménagement des territoires	11 410 000,00	-	11 410 000,00	8 825 790,76	-553,16	-553,16	8 274 190,76	-	-553,16	130 921,18	8 694 316,42	8 142 716,42
57 - Sécurité	11 410 000,00	-	11 410 000,00	8 825 790,76	-553,16	-553,16	8 274 190,76	-	-553,16	130 921,18	8 694 316,42	8 142 716,42
908 - Transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	9 000 000,00	-70 000,00	8 930 000,00	8 260 000,00	-	-	8 437 164,24	-	-177 164,24	5 449 594,11	2 810 405,89	2 810 405,89
900 - Services généraux	9 000 000,00	-70 000,00	8 930 000,00	8 260 000,00	-	-	8 437 164,24	-	-177 164,24	5 449 594,11	2 810 405,89	2 810 405,89
0202 - Autres moyens généraux	9 000 000,00	-70 000,00	8 930 000,00	8 260 000,00	-	-	8 437 164,24	-	-177 164,24	5 449 594,11	2 810 405,89	2 810 405,89

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AP ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AP ouvertes	Total AP affectées	AP affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AP engagées	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AP caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AP affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AP affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	56 005 000,00	-63 086,32	55 941 913,68	49 677 499,25	-14 746,88	44 726 778,78	23 508 691,59	-126 755,17	23 508 691,59	26 154 060,78	21 091 332,02	
903 - Culture, sports et loisirs	56 005 000,00	-63 086,32	55 941 913,68	49 677 499,25	-14 746,88	44 726 778,78	23 508 691,59	-126 755,17	23 508 691,59	26 154 060,78	21 091 332,02	
32 - Sports	46 775 000,00	-63 086,32	46 711 913,68	40 508 187,44	-11 608,88	37 304 684,26	20 953 441,75	-11 608,88	20 953 441,75	19 543 136,81	16 339 633,63	
33 - Loisirs	7 730 000,00	-133 239,00	7 596 761,00	7 536 072,81	-1 830,00	6 122 061,52	2 479 455,84	-115 146,29	2 479 455,84	5 054 786,97	3 527 459,39	
37 - Sécurité	1 500 000,00	133 239,00	1 633 239,00	1 633 239,00	-1 308,00	1 300 033,00	75 794,00	-	75 794,00	1 556 137,00	1 224 239,00	
TC - Transports en commun	570 950 000,00	26 390 070,30	597 340 070,30	597 340 070,30	-1 758,17	597 340 070,30	3 081 645,12	-1 758,17	3 081 645,12	594 256 667,01	594 256 667,01	
908 - Transports	570 950 000,00	26 390 070,30	597 340 070,30	597 340 070,30	-1 758,17	597 340 070,30	3 081 645,12	-1 758,17	3 081 645,12	594 256 667,01	594 256 667,01	
810 - Services communs	42 000 000,00	835 850,45	42 835 850,45	42 835 850,45	-832,60	42 835 850,45	568 004,40	-832,60	568 004,40	42 267 013,45	42 267 013,45	
811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs	499 350 000,00	42 217 114,85	541 567 114,85	541 567 114,85	-	541 567 114,85	1 198 865,36	-	1 198 865,36	540 368 249,49	540 368 249,49	
812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	29 600 000,00	-16 662 895,00	12 937 105,00	12 937 105,00	-925,57	12 937 105,00	1 314 775,36	-925,57	1 314 775,36	11 621 404,07	11 621 404,07	
TMSF - Transports de marchandise en site propre	5 500 000,00	35 542,00	5 535 542,00	5 535 541,77	-	5 535 541,77	807 704,71	-	807 704,71	4 727 837,06	4 727 837,06	
908 - Transports	5 500 000,00	35 542,00	5 535 542,00	5 535 541,77	-	5 535 541,77	807 704,71	-	807 704,71	4 727 837,06	4 727 837,06	
883 - Transports fluviaux	-	2 940 000,00	2 940 000,00	2 940 000,00	-	2 940 000,00	751 585,77	-	751 585,77	2 188 414,23	2 188 414,23	
884 - Transports ferroviaires de marchandises	500 000,00	1 821 475,61	2 321 475,61	2 321 475,61	-	2 321 475,61	56 118,94	-	56 118,94	2 265 356,67	2 265 356,67	
885 - Liaisons multimodales	5 000 000,00	-4 725 933,61	274 066,39	274 066,16	-	274 066,16	-	-	-	274 066,16	274 066,16	
888 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TO - Tourisme	6 000 000,00	-1 000 000,00	5 000 000,00	3 397 670,10	-	3 397 670,10	137 655,47	-	137 655,47	3 260 014,63	3 260 014,63	
909 - Action économique	6 000 000,00	-1 000 000,00	5 000 000,00	3 397 670,10	-	3 397 670,10	137 655,47	-	137 655,47	3 260 014,63	3 260 014,63	
95 - Tourisme et thermalisme	6 000 000,00	-1 000 000,00	5 000 000,00	3 397 670,10	-	3 397 670,10	137 655,47	-	137 655,47	3 260 014,63	3 260 014,63	
UE - Fonds européens	66 990 000,00	-	66 990 000,00	29 086 970,65	-	29 086 970,65	436 824,73	-	436 824,73	28 650 145,92	28 650 145,92	
906 - Gestion des fonds européens	66 990 000,00	-	66 990 000,00	29 086 970,65	-	29 086 970,65	436 824,73	-	436 824,73	28 650 145,92	28 650 145,92	
62 - FEDER	66 990 000,00	-	66 990 000,00	29 086 970,65	-	29 086 970,65	436 824,73	-	436 824,73	28 650 145,92	28 650 145,92	
Total général	1 944 817 000,00	13 412 000,00	1 958 229 000,00	1 880 307 025,42	-489 211,86	1 697 644 142,09	262 258 468,28	-3 313 568,25	262 258 468,28	1 617 559 345,28	1 432 072 105,56	
				96,02 %			13,95 %					

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2005

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	2 656 070,11	36 575,75	-36 575,75	2 656 070,11	36 575,75	-36 575,75	-	-	-
939 - Action économique	-	-	-	2 656 070,11	36 575,75	-36 575,75	2 656 070,11	36 575,75	-36 575,75	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	2 656 070,11	36 575,75	-36 575,75	2 656 070,11	36 575,75	-36 575,75	-	-	-
AIE - Actions internationales	3 725 000,00	10 000,00	3 735 000,00	3 165 939,96	-	-	3 165 939,96	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	3 725 000,00	10 000,00	3 735 000,00	3 165 939,96	-	-	3 165 939,96	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	500 000,00	-70 000,00	430 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 735 000,00	-	2 735 000,00	2 638 564,37	-	-	2 638 564,37	-	-	-	-	-
048 - Autres actions internationales	490 000,00	80 000,00	570 000,00	527 375,59	-	-	527 375,59	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	26 443 000,00	2 000 000,00	28 443 000,00	21 152 638,54	-	-	21 152 638,54	430 603,02	-430 603,02	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	23 789 000,00	2 000 000,00	25 789 000,00	21 152 638,54	-	-	21 152 638,54	430 603,02	-430 603,02	-	-	-
50 - Services communs	21 872 000,00	2 000 000,00	23 872 000,00	19 980 323,72	-	-	19 980 323,72	430 603,02	-430 603,02	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	1 917 000,00	-	1 917 000,00	1 172 314,82	-	-	1 172 314,82	-	-	-	-	-
937 - Environnement	2 654 000,00	-	2 654 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	2 654 000,00	-	2 654 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	2 600 000,00	-330 104,00	2 269 896,00	7 990 824,91	35 880,00	-93 835,72	8 026 704,91	35 880,00	-93 835,72	-	35 880,00	35 880,00
930 - Services généraux	2 000 000,00	-	2 000 000,00	602 224,72	-	-	602 224,72	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	2 000 000,00	-	2 000 000,00	602 224,72	-	-	602 224,72	-	-	-	-	-
934 - Développement social et santé	600 000,00	-330 104,00	269 896,00	233 964,71	-	-	233 964,71	-	-	-	-	-
40 - Services communs	600 000,00	-330 104,00	269 896,00	233 964,71	-	-	233 964,71	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	7 154 635,48	35 880,00	-	7 190 515,48	35 880,00	-	-	35 880,00	35 880,00
51 - Politique de la ville	-	-	-	7 154 635,48	35 880,00	-	7 190 515,48	35 880,00	-	-	35 880,00	35 880,00
COM - Communication	14 930 000,00	39 129,90	14 969 129,90	12 490 308,10	93 835,72	-93 835,72	12 490 308,10	93 835,72	-93 835,72	-	93 835,72	93 835,72
930 - Services généraux	14 930 000,00	39 129,90	14 969 129,90	12 490 308,10	93 835,72	-93 835,72	12 490 308,10	93 835,72	-93 835,72	-	93 835,72	93 835,72
0202 - Autres moyens généraux	14 930 000,00	39 129,90	14 969 129,90	12 490 308,10	93 835,72	-93 835,72	12 490 308,10	93 835,72	-93 835,72	-	93 835,72	93 835,72
CU - Culture	43 136 000,00	2 239 761,00	45 375 761,00	43 663 129,15	9 284,73	-	43 672 413,88	9 284,73	-	-	9 284,73	9 284,73
933 - Culture, sports et loisirs	43 136 000,00	2 239 761,00	45 375 761,00	43 663 129,15	9 284,73	-	43 672 413,88	9 284,73	-	-	9 284,73	9 284,73
312 - Activités culturelles et artistiques	43 136 000,00	2 127 902,75	45 263 902,75	43 349 153,66	9 284,73	-	43 358 438,39	9 284,73	-	-	9 284,73	9 284,73
313 - Patrimoine	-	111 858,25	111 858,25	313 975,49	-	-	313 975,49	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	31 583 000,00	63 500,00	31 646 500,00	29 146 350,97	225 917,53	-225 917,53	29 146 350,97	225 917,53	-225 917,53	-	225 917,53	225 917,53
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	630 000,00	-	-	630 000,00	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	630 000,00	-	-	630 000,00	-	-	-	-	-
939 - Action économique	31 583 000,00	63 500,00	31 646 500,00	28 516 350,97	225 917,53	-225 917,53	28 516 350,97	225 917,53	-225 917,53	-	225 917,53	225 917,53
91 - Interventions économiques transversales	24 151 000,00	-1 108 900,00	23 042 100,00	16 000 799,40	225 917,53	-225 917,53	16 000 799,40	225 917,53	-225 917,53	-	225 917,53	225 917,53
92 - Recherche et innovation	-	-	-	6 123 789,03	-	-	6 123 789,03	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	7 432 000,00	1 172 400,00	8 604 400,00	6 391 762,54	-	-	6 391 762,54	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
DSS - Développement social et santé	13 425 000,00	85 704 711,80	99 129 711,80	93 988 606,14	-	-	93 988 606,14	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	1 699 048,80	1 699 048,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	-	1 699 048,80	1 699 048,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-
934 - Santé et Action sociale	13 425 000,00	84 005 663,00	97 430 663,00	93 988 606,14	-	-	93 988 606,14	-	-	-	-	-
40 - Services communs	2 205 000,00	351 607,80	2 556 607,80	1 811 330,44	-	-	1 811 330,44	-	-	-	-	-
41 - Santé	5 904 000,00	53 213 364,60	59 117 364,60	59 816 516,76	-	-	59 816 516,76	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	5 316 000,00	30 440 690,60	35 756 690,60	32 360 758,94	-	-	32 360 758,94	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	19 872 000,00	263 554,60	20 135 554,60	11 791 143,80	20 880,29	-20 880,29	11 791 143,80	20 880,29	-20 880,29	-	-	-
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	16 355 000,00	227 054,60	16 582 054,60	11 791 143,80	-	-20 880,29	11 791 143,80	20 880,29	-20 880,29	-	-	-
71 - Actions transversales	5 965 000,00	256 574,60	6 221 574,60	4 502 926,70	17 989,86	-17 989,86	4 502 926,70	17 989,86	-17 989,86	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	1 145 000,00	-	1 145 000,00	1 95 982,21	-	-	1 95 982,21	-	-	-	-	-
73 - Politique de l'air	1 050 000,00	-	1 050 000,00	664 400,00	-	-	664 400,00	-	-	-	-	-
74 - Politique de l'eau	854 000,00	-	854 000,00	304 164,63	-	-	304 164,63	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	320 000,00	-	320 000,00	6 900,05	-	-	6 900,05	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	6 552 000,00	-	6 552 000,00	6 030 467,02	2 890,43	-2 890,43	6 030 467,02	2 890,43	-2 890,43	-	-	-
78 - Autres actions	469 000,00	-29 520,00	439 480,00	86 303,19	-	-	86 303,19	-	-	-	-	-
939 - Action Economique	3 517 000,00	36 500,00	3 553 500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	3 517 000,00	36 500,00	3 553 500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	172 500 000,00	-	172 500 000,00	57 942 672,60	48 437,20	-48 437,20	57 942 672,60	48 437,20	-48 437,20	-	-	-
932 - Enseignement	172 500 000,00	-	172 500 000,00	57 942 672,60	48 437,20	-48 437,20	57 942 672,60	48 437,20	-48 437,20	-	-	-
222 - Lycées publics	113 340 000,00	279 444,98	113 619 444,98	13 184 531,70	-	-	13 184 531,70	-	-	-	-	-
223 - Lycées privés	20 500 000,00	357 768,66	20 857 768,66	20 857 768,66	-	-	20 857 768,66	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	13 640 000,00	-342 930,33	13 297 069,67	835 073,67	-	-	835 073,67	-	-	-	-	-
28 - Autres services périscolaires et annexes	25 020 000,00	-284 283,31	24 735 716,69	23 065 298,57	48 437,20	-48 437,20	23 065 298,57	48 437,20	-48 437,20	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	6 433 000,00	-	6 433 000,00	5 391 725,63	73 448,37	-73 448,37	5 391 725,63	73 448,37	-73 448,37	-	-	-
932 - Enseignement	6 433 000,00	-	6 433 000,00	5 391 725,63	73 448,37	-73 448,37	5 391 725,63	73 448,37	-73 448,37	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	6 433 000,00	-	6 433 000,00	5 391 725,63	73 448,37	-73 448,37	5 391 725,63	73 448,37	-73 448,37	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	499 065 000,00	3 474 429,97	502 539 429,97	471 485 258,04	9 719 257,61	-103 653,68	471 485 258,04	9 719 257,61	-103 653,68	-	-	9 615 603,93
931 - Formation professionnelle et apprentissage	499 065 000,00	3 474 429,97	502 539 429,97	470 244 715,08	9 719 257,61	-103 653,68	470 244 715,08	9 719 257,61	-103 653,68	-	-	9 615 603,93
10 - Services Communs	7 975 000,00	-130 442,00	7 844 558,00	7 135 357,43	-	-	7 135 357,43	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	229 341 000,00	3 234 871,97	232 575 871,97	212 490 864,14	9 129 099,49	-103 653,68	212 490 864,14	9 129 099,49	-103 653,68	-	-	9 025 445,81
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	261 749 000,00	370 000,00	262 119 000,00	250 618 493,51	590 158,12	-	250 618 493,51	590 158,12	-	-	-	590 158,12
939 - Action économique	-	-	-	1 240 542,96	-	-	1 240 542,96	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	1 240 542,96	-	-	1 240 542,96	-	-	-	-	-
LO - Logement	1 740 000,00	-	1 740 000,00	1 479 576,00	-	-	1 479 576,00	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	1 740 000,00	-	1 740 000,00	1 479 576,00	-	-	1 479 576,00	-	-	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	1 740 000,00	-	1 740 000,00	1 479 576,00	-	-	1 479 576,00	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	291 000,00	-225 566,59	65 433,41	15 000,00	-	-	15 000,00	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	291 000,00	-225 566,59	65 433,41	15 000,00	-	-	15 000,00	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	291 000,00	-225 566,59	65 433,41	15 000,00	-	-	15 000,00	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	43 924 000,00	-1 280 000,00	42 644 000,00	37 054 316,10	177 272,14	-177 272,14	37 054 316,10	177 272,14	-177 272,14	-	-	-		
930 - Services généraux	43 654 000,00	-1 280 000,00	42 374 000,00	37 054 316,10	177 272,14	-177 272,14	37 054 316,10	177 272,14	-177 272,14	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	39 323 000,00	-1 280 000,00	38 043 000,00	32 949 265,98	177 116,99	-177 116,99	32 949 265,98	177 116,99	-177 116,99	-	-	-		
021 - Conseil régional	3 756 000,00	-	3 756 000,00	3 771 257,28	155,15	-155,15	3 771 257,28	155,15	-	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	575 000,00	-	575 000,00	333 792,84	-	-	333 792,84	-	-	-	-	-		
933 - Culture, sports et loisirs	270 000,00	-	270 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	270 000,00	-	270 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	12 797 000,00	-200 000,00	12 597 000,00	1 529 820,60	12 578,61	-12 578,61	1 529 820,60	12 578,61	-12 578,61	-	-	-		
930 - Services généraux	12 797 000,00	-200 000,00	12 597 000,00	1 529 820,60	12 578,61	-12 578,61	1 529 820,60	12 578,61	-12 578,61	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-200 000,00	-200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	1 830 000,00	-	1 830 000,00	1 068 035,83	12 578,61	-12 578,61	1 068 035,83	12 578,61	-12 578,61	-	-	-		
021 - Conseil régional	8 465 000,00	-	8 465 000,00	461 610,77	-	-	461 610,77	-	-	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	2 502 000,00	-	2 502 000,00	174,00	-	-	174,00	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
222 - Lycées publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	8 574 000,00	-	8 574 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	8 574 000,00	-	8 574 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	8 574 000,00	-	8 574 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	25 830 000,00	-100 000,00	25 730 000,00	15 828 410,27	-	-	15 828 410,27	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	630 000,00	-	630 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	630 000,00	-	630 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	25 200 000,00	-100 000,00	25 100 000,00	15 828 410,27	-	-	15 828 410,27	-	-	-	-	-		
92 - Recherche et innovation	25 200 000,00	-100 000,00	25 100 000,00	15 828 410,27	-	-	15 828 410,27	-	-	-	-	-		
RUR - Ruralité	-	-	-	2 114 166,40	242,01	-242,01	2 114 166,40	242,01	-242,01	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	2 114 166,40	242,01	-242,01	2 114 166,40	242,01	-242,01	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	2 114 166,40	242,01	-242,01	2 114 166,40	242,01	-242,01	-	-	-		
SE - Sécurité	2 635 000,00	-	2 635 000,00	2 318 893,12	215,27	-	2 319 108,39	215,27	-	-	-	-		
932 - Enseignement	435 000,00	-	435 000,00	118 956,28	215,27	-	119 171,55	215,27	-	-	-	-		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	435 000,00	-	435 000,00	118 956,28	215,27	-	119 171,55	215,27	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	2 200 000,00	-	2 200 000,00	2 199 936,84	-	-	2 199 936,84	-	-	-	-	-		
57 - Sécurité	2 200 000,00	-	2 200 000,00	2 199 936,84	-	-	2 199 936,84	-	-	-	-	-		
SI - Systèmes d'information	3 237 000,00	480 000,00	3 717 000,00	3 649 300,20	50 969,68	-50 969,68	3 649 300,20	50 969,68	-50 969,68	-	-	-		
930 - Services généraux	3 237 000,00	480 000,00	3 717 000,00	3 649 300,20	50 969,68	-50 969,68	3 649 300,20	50 969,68	-50 969,68	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	3 237 000,00	480 000,00	3 717 000,00	3 649 300,20	50 969,68	-50 969,68	3 649 300,20	50 969,68	-50 969,68	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2005	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	9 390 000,00	-	9 390 000,00	7 713 760,87	3 902,69	-	7 717 663,56	3 902,69	-	-	3 902,69	3 902,69
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	9 390 000,00	-	9 390 000,00	7 713 760,87	3 902,69	-	7 717 663,56	3 902,69	-	-	3 902,69	3 902,69
32 - Sports	8 595 000,00	-30 900,00	8 564 100,00	7 092 566,90	-	-	7 092 566,90	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	795 000,00	30 900,00	825 900,00	621 193,97	3 902,69	-	625 096,66	3 902,69	-	-	3 902,69	3 902,69
TC - Transports en commun	325 000 000,00	553 389,93	325 553 389,93	301 407 572,35	-	-	301 407 572,35	-	-	-	-	-
938 - Transports	325 000 000,00	553 389,93	325 553 389,93	301 407 572,35	-	-	301 407 572,35	-	-	-	-	-
80 - Services communs	500 000,00	-	500 000,00	57 394,94	-	-	57 394,94	-	-	-	-	-
810 - Services communs	321 400 000,00	503 389,93	321 903 389,93	298 800 177,41	-	-	298 800 177,41	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	3 100 000,00	50 000,00	3 150 000,00	2 550 000,00	-	-	2 550 000,00	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	10 627 000,00	-	10 627 000,00	10 207 605,01	-	-	10 207 605,01	-	-	-	-	-
939 - Action économique	10 627 000,00	-	10 627 000,00	10 207 605,01	-	-	10 207 605,01	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	10 627 000,00	-	10 627 000,00	10 207 605,01	-	-	10 207 605,01	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	428 632,41	-	-	428 632,41	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	428 632,41	-	-	428 632,41	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	428 632,41	-	-	428 632,41	-	-	-	-	-
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 277 757 000,00	92 692 806,61	1 370 449 806,61	1 144 611 721,28	10 508 697,60	-843 810,98	1 144 661 003,97	10 939 300,62	-1 274 414,00	-	9 664 886,62	9 664 886,62
				83,52 %							-8,03 %	-11,65 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2006

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	3 010 944,84	12 477,82	-12 477,82	3 010 944,84	12 477,82	-12 477,82	-	-	-
939 - Action économique	-	-	-	3 010 944,84	12 477,82	-12 477,82	3 010 944,84	12 477,82	-12 477,82	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	3 010 944,84	12 477,82	-12 477,82	3 010 944,84	12 477,82	-12 477,82	-	-	-
AIE - Actions internationales	4 090 000,00	-	4 090 000,00	3 072 908,01	44 937,35	-44 937,35	3 072 908,01	44 937,35	-44 937,35	-	-	-
930 - Services généraux	4 090 000,00	-	4 090 000,00	3 072 908,01	44 937,35	-44 937,35	3 072 908,01	44 937,35	-44 937,35	-	-	-
042 - Actions européennes	600 000,00	-62 981,20	537 018,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 810 000,00	229 992,20	3 039 992,20	2 662 921,26	39 234,09	-39 234,09	2 662 921,26	39 234,09	-39 234,09	-	-	-
048 - Autres actions internationales	680 000,00	-167 011,00	512 989,00	409 986,75	5 703,26	-5 703,26	409 986,75	5 703,26	-5 703,26	-	-	-
AM - Aménagement	24 855 000,00	-350 000,00	24 505 000,00	20 185 097,37	5 123,27	-5 123,27	20 185 097,37	32 272,58	-32 272,58	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	22 326 000,00	-350 000,00	21 976 000,00	20 185 097,37	5 123,27	-5 123,27	20 185 097,37	32 272,58	-32 272,58	-	-	-
50 - Services communs	20 700 000,00	-350 000,00	20 350 000,00	18 899 356,61	5 123,27	-5 123,27	18 899 356,61	32 272,58	-32 272,58	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	1 626 000,00	-	1 626 000,00	1 285 740,76	-	-	1 285 740,76	-	-	-	-	-
937 - Environnement	2 529 000,00	-	2 529 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	2 529 000,00	-	2 529 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	3 700 000,00	-	3 700 000,00	9 494 908,88	390,71	-	9 495 299,59	390,71	-	-	-	390,71
930 - Services généraux	3 250 000,00	-	3 250 000,00	2 076 700,70	390,71	-	2 077 091,41	390,71	-	-	-	390,71
0202 - Autres moyens généraux	500 000,00	-	500 000,00	309 107,43	-	-	309 107,43	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	2 750 000,00	-	2 750 000,00	1 767 593,27	390,71	-	1 767 983,98	390,71	-	-	-	390,71
934 - Développement social et santé	450 000,00	-	450 000,00	259 694,50	-	-	259 694,50	-	-	-	-	-
40 - Services communs	450 000,00	-	450 000,00	259 694,50	-	-	259 694,50	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	7 158 513,68	-	-	7 158 513,68	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	7 158 513,68	-	-	7 158 513,68	-	-	-	-	-
COM - Communication	16 302 000,00	-	16 302 000,00	15 615 055,03	1 676,41	-1 676,41	15 615 055,03	1 676,41	-1 676,41	-	-	-
930 - Services généraux	16 302 000,00	-	16 302 000,00	15 615 055,03	1 676,41	-1 676,41	15 615 055,03	1 676,41	-1 676,41	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	16 302 000,00	-	16 302 000,00	15 615 055,03	1 676,41	-1 676,41	15 615 055,03	1 676,41	-1 676,41	-	-	-
CU - Culture	46 265 000,00	2 105 000,00	48 370 000,00	45 423 270,79	28 991,91	-	45 444 228,70	28 991,91	-	-	-	28 991,91
933 - Culture, sports et loisirs	46 265 000,00	2 105 000,00	48 370 000,00	45 423 270,79	28 991,91	-	45 444 228,70	28 991,91	-	-	-	28 991,91
312 - Activités culturelles et artistiques	46 140 000,00	2 105 000,00	48 245 000,00	45 048 984,71	28 991,91	-	45 069 942,62	28 991,91	-	-	-	28 991,91
313 - Patrimoine	125 000,00	-	125 000,00	374 286,08	-	-	374 286,08	-	-	-	-	-
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	59 207 000,00	-	59 207 000,00	30 027 023,93	477 028,81	-477 028,81	30 027 023,93	477 028,81	-477 028,81	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	690 000,00	-	-	690 000,00	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	690 000,00	-	-	690 000,00	-	-	-	-	-
939 - Action économique	59 207 000,00	-	59 207 000,00	29 337 023,93	477 028,81	-477 028,81	29 337 023,93	477 028,81	-477 028,81	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	50 543 000,00	-	50 543 000,00	18 556 462,21	477 028,81	-477 028,81	18 556 462,21	477 028,81	-477 028,81	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	7 032 439,17	-	-	7 032 439,17	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	8 664 000,00	-	8 664 000,00	3 748 122,55	-	-	3 748 122,55	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
DSS - Développement social et santé	147 146 000,00	3 577 000,00	150 723 000,00	148 054 673,80	119,60	-232 682,38	13 579 901,37	232 682,38	-232 682,38	-	119,60	119,60		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	135 352 000,00	2 877 000,00	138 229 000,00	137 875 645,74	-	-	-	-	-	-	-	-		
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	135 352 000,00	2 877 000,00	138 229 000,00	137 875 645,74	-	-	-	-	-	-	-	-		
934 - Santé et Action sociale	11 794 000,00	700 000,00	12 494 000,00	10 179 028,06	119,60	-	10 179 147,66	119,60	-	119,60	119,60	119,60		
40 - Services communs	2 218 000,00	700 000,00	2 918 000,00	1 819 553,81	119,60	-	1 819 673,41	119,60	-	119,60	119,60	119,60		
41 - Santé	5 576 000,00	700 000,00	6 276 000,00	5 656 309,16	-	-	5 656 309,16	-	-	-	-	-		
42 - Action sociale	4 000 000,00	-	4 000 000,00	2 703 165,09	-	-	2 703 165,09	-	-	-	-	-		
EAE - Environnement et énergie	22 569 000,00	-	22 569 000,00	13 579 901,37	232 682,38	-232 682,38	13 579 901,37	232 682,38	-232 682,38	-	-	-		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	18 662 000,00	-	18 662 000,00	13 579 901,37	232 682,38	-232 682,38	13 579 901,37	232 682,38	-232 682,38	-	-	-		
71 - Actions transversales	6 683 000,00	-	6 683 000,00	5 224 708,36	205 884,86	-205 884,86	5 224 708,36	205 884,86	-205 884,86	-	-	-		
72 - Actions en matière de déchets	1 250 000,00	-	1 250 000,00	540 410,89	15 953,51	-15 953,51	540 410,89	15 953,51	-15 953,51	-	-	-		
73 - Politique de l'air	1 456 000,00	-	1 456 000,00	650 000,00	-	-	650 000,00	-	-	-	-	-		
74 - Politique de l'eau	800 000,00	-52 644,00	747 356,00	350 947,30	-	-	350 947,30	-	-	-	-	-		
75 - Politique de l'énergie	300 000,00	52 644,00	352 644,00	49 300,00	3 344,00	-3 344,00	49 300,00	3 344,00	-3 344,00	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	7 756 000,00	-	7 756 000,00	6 514 211,37	7 500,01	-7 500,01	6 514 211,37	7 500,01	-7 500,01	-	-	-		
78 - Autres actions	417 000,00	-	417 000,00	250 323,45	-	-	250 323,45	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	3 907 000,00	-	3 907 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	3 907 000,00	-	3 907 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	197 845 000,00	9 213 000,00	207 058 000,00	201 026 848,65	24 574,00	-24 574,00	201 026 848,65	24 574,00	-24 574,00	-	-	-		
932 - Enseignement	197 845 000,00	9 213 000,00	207 058 000,00	201 026 848,65	24 574,00	-24 574,00	201 026 848,65	24 574,00	-24 574,00	-	-	-		
222 - Lycées publics	121 274 000,00	5 048 558,93	126 322 558,93	123 782 510,45	24 574,00	-24 574,00	123 782 510,45	24 574,00	-24 574,00	-	-	-		
223 - Lycées privés	22 000 000,00	-745 625,84	21 254 374,16	21 254 374,16	-	-	21 254 374,16	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	13 541 000,00	244 895,83	13 785 895,83	13 785 893,86	-	-	13 785 893,86	-	-	-	-	-		
28 - Autres services périscolaires et annexes	41 030 000,00	4 665 171,08	45 695 171,08	42 204 070,18	-	-	42 204 070,18	-	-	-	-	-		
ESU - Enseignement supérieur	9 794 000,00	-	9 794 000,00	8 432 987,96	45 114,78	-45 114,78	8 432 987,96	45 114,78	-45 114,78	-	-	-		
932 - Enseignement	9 794 000,00	-	9 794 000,00	8 432 987,96	45 114,78	-45 114,78	8 432 987,96	45 114,78	-45 114,78	-	-	-		
23 - Enseignement supérieur	9 794 000,00	-	9 794 000,00	8 432 987,96	45 114,78	-45 114,78	8 432 987,96	45 114,78	-45 114,78	-	-	-		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	537 016 000,00	30 710 000,00	567 726 000,00	526 778 144,64	9 939 319,23	-7 772 961,39	526 778 144,64	9 939 319,23	-7 772 961,39	-	2 166 357,84	2 166 357,84		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	537 016 000,00	30 710 000,00	567 726 000,00	515 408 712,35	9 939 319,23	-7 772 961,39	515 408 712,35	9 939 319,23	-7 772 961,39	-	-	-		
10 - Services Communs	9 828 000,00	-690 134,28	9 137 865,72	8 248 944,79	0,40	-0,40	8 248 944,79	0,40	-0,40	-	-	-		
11 - Formation professionnelle	245 198 000,00	1 400 134,28	246 598 134,28	214 065 674,09	7 772 960,99	-7 772 960,99	214 065 674,09	7 772 960,99	-7 772 960,99	-	-	-		
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	281 990 000,00	30 000 000,00	311 990 000,00	293 094 093,47	2 166 357,84	-	293 094 093,47	2 166 357,84	-	-	-	-		
939 - Action économique	-	-	-	11 369 432,29	-	-	11 369 432,29	-	-	-	-	-		
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	11 369 432,29	-	-	11 369 432,29	-	-	-	-	-		
LO - Logement	3 740 000,00	-	3 740 000,00	2 057 416,00	-	-	2 057 416,00	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	3 740 000,00	-	3 740 000,00	2 057 416,00	-	-	2 057 416,00	-	-	-	-	-		
50 - Services communs	2 000 000,00	-	2 000 000,00	322 200,00	-	-	322 200,00	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	1 740 000,00	-	1 740 000,00	1 735 216,00	-	-	1 735 216,00	-	-	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	141 000,00	-	141 000,00	10 169,09	-	-	10 169,09	-	-	-	-	-
937 - Environnement	141 000,00	-	141 000,00	10 169,09	-	-	10 169,09	-	-	-	-	-
78 - Autre actions	141 000,00	-	141 000,00	10 169,09	-	-	10 169,09	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	46 763 000,00	-30 000,00	46 733 000,00	40 798 969,00	5 172,27	-5 172,27	40 798 969,00	5 172,27	-5 172,27	-	-	-
930 - Services généraux	46 263 000,00	-30 000,00	46 233 000,00	40 798 969,00	5 172,27	-5 172,27	40 798 969,00	5 172,27	-5 172,27	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	41 932 000,00	-280 000,00	41 652 000,00	36 461 807,25	5 172,27	-5 172,27	36 461 807,25	5 172,27	-5 172,27	-	-	-
021 - Conseil régional	3 756 000,00	250 000,00	4 006 000,00	3 840 300,04	-	-	3 840 300,04	-	-	-	-	-
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	575 000,00	-	575 000,00	496 861,71	-	-	496 861,71	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	3 329 000,00	30 000,00	3 359 000,00	1 683 527,38	48 474,53	-48 474,53	1 683 527,38	48 474,53	-48 474,53	-	-	-
930 - Services généraux	2 514 000,00	30 000,00	2 544 000,00	1 683 527,38	48 474,53	-48 474,53	1 683 527,38	48 474,53	-48 474,53	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	30 000,00	30 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	1 571 000,00	-	1 571 000,00	1 249 682,83	10 246,13	-10 246,13	1 249 682,83	10 246,13	-10 246,13	-	-	-
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	415 368,13	38 228,40	-38 228,40	415 368,13	38 228,40	-38 228,40	-	-	-
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	173 000,00	-	173 000,00	18 476,42	-	-	18 476,42	-	-	-	-	-
932 - Enseignement	815 000,00	-	815 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	815 000,00	-	815 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	8 000 000,00	-	8 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	8 000 000,00	-	8 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	8 000 000,00	-	8 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	36 290 000,00	-	36 290 000,00	21 515 897,95	-	-	21 515 897,95	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	720 000,00	-	720 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information	720 000,00	-	720 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939 - Action économique	35 570 000,00	-	35 570 000,00	21 515 897,95	-	-	21 515 897,95	-	-	-	-	-
92 - Recherche et innovation	35 570 000,00	-	35 570 000,00	21 515 897,95	-	-	21 515 897,95	-	-	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	1 632 975,58	98,00	-98,00	1 632 975,58	98,00	-98,00	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	1 632 975,58	98,00	-98,00	1 632 975,58	98,00	-98,00	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	1 632 975,58	98,00	-98,00	1 632 975,58	98,00	-98,00	-	-	-
SE - Sécurité	2 925 000,00	-	2 925 000,00	3 028 575,75	-	-	3 028 575,75	-	-	-	-	-
932 - Enseignement	135 000,00	-	135 000,00	91 237,55	-	-	91 237,55	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	135 000,00	-	135 000,00	91 237,55	-	-	91 237,55	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	2 790 000,00	-	2 790 000,00	2 937 338,20	-	-	2 937 338,20	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	2 790 000,00	-	2 790 000,00	2 937 338,20	-	-	2 937 338,20	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	3 300 000,00	-	3 300 000,00	3 415 917,82	81 422,13	-81 422,13	3 415 917,82	81 422,13	-81 422,13	-	-	-
930 - Services généraux	3 300 000,00	-	3 300 000,00	3 415 917,82	81 422,13	-81 422,13	3 415 917,82	81 422,13	-81 422,13	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	3 300 000,00	-	3 300 000,00	3 415 917,82	81 422,13	-81 422,13	3 415 917,82	81 422,13	-81 422,13	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2006	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	9 894 000,00	-	9 894 000,00	9 133 538,33	2 000,00	-	9 135 538,33	2 000,00	-	-	2 000,00	2 000,00
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	9 894 000,00	-	9 894 000,00	9 133 538,33	2 000,00	-	9 135 538,33	2 000,00	-	-	2 000,00	2 000,00
32 - Sports	8 881 000,00	-	8 881 000,00	8 659 360,31	2 000,00	-	8 661 360,31	2 000,00	-	-	2 000,00	2 000,00
33 - Loisirs	1 013 000,00	-	1 013 000,00	474 178,02	-	-	474 178,02	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	567 740 000,00	-	567 740 000,00	482 109 750,00	104 002,00	-104 002,00	482 109 750,00	104 002,00	-104 002,00	-	104 002,00	-
938 - Transports	567 740 000,00	-	567 740 000,00	482 109 750,00	104 002,00	-104 002,00	482 109 750,00	104 002,00	-104 002,00	-	104 002,00	-
80 - Services communs	500 000,00	803 440,00	1 303 440,00	50,00	104 002,00	-104 002,00	50,00	104 002,00	-104 002,00	-	104 002,00	-
810 - Services communs	563 240 000,00	-954 140,00	562 285 860,00	477 959 000,00	-	-	477 959 000,00	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	4 000 000,00	150 700,00	4 150 700,00	4 150 700,00	-	-	4 150 700,00	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	16 150 000,00	-	16 150 000,00	16 225 234,71	-	-	16 225 234,71	-	-	-	-	-
939 - Action économique	16 150 000,00	-	16 150 000,00	16 225 234,71	-	-	16 225 234,71	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	16 150 000,00	-	16 150 000,00	16 225 234,71	-	-	16 225 234,71	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	463 542,14	19 672,10	-	463 542,14	19 672,10	-	-	19 672,10	19 672,10
930 - Services généraux	-	-	-	463 542,14	19 672,10	-	463 542,14	19 672,10	-	-	19 672,10	19 672,10
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	463 542,14	19 672,10	-	463 542,14	19 672,10	-	-	19 672,10	19 672,10
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 767 061 000,00	45 255 000,00	1 812 316 000,00	1 606 777 279,02	11 073 277,30	-8 855 745,14	1 606 800 747,24	11 100 426,61	-8 882 894,45	-	2 217 532,16	2 217 532,16
				88,66 %							-79,97 %	-80,02 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2007

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	3 703 654,60	4 492,96	-3 294,98	3 699 161,64	4 492,96	-4 492,96	-	1 197,98	-
939 - Action économique	-	-	-	3 703 654,60	4 492,96	-3 294,98	3 699 161,64	4 492,96	-4 492,96	-	1 197,98	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	3 703 654,60	4 492,96	-3 294,98	3 699 161,64	4 492,96	-4 492,96	-	1 197,98	-
AIE - Actions internationales	4 494 000,00	-	4 494 000,00	3 258 303,77	36 989,79	-36 989,79	3 258 303,77	36 989,79	-36 989,79	-	-	-
930 - Services généraux	4 494 000,00	-	4 494 000,00	3 258 303,77	36 989,79	-36 989,79	3 258 303,77	36 989,79	-36 989,79	-	-	-
042 - Actions européennes	700 000,00	-	700 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 875 000,00	96 300,00	2 971 300,00	2 649 240,55	36 989,79	-36 989,79	2 649 240,55	36 989,79	-36 989,79	-	-	-
048 - Autres actions internationales	919 000,00	-96 300,00	822 700,00	609 063,22	-	-	609 063,22	-	-	-	-	-
AM - Aménagement	25 450 000,00	-	25 450 000,00	21 953 261,46	340,66	-340,66	21 953 261,46	371,43	-371,43	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	23 271 000,00	-	23 271 000,00	21 953 261,46	340,66	-340,66	21 953 261,46	371,43	-371,43	-	-	-
50 - Services communs	21 450 000,00	-287 000,00	21 163 000,00	20 105 261,46	340,66	-340,66	20 105 261,46	371,43	-371,43	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	1 821 000,00	287 000,00	2 108 000,00	1 848 000,00	-	-	1 848 000,00	-	-	-	-	-
937 - Environnement	2 179 000,00	-	2 179 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	2 179 000,00	-	2 179 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	4 590 000,00	-500 000,00	4 090 000,00	9 376 891,46	22 794,50	-2 033,25	9 397 652,71	22 794,50	-2 033,25	-	20 761,25	20 761,25
930 - Services généraux	4 140 000,00	-500 000,00	3 640 000,00	2 657 696,99	2 767,44	-2 033,25	2 658 431,18	2 767,44	-2 033,25	-	734,19	734,19
0202 - Autres moyens généraux	500 000,00	-500 000,00	-	440 490,63	2 033,25	-2 033,25	440 490,63	2 033,25	-2 033,25	-	-	-
021 - Conseil régional	3 640 000,00	-	3 640 000,00	2 217 206,36	734,19	-	2 217 940,55	734,19	-	-	734,19	734,19
934 - Développement social et santé	450 000,00	-	450 000,00	213 857,36	-	-	213 857,36	-	-	-	-	-
40 - Services communs	450 000,00	-	450 000,00	213 857,36	-	-	213 857,36	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	6 505 337,11	20 027,06	-	6 525 364,17	20 027,06	-	-	20 027,06	20 027,06
51 - Politique de la ville	-	-	-	6 505 337,11	20 027,06	-	6 525 364,17	20 027,06	-	-	20 027,06	20 027,06
COM - Communication	15 124 000,00	500 000,00	15 624 000,00	14 636 765,47	1 674,40	-1 674,40	14 636 765,47	1 674,40	-1 674,40	-	-	-
930 - Services généraux	15 124 000,00	500 000,00	15 624 000,00	14 636 765,47	1 674,40	-1 674,40	14 636 765,47	1 674,40	-1 674,40	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	15 124 000,00	500 000,00	15 624 000,00	14 636 765,47	1 674,40	-1 674,40	14 636 765,47	1 674,40	-1 674,40	-	-	-
CU - Culture	52 302 000,00	2 135 000,00	54 437 000,00	52 615 678,78	66 620,01	-	52 619 935,13	66 620,01	-	-	66 620,01	66 620,01
933 - Culture, sports et loisirs	52 302 000,00	2 135 000,00	54 437 000,00	52 615 678,78	66 620,01	-	52 619 935,13	66 620,01	-	-	66 620,01	66 620,01
312 - Activités culturelles et artistiques	52 163 000,00	2 135 000,00	54 298 000,00	52 078 678,04	43 943,85	-	52 082 934,39	43 943,85	-	-	43 943,85	43 943,85
313 - Patrimoine	139 000,00	-	139 000,00	537 000,74	22 676,16	-	537 000,74	22 676,16	-	-	22 676,16	22 676,16
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	64 885 000,00	-75 000,00	64 810 000,00	26 662 308,23	1 643 230,12	-538 830,55	25 557 908,66	1 643 230,12	-1 643 230,12	-	1 104 399,57	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	947 899,07	-	-	947 899,07	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	947 899,07	-	-	947 899,07	-	-	-	-	-
939 - Action économique	64 885 000,00	-75 000,00	64 810 000,00	25 714 409,16	1 643 230,12	-538 830,55	24 610 009,59	1 643 230,12	-1 643 230,12	-	1 104 399,57	-
91 - Interventions économiques transversales	54 474 000,00	-75 000,00	54 399 000,00	18 454 296,31	1 104 399,57	-	17 349 896,74	1 104 399,57	-1 104 399,57	-	1 104 399,57	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	4 502 595,53	-	-	4 502 595,53	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	10 411 000,00	-	10 411 000,00	2 757 517,32	538 830,55	-538 830,55	2 757 517,32	538 830,55	-538 830,55	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
DSS - Développement social et santé	168 384 000,00	-255 000,00	168 129 000,00	165 607 284,73	55 559,24	-92 304,04	165 662 843,97	55 559,24	-92 304,04	-	55 559,24	55 559,24
931 - Formation professionnelle et apprentissage	156 225 000,00	-	156 225 000,00	154 939 407,34	-	-	154 939 407,34	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	156 225 000,00	-	156 225 000,00	154 939 407,34	-	-	154 939 407,34	-	-	-	-	-
934 - Santé et Action sociale	12 159 000,00	-255 000,00	11 904 000,00	10 667 877,39	55 559,24	-	10 723 436,63	55 559,24	-	-	-	55 559,24
40 - Services communs	2 238 000,00	-255 000,00	1 983 000,00	1 796 231,16	1 614,11	-	1 797 845,27	1 614,11	-	-	-	1 614,11
41 - Santé	5 686 000,00	-	5 686 000,00	5 103 238,35	-	-	5 103 238,35	-	-	-	-	-
42 - Action sociale	4 235 000,00	-	4 235 000,00	3 768 407,88	53 945,13	-	3 822 353,01	53 945,13	-	-	-	53 945,13
EAE - Environnement et énergie	25 000 000,00	105 000,00	25 105 000,00	16 717 927,97	92 304,04	-92 304,04	16 717 927,97	92 304,04	-92 304,04	-	55 559,24	55 559,24
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	20 098 000,00	105 000,00	20 203 000,00	16 717 927,97	92 304,04	-92 304,04	16 717 927,97	92 304,04	-92 304,04	-	-	-
71 - Actions transversales	7 678 000,00	-496 774,00	7 181 226,00	5 282 425,27	7 800,40	-7 800,40	5 282 425,27	7 800,40	-7 800,40	-	-	-
72 - Actions en matière de déchets	1 250 000,00	601 774,00	1 851 774,00	1 638 049,82	22 955,23	-22 955,23	1 638 049,82	22 955,23	-22 955,23	-	-	-
73 - Politique de l'air	1 550 000,00	-	1 550 000,00	1 082 149,29	59 630,40	-59 630,40	1 082 149,29	59 630,40	-59 630,40	-	-	-
74 - Politique de l'eau	520 000,00	-	520 000,00	429 410,27	-	-	429 410,27	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	300 000,00	150 012,60	450 012,60	356 333,80	-	-	356 333,80	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	8 411 000,00	-150 012,60	8 260 987,40	7 609 937,07	0,01	-0,01	7 609 937,07	0,01	-0,01	-	-	-
78 - Autres actions	389 000,00	-	389 000,00	319 622,45	1 918,00	-1 918,00	319 622,45	1 918,00	-1 918,00	-	-	-
939 - Action Economique	4 902 000,00	-	4 902 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	4 902 000,00	-	4 902 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	222 488 000,00	1 034 891,00	223 522 891,00	219 646 465,86	-	-	219 646 465,86	-	-	-	-	-
932 - Enseignement	222 488 000,00	1 034 891,00	223 522 891,00	219 646 465,86	-	-	219 646 465,86	-	-	-	-	-
222 - Lycées publics	124 537 000,00	1 564 626,30	126 101 626,30	123 447 132,25	-	-	123 447 132,25	-	-	-	-	-
223 - Lycées privés	38 900 000,00	488 980,33	39 388 980,33	39 380 636,65	-	-	39 380 636,65	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	16 419 000,00	1 636 446,80	18 055 446,80	18 053 427,78	-	-	18 053 427,78	-	-	-	-	-
28 - Autres services périscolaires et annexes	42 632 000,00	-2 655 162,43	39 976 837,57	38 765 289,18	-	-	38 765 289,18	-	-	-	-	-
ESU - Enseignement supérieur	12 852 000,00	-	12 852 000,00	11 109 219,05	28 810,00	-28 810,00	11 109 219,05	28 810,00	-28 810,00	-	-	-
932 - Enseignement	12 852 000,00	-	12 852 000,00	11 109 219,05	28 810,00	-28 810,00	11 109 219,05	28 810,00	-28 810,00	-	-	-
23 - Enseignement supérieur	12 852 000,00	-	12 852 000,00	11 109 219,05	28 810,00	-28 810,00	11 109 219,05	28 810,00	-28 810,00	-	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	629 138 000,00	-	629 138 000,00	561 133 748,71	14 630 410,79	-14 628 887,46	561 133 748,69	14 630 410,79	-14 628 887,46	-	1 523,33	1 523,33
931 - Formation professionnelle et apprentissage	629 138 000,00	-	629 138 000,00	540 603 947,74	14 630 410,79	-14 628 887,46	540 603 947,72	14 630 410,79	-14 628 887,46	-	-	1 523,33
10 - Services Communs	9 390 000,00	-	9 390 000,00	7 492 859,87	1 523,35	-0,02	7 492 859,85	1 523,35	-0,02	-	-	1 523,33
11 - Formation professionnelle	288 004 000,00	150 000,00	288 154 000,00	223 666 247,29	14 628 887,44	-14 628 887,44	223 666 247,29	14 628 887,44	-14 628 887,44	-	-	-
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	331 744 000,00	-150 000,00	331 594 000,00	309 444 840,58	-	-	309 444 840,58	-	-	-	-	-
939 - Action économique	-	-	-	20 529 800,97	-	-	20 529 800,97	-	-	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	20 529 800,97	-	-	20 529 800,97	-	-	-	-	-
LO - Logement	1 920 000,00	-	1 920 000,00	1 543 516,00	-	-	1 543 516,00	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	1 920 000,00	-	1 920 000,00	1 543 516,00	-	-	1 543 516,00	-	-	-	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	1 920 000,00	-	1 920 000,00	1 543 516,00	-	-	1 543 516,00	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	300 000,00	-	300 000,00	13 173,68	-	-	13 173,68	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	300 000,00	-	300 000,00	13 173,68	-	-	13 173,68	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	300 000,00	-	300 000,00	13 173,68	-	-	13 173,68	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	46 548 000,00	-905 000,00	45 643 000,00	43 293 289,02	63 005,57	-63 005,57	43 293 289,02	63 005,57	-63 005,57	-	-	-		
930 - Services généraux	45 858 000,00	-905 000,00	44 953 000,00	43 293 289,02	63 005,57	-63 005,57	43 293 289,02	63 005,57	-63 005,57	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	41 414 000,00	-950 000,00	40 464 000,00	38 923 640,83	62 607,32	-62 607,32	38 923 640,83	62 607,32	-62 607,32	-	-	-		
021 - Conseil régional	3 869 000,00	45 000,00	3 914 000,00	3 860 297,56	-	-	3 860 297,56	-	-	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	575 000,00	-	575 000,00	509 350,63	398,25	-398,25	509 350,63	398,25	-398,25	-	-	-		
933 - Culture, sports et loisirs	690 000,00	-	690 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	690 000,00	-	690 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	2 760 000,00	-	2 760 000,00	1 845 052,20	28 777,85	-28 777,85	1 845 052,20	28 777,85	-28 777,85	-	-	-		
930 - Services généraux	2 366 000,00	-	2 366 000,00	1 718 138,96	28 777,85	-28 777,85	1 718 138,96	28 777,85	-28 777,85	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	1 423 000,00	-	1 423 000,00	1 229 556,71	9 433,35	-9 433,35	1 229 556,71	9 433,35	-9 433,35	-	-	-		
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	462 606,25	19 344,50	-19 344,50	462 606,25	19 344,50	-19 344,50	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	173 000,00	-	173 000,00	25 976,00	-	-	25 976,00	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	394 000,00	-	394 000,00	126 913,24	-	-	126 913,24	-	-	-	-	-		
222 - Lycées publics	394 000,00	-	394 000,00	126 913,24	-	-	126 913,24	-	-	-	-	-		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	10 100 000,00	82 414,65	10 182 414,65	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	10 100 000,00	82 414,65	10 182 414,65	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	10 100 000,00	82 414,65	10 182 414,65	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	42 075 000,00	-60 000,00	42 015 000,00	25 307 521,65	-	-	25 307 521,65	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	1 220 000,00	-	1 220 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	1 220 000,00	-	1 220 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	40 855 000,00	-60 000,00	40 795 000,00	25 307 521,65	-	-	25 307 521,65	-	-	-	-	-		
92 - Recherche et innovation	40 855 000,00	-60 000,00	40 795 000,00	25 307 521,65	-	-	25 307 521,65	-	-	-	-	-		
RUR - Ruralité	-	-	-	1 436 072,29	350,44	-350,44	1 436 072,29	350,44	-350,44	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	1 436 072,29	350,44	-350,44	1 436 072,29	350,44	-350,44	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	1 436 072,29	350,44	-350,44	1 436 072,29	350,44	-350,44	-	-	-		
SE - Sécurité	2 790 000,00	-97 414,65	2 692 585,35	3 123 248,07	-	-	3 123 248,07	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	2 790 000,00	-97 414,65	2 692 585,35	3 123 248,07	-	-	3 123 248,07	-	-	-	-	-		
57 - Sécurité	2 790 000,00	-97 414,65	2 692 585,35	3 123 248,07	-	-	3 123 248,07	-	-	-	-	-		
SI - Systèmes d'information	3 810 000,00	950 000,00	4 760 000,00	4 522 691,65	165 470,23	-165 470,23	4 522 691,65	165 470,23	-165 470,23	-	-	-		
930 - Services généraux	3 810 000,00	950 000,00	4 760 000,00	4 522 691,65	165 470,23	-165 470,23	4 522 691,65	165 470,23	-165 470,23	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	3 810 000,00	950 000,00	4 760 000,00	4 522 691,65	165 470,23	-165 470,23	4 522 691,65	165 470,23	-165 470,23	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2007	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	9 926 000,00	447 000,00	10 373 000,00	9 193 846,55	-	-	9 193 846,55	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	9 926 000,00	447 000,00	10 373 000,00	9 193 846,55	-	-	9 193 846,55	-	-	-	-	-
32 - Sports	8 565 000,00	447 000,00	9 012 000,00	8 656 337,55	-	-	8 656 337,55	-	-	-	-	-
33 - Loisirs	1 361 000,00	-	1 361 000,00	537 509,00	-	-	537 509,00	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	643 165 000,00	-	643 165 000,00	632 494 526,88	1 634,80	-1 634,80	632 494 526,88	1 634,80	-1 634,80	-	-	-
938 - Transports	643 165 000,00	-	643 165 000,00	632 494 526,88	1 634,80	-1 634,80	632 494 526,88	1 634,80	-1 634,80	-	-	-
80 - Services communs	500 000,00	-150 000,00	350 000,00	286 910,00	1 146,00	-1 146,00	286 910,00	1 146,00	-1 146,00	-	-	-
810 - Services communs	635 965 000,00	150 000,00	636 115 000,00	628 463 345,11	488,80	-488,80	628 463 345,11	488,80	-488,80	-	-	-
818 - Autres transports en commun	6 700 000,00	-	6 700 000,00	3 744 271,77	-	-	3 744 271,77	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	16 637 000,00	-	16 637 000,00	17 080 171,19	-	-	17 080 171,19	-	-	-	-	-
939 - Action économique	16 637 000,00	-	16 637 000,00	17 080 171,19	-	-	17 080 171,19	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	16 637 000,00	-	16 637 000,00	17 080 171,19	-	-	17 080 171,19	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	399 556,42	1 482,60	-	401 039,02	1 482,60	-	1 482,60	1 482,60	1 482,60
930 - Services généraux	-	-	-	399 556,42	1 482,60	-	401 039,02	1 482,60	-	1 482,60	1 482,60	1 482,60
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	399 556,42	1 482,60	-	401 039,02	1 482,60	-	1 482,60	1 482,60	1 482,60
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 004 738 000,00	3 361 891,00	2 008 099 891,00	1 846 674 175,69	16 843 948,00	-15 592 404,02	1 845 647 342,58	16 843 978,77	-16 698 032,34	1 251 543,98	145 946,43	-99,13 %
				91,96 %						-92,57 %		-99,13 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2008

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	4 600 463,32	85 221,55	-2 695,78	4 517 937,55	2 695,78	-2 695,78	-	82 525,77	-
939 - Action économique	-	-	-	4 600 463,32	85 221,55	-2 695,78	4 517 937,55	2 695,78	-2 695,78	-	82 525,77	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	4 600 463,32	85 221,55	-2 695,78	4 517 937,55	2 695,78	-2 695,78	-	82 525,77	-
AIE - Actions internationales	4 840 000,00	-	4 840 000,00	3 078 249,98	75 566,10	-75 566,10	3 078 249,98	75 566,10	-75 566,10	-	-	-
930 - Services généraux	4 840 000,00	-	4 840 000,00	3 078 249,98	75 566,10	-75 566,10	3 078 249,98	75 566,10	-75 566,10	-	-	-
042 - Actions européennes	1 200 000,00	-	1 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 675 000,00	39 290,59	2 714 290,59	2 524 949,71	75 481,65	-75 481,65	2 524 949,71	75 481,65	-75 481,65	-	-	-
048 - Autres actions internationales	965 000,00	-39 290,59	925 709,41	553 300,27	84,45	-84,45	553 300,27	84,45	-84,45	-	-	-
AMI - Aménagement	27 855 000,00	-	27 855 000,00	22 709 489,27	188,40	-188,40	22 709 489,27	27 638,20	-27 638,20	-	0,00	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	23 805 000,00	-	23 805 000,00	22 709 489,27	188,40	-188,40	22 709 489,27	27 638,20	-27 638,20	-	0,00	-
50 - Services communs	19 920 000,00	-	19 920 000,00	19 682 089,27	188,40	-188,40	19 682 089,27	27 638,20	-27 638,20	-	0,00	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	3 885 000,00	-	3 885 000,00	3 027 400,00	-	-	3 027 400,00	-	-	-	-	-
937 - Environnement	4 050 000,00	-	4 050 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	4 050 000,00	-	4 050 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	4 715 000,00	-500 000,00	4 215 000,00	7 895 290,02	20 689,03	-2 619,19	7 895 290,02	20 689,03	-2 619,19	-	18 069,84	18 069,84
930 - Services généraux	4 265 000,00	-500 000,00	3 765 000,00	3 171 354,75	9 446,25	-2 619,19	3 171 354,75	9 446,25	-2 619,19	-	6 827,06	6 827,06
0202 - Autres moyens généraux	500 000,00	-500 000,00	-	349 690,39	2 619,19	-2 619,19	349 690,39	2 619,19	-2 619,19	-	-	-
021 - Conseil régional	3 765 000,00	-	3 765 000,00	2 821 664,36	6 827,06	-	2 821 664,36	6 827,06	-	-	6 827,06	6 827,06
934 - Développement social et santé	450 000,00	-	450 000,00	411 191,00	-	-	411 191,00	-	-	-	-	-
40 - Services communs	450 000,00	-	450 000,00	411 191,00	-	-	411 191,00	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	4 312 744,27	11 242,78	-	4 312 744,27	11 242,78	-	-	11 242,78	11 242,78
51 - Politique de la ville	-	-	-	4 312 744,27	11 242,78	-	4 312 744,27	11 242,78	-	-	11 242,78	11 242,78
COM - Communication	15 124 000,00	500 000,00	15 624 000,00	14 561 854,04	78 043,29	-78 043,29	14 561 854,04	78 043,29	-78 043,29	-	45 291,63	45 291,63
930 - Services généraux	15 124 000,00	500 000,00	15 624 000,00	14 561 854,04	78 043,29	-78 043,29	14 561 854,04	78 043,29	-78 043,29	-	45 291,63	45 291,63
0202 - Autres moyens généraux	15 124 000,00	500 000,00	15 624 000,00	14 561 854,04	78 043,29	-78 043,29	14 561 854,04	78 043,29	-78 043,29	-	45 291,63	45 291,63
CU - Culture	53 420 000,00	2 000 000,00	55 420 000,00	54 647 491,84	45 291,63	-	54 647 491,84	45 291,63	-	-	45 291,63	45 291,63
933 - Culture, sports et loisirs	53 420 000,00	2 000 000,00	55 420 000,00	54 647 491,84	45 291,63	-	54 647 491,84	45 291,63	-	-	45 291,63	45 291,63
312 - Activités culturelles et artistiques	53 241 000,00	2 000 000,00	55 241 000,00	54 178 823,30	29 782,67	-	54 178 823,30	29 782,67	-	-	29 782,67	29 782,67
313 - Patrimoine	179 000,00	-	179 000,00	468 668,54	15 508,96	-	468 668,54	15 508,96	-	-	15 508,96	15 508,96
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	69 557 000,00	651 018,00	70 208 018,00	34 472 931,63	1 264 916,99	-1 264 916,99	34 472 931,63	1 264 916,99	-1 264 916,99	-	45 291,63	45 291,63
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	1 114 041,83	-	-	1 114 041,83	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	1 114 041,83	-	-	1 114 041,83	-	-	-	-	-
939 - Action économique	69 557 000,00	651 018,00	70 208 018,00	33 358 889,80	1 264 916,99	-1 264 916,99	33 358 889,80	1 264 916,99	-1 264 916,99	-	45 291,63	45 291,63
91 - Interventions économiques transversales	58 812 000,00	507 510,03	59 319 510,03	19 732 190,16	684 990,77	-684 990,77	19 732 190,16	684 990,77	-684 990,77	-	29 782,67	29 782,67
92 - Recherche et innovation	-	-	-	6 780 189,88	-	-	6 780 189,88	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	10 745 000,00	143 507,97	10 888 507,97	6 846 509,76	579 926,22	-579 926,22	6 846 509,76	579 926,22	-579 926,22	-	15 508,96	15 508,96

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
DSS - Développement social et santé	177 188 000,00	-	177 188 000,00	172 513 315,97	154 644,02	-	172 513 315,97	154 644,02	-	-	-	154 644,02		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	164 151 000,00	-	164 151 000,00	160 848 491,61	14 270,84	-	160 848 491,61	14 270,84	-	-	-	14 270,84		
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	-	3 388 000,00	3 251 342,40	-	-	3 251 342,40	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	160 763 000,00	-	160 763 000,00	157 597 149,21	14 270,84	-	157 597 149,21	14 270,84	-	-	-	14 270,84		
934 - Santé et Action sociale	13 037 000,00	-	13 037 000,00	11 664 824,36	140 373,18	-	11 664 824,36	140 373,18	-	-	-	140 373,18		
40 - Services communs	1 992 000,00	111 500,00	2 103 500,00	1 925 446,86	4 828,18	-	1 925 446,86	4 828,18	-	-	-	4 828,18		
41 - Santé	6 045 000,00	-80 000,00	5 965 000,00	5 690 061,22	-	-	5 690 061,22	-	-	-	-	-		
42 - Action sociale	5 000 000,00	-31 500,00	4 968 500,00	4 049 316,28	135 545,00	-	4 049 316,28	135 545,00	-	-	-	135 545,00		
EAE - Environnement et énergie	30 858 000,00	-141 018,00	30 716 982,00	21 904 721,82	164 600,10	-164 600,10	21 904 721,82	164 600,10	-164 600,10	-	-	-		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	25 438 000,00	-	25 438 000,00	21 904 721,82	164 600,10	-164 600,10	21 904 721,82	164 600,10	-164 600,10	-	-	-		
71 - Actions transversales	7 210 000,00	-	7 210 000,00	5 580 238,34	6 943,50	-6 943,50	5 580 238,34	6 943,50	-6 943,50	-	-	-		
72 - Actions en matière de déchets	1 700 000,00	-	1 700 000,00	1 321 325,20	153 108,39	-153 108,39	1 321 325,20	153 108,39	-153 108,39	-	-	-		
73 - Politique de l'air	1 500 000,00	-28 551,00	1 471 449,00	881 363,14	3 825,24	-3 825,24	881 363,14	3 825,24	-3 825,24	-	-	-		
74 - Politique de l'eau	775 000,00	-	775 000,00	448 840,11	-	-	448 840,11	-	-	-	-	-		
75 - Politique de l'énergie	433 000,00	28 551,00	461 551,00	259 590,51	-	-	259 590,51	-	-	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	13 270 000,00	-	13 270 000,00	12 907 704,52	722,97	-722,97	12 907 704,52	722,97	-722,97	-	-	-		
78 - Autres actions	550 000,00	-	550 000,00	505 660,00	-	-	505 660,00	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	5 420 000,00	-141 018,00	5 278 982,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	5 420 000,00	-141 018,00	5 278 982,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	210 893 000,00	2 434 383,00	213 327 383,00	209 032 014,35	10 064,39	-10 064,39	209 032 014,35	10 064,39	-10 064,39	-	-	-		
932 - Enseignement	210 893 000,00	2 434 383,00	213 327 383,00	209 032 014,35	10 064,39	-10 064,39	209 032 014,35	10 064,39	-10 064,39	-	-	-		
222 - Lycées publics	125 921 000,00	6 722 281,72	132 643 281,72	130 055 460,13	10 064,39	-10 064,39	130 055 460,13	10 064,39	-10 064,39	-	-	-		
223 - Lycées privés	38 900 000,00	1 239 155,27	40 139 155,27	39 927 484,13	-	-	39 927 484,13	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	16 062 000,00	2 568 387,55	18 630 387,55	18 622 646,22	-	-	18 622 646,22	-	-	-	-	-		
28 - Autres services périscolaires et annexes	30 010 000,00	-8 095 441,54	21 914 558,46	20 426 423,87	-	-	20 426 423,87	-	-	-	-	-		
ESU - Enseignement supérieur	13 300 000,00	-	13 300 000,00	11 560 637,36	-	-	11 560 637,36	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	13 300 000,00	-	13 300 000,00	11 560 637,36	-	-	11 560 637,36	-	-	-	-	-		
23 - Enseignement supérieur	13 300 000,00	-	13 300 000,00	11 560 637,36	-	-	11 560 637,36	-	-	-	-	-		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	634 083 000,00	560 978,00	634 643 978,00	600 803 340,17	11 970 143,52	-11 676 433,51	600 803 340,17	11 706 785,16	-11 676 433,51	-	-	30 351,65		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	634 083 000,00	560 978,00	634 643 978,00	562 663 471,30	11 930 555,92	-11 636 845,91	562 663 471,30	11 667 197,56	-11 636 845,91	-	-	30 351,65		
10 - Services Communs	7 966 000,00	63 836,50	8 029 836,50	7 445 059,09	30 351,65	-	7 445 059,09	30 351,65	-	-	-	30 351,65		
11 - Formation professionnelle	275 397 000,00	560 978,00	275 957 978,00	250 657 342,49	11 900 204,27	-11 636 845,91	250 657 342,49	11 636 845,91	-11 636 845,91	-	-	263 358,36		
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	350 720 000,00	-63 836,50	350 656 163,50	304 561 069,72	-	-	304 561 069,72	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	-	-	-	38 139 868,87	-	-39 587,60	38 139 868,87	39 587,60	-39 587,60	-	-	-		
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	38 139 868,87	-	-39 587,60	38 139 868,87	39 587,60	-39 587,60	-	-	-		
LO - Logement	1 950 000,00	-	1 950 000,00	1 378 941,40	-	-	1 378 941,40	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	1 950 000,00	-	1 950 000,00	1 378 941,40	-	-	1 378 941,40	-	-	-	-	-		
50 - Services communs	100 000,00	-	100 000,00	7 100,00	-	-	7 100,00	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	1 850 000,00	-	1 850 000,00	1 371 841,40	-	-	1 371 841,40	-	-	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	150 000,00	-	150 000,00	918,30	-	-	918,30	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	150 000,00	-	150 000,00	918,30	-	-	918,30	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	150 000,00	-	150 000,00	918,30	-	-	918,30	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	47 812 000,00	350 000,00	48 162 000,00	46 490 675,63	19 319,30	-19 319,30	46 490 675,63	19 319,30	-19 319,30	-	-	-		
930 - Services généraux	47 312 000,00	350 000,00	47 662 000,00	46 490 675,63	19 319,30	-19 319,30	46 490 675,63	19 319,30	-19 319,30	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	42 763 000,00	350 000,00	43 113 000,00	42 341 962,27	18 635,36	-18 635,36	42 341 962,27	18 635,36	-18 635,36	-	-	-		
021 - Conseil régional	3 899 000,00	-	3 899 000,00	3 734 013,87	585,96	-585,96	3 734 013,87	585,96	-585,96	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	680 000,00	-	680 000,00	414 699,49	97,98	-97,98	414 699,49	97,98	-97,98	-	-	-		
933 - Culture, sports et loisirs	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	3 642 000,00	-350 000,00	3 292 000,00	2 798 934,17	7 211,60	-7 211,60	2 798 934,17	7 211,60	-7 211,60	-	-	-		
930 - Services généraux	3 262 000,00	-350 000,00	2 912 000,00	2 424 760,86	7 211,60	-7 211,60	2 424 760,86	7 211,60	-7 211,60	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	2 319 000,00	-350 000,00	1 969 000,00	1 796 304,06	-	-	1 796 304,06	-	-	-	-	-		
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	587 593,52	7 211,60	-7 211,60	587 593,52	7 211,60	-7 211,60	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	173 000,00	-	173 000,00	40 863,28	-	-	40 863,28	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	380 000,00	-	380 000,00	374 173,31	-	-	374 173,31	-	-	-	-	-		
222 - Lycées publics	380 000,00	-	380 000,00	374 173,31	-	-	374 173,31	-	-	-	-	-		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	9 940 000,00	-70 763,50	9 869 236,50	3 090 232,06	-	-	3 090 232,06	-	-	-	-	-		
936 - Aménagement des territoires	9 940 000,00	-70 763,50	9 869 236,50	3 090 232,06	-	-	3 090 232,06	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	9 940 000,00	-70 763,50	9 869 236,50	3 090 232,06	-	-	3 090 232,06	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	41 648 000,00	-	41 648 000,00	26 653 042,64	-	-	26 653 042,64	-	-	-	-	-		
936 - Aménagement des territoires	1 848 000,00	-	1 848 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	1 848 000,00	-	1 848 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	39 800 000,00	-	39 800 000,00	26 653 042,64	-	-	26 653 042,64	-	-	-	-	-		
92 - Recherche et innovation	39 800 000,00	-	39 800 000,00	26 653 042,64	-	-	26 653 042,64	-	-	-	-	-		
RUR - Ruralité	-	-	-	3 515 075,67	2 247,39	-2 247,39	3 515 075,67	2 247,39	-2 247,39	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	3 515 075,67	2 247,39	-2 247,39	3 515 075,67	2 247,39	-2 247,39	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	3 515 075,67	2 247,39	-2 247,39	3 515 075,67	2 247,39	-2 247,39	-	-	-		
SE - Sécurité	2 756 000,00	70 763,50	2 826 763,50	2 648 269,15	-	-	2 648 269,15	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	2 756 000,00	70 763,50	2 826 763,50	2 648 269,15	-	-	2 648 269,15	-	-	-	-	-		
57 - Sécurité	2 756 000,00	70 763,50	2 826 763,50	2 648 269,15	-	-	2 648 269,15	-	-	-	-	-		
SI - Systèmes d'information	4 117 000,00	-	4 117 000,00	4 086 502,73	10 001,80	-10 001,80	4 086 502,73	10 001,80	-10 001,80	-	-	-		
930 - Services généraux	4 117 000,00	-	4 117 000,00	4 086 502,73	10 001,80	-10 001,80	4 086 502,73	10 001,80	-10 001,80	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	4 117 000,00	-	4 117 000,00	4 086 502,73	10 001,80	-10 001,80	4 086 502,73	10 001,80	-10 001,80	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2008	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	9 585 000,00	-	9 585 000,00	8 662 786,59	51,65	-	8 662 786,59	51,65	-	-	51,65	51,65
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	9 585 000,00	-	9 585 000,00	8 662 786,59	51,65	-	8 662 786,59	51,65	-	-	51,65	51,65
32 - Sports	8 115 000,00	75 000,00	8 190 000,00	7 971 804,28	51,65	-	7 971 804,28	51,65	-	-	51,65	51,65
33 - Loisirs	1 470 000,00	-75 000,00	1 395 000,00	690 982,31	-	-	690 982,31	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	677 415 000,00	-	677 415 000,00	654 577 124,16	56 624,46	-56 624,46	654 577 124,16	56 624,46	-56 624,46	-	56 624,46	-
938 - Transports	677 415 000,00	-	677 415 000,00	654 577 124,16	56 624,46	-56 624,46	654 577 124,16	56 624,46	-56 624,46	-	56 624,46	-
80 - Services communs	770 000,00	54 052,00	824 052,00	433 170,29	56 619,48	-56 619,48	433 170,29	56 619,48	-56 619,48	-	56 619,48	-
810 - Services communs	667 645 000,00	-54 052,00	667 590 948,00	649 984 296,19	4,98	-4,98	649 984 296,19	4,98	-4,98	-	4,98	-
818 - Autres transports en commun	9 000 000,00	-	9 000 000,00	4 159 657,68	-	-	4 159 657,68	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	23 675 000,00	-	23 675 000,00	24 123 133,43	-	-	24 123 133,43	-	-	-	-	-
939 - Action économique	23 675 000,00	-	23 675 000,00	24 123 133,43	-	-	24 123 133,43	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	23 675 000,00	-	23 675 000,00	24 123 133,43	-	-	24 123 133,43	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	960 049,84	23 721,89	-	966 481,50	23 721,89	-	-	23 721,89	23 721,89
930 - Services généraux	-	-	-	960 049,84	23 721,89	-	966 481,50	23 721,89	-	-	23 721,89	23 721,89
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	960 049,84	23 721,89	-	966 481,50	23 721,89	-	-	23 721,89	23 721,89
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 064 523 000,00	5 505 361,00	2 070 028 361,00	1 936 765 485,54	13 988 547,11	-13 370 532,30	1 936 689 391,43	13 670 112,78	-13 397 982,10	618 014,81	618 014,81	272 130,68
				93,56 %						-95,56 %		-98,01 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2009

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	4 346 677,40	4 800,00	-4 800,00	4 346 677,40	4 800,00	-4 800,00	-	-	-
939 - Action économique	-	-	-	4 346 677,40	4 800,00	-4 800,00	4 346 677,40	4 800,00	-4 800,00	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	4 346 677,40	4 800,00	-4 800,00	4 346 677,40	4 800,00	-4 800,00	-	-	-
AIE - Actions internationales	4 703 000,00	-500 000,00	4 203 000,00	2 703 656,85	126 237,24	-118 322,92	2 682 677,62	126 237,24	-118 322,92	-	7 914,32	7 914,32
930 - Services généraux	4 703 000,00	-500 000,00	4 203 000,00	2 703 656,85	126 237,24	-118 322,92	2 682 677,62	126 237,24	-118 322,92	-	7 914,32	7 914,32
042 - Actions européennes	1 200 000,00	-178 813,00	1 021 187,00	-	-	-	1 928 281,13	8 479,23	-3 064,91	-	-	5 414,32
044 - Aide publique au développement	2 250 000,00	-	2 250 000,00	1 936 760,36	8 479,23	-3 064,91	764 396,49	117 758,01	-115 258,01	-	2 500,00	2 500,00
048 - Autres actions internationales	1 253 000,00	-321 187,00	931 813,00	766 896,49	117 758,01	-115 258,01	23 580 035,84	44 045,13	-44 045,13	-	-	-
AM - Aménagement	29 447 000,00	-	29 447 000,00	23 580 035,84	32 961,38	-32 961,38	10 702 541,10	8 061,33	-	-	8 061,33	8 061,33
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	25 450 000,00	-	25 450 000,00	23 580 035,84	32 961,38	-32 961,38	23 580 035,84	44 045,13	-44 045,13	-	-	-
50 - Services communs	21 450 000,00	-	21 450 000,00	20 560 473,34	32 961,38	-32 961,38	20 560 473,34	44 045,13	-44 045,13	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 019 562,50	-	-	3 019 562,50	-	-	-	-	-
937 - Environnement	3 997 000,00	-	3 997 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 997 000,00	-	3 997 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	5 540 000,00	-544 000,00	4 996 000,00	10 702 541,10	8 061,33	-	10 702 541,10	8 061,33	-	-	8 061,33	8 061,33
930 - Services généraux	4 540 000,00	-544 000,00	3 996 000,00	3 095 359,69	8 061,33	-	3 095 359,69	8 061,33	-	-	8 061,33	8 061,33
0202 - Autres moyens généraux	350 000,00	-350 000,00	-	465 712,43	-	-	465 712,43	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	4 190 000,00	-194 000,00	3 996 000,00	2 629 647,26	8 061,33	-	2 629 647,26	8 061,33	-	-	8 061,33	8 061,33
934 - Développement social et santé	1 000 000,00	-	1 000 000,00	573 064,99	-	-	573 064,99	-	-	-	-	-
40 - Services communs	1 000 000,00	-	1 000 000,00	573 064,99	-	-	573 064,99	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	7 034 116,42	-	-	7 034 116,42	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	7 034 116,42	-	-	7 034 116,42	-	-	-	-	-
COM - Communication	13 900 000,00	434 000,00	14 334 000,00	13 158 548,84	4 990,00	-4 990,00	13 158 548,84	4 990,00	-4 990,00	-	-	-
930 - Services généraux	13 900 000,00	434 000,00	14 334 000,00	13 158 548,84	4 990,00	-4 990,00	13 158 548,84	4 990,00	-4 990,00	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	13 900 000,00	434 000,00	14 334 000,00	13 158 548,84	4 990,00	-4 990,00	13 158 548,84	4 990,00	-4 990,00	-	-	-
CU - Culture	54 560 000,00	2 010 000,00	56 570 000,00	54 737 482,40	6 340,62	-	54 733 026,80	1 885,02	-	-	6 340,62	1 885,02
933 - Culture, sports et loisirs	54 560 000,00	2 010 000,00	56 570 000,00	54 737 482,40	6 340,62	-	54 733 026,80	1 885,02	-	-	6 340,62	1 885,02
312 - Activités culturelles et artistiques	54 381 000,00	2 000 000,00	56 381 000,00	54 168 201,75	1 871,01	-	54 168 201,75	1 871,01	-	-	1 871,01	1 871,01
313 - Patrimoine	179 000,00	10 000,00	189 000,00	569 280,65	4 469,61	-	564 825,05	14,01	-	-	4 469,61	14,01
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	92 669 000,00	-	92 669 000,00	40 181 910,62	658 002,47	-658 002,47	40 181 910,62	658 002,47	-658 002,47	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	2 299 518,43	-	-	2 299 518,43	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	2 299 518,43	-	-	2 299 518,43	-	-	-	-	-
939 - Action économique	92 669 000,00	-	92 669 000,00	37 882 392,19	658 002,47	-658 002,47	37 882 392,19	658 002,47	-658 002,47	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	74 054 000,00	-163 985,00	73 890 015,00	19 196 733,41	2 651,49	-2 651,49	19 196 733,41	2 651,49	-2 651,49	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	7 597 007,53	-	-	7 597 007,53	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	18 615 000,00	163 985,00	18 778 985,00	11 088 651,25	655 350,98	-655 350,98	11 088 651,25	655 350,98	-655 350,98	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
DSS - Développement social et santé	179 916 000,00	-	179 916 000,00	172 197 395,04	248 529,28	-	172 197 395,04	248 529,28	-	248 529,28	-	248 529,28	248 529,28	
931 - Formation professionnelle et apprentissage	166 629 000,00	-	166 629 000,00	160 590 241,19	4 181,35	-	160 590 241,19	4 181,35	-	4 181,35	-	4 181,35	4 181,35	
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	-	3 388 000,00	2 160 118,00	-	-	2 160 118,00	-	-	-	-	-	-	
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
13 - Formations sanitaires et sociales	163 241 000,00	-	163 241 000,00	158 430 123,19	4 181,35	-	158 430 123,19	4 181,35	-	4 181,35	-	4 181,35	4 181,35	
934 - Santé et Action sociale	13 287 000,00	-	13 287 000,00	11 607 153,85	244 347,93	-	11 607 153,85	244 347,93	-	244 347,93	-	244 347,93	244 347,93	
40 - Services communs	1 942 000,00	155 825,00	2 097 825,00	1 892 481,90	55 442,26	-	1 892 481,90	55 442,26	-	55 442,26	-	55 442,26	55 442,26	
41 - Santé	6 447 000,00	-	6 447 000,00	6 130 334,33	179 446,07	-	6 130 334,33	179 446,07	-	179 446,07	-	179 446,07	179 446,07	
42 - Action sociale	4 898 000,00	-155 825,00	4 742 175,00	3 584 337,62	9 459,60	-	3 584 337,62	9 459,60	-	9 459,60	-	9 459,60	9 459,60	
EAE - Environnement et énergie	32 649 000,00	-	32 649 000,00	24 603 736,46	67 660,18	-	24 603 736,46	67 660,18	-	67 660,18	-	67 660,18	67 660,18	
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
937 - Environnement	27 279 000,00	-	27 279 000,00	24 603 736,46	67 660,18	-	24 603 736,46	67 660,18	-	67 660,18	-	67 660,18	67 660,18	
71 - Actions transversales	6 510 000,00	-9 738,80	6 500 261,20	5 575 487,42	35 317,99	-	5 575 487,42	35 317,99	-	35 317,99	-	35 317,99	35 317,99	
72 - Actions en matière de déchets	1 750 000,00	-	1 750 000,00	1 520 637,58	30 814,12	-	1 520 637,58	30 814,12	-	30 814,12	-	30 814,12	30 814,12	
73 - Politique de l'air	1 584 000,00	-57 812,52	1 496 187,48	1 037 800,08	1 528,07	-	1 037 800,08	1 528,07	-	1 528,07	-	1 528,07	1 528,07	
74 - Politique de l'eau	535 000,00	16 151,32	551 151,32	495 009,82	-	-	495 009,82	-	-	-	-	-	-	
75 - Politique de l'énergie	540 000,00	51 400,00	591 400,00	386 489,24	-	-	386 489,24	-	-	-	-	-	-	
76 - Patrimoine naturel	15 640 000,00	-	15 640 000,00	14 884 312,32	-	-	14 884 312,32	-	-	-	-	-	-	
78 - Autres actions	750 000,00	-	750 000,00	704 000,00	-	-	704 000,00	-	-	-	-	-	-	
939 - Action Economique	5 370 000,00	-	5 370 000,00	5 370 000,00	-	-	5 370 000,00	-	-	-	-	-	-	
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	5 370 000,00	-	5 370 000,00	5 370 000,00	-	-	5 370 000,00	-	-	-	-	-	-	
ESE - Enseignement secondaire	221 934 000,00	-	221 934 000,00	211 317 891,06	104 900,94	-	211 317 891,06	104 900,94	-	104 900,94	-	104 900,94	104 900,94	
932 - Enseignement	221 934 000,00	-	221 934 000,00	211 317 891,06	104 900,94	-	211 317 891,06	104 900,94	-	104 900,94	-	104 900,94	104 900,94	
222 - Lycées publics	130 011 000,00	1 367 714,20	131 378 714,20	129 010 417,28	104 900,94	-	129 010 417,28	104 900,94	-	104 900,94	-	104 900,94	104 900,94	
223 - Lycées privés	39 990 000,00	1 682 488,60	41 672 488,60	41 672 487,66	-	-	41 672 487,66	-	-	-	-	-	-	
224 - Participation à des cités mixtes	18 033 000,00	392 059,00	18 425 059,00	18 401 988,80	-	-	18 401 988,80	-	-	-	-	-	-	
28 - Autres services périscolaires et annexes	33 900 000,00	-3 442 261,80	30 457 738,20	22 232 997,32	-	-	22 232 997,32	-	-	-	-	-	-	
ESU - Enseignement supérieur	13 080 000,00	-	13 080 000,00	11 284 248,71	46 686,59	-	11 284 248,71	46 686,59	-	46 686,59	-	46 686,59	46 686,59	
932 - Enseignement	13 080 000,00	-	13 080 000,00	11 284 248,71	46 686,59	-	11 284 248,71	46 686,59	-	46 686,59	-	46 686,59	46 686,59	
23 - Enseignement supérieur	13 080 000,00	-	13 080 000,00	11 284 248,71	46 686,59	-	11 284 248,71	46 686,59	-	46 686,59	-	46 686,59	46 686,59	
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	633 767 000,00	-	633 767 000,00	576 135 763,92	13 145 580,54	-	576 135 763,92	13 145 580,54	-	13 145 580,54	-	13 145 580,54	13 145 580,54	
931 - Formation professionnelle et apprentissage	633 767 000,00	-	633 767 000,00	527 726 853,27	13 138 687,54	-	527 726 853,27	13 138 687,54	-	13 138 687,54	-	13 138 687,54	13 138 687,54	
10 - Services Communs	8 203 000,00	200 000,00	8 403 000,00	7 680 178,93	21 796,39	-	7 680 178,93	21 796,39	-	21 796,39	-	21 796,39	21 796,39	
11 - Formation professionnelle	273 086 000,00	4 451 852,00	277 537 852,00	254 522 302,83	13 116 891,15	-	254 522 302,83	13 116 891,15	-	13 116 891,15	-	13 116 891,15	13 116 891,15	
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
12 - Apprentissage	352 478 000,00	-4 651 852,00	347 826 148,00	265 524 371,51	-	-	265 524 371,51	-	-	-	-	-	-	
939 - Action économique	-	-	-	48 408 910,65	6 893,00	-	48 408 910,65	6 893,00	-	6 893,00	-	6 893,00	6 893,00	
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	48 408 910,65	6 893,00	-	48 408 910,65	6 893,00	-	6 893,00	-	6 893,00	6 893,00	
LO - Logement	1 790 000,00	-	1 790 000,00	1 253 641,60	-	-	1 253 641,60	-	-	-	-	-	-	
935 - Aménagement des territoires	1 790 000,00	-	1 790 000,00	1 253 641,60	-	-	1 253 641,60	-	-	-	-	-	-	
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
54 - Habitat - Logement	1 790 000,00	-	1 790 000,00	1 253 641,60	-	-	1 253 641,60	-	-	-	-	-	-	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	50 000,00	-	50 000,00	18 887,59	325,86	-325,86	18 887,59	325,86	-325,86	-	-	-		
937 - Environnement	50 000,00	-	50 000,00	18 887,59	325,86	-325,86	18 887,59	325,86	-325,86	-	-	-		
78 - Autres actions	50 000,00	-	50 000,00	18 887,59	325,86	-325,86	18 887,59	325,86	-325,86	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	49 858 000,00	-943 000,00	48 915 000,00	47 922 585,73	9 911,22	-9 911,22	47 922 585,73	9 911,22	-9 911,22	-	-	-		
930 - Services généraux	49 358 000,00	-943 000,00	48 415 000,00	47 922 585,73	9 911,22	-9 911,22	47 922 585,73	9 911,22	-9 911,22	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	44 883 000,00	-943 000,00	43 940 000,00	43 859 987,37	9 729,27	-9 729,27	43 859 987,37	9 729,27	-9 729,27	-	-	-		
021 - Conseil régional	3 915 000,00	-	3 915 000,00	3 584 364,84	181,95	-181,95	3 584 364,84	181,95	-181,95	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	560 000,00	-	560 000,00	478 233,52	-	-	478 233,52	-	-	-	-	-		
933 - Culture, sports et loisirs	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	500 000,00	-	500 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	3 258 000,00	-	3 258 000,00	2 844 450,84	56 606,08	-56 606,08	2 844 450,84	56 606,08	-56 606,08	-	-	-		
930 - Services généraux	2 943 000,00	-	2 943 000,00	2 532 245,75	56 604,08	-56 604,08	2 532 245,75	56 604,08	-56 604,08	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	2 000 000,00	113 000,00	2 113 000,00	1 946 389,99	35 097,33	-35 097,33	1 946 389,99	35 097,33	-35 097,33	-	-	-		
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	530 365,76	18 356,75	-18 356,75	530 365,76	18 356,75	-18 356,75	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	173 000,00	-113 000,00	60 000,00	55 490,00	3 150,00	-3 150,00	55 490,00	3 150,00	-3 150,00	-	-	-		
932 - Enseignement	315 000,00	-	315 000,00	312 205,09	2,00	-2,00	312 205,09	2,00	-2,00	-	-	-		
222 - Lycées publics	315 000,00	-	315 000,00	312 205,09	2,00	-2,00	312 205,09	2,00	-2,00	-	-	-		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	9 600 000,00	-	9 600 000,00	36 720,00	-	-	36 720,00	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	9 600 000,00	-	9 600 000,00	36 720,00	-	-	36 720,00	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	9 600 000,00	-	9 600 000,00	36 720,00	-	-	36 720,00	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	43 146 000,00	-	43 146 000,00	26 358 466,44	2 392,00	-2 392,00	26 358 466,44	2 392,00	-2 392,00	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	2 816 000,00	-	2 816 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	2 816 000,00	-	2 816 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	40 330 000,00	-	40 330 000,00	26 358 466,44	2 392,00	-2 392,00	26 358 466,44	2 392,00	-2 392,00	-	-	-		
92 - Recherche et innovation	40 330 000,00	-	40 330 000,00	26 358 466,44	2 392,00	-2 392,00	26 358 466,44	2 392,00	-2 392,00	-	-	-		
RUR - Ruralité	-	-	-	3 618 310,43	28 499,59	-28 499,59	3 618 310,43	28 499,59	-28 499,59	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	3 618 310,43	28 499,59	-28 499,59	3 618 310,43	28 499,59	-28 499,59	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	3 618 310,43	28 499,59	-28 499,59	3 618 310,43	28 499,59	-28 499,59	-	-	-		
SE - Sécurité	3 248 000,00	-	3 248 000,00	2 997 573,35	-	-	2 997 573,35	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	487 000,00	-	487 000,00	487 000,00	-	-	487 000,00	-	-	-	-	-		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	487 000,00	-	487 000,00	487 000,00	-	-	487 000,00	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	2 761 000,00	-	2 761 000,00	2 510 573,35	-	-	2 510 573,35	-	-	-	-	-		
57 - Sécurité	2 761 000,00	-	2 761 000,00	2 510 573,35	-	-	2 510 573,35	-	-	-	-	-		
SI - Systèmes d'information	4 893 000,00	1 553 000,00	6 446 000,00	5 284 847,64	85 884,27	-85 884,27	5 284 847,64	85 884,27	-85 884,27	-	-	-		
930 - Services généraux	4 893 000,00	1 553 000,00	6 446 000,00	5 284 847,64	85 884,27	-85 884,27	5 284 847,64	85 884,27	-85 884,27	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	4 893 000,00	1 553 000,00	6 446 000,00	5 284 847,64	85 884,27	-85 884,27	5 284 847,64	85 884,27	-85 884,27	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2009	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	9 469 000,00	-	9 469 000,00	8 157 716,53	25 512,20	-	8 157 716,53	25 512,20	-	-	25 512,20	25 512,20
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	9 469 000,00	-	9 469 000,00	8 157 716,53	25 512,20	-	8 157 716,53	25 512,20	-	-	25 512,20	25 512,20
32 - Sports	8 059 000,00	-	8 059 000,00	7 578 647,24	25 000,20	-	7 578 647,24	25 000,20	-	-	25 000,20	25 000,20
33 - Loisirs	1 410 000,00	-	1 410 000,00	579 069,29	512,00	-	579 069,29	512,00	-	-	512,00	512,00
TC - Transports en commun	693 355 000,00	-	693 355 000,00	686 415 078,01	154,91	-154,91	686 415 078,01	154,91	-154,91	-	-	-
938 - Transports	693 355 000,00	-	693 355 000,00	686 415 078,01	154,91	-154,91	686 415 078,01	154,91	-154,91	-	-	-
80 - Services communs	1 000 000,00	-	1 000 000,00	53 779,26	154,91	-154,91	53 779,26	154,91	-154,91	-	-	-
810 - Services communs	683 355 000,00	-	683 355 000,00	679 822 006,58	-	-	679 822 006,58	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	9 000 000,00	-	9 000 000,00	6 539 292,17	-	-	6 539 292,17	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	24 583 000,00	-	24 583 000,00	25 015 882,27	118,00	-	25 015 764,27	118,00	-	-	118,00	118,00
939 - Action économique	24 583 000,00	-	24 583 000,00	25 015 882,27	118,00	-	25 015 764,27	118,00	-	-	118,00	118,00
95 - Tourisme et thermalisme	24 583 000,00	-	24 583 000,00	25 015 882,27	118,00	-	25 015 764,27	118,00	-	-	118,00	118,00
UE - Fonds européens	-	-	-	972 808,72	294 569,98	-	972 808,72	294 569,98	-	-	294 569,98	294 569,98
930 - Services généraux	-	-	-	972 808,72	294 569,98	-	972 808,72	294 569,98	-	-	294 569,98	294 569,98
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	972 808,72	294 569,98	-	972 808,72	294 569,98	-	-	294 569,98	294 569,98
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 125 415 000,00	2 010 000,00	2 127 425 000,00	1 955 846 857,39	14 958 724,68	-14 345 882,56	1 955 831 304,56	14 965 352,83	-14 356 966,31	-	612 842,12	608 386,52
				91,93 %							-95,90 %	-95,93 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2010

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
AGRI - Agriculture	-	-	-	4 885 991,08	610,35	-610,35	4 885 991,08	610,35	-610,35	-	-	-	
939 - Action économique	-	-	-	4 885 991,08	610,35	-610,35	4 885 991,08	610,35	-610,35	-	-	-	
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	4 885 991,08	610,35	-610,35	4 885 991,08	610,35	-610,35	-	-	-	
AIE - Actions internationales	5 110 000,00	-	5 110 000,00	2 943 166,39	431,91	-431,91	2 943 166,39	431,91	-431,91	-	-	-	
930 - Services généraux	5 110 000,00	-	5 110 000,00	2 943 166,39	431,91	-431,91	2 943 166,39	431,91	-431,91	-	-	-	
042 - Actions européennes	1 200 000,00	-	1 200 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
044 - Aide publique au développement	2 460 000,00	-	2 460 000,00	2 081 554,18	45,04	-45,04	2 081 554,18	45,04	-45,04	-	-	-	
048 - Autres actions internationales	1 450 000,00	-	1 450 000,00	861 612,21	386,87	-386,87	861 612,21	386,87	-386,87	-	-	-	
AM - Aménagement	28 622 000,00	-	28 622 000,00	19 781 421,95	0,01	-0,01	19 781 421,95	1 638,04	-1 638,04	-	-0,00	-	
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
935 - Aménagement des territoires	23 924 000,00	-	23 924 000,00	19 781 421,95	0,01	-0,01	19 781 421,95	1 638,04	-1 638,04	-	-0,00	-	
50 - Services communs	20 714 000,00	-70 000,00	20 644 000,00	19 678 120,86	0,01	-0,01	19 678 120,86	1 638,04	-1 638,04	-	-0,00	-	
52 - Agglomérations et villes moyennes	3 210 000,00	70 000,00	3 280 000,00	103 301,09	-	-	103 301,09	-	-	-	-	-	
937 - Environnement	4 698 000,00	-	4 698 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
76 - Patrimoine naturel	4 698 000,00	-	4 698 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CI - Citoyenneté	5 500 000,00	-	5 500 000,00	10 174 404,44	15 609,29	-	10 174 496,91	15 609,29	-	-	15 609,29	-	
930 - Services généraux	4 500 000,00	-	4 500 000,00	3 068 834,97	13 827,22	-	3 068 927,44	13 827,22	-	-	13 827,22	-	
0202 - Autres moyens généraux	300 000,00	-	300 000,00	185 493,08	-	-	185 493,08	-	-	-	-	-	
021 - Conseil régional	4 200 000,00	-	4 200 000,00	2 883 341,89	13 827,22	-	2 883 434,36	13 827,22	-	-	13 827,22	-	
934 - Développement social et santé	1 000 000,00	-	1 000 000,00	581 275,61	-	-	581 275,61	-	-	-	-	-	
40 - Services communs	1 000 000,00	-	1 000 000,00	581 275,61	-	-	581 275,61	-	-	-	-	-	
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	6 524 293,86	1 782,07	-	6 524 293,86	1 782,07	-	-	1 782,07	-	
51 - Politique de la ville	-	-	-	6 524 293,86	1 782,07	-	6 524 293,86	1 782,07	-	-	1 782,07	-	
COM - Communication	13 900 000,00	-	13 900 000,00	11 484 062,50	3 289,00	-3 289,00	11 484 062,50	3 289,00	-3 289,00	-	-	-	
930 - Services généraux	13 900 000,00	-	13 900 000,00	11 484 062,50	3 289,00	-3 289,00	11 484 062,50	3 289,00	-3 289,00	-	-	-	
0202 - Autres moyens généraux	13 900 000,00	-	13 900 000,00	11 484 062,50	3 289,00	-3 289,00	11 484 062,50	3 289,00	-3 289,00	-	-	-	
CU - Culture	55 704 000,00	2 000 000,00	57 704 000,00	55 423 992,10	2 535,89	-	55 423 992,10	2 535,89	-	-	2 535,89	-	
933 - Culture, sports et loisirs	55 704 000,00	2 000 000,00	57 704 000,00	55 423 992,10	2 535,89	-	55 423 992,10	2 535,89	-	-	2 535,89	-	
312 - Activités culturelles et artistiques	55 525 000,00	2 000 000,00	57 525 000,00	54 881 471,91	2 535,88	-	54 881 471,91	2 535,88	-	-	2 535,88	-	
313 - Patrimoine	179 000,00	-	179 000,00	542 520,19	0,01	-	542 520,19	0,01	-	-	0,01	-	
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	87 875 000,00	-	87 875 000,00	39 318 008,18	1 405 580,42	-1 405 580,42	39 318 008,18	1 405 580,42	-1 405 580,42	-	-	-	
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	1 476 220,47	-	-	1 476 220,47	-	-	-	-	-	
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	1 476 220,47	-	-	1 476 220,47	-	-	-	-	-	
939 - Action économique	87 875 000,00	-	87 875 000,00	37 841 787,71	1 405 580,42	-1 405 580,42	37 841 787,71	1 405 580,42	-1 405 580,42	-	-	-	
91 - Interventions économiques transversales	72 075 000,00	-	72 075 000,00	21 175 139,86	555 745,02	-555 745,02	21 175 139,86	555 745,02	-555 745,02	-	-	-	
92 - Recherche et innovation	-	-	-	8 195 979,94	-	-	8 195 979,94	-	-	-	-	-	
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	15 800 000,00	-	15 800 000,00	8 470 667,91	849 835,40	-849 835,40	8 470 667,91	849 835,40	-849 835,40	-	-	-	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
DSS - Développement social et santé	178 305 000,00	-	178 305 000,00	171 684 209,29	10 628,58	-	171 684 209,29	10 628,58	-	10 628,58	-	10 628,58	10 628,58	
931 - Formation professionnelle et apprentissage	166 910 000,00	-	166 910 000,00	161 622 727,66	240,75	-	161 622 727,66	240,75	-	240,75	-	240,75	240,75	
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	-	3 388 000,00	3 296 045,00	-	-	3 296 045,00	-	-	-	-	-	-	
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
13 - Formations sanitaires et sociales	163 522 000,00	-	163 522 000,00	158 326 682,66	240,75	-	158 326 682,66	240,75	-	240,75	-	240,75	240,75	
934 - Santé et Action sociale	11 395 000,00	-	11 395 000,00	10 061 481,63	10 387,83	-	10 061 481,63	10 387,83	-	10 387,83	-	10 387,83	10 387,83	
40 - Services communs	1 852 000,00	44 296,00	1 896 296,00	1 700 532,11	1 106,27	-	1 700 532,11	1 106,27	-	1 106,27	-	1 106,27	1 106,27	
41 - Santé	6 037 000,00	-	6 037 000,00	5 454 713,00	9 281,56	-	5 454 713,00	9 281,56	-	9 281,56	-	9 281,56	9 281,56	
42 - Action sociale	3 506 000,00	-44 296,00	3 461 704,00	2 906 236,52	-	-	2 906 236,52	-	-	-	-	-	-	
EAE - Environnement et énergie	32 630 000,00	-	32 630 000,00	24 390 023,82	151 011,82	-122 620,85	24 267 016,31	151 011,82	-151 011,82	28 390,97	-	28 390,97	-	
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
937 - Environnement	27 140 000,00	-	27 140 000,00	24 390 023,82	151 011,82	-	24 267 016,31	151 011,82	-	151 011,82	-	151 011,82	-	
71 - Actions transversales	6 275 000,00	166 201,67	6 441 201,67	5 825 988,75	5 741,03	-	5 825 988,75	5 741,03	-	5 741,03	-	5 741,03	-	
72 - Actions en matière de déchets	2 750 000,00	-	2 750 000,00	2 435 714,91	123 218,47	-	2 312 707,40	123 218,47	-	123 218,47	-	123 218,47	-	
73 - Politique de l'air	1 130 000,00	-	1 130 000,00	869 532,16	207,51	-	869 532,16	207,51	-	207,51	-	207,51	-	
74 - Politique de l'eau	565 000,00	44 775,12	609 775,12	550 278,62	74,14	-	550 278,62	74,14	-	74,14	-	74,14	-	
75 - Politique de l'énergie	480 000,00	-89 105,00	390 895,00	472 142,36	74,14	-	472 142,36	74,14	-	74,14	-	74,14	-	
76 - Patrimoine naturel	15 240 000,00	-77 096,67	15 162 903,33	13 568 567,02	21 770,67	-	13 568 567,02	21 770,67	-	21 770,67	-	21 770,67	-	
78 - Autres actions	700 000,00	-	700 000,00	667 800,00	-	-	667 800,00	-	-	-	-	-	-	
939 - Action Economique	5 490 000,00	-	5 490 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	5 490 000,00	-	5 490 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
ESE - Enseignement secondaire	213 807 000,00	253 068,00	214 060 068,00	221 402 344,17	48 407,89	-48 407,89	221 402 344,17	48 407,89	-48 407,89	48 407,89	-	48 407,89	-	
932 - Enseignement	213 807 000,00	253 068,00	214 060 068,00	221 402 344,17	48 407,89	-	221 402 344,17	48 407,89	-	48 407,89	-	48 407,89	-	
222 - Lycées publics	128 883 000,00	1 504 307,00	130 387 307,00	128 540 941,97	10 707,51	-	128 540 941,97	10 707,51	-	10 707,51	-	10 707,51	-	
223 - Lycées privés	41 749 000,00	410 834,37	42 159 834,37	42 159 834,37	-	-	42 159 834,37	-	-	-	-	-	-	
224 - Participation à des cités mixtes	17 059 000,00	-291 307,00	16 767 693,00	16 725 344,62	37 608,38	-	16 725 344,62	37 608,38	-	37 608,38	-	37 608,38	-	
28 - Autres services périscolaires et annexes	26 116 000,00	-1 370 766,37	24 745 233,63	33 976 223,21	92,00	-	33 976 223,21	92,00	-	92,00	-	92,00	-	
ESU - Enseignement supérieur	12 207 000,00	-253 068,00	11 953 932,00	9 606 648,73	1 800,00	-1 800,00	9 606 648,73	1 800,00	-1 800,00	1 800,00	-	1 800,00	-	
932 - Enseignement	12 207 000,00	-253 068,00	11 953 932,00	9 606 648,73	1 800,00	-	9 606 648,73	1 800,00	-	1 800,00	-	1 800,00	-	
23 - Enseignement supérieur	12 207 000,00	-253 068,00	11 953 932,00	9 606 648,73	1 800,00	-	9 606 648,73	1 800,00	-	1 800,00	-	1 800,00	-	
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	646 737 000,00	-	646 737 000,00	597 369 163,96	18 931 492,02	-11 782 783,53	597 369 163,96	18 931 492,02	-11 782 783,53	7 148 708,49	-	7 148 708,49	7 148 708,49	
931 - Formation professionnelle et apprentissage	646 737 000,00	-	646 737 000,00	597 369 163,96	18 924 893,65	-	597 369 163,96	18 924 893,65	-	18 924 893,65	-	18 924 893,65	18 924 893,65	
10 - Services Communs	8 072 000,00	268 603,62	8 340 603,62	7 810 493,42	11 756,58	-	7 810 493,42	11 756,58	-	11 756,58	-	11 756,58	11 756,58	
11 - Formation professionnelle	292 965 000,00	-	292 965 000,00	256 834 640,52	18 913 127,07	-	256 834 640,52	18 913 127,07	-	18 913 127,07	-	18 913 127,07	18 913 127,07	
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
12 - Apprentissage	345 700 000,00	-268 603,62	345 431 396,38	294 120 207,68	-	-	294 120 207,68	-	-	-	-	-	-	
939 - Action économique	-	-	-	38 603 822,34	6 608,37	-	38 603 822,34	6 608,37	-	6 608,37	-	6 608,37	-	
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	38 603 822,34	6 608,37	-	38 603 822,34	6 608,37	-	6 608,37	-	6 608,37	-	
LO - Logement	1 353 000,00	-	1 353 000,00	1 245 744,00	-	-	1 245 744,00	-	-	-	-	-	-	
935 - Aménagement des territoires	1 353 000,00	-	1 353 000,00	1 245 744,00	-	-	1 245 744,00	-	-	-	-	-	-	
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
54 - Habitat - Logement	1 353 000,00	-	1 353 000,00	1 245 744,00	-	-	1 245 744,00	-	-	-	-	-	-	

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	35 000,00	-	35 000,00	14 361,28	-	-	14 361,28	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	35 000,00	-	35 000,00	14 361,28	-	-	14 361,28	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	35 000,00	-	35 000,00	14 361,28	-	-	14 361,28	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	50 242 000,00	65 000,00	50 307 000,00	45 490 739,77	30 485,75	-30 485,75	45 490 739,77	30 485,75	-30 485,75	-	-	-		
930 - Services généraux	49 857 000,00	65 000,00	49 922 000,00	45 490 739,77	30 485,75	-30 485,75	45 490 739,77	30 485,75	-30 485,75	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	45 442 000,00	65 000,00	45 507 000,00	41 451 253,25	29 797,02	-29 797,02	41 451 253,25	29 797,02	-29 797,02	-	-	-		
021 - Conseil régional	3 915 000,00	-	3 915 000,00	3 616 407,46	688,73	-688,73	3 616 407,46	688,73	-688,73	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	500 000,00	-	500 000,00	423 079,06	-	-	423 079,06	-	-	-	-	-		
933 - Culture, sports et loisirs	385 000,00	-	385 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	385 000,00	-	385 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	3 505 000,00	-65 000,00	3 440 000,00	2 886 437,70	12 626,72	-11 985,55	2 885 555,50	12 626,72	-11 985,55	-	-	641,17		
930 - Services généraux	3 070 000,00	-65 000,00	3 005 000,00	2 480 551,41	1 523,37	-882,20	2 479 669,21	1 523,37	-882,20	-	-	641,17		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	2 127 000,00	-65 000,00	2 062 000,00	1 820 340,26	1 523,37	-882,20	1 819 458,06	1 523,37	-882,20	-	-	641,17		
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	574 993,55	-	-	574 993,55	-	-	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	173 000,00	-	173 000,00	85 217,60	-	-	85 217,60	-	-	-	-	-		
932 - Enseignement	435 000,00	-	435 000,00	405 886,29	11 103,35	-11 103,35	405 886,29	11 103,35	-11 103,35	-	-	-		
222 - Lycées publics	435 000,00	-	435 000,00	405 886,29	11 103,35	-11 103,35	405 886,29	11 103,35	-11 103,35	-	-	-		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	9 300 000,00	-	9 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	9 300 000,00	-	9 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	9 300 000,00	-	9 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	43 377 000,00	-	43 377 000,00	25 919 734,28	-	-	25 919 734,28	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	2 572 000,00	-	2 572 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	2 572 000,00	-	2 572 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	40 805 000,00	-	40 805 000,00	25 919 734,28	-	-	25 919 734,28	-	-	-	-	-		
92 - Recherche et innovation	40 805 000,00	-	40 805 000,00	25 919 734,28	-	-	25 919 734,28	-	-	-	-	-		
RUR - Ruralité	-	-	-	3 934 339,40	115,32	-115,32	3 934 339,40	115,32	-115,32	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	3 934 339,40	115,32	-115,32	3 934 339,40	115,32	-115,32	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	3 934 339,40	115,32	-115,32	3 934 339,40	115,32	-115,32	-	-	-		
SE - Sécurité	3 723 000,00	-	3 723 000,00	3 285 374,14	33 012,40	-	3 285 374,14	33 012,40	-	-	-	33 012,40		
932 - Enseignement	1 115 000,00	-	1 115 000,00	1 115 064,00	33 012,40	-	1 115 064,00	33 012,40	-	-	-	33 012,40		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	1 115 000,00	-	1 115 000,00	1 115 064,00	33 012,40	-	1 115 064,00	33 012,40	-	-	-	33 012,40		
935 - Aménagement des territoires	2 608 000,00	-	2 608 000,00	2 170 310,14	-	-	2 170 310,14	-	-	-	-	-		
57 - Sécurité	2 608 000,00	-	2 608 000,00	2 170 310,14	-	-	2 170 310,14	-	-	-	-	-		
SI - Systèmes d'information	5 125 000,00	-	5 125 000,00	5 061 003,34	62 382,32	-62 382,32	5 061 003,34	62 382,32	-62 382,32	-	-	-		
930 - Services généraux	5 125 000,00	-	5 125 000,00	5 061 003,34	62 382,32	-62 382,32	5 061 003,34	62 382,32	-62 382,32	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	5 125 000,00	-	5 125 000,00	5 061 003,34	62 382,32	-62 382,32	5 061 003,34	62 382,32	-62 382,32	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2010	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	9 304 000,00	-	9 304 000,00	7 853 213,19	13 757,00	-	7 853 213,19	13 757,00	-	-	13 757,00	13 757,00
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	9 304 000,00	-	9 304 000,00	7 853 213,19	13 757,00	-	7 853 213,19	13 757,00	-	-	13 757,00	13 757,00
32 - Sports	7 722 000,00	-	7 722 000,00	7 067 123,00	13 757,00	-	7 067 123,00	13 757,00	-	-	13 757,00	13 757,00
33 - Loisirs	1 582 000,00	-	1 582 000,00	786 090,19	-	-	786 090,19	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	716 055 000,00	-	716 055 000,00	714 372 474,36	-	-	714 372 474,36	-	-	-	-	-
938 - Transports	716 055 000,00	-	716 055 000,00	714 372 474,36	-	-	714 372 474,36	-	-	-	-	-
80 - Services communs	140 000,00	65 105,50	205 105,50	155 118,68	-	-	155 118,68	-	-	-	-	-
810 - Services communs	707 915 000,00	-3 565 105,50	704 349 894,50	704 349 524,49	-	-	704 349 524,49	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	8 000 000,00	3 500 000,00	11 500 000,00	9 867 831,19	-	-	9 867 831,19	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	24 747 000,00	-	24 747 000,00	24 079 906,50	29,08	-29,08	24 079 906,50	29,08	-29,08	-	-	-
939 - Action économique	24 747 000,00	-	24 747 000,00	24 079 906,50	29,08	-29,08	24 079 906,50	29,08	-29,08	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	24 747 000,00	-	24 747 000,00	24 079 906,50	29,08	-29,08	24 079 906,50	29,08	-29,08	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	795 010,06	236,36	-	795 010,06	236,36	-	-	236,36	236,36
930 - Services généraux	-	-	-	795 010,06	236,36	-	795 010,06	236,36	-	-	236,36	236,36
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	795 010,06	236,36	-	795 010,06	236,36	-	-	236,36	236,36
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 147 163 000,00	2 000 000,00	2 149 163 000,00	2 003 401 774,63	20 724 042,13	-13 470 521,98	2 003 277 977,39	20 725 680,16	-13 500 550,98	7 253 520,15	7 225 129,18	-65,14 %
				93,22 %						-65,00 %		

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2011

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	5 171 978,13	0,03	-0,03	5 171 978,13	0,03	-0,03	-	-	-
939 - Action économique	-	-	-	5 171 978,13	0,03	-0,03	5 171 978,13	0,03	-0,03	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	5 171 978,13	0,03	-0,03	5 171 978,13	0,03	-0,03	-	-	-
AIE - Actions internationales	5 028 000,00	230 000,00	5 258 000,00	3 450 216,38	33,72	-33,72	3 450 216,38	33,72	-33,72	-	-	-
930 - Services généraux	5 028 000,00	230 000,00	5 258 000,00	3 450 216,38	33,72	-33,72	3 450 216,38	33,72	-33,72	-	-	-
042 - Actions européennes	1 200 000,00	230 000,00	1 430 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 730 000,00	-	2 730 000,00	2 366 916,87	0,20	-0,20	2 366 916,87	0,20	-0,20	-	-	-
048 - Autres actions internationales	1 098 000,00	-	1 098 000,00	1 083 299,51	33,52	-33,52	1 083 299,51	33,52	-33,52	-	-	-
AM - Aménagement	30 887 000,00	-	30 887 000,00	25 827 497,26	4 364,77	-4 364,76	25 827 497,26	30 728,85	-30 728,84	0,01	0,01	0,01
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	26 321 000,00	-	26 321 000,00	25 827 497,26	4 364,77	-4 364,76	25 827 497,26	30 728,85	-30 728,84	0,01	0,01	0,01
50 - Services communs	23 290 000,00	-12 426,00	23 277 574,00	22 819 402,39	4 364,77	-4 364,76	22 819 402,39	30 728,85	-30 728,84	0,01	0,01	0,01
52 - Agglomérations et villes moyennes	3 031 000,00	12 426,00	3 043 426,00	3 008 094,87	-	-	3 008 094,87	-	-	-	-	-
937 - Environnement	4 566 000,00	-	4 566 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	4 566 000,00	-	4 566 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	5 525 000,00	-	5 525 000,00	10 621 874,80	5 547,98	-5 547,98	10 621 874,80	5 547,98	-5 547,98	0,01	0,01	0,01
930 - Services généraux	4 275 000,00	-	4 275 000,00	3 042 771,35	5 547,97	-5 547,97	3 042 771,35	5 547,97	-5 547,97	0,01	0,01	0,01
0202 - Autres moyens généraux	300 000,00	-	300 000,00	157 196,95	-	-	157 196,95	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	3 975 000,00	-	3 975 000,00	2 885 574,40	5 547,97	-5 547,97	2 885 574,40	5 547,97	-5 547,97	0,01	0,01	0,01
934 - Développement social et santé	1 250 000,00	-	1 250 000,00	922 035,96	-	-	922 035,96	-	-	-	-	-
40 - Services communs	1 250 000,00	-	1 250 000,00	922 035,96	-	-	922 035,96	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	6 657 067,49	0,01	-0,01	6 657 067,49	0,01	-0,01	0,01	0,01	0,01
51 - Politique de la ville	-	-	-	6 657 067,49	0,01	-0,01	6 657 067,49	0,01	-0,01	0,01	0,01	0,01
COM - Communication	14 250 000,00	-	14 250 000,00	12 117 206,80	517,87	-517,87	12 117 206,80	517,87	-517,87	-	-	-
930 - Services généraux	14 250 000,00	-	14 250 000,00	12 117 206,80	517,87	-517,87	12 117 206,80	517,87	-517,87	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	14 250 000,00	-	14 250 000,00	12 117 206,80	517,87	-517,87	12 117 206,80	517,87	-517,87	-	-	-
CU - Culture	57 414 000,00	2 011 000,00	59 425 000,00	56 894 577,78	27 690,81	-27 690,81	56 894 577,78	27 690,81	-27 690,81	27 690,81	27 690,81	27 690,81
933 - Culture, sports et loisirs	57 414 000,00	2 011 000,00	59 425 000,00	56 894 577,78	27 690,81	-27 690,81	56 894 577,78	27 690,81	-27 690,81	27 690,81	27 690,81	27 690,81
312 - Activités culturelles et artistiques	57 235 000,00	2 000 000,00	59 235 000,00	56 376 016,95	23 009,12	-23 009,12	56 376 016,95	23 009,12	-23 009,12	23 009,12	23 009,12	23 009,12
313 - Patrimoine	179 000,00	11 000,00	190 000,00	518 560,83	4 681,69	-4 681,69	518 560,83	4 681,69	-4 681,69	4 681,69	4 681,69	4 681,69
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	81 200 000,00	-	81 200 000,00	38 416 134,25	29 291,65	-29 291,65	38 416 134,25	29 291,65	-29 291,65	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	2 300 611,94	-	-	2 300 611,94	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	-	-	-	2 300 611,94	-	-	2 300 611,94	-	-	-	-	-
939 - Action économique	81 200 000,00	-	81 200 000,00	36 115 522,31	29 291,65	-29 291,65	36 115 522,31	29 291,65	-29 291,65	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	68 722 000,00	-	68 722 000,00	18 339 983,53	29 291,65	-29 291,65	18 339 983,53	29 291,65	-29 291,65	-	-	-
92 - Recherche et innovation	-	-	-	9 423 107,87	-	-	9 423 107,87	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	12 478 000,00	-	12 478 000,00	8 352 430,91	-	-	8 352 430,91	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS	
													AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018
DSS - Développement social et santé	179 104 000,00	-	179 104 000,00	176 553 860,26	346 441,86	-	176 553 860,26	346 441,86	-	-	346 441,86	346 441,86	-	4 469,02
931 - Formation professionnelle et apprentissage	166 013 000,00	-	166 013 000,00	165 143 910,46	4 469,02	-	165 143 910,46	4 469,02	-	-	4 469,02	4 469,02	-	-
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	355 154,00	3 743 154,00	3 667 199,00	-	-	3 667 199,00	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Formations sanitaires et sociales	162 625 000,00	-355 154,00	162 269 846,00	161 476 711,46	4 469,02	-	161 476 711,46	4 469,02	-	-	4 469,02	4 469,02	-	4 469,02
934 - Santé et Action sociale	13 091 000,00	-	13 091 000,00	11 409 949,80	341 972,84	-	11 409 949,80	341 972,84	-	-	341 972,84	341 972,84	-	341 972,84
40 - Services communs	1 940 000,00	-	1 940 000,00	1 722 607,83	15 530,06	-	1 722 607,83	15 530,06	-	-	15 530,06	15 530,06	-	15 530,06
41 - Santé	8 302 000,00	-424 297,00	7 877 703,00	6 793 659,60	326 442,78	-	6 793 659,60	326 442,78	-	-	326 442,78	326 442,78	-	326 442,78
42 - Action sociale	2 849 000,00	424 297,00	3 273 297,00	2 893 682,37	-	-	2 893 682,37	-	-	-	-	-	-	-
EAE - Environnement et énergie	33 837 000,00	-	33 837 000,00	25 373 953,38	124 654,49	-	25 372 239,31	124 654,49	-	-	124 654,25	124 654,25	-	0,24
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	27 905 000,00	-	27 905 000,00	25 373 953,38	124 654,49	-	25 372 239,31	124 654,49	-	-	124 654,25	124 654,25	-	0,24
71 - Actions transversales	6 420 000,00	624 384,06	7 044 384,06	6 361 694,39	49 581,39	-	6 361 210,56	49 581,39	-	-	-49 581,38	-49 581,38	-	0,01
72 - Actions en matière de déchets	2 783 000,00	-48 000,00	2 735 000,00	1 866 066,85	13 420,66	-	1 864 836,61	13 420,66	-	-	-13 420,43	-13 420,43	-	0,23
73 - Politique de l'air	1 165 000,00	-133 754,06	1 031 245,94	867 692,60	50,00	-	867 692,60	50,00	-	-	-50,00	-50,00	-	-
74 - Politique de l'eau	1 080 000,00	-399 444,00	680 556,00	531 890,01	-	-	531 890,01	-	-	-	-	-	-	-
75 - Politique de l'énergie	700 000,00	107 814,00	807 814,00	657 091,86	17 675,40	-	657 091,86	17 675,40	-	-	-17 675,40	-17 675,40	-	-
76 - Patrimoine naturel	14 421 000,00	-	14 421 000,00	14 119 517,67	43 927,04	-	14 119 517,67	43 927,04	-	-	-43 927,04	-43 927,04	-	-
78 - Autres actions	1 336 000,00	-151 000,00	1 185 000,00	970 000,00	-	-	970 000,00	-	-	-	-	-	-	-
939 - Action Economique	5 932 000,00	-	5 932 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	5 932 000,00	-	5 932 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ESE - Enseignement secondaire	225 670 000,00	-	225 670 000,00	223 316 338,72	158 069,44	-	223 316 338,72	158 069,44	-	-	-158 069,44	-158 069,44	-	-
932 - Enseignement	225 670 000,00	-	225 670 000,00	223 316 338,72	158 069,44	-	223 316 338,72	158 069,44	-	-	-158 069,44	-158 069,44	-	-
222 - Lycées publics	131 208 000,00	2 250 873,46	133 458 873,46	131 671 282,22	38 543,73	-	131 671 282,22	38 543,73	-	-	-38 543,73	-38 543,73	-	-
223 - Lycées privés	42 162 000,00	744 081,49	42 906 081,49	42 906 081,49	-	-	42 906 081,49	-	-	-	-	-	-	-
224 - Participation à des cités mixtes	13 012 000,00	2 263 408,17	15 275 408,17	15 270 408,16	5 000,01	-	15 270 408,16	5 000,01	-	-	-5 000,01	-5 000,01	-	-
28 - Autres services périscolaires et annexes	39 288 000,00	-5 258 373,12	34 029 626,88	33 468 556,85	114 525,70	-	33 468 556,85	114 525,70	-	-	-114 525,70	-114 525,70	-	-
ESU - Enseignement supérieur	12 207 300,00	-	12 207 300,00	9 914 339,77	-	-	9 914 339,77	-	-	-	9 914 339,77	9 914 339,77	-	-
932 - Enseignement	12 207 300,00	-	12 207 300,00	9 914 339,77	-	-	9 914 339,77	-	-	-	9 914 339,77	9 914 339,77	-	-
23 - Enseignement supérieur	12 207 300,00	-	12 207 300,00	9 914 339,77	-	-	9 914 339,77	-	-	-	9 914 339,77	9 914 339,77	-	-
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	649 610 000,00	12 000 000,00	661 610 000,00	634 469 126,01	18 767 708,08	-	634 469 126,01	18 767 708,08	-	-	-11 488 028,40	-11 488 028,40	-	7 279 679,68
931 - Formation professionnelle et apprentissage	649 610 000,00	12 000 000,00	661 610 000,00	598 930 184,98	18 752 762,82	-	598 930 184,98	18 752 762,82	-	-	-11 473 083,14	-11 473 083,14	-	7 279 679,68
10 - Services Communs	8 967 000,00	59 639,00	9 026 639,00	8 192 668,68	8 777,78	-	8 192 668,68	8 777,78	-	-	8 777,78	8 777,78	-	8 777,78
11 - Formation professionnelle	294 443 000,00	-	294 443 000,00	268 000 995,89	18 743 985,04	-	268 000 995,89	18 743 985,04	-	-	-11 473 083,14	-11 473 083,14	-	7 270 901,90
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 - Apprentissage	346 200 000,00	11 940 361,00	358 140 361,00	322 736 520,41	14 945,26	-	322 736 520,41	14 945,26	-	-	-14 945,26	-14 945,26	-	-
939 - Action économique	-	-	-	35 538 941,03	14 945,26	-	35 538 941,03	14 945,26	-	-	-14 945,26	-14 945,26	-	-
91 - Interventions économiques transversales	-	-	-	35 538 941,03	14 945,26	-	35 538 941,03	14 945,26	-	-	-14 945,26	-14 945,26	-	-
LO - Logement	960 000,00	-	960 000,00	926 166,12	-	-	926 166,12	-	-	-	926 166,12	926 166,12	-	-
935 - Aménagement des territoires	960 000,00	-	960 000,00	926 166,12	-	-	926 166,12	-	-	-	926 166,12	926 166,12	-	-
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54 - Habitat - Logement	960 000,00	-	960 000,00	926 166,12	-	-	926 166,12	-	-	-	926 166,12	926 166,12	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	45 386 000,00	-70 000,00	45 316 000,00	39 211 424,72	2 237,15	-2 237,15	39 211 424,72	2 237,15	-2 237,15	-	-	-
930 - Services généraux	45 006 000,00	-70 000,00	44 936 000,00	39 211 424,72	2 237,15	-2 237,15	39 211 424,72	2 237,15	-2 237,15	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	40 629 000,00	-85 000,00	40 544 000,00	34 847 054,61	2 046,19	-2 046,19	34 847 054,61	2 046,19	-2 046,19	-	-	-
021 - Conseil régional	3 952 000,00	-	3 952 000,00	3 942 406,89	15,92	-15,92	3 942 406,89	15,92	-15,92	-	-	-
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	425 000,00	15 000,00	440 000,00	421 963,22	175,04	-175,04	421 963,22	175,04	-175,04	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	3 324 000,00	70 000,00	3 394 000,00	3 028 003,48	26 097,29	-23 255,59	3 026 613,33	26 097,29	-23 255,59	-	-	-
930 - Services généraux	2 889 000,00	70 000,00	2 959 000,00	2 600 257,06	25 917,88	-23 076,18	2 598 866,91	25 917,88	-23 076,18	-	-	-
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	2 019 000,00	296 000,00	2 315 000,00	2 211 353,82	7 237,88	-4 396,18	2 209 963,67	7 237,88	-4 396,18	-	-	-
021 - Conseil régional	770 000,00	-211 000,00	559 000,00	355 628,24	18 680,00	-18 680,00	355 628,24	18 680,00	-18 680,00	-	-	-
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-15 000,00	85 000,00	33 275,00	-	-	33 275,00	-	-	-	-	-
932 - Enseignement	435 000,00	-	435 000,00	427 746,42	179,41	-179,41	427 746,42	179,41	-179,41	-	-	-
222 - Lycées publics	435 000,00	-	435 000,00	427 746,42	179,41	-179,41	427 746,42	179,41	-179,41	-	-	-
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	9 300 000,00	-	9 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	9 300 000,00	-	9 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	9 300 000,00	-	9 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	44 750 000,00	-	44 750 000,00	27 547 555,17	96 790,82	-96 790,82	27 547 555,17	96 790,82	-96 790,82	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	3 170 000,00	-	3 170 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information	3 170 000,00	-	3 170 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939 - Action économique	41 580 000,00	-	41 580 000,00	27 547 555,17	96 790,82	-96 790,82	27 547 555,17	96 790,82	-96 790,82	-	-	-
92 - Recherche et innovation	41 580 000,00	-	41 580 000,00	27 547 555,17	96 790,82	-96 790,82	27 547 555,17	96 790,82	-96 790,82	-	-	-
RUR - Ruralité	-	-	-	3 961 482,09	1 252,55	-1 252,54	3 961 167,71	1 252,55	-1 252,54	-	-	0,01
937 - Environnement	-	-	-	3 961 482,09	1 252,55	-1 252,54	3 961 167,71	1 252,55	-1 252,54	-	-	0,01
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	3 961 482,09	1 252,55	-1 252,54	3 961 167,71	1 252,55	-1 252,54	-	-	0,01
SE - Sécurité	3 923 000,00	-	3 923 000,00	3 296 688,96	-	-	3 296 688,96	-	-	-	-	-
932 - Enseignement	1 116 000,00	-	1 116 000,00	1 105 064,00	-	-	1 105 064,00	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	1 116 000,00	-	1 116 000,00	1 105 064,00	-	-	1 105 064,00	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	2 807 000,00	-	2 807 000,00	2 191 624,96	-	-	2 191 624,96	-	-	-	-	-
57 - Sécurité	2 807 000,00	-	2 807 000,00	2 191 624,96	-	-	2 191 624,96	-	-	-	-	-
SI - Systèmes d'information	4 550 000,00	-	4 550 000,00	4 465 857,40	82 212,43	-82 212,43	4 465 857,40	82 212,43	-82 212,43	-	-	-
930 - Services généraux	4 550 000,00	-	4 550 000,00	4 465 857,40	82 212,43	-82 212,43	4 465 857,40	82 212,43	-82 212,43	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	4 550 000,00	-	4 550 000,00	4 465 857,40	82 212,43	-82 212,43	4 465 857,40	82 212,43	-82 212,43	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2011	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	10 481 000,00	-	10 481 000,00	9 780 884,43	164 592,06	-	9 780 884,43	164 592,06	-	-	164 592,06	164 592,06
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	10 481 000,00	-	10 481 000,00	9 780 884,43	164 592,06	-	9 780 884,43	164 592,06	-	-	164 592,06	164 592,06
32 - Sports	8 783 000,00	-41 225,00	8 741 775,00	8 257 913,49	164 592,06	-	8 257 913,49	164 592,06	-	-	164 592,06	164 592,06
33 - Loisirs	1 698 000,00	41 225,00	1 739 225,00	1 522 970,94	-	-	1 522 970,94	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	746 700 000,00	-	746 700 000,00	736 382 493,78	129 105,25	-52 371,46	736 394 367,20	129 105,25	-52 371,46	-	76 733,79	76 733,79
938 - Transports	746 700 000,00	-	746 700 000,00	736 382 493,78	129 105,25	-52 371,46	736 394 367,20	129 105,25	-52 371,46	-	76 733,79	76 733,79
80 - Services communs	2 438 000,00	323 804,00	2 761 804,00	1 932 292,44	129 105,25	-52 371,46	1 944 165,86	129 105,25	-52 371,46	-	76 733,79	76 733,79
810 - Services communs	732 762 000,00	-323 804,00	732 438 196,00	725 164 215,03	-	-	725 164 215,03	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	11 500 000,00	-	11 500 000,00	9 285 986,31	-	-	9 285 986,31	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	24 550 000,00	-	24 550 000,00	24 497 241,51	-	-	24 497 241,51	-	-	-	-	-
939 - Action économique	24 550 000,00	-	24 550 000,00	24 497 241,51	-	-	24 497 241,51	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	24 550 000,00	-	24 550 000,00	24 497 241,51	-	-	24 497 241,51	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	1 033 694,21	19 179,31	-	1 033 694,21	19 179,31	-	-	19 179,31	19 179,31
930 - Services généraux	-	-	-	1 033 694,21	19 179,31	-	1 033 694,21	19 179,31	-	-	19 179,31	19 179,31
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	1 033 694,21	19 179,31	-	1 033 694,21	19 179,31	-	-	19 179,31	19 179,31
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 188 656 300,00	14 241 000,00	2 202 897 300,00	2 076 258 595,41	19 985 787,56	-12 063 080,11	2 076 267 050,23	20 012 151,64	-12 089 444,19	-	7 922 707,45	7 922 707,45
				94,25 %							-60,36 %	-60,41 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2012

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	5 422 255,00	1 926,45	-1 926,45	5 422 255,00	1 926,45	-1 926,45	-	-	-
939 - Action économique	-	-	-	5 422 255,00	1 926,45	-1 926,45	5 422 255,00	1 926,45	-1 926,45	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	5 422 255,00	1 926,45	-1 926,45	5 422 255,00	1 926,45	-1 926,45	-	-	-
AIE - Actions internationales	5 666 000,00	292 000,00	5 958 000,00	3 567 564,90	3 293,74	-3 293,74	3 567 564,90	3 293,74	-3 293,74	-	-	-
930 - Services généraux	5 666 000,00	292 000,00	5 958 000,00	3 567 564,90	3 293,74	-3 293,74	3 567 564,90	3 293,74	-3 293,74	-	-	-
042 - Actions européennes	1 000 000,00	295 811,00	1 295 811,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	3 018 000,00	-	3 018 000,00	2 335 392,55	1 525,23	-1 525,23	2 335 392,55	1 525,23	-1 525,23	-	-	-
048 - Autres actions internationales	1 648 000,00	-3 811,00	1 644 189,00	1 232 172,35	1 768,51	-1 768,51	1 232 172,35	1 768,51	-1 768,51	-	-	-
AM - Aménagement	31 974 000,00	-186 582,97	31 787 417,03	27 316 712,18	34 713,51	-34 713,46	27 285 832,73	36 283,83	-36 283,78	-	0,05	0,05
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	27 816 000,00	-	27 816 000,00	27 316 712,18	34 713,51	-34 713,46	27 285 832,73	36 283,83	-36 283,78	-	0,05	0,05
50 - Services communs	24 686 000,00	22 626,00	24 688 626,00	24 316 712,18	34 713,51	-34 713,46	24 285 832,73	36 283,83	-36 283,78	-	0,05	0,05
52 - Agglomérations et villes moyennes	3 150 000,00	-22 626,00	3 127 374,00	3 000 000,00	-	-	3 000 000,00	-	-	-	-	-
937 - Environnement	4 158 000,00	-186 582,97	3 971 417,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	4 158 000,00	-186 582,97	3 971 417,03	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	6 155 000,00	-	6 155 000,00	10 220 110,99	361,66	-	10 220 110,99	361,66	-	-	361,66	361,66
930 - Services généraux	4 705 000,00	-	4 705 000,00	3 104 115,91	361,66	-	3 104 115,91	361,66	-	-	361,66	361,66
0202 - Autres moyens généraux	150 000,00	-	150 000,00	99 735,65	-	-	99 735,65	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	4 555 000,00	-	4 555 000,00	3 004 380,26	361,66	-	3 004 380,26	361,66	-	-	361,66	361,66
934 - Développement social et santé	1 450 000,00	-	1 450 000,00	1 203 994,63	-	-	1 203 994,63	-	-	-	-	-
40 - Services communs	1 450 000,00	-	1 450 000,00	1 203 994,63	-	-	1 203 994,63	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	5 912 000,45	-	-	5 912 000,45	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	-	-	-	5 912 000,45	-	-	5 912 000,45	-	-	-	-	-
COM - Communication	13 650 000,00	-	13 650 000,00	12 937 152,15	432,28	-432,28	12 937 152,15	432,28	-432,28	-	-	-
930 - Services généraux	13 650 000,00	-	13 650 000,00	12 937 152,15	432,28	-432,28	12 937 152,15	432,28	-432,28	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	13 650 000,00	-	13 650 000,00	12 937 152,15	432,28	-432,28	12 937 152,15	432,28	-432,28	-	-	-
CU - Culture	60 844 000,00	2 018 000,00	62 862 000,00	61 128 759,39	221 188,40	-	61 132 569,60	221 188,40	-	-	221 188,40	221 188,40
933 - Culture, sports et loisirs	60 844 000,00	2 018 000,00	62 862 000,00	61 128 759,39	221 188,40	-	61 132 569,60	221 188,40	-	-	221 188,40	221 188,40
312 - Activités culturelles et artistiques	60 665 000,00	2 000 000,00	62 665 000,00	60 656 472,47	219 003,00	-	60 660 282,68	219 003,00	-	-	219 003,00	219 003,00
313 - Patrimoine	179 000,00	18 000,00	197 000,00	472 286,92	2 185,40	-	472 286,92	2 185,40	-	-	2 185,40	2 185,40
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	52 050 000,00	-	52 050 000,00	42 585 128,83	15 145,80	-15 145,80	42 585 128,83	15 145,80	-15 145,80	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	3 950 000,00	-	3 950 000,00	3 276 845,77	-	-	3 276 845,77	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	3 950 000,00	-	3 950 000,00	3 276 845,77	-	-	3 276 845,77	-	-	-	-	-
939 - Action économique	48 100 000,00	-	48 100 000,00	39 308 283,06	15 145,80	-15 145,80	39 308 283,06	15 145,80	-15 145,80	-	-	-
91 - Interventions économiques transversales	22 800 000,00	-	22 800 000,00	19 932 741,75	15 145,80	-15 145,80	19 932 741,75	15 145,80	-15 145,80	-	-	-
92 - Recherche et innovation	11 100 000,00	-	11 100 000,00	10 376 374,11	-	-	10 376 374,11	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	14 200 000,00	-	14 200 000,00	8 999 167,20	-	-	8 999 167,20	-	-	-	-	-

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
DSS - Développement social et santé	182 509 050,00	-	182 509 050,00	179 868 100,05	51 385,67	-	179 868 100,05	51 385,67	-	-	51 385,67	51 385,67		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	169 995 000,00	-	169 995 000,00	169 169 809,31	-	-	169 169 809,31	-	-	-	-	-		
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	-	3 388 000,00	3 336 000,00	-	-	3 336 000,00	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	166 607 000,00	-	166 607 000,00	165 833 809,31	-	-	165 833 809,31	-	-	-	-	-		
934 - Santé et Action sociale	12 514 050,00	-	12 514 050,00	10 698 290,74	51 385,67	-	10 698 290,74	51 385,67	-	-	51 385,67	51 385,67		
40 - Services communs	1 660 000,00	-	1 660 000,00	1 578 974,20	25 193,88	-	1 578 974,20	25 193,88	-	-	25 193,88	25 193,88		
41 - Santé	7 885 050,00	-413 045,84	7 472 004,16	6 038 373,63	26 191,79	-	6 038 373,63	26 191,79	-	-	26 191,79	26 191,79		
42 - Action sociale	2 969 000,00	413 045,84	3 382 045,84	3 080 942,91	-	-	3 080 942,91	-	-	-	-	-		
EAE - Environnement et énergie	35 945 000,00	186 582,97	36 131 582,97	27 221 434,06	13 372,02	-5 171,86	27 221 434,06	13 372,02	-5 171,86	8 200,16	-	-		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	28 578 000,00	186 582,97	28 764 582,97	27 221 434,06	13 372,02	-5 171,86	27 221 434,06	13 372,02	-5 171,86	8 200,16	-	-		
71 - Actions transversales	7 172 000,00	-340 994,11	6 831 005,89	6 399 236,00	3 035,30	-3 035,30	6 399 236,00	3 035,30	-3 035,30	-	-	-		
72 - Actions en matière de déchets	3 136 000,00	153 742,50	3 289 742,50	2 906 316,25	1 418,58	-1 418,58	2 906 316,25	1 418,58	-1 418,58	-	-	-		
73 - Politique de l'air	1 065 000,00	59 725,00	1 124 725,00	1 087 352,62	0,02	-0,02	1 087 352,62	0,02	-0,02	-	-	-		
74 - Politique de l'eau	780 000,00	127 526,61	907 526,61	790 625,67	8 200,20	-0,04	790 625,67	8 200,20	-0,04	8 200,16	-	-		
75 - Politique de l'énergie	1 060 000,00	-	1 060 000,00	765 737,40	347,90	-347,90	765 737,40	347,90	-347,90	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	14 365 000,00	186 582,97	14 551 582,97	14 272 166,12	370,02	-370,02	14 272 166,12	370,02	-370,02	-	-	-		
78 - Autres actions	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	7 367 000,00	-	7 367 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	7 367 000,00	-	7 367 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	250 880 000,00	-68 000,00	250 812 000,00	244 881 587,93	69 432,21	-16 741,21	244 881 587,93	69 432,21	-16 741,21	52 691,00	-	52 691,00		
932 - Enseignement	250 880 000,00	-68 000,00	250 812 000,00	244 881 587,93	69 432,21	-16 741,21	244 881 587,93	69 432,21	-16 741,21	52 691,00	-	52 691,00		
222 - Lycées publics	135 298 000,00	1 790 401,55	137 088 401,55	135 355 300,02	253,80	-253,80	135 355 300,02	253,80	-253,80	-	-	-		
223 - Lycées privés	61 000 000,00	-	61 000 000,00	59 954 324,12	-	-	59 954 324,12	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	14 891 000,00	1 608 614,01	16 499 614,01	16 362 824,00	50 000,00	-	16 362 824,00	50 000,00	-	50 000,00	-	50 000,00		
28 - Autres services périscolaires et annexes	39 691 000,00	-3 467 015,56	36 223 984,44	33 209 139,79	19 178,41	-16 487,41	33 209 139,79	19 178,41	-16 487,41	2 691,00	-	2 691,00		
ESU - Enseignement supérieur	10 947 000,00	-	10 947 000,00	9 552 091,99	900,00	-900,00	9 552 091,99	900,00	-900,00	-	-	-		
932 - Enseignement	10 947 000,00	-	10 947 000,00	9 552 091,99	900,00	-900,00	9 552 091,99	900,00	-900,00	-	-	-		
23 - Enseignement supérieur	10 947 000,00	-	10 947 000,00	9 552 091,99	900,00	-900,00	9 552 091,99	900,00	-900,00	-	-	-		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	681 620 000,00	8 941 000,00	690 561 000,00	633 861 481,20	13 215 979,27	-9 819 088,23	633 861 481,20	13 215 979,27	-9 819 088,23	14 253,80	3 382 657,24	3 382 657,24		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	641 337 000,00	8 941 000,00	650 278 000,00	597 745 142,79	13 213 123,52	-9 816 212,48	597 745 142,79	13 213 123,52	-9 816 212,48	14 253,80	3 382 657,24	3 382 657,24		
10 - Services Communs	8 178 000,00	595 974,05	8 773 974,05	8 247 834,92	113 261,83	-91 599,06	8 247 834,92	113 261,83	-91 599,06	-	21 662,77	21 662,77		
11 - Formation professionnelle	271 759 000,00	-354 974,05	271 404 025,95	251 606 649,55	13 093 420,31	-9 724 613,42	251 606 649,55	13 093 420,31	-9 724 613,42	14 253,80	3 354 553,09	3 354 553,09		
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	361 400 000,00	8 700 000,00	370 100 000,00	337 890 658,32	6 441,38	-	337 890 658,32	6 441,38	-	-	6 441,38	6 441,38		
939 - Action économique	40 283 000,00	-	40 283 000,00	36 116 338,41	2 855,75	-2 855,75	36 116 338,41	2 855,75	-2 855,75	-	-	-		
91 - Interventions économiques transversales	40 283 000,00	-	40 283 000,00	36 116 338,41	2 855,75	-2 855,75	36 116 338,41	2 855,75	-2 855,75	-	-	-		
LO - Logement	1 785 000,00	-	1 785 000,00	1 022 302,40	-	-	1 022 302,40	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	1 785 000,00	-	1 785 000,00	1 022 302,40	-	-	1 022 302,40	-	-	-	-	-		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	1 785 000,00	-	1 785 000,00	1 022 302,40	-	-	1 022 302,40	-	-	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	43 323 000,00	-750 000,00	42 573 000,00	39 916 251,97	404 555,55	-38 263,25	39 882 083,62	404 555,55	-38 263,25	-	366 292,30	366 292,30		
930 - Services généraux	42 943 000,00	-750 000,00	42 193 000,00	39 916 251,97	404 555,55	-38 263,25	39 882 083,62	404 555,55	-38 263,25	-	366 292,30	366 292,30		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	38 516 000,00	-750 000,00	37 766 000,00	35 798 984,05	397 390,46	-35 291,14	35 764 886,91	397 390,46	-35 291,14	-	362 099,32	362 099,32		
021 - Conseil régional	4 002 000,00	-	4 002 000,00	3 728 952,95	4 766,19	-573,21	3 728 881,74	4 766,19	-573,21	-	4 192,98	4 192,98		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	425 000,00	-	425 000,00	388 314,97	2 398,90	-2 398,90	388 314,97	2 398,90	-2 398,90	-	-	-		
933 - Culture, sports et loisirs	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	3 536 000,00	68 000,00	3 604 000,00	2 907 884,88	70 087,05	-68 887,05	2 900 167,36	70 087,05	-68 887,05	-	1 200,00	1 200,00		
930 - Services généraux	3 048 000,00	-	3 048 000,00	2 360 372,32	60 634,92	-60 634,92	2 360 372,32	60 634,92	-60 634,92	-	-	-		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	2 178 000,00	-	2 178 000,00	1 911 834,90	42 756,46	-42 756,46	1 911 834,90	42 756,46	-42 756,46	-	-	-		
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	374 397,62	14 818,46	-14 818,46	374 397,62	14 818,46	-14 818,46	-	-	-		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-	100 000,00	74 139,80	3 060,00	-3 060,00	74 139,80	3 060,00	-3 060,00	-	-	-		
932 - Enseignement	488 000,00	-	488 000,00	547 512,56	9 452,13	-8 252,13	539 795,04	9 452,13	-8 252,13	-	1 200,00	1 200,00		
222 - Lycées publics	488 000,00	-	488 000,00	547 512,56	9 452,13	-8 252,13	539 795,04	9 452,13	-8 252,13	-	1 200,00	1 200,00		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	9 650 000,00	-	9 650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	9 650 000,00	-	9 650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	9 650 000,00	-	9 650 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	29 990 000,00	-	29 990 000,00	26 863 149,35	18 823,92	-18 823,92	26 863 149,35	18 823,92	-18 823,92	-	-0,00	-0,00		
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	29 990 000,00	-	29 990 000,00	26 863 149,35	18 823,92	-18 823,92	26 863 149,35	18 823,92	-18 823,92	-	-0,00	-0,00		
92 - Recherche et innovation	29 990 000,00	-	29 990 000,00	26 863 149,35	18 823,92	-18 823,92	26 863 149,35	18 823,92	-18 823,92	-	-0,00	-0,00		
RUR - Ruralité	-	-	-	3 464 247,06	12 815,28	-12 815,28	3 464 247,06	12 815,28	-12 815,28	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	3 464 247,06	12 815,28	-12 815,28	3 464 247,06	12 815,28	-12 815,28	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	3 464 247,06	12 815,28	-12 815,28	3 464 247,06	12 815,28	-12 815,28	-	-	-		
SE - Sécurité	4 807 000,00	-	4 807 000,00	3 504 503,73	16 900,40	-	3 504 503,73	16 900,40	-	16 900,40	16 900,40	16 900,40		
932 - Enseignement	1 150 000,00	-	1 150 000,00	1 150 000,00	-	-	1 150 000,00	-	-	-	-	-		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	1 150 000,00	-	1 150 000,00	1 150 000,00	-	-	1 150 000,00	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	3 657 000,00	-	3 657 000,00	2 354 503,73	16 900,40	-	2 354 503,73	16 900,40	-	-	16 900,40	16 900,40		
57 - Sécurité	3 657 000,00	-	3 657 000,00	2 354 503,73	16 900,40	-	2 354 503,73	16 900,40	-	-	16 900,40	16 900,40		
SI - Systèmes d'Information	4 626 000,00	750 000,00	5 376 000,00	5 349 053,36	46 707,74	-46 586,96	5 329 413,03	46 707,74	-46 586,96	-	120,78	120,78		
930 - Services généraux	4 626 000,00	750 000,00	5 376 000,00	5 349 053,36	46 707,74	-46 586,96	5 329 413,03	46 707,74	-46 586,96	-	120,78	120,78		
0202 - Autres moyens généraux	4 626 000,00	750 000,00	5 376 000,00	5 349 053,36	46 707,74	-46 586,96	5 329 413,03	46 707,74	-46 586,96	-	120,78	120,78		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2012	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	10 434 000,00	-	10 434 000,00	9 428 280,56	113 244,51	-	9 428 280,56	113 244,51	-	-	113 244,51	113 244,51
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	10 434 000,00	-	10 434 000,00	9 428 280,56	113 244,51	-	9 428 280,56	113 244,51	-	-	113 244,51	113 244,51
32 - Sports	8 652 000,00	-	8 652 000,00	7 860 026,13	113 211,51	-	7 860 026,13	113 211,51	-	-	113 211,51	113 211,51
33 - Loisirs	1 782 000,00	-	1 782 000,00	1 568 254,43	33,00	-	1 568 254,43	33,00	-	-	33,00	33,00
TC - Transports en commun	757 791 000,00	-	757 791 000,00	751 980 339,54	948,23	-0,68	751 980 339,54	948,23	-0,68	-	947,55	947,55
938 - Transports	757 791 000,00	-	757 791 000,00	751 980 339,54	948,23	-0,68	751 980 339,54	948,23	-0,68	-	947,55	947,55
80 - Services communs	2 998 000,00	-	2 998 000,00	1 214 617,90	948,23	-0,68	1 214 617,90	948,23	-0,68	-	947,55	947,55
810 - Services communs	741 793 000,00	-	741 793 000,00	740 168 227,09	-	-	740 168 227,09	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	13 000 000,00	-	13 000 000,00	10 597 494,55	-	-	10 597 494,55	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	26 630 000,00	-	26 630 000,00	26 542 509,53	-	-	26 542 509,53	-	-	-	-	-
939 - Action économique	26 630 000,00	-	26 630 000,00	26 542 509,53	-	-	26 542 509,53	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	26 630 000,00	-	26 630 000,00	26 542 509,53	-	-	26 542 509,53	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	1 008 112,59	6 992,16	-	1 008 112,59	6 992,16	-	-	6 992,16	6 992,16
930 - Services généraux	-	-	-	1 008 112,59	6 992,16	-	1 008 112,59	6 992,16	-	-	6 992,16	6 992,16
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	1 008 112,59	6 992,16	-	1 008 112,59	6 992,16	-	-	6 992,16	6 992,16
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 224 812 050,00	11 251 000,00	2 236 063 050,00	2 130 549 013,64	14 319 205,85	-10 082 770,17	2 130 466 418,20	14 320 776,17	-10 084 340,49	22 453,96	4 213 981,72	4 213 981,72
				95,28 %					0,00 %		-70,57 %	-70,57 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2013

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	5 891 130,76	48 111,33	-48 111,33	5 891 130,76	48 111,33	-48 111,33	-	-	-
939 - Action économique	-	-	-	5 891 130,76	48 111,33	-48 111,33	5 891 130,76	48 111,33	-48 111,33	-	-	-
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	5 891 130,76	48 111,33	-48 111,33	5 891 130,76	48 111,33	-48 111,33	-	-	-
AIE - Actions internationales	6 130 000,00	-	6 130 000,00	4 235 292,99	-39 565,24	-39 565,24	4 235 292,99	39 640,24	-39 565,24	-	75,00	75,00
930 - Services généraux	6 130 000,00	-	6 130 000,00	4 235 292,99	-39 565,24	-39 565,24	4 235 292,99	39 640,24	-39 565,24	-	75,00	75,00
042 - Actions européennes	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 475 000,00	143 202,45	2 618 202,45	2 175 792,54	-1 374,00	-1 374,00	2 175 792,54	1 374,00	-1 374,00	-	-	-
048 - Autres actions internationales	2 655 000,00	-143 202,45	2 511 797,55	38 266,24	-38 191,24	-38 191,24	2 059 500,45	38 266,24	-38 191,24	-	75,00	75,00
AM - Aménagement	31 600 000,00	-	31 600 000,00	26 262 810,18	-23 786,42	-23 786,42	26 262 810,18	24 282,45	-24 282,45	-	0,00	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	27 308 000,00	-	27 308 000,00	26 262 810,18	-23 786,42	-23 786,42	26 262 810,18	24 282,45	-24 282,45	-	0,00	-
50 - Services communs	24 158 000,00	40 805,00	24 198 805,00	23 282 810,18	-23 786,42	-23 786,42	23 282 810,18	24 282,45	-24 282,45	-	0,00	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	3 150 000,00	-40 805,00	3 109 195,00	3 000 000,00	-	-	3 000 000,00	-	-	-	-	-
937 - Environnement	4 292 000,00	-	4 292 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	4 292 000,00	-	4 292 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	5 943 000,00	-	5 943 000,00	10 919 670,73	-177 500,48	-177 500,48	10 919 670,73	240 352,51	-177 500,48	1 000,00	61 852,03	61 852,03
930 - Services généraux	4 543 000,00	-	4 543 000,00	3 641 993,15	-40 774,09	-40 774,09	3 641 993,15	101 240,10	-40 774,09	1 000,00	59 466,01	59 466,01
0202 - Autres moyens généraux	150 000,00	-	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	4 393 000,00	-	4 393 000,00	3 641 993,15	-40 774,09	-40 774,09	3 641 993,15	101 240,10	-40 774,09	1 000,00	59 466,01	59 466,01
934 - Développement social et santé	1 400 000,00	-	1 400 000,00	1 275 533,88	-9 844,85	-9 844,85	1 275 533,88	9 844,85	-9 844,85	-	-	-
40 - Services communs	1 400 000,00	-	1 400 000,00	1 275 533,88	-9 844,85	-9 844,85	1 275 533,88	9 844,85	-9 844,85	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	6 002 143,70	-126 881,54	-126 881,54	6 002 143,70	129 267,56	-126 881,54	-	2 386,02	2 386,02
51 - Politique de la ville	-	-	-	6 002 143,70	-126 881,54	-126 881,54	6 002 143,70	129 267,56	-126 881,54	-	2 386,02	2 386,02
COM - Communication	13 000 000,00	-	13 000 000,00	11 771 451,68	-	-	11 771 451,68	5 320,80	-5 320,80	-	-	-
930 - Services généraux	13 000 000,00	-	13 000 000,00	11 771 451,68	-	-	11 771 451,68	5 320,80	-5 320,80	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	13 000 000,00	-	13 000 000,00	11 771 451,68	-	-	11 771 451,68	5 320,80	-5 320,80	-	-	-
CU - Culture	62 503 000,00	2 000 000,00	64 503 000,00	62 204 053,25	-83 700,16	-83 700,16	62 203 682,26	231 147,66	-83 700,16	2 359,00	145 459,49	145 088,50
933 - Culture, sports et loisirs	62 503 000,00	2 000 000,00	64 503 000,00	62 204 053,25	-83 700,16	-83 700,16	62 203 682,26	231 147,66	-83 700,16	2 359,00	145 459,49	145 088,50
312 - Activités culturelles et artistiques	62 324 000,00	1 947 875,00	64 271 875,00	61 601 959,99	-83 700,16	-83 700,16	61 601 959,99	230 029,81	-83 700,16	2 359,00	143 970,65	143 970,65
313 - Patrimoine	179 000,00	52 125,00	231 125,00	602 093,26	1 488,84	-	601 722,27	1 117,85	-	-	1 488,84	1 117,85
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	52 700 000,00	-	52 700 000,00	45 720 856,81	-482 193,11	-482 193,11	45 720 856,81	574 139,20	-482 193,11	6 786,09	75 160,00	75 160,00
935 - Aménagement des territoires	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 349 095,50	-63 835,52	-63 835,52	3 349 095,50	70 621,61	-63 835,52	6 786,09	0,00	0,00
56 - Technologies de l'information et de la communication	4 000 000,00	-	4 000 000,00	3 349 095,50	-63 835,52	-63 835,52	3 349 095,50	70 621,61	-63 835,52	6 786,09	0,00	0,00
939 - Action économique	48 700 000,00	-	48 700 000,00	42 371 761,31	-428 357,59	-428 357,59	42 371 761,31	503 517,59	-428 357,59	-	75 160,00	75 160,00
91 - Interventions économiques transversales	22 850 000,00	4 584,28	22 854 584,28	21 465 912,21	-96 375,46	-96 375,46	21 465 912,21	98 375,46	-96 375,46	-	2 000,00	2 000,00
92 - Recherche et innovation	11 400 000,00	-	11 400 000,00	10 925 860,93	-	-	10 925 860,93	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	14 450 000,00	-4 584,28	14 445 415,72	9 979 988,17	-331 982,13	-331 982,13	9 979 988,17	405 142,13	-331 982,13	-	73 160,00	73 160,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
DSS - Développement social et santé	183 985 000,00	-	183 985 000,00	181 885 090,78	176 611,05	-76 266,02	181 885 090,78	176 611,05	-76 266,02	-	100 345,03	100 345,03		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	172 493 000,00	-	172 493 000,00	171 482 042,12	96 408,19	-	171 482 042,12	96 408,19	-	-	96 408,19	96 408,19		
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	-	3 388 000,00	3 335 830,00	-	-	3 335 830,00	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	169 105 000,00	-	169 105 000,00	168 146 212,12	96 408,19	-	168 146 212,12	96 408,19	-	-	96 408,19	96 408,19		
934 - Santé et Action sociale	11 492 000,00	-	11 492 000,00	10 403 048,66	80 202,86	-76 266,02	10 403 048,66	80 202,86	-76 266,02	-	3 936,84	3 936,84		
40 - Services communs	1 640 000,00	-	1 640 000,00	1 575 756,30	-	-	1 575 756,30	-	-	-	-	-		
41 - Santé	6 983 000,00	-	6 983 000,00	6 351 320,69	58 591,74	-54 654,90	6 351 320,69	58 591,74	-54 654,90	-	3 936,84	3 936,84		
42 - Action sociale	2 869 000,00	-	2 869 000,00	2 475 971,67	21 611,12	-21 611,12	2 475 971,67	21 611,12	-21 611,12	-	-	-		
EAE - Environnement et énergie	36 695 000,00	-	36 695 000,00	26 983 884,94	295 071,20	-160 055,00	27 085 025,32	303 843,20	-168 827,00	-	135 016,20	135 016,20		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	30 063 000,00	-	30 063 000,00	26 983 884,94	295 071,20	-160 055,00	27 085 025,32	303 843,20	-168 827,00	-	135 016,20	135 016,20		
71 - Actions transversales	6 846 000,00	-	6 846 000,00	5 875 323,38	87 064,91	-87 064,91	5 875 323,38	87 064,91	-87 064,91	-	0,00	0,00		
72 - Actions en matière de déchets	3 609 000,00	23 346,05	3 632 346,05	2 790 985,23	46 771,95	-46 771,95	2 790 985,23	55 543,95	-55 543,95	-	-0,00	-0,00		
73 - Politique de l'air	1 045 000,00	-	1 045 000,00	898 109,26	4 204,70	-4 204,70	898 109,26	4 204,70	-4 204,70	-	-	-		
74 - Politique de l'eau	1 060 000,00	91 780,25	1 151 780,25	937 225,98	135 016,18	-135 016,18	1 072 242,16	135 016,18	-135 016,18	-	135 016,18	135 016,18		
75 - Politique de l'énergie	1 090 000,00	-23 346,05	1 066 653,95	630 393,42	1 369,32	-1 369,32	630 393,42	1 369,32	-1 369,32	-	0,02	0,02		
76 - Patrimoine naturel	15 463 000,00	-91 780,25	15 371 219,75	14 901 847,67	20 644,14	-20 644,14	14 900 359,87	20 644,14	-20 644,14	-	-	-		
78 - Autres actions	950 000,00	-	950 000,00	950 000,00	-	-	950 000,00	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	6 632 000,00	-	6 632 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	6 632 000,00	-	6 632 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	276 607 000,00	-	276 607 000,00	270 185 345,07	10 653 980,86	-50 474,26	268 846 667,01	10 653 980,86	-50 474,26	-	3 940 878,02	3 940 878,02		
932 - Enseignement	276 607 000,00	-	276 607 000,00	270 185 345,07	10 653 980,86	-50 474,26	268 846 667,01	10 653 980,86	-50 474,26	-	3 940 878,02	3 940 878,02		
222 - Lycées publics	170 467 000,00	-796 365,53	169 670 634,47	167 775 270,95	10 326 238,49	-	166 436 582,89	10 326 238,49	-	-	3 663 609,91	3 663 609,91		
223 - Lycées privés	61 000 000,00	-	61 000 000,00	60 324 079,50	-	-	60 324 079,50	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	15 894 000,00	796 365,53	16 690 365,53	16 685 230,53	-	-	16 685 230,53	-	-	-	-	-		
28 - Autres services périscolaires et annexes	29 246 000,00	-	29 246 000,00	25 400 764,09	327 742,37	-50 474,26	25 400 764,09	327 742,37	-50 474,26	-	277 288,11	277 288,11		
ESU - Enseignement supérieur	10 650 000,00	-	10 650 000,00	9 088 644,92	37 740,00	-37 740,00	9 088 644,92	37 740,00	-37 740,00	-	-	-		
932 - Enseignement	10 650 000,00	-	10 650 000,00	9 088 644,92	37 740,00	-37 740,00	9 088 644,92	37 740,00	-37 740,00	-	-	-		
23 - Enseignement supérieur	10 650 000,00	-	10 650 000,00	9 088 644,92	37 740,00	-37 740,00	9 088 644,92	37 740,00	-37 740,00	-	-	-		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	704 165 000,00	-	704 165 000,00	656 925 906,32	11 567 863,64	-422 533,26	656 934 147,73	11 568 280,64	-412 930,26	0,03	11 145 330,35	11 145 330,35		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	651 150 000,00	-	651 150 000,00	617 086 176,09	11 544 270,10	-399 044,60	617 094 522,38	11 544 270,10	-399 044,60	0,03	11 145 225,47	11 145 225,47		
10 - Services Communs	8 533 000,00	-426 102,34	8 106 897,66	7 724 741,15	24 163,49	-0,08	7 733 087,44	24 163,49	-0,08	-	24 163,41	24 163,41		
11 - Formation professionnelle	277 967 000,00	7 016 993,18	284 983 993,18	269 597 304,85	11 159 141,99	-325 562,52	269 597 304,85	11 159 141,99	-325 562,52	0,03	10 833 579,44	10 833 579,44		
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	364 650 000,00	-6 590 890,84	358 059 109,16	339 764 130,09	360 964,62	-73 482,00	339 764 130,09	360 964,62	-73 482,00	-	287 482,62	287 482,62		
939 - Action économique	53 015 000,00	-	53 015 000,00	39 839 730,23	23 593,54	-23 488,66	39 839 625,35	13 990,54	-13 885,66	-	104,88	104,88		
91 - Interventions économiques transversales	53 015 000,00	-	53 015 000,00	39 839 730,23	23 593,54	-23 488,66	39 839 625,35	13 990,54	-13 885,66	-	104,88	104,88		
LO - Logement	1 300 000,00	-	1 300 000,00	1 015 045,00	13 680,00	-13 680,00	1 015 045,00	13 680,00	-13 680,00	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	1 300 000,00	-	1 300 000,00	1 015 045,00	13 680,00	-13 680,00	1 015 045,00	13 680,00	-13 680,00	-	-	-		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	1 300 000,00	-	1 300 000,00	1 015 045,00	13 680,00	-13 680,00	1 015 045,00	13 680,00	-13 680,00	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	41 889 000,00	-	41 889 000,00	40 045 374,78	176 463,58	40 037 243,76	168 331,76	40 037 243,76	-	176 463,58	168 331,76	168 331,76		
930 - Services généraux	41 509 000,00	-	41 509 000,00	40 045 374,78	176 463,58	40 037 243,76	168 331,76	40 037 243,76	-	176 463,58	168 331,76	168 331,76		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	37 194 000,00	-	37 194 000,00	36 021 652,65	51 096,37	36 013 521,63	42 964,55	36 013 521,63	-	51 096,37	42 964,55	42 964,55		
021 - Conseil régional	3 893 000,00	-	3 893 000,00	3 669 578,31	124 783,66	3 669 578,31	124 783,66	3 669 578,31	-	124 783,66	124 783,66	124 783,66		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	422 000,00	-	422 000,00	354 143,82	583,55	354 143,82	583,55	354 143,82	-	583,55	583,55	583,55		
933 - Culture, sports et loisirs	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	3 681 000,00	-	3 681 000,00	3 155 894,91	75 436,09	3 165 321,08	75 436,09	3 165 321,08	-	75 436,09	75 436,09	75 436,09		
930 - Services généraux	3 011 000,00	-	3 011 000,00	2 511 873,39	69 306,67	2 515 170,14	69 306,67	2 515 170,14	-	69 306,67	69 306,67	69 306,67		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	2 141 000,00	-	2 141 000,00	1 995 389,78	51 110,81	1 998 686,53	51 110,81	1 998 686,53	-	51 110,81	51 110,81	51 110,81		
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	458 401,71	18 195,86	458 401,71	18 195,86	458 401,71	-	18 195,86	18 195,86	18 195,86		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-	100 000,00	58 081,90	-	58 081,90	-	58 081,90	-	-	-	-		
932 - Enseignement	670 000,00	-	670 000,00	644 021,52	6 129,42	650 150,94	6 129,42	650 150,94	-	6 129,42	6 129,42	6 129,42		
222 - Lycées publics	670 000,00	-	670 000,00	644 021,52	6 129,42	650 150,94	6 129,42	650 150,94	-	6 129,42	6 129,42	6 129,42		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	9 000 000,00	-	9 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	9 000 000,00	-	9 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	9 000 000,00	-	9 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	31 400 000,00	-	31 400 000,00	27 910 791,60	1 432 931,53	467 192,84	1 483 327,16	27 910 791,60	960 739,15	4 999,54	4 999,54	4 999,54		
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	31 400 000,00	-	31 400 000,00	27 910 791,60	1 432 931,53	467 192,84	1 483 327,16	27 910 791,60	960 739,15	4 999,54	4 999,54	4 999,54		
92 - Recherche et innovation	31 400 000,00	-	31 400 000,00	27 910 791,60	1 432 931,53	467 192,84	1 483 327,16	27 910 791,60	960 739,15	4 999,54	4 999,54	4 999,54		
RUR - Ruralité	-	-	-	3 090 322,25	308,47	-308,47	308,47	3 090 322,25	-	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	3 090 322,25	308,47	-308,47	308,47	3 090 322,25	-	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	3 090 322,25	308,47	-308,47	308,47	3 090 322,25	-	-	-	-		
SE - Sécurité	5 550 000,00	-	5 550 000,00	4 716 175,90	187 419,27	-82 728,82	187 419,27	4 716 175,90	-	104 690,45	104 690,45	104 690,45		
932 - Enseignement	1 350 000,00	-	1 350 000,00	1 350 000,00	103 770,45	-	103 770,45	1 350 000,00	-	103 770,45	103 770,45	103 770,45		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	1 350 000,00	-	1 350 000,00	1 350 000,00	103 770,45	-	103 770,45	1 350 000,00	-	103 770,45	103 770,45	103 770,45		
935 - Aménagement des territoires	4 200 000,00	-	4 200 000,00	3 366 175,90	83 648,82	-82 728,82	83 648,82	3 366 175,90	-	83 648,82	83 648,82	83 648,82		
57 - Sécurité	4 200 000,00	-	4 200 000,00	3 366 175,90	83 648,82	-82 728,82	83 648,82	3 366 175,90	-	83 648,82	83 648,82	83 648,82		
SI - Systèmes d'information	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 633 679,60	11 527,80	-11 527,80	4 633 679,60	4 633 679,60	-	11 527,80	11 527,80	11 527,80		
930 - Services généraux	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 633 679,60	11 527,80	-11 527,80	4 633 679,60	4 633 679,60	-	11 527,80	11 527,80	11 527,80		
0202 - Autres moyens généraux	4 800 000,00	-	4 800 000,00	4 633 679,60	11 527,80	-11 527,80	4 633 679,60	4 633 679,60	-	11 527,80	11 527,80	11 527,80		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2013	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	10 056 000,00	-	10 056 000,00	9 109 102,80	15,99	-	9 109 102,80	15,99	-	-	15,99	15,99
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	10 056 000,00	-	10 056 000,00	9 109 102,80	15,99	-	9 109 102,80	15,99	-	-	15,99	15,99
32 - Sports	8 268 000,00	-	8 268 000,00	7 521 558,89	15,99	-	7 521 558,89	15,99	-	-	15,99	15,99
33 - Loisirs	1 788 000,00	-	1 788 000,00	1 587 543,91	-	-	1 587 543,91	-	-	-	-	-
TC - Transports en commun	770 310 000,00	-	770 310 000,00	766 707 434,60	50 004,52	-25 668,75	766 707 434,60	50 004,52	-25 668,75	2 904,00	21 431,77	21 431,77
938 - Transports	770 310 000,00	-	770 310 000,00	766 707 434,60	50 004,52	-25 668,75	766 707 434,60	50 004,52	-25 668,75	2 904,00	21 431,77	21 431,77
80 - Services communs	2 170 000,00	-	2 170 000,00	903 832,29	34 712,92	-10 377,15	903 832,29	34 712,92	-10 377,15	2 904,00	21 431,77	21 431,77
810 - Services communs	754 810 000,00	-	754 810 000,00	754 716 552,47	15 291,60	-15 291,60	754 716 552,47	15 291,60	-15 291,60	-	-	-
818 - Autres transports en commun	13 330 000,00	-	13 330 000,00	11 087 049,84	-	-	11 087 049,84	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	24 600 000,00	-	24 600 000,00	20 799 975,00	-	-	20 799 975,00	-	-	-	-	-
939 - Action économique	24 600 000,00	-	24 600 000,00	20 799 975,00	-	-	20 799 975,00	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	24 600 000,00	-	24 600 000,00	20 799 975,00	-	-	20 799 975,00	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	931 109,40	-	-	931 109,40	-	-	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	931 109,40	-	-	931 109,40	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	931 109,40	-	-	931 109,40	-	-	-	-	-
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 286 564 000,00	2 000 000,00	2 288 564 000,00	2 194 189 044,27	25 836 602,35	-2 213 031,96	2 192 960 662,16	25 883 481,00	-2 268 413,42	7 636 416,85	15 987 153,54	15 978 650,73
				95,88 %						0,35 %	-38,12 %	-38,27 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2014

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	6 395 110,19	375 301,53	-146 698,89	6 389 687,25	369 878,59	-137 541,99	138 466,90	90 135,74	93 869,70
939 - Action économique	-	-	-	6 395 110,19	375 301,53	-146 698,89	6 389 687,25	369 878,59	-137 541,99	138 466,90	90 135,74	93 869,70
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	6 395 110,19	375 301,53	-146 698,89	6 389 687,25	369 878,59	-137 541,99	138 466,90	90 135,74	93 869,70
AIE - Actions internationales	6 350 000,00	-	6 350 000,00	3 515 495,87	482 524,31	-296 601,69	3 466 010,36	485 349,72	-299 427,10	106 218,57	59 704,05	59 704,05
930 - Services généraux	6 350 000,00	-	6 350 000,00	3 515 495,87	482 524,31	-296 601,69	3 466 010,36	485 349,72	-299 427,10	106 218,57	59 704,05	59 704,05
042 - Actions européennes	1 000 000,00	-	1 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 890 000,00	-	2 890 000,00	1 905 118,07	282 689,05	-218 330,64	1 888 650,16	282 689,05	-218 330,64	37 671,96	26 686,45	26 686,45
048 - Autres actions internationales	2 460 000,00	-	2 460 000,00	1 610 377,80	179 835,26	-78 271,05	1 577 360,20	182 660,67	-81 096,46	68 546,61	33 017,60	33 017,60
AM - Aménagement	28 400 611,00	-	28 400 611,00	24 389 438,15	9 653,24	-9 653,24	24 389 438,15	12 158,34	-12 158,34	-	-	-
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	24 631 611,00	-	24 631 611,00	24 389 438,15	9 653,24	-9 653,24	24 389 438,15	12 158,34	-12 158,34	-	-	-
50 - Services communs	22 531 611,00	-	22 531 611,00	22 289 444,15	9 653,24	-9 653,24	22 289 444,15	12 158,34	-12 158,34	-	-	-
52 - Agglomérations et villes moyennes	2 100 000,00	-	2 100 000,00	2 099 994,00	-	-	2 099 994,00	-	-	-	-	-
937 - Environnement	3 769 000,00	-	3 769 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 769 000,00	-	3 769 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	7 300 000,00	-	7 300 000,00	10 695 670,28	1 101 443,67	-699 984,79	10 695 670,28	1 101 443,67	-685 415,72	151 018,96	250 439,92	265 008,99
930 - Services généraux	5 250 000,00	-	5 250 000,00	3 812 026,82	300 085,53	-154 836,12	3 812 026,82	300 085,53	-154 836,12	97 063,92	48 185,49	48 185,49
0202 - Autres moyens généraux	300 000,00	-	300 000,00	106 121,60	-	-	106 121,60	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	4 950 000,00	-	4 950 000,00	3 705 905,22	300 085,53	-154 836,12	3 705 905,22	300 085,53	-154 836,12	97 063,92	48 185,49	48 185,49
934 - Développement social et santé	2 050 000,00	-	2 050 000,00	1 482 666,01	15 655,59	-15 655,59	1 482 666,01	15 655,59	-15 655,59	-	-	-
40 - Services communs	2 050 000,00	-	2 050 000,00	1 482 666,01	15 655,59	-15 655,59	1 482 666,01	15 655,59	-15 655,59	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	5 400 977,45	785 702,55	-529 493,08	5 400 977,45	785 702,55	-514 924,01	53 955,04	202 254,43	216 823,50
51 - Politique de la ville	-	-	-	5 400 977,45	785 702,55	-529 493,08	5 400 977,45	785 702,55	-514 924,01	53 955,04	202 254,43	216 823,50
COM - Communication	12 500 000,00	-	12 500 000,00	11 133 917,71	-	-	11 133 917,71	1 310,82	-1 310,82	-	-	-
930 - Services généraux	12 500 000,00	-	12 500 000,00	11 133 917,71	-	-	11 133 917,71	1 310,82	-1 310,82	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	12 500 000,00	-	12 500 000,00	11 133 917,71	-	-	11 133 917,71	1 310,82	-1 310,82	-	-	-
CU - Culture	63 100 000,00	2 000 000,00	65 100 000,00	62 634 800,79	966 117,94	-160 033,92	62 634 800,79	966 117,94	-160 033,92	355 420,86	450 663,16	450 663,16
933 - Culture, sports et loisirs	63 100 000,00	2 000 000,00	65 100 000,00	62 634 800,79	966 117,94	-160 033,92	62 634 800,79	966 117,94	-160 033,92	355 420,86	450 663,16	450 663,16
312 - Activités culturelles et artistiques	62 821 000,00	1 980 000,00	64 811 000,00	62 023 594,72	966 114,69	-160 033,92	62 023 594,72	966 114,69	-160 033,92	355 420,86	450 659,91	450 659,91
313 - Patrimoine	279 000,00	10 000,00	289 000,00	611 206,07	3,25	-	611 206,07	3,25	-	-	3,25	3,25
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	47 373 000,00	-	47 373 000,00	40 900 366,42	1 298 364,08	-403 942,82	40 900 186,42	1 298 364,08	-403 942,82	803 490,42	90 930,84	90 930,84
935 - Aménagement des territoires	3 910 000,00	-	3 910 000,00	3 156 523,04	148 006,49	-5 205,13	3 156 523,04	148 006,49	-5 205,13	112 533,11	30 288,25	30 288,25
56 - Technologies de l'information et de la communication	3 910 000,00	-	3 910 000,00	3 156 523,04	148 006,49	-5 205,13	3 156 523,04	148 006,49	-5 205,13	112 533,11	30 288,25	30 288,25
939 - Action économique	43 463 000,00	-	43 463 000,00	37 743 843,38	1 150 357,59	-398 737,69	37 743 663,38	1 150 357,59	-398 737,69	690 957,31	60 662,59	60 662,59
91 - Interventions économiques transversales	24 600 000,00	-	24 600 000,00	22 356 069,83	391 452,49	-105 280,88	22 356 069,83	391 452,49	-105 280,88	225 689,02	60 482,59	60 482,59
92 - Recherche et innovation	13 092 000,00	-	13 092 000,00	11 090 407,51	-	-	11 090 407,51	-	-	-	-	-
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 771 000,00	-	5 771 000,00	4 297 366,04	758 905,10	-293 456,81	4 297 186,04	758 905,10	-293 456,81	465 288,29	180,00	180,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	CP mandatés en 2018	AE affectées engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	
DSS - Développement social et santé	189 221 000,00	-	189 221 000,00	186 821 255,55	488 731,68	-134 474,73	186 821 255,55	488 731,68	-134 474,73	123 766,54	210 490,41	210 490,41		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	177 271 000,00	-	177 271 000,00	176 727 921,32	216 332,42	-92 004,00	176 727 921,32	216 332,42	-92 004,00	12 258,00	112 070,42	112 070,42		
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	-	3 388 000,00	3 324 400,00	3 600,00	-3 600,00	3 324 400,00	3 600,00	-3 600,00	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	173 883 000,00	-	173 883 000,00	173 403 521,32	212 732,42	-88 404,00	173 403 521,32	212 732,42	-88 404,00	12 258,00	112 070,42	112 070,42		
934 - Santé et Action sociale	11 950 000,00	-	11 950 000,00	10 093 334,23	252 399,26	-42 470,73	10 093 334,23	252 399,26	-42 470,73	111 508,54	98 419,99	98 419,99		
40 - Services communs	1 593 000,00	-	1 593 000,00	1 573 785,38	288,00	-	1 573 785,38	288,00	-	288,00	288,00	288,00		
41 - Santé	7 748 000,00	-198 498,75	7 549 501,25	5 880 562,45	116 253,52	-28 169,73	5 880 562,45	116 253,52	-28 169,73	27 544,20	60 539,59	60 539,59		
42 - Action sociale	2 609 000,00	198 498,75	2 807 498,75	2 638 986,40	135 857,74	-14 301,00	2 638 986,40	135 857,74	-14 301,00	83 964,34	37 592,40	37 592,40		
EAE - Environnement et énergie	36 410 000,00	-	36 410 000,00	27 316 549,72	688 647,97	-368 305,51	27 316 549,72	688 647,97	-368 305,51	246 871,11	73 471,35	73 471,35		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	29 175 000,00	-	29 175 000,00	27 316 549,72	688 647,97	-368 305,51	27 316 549,72	688 647,97	-368 305,51	246 871,11	73 471,35	73 471,35		
71 - Actions transversales	6 480 000,00	92 418,59	6 572 418,59	6 066 505,01	108 249,89	-57 799,89	6 066 505,01	108 249,89	-57 799,89	24 017,89	26 432,11	26 432,11		
72 - Actions en matière de déchets	3 794 000,00	-29 775,75	3 764 224,25	3 087 289,15	389 328,04	-279 764,68	3 087 289,15	389 328,04	-279 764,68	80 486,92	29 076,44	29 076,44		
73 - Politique de l'air	858 000,00	-	858 000,00	857 944,90	0,01	-0,01	857 944,90	0,01	-0,01	-	-	-		
74 - Politique de l'eau	900 000,00	-	900 000,00	684 641,41	17 962,80	-684 641,41	684 641,41	17 962,80	-684 641,41	-	17 962,80	17 962,80		
75 - Politique de l'énergie	950 000,00	-23 598,70	926 401,30	689 829,01	20 738,71	-20 738,71	689 829,01	20 738,71	-20 738,71	-	-	-		
76 - Patrimoine naturel	15 097 000,00	-39 044,14	15 057 955,86	14 854 340,24	152 368,52	-10 002,22	14 854 340,24	152 368,52	-10 002,22	142 366,30	-	-		
78 - Autres actions	1 096 000,00	-	1 096 000,00	1 096 000,00	-	-	1 096 000,00	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	7 235 000,00	-	7 235 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	7 235 000,00	-	7 235 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	249 400 000,00	-	249 400 000,00	243 767 544,94	9 300 866,84	-12 848,96	242 737 544,94	9 300 866,84	-12 848,96	2 232 658,54	7 055 359,34	7 055 359,34		
932 - Enseignement	249 400 000,00	-	249 400 000,00	243 767 544,94	9 300 866,84	-12 848,96	242 737 544,94	9 300 866,84	-12 848,96	2 232 658,54	7 055 359,34	7 055 359,34		
222 - Lycées publics	139 907 036,00	-3 838 241,00	136 068 795,00	135 869 849,37	7 152 451,00	-	135 369 849,37	7 152 451,00	-	1 736 326,54	5 416 124,46	5 416 124,46		
223 - Lycées privés	61 000 000,00	-	61 000 000,00	60 869 061,54	60 869 061,54	-	60 869 061,54	60 869 061,54	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	17 348 778,00	3 838 241,00	21 187 019,00	20 926 017,00	2 042 311,52	-	20 396 017,00	2 042 311,52	-	486 332,00	1 545 979,52	1 545 979,52		
28 - Autres services périscolaires et annexes	31 144 186,00	-	31 144 186,00	26 102 617,03	106 104,32	-12 848,96	26 102 617,03	106 104,32	-12 848,96	-	93 255,36	93 255,36		
ESU - Enseignement supérieur	7 210 000,00	-	7 210 000,00	6 852 334,56	119 118,00	-96 559,28	6 852 334,56	119 118,00	-96 559,28	19 048,72	3 510,00	3 510,00		
932 - Enseignement	7 210 000,00	-	7 210 000,00	6 852 334,56	119 118,00	-96 559,28	6 852 334,56	119 118,00	-96 559,28	19 048,72	3 510,00	3 510,00		
23 - Enseignement supérieur	7 210 000,00	-	7 210 000,00	6 852 334,56	119 118,00	-96 559,28	6 852 334,56	119 118,00	-96 559,28	19 048,72	3 510,00	3 510,00		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	693 900 000,00	-	693 900 000,00	633 616 541,67	16 505 934,31	-4 420 373,44	633 616 106,68	16 503 892,74	-4 420 373,44	329 023,27	11 786 537,60	11 786 537,60		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	640 250 000,00	-	640 250 000,00	598 213 397,40	16 036 792,00	-3 958 864,36	598 213 395,64	16 036 792,00	-3 958 864,36	329 023,27	11 748 904,37	11 748 904,37		
10 - Services Communs	8 400 000,00	357 731,60	8 757 731,60	8 473 167,42	28 147,55	-22 100,80	8 473 165,66	28 147,55	-22 100,80	-	6 046,75	6 046,75		
11 - Formation professionnelle	281 300 000,00	6 319 183,97	287 619 183,97	270 689 983,45	15 708 839,28	-3 881 053,53	270 689 983,45	15 708 839,28	-3 881 053,53	326 692,95	11 501 092,80	11 501 092,80		
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	350 550 000,00	-6 676 915,57	343 873 084,43	319 050 246,53	299 805,17	-55 710,03	319 050 246,53	299 805,17	-55 710,03	2 330,32	24 176,82	24 176,82		
939 - Action économique	53 650 000,00	-	53 650 000,00	35 403 144,27	469 142,31	-461 509,08	35 398 711,04	467 100,74	-461 509,08	7 633,23	7 633,23	5 591,66		
91 - Interventions économiques transversales	53 650 000,00	-	53 650 000,00	35 403 144,27	469 142,31	-461 509,08	35 398 711,04	467 100,74	-461 509,08	7 633,23	7 633,23	5 591,66		
LO - Logement	1 290 000,00	-	1 290 000,00	1 164 025,17	3 456,00	-	1 164 025,17	3 456,00	-	-	3 456,00	3 456,00		
935 - Aménagement des territoires	1 290 000,00	-	1 290 000,00	1 164 025,17	3 456,00	-	1 164 025,17	3 456,00	-	-	3 456,00	3 456,00		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	1 290 000,00	-	1 290 000,00	1 164 025,17	3 456,00	-	1 164 025,17	3 456,00	-	-	3 456,00	3 456,00		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	43 771 500,00	-3 132 600,00	40 638 900,00	38 925 063,13	141 321,23	-	38 932 552,17	141 300,30	-	-	141 321,23	141 300,30
930 - Services généraux	43 421 500,00	-3 132 600,00	40 288 900,00	38 925 063,13	141 321,23	-	38 932 552,17	141 300,30	-	-	141 321,23	141 300,30
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	39 218 000,00	-3 132 600,00	36 085 400,00	35 304 880,94	59 157,90	-	35 312 369,98	59 136,97	-	-	59 157,90	59 136,97
021 - Conseil régional	3 814 500,00	-	3 814 500,00	3 365 961,32	82 017,63	-	3 365 961,32	82 017,63	-	-	82 017,63	82 017,63
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	389 000,00	-	389 000,00	254 220,87	145,70	-	254 220,87	145,70	-	-	145,70	145,70
933 - Culture, sports et loisirs	350 000,00	-	350 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	350 000,00	-	350 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	4 001 150,00	-	4 001 150,00	2 876 841,03	0,66	-	2 876 841,03	0,66	-	-	0,66	0,66
930 - Services généraux	3 159 950,00	-	3 159 950,00	2 134 876,38	0,65	-	2 134 876,38	0,65	-	-	0,65	0,65
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	2 289 950,00	-	2 289 950,00	1 789 245,18	0,62	-	1 789 245,18	0,62	-	-	0,62	0,62
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	335 181,20	0,03	-	335 181,20	0,03	-	-	0,03	0,03
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-	100 000,00	10 450,00	-	-	10 450,00	-	-	-	-	-
932 - Enseignement	841 200,00	-	841 200,00	741 964,65	0,01	-	741 964,65	0,01	-	-	0,01	0,01
222 - Lycées publics	841 200,00	-	841 200,00	741 964,65	0,01	-	741 964,65	0,01	-	-	0,01	0,01
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	9 000 000,00	-438 130,00	8 561 870,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
936 - Aménagement des territoires	9 000 000,00	-438 130,00	8 561 870,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	9 000 000,00	-438 130,00	8 561 870,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	25 800 000,00	301 336,00	26 101 336,00	24 560 094,61	10 376 799,83	-1 156 207,95	24 484 374,77	10 376 799,83	-1 066 729,20	8 312 389,78	908 202,10	987 680,85
936 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939 - Action économique	25 800 000,00	301 336,00	26 101 336,00	24 560 094,61	10 376 799,83	-1 156 207,95	24 484 374,77	10 376 799,83	-1 066 729,20	8 312 389,78	908 202,10	987 680,85
92 - Recherche et innovation	25 800 000,00	301 336,00	26 101 336,00	24 560 094,61	10 376 799,83	-1 156 207,95	24 484 374,77	10 376 799,83	-1 066 729,20	8 312 389,78	908 202,10	987 680,85
RUR - Ruralité	-	-	-	3 356 086,83	137 135,00	-70 896,38	3 356 086,83	137 135,00	-70 896,38	49 784,94	16 453,68	16 453,68
937 - Environnement	-	-	-	3 356 086,83	137 135,00	-70 896,38	3 356 086,83	137 135,00	-70 896,38	49 784,94	16 453,68	16 453,68
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	3 356 086,83	137 135,00	-70 896,38	3 356 086,83	137 135,00	-70 896,38	49 784,94	16 453,68	16 453,68
SE - Sécurité	3 353 000,00	438 130,00	3 791 130,00	3 525 779,55	51 793,38	-18 006,38	3 525 779,55	51 793,38	-18 006,38	8 800,00	24 987,00	24 987,00
932 - Enseignement	990 000,00	-	990 000,00	990 000,00	-	-	990 000,00	-	-	-	-	-
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	990 000,00	-	990 000,00	990 000,00	-	-	990 000,00	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	2 363 000,00	438 130,00	2 801 130,00	2 535 779,55	51 793,38	-18 006,38	2 535 779,55	51 793,38	-18 006,38	8 800,00	24 987,00	24 987,00
57 - Sécurité	2 363 000,00	438 130,00	2 801 130,00	2 535 779,55	51 793,38	-18 006,38	2 535 779,55	51 793,38	-18 006,38	8 800,00	24 987,00	24 987,00
SI - Systèmes d'information	5 452 000,00	-	5 452 000,00	5 452 000,00	94 610,78	-	5 452 000,00	94 610,78	-	5 068,98	89 541,80	89 541,80
930 - Services généraux	5 452 000,00	-	5 452 000,00	5 452 000,00	94 610,78	-	5 452 000,00	94 610,78	-	5 068,98	89 541,80	89 541,80
0202 - Autres moyens généraux	5 452 000,00	-	5 452 000,00	5 452 000,00	94 610,78	-	5 452 000,00	94 610,78	-	5 068,98	89 541,80	89 541,80

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2014	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	10 120 000,00	-	10 120 000,00	9 431 000,51	22 406,26	-3 024,00	9 431 000,01	22 405,76	-3 024,00	4 430,36	14 951,90	14 951,40
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	10 120 000,00	-	10 120 000,00	9 431 000,51	22 406,26	-3 024,00	9 431 000,01	22 405,76	-3 024,00	4 430,36	14 951,90	14 951,40
32 - Sports	8 307 000,00	-3 302,07	8 303 697,93	7 841 618,61	3 923,40	-	7 841 618,61	3 923,40	-	-	3 923,40	3 923,40
33 - Loisirs	1 813 000,00	3 302,07	1 816 302,07	1 589 381,90	18 482,86	-3 024,00	1 589 381,40	18 482,36	-3 024,00	4 430,36	11 028,50	11 028,00
TC - Transports en commun	785 676 000,00	-	785 676 000,00	782 651 569,20	64 637,76	-12 120,73	782 651 569,20	64 637,76	-12 120,73	19 664,02	32 853,01	32 853,01
938 - Transports	785 676 000,00	-	785 676 000,00	782 651 569,20	64 637,76	-12 120,73	782 651 569,20	64 637,76	-12 120,73	19 664,02	32 853,01	32 853,01
80 - Services communs	1 233 000,00	-	1 233 000,00	516 943,84	52 908,16	-391,13	516 943,84	52 908,16	-391,13	19 664,02	32 853,01	32 853,01
810 - Services communs	770 873 000,00	5 100,00	770 878 100,00	770 865 316,40	11 729,60	-11 729,60	770 865 316,40	11 729,60	-11 729,60	-	-	-
818 - Autres transports en commun	13 570 000,00	-5 100,00	13 564 900,00	11 269 308,96	-	-	11 269 308,96	-	-	-	-	-
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	23 710 000,00	-	23 710 000,00	22 988 084,00	-	-	22 988 084,00	-	-	-	-	-
939 - Action économique	23 710 000,00	-	23 710 000,00	22 988 084,00	-	-	22 988 084,00	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	23 710 000,00	-	23 710 000,00	22 988 084,00	-	-	22 988 084,00	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	-	-	-	951 440,74	1 766,18	-1 766,18	951 440,74	2 073,37	-2 073,37	-	-0,00	-0,00
930 - Services généraux	-	-	-	951 440,74	1 766,18	-1 766,18	951 440,74	2 073,37	-2 073,37	-	-0,00	-0,00
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	951 440,74	1 766,18	-1 766,18	951 440,74	2 073,37	-2 073,37	-	-0,00	-0,00
936 - Gestion des fonds européens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 - FSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
62 - FEDER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
63 - Autres (FEADER)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 253 338 261,00	-831 264,00	2 252 506 997,00	2 153 921 010,62	42 190 630,65	-8 011 498,89	2 152 763 255,88	42 190 093,23	-7 905 242,69	12 906 121,97	21 273 009,79	21 378 728,57
				95,62 %						0,60 %	-49,58 %	-49,33 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2015

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	6 367 103,41	950 419,61	-164 886,96	6 367 103,41	800 247,59	-186,41	106 872,58	678 660,07	683 188,60
939 - Action économique	-	-	-	6 367 103,41	950 419,61	-164 886,96	6 367 103,41	800 247,59	-186,41	106 872,58	678 660,07	683 188,60
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	6 367 103,41	950 419,61	-164 886,96	6 367 103,41	800 247,59	-186,41	106 872,58	678 660,07	683 188,60
AIE - Actions internationales	5 525 000,00	-	-	3 149 441,46	711 116,86	-108 551,34	3 052 182,98	711 116,86	-108 551,34	444 575,93	157 989,59	157 989,59
930 - Services généraux	5 525 000,00	-	-	3 149 441,46	711 116,86	-108 551,34	3 052 182,98	711 116,86	-108 551,34	444 575,93	157 989,59	157 989,59
042 - Actions européennes	1 400 000,00	-38 696,80	-	1 361 303,20	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	2 291 000,00	22 960,80	-	2 313 960,80	379 105,95	-43 068,17	1 626 438,65	379 105,95	-43 068,17	310 871,58	25 166,20	25 166,20
048 - Autres actions internationales	1 834 000,00	15 736,00	-	1 849 736,00	332 010,91	-65 483,17	1 425 744,33	332 010,91	-65 483,17	133 704,35	132 823,39	132 823,39
AM - Aménagement	28 041 000,00	-	-	24 179 515,31	414 491,00	-189 125,50	24 179 515,31	237 323,24	-11 957,74	95 865,50	129 500,00	129 500,00
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
041 - Actions interrégionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	24 491 000,00	-	-	24 179 515,31	414 491,00	-189 125,50	24 179 515,31	237 323,24	-11 957,74	95 865,50	129 500,00	129 500,00
50 - Services communs	22 791 000,00	-	-	22 529 515,31	216 125,50	-189 125,50	22 529 515,31	38 957,74	-11 957,74	7 500,00	19 500,00	19 500,00
52 - Agglomérations et villes moyennes	1 700 000,00	-	-	1 650 000,00	198 365,50	-	1 650 000,00	198 365,50	-	88 365,50	110 000,00	110 000,00
937 - Environnement	3 550 000,00	-	-	3 550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 550 000,00	-	-	3 550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	7 806 000,00	-	-	10 351 087,85	1 269 799,65	-149 459,41	10 349 635,23	1 211 312,62	-128 746,79	615 808,53	504 531,71	504 531,71
930 - Services généraux	5 556 000,00	-	-	4 243 727,58	676 009,92	-114 147,59	4 242 274,96	636 882,69	-112 794,77	389 378,12	172 484,21	172 484,21
0202 - Autres moyens généraux	150 000,00	-	-	150 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	5 406 000,00	-	-	4 243 727,58	676 009,92	-114 147,59	4 242 274,96	636 882,69	-112 794,77	389 378,12	172 484,21	172 484,21
934 - Développement social et santé	2 250 000,00	-	-	1 533 671,97	208 231,40	-8 826,21	1 533 671,97	208 231,40	-8 826,21	159 725,19	39 680,00	39 680,00
40 - Services communs	2 250 000,00	-	-	1 533 671,97	208 231,40	-8 826,21	1 533 671,97	208 231,40	-8 826,21	159 725,19	39 680,00	39 680,00
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	4 573 688,30	385 558,33	-26 485,61	4 573 688,30	366 198,53	-7 125,81	66 705,22	292 367,50	292 367,50
51 - Politique de la ville	-	-	-	4 573 688,30	385 558,33	-26 485,61	4 573 688,30	366 198,53	-7 125,81	66 705,22	292 367,50	292 367,50
COM - Communication	11 500 000,00	-	-	9 096 351,07	25 686,97	-20 388,73	9 078 160,35	25 296,49	-19 998,25	95,84	5 202,40	5 202,40
930 - Services généraux	11 500 000,00	-	-	9 096 351,07	25 686,97	-20 388,73	9 078 160,35	25 296,49	-19 998,25	95,84	5 202,40	5 202,40
0202 - Autres moyens généraux	11 500 000,00	-	-	9 096 351,07	25 686,97	-20 388,73	9 078 160,35	25 296,49	-19 998,25	95,84	5 202,40	5 202,40
CU - Culture	65 657 000,00	-	-	62 403 287,97	3 934 343,43	-508 200,90	61 751 882,72	3 792 953,41	-376 537,07	1 203 600,35	2 222 542,18	2 222 542,18
933 - Culture, sports et loisirs	65 657 000,00	-	-	62 403 287,97	3 934 343,43	-508 200,90	61 751 882,72	3 792 953,41	-376 537,07	1 203 600,35	2 222 542,18	2 222 542,18
312 - Activités culturelles et artistiques	65 378 000,00	-	-	61 786 749,51	3 872 518,56	-508 200,90	61 177 844,26	3 731 128,54	-376 537,07	1 182 533,97	2 181 783,69	2 181 783,69
313 - Patrimoine	279 000,00	-	-	616 538,46	61 824,87	-	574 038,46	61 824,87	-	21 066,38	40 758,49	40 758,49
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	46 340 000,00	-	-	35 946 107,64	1 712 394,33	-670 235,43	35 938 009,33	1 673 170,33	-631 011,43	649 520,86	392 638,04	392 638,04
935 - Aménagement des territoires	3 708 000,00	-	-	2 764 738,48	55 632,64	-14 392,64	2 764 738,48	55 632,64	-14 392,64	35 000,00	6 240,00	6 240,00
56 - Technologies de l'information et de la communication	3 708 000,00	-	-	2 764 738,48	55 632,64	-14 392,64	2 764 738,48	55 632,64	-14 392,64	35 000,00	6 240,00	6 240,00
939 - Action économique	42 632 000,00	-	-	42 632 000,00	1 656 761,69	-655 842,79	33 173 270,85	1 617 537,69	-616 618,79	614 520,86	386 398,04	386 398,04
91 - Interventions économiques transversales	27 859 000,00	119 843,28	-	27 978 843,28	768 250,32	-363 672,07	23 106 622,40	768 250,32	-363 672,07	220 039,79	184 538,46	184 538,46
92 - Recherche et innovation	9 163 000,00	-	-	9 163 000,00	197 545,97	-6 858,11	6 525 385,40	197 245,97	-6 558,11	190 687,86	0,00	0,00
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 610 000,00	-119 843,28	-	5 490 156,72	690 965,40	-285 312,61	3 541 263,05	652 041,40	-246 388,61	203 793,21	201 859,58	201 859,58

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
DSS - Développement social et santé	192 660 000,00	-	192 660 000,00	189 107 562,15	971 878,20	-207 710,56	189 106 684,56	799 761,90	-35 594,26	138 980,83	625 186,81	625 186,81		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	181 465 000,00	-	181 465 000,00	179 169 223,21	461 538,02	-150 000,00	179 169 223,21	311 538,02	-	22 753,71	288 784,31	288 784,31		
11 - Formation professionnelle	3 388 000,00	-	3 388 000,00	3 254 000,00	42 000,00	-	3 254 000,00	42 000,00	-	-	42 000,00	42 000,00		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	178 077 000,00	-	178 077 000,00	175 915 223,21	419 538,02	-150 000,00	175 915 223,21	269 538,02	-	22 753,71	246 784,31	246 784,31		
934 - Santé et Action sociale	11 195 000,00	-	11 195 000,00	9 938 338,94	510 340,18	-57 710,56	9 937 461,35	488 223,88	-35 594,26	116 227,12	336 402,50	336 402,50		
40 - Services communs	1 572 000,00	10 000,00	1 582 000,00	1 555 921,89	21 696,91	-21 238,71	1 555 921,89	458,20	-	-	458,20	458,20		
41 - Santé	7 223 000,00	-713 327,00	6 509 673,00	5 401 447,03	87 204,95	-2 219,03	5 400 569,44	86 327,36	-1 341,44	16 104,67	68 881,25	68 881,25		
42 - Action sociale	2 400 000,00	703 327,00	3 103 327,00	2 980 970,02	401 438,32	-34 252,82	2 980 970,02	401 438,32	-34 252,82	100 122,45	287 083,05	287 083,05		
EAE - Environnement et énergie	39 763 000,00	-	39 763 000,00	28 628 734,84	2 361 306,38	-131 272,94	28 400 413,31	2 209 756,75	-18 032,23	415 223,97	1 814 809,47	1 814 809,47		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	31 376 000,00	-	31 376 000,00	28 628 734,84	2 361 306,38	-131 272,94	28 400 413,31	2 209 756,75	-18 032,23	415 223,97	1 814 809,47	1 814 809,47		
71 - Actions transversales	7 466 000,00	230 060,00	7 696 060,00	7 168 108,28	206 212,41	-40 833,96	7 167 771,92	173 668,47	-8 280,02	66 496,67	98 881,78	98 881,78		
72 - Actions en matière de déchets	3 400 000,00	-29 319,10	3 370 680,90	3 108 803,41	1 155 840,08	-63 984,64	2 921 761,16	1 062 776,39	-9 229,87	185 015,26	906 840,18	906 840,18		
73 - Politique de l'air	915 000,00	40 000,00	955 000,00	865 108,00	-	-	865 108,00	-	-	-	-	-		
74 - Politique de l'eau	740 000,00	-22 780,90	717 219,10	520 117,64	8 205,02	-	520 117,64	8 205,02	-	1 840,00	6 365,02	6 365,02		
75 - Politique de l'énergie	3 050 000,00	-217 960,00	2 832 040,00	1 416 987,48	653 848,20	-0,40	1 416 987,48	653 848,20	-0,40	127 073,95	526 773,85	526 773,85		
76 - Patrimoine naturel	14 665 000,00	-	14 665 000,00	14 449 610,03	337 200,67	-26 453,94	14 408 667,11	311 268,67	-521,94	34 798,09	275 948,64	275 948,64		
78 - Autres actions	1 140 000,00	-	1 140 000,00	1 100 000,00	-	-	1 100 000,00	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	8 387 000,00	-	8 387 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	8 387 000,00	-	8 387 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	268 750 000,00	-	268 750 000,00	262 400 477,11	9 693 524,72	-265 422,03	259 954 683,26	4 702 230,38	4 375 817,98	5 811 098,57	3 617 004,12	3 617 004,12		
932 - Enseignement	268 750 000,00	-	268 750 000,00	262 400 477,11	9 693 524,72	-265 422,03	259 954 683,26	4 702 230,38	4 375 817,98	5 811 098,57	3 617 004,12	3 617 004,12		
222 - Lycées publics	140 763 700,00	321 990,33	141 085 690,33	140 969 983,97	7 014 132,07	-15 922,84	139 951 614,14	2 401 536,90	4 395 430,00	5 064 531,63	1 933 677,60	1 933 677,60		
223 - Lycées privés	66 100 000,00	-	66 100 000,00	66 099 227,91	-	-	66 099 227,91	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	21 459 300,00	-181 990,33	21 277 309,67	21 214 264,00	1 995 353,50	-	19 817 858,69	1 995 353,50	-	656 856,74	1 338 496,76	1 338 496,76		
28 - Autres services périscolaires et annexes	40 427 000,00	-140 000,00	40 287 000,00	34 117 001,23	684 039,15	-249 499,19	34 085 982,52	305 339,98	-19 612,02	89 710,20	344 829,76	344 829,76		
ESU - Enseignement supérieur	6 560 000,00	-	6 560 000,00	5 884 361,53	215 402,03	-7 561,33	5 884 361,53	214 502,03	-7 256,33	36 811,70	171 029,00	170 434,00		
932 - Enseignement	6 560 000,00	-	6 560 000,00	5 884 361,53	215 402,03	-7 561,33	5 884 361,53	214 502,03	-7 256,33	36 811,70	171 029,00	170 434,00		
23 - Enseignement supérieur	6 560 000,00	-	6 560 000,00	5 884 361,53	215 402,03	-7 561,33	5 884 361,53	214 502,03	-7 256,33	36 811,70	171 029,00	170 434,00		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	652 057 000,00	47 080 000,00	699 137 000,00	618 943 426,81	41 568 096,67	-12 217 743,59	618 886 987,83	41 211 915,85	-11 860 713,81	6 506 272,25	22 844 080,83	22 844 929,79		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	598 370 000,00	47 080 000,00	645 450 000,00	594 227 006,73	27 714 976,31	-2 272 528,91	594 187 546,73	27 487 873,49	-2 044 577,13	2 944 420,09	22 498 027,31	22 498 876,27		
10 - Services Communs	8 400 000,00	609 663,00	9 009 663,00	7 935 882,20	828 233,89	-173 652,57	7 908 070,59	660 182,74	-4 752,46	26 994,39	627 586,93	628 435,89		
11 - Formation professionnelle	282 920 000,00	54 179 387,02	337 099 387,02	313 462 792,87	25 914 272,32	-2 014 065,67	313 462 792,87	25 914 272,32	-2 014 065,67	2 917 425,70	20 982 780,95	20 982 780,95		
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	307 050 000,00	-7 709 050,02	299 340 949,98	272 828 331,66	972 470,10	-84 810,67	272 816 683,27	913 418,43	-25 799,00	-	887 659,43	887 659,43		
939 - Action économique	53 687 000,00	-	53 687 000,00	24 716 420,08	13 853 120,36	-9 945 214,68	24 699 451,10	13 724 042,36	-9 816 136,68	3 561 852,16	346 053,52	346 053,52		
91 - Interventions économiques transversales	53 687 000,00	-	53 687 000,00	24 716 420,08	13 853 120,36	-9 945 214,68	24 699 451,10	13 724 042,36	-9 816 136,68	3 561 852,16	346 053,52	346 053,52		
LO - Logement	877 000,00	-	877 000,00	724 240,18	9 673,45	-	724 240,18	9 673,45	-	-	9 673,45	9 673,45		
935 - Aménagement des territoires	877 000,00	-	877 000,00	724 240,18	9 673,45	-	724 240,18	9 673,45	-	-	9 673,45	9 673,45		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	877 000,00	-	877 000,00	724 240,18	9 673,45	-	724 240,18	9 673,45	-	-	9 673,45	9 673,45		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	40 915 000,00	-	40 915 000,00	37 001 164,33	170 060,66	-	37 056 223,02	170 060,66	-	8 880,00	161 180,66	161 180,66		
930 - Services généraux	40 530 000,00	-	40 530 000,00	37 001 164,33	170 060,66	-	37 056 223,02	170 060,66	-	8 880,00	161 180,66	161 180,66		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	36 391 000,00	-	36 391 000,00	33 753 045,95	-	-	33 755 030,87	113 060,35	-	8 880,00	104 180,35	104 180,35		
021 - Conseil régional	3 750 000,00	-	3 750 000,00	2 977 367,25	53 073,77	-	3 030 441,02	53 073,77	-	-	53 073,77	53 073,77		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	389 000,00	-	389 000,00	270 751,13	3 926,54	-	270 751,13	3 926,54	-	-	3 926,54	3 926,54		
933 - Culture, sports et loisirs	385 000,00	-	385 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	385 000,00	-	385 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	4 316 000,00	-	4 316 000,00	3 104 787,23	37 925,42	-	3 116 322,73	37 925,42	-	-	37 925,42	37 925,42		
930 - Services généraux	3 506 000,00	-	3 506 000,00	2 495 020,60	35 575,41	-	2 506 556,10	35 575,41	-	-	35 575,41	35 575,41		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	2 636 000,00	-	2 636 000,00	2 121 282,19	12 135,43	-	2 132 817,69	12 135,43	-	-	12 135,43	12 135,43		
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	345 453,24	13 539,98	-	345 453,24	13 539,98	-	-	13 539,98	13 539,98		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-	100 000,00	28 285,17	9 900,00	-	28 285,17	9 900,00	-	-	9 900,00	9 900,00		
932 - Enseignement	810 000,00	-	810 000,00	609 766,63	2 350,01	-	609 766,63	2 350,01	-	-	2 350,01	2 350,01		
222 - Lycées publics	810 000,00	-	810 000,00	609 766,63	2 350,01	-	609 766,63	2 350,01	-	-	2 350,01	2 350,01		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	5 300 000,00	-	5 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	5 300 000,00	-	5 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	5 300 000,00	-	5 300 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	19 900 000,00	-	19 900 000,00	18 850 246,81	10 195 185,46	-	18 654 340,93	10 195 185,46	-	3 201 389,09	6 932 480,02	6 938 796,63		
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	19 900 000,00	-	19 900 000,00	18 850 246,81	10 195 185,46	-	18 654 340,93	10 195 185,46	-	3 201 389,09	6 932 480,02	6 938 796,63		
92 - Recherche et innovation	19 900 000,00	-	19 900 000,00	18 850 246,81	10 195 185,46	-	18 654 340,93	10 195 185,46	-	3 201 389,09	6 932 480,02	6 938 796,63		
RUR - Ruralité	-	-	-	2 979 586,91	304 237,51	-	2 977 003,40	307 069,12	-	119 946,94	180 046,78	180 046,78		
937 - Environnement	-	-	-	2 979 586,91	304 237,51	-	2 977 003,40	307 069,12	-	119 946,94	180 046,78	180 046,78		
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	2 979 586,91	304 237,51	-	2 977 003,40	307 069,12	-	119 946,94	180 046,78	180 046,78		
SE - Sécurité	3 050 000,00	-	3 050 000,00	2 739 508,02	47 870,14	-	2 739 508,02	47 870,14	-	21 000,00	26 870,14	26 870,14		
932 - Enseignement	990 000,00	-	990 000,00	990 000,00	-	-	990 000,00	-	-	-	-	-		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	990 000,00	-	990 000,00	990 000,00	-	-	990 000,00	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	2 060 000,00	-	2 060 000,00	1 749 508,02	47 870,14	-	1 749 508,02	47 870,14	-	21 000,00	26 870,14	26 870,14		
57 - Sécurité	2 060 000,00	-	2 060 000,00	1 749 508,02	47 870,14	-	1 749 508,02	47 870,14	-	21 000,00	26 870,14	26 870,14		
SI - Systèmes d'information	6 000 000,00	-	6 000 000,00	5 993 649,53	96 229,24	-	5 974 062,72	96 229,24	-	42 051,19	51 881,97	51 881,97		
930 - Services généraux	6 000 000,00	-	6 000 000,00	5 993 649,53	96 229,24	-	5 974 062,72	96 229,24	-	42 051,19	51 881,97	51 881,97		
0202 - Autres moyens généraux	6 000 000,00	-	6 000 000,00	5 993 649,53	96 229,24	-	5 974 062,72	96 229,24	-	42 051,19	51 881,97	51 881,97		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2015	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	10 470 000,00	-	10 470 000,00	9 657 286,35	132 857,75	-5 905,71	9 652 673,48	7 708,85	-1 291,49	85 899,00	41 053,04	41 724,11
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11 - Formation professionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	10 470 000,00	-	10 470 000,00	9 657 286,35	132 857,75	-5 905,71	9 652 673,48	7 708,85	-1 291,49	85 899,00	41 053,04	41 724,11
32 - Sports	8 560 000,00	-	8 560 000,00	7 874 993,11	31 512,92	-1 962,56	7 874 322,04	7 708,85	-1 291,49	23 133,00	6 417,36	7 088,43
33 - Loisirs	1 910 000,00	-	1 910 000,00	1 782 293,24	101 344,83	-3 943,15	1 778 351,44	-	-	62 766,00	34 635,68	34 635,68
TC - Transports en commun	800 779 000,00	47 000 000,00	847 779 000,00	843 556 125,49	1 215 543,63	-104 283,03	843 516 260,69	985 410,83	-62 826,23	229 356,65	881 903,95	881 903,95
938 - Transports	800 779 000,00	47 000 000,00	847 779 000,00	843 556 125,49	1 215 543,63	-104 283,03	843 516 260,69	985 410,83	-62 826,23	229 356,65	881 903,95	881 903,95
80 - Services communs	1 233 000,00	-	1 233 000,00	804 861,55	444 883,14	-71 191,29	764 986,75	214 750,34	-29 734,49	229 356,65	144 335,20	144 335,20
810 - Services communs	785 466 000,00	47 071 039,00	832 537 039,00	831 036 791,00	-	-	831 036 791,00	-	-	-	-	-
818 - Autres transports en commun	14 080 000,00	-71 039,00	14 008 961,00	11 714 472,94	770 660,49	-33 091,74	11 714 472,94	770 660,49	-33 091,74	-	737 568,75	737 568,75
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	21 000 000,00	-	21 000 000,00	20 998 173,00	600,00	-600,00	20 998 173,00	-	-	-	-	-
939 - Action économique	21 000 000,00	-	21 000 000,00	20 998 173,00	600,00	-600,00	20 998 173,00	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	21 000 000,00	-	21 000 000,00	20 998 173,00	600,00	-600,00	20 998 173,00	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	78 058 000,00	-	78 058 000,00	23 335 051,64	16 539 809,66	-10 815,14	22 738 696,37	16 390 660,01	-348 634,73	5 078 385,55	11 450 608,97	10 963 639,73
930 - Services généraux	800 779 000,00	-	800 779 000,00	896 892,04	20 532,43	-10 815,14	896 892,04	20 532,43	-10 815,14	2 293,29	7 424,00	7 424,00
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	186 405,60	-	-	186 405,60	-	-	-	-	-
042 - Actions européennes	-	-	-	710 486,44	20 532,43	-10 815,14	710 486,44	20 532,43	-10 815,14	2 293,29	7 424,00	7 424,00
936 - Gestion des fonds européens	78 058 000,00	-	78 058 000,00	22 438 159,60	16 519 277,23	-	21 841 804,33	16 370 127,58	-337 819,59	5 076 092,26	11 443 184,97	10 966 215,73
61 - FSE	65 674 000,00	-	65 674 000,00	21 657 307,83	15 941 215,02	-	21 060 952,56	15 792 065,37	-337 819,59	4 902 106,21	11 039 108,81	10 552 139,57
62 - FEDER	4 148 000,00	-	4 148 000,00	780 851,77	578 062,21	-	780 851,77	578 062,21	-	173 986,05	404 076,16	404 076,16
63 - Autres (FEADER)	8 236 000,00	-	8 236 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 315 324 000,00	94 080 000,00	2 409 404 000,00	2 225 397 276,64	92 578 452,77	-14 830 018,82	2 221 097 134,36	85 837 380,63	-9 299 891,35	24 811 635,33	52 936 798,62	52 471 599,55
				92,36 %					1,11 %		-42,82 %	-38,87 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2016

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	-	-	-	12 716 545,71	1 552 969,69	-5 500,00	12 439 019,85	1 124 363,83	-5 516,24	366 195,37	1 181 274,32	903 732,22
939 - Action économique	-	-	-	12 716 545,71	1 552 969,69	-5 500,00	12 439 019,85	1 124 363,83	-5 516,24	366 195,37	1 181 274,32	903 732,22
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	12 716 545,71	1 552 969,69	-5 500,00	12 439 019,85	1 124 363,83	-5 516,24	366 195,37	1 181 274,32	903 732,22
AIE - Actions internationales	3 310 000,00	-	3 310 000,00	584 071,44	123 796,98	-61 945,40	583 765,24	126 504,98	-64 959,60	22 813,63	39 037,95	38 731,75
930 - Services généraux	3 310 000,00	-	3 310 000,00	584 071,44	123 796,98	-61 945,40	583 765,24	126 504,98	-64 959,60	22 813,63	39 037,95	38 731,75
042 - Actions européennes	800 000,00	-	800 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	1 240 000,00	-	1 240 000,00	334 793,47	36 349,95	-	334 487,27	36 907,95	-864,20	-	36 349,95	36 043,75
048 - Autres actions internationales	1 270 000,00	-	1 270 000,00	249 277,97	87 447,03	-61 945,40	249 277,97	89 597,03	-64 095,40	22 813,63	2 688,00	2 688,00
AMI - Aménagement	26 791 000,00	-200 000,00	26 591 000,00	20 314 723,00	536 624,58	-	20 014 723,00	136 624,58	-	125 052,58	411 572,00	111 572,00
930 - Services généraux	200 000,00	-	200 000,00	143 037,00	30 339,67	-	143 037,00	30 339,67	-	22 304,67	8 035,00	8 035,00
041 - Actions interrégionales	200 000,00	-	200 000,00	143 037,00	30 339,67	-	143 037,00	30 339,67	-	22 304,67	8 035,00	8 035,00
935 - Aménagement des territoires	23 051 000,00	-200 000,00	22 851 000,00	20 171 686,00	506 284,91	-	19 871 686,00	106 284,91	-	102 747,91	403 537,00	103 537,00
50 - Services communs	21 551 000,00	-200 000,00	21 351 000,00	19 193 548,00	403 537,00	-	18 893 548,00	3 537,00	-	-	403 537,00	103 537,00
52 - Agglomérations et villes moyennes	1 500 000,00	-	1 500 000,00	978 138,00	102 747,91	-	978 138,00	102 747,91	-	102 747,91	-	-
937 - Environnement	3 540 000,00	-	3 540 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	3 540 000,00	-	3 540 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	4 900 000,00	-	4 900 000,00	3 687 528,16	1 593 600,70	-408 484,78	3 682 170,58	1 593 600,70	-408 484,78	641 562,21	543 573,71	543 573,71
930 - Services généraux	3 650 000,00	-	3 650 000,00	1 121 929,43	223 519,06	-22 024,66	1 121 929,43	223 519,06	-22 024,66	76 806,09	124 688,31	124 688,31
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	3 650 000,00	-	3 650 000,00	1 121 929,43	223 519,06	-22 024,66	1 121 929,43	223 519,06	-22 024,66	76 806,09	124 688,31	124 688,31
934 - Développement social et santé	1 250 000,00	-	1 250 000,00	536 564,76	309 807,42	-44 749,12	535 771,17	309 807,42	-44 749,12	186 483,24	78 575,06	78 575,06
40 - Services communs	1 250 000,00	-	1 250 000,00	536 564,76	309 807,42	-44 749,12	535 771,17	309 807,42	-44 749,12	186 483,24	78 575,06	78 575,06
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	2 029 033,97	1 060 274,22	-341 691,00	2 024 469,98	1 060 274,22	-341 691,00	378 272,88	340 310,34	340 310,34
51 - Politique de la ville	-	-	-	2 029 033,97	1 060 274,22	-341 691,00	2 024 469,98	1 060 274,22	-341 691,00	378 272,88	340 310,34	340 310,34
COM - Communication	8 550 000,00	-200 000,00	8 350 000,00	3 980 113,36	62 804,86	-2 762,18	3 977 351,18	73 803,62	-13 760,94	27 939,60	32 103,08	32 103,08
930 - Services généraux	8 550 000,00	-200 000,00	8 350 000,00	3 980 113,36	62 804,86	-2 762,18	3 977 351,18	73 803,62	-13 760,94	27 939,60	32 103,08	32 103,08
0202 - Autres moyens généraux	8 550 000,00	-200 000,00	8 350 000,00	3 980 113,36	62 804,86	-2 762,18	3 977 351,18	73 803,62	-13 760,94	27 939,60	32 103,08	32 103,08
CU - Culture	56 380 000,00	-	56 380 000,00	51 712 116,14	5 582 213,81	-116 397,09	51 614 106,10	5 441 251,53	-113 564,82	4 112 959,99	1 352 856,73	1 242 429,83
933 - Culture, sports et loisirs	56 380 000,00	-	56 380 000,00	51 712 116,14	5 582 213,81	-116 397,09	51 614 106,10	5 441 251,53	-113 564,82	4 112 959,99	1 352 856,73	1 242 429,83
312 - Activités culturelles et artistiques	56 044 000,00	-	56 044 000,00	51 102 687,74	5 468 464,40	-116 397,09	50 983 862,35	5 330 685,36	-113 564,82	4 070 598,78	1 281 468,53	1 171 091,57
313 - Patrimoine	336 000,00	-	336 000,00	609 428,40	113 749,41	-	630 243,75	110 566,17	-	42 361,21	71 338,26	71 338,26
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	32 760 000,00	-	32 760 000,00	28 429 792,20	2 942 300,57	-160 663,37	28 391 860,60	2 906 941,13	-160 663,37	1 387 049,15	1 394 588,05	1 359 228,61
935 - Aménagement des territoires	2 700 000,00	-	2 700 000,00	1 738 772,07	1 960,00	-	1 736 812,07	-	-	-	1 960,00	-
56 - Technologies de l'information et de la communication	2 700 000,00	-	2 700 000,00	1 738 772,07	1 960,00	-	1 736 812,07	-	-	-	1 960,00	-
939 - Action économique	30 060 000,00	-	30 060 000,00	26 691 020,13	2 940 340,57	-160 663,37	26 655 048,53	2 906 941,13	-160 663,37	1 387 049,15	1 392 628,05	1 359 228,61
91 - Interventions économiques transversales	20 203 000,00	-	20 203 000,00	18 285 887,27	1 910 629,82	-155 107,12	18 283 315,11	1 910 629,82	-155 107,12	641 521,08	1 114 001,62	1 114 001,62
92 - Recherche et innovation	5 897 000,00	-	5 897 000,00	5 671 147,07	530 383,98	-2 988,03	5 638 547,07	497 783,98	-2 988,03	276 088,96	251 326,99	218 726,99
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	3 960 000,00	-	3 960 000,00	2 733 985,79	499 326,77	-2 568,22	2 733 186,35	498 527,33	-2 568,22	469 459,11	27 299,44	26 500,00

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018	SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS	
													CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018
DSS - Développement social et santé	197 235 000,00	200 000,00	197 435 000,00	195 278 946,46	2 155 182,22	-127 946,31	195 055 684,86	1 928 113,56	-115 071,36	1 121 826,95	905 408,96	685 263,25		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	189 566 000,00	-	189 566 000,00	187 825 491,79	563 202,12	-39 637,64	187 720 963,79	458 674,12	-39 637,64	298 358,48	225 206,00	120 678,00		
11 - Formation professionnelle	4 172 000,00	-	4 172 000,00	4 015 514,00	290 259,00	-28 840,00	4 015 514,00	290 259,00	-28 840,00	244 619,00	16 800,00	16 800,00		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	185 394 000,00	-	185 394 000,00	183 809 977,79	272 943,12	-10 797,64	183 705 449,79	168 415,12	-10 797,64	53 739,48	208 406,00	103 878,00		
934 - Santé et Action sociale	7 669 000,00	200 000,00	7 869 000,00	7 453 454,67	1 591 980,10	-88 308,67	7 334 721,07	1 469 439,44	-75 433,72	823 488,47	680 202,96	574 585,25		
40 - Services communs	1 058 000,00	-	1 058 000,00	871 172,11	135 806,36	-13 917,89	801 172,11	65 806,36	-13 917,89	51 888,47	70 000,00	-		
41 - Santé	4 961 000,00	-328 943,00	4 632 057,00	4 499 500,96	200 263,77	-5 407,41	4 451 175,30	147 890,11	-5 407,41	136 264,91	58 591,45	10 265,79		
42 - Action sociale	1 650 000,00	528 943,00	2 178 943,00	2 082 781,60	1 255 909,97	-68 983,37	2 082 373,66	1 255 742,97	-56 108,42	635 315,09	551 611,51	564 319,46		
EAE - Environnement et énergie	30 060 000,00	6 700 000,00	36 760 000,00	21 604 325,50	1 143 709,59	-157 430,30	21 509 631,50	1 068 447,72	-176 524,18	385 970,25	600 309,04	505 953,29		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	23 570 000,00	-	23 570 000,00	21 604 325,50	1 143 709,59	-157 430,30	21 509 631,50	1 068 447,72	-176 524,18	385 970,25	600 309,04	505 953,29		
71 - Actions transversales	4 140 000,00	42 286,00	4 182 286,00	3 850 154,45	1 394 412,44	-67 125,95	3 850 154,45	1 394 412,44	-66 787,70	51 861,88	20 424,61	20 762,86		
72 - Actions en matière de déchets	1 860 000,00	-62 286,00	1 797 714,00	1 376 537,02	493 293,52	-52 799,80	1 360 463,02	477 327,52	-52 907,80	128 906,10	311 587,62	295 513,62		
73 - Politique de l'air	950 000,00	240,00	950 240,00	950 240,00	240,00	-	950 000,00	240,00	-	240,00	-	-		
74 - Politique de l'eau	580 000,00	-	580 000,00	474 012,31	15 600,00	-	474 012,31	15 600,00	-	15 600,00	-	-		
75 - Politique de l'énergie	1 600 000,00	-23 107,00	1 576 893,00	777 631,46	189 795,86	-8 811,95	699 251,46	130 578,80	-27 974,89	56 627,82	124 356,09	45 976,09		
76 - Patrimoine naturel	13 410 000,00	20 000,00	13 430 000,00	13 122 883,26	305 367,77	-28 692,60	13 122 883,26	305 528,96	-28 853,79	132 974,45	143 700,72	143 700,72		
78 - Autres actions	1 030 000,00	22 867,00	1 052 867,00	1 052 867,00	-	-	1 052 867,00	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	6 490 000,00	6 700 000,00	13 190 000,00	13 190 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	6 490 000,00	6 700 000,00	13 190 000,00	13 190 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	265 156 000,00	-213 300,00	264 942 700,00	257 742 209,76	3 173 192,48	-150 972,67	256 829 201,74	1 239 118,64	277 177,89	1 192 076,42	1 830 143,39	994 363,76		
932 - Enseignement	265 156 000,00	-213 300,00	264 942 700,00	257 742 209,76	3 173 192,48	-150 972,67	256 829 201,74	1 239 118,64	277 177,89	1 192 076,42	1 830 143,39	994 363,76		
222 - Lycées publics	134 454 000,00	664 639,60	135 118 639,60	135 012 297,55	1 322 342,29	-	134 940 616,90	314 944,64	435 717,00	623 295,99	689 046,30	627 365,65		
223 - Lycées privés	66 586 000,00	-	66 586 000,00	66 583 602,61	-	-	66 583 602,61	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	18 787 000,00	2 040 981,17	20 827 981,17	20 823 794,17	589 614,92	-	20 409 891,00	86 417,75	-10 000,00	166 041,68	423 573,24	49 670,07		
28 - Autres services périscolaires et annexes	45 329 000,00	-2 918 920,77	42 410 079,23	35 322 515,43	1 261 235,27	-150 972,67	34 895 091,23	837 756,25	-148 539,11	402 738,75	707 523,85	317 328,04		
ESU - Enseignement supérieur	6 445 000,00	213 300,00	6 658 300,00	6 590 765,52	966 702,00	-33 369,48	6 590 765,52	966 702,00	-33 363,70	629 657,30	303 675,22	303 681,00		
932 - Enseignement	6 445 000,00	213 300,00	6 658 300,00	6 590 765,52	966 702,00	-33 369,48	6 590 765,52	966 702,00	-33 363,70	629 657,30	303 675,22	303 681,00		
23 - Enseignement supérieur	6 445 000,00	213 300,00	6 658 300,00	6 590 765,52	966 702,00	-33 369,48	6 590 765,52	966 702,00	-33 363,70	629 657,30	303 675,22	303 681,00		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	686 384 000,00	29 642 000,00	716 026 000,00	599 272 631,39	147 664 284,41	-18 214 101,88	588 959 939,52	147 389 435,53	-18 308 705,67	49 315 467,41	80 134 715,12	79 809 646,25		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	660 234 000,00	29 642 000,00	689 876 000,00	584 633 877,87	136 288 193,50	-10 107 280,91	584 362 563,13	136 083 573,55	-10 201 844,70	49 108 291,89	77 072 620,70	76 780 908,96		
10 - Services Communs	6 700 000,00	-	6 700 000,00	6 442 923,19	1 183 927,71	-15 250,00	6 410 423,19	1 151 427,71	-15 250,00	169 843,26	988 834,45	966 334,45		
11 - Formation professionnelle	381 534 000,00	29 642 000,00	411 176 000,00	324 703 873,61	130 155 085,61	-9 955 885,91	324 703 873,61	130 155 097,02	-9 955 897,32	47 757 599,39	72 441 600,31	72 441 600,31		
111	-	-	-	625 976,81	-	-	646 373,81	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	49 000,20	-	-	49 000,20	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	41 006,25	-	-	41 006,25	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	272 000 000,00	-	272 000 000,00	252 771 097,81	4 949 180,18	-136 145,00	252 511 886,07	4 777 048,82	-230 697,38	1 180 849,24	3 632 185,94	3 372 974,20		
939 - Action économique	26 150 000,00	-	26 150 000,00	14 638 753,52	11 376 090,91	-8 106 820,97	14 597 376,39	11 305 861,98	-8 106 860,97	207 175,52	3 062 094,42	3 028 737,29		
91 - Interventions économiques transversales	26 150 000,00	-	26 150 000,00	14 638 753,52	11 376 090,91	-8 106 820,97	14 597 376,39	11 305 861,98	-8 106 860,97	207 175,52	3 062 094,42	3 028 737,29		
LO - Logement	305 000,00	-	305 000,00	172 822,77	-	-	172 822,77	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	305 000,00	-	305 000,00	172 822,77	-	-	172 822,77	-	-	-	-	-		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	305 000,00	-	305 000,00	172 822,77	-	-	172 822,77	-	-	-	-	-		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	40 667 000,00	-	40 667 000,00	36 431 619,29	322 471,15	-24 625,60	36 502 572,35	322 471,15	-	57 556,05	264 915,10	264 915,10
930 - Services généraux	40 287 000,00	-	40 287 000,00	36 431 619,29	322 471,15	-	36 502 572,35	322 471,15	-	57 556,05	264 915,10	264 915,10
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	36 533 000,00	-	36 533 000,00	33 110 071,48	198 259,69	-	33 150 009,34	198 259,69	-	-	140 703,64	140 703,64
021 - Conseil régional	3 426 000,00	-	3 426 000,00	3 093 006,90	92 912,34	-	3 093 006,90	92 912,34	-	-	92 912,34	92 912,34
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	328 000,00	-	328 000,00	228 540,91	31 299,12	-	259 556,11	31 299,12	-	-	31 299,12	31 299,12
933 - Culture, sports et loisirs	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
313 - Patrimoine	380 000,00	-	380 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRH - Personnel et Ressources humaines	4 320 000,00	-	4 320 000,00	2 824 238,52	74 984,55	-24 625,60	2 810 514,10	50 358,95	-	1 200,00	49 158,95	49 158,95
930 - Services généraux	3 470 000,00	-	3 470 000,00	2 302 847,90	63 623,09	-24 625,60	2 277 356,30	38 997,49	-	-	38 997,49	38 997,49
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0202 - Autres moyens généraux	2 600 000,00	-	2 600 000,00	1 900 711,17	57 508,09	-24 625,60	1 876 085,57	32 882,49	-	-	32 882,49	32 882,49
021 - Conseil régional	770 000,00	-	770 000,00	356 756,73	5 115,00	-	355 890,73	5 115,00	-	-	5 115,00	5 115,00
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-	100 000,00	45 380,00	1 000,00	-	45 380,00	1 000,00	-	-	1 000,00	1 000,00
932 - Enseignement	810 000,00	-	810 000,00	510 720,62	11 361,46	-	522 487,80	11 361,46	-	1 200,00	10 161,46	10 161,46
222 - Lycées publics	810 000,00	-	810 000,00	510 720,62	11 361,46	-	522 487,80	11 361,46	-	1 200,00	10 161,46	10 161,46
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	-	40 000,00	10 670,00	-	-	10 670,00	-	-	-	-	-
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	-	40 000,00	10 670,00	-	-	10 670,00	-	-	-	-	-
PV - Politique de la ville	2 900 000,00	-	2 900 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
935 - Aménagement des territoires	2 900 000,00	-	2 900 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51 - Politique de la ville	2 900 000,00	-	2 900 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RIN - Recherche	13 800 000,00	-	13 800 000,00	11 897 516,17	6 273 778,56	-412 236,06	11 664 245,24	6 273 208,75	-412 286,25	1 601 733,55	4 259 808,95	4 259 808,95
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
56 - Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
939 - Action économique	13 800 000,00	-	13 800 000,00	11 897 516,17	6 273 778,56	-412 236,06	11 664 245,24	6 273 208,75	-412 286,25	1 601 733,55	4 259 808,95	4 259 808,95
92 - Recherche et innovation	13 800 000,00	-	13 800 000,00	11 897 516,17	6 273 778,56	-412 236,06	11 664 245,24	6 273 208,75	-412 286,25	1 601 733,55	4 259 808,95	4 259 808,95
RUR - Ruralité	-	-	-	2 934 705,56	435 747,25	-39 609,30	2 934 705,56	435 747,25	-39 609,30	219 402,42	176 735,53	176 735,53
937 - Environnement	-	-	-	2 934 705,56	435 747,25	-39 609,30	2 934 705,56	435 747,25	-39 609,30	219 402,42	176 735,53	176 735,53
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	2 934 705,56	435 747,25	-39 609,30	2 934 705,56	435 747,25	-39 609,30	219 402,42	176 735,53	176 735,53
SE - Sécurité	1 740 000,00	-	1 740 000,00	1 425 610,26	384 631,39	-47 214,00	1 425 570,77	384 631,39	-47 214,00	100 461,07	236 956,32	236 956,32
932 - Enseignement	640 000,00	-	640 000,00	540 000,00	178 470,40	-	540 000,00	178 470,40	-	-	178 470,40	178 470,40
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27 - Sécurité	640 000,00	-	640 000,00	540 000,00	178 470,40	-	540 000,00	178 470,40	-	-	178 470,40	178 470,40
935 - Aménagement des territoires	1 100 000,00	-	1 100 000,00	885 610,26	206 160,99	-47 214,00	885 570,77	206 160,99	-47 214,00	100 461,07	58 485,92	58 485,92
57 - Sécurité	1 100 000,00	-	1 100 000,00	885 610,26	206 160,99	-47 214,00	885 570,77	206 160,99	-47 214,00	100 461,07	58 485,92	58 485,92
SI - Systèmes d'Information	6 510 000,00	-	6 510 000,00	6 509 846,06	225 258,65	-	6 507 687,83	225 258,65	-11 655,38	69 483,51	155 775,14	155 775,14
930 - Services généraux	6 510 000,00	-	6 510 000,00	6 509 846,06	225 258,65	-	6 507 687,83	225 258,65	-11 655,38	69 483,51	155 775,14	155 775,14
0202 - Autres moyens généraux	6 510 000,00	-	6 510 000,00	6 509 846,06	225 258,65	-	6 507 687,83	225 258,65	-11 655,38	69 483,51	155 775,14	155 775,14

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2016	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	16 120 000,00	-	16 120 000,00	14 681 880,33	793 271,11	-55 258,92	14 689 732,98	440 984,19	-57 384,92	346 761,26	391 250,93	369 929,54
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
931 - Formation professionnelle et apprentissage	1 750 000,00	-	1 750 000,00	1 566 630,79	110 999,09	-	1 566 630,79	110 999,09	-	-	110 999,09	110 999,09
11 - Formation professionnelle	1 750 000,00	-	1 750 000,00	1 566 630,79	110 999,09	-	1 566 630,79	110 999,09	-	-	110 999,09	110 999,09
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
933 - Culture, sports et loisirs	14 370 000,00	-	14 370 000,00	13 115 249,54	682 272,02	-55 258,92	13 093 102,19	329 985,10	-57 384,92	346 761,26	280 251,84	258 930,45
32 - Sports	12 836 000,00	-	12 836 000,00	11 582 652,27	554 288,76	-55 258,92	11 581 826,31	317 940,86	-55 258,92	319 227,59	179 802,25	179 802,25
33 - Loisirs	1 534 000,00	-	1 534 000,00	1 532 597,27	127 983,26	-	1 511 275,88	12 044,24	-2 126,00	27 533,67	100 449,59	79 128,20
TC - Transports en commun	795 481 000,00	-	795 481 000,00	792 276 138,10	2 161 353,02	-30 998,62	792 154 285,25	2 039 500,18	-30 998,63	1 018 757,15	1 111 597,25	989 744,40
938 - Transports	795 481 000,00	-	795 481 000,00	792 276 138,10	2 161 353,02	-30 998,62	792 154 285,25	2 039 500,18	-30 998,63	1 018 757,15	1 111 597,25	989 744,40
80 - Services communs	850 000,00	-	850 000,00	252 921,38	139 623,86	-2 998,62	131 068,53	17 771,02	-2 998,63	1 447,15	135 178,09	13 325,24
810 - Services communs	780 631 000,00	30 450,00	780 661 450,00	779 983 606,00	28 000,00	-28 000,00	779 983 606,00	28 000,00	-28 000,00	-	-	-
818 - Autres transports en commun	14 000 000,00	-30 450,00	13 969 550,00	12 039 610,72	1 993 729,16	-	12 039 610,72	1 993 729,16	-	1 017 310,00	976 419,16	976 419,16
TMSP - Transports de marchandise en site propre												
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TO - Tourisme	19 671 000,00	-	19 671 000,00	18 808 280,00	-	-	18 808 280,00	-	-	-	-	-
939 - Action économique	19 671 000,00	-	19 671 000,00	18 808 280,00	-	-	18 808 280,00	-	-	-	-	-
95 - Tourisme et thermalisme	19 671 000,00	-	19 671 000,00	18 808 280,00	-	-	18 808 280,00	-	-	-	-	-
UE - Fonds européens	59 973 000,00	-	59 973 000,00	25 566 753,01	22 215 777,07	-3 000,00	24 571 588,94	22 076 515,16	-468 013,03	4 698 686,63	17 514 090,44	16 909 815,50
930 - Services généraux	-	-	-	942 755,04	310 248,92	-3 000,00	942 755,04	310 248,92	-3 000,00	142 284,46	164 964,46	164 964,46
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	678 955,04	307 248,92	-	678 955,04	307 248,92	-	142 284,46	164 964,46	164 964,46
042 - Actions européennes	-	-	-	263 800,00	3 000,00	-3 000,00	263 800,00	3 000,00	-3 000,00	-	-	-
936 - Gestion des fonds européens	59 973 000,00	-	59 973 000,00	24 623 997,97	21 905 528,15	-	23 628 833,90	21 766 286,24	-465 013,03	4 556 402,17	17 349 125,98	16 744 851,04
61 - FSE	39 983 000,00	-	39 983 000,00	23 220 515,44	20 823 670,82	-	22 225 351,37	20 684 408,91	-465 013,03	4 489 438,68	16 334 232,14	15 729 957,20
62 - FEDER	7 990 000,00	-	7 990 000,00	1 403 482,53	1 081 857,33	-	1 403 482,53	1 081 857,33	-	66 963,49	1 014 893,84	1 014 893,84
63 - Autres (FEADER)	12 000 000,00	-	12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	2 279 458 000,00	36 142 000,00	2 315 600 000,00	2 115 443 178,71	200 384 654,64	-20 052 495,96	2 111 860 225,48	196 243 583,49	-20 190 558,28	67 442 612,50	112 889 546,18	109 952 518,18
				91,36 %						3,19 %	-43,66 %	-43,97 %

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2017

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	6 740 000,00	405 000,00	7 145 000,00	7 094 004,39	4 368 291,75	-46 231,28	6 800 666,15	4 247 061,31	-45 404,41	2 694 310,75	1 627 749,72	1 557 346,15
939 - Action économique	6 740 000,00	405 000,00	7 145 000,00	7 094 004,39	4 368 291,75	-46 231,28	6 800 666,15	4 247 061,31	-45 404,41	2 694 310,75	1 627 749,72	1 557 346,15
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	6 740 000,00	405 000,00	7 145 000,00	7 094 004,39	4 368 291,75	-46 231,28	6 800 666,15	4 247 061,31	-45 404,41	2 694 310,75	1 627 749,72	1 557 346,15
AIE - Actions internationales	1 750 000,00	200 000,00	1 950 000,00	1 662 698,18	1 133 932,09	-35 709,05	1 661 228,83	1 133 932,09	-35 709,05	757 565,85	340 657,19	340 657,19
930 - Services généraux	1 750 000,00	200 000,00	1 950 000,00	1 662 698,18	1 133 932,09	-35 709,05	1 661 228,83	1 133 932,09	-35 709,05	757 565,85	340 657,19	340 657,19
042 - Actions européennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	150 000,00	-	150 000,00	100 000,00	100 000,00	-	100 000,00	100 000,00	-	89 937,00	10 063,00	10 063,00
048 - Autres actions internationales	1 600 000,00	200 000,00	1 800 000,00	1 562 698,18	1 033 932,09	-35 709,05	1 561 228,83	1 033 932,09	-35 709,05	667 628,85	330 594,19	330 594,19
AM - Aménagement	19 900 000,00	-	19 900 000,00	19 484 532,12	918 930,52	-	19 353 199,04	149 551,40	-	384 883,69	534 046,83	402 713,75
930 - Services généraux	201 000,00	-	201 000,00	200 153,00	149 551,40	-	200 153,00	149 551,40	-	62 473,01	87 078,39	87 078,39
041 - Actions interrégionales	201 000,00	-	201 000,00	200 153,00	149 551,40	-	200 153,00	149 551,40	-	62 473,01	87 078,39	87 078,39
935 - Aménagement des territoires	19 699 000,00	-	19 699 000,00	19 284 379,12	769 379,12	-	19 153 046,04	-	-	322 410,68	446 968,44	315 635,36
50 - Services communs	19 699 000,00	-	19 699 000,00	19 284 379,12	769 379,12	-	19 153 046,04	-	-	322 410,68	446 968,44	315 635,36
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	5 900 000,00	-440 000,00	5 460 000,00	3 471 477,06	2 832 425,98	-27 784,94	3 419 907,24	2 770 063,23	-19 839,15	1 619 999,24	1 184 641,80	1 161 088,78
930 - Services généraux	2 800 000,00	-440 000,00	2 360 000,00	1 943 841,41	1 276 425,98	-4 420,59	1 892 342,60	1 214 063,23	-2 045,59	825 534,66	446 470,73	417 346,92
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	2 800 000,00	-440 000,00	2 360 000,00	1 943 841,41	1 276 425,98	-4 420,59	1 892 342,60	1 214 063,23	-2 045,59	825 534,66	446 470,73	417 346,92
934 - Développement social et santé	1 100 000,00	-	1 100 000,00	365 000,00	365 000,00	-	365 000,00	365 000,00	-	194 108,76	170 891,24	170 891,24
40 - Services communs	1 100 000,00	-	1 100 000,00	365 000,00	365 000,00	-	365 000,00	365 000,00	-	194 108,76	170 891,24	170 891,24
935 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 162 635,65	1 191 000,00	-23 364,35	1 162 564,64	1 191 000,00	-17 793,56	600 355,82	567 279,83	572 850,62
51 - Politique de la ville	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 162 635,65	1 191 000,00	-23 364,35	1 162 564,64	1 191 000,00	-17 793,56	600 355,82	567 279,83	572 850,62
COM - Communication	7 950 000,00	-477 000,00	7 473 000,00	6 684 137,00	2 069 855,47	-89 491,77	6 609 000,23	2 069 855,47	-78 631,77	1 807 608,85	172 754,85	183 614,85
930 - Services généraux	7 950 000,00	-477 000,00	7 473 000,00	6 684 137,00	2 069 855,47	-89 491,77	6 609 000,23	2 069 855,47	-78 631,77	1 807 608,85	172 754,85	183 614,85
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CU - Culture	52 552 000,00	-	52 552 000,00	47 572 700,71	23 718 223,30	-225 066,65	46 742 312,17	21 351 894,12	-205 183,76	16 740 210,74	6 752 945,91	6 007 583,90
933 - Culture, sports et loisirs	52 552 000,00	-	52 552 000,00	47 572 700,71	23 718 223,30	-225 066,65	46 742 312,17	21 351 894,12	-205 183,76	16 740 210,74	6 752 945,91	6 007 583,90
312 - Activités culturelles et artistiques	51 716 000,00	-25 000,00	51 691 000,00	46 717 070,81	23 396 881,38	-225 066,65	45 895 527,08	21 228 561,02	-206 687,21	16 540 952,90	6 630 861,83	5 893 202,94
313 - Patrimoine	836 000,00	25 000,00	861 000,00	855 629,90	321 341,92	-	846 785,09	123 333,10	1 503,45	199 257,84	122 084,08	114 380,96
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	44 428 000,00	3 025 080,00	47 453 080,00	45 061 872,71	15 673 260,72	-412 117,84	44 632 041,56	14 587 503,66	-439 599,04	7 236 981,23	8 024 161,65	7 592 789,79
935 - Aménagement des territoires	1 850 000,00	-	1 850 000,00	1 702 664,82	373 266,84	-15 913,18	1 702 664,82	373 266,84	-15 913,18	282 444,44	74 909,22	74 909,22
56 - Technologies de l'information et de la communication	1 850 000,00	-	1 850 000,00	1 702 664,82	373 266,84	-15 913,18	1 702 664,82	373 266,84	-15 913,18	282 444,44	74 909,22	74 909,22
939 - Action économique	42 578 000,00	3 025 080,00	45 603 080,00	43 359 207,89	15 299 993,88	-396 204,66	42 929 376,74	14 214 236,82	-423 685,86	6 954 536,79	7 949 252,43	7 517 880,57
91 - Interventions économiques transversales	31 421 000,00	2 637 080,00	34 058 080,00	32 885 772,15	9 388 750,29	-212 775,81	32 641 319,00	9 011 529,23	-212 775,81	3 485 758,90	5 690 215,58	5 486 694,52
92 - Recherche et innovation	4 747 000,00	988 000,00	5 735 000,00	5 617 614,21	3 366 380,59	-50 503,25	5 443 360,21	2 686 380,59	-95 396,45	2 457 488,52	858 388,82	641 662,02
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	6 410 000,00	-600 000,00	5 810 000,00	4 855 821,53	2 544 863,00	-132 925,60	4 844 697,53	2 516 327,00	-115 513,60	1 011 289,37	1 400 648,03	1 389 524,03

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
DSS - Développement social et santé	199 192 000,00	1 400 000,00	200 592 000,00	198 657 881,51	12 007 186,23	-199 580,58	198 543 930,10	11 821 868,68	-199 577,88	9 752 636,88	2 054 988,77	1 905 865,12		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	191 192 000,00	1 400 000,00	192 592 000,00	191 303 646,39	8 606 537,83	-123 258,07	191 342 666,11	8 606 537,83	-123 258,07	7 835 948,72	647 331,04	647 331,04		
11 - Formation professionnelle	4 594 000,00	-	4 594 000,00	4 035 426,16	2 804 793,40	-106 077,00	4 035 426,16	2 804 793,40	-106 077,00	2 345 890,30	352 826,10	352 826,10		
113	-	-	-	181 998,60	-	-	221 018,32	-	-	-	-	-		
13 - Formations sanitaires et sociales	186 598 000,00	1 400 000,00	187 998 000,00	187 086 221,63	5 801 744,43	-17 181,07	187 086 221,63	5 801 744,43	-17 181,07	5 490 058,42	294 504,94	294 504,94		
934 - Santé et Action sociale	8 000 000,00	-	8 000 000,00	7 354 235,12	3 400 648,40	-76 322,51	7 201 283,99	3 215 330,85	-76 319,81	1 916 688,16	1 407 637,73	1 258 534,08		
40 - Services communs	705 000,00	-	705 000,00	652 659,00	369,00	-	652 659,00	369,00	-	-	369,00	369,00		
41 - Santé	5 340 000,00	-	5 340 000,00	4 920 170,24	1 644 232,19	-12 131,39	4 771 063,89	1 458 914,64	-12 128,69	986 479,40	645 621,40	496 517,75		
42 - Action sociale	1 955 000,00	-	1 955 000,00	1 781 405,88	1 756 047,21	-64 191,12	1 777 541,10	1 756 047,21	-64 191,12	930 208,76	761 647,33	761 647,33		
EAE - Environnement et énergie	22 490 000,00	-426 080,38	22 063 919,62	20 601 708,30	5 692 534,63	-161 283,68	20 488 776,30	5 389 234,80	-149 305,68	4 483 957,96	1 047 292,99	984 838,96		
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	22 490 000,00	-426 080,38	22 063 919,62	20 601 708,30	5 692 534,63	-161 283,68	20 488 776,30	5 389 234,80	-149 305,68	4 483 957,96	1 047 292,99	984 838,96		
71 - Actions transversales	3 938 000,00	-	3 938 000,00	3 613 731,07	1 749 787,80	-3 599,93	3 613 731,07	1 749 787,80	-3 599,93	1 633 011,20	113 176,67	113 176,67		
72 - Actions en matière de déchets	1 577 000,00	-235 000,00	1 342 000,00	1 152 790,94	668 025,50	-35 000,00	1 117 448,94	542 447,50	-35 114,00	504 891,06	128 134,44	92 792,44		
73 - Politique de l'air	1 050 000,00	-144 423,20	905 576,80	905 576,80	55 576,80	-	905 576,80	-	-	36 148,94	19 427,86	19 427,86		
74 - Politique de l'eau	330 000,00	-46 657,18	283 342,82	202 851,40	125 964,53	-6 970,65	202 851,40	125 964,53	-6 970,65	106 465,40	12 528,48	12 528,48		
75 - Politique de l'énergie	1 230 000,00	-	1 230 000,00	755 958,47	714 413,80	-107 785,04	709 763,47	592 174,29	-95 598,56	384 924,79	221 703,97	194 591,94		
76 - Patrimoine naturel	13 405 000,00	-	13 405 000,00	13 010 799,62	2 378 766,20	-7 928,06	12 979 404,62	2 378 860,68	-8 022,54	1 818 516,57	552 321,57	552 321,57		
78 - Autres actions	960 000,00	-	960 000,00	960 000,00	-	-	960 000,00	-	-	-	-	-		
939 - Action Economique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
ESE - Enseignement secondaire	269 420 000,00	124 000,00	269 544 000,00	263 479 428,77	18 879 135,96	-397 246,55	260 417 404,97	9 517 306,75	3 161 608,81	11 798 182,03	6 683 707,38	5 450 638,06		
932 - Enseignement	269 420 000,00	124 000,00	269 544 000,00	263 479 428,77	18 879 135,96	-397 246,55	260 417 404,97	9 517 306,75	3 161 608,81	11 798 182,03	6 683 707,38	5 450 638,06		
222 - Lycées publics	136 268 000,00	1 896 476,40	138 164 476,40	138 086 782,66	4 907 417,22	-24 692,00	136 959 598,87	2 579 605,81	1 769 588,61	3 413 940,77	1 468 784,45	1 105 273,58		
223 - Lycées privés	67 180 000,00	-	67 180 000,00	67 115 884,33	-	-	67 115 884,33	-	-	-	-	-		
224 - Participation à des cités mixtes	19 367 000,00	-112 000,00	19 255 000,00	19 120 534,00	1 941 964,59	-	17 901 237,53	448 519,44	1 493 445,15	1 157 037,42	784 927,17	784 927,17		
28 - Autres services périscolaires et annexes	46 605 000,00	-1 660 476,40	44 944 523,60	39 156 227,78	12 029 754,15	-372 554,55	38 440 684,24	6 489 181,50	-101 424,95	7 227 203,84	4 429 995,76	3 560 437,31		
ESU - Enseignement supérieur	8 430 000,00	40 000,00	8 470 000,00	8 398 632,08	4 297 704,56	-65 843,77	8 018 551,98	4 240 704,56	-34 718,77	2 860 013,22	1 371 847,57	1 362 292,57		
932 - Enseignement	8 430 000,00	40 000,00	8 470 000,00	8 398 632,08	4 297 704,56	-65 843,77	8 018 551,98	4 240 704,56	-34 718,77	2 860 013,22	1 371 847,57	1 362 292,57		
23 - Enseignement supérieur	8 430 000,00	40 000,00	8 470 000,00	8 398 632,08	4 297 704,56	-65 843,77	8 018 551,98	4 240 704,56	-34 718,77	2 860 013,22	1 371 847,57	1 362 292,57		
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	594 040 000,00	-	594 040 000,00	464 516 111,05	148 287 846,60	-10 421 961,35	464 116 301,05	143 755 002,70	-10 461 642,51	68 864 978,56	69 000 906,69	68 454 955,25		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	579 240 000,00	-	579 240 000,00	461 009 458,53	136 279 981,72	-64 781,14	460 860 944,17	132 085 427,78	-104 462,30	68 575 053,81	67 640 146,77	67 345 490,97		
10 - Services Communs	7 099 000,00	-	7 099 000,00	6 048 183,30	4 651 896,58	-36 219,07	5 793 551,63	557 342,64	-36 219,07	3 250 956,63	1 364 720,88	1 109 746,24		
11 - Formation professionnelle	303 921 000,00	-	303 921 000,00	216 708 697,91	129 550 460,85	-28 210,07	216 708 697,91	129 550 460,85	-28 210,07	64 518 307,00	65 003 943,78	65 003 943,78		
111	-	-	-	283 009,56	-	-	283 009,56	-	-	-	-	-		
112	-	-	-	131 578,62	-	-	131 578,62	-	-	-	-	-		
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
114	-	-	-	85 696,59	-	-	85 696,59	-	-	-	-	-		
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
116	-	-	-	150 990,00	-	-	299 670,00	-	-	-	-	-		
12 - Apprentissage	268 220 000,00	-	268 220 000,00	237 601 302,55	2 077 624,29	-352,00	237 558 739,86	1 977 624,29	-40 033,16	805 790,18	1 271 482,11	1 231 800,95		
939 - Action économique	14 800 000,00	-	14 800 000,00	3 506 652,52	12 007 864,88	-10 357 180,21	3 255 356,88	11 669 574,92	-10 357 180,21	289 924,75	1 360 759,92	1 109 464,28		
91 - Interventions économiques transversales	14 800 000,00	-	14 800 000,00	3 506 652,52	12 007 864,88	-10 357 180,21	3 255 356,88	11 669 574,92	-10 357 180,21	289 924,75	1 360 759,92	1 109 464,28		
LO - Logement	960 000,00	-	960 000,00	70 000,00	51 062,45	-	70 000,00	51 062,45	-	21 062,45	30 000,00	30 000,00		
935 - Aménagement des territoires	960 000,00	-	960 000,00	70 000,00	51 062,45	-	70 000,00	51 062,45	-	21 062,45	30 000,00	30 000,00		
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
54 - Habitat - Logement	960 000,00	-	960 000,00	70 000,00	51 062,45	-	70 000,00	51 062,45	-	21 062,45	30 000,00	30 000,00		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	43 320 000,00	-	43 320 000,00	39 735 042,91	1 966 849,03	-17 394,68	39 715 801,27	1 935 775,85	-12 273,51	1 298 712,78	660 741,57	648 944,72		
930 - Services généraux	43 320 000,00	-	43 320 000,00	39 735 042,91	1 966 849,03	-17 394,68	39 715 801,27	1 935 775,85	-12 273,51	1 298 712,78	660 741,57	648 944,72		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	39 735 000,00	-	39 735 000,00	36 399 882,75	1 741 868,72	-15 382,61	36 376 892,53	1 736 599,79	-10 533,49	1 165 767,23	560 718,88	560 299,07		
021 - Conseil régional	3 270 000,00	-	3 270 000,00	3 114 065,41	213 248,54	-2 012,07	3 119 191,03	188 821,33	-1 740,02	131 681,55	79 554,92	79 554,92		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	315 000,00	-	315 000,00	221 094,75	11 731,77	-	219 717,71	10 354,73	-	1 264,00	10 467,77	9 090,73		
933 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PRH - Personnel et Ressources humaines	4 000 000,00	-164 000,00	3 836 000,00	3 325 659,40	626 599,85	-82 181,30	3 265 503,10	626 599,85	-85 061,30	296 845,18	247 573,37	247 573,37		
930 - Services généraux	3 145 000,00	-	3 145 000,00	2 694 646,10	493 424,58	-34 114,92	2 682 556,18	541 490,96	-85 061,30	255 540,18	203 769,48	203 769,48		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
0202 - Autres moyens généraux	2 475 000,00	-	2 475 000,00	2 338 932,10	382 517,35	-34 114,92	2 326 842,18	430 583,73	-85 061,30	180 953,58	167 448,85	167 448,85		
021 - Conseil régional	570 000,00	-	570 000,00	322 224,00	106 208,23	-	322 224,00	106 208,23	-	73 976,60	32 231,63	32 231,63		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-	100 000,00	33 490,00	4 699,00	-	33 490,00	4 699,00	-	610,00	4 089,00	4 089,00		
932 - Enseignement	815 000,00	-164 000,00	651 000,00	631 013,30	133 175,27	-48 066,38	582 946,92	85 108,89	-	41 305,00	43 803,89	43 803,89		
222 - Lycées publics	815 000,00	-164 000,00	651 000,00	631 013,30	133 175,27	-48 066,38	582 946,92	85 108,89	-	41 305,00	43 803,89	43 803,89		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	-	40 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	-	40 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RIN - Recherche	18 290 000,00	1 569 920,00	19 859 920,00	19 828 189,51	14 376 118,88	-3 349,19	19 722 561,21	14 376 118,88	-6 562,61	4 873 309,65	9 499 480,04	9 496 246,62		
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
56 - Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
939 - Action économique	18 290 000,00	1 569 920,00	19 859 920,00	19 828 189,51	14 376 118,88	-3 349,19	19 722 561,21	14 376 118,88	-6 562,61	4 873 309,65	9 499 480,04	9 496 246,62		
92 - Recherche et innovation	18 290 000,00	1 569 920,00	19 859 920,00	19 828 189,51	14 376 118,88	-3 349,19	19 722 561,21	14 376 118,88	-6 562,61	4 873 309,65	9 499 480,04	9 496 246,62		
RUR - Ruralité	3 500 000,00	426 080,38	3 926 080,38	3 925 935,38	1 519 645,10	-145,00	3 922 261,74	1 519 645,10	-145,00	500 554,68	1 018 945,42	1 018 945,42		
937 - Environnement	3 500 000,00	426 080,38	3 926 080,38	3 925 935,38	1 519 645,10	-145,00	3 922 261,74	1 519 645,10	-145,00	500 554,68	1 018 945,42	1 018 945,42		
76 - Patrimoine naturel	3 500 000,00	426 080,38	3 926 080,38	3 925 935,38	1 519 645,10	-145,00	3 922 261,74	1 519 645,10	-145,00	500 554,68	1 018 945,42	1 018 945,42		
SE - Sécurité	800 000,00	-	800 000,00	582 806,85	609 682,54	-26 875,69	582 806,85	609 682,54	-26 875,69	549 462,69	33 344,16	33 344,16		
932 - Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
27 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
935 - Aménagement des territoires	800 000,00	-	800 000,00	582 806,85	609 682,54	-26 875,69	582 806,85	609 682,54	-26 875,69	549 462,69	33 344,16	33 344,16		
57 - Sécurité	800 000,00	-	800 000,00	582 806,85	609 682,54	-26 875,69	582 806,85	609 682,54	-26 875,69	549 462,69	33 344,16	33 344,16		
SI - Systèmes d'information	6 750 000,00	917 000,00	7 667 000,00	7 667 000,00	1 860 710,05	-46 643,20	7 607 337,64	1 860 710,05	-131 761,60	1 235 713,42	578 353,43	578 353,43		
930 - Services généraux	6 750 000,00	917 000,00	7 667 000,00	7 667 000,00	1 860 710,05	-46 643,20	7 607 337,64	1 860 710,05	-131 761,60	1 235 713,42	578 353,43	578 353,43		
0202 - Autres moyens généraux	6 750 000,00	917 000,00	7 667 000,00	7 667 000,00	1 860 710,05	-46 643,20	7 607 337,64	1 860 710,05	-131 761,60	1 235 713,42	578 353,43	578 353,43		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2017	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
SL - Sports et Loisirs	17 100 000,00	-	17 100 000,00	14 517 607,41	6 603 015,96	-230 960,42	14 095 236,14	5 531 072,67	-230 960,42	5 020 593,43	1 351 462,11	931 310,84		
930 - Services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
021 - Conseil régional	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
931 - Formation professionnelle et apprentissage	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 580 293,57	1 671 955,40	-65 328,43	1 580 293,57	1 661 119,40	-65 328,43	1 502 799,47	103 827,50	103 827,50		
11 - Formation professionnelle	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 580 293,57	1 671 955,40	-65 328,43	1 580 293,57	1 661 119,40	-65 328,43	1 502 799,47	103 827,50	103 827,50		
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
933 - Culture, sports et loisirs	15 300 000,00	-	15 300 000,00	12 937 313,84	4 931 060,56	-165 631,99	12 514 942,57	3 869 953,27	-165 631,99	3 517 793,96	1 247 634,61	827 483,34		
32 - Sports	13 720 000,00	-	13 720 000,00	11 519 640,34	4 142 337,27	-165 631,99	11 238 576,22	3 632 337,27	-165 631,99	3 396 689,96	580 015,32	301 171,20		
33 - Loisirs	1 580 000,00	-	1 580 000,00	1 417 673,50	788 723,29	-	1 276 386,35	237 616,00	-	121 104,00	667 619,29	526 312,14		
TC - Transports en commun	763 536 000,00	-	763 536 000,00	760 139 773,00	6 529 062,08	-1 543 583,12	759 984 523,32	6 289 062,08	-1 543 583,12	4 459 647,01	525 831,95	379 812,75		
938 - Transports	763 536 000,00	-	763 536 000,00	760 139 773,00	6 529 062,08	-1 543 583,12	759 984 523,32	6 289 062,08	-1 543 583,12	4 459 647,01	525 831,95	379 812,75		
80 - Services communs	1 000 000,00	-	1 000 000,00	600 386,13	600 386,13	-	445 136,45	360 386,13	-	186 196,68	414 189,45	268 170,25		
810 - Services communs	748 536 000,00	-	748 536 000,00	748 312 969,99	6 000,00	-	748 312 969,99	6 000,00	-	-	6 000,00	6 000,00		
818 - Autres transports en commun	14 000 000,00	-	14 000 000,00	11 226 416,88	5 922 675,95	-1 543 583,12	11 226 416,88	5 922 675,95	-1 543 583,12	4 273 450,33	105 642,50	105 642,50		
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
TO - Tourisme	17 270 000,00	-	17 270 000,00	16 880 520,85	768 316,00	-39 195,15	16 795 949,35	748 316,00	-39 195,15	475 966,98	253 153,87	233 153,87		
939 - Action économique	17 270 000,00	-	17 270 000,00	16 880 520,85	768 316,00	-39 195,15	16 795 949,35	748 316,00	-39 195,15	475 966,98	253 153,87	233 153,87		
95 - Tourisme et thermalisme	17 270 000,00	-	17 270 000,00	16 880 520,85	768 316,00	-39 195,15	16 795 949,35	748 316,00	-39 195,15	475 966,98	253 153,87	233 153,87		
UE - Fonds européens	83 280 000,00	-	83 280 000,00	28 886 145,90	27 982 649,07	-9 999,00	28 636 695,34	27 982 648,81	-155 168,93	1 762 119,82	26 210 530,25	26 065 360,06		
930 - Services généraux	2 480 000,00	-	2 480 000,00	700 462,45	414 536,00	-23,65	695 095,56	414 536,00	-23,65	122 679,77	291 832,58	291 832,58		
0202 - Autres moyens généraux	1 800 000,00	-	1 800 000,00	352 260,10	320 070,00	-	352 260,10	320 070,00	-	80 070,00	240 000,00	240 000,00		
042 - Actions européennes	680 000,00	-	680 000,00	348 202,35	94 466,00	-23,65	342 835,46	94 466,00	-23,65	42 609,77	51 832,58	51 832,58		
936 - Gestion des fonds européens	80 800 000,00	-	80 800 000,00	28 185 683,45	27 568 113,07	-9 975,35	27 941 599,78	27 568 112,81	-155 145,28	1 639 440,05	25 918 697,67	25 773 527,48		
61 - FSE	53 450 000,00	-	53 450 000,00	13 799 914,97	13 977 178,92	-9 975,35	13 584 291,02	13 977 178,66	-126 685,56	1 188 517,68	12 778 685,89	12 661 975,42		
62 - FEDER	15 350 000,00	-	15 350 000,00	14 385 768,48	13 590 934,15	-	14 357 308,76	13 590 934,15	-28 459,72	450 922,37	13 140 011,78	13 111 552,06		
63 - Autres (FEADER)	12 000 000,00	-	12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
630 - FEADER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total général	2 191 598 000,00	6 600 000,00	2 198 198 000,00	1 982 243 865,09	302 773 038,82	-14 082 644,21	1 975 201 995,58	282 564 673,05	-10 739 590,54	149 495 317,09	139 195 077,52	135 067 429,61		
				90,18 %					7,54 %		-54,03 %	-52,20 %		

LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2018

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
AGRI - Agriculture	7 600 000,00	-	7 600 000,00	7 570 475,03	-	-	7 201 317,03	-	-	1 529 165,95	6 041 309,08	5 672 151,08
939 - Action économique	7 600 000,00	-	7 600 000,00	7 570 475,03	-	-	7 201 317,03	-	-	1 529 165,95	6 041 309,08	5 672 151,08
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	7 600 000,00	-	7 600 000,00	7 570 475,03	-	-	7 201 317,03	-	-	1 529 165,95	6 041 309,08	5 672 151,08
AIE - Actions internationales	1 700 000,00	489 850,00	2 189 850,00	2 063 566,00	-	-15 430,65	1 885 876,15	-	-10 800,80	252 431,74	1 795 703,61	1 622 643,61
930 - Services généraux	1 700 000,00	489 850,00	2 189 850,00	2 063 566,00	-	-15 430,65	1 885 876,15	-	-10 800,80	252 431,74	1 795 703,61	1 622 643,61
042 - Actions européennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
044 - Aide publique au développement	150 000,00	-	150 000,00	96 172,00	-	-	96 172,00	-	-	76 937,60	19 234,40	19 234,40
048 - Autres actions internationales	1 550 000,00	489 850,00	2 039 850,00	1 967 394,00	-	-15 430,65	1 789 704,15	-	-10 800,80	175 494,14	1 776 469,21	1 603 409,21
AM - Aménagement	18 878 000,00	2 070 000,00	20 948 000,00	20 826 764,80	-	-0,12	19 976 237,11	-	-0,12	18 881 902,06	1 944 862,62	1 094 334,93
930 - Services généraux	200 000,00	-	200 000,00	149 260,00	-	-	149 260,00	-	-	-	149 260,00	149 260,00
041 - Actions interrégionales	200 000,00	-	200 000,00	149 260,00	-	-	149 260,00	-	-	-	149 260,00	149 260,00
935 - Aménagement des territoires	18 678 000,00	2 070 000,00	20 748 000,00	20 677 504,80	-	-0,12	19 826 977,11	-	-0,12	18 881 902,06	1 795 602,62	945 074,93
50 - Services communs	18 678 000,00	710 297,86	19 388 297,86	19 343 297,86	-	-	18 492 770,17	-	-	17 723 000,00	1 620 297,86	769 770,17
52 - Agglomérations et villes moyennes	-	1 359 702,14	1 359 702,14	1 334 206,94	-	-0,12	1 334 206,94	-	-0,12	1 158 902,06	175 304,76	175 304,76
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76 - Patrimoine naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CI - Citoyenneté	5 500 000,00	-	5 500 000,00	4 504 787,01	-	-300,00	4 452 866,86	-	-	810 525,61	3 683 961,40	3 642 341,25
930 - Services généraux	2 600 000,00	-	2 600 000,00	2 391 583,01	-	-300,00	2 344 662,86	-	-	787 758,72	1 603 524,29	1 556 904,14
0202 - Autres moyens généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
021 - Conseil régional	2 600 000,00	-	2 600 000,00	2 391 583,01	-	-300,00	2 344 662,86	-	-	787 758,72	1 603 524,29	1 556 904,14
934 - Développement social et santé	900 000,00	-	900 000,00	436 954,00	-	-	436 954,00	-	-	-	436 954,00	436 954,00
40 - Services communs	900 000,00	-	900 000,00	436 954,00	-	-	436 954,00	-	-	-	436 954,00	436 954,00
935 - Aménagement des territoires	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 676 250,00	-	-	1 671 250,00	-	-	22 766,89	1 653 483,11	1 648 483,11
51 - Politique de la ville	2 000 000,00	-	2 000 000,00	1 676 250,00	-	-	1 671 250,00	-	-	22 766,89	1 653 483,11	1 648 483,11
COM - Communication	7 950 000,00	-400 000,00	7 550 000,00	7 473 000,00	-	-347 907,25	7 302 788,95	-	-177 593,22	5 637 143,80	1 487 948,95	1 488 051,93
930 - Services généraux	7 950 000,00	-400 000,00	7 550 000,00	7 473 000,00	-	-347 907,25	7 302 788,95	-	-177 593,22	5 637 143,80	1 487 948,95	1 488 051,93
0202 - Autres moyens généraux	7 950 000,00	-400 000,00	7 550 000,00	7 473 000,00	-	-347 907,25	7 302 788,95	-	-177 593,22	5 637 143,80	1 487 948,95	1 488 051,93
CU - Culture	52 630 000,00	-	52 630 000,00	51 019 773,00	-	-57 778,87	49 201 561,71	-	-23 818,09	23 050 947,12	27 911 047,01	26 126 796,50
933 - Culture, sports et loisirs	52 630 000,00	-	52 630 000,00	51 019 773,00	-	-57 778,87	49 201 561,71	-	-23 818,09	23 050 947,12	27 911 047,01	26 126 796,50
312 - Activités culturelles et artistiques	51 594 000,00	-12 000,00	51 582 000,00	49 972 185,00	-	-25 000,44	48 266 806,33	-	-4 985,07	22 504 340,09	27 442 844,47	25 757 481,17
313 - Patrimoine	1 036 000,00	12 000,00	1 048 000,00	1 047 588,00	-	-32 778,43	934 755,38	-	-18 833,02	546 607,03	468 202,54	369 315,33
DEEE - Développement économique, innovation et TIC	36 111 000,00	-	36 111 000,00	32 473 374,31	-	-147 957,68	29 450 042,82	-	-733,22	15 105 050,88	17 220 365,75	14 344 258,72
935 - Aménagement des territoires	1 000 000,00	-	1 000 000,00	992 280,00	-	-90 703,78	902 309,44	-	-733,22	763 688,68	137 907,54	137 907,54
56 - Technologies de l'information et de la communication	1 000 000,00	-	1 000 000,00	992 280,00	-	-90 703,78	902 309,44	-	-733,22	763 688,68	137 907,54	137 907,54
939 - Action économique	35 111 000,00	-	35 111 000,00	31 481 094,31	-	-57 253,90	28 547 733,38	-	-	14 341 382,20	17 082 488,21	14 206 351,18
91 - Interventions économiques transversales	25 221 000,00	-248 620,00	24 972 380,00	22 218 267,28	-	-	21 371 915,28	-	-	11 799 341,11	10 418 926,17	9 572 574,17
92 - Recherche et innovation	5 100 000,00	298 620,00	5 398 620,00	5 098 620,00	-	-57 253,90	3 524 048,10	-	-	1 270 688,40	3 770 707,70	2 253 389,70
94 - Industrie, artisanat, commerce et autres services	4 790 000,00	-50 000,00	4 740 000,00	4 164 207,03	-	-	3 651 770,00	-	-	1 271 382,69	2 892 824,34	2 380 387,31

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS				SITUATION DES ENGAGEMENTS				SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018		
DSS - Développement social et santé	207 415 000,00	500 000,00	207 915 000,00	202 367 327,96	-73 922,93	202 243 592,96	-3 927,04	190 622 971,67	11 670 433,36	11 616 694,25				
931 - Formation professionnelle et apprentissage	198 974 000,00	500 000,00	199 474 000,00	195 420 024,00	-59 270,92	195 410 024,00	-3 156,03	186 463 683,39	8 907 069,69	8 953 184,58				
11 - Formation professionnelle	3 574 000,00	500 000,00	4 074 000,00	3 682 718,00	-	3 682 718,00	-	1 115 787,40	2 566 950,60	2 566 950,60				
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
13 - Formations sanitaires et sociales	195 400 000,00	-	195 400 000,00	191 737 306,00	-59 270,92	191 727 306,00	-3 156,03	185 337 915,99	6 340 119,09	6 386 233,98				
934 - Santé et Action sociale	8 441 000,00	-	8 441 000,00	6 947 303,96	-14 652,01	6 833 588,96	-771,01	4 169 288,28	2 763 363,67	2 663 509,67				
40 - Services communs	695 000,00	10 000,00	705 000,00	705 000,00	-11 679,00	693 321,00	-	691 476,00	1 845,00	1 845,00				
41 - Santé	5 791 000,00	-53 897,96	5 737 102,04	4 243 406,00	-	4 155 154,00	-	3 276 657,50	966 748,50	878 496,50				
42 - Action sociale	1 955 000,00	43 897,96	1 998 897,96	1 998 897,96	-2 973,01	1 985 093,96	-771,01	201 154,78	1 794 770,17	1 783 168,17				
EAE - Environnement et énergie	20 814 000,00	-	20 814 000,00	19 827 475,54	-25 528,42	19 193 124,36	-13 199,64	16 002 742,12	3 799 205,00	3 177 182,60				
932	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
937 - Environnement	20 314 000,00	-	20 314 000,00	19 327 475,54	-25 528,42	18 711 880,36	-13 199,64	15 960 524,72	3 341 422,40	2 738 156,00				
71 - Actions transversales	5 136 000,00	-	5 136 000,00	5 071 783,40	-13 199,64	4 988 757,00	-13 199,64	4 781 557,36	277 026,40	194 000,00				
72 - Actions en matière de déchets	1 108 000,00	-	1 108 000,00	816 603,40	-7 328,78	289 184,62	-	37 988,12	771 286,50	251 196,50				
73 - Politique de l'air	850 000,00	-	850 000,00	850 000,00	-	850 000,00	-	841 731,06	8 268,94	8 268,94				
74 - Politique de l'eau	300 000,00	-	300 000,00	217 525,06	-	217 525,06	-	97 536,36	119 988,70	119 988,70				
75 - Politique de l'énergie	1 130 000,00	-	1 130 000,00	855 120,00	-	855 120,00	-	30 755,57	824 364,43	824 364,43				
76 - Patrimoine naturel	10 830 000,00	-	10 830 000,00	10 614 043,68	-5 000,00	10 608 893,68	-	9 288 556,25	1 340 487,43	1 340 337,43				
78 - Autres actions	960 000,00	-	960 000,00	902 400,00	-	902 400,00	-	902 400,00	-	-				
939 - Action Economique	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	481 244,00	-	42 217,40	457 782,60	439 026,60				
93 - Agriculture, pêche, agro-industrie	500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	481 244,00	-	42 217,40	457 782,60	439 026,60				
ESE - Enseignement secondaire	271 947 000,00	280 000,00	272 227 000,00	265 286 557,36	-375 038,31	218 058 482,38	-28 394 841,59	237 591 050,97	27 320 468,08	8 862 273,00				
932 - Enseignement	271 947 000,00	280 000,00	272 227 000,00	265 286 557,36	-375 038,31	218 058 482,38	-28 394 841,59	237 591 050,97	27 320 468,08	8 862 273,00				
222 - Lycées publics	139 007 000,00	4 149 564,76	143 156 564,76	143 156 564,76	-47 242,50	108 066 406,71	24 564 174,12	130 561 045,49	12 548 276,77	2 069 535,34				
223 - Lycées privés	67 573 000,00	71 660,14	67 644 660,14	67 644 660,14	-	67 644 660,14	-	67 531 633,94	113 026,20	113 026,20				
224 - Participation à des cités mixtes	19 461 000,00	-94 713,47	19 366 286,53	19 056 648,53	-3 761,00	13 405 953,39	4 010 568,94	17 306 991,76	1 745 895,77	109 530,57				
28 - Autres services périscolaires et annexes	45 906 000,00	-3 846 511,43	42 059 488,57	35 428 683,93	-324 034,81	28 941 462,14	-179 901,47	22 191 379,78	12 913 289,34	6 570 180,89				
ESU - Enseignement supérieur	12 130 000,00	-280 000,00	11 850 000,00	10 636 677,00	-4 634,88	10 606 682,12	-9 154,03	4 375 782,07	6 256 280,05	6 230 900,05				
932 - Enseignement	12 130 000,00	-280 000,00	11 850 000,00	10 636 677,00	-4 634,88	10 606 682,12	-9 154,03	4 375 782,07	6 256 280,05	6 230 900,05				
23 - Enseignement supérieur	12 130 000,00	-280 000,00	11 850 000,00	10 636 677,00	-4 634,88	10 606 682,12	-9 154,03	4 375 782,07	6 256 280,05	6 230 900,05				
FPA - Formation professionnelle, apprentissage et emploi	534 439 000,00	107 119 318,80	641 558 318,80	626 610 153,56	-143 813,63	622 203 948,39	-9 154,03	373 025 021,18	253 441 318,75	249 169 773,18				
931 - Formation professionnelle et apprentissage	526 639 000,00	107 119 318,80	633 758 318,80	619 278 153,56	-143 813,63	614 871 948,39	-9 154,03	372 458 498,07	246 675 841,86	242 404 296,29				
10 - Services Communs	6 955 000,00	6 000 000,00	12 955 000,00	10 101 332,16	-34 659,60	5 825 791,99	-	2 555 706,20	7 510 966,36	3 270 085,79				
11 - Formation professionnelle	274 295 000,00	101 119 318,80	375 414 318,80	371 419 932,77	-	371 419 932,77	-	137 509 612,43	233 910 320,34	233 910 320,34				
111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
12 - Apprentissage	245 389 000,00	-	245 389 000,00	237 756 888,63	-109 154,03	237 626 223,63	-	232 393 179,44	5 254 555,16	5 223 890,16				
939 - Action économique	7 800 000,00	-	7 800 000,00	7 332 000,00	-	7 332 000,00	-	566 523,11	6 765 476,89	6 765 476,89				
91 - Interventions économiques transversales	7 800 000,00	-	7 800 000,00	7 332 000,00	-	7 332 000,00	-	566 523,11	6 765 476,89	6 765 476,89				
LO - Logement	800 000,00	-700 000,00	100 000,00	40 000,00	-	40 000,00	-	27 569,90	12 430,10	12 430,10				
935 - Aménagement des territoires	800 000,00	-700 000,00	100 000,00	40 000,00	-	40 000,00	-	27 569,90	12 430,10	12 430,10				
50 - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
54 - Habitat - Logement	800 000,00	-700 000,00	100 000,00	40 000,00	-	40 000,00	-	27 569,90	12 430,10	12 430,10				

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
MO - Mobilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
937 - Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78 - Autre actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PMG - Patrimoine et Moyens généraux	42 661 000,00	-400 000,00	42 261 000,00	41 000 099,00	-1 223 863,98	33 943 875,67	5 825 680,24	36 556 947,73	3 219 287,29	3 212 608,18	3 212 608,18	
930 - Services généraux	42 661 000,00	-400 000,00	42 261 000,00	41 000 099,00	-1 223 863,98	33 943 875,67	5 825 680,24	36 556 947,73	3 219 287,29	3 212 608,18		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
0202 - Autres moyens généraux	39 036 000,00	-400 000,00	38 636 000,00	37 463 999,00	-1 087 451,32	30 875 297,34	5 492 105,06	33 353 774,88	3 022 772,80	3 013 627,52		
021 - Conseil régional	3 310 000,00	-	3 310 000,00	3 240 000,00	-29 812,23	2 877 046,45	336 552,72	3 026 403,52	183 784,25	187 195,65		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	315 000,00	-	315 000,00	296 100,00	-106 600,43	191 531,88	-2 977 54	176 769,33	12 730,24	11 785,01		
933 - Culture, sports et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
313 - Patrimoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
PRH - Personnel et Ressources humaines	4 450 000,00	-	4 450 000,00	4 442 000,00	-889 119,42	3 622 737,18	-113 597,00	2 484 283,11	1 068 597,47	1 024 857,07		
930 - Services généraux	3 665 000,00	-	3 665 000,00	3 665 000,00	-708 463,68	3 026 392,89	-113 596,97	1 971 085,18	985 451,14	941 710,74		
0201 - Personnel non ventilé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
0202 - Autres moyens généraux	2 995 000,00	310 000,00	3 305 000,00	3 305 000,00	-680 523,28	2 694 333,29	-113 596,97	1 686 330,38	938 146,34	894 405,94		
021 - Conseil régional	570 000,00	-270 000,00	300 000,00	300 000,00	-5 230,40	294 769,60	-	255 514,80	39 254,80	39 254,80		
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	100 000,00	-40 000,00	60 000,00	60 000,00	-22 710,00	37 290,00	-	29 240,00	8 050,00	8 050,00		
932 - Enseignement	745 000,00	-	745 000,00	745 000,00	-148 805,74	596 194,29	-0,03	513 197,93	82 996,33	82 996,33		
222 - Lycées publics	745 000,00	-	745 000,00	745 000,00	-148 805,74	596 194,29	-0,03	513 197,93	82 996,33	82 996,33		
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	-	40 000,00	32 000,00	-31 850,00	150,00	-	-	150,00	150,00		
- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	40 000,00	-	40 000,00	32 000,00	-31 850,00	150,00	-	-	150,00	150,00		
PV - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
51 - Politique de la ville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RIN - Recherche	18 900 000,00	-	18 900 000,00	18 724 036,70	-8 497,24	18 715 777,44	-237,98	5 263 786,11	13 451 783,35	13 451 783,35		
935 - Aménagement des territoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
56 - Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
939 - Action économique	18 900 000,00	-	18 900 000,00	18 724 036,70	-8 497,24	18 715 777,44	-237,98	5 263 786,11	13 451 783,35	13 451 783,35		
92 - Recherche et innovation	18 900 000,00	-	18 900 000,00	18 724 036,70	-8 497,24	18 715 777,44	-237,98	5 263 786,11	13 451 783,35	13 451 783,35		
RUR - Ruralité	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 111 424,43	-	5 111 424,43	-	3 853 419,61	1 258 004,82	1 258 004,82		
937 - Environnement	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 111 424,43	-	5 111 424,43	-	3 853 419,61	1 258 004,82	1 258 004,82		
76 - Patrimoine naturel	5 500 000,00	-	5 500 000,00	5 111 424,43	-	5 111 424,43	-	3 853 419,61	1 258 004,82	1 258 004,82		
SE - Sécurité	600 000,00	-	600 000,00	468 187,00	-	468 187,00	-	-	-	468 187,00		
932 - Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
222	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
27 - Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
935 - Aménagement des territoires	600 000,00	-	600 000,00	468 187,00	-	468 187,00	-	-	-	468 187,00	468 187,00	
57 - Sécurité	600 000,00	-	600 000,00	468 187,00	-	468 187,00	-	-	-	468 187,00	468 187,00	
SI - Systèmes d'Information	7 950 000,00	800 000,00	8 750 000,00	8 750 000,00	-	8 673 859,36	-	6 074 587,58	2 675 412,42	2 575 412,42		
930 - Services généraux	7 950 000,00	800 000,00	8 750 000,00	8 750 000,00	-	8 673 859,36	-	6 074 587,58	2 675 412,42	2 575 412,42		
0202 - Autres moyens généraux	7 950 000,00	800 000,00	8 750 000,00	8 750 000,00	-	8 673 859,36	-	6 074 587,58	2 675 412,42	2 575 412,42		

SECTEURS LOLF	SITUATION BUDGETAIRE			SITUATION DES AFFECTATIONS			SITUATION DES ENGAGEMENTS			SITUATION DES CREDITS DE PAIEMENTS		
	AE ouvertes au BP 2018	Mouvements	Total AE ouvertes	Total AE affectées	AE affectées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	Total AE engagées	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 01/01/2018	AE caduques, clôturées ou prorogées en 2018	CP mandatés en 2018	AE affectées non couvertes par des CP au 31/12/2018	AE affectées et engagées non couvertes par des CP au 31/12/2018
SL - Sports et Loisirs	13 171 000,00	3 669,20	13 174 669,20	10 667 188,52	-44 072,06	9 052 826,30	2 133 899,65	-28 434,45	2 133 899,65	8 489 216,81	6 880 492,20	
930 - Services généraux	50 000,00	-	50 000,00	45 000,00	-	-	-	-	-	45 000,00	-	
021 - Conseil régional	50 000,00	-	50 000,00	45 000,00	-	-	-	-	-	45 000,00	-	
931 - Formation professionnelle et apprentissage	1 800 000,00	3 669,20	1 803 669,20	1 803 669,20	-	1 796 330,00	26 129,60	-	26 129,60	1 777 539,60	1 770 200,40	
11 - Formation professionnelle	1 800 000,00	3 669,20	1 803 669,20	1 803 669,20	-	1 796 330,00	26 129,60	-	26 129,60	1 777 539,60	1 770 200,40	
114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
933 - Culture, sports et loisirs	11 321 000,00	-	11 321 000,00	8 818 519,32	-44 072,06	7 256 496,30	2 107 770,05	-28 434,45	2 107 770,05	6 666 677,21	5 120 291,80	
32 - Sports	9 636 000,00	-	9 636 000,00	7 634 115,00	-43 651,26	6 854 115,00	2 073 246,53	-28 434,45	2 073 246,53	5 517 217,21	4 752 434,02	
33 - Loisirs	1 685 000,00	-	1 685 000,00	1 184 404,32	-420,80	402 381,30	34 523,52	-	34 523,52	1 149 460,00	367 857,78	
TC - Transports en commun	762 880 000,00	-	762 880 000,00	760 689 872,00	-5 000,00	760 555 672,00	753 562 517,23	-	753 562 517,23	7 122 354,77	6 993 154,77	
938 - Transports	762 880 000,00	-	762 880 000,00	760 689 872,00	-5 000,00	760 555 672,00	753 562 517,23	-	753 562 517,23	7 122 354,77	6 993 154,77	
80 - Services communs	750 000,00	908 405,00	1 658 405,00	1 407 440,00	-5 000,00	1 274 740,00	12 108,24	-	12 108,24	1 390 331,76	1 262 631,76	
810 - Services communs	748 130 000,00	-178 055,00	747 951 945,00	747 182 432,00	-	747 180 932,00	747 180 932,00	-	747 180 932,00	1 500,00	-	
818 - Autres transports en commun	14 000 000,00	-730 350,00	13 269 650,00	12 100 000,00	-	12 100 000,00	6 369 476,99	-	6 369 476,99	5 730 523,01	5 730 523,01	
TMSP - Transports de marchandise en site propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TO - Tourisme	15 910 000,00	-300 000,00	15 610 000,00	15 609 999,20	-22 240,56	15 604 719,20	15 134 033,02	-	15 134 033,02	453 725,62	470 686,18	
939 - Action économique	15 910 000,00	-300 000,00	15 610 000,00	15 609 999,20	-22 240,56	15 604 719,20	15 134 033,02	-	15 134 033,02	453 725,62	470 686,18	
95 - Tourisme et thermalisme	15 910 000,00	-300 000,00	15 610 000,00	15 609 999,20	-22 240,56	15 604 719,20	15 134 033,02	-	15 134 033,02	453 725,62	470 686,18	
UE - Fonds européens	67 585 000,00	-	67 585 000,00	21 467 774,68	-450 293,45	21 017 481,23	808 369,55	-	808 369,55	20 209 111,68	20 209 111,68	
930 - Services généraux	2 650 000,00	-	2 650 000,00	2 097 936,00	-450 293,45	1 647 642,55	708 582,76	-	708 582,76	939 059,79	939 059,79	
0202 - Autres moyens généraux	1 800 000,00	-	1 800 000,00	1 325 000,00	-447 085,60	877 914,40	40 501,00	-	40 501,00	837 413,40	837 413,40	
042 - Actions européennes	850 000,00	-	850 000,00	772 936,00	-3 207,85	769 728,15	668 081,76	-	668 081,76	101 646,39	101 646,39	
936 - Gestion des fonds européens	64 935 000,00	-	64 935 000,00	19 369 838,68	-	19 369 838,68	99 786,79	-	99 786,79	19 270 051,89	19 270 051,89	
61 - FSE	50 175 000,00	-	50 175 000,00	18 540 716,84	-	18 540 716,84	99 786,79	-	99 786,79	18 440 930,05	18 440 930,05	
62 - FEDER	2 760 000,00	-	2 760 000,00	829 121,84	-	829 121,84	-	-	-	829 121,84	829 121,84	
63 - Autres (FEADER)	12 000 000,00	-12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
630 - FEADER	12 000 000,00	-12 000 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total général	2 117 521 000,00	109 182 838,00	2 226 703 838,00	2 137 630 513,10	-3 835 399,45	2 068 583 080,65	1 712 784 118,66	33 815 166,88	1 712 784 118,66	421 010 994,99	389 614 128,87	
				96,00 %			80,13 %					

